This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

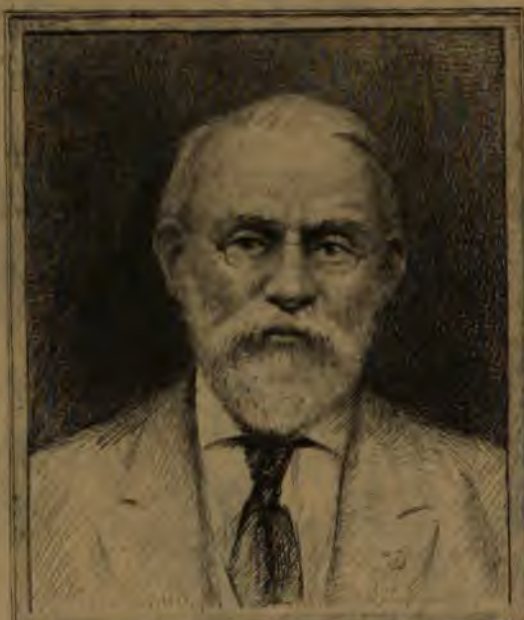

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

AC
851
.A22
A14
v.14

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

D'ABBEVILLE

3e SÉRIE — 2e VOLUME

(1873, 1874, 1875 et 1876)

ABBEVILLE

TYPOGRAPHIE C. PAILLART

1878

14651

LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION D'ABBEVILLE

RAPPORT

DU PRÉSIDENT

AU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MONSIEUR LE MINISTRE,

Je m'empresse de répondre aux différentes questions que Votre Excellence a fait l'honneur au Président de la Société de lui adresser.

Voici les renseignements qu'il m'a été possible de réunir. Ils seraient plus complets si plusieurs registres des premiers temps de la Société n'avaient été égarés très-probablement. Je dispose ces renseignements sous les questions mêmes.

1° Date de la fondation de la Société; se rattache-t-elle à une société antérieure à 1789?

La Société d'Emulation s'est constituée le 4

octobre 1797. C'est la date constatée sur son premier registre (1), rappelée dans ses statuts et gravée sur son cachet.

(1) Je lis en la première délibération :

« L'an six de la République française, le treizième jour de vendémiaire (4 octobre 1797), sur les trois heures de relevée, se sont trouvés réunis dans la salle des exercices du collége d'Abbeville les citoyens

« Baillon,

« . . . . ,

« . . . . ,

. . . . . ,

« qui, avec les citoyens

« . . . . ,

« . . . . ,

« étaient signataires d'un écrit qui suit :

« PROJET D'ÉTABLISSEMENT D'UN INSTITUT D'ÉMULATION POUR LES SCIENCES, HISTOIRE, ARTS ET BELLES-LETTRES.

« CONSTITUTION, TITRE X, ART. 300.

« *Les citoyens ont le droit de former des établissements particuliers d'éducation.* . . . . . » etc.

« I. — FORMATION.

« . . . . . .

. . . . . »

Ce projet est discuté concurremment avec deux autres, l'un du C. Boucher, l'autre du C. de Pioger.

La séance est présidée par le C. Gatte, président d'âge. Le C. Lerminier, le plus jeune des associés présents, fait les fonctions de secrétaire.

On substitue d'abord dans le projet le titre de société à celui d'institut.

Les articles des différents projets sont discutés, acceptés,

Une erreur est à relever dans l'*Annuaire* de 1846 relativement à la fondation de la Société d'Emulation d'Abbeville (1). On lit dans cet *Annuaire* : « La Société royale d'Emulation d'Abbeville a été instituée par un arrêté ministériel en date du 20 vendémiaire an VI (11

rejetés ou combinés entre eux. La Société décide qu'une seconde lecture du projet remanié sera faite dans la prochaine séance.

Il est procédé dans cette première séance du 4 octobre à l'élection d'un bureau. Le scrutin donne :

Président, le C. de Pioger;
Premier secrétaire, le C. Boucher;
Secrétaire de littérature, le C. Lecat;
Trésorier, le C. Cochet;
Premier conservateur, le C. Collenot;
Second conservateur, le C. Goret.

La seconde séance eut lieu le 20 vendémiaire an VI (11 octobre 1797).

Lecture du règlement dont l'acceptation a été renvoyée à cette séance. Le règlement est définitivement adopté en 54 articles. Il est signé de tous les associés fondateurs.

(1) *Annuaire des Sociétés savantes de 1846.* — Je rejetterai ainsi au bas de ces pages les indications et les détails dont je n'ai pas cru devoir charger mon rapport au ministre. — Je reprends aujourd'hui ces lignes dans l'*Annuaire* de 1846 : « La Société a pour insignes les armes de la ville d'Abbeville avec la devise *Fidelis* inscrite sur la couronne murale qui la surmonte. — Le sceau ordinaire ou cachet, formé de deux branches de chêne disposées en couronne, porte pour légende : *Société royale d'Emulation d'Abbeville;* et au centre, en exergue : *Fondée le 11 octobre 1797.* »

octobre 1797) sous le titre de Société d'Emulation. »

Cette date du 11 octobre 1797 est celle du règlement arrêté en séance ce jour-là et que tous les associés de la semaine précédente signèrent sur le registre. La Société d'Emulation d'Abbeville s'est instituée elle-même, ainsi qu'en fait foi, en outre, une précaution prise, l'article de la Constitution nationale inscrit, par les fondateurs signataires, en tête du règlement consigné sur le registre à cette date du 11 octobre 1797 et imprimé peu après :

CONSTITUTION, TITRE X, ARTICLE 300.

« Les citoyens ont le droit de former des établissements particuliers d'éducation et d'instruction, ainsi que des sociétés libres pour concourir au progrès des sciences, des lettres et des arts. »

La Société d'Emulation d'Abbeville ne se rattache d'ailleurs à aucune société plus ancienne.

2° Une notice historique sur l'origine et les progrès de la Société.

La question qui précède celle-ci m'a déjà permis de répondre en partie en ce qui concerne

l'origine de la Société. Sa fondation a été due à l'initiative de quelques habitants de la ville ayant le goût des sciences ou des lettres, et le règlement de 1797 la divisait effectivement en deux classes : la *classe des sciences* et la *classe des lettres.*

Les fondateurs furent au nombre de vingt-cinq et leurs noms sont conservés à la suite du règlement imprimé en 1797 — (1).

Une lettre du Ministre de l'Intérieur, du 8 décembre 1814, autorisa la Société à prendre le titre de *royale.*

(1) Les premières réunions de la Société eurent lieu dans la « salle des exercices du collége. » Outre les séances ordinaires, il y eut, dans les premières années, des séances publiques tenues à l'hôtel-de-ville. Une de ces solennités valut à la Société les félicitations du Ministre de l'Intérieur. Le procès-verbal de la séance du 15 nivose an VII (5 janvier 1799) nous a conservé copie de la la lettre. J'extrais :

« Le citoyen Boucher annonce une lettre du Ministre de l'Intérieur, datée de Paris du 10 nivose an 7e. Il en fait la lecture ainsi qu'il suit :

« Citoyens, j'ai reçu avec votre lettre du 28 frimaire l'inté-
« ressant procès-verbal de votre séance publique et je vous en
« fais mes remerciements. C'est une bien douce jouissance pour
« moi de voir les efforts que font les hommes de lettres dans
« toutes les parties de la République pour mettre sa gloire
« littéraire à l'unisson de celle que ses armées lui ont acquise.
« Comme aux beaux jours de la Grèce, la France sera la patrie
« des sciences, des beaux-arts, des héros, et sa force, bien

Les statuts ou règlements de 1797 furent remaniés, après discussion, à différentes dates. Les statuts adoptés dans la séance du 8 février 1828 sont ceux qui furent approuvés, après quelques modifications nouvelles (4 décembre 1829), par une ordonnance du roi Louis-Philippe le 16 novembre 1831.

Un décret de M. Thiers, président de la République, a approuvé, le 16 mars 1872, un changement proposé pour deux articles de ces statuts.

Un registre qui devait contenir les délibérations de 1802 à 1806 a probablement disparu. Cette perte condamne à une lacune l'histoire de la Société.

Du 30 mars 1822 au 25 janvier 1828, la vie de la Compagnie fut suspendue. Dans cet intervalle, les associés cessèrent de se réunir.

Du 25 janvier 1828 à la date où nous sommes, les séances ont été tenues régulièrement.

« supérieure à celle de ces républiques, assure à jamais sa « prospérité. Citoyens, soyez fiers d'être Français et rendez- « vous toujours plus dignes de ce nom.

« Salut et fraternité.

« *Signé :* François de Neufchateau. »

François de Neufchâteau fut plus tard sénateur, comte de l'Empire, membre de l'Académie française. La lettre du ministre avait tous les droits à sortir de nos registres.

3° La liste des récompenses ou distinctions qu'elle a reçues en France ou à l'étranger.

Nous sommes forcés de laisser cette question sans réponse.

4° Le nombre des membres :
1° titulaires ou honoraires,
2° correspondants,
pendant la première année de son existence et actuellement, avec indication des noms de ses différents présidents.

Le nombre des membres de la Société lors de sa fondation a été de vingt-cinq. Il a varié depuis. L'ordonnance royale du 16 novembre 1831 l'a fixé à dix-huit pour les membres résidants. Le décret du 16 mars 1872 a permis de reporter ce nombre à vingt-cinq.

Le nombre des membres correspondants a toujours été illimité.

Aujourd'hui la Société se compose de vingt-cinq membres résidants et de cent quarante membres correspondants tant français qu'étrangers.

Elle ne compte actuellement aucun membre honoraire.

La liste complète des PRÉSIDENTS ne pourrait être établie que si on recouvrait le registre des quatre années précédant 1806.

Les registres conservés dans les archives nous fournissent :

1797. — 4 octobre, PIOGER (Eugène-François DE), ancien maïeur commandant de la ville d'Abbeville.

1798. — 22 septembre, GATTE (Paul-Augustin), médecin. — L'article 13 du règlement fixait les élections du bureau au 1er vendémiaire de chaque année.

1799. — 22 septembre, BOUCHER (Jules-Armand-Guillaume), directeur des douanes à Abbeville (1).

1800. — 22 septembre, TRAULLÉ (Laurent-Joseph).

1801. — 22 septembre, TILLETTE DE MAUTORT (Jean-Baptiste-Adrien), ancien capitaine d'artillerie, ancien maïeur commandant de la ville d'Abbeville.

Nous avons, pour les années qui suivent, à

(1) Des premiers temps de la Société au commencement de l'an XI il y avait aussi un registre particulier pour les délibérations du bureau. Lerminier y signe le 25 juillet 1799 comme secrétaire de littérature, ayant remplacé Lecat.

regretter la perte déjà signalée du registre des délibérations.

Le registre de janvier 1806 à juin 1811 nous montre les élections du bureau fixées au mois de janvier, et le scrutin du 8 janvier 1806 nous donne encore pour président M. DE MAUTORT.

M. de Mautort était-il, par une suite de réélections, président depuis 1801 ? Nous ne pouvons plus le savoir. Ce qui est certain, c'est que nous le voyons réélu six fois dans le dernier registre cité : le 8 janvier 1806, le 2 janvier 1807, le 8 janvier 1808, le 13 janvier 1809, le 5 janvier 1810, le 16 janvier 1811.

En ces années, le président avait pris le nom de DIRECTEUR (1).

(1) Les membres du bureau furent, dans cette période, avec M. Tillette de Mautort, directeur :

1807. — M. Boucher, secrétaire de la classe des sciences ; M. de Pioger, secrétaire de la classe de littérature.

1808. — Conservateur, M. Morel de Campennelle ; secrétaire de la classe des sciences, M. Hermant de Norville ; de la classe de littérature, M. de Pioger.

1809. — Secrétaire de la classe des sciences, M. Hermant de Norville ; de la classe de littérature, M. de Pioger.

1810. — Conservateur, M. Morel de Campennelle ; mêmes secrétaires. On a décidé que les secrétaires rempliraient désormais leurs fonctions pendant deux ans.

1811. — Conservateur, M. Morel de Campennelle ; secrétaire de la classe des sciences, M. Hermant de Norville.

1812. — 2 janvier, M. HERMANT DE NORVILLE (1). — Dans la séance du 2 janvier où fut renouvelé le bureau, le doyen d'âge de la Société, M. COLLENOT (Nicolas-Anselme), fut nommé président honoraire. — M. Collenot avait présidé déjà, en vertu de son âge, des réunions publiques de la Compagnie à l'hôtel-de-ville (2).

1814. — 3 janvier, M. HERBETTE, principal du collége (3).

Je ne retrouve pas les élections des deux années qui suivent, mais M. Herbette est encore élu le 4 janvier 1817 (4).

1818.—10 janvier, M. HERMANT DE NORVILLE (5). Je ne puis savoir s'il fut réélu dans les années

(1) Secrétaire de la classe des sciences, M. Tillette de Mautort; conservateur, M. Morel de Campennelle.

(2) Il y avait, je crois, affranchissement de cotisations pour les membres ou officiers honoraires. M. Collenot était fort pauvre. — On distinguait depuis peu, dans la Société, les membres honoraires et les membres souscripteurs.

(3) Secrétaire de la classe des sciences, M. Tillette de Mautort; de la classe de littérature, M. de Pioger; conservateur, M. Morel de Campennelle.

(4) Secrétaire de la classe des sciences, M. Hermant de Norville; de la classe de littérature, M. de Pioger; trésorier, M. Morel de Campennelle.

(5) Secrétaire de la classe des sciences, M. André de Poilly; de la classe de littérature, M. de Pioger; conservateur, M. Morel de Campennelle.

1819, 1820, 1821, mais je le vois encore président le 9 février 1822.

Du 30 mars 1822 au 25 janvier 1828, lacune correspondant dans les registres à un sommeil déjà signalé de la Société. Plus de séances, plus de lien entre les associés dont la mort diminuait d'ailleurs peu à peu le nombre. Il n'y eut même pas d'élections de bureau pendant tout ce temps. Ce ne fut qu'au commencement de l'année 1828 que l'idée reprit aux membres survivants de se réunir de nouveau et de reformer la Société en faisant appel autour d'eux aux hommes d'étude.

Un des plus anciens membres, M. Morel de Campennelle, se rencontra encore pour présider la Société reconstituée.

Ainsi :

1828. — 1er février, M. MOREL DE CAMPENNELLE (Marie-Mathieu), ancien conseiller général de la Somme (1). — Réélu l'année suivante, le 23 janvier.

(1) La séance de reprise avait eu lieu le 25 janvier. C'est dans cette séance de résurrection, pourrait-on dire, que MM. Labitte, Boucher de Perthes et autres avaient été proposés (et admis) comme nouveaux membres. La Société, recomplétée et rajeunie, était sauvée.

Le bureau se trouva constitué ainsi : président, M. Morel de

Puis :

1830. — 8 janvier, M. Boucher de Perthes (Jacques), directeur des douanes, réélu annuellement pendant trente-six ans (1).

Campennelle; vice-président, M. Boucher de Perthes; secrétaire, M. A. de Poilly; conservateur, M. F.-C. Louandre; trésorier, M. Labitte. — De même en 1829. — A dater de 1828, la division en classes avait disparu et on ne nomma plus désormais qu'un seul secrétaire.

(1) Pendant la présidence de M. de Perthes, le bureau fut successivement composé ainsi :

1830. — Vice-président, M. Gaillon; secrétaire, M. Louandre; archiviste, M. Bachelier de la Rivière; trésorier, M. Devismes.

1831. — Les mêmes.

1832. — Vice-président, M. Devismes; secrétaire, M. Bachelier de la Rivière; archiviste, M. Tronnet; trésorier, M. Poultier.

1833. — Vice-président, M. Devismes; secrétaire, M. de Poilly; archiviste, M. Tronnet; trésorier, M. Poultier.

1834. — Vice-président, M. Devismes; secrétaire, M. Deroussen de Florival; archiviste, M. Macqueron; trésorier, M. Poultier.

1835. — Vice-président, M. Devismes; secrétaire, M. Perrier; archiviste, M. Macqueron; trésorier, M. Poultier. — Les mêmes en 1836.

1837. — Vice-président, M. Randoing; secrétaire, M. Perrier; archiviste, M. Picard-Jourdain; trésorier, M. Poultier.

1838. — Vice-président, M. F.-C. Louandre; secrétaire, M. Perrier; archiviste, M. Picard-Jourdain; trésorier, M. Poultier.

La Société décide qu'il ne sera plus délivré de diplôme de membre correspondant à aucune personne résidant à Abbeville.

1839. — Vice-président, M. Perrier; secrétaire, M. Michel Vion; archiviste, M. Picard; trésorier, M. Poultier. — Les mêmes en 1840, 1841, 1842.

1866. — 22 novembre (après la retraite de M. de Perthes), M. PRAROND (Ernest), réélu annuellement jusqu'à cette année 1875 (1).

Règlement intérieur en 50 articles adopté dans la séance du 24 mai 1839.

1843. — Vice-président, M. F.-C. Louandre; secrétaire, M. Vion; archiviste, M. Brion; trésorier, M. Poultier. — Les mêmes en 1844.

1845. — Vice-président, M. Louandre; secrétaire, M. Vion; archiviste, M. Brion; trésorier, M. Brunet. — Les mêmes en 1846.

1848. — Vice-président, M. Louandre; secrétaire, M. Vion; archiviste, M. Demarsy; trésorier, M. Brunet.

1849. — Vice-président, M. Hecquet d'Orval; secrétaire, M. E. Pannier; archiviste, M. Demarsy; trésorier, M. Brunet. — Les mêmes en 1850 et en 1851.

1852. — Vice-président, M. Hecquet d'Orval; secrétaire, M. Pannier; archiviste, M. Lefebvre; trésorier, M. Brunet. — Les mêmes en 1853 et en 1854.

1855. — Vice-président, M. Pannier; secrétaire, M. Prarond; archiviste, M. Lefebvre; trésorier, M. Brunet. — Les mêmes en 1856-1863.

1864. — Vice-président, M. Pannier; secrétaire, M. Prarond; trésorier, M. A. de Caïeu; archiviste, M. Lefebvre. — Les mêmes en 1865.

1866. — Vice-président, M. Prarond; secrétaire, M. E. Delignières; archiviste, M. Lefebvre; trésorier, M. de Caïeu.

(1) 1866, 22 novembre. — Election à l'unanimité de M. Boucher de Perthes, comme président d'honneur; de M. Prarond, comme président annuel, et de M. Eloy de Vicq, comme vice-président.

1867. — Président, M. Prarond; vice-président, M. Eloy de Vicq; secrétaire, M. Delignières; archiviste, M. Lefebvre; trésorier, M. A. de Caïeu. — Les mêmes de 1868 à 1875.

5° Le nombre des volumes publiés, avec indication des mémoires les plus importants.

De 1797 à 1833, les publications de la Société n'ont été que des bulletins devenus fort rares et dont peut-être aucune collection bien complète n'existe. Depuis 1833, la Société a publié treize volumes (d'abord de 600 pages environ, puis de 1,000 à 1,200 pages).

Pour l'indication des mémoires les plus importants, je serais embarrassé de juger, au point de vue du mérite, les œuvres des sociétaires anciens ou de mes collègues actuellement travaillant, mais je puis facilement rappeler les œuvres qui se signalent d'elles-mêmes dans nos publications par le sujet traité ou par l'étendue de l'étude.

1833

Catalogue des mammifères, oiseaux, reptiles, poissons et molusques testacés marins, observés dans l'arrondissement d'Abbeville par M. L.-A.-F. Baillon.

Notice sur l'ancienne loi municipale d'Abbeville, par M. F.-C. Louandre.

Coup-d'œil sur l'idiome picard, par M. André de Poilly.

Flore d'Abbeville et des environs, par M. J.-A.-G. Boucher.

Tableaux synoptiques et méthodiques des genres némazonaires, par M. B. Gaillon.

1834-1835

Mémoire sur le *Portus Itius* de Jules César et appendice à ce mémoire, par M. Morel de Campennelle.

Notice sur un groupe de bronze composé de deux lutteurs qui ont été trouvés l'un à Coquerelle, l'autre à Long, par M. Morel de Campennelle.

Notice sur une pirogue gauloise trouvée à Estrebœuf, près Saint-Valery-sur-Somme, en mai 1834, par M. F.-P. Ravin.

Notice sur des instruments celtiques en corne de cerf, par M. Casimir Picard.

Statuts des sœurs de la Magdeleine d'Abbeville, communiqués par M. Louandre.

Mémoire géologique sur le bassin d'Amiens et en particulier sur les cantons littoraux de la Somme, par M. F.-P. Ravin.

Essai sur les carabiques du département de la Somme, par M. J. Garnier.

1836-1837

Essai sur le mouvement communal dans le Ponthieu, par MM. Charles Louandre et Charles Labitte.

Lettres et bulletins des armées de Louis XI adressés aux officiers municipaux d'Abbeville, avec des éclaircissements par M. F.-C. Louandre.

Notice sur Crécy, par M. de Cayrol.

Notice sur quelques instruments celtiques, par M. Casimir Picard.

Entomologie du département de la Somme, deuxième notice, par M. J. Garnier.

1838-1840

De la misère, par M. Boucher de Perthes.

De la philosophie de l'histoire, par M. Lefranc.

Coup-d'œil sur la perfectibilité humaine, par M. Michel Vion.

Origines picardes, par M. Casimir Picard.

Mémoire sur les fouilles de Port-le-Grand, par M. Hecquet d'Orval.

Recherches sur la topographie du Ponthieu avant le XIVe siècle, par M. F.-C. Louandre.

Recherches archéologiques sur le Crotoy, par M. A. Labourt.

Histoire de Jehan d'Avesnes, par P. Chabaille.

Notice sur l'histoire littéraire d'Abbeville et de ses environs, par T. Morgand.

1841-1843

De l'éducation du pauvre, par M. Boucher de Perthes.

Sténographie musicale ou méthode simplifiée pour l'enseignement, la lecture et l'écriture de la musique et du plain-chant, par M. de Rambures.

Observations pour servir à la météorologie d'Abbeville, par M. Brion.

Recherches archéologiques sur le Crotoy (2e partie), par M. A. Labourt.

Dévouement du comte de Plelo, par M. le comte A. de Riencourt.

Des sorciers aux XVe et XVIe siècles, par M. Al. de la Fons, baron de Mélicocq.

1844-1848

Recherches sur une colonie massilienne éta-

blie dans le voisinage de l'embouchure de la Somme, par M. André de Poilly.

Mémoire sur les établissements romains de l'embouchure de la Somme, à Saint-Valery et au Crotoy, par M. F.-P. Ravin.

Mémoire sur l'enseignement populaire et simultané de la lecture par la musique et réciproquement, par M. A. de Rambures.

Documents sur le choléra morbus, par M. Vésignié.

1849-1852

Notice sur quelques anciens coins monétaires qui existaient à l'échevinage d'Abbeville, suivie de l'indication des principales monnaies du Ponthieu, par M. E. de Marsy.

Observations météorologiques faites à Abbeville pendant l'année 1850, par M. C. Decharmes.

Tableau méthodique et synonymique des coléoptères des environs d'Abbeville, par M. F. Marcotte.

De l'application de l'architecture grecque aux églises, par M. J. Buteux.

1853-1857

L'Hôtel-Dieu d'Abbeville, 1155-1855, notice historique, par M. F.-C. Louandre.

Jean de la Chapelle et la chronique de Saint-Riquier annotée, par M. E. Prarond.

Notice sur deux anciens canons faussement attribués au champ de bataille de Crécy, par M. E. Pannier.

Catalogue raisonné de l'œuvre de Claude Mellan, par M. A. de Montaiglon, précédé d'une notice sur la vie et les ouvrages de Mellan par P.-J. Mariette.

Notions générales sur la géologie du département de la Somme, par M. Buteux.

La topographie du Ponthieu d'après les anciennes cartes, par M. Fl. Lefils.

Système international des poids, mesures et monnaies, par M. E. Pannier.

1857-1860

De la femme dans l'état social, par M. Boucher de Perthes.

Saint-Vulfran d'Abbeville, par M. E. Prarond.

Les animaux vertébrés de l'arrondissement d'Abbeville, par M. F. Marcotte.

De l'homme antédiluvien et de ses œuvres, par M. Boucher de Perthes.

Archéologie. — Hachettes diluviennes du bassin de la Somme, par M. l'abbé Cochet.

Pirogue gauloise trouvée à Saint-Jean-des-Prés, par M. E. Pannier.

Des jardins d'agrément, par M. Buteux.

De l'empoisonnement par les allumettes chimiques, par le Dr A. Hecquet.

1861-1865

Découverte d'une mâchoire humaine dans le diluvium, par M. Boucher de Perthes.

Institut impérial de France. — Académie des sciences. — Note de M. Milne Edwards sur les résultats fournis par une enquête relative à la découverte d'une mâchoire humaine et de haches en silex dans le terrain diluvien de Moulin-Quignon.

Nouvelles découvertes d'os humains dans le diluvium en 1863 et 1864, par M. Boucher de Perthes.

Histoire météorologique d'Abbeville, suivie de quelques considérations sur les maladies observées dans ce pays, par M. le Dr A. Hecquet.

Catalogue raisonné des plantes vasculaires du département de la Somme, par MM. Eloy de Vicq et Blondin de Brutelette.

1866

Catalogue de l'œuvre gravé de Jean-Charles

Le Vasseur, d'Abbeville, précédé d'une notice sur sa vie et ses ouvrages, par M. E. Delignières.

Vie de Cneus Julius Agricola, traduction de M. P. Boullon de Martel.

Des outils de pierre, par M. Boucher de Perthes.

Quelques documents inédits sur Abbeville et ses environs, par M. H. Dusevel.

Prix des grains sur le marché d'Abbeville depuis l'année 1590, par M. E. Pannier.

La Ligue à Abbeville (1re partie), par M. E. Prarond.

Notice historique sur le régiment de Ponthieu, par M. Arthur Demarsy.

1867-1868

Des idées innées, par M. Boucher de Perthes.

La Ligue à Abbeville (2e partie), par M. E. Prarond.

Chronique française de l'abbaye de Dompmartin de 1672 à 1789, augmentée de la liste des abbés, des chartes de l'abbaye et d'une notice sur les abbayes qui en dépendent, par M. A. de Caïeu.

Quelques documents relatifs à la numismatique du Ponthieu, par M. Arthur Demarsy.

Recherches hydrologiques sur l'arrondissement d'Abbeville, par le Dr A. Hecquet.

De la destruction des insectes nuisibles aux récoltes, par M. E. Hecquet d'Orval.

1869-1872

Notice sur la Société d'Emulation, par M. E. Delignières.

La Ligue à Abbeville (3e partie), par M. E. Prarond.

Catalogue raisonné de l'œuvre gravé de Jean Daullé, précédé d'une notice sur sa vie et ses ouvrages, par M. E. Delignières.

Des nouvelles églises construites à Paris, par M. C.-J. Buteux.

Supplément au catalogue raisonné des plantes vasculaires du département de la Somme, par MM. Eloy de Vicq et Blondin de Brutelette.

Découverte d'une sépulture franque à Rogent, par M. E. Hecquet d'Orval.

Notes sur des fouilles faites à Port-le-Grand, par M. E. Hecquet d'Orval.

Notice sur la statuette d'un dieu gallo-romain trouvée à Cahon, par M. Ch. Louandre.

Inauguration du monument élevé à la mémoire de M. Boucher de Perthes, par M. E. Delignières.

6° Les titres des ouvrages publiés à part, cartulaires, pouillés, mémoires, correspondances historiques, annuaires, etc.

La Société n'a publié depuis 1833 que les volumes analysés ci-dessus.

7° Le nombre actuel des sociétés ou d'établissements avec lesquels elle correspond :
en France,
à l'étranger.

Cent quinze en France,
Quarante à l'étranger.

8° Est-elle reconnue d'utilité publique ? La date de cette reconnaissance légale.

La Société d'Emulation d'Abbeville n'est pas reconnue d'utilité publique.

9° La Société possède-t-elle une bibliothèque ? Indiquer le nombre des volumes et des manuscrits. Possède-t-elle des collections d'histoire naturelle, d'épigraphie, etc., etc. ? Ces bibliothèques et collections sont-elles cataloguées ? Les catalogues sont-ils imprimés ?

La Société possède une bibliothèque de 3,000

volumes environ. — Point de manuscrits. — La Société ne possède pas de collections d'histoire naturelle, pas de collections d'épigraphie, mais elle a fondé autrefois un musée d'antiquités dont elle a fait don à la ville et qui a été l'origine du musée communal. Elle a conservé, en faisant le don, le droit de présenter les membres de la commission administrative de ce musée à la nomination de l'administration municipale.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments de profond respect.

Le Président de la Société,

E. PRAROND.

Abbeville, le 16 Février 1875.

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION D'ABBEVILLE

CHRONIQUE
DE
PIERRE LE PRESTRE

ABBÉ DE SAINT-RIQUIER

PUBLIÉE POUR LA PREMIÈRE FOIS, D'APRÈS LE MANUSCRIT ORIGINAL

ET PRÉCÉDÉE D'UNE NOTICE SUR L'AUTEUR

PAR

Le Marquis DE BELLEVAL

Il y a encore à Abbeville, quelques personnes curieuses des vestiges d'un autre âge, et qui mettent un soin digne d'éloges à les rassembler et à les sauver d'une destruction trop certaine. Dans le cabinet de l'un de ces antiquaires, M. de Saint-Amand (1), on remarque un gros livre, dont la reliure en bois est constellée de bossettes de cuivre, et qui contient 317 feuillets grand in-4°, d'une bonne écriture du xv^e^ siècle, avec les sommaires des chapitres tracés à l'encre rouge.

(1) Après la mort de M. de Saint-Amand, la chronique a été acquise par la bibliothèque d'Abbeville.

Ce vénérable manuscrit, provenant de l'abbaye de Saint-Riquier, a préoccupé plusieurs érudits et conquis dans notre province une certaine notoriété anonyme. Il est pourtant peu de personnes qui aient eu l'occasion de vérifier s'il valait la réputation qu'on voulait lui faire. Le titre était attrayant : « Petite cronique des fais tant de France, d'Angleterre, comme de Monseigneur le duc Phelippe de Bourgongne et Charles, conte de Charoloiz, son filz, commençant à l'an 1444 jusques à l'an 1471. » Un abbé de Saint-Riquier avait pris soin de l'enrichir de notes marginales dans lesquelles il établissait ses droits incontestables au titre d'auteur du livre. Le manuscrit présentait enfin tous les caractères d'authenticité : il n'est pas un paléographe qui n'eût consenti à le proclamer contemporain des faits relatés dans ses pages. Il fut dès lors baptisé du nom de *Chronique de Pierre Le Prestre*, et mis au rang des documents inédits, appelés à jeter un nouveau jour sur une des périodes de notre histoire les plus fécondes en événements grandioses. Comment et pourquoi cette précieuse mine ne trouva-t-elle personne pour l'exploiter? C'est ce qu'il serait assez difficile de dire, car personne n'éleva la voix ou ne

prit la plume pour démontrer que le filon, si riche en apparence, ne méritait pas les labeurs d'un érudit.

La chronique de Pierre Le Prestre, après un sévère examen et une collation mot à mot des écrivains contemporains, doit être divisée en quatre parties, que le style, le langage et l'orthographe ne permettent pas de confondre entre elles. La première, qui comprend de 1444 à 1448 n'est qu'une copie servile de certains chapitres de Monstrelet. La deuxième partie, qui s'étend de 1448 à 1467, se retrouve textuellement dans Jacques du Clercq, avec une telle fidélité que les rubriques des chapitres ne sont même pas modifiées; de 1467 jusqu'à 1472, le compilateur suit pas à pas le récit du chroniqueur Jean, bâtard de Wavrin, seigneur du Forestel. Dans son premier projet, Pierre Le Prestre devait s'arrêter là, mais à force de copier les autres, la fièvre d'écrire peut s'emparer de tout homme intelligent. On assiste, dans cette troisième partie, au réveil de la pensée chez l'abbé de Saint-Riquier : A certains endroits, il prend à son tour la parole, et il intercale dans le texte de Wavrin de courts chapitres que l'on ne rencontrerait nulle part ailleurs. Wavrin s'arrête en

1472, c'est alors que l'idée vient à Pierre Le Prestre de continuer son œuvre : l'écrivain se révèle; lui aussi il peut manier la plume et la parole; les événements l'inspirent, le terrible duc de Bourgogne, Charles-le-Téméraire, remplit le Ponthieu de son nom et du bruit de ses exploits; Pierre Le Prestre raconte les faits dont son pays natal est le théâtre. Ici le doute n'est plus possible : sa narration animée est celle d'un témoin oculaire, ses descriptions sont celles d'un homme auquel l'aspect du pays est familier, les jugements qu'il porte sur les personnages importants attestent qu'il a vécu auprès d'eux. La partie donc vraiment originale de la chronique, celle qui appartient à l'abbé de Saint-Riquier, s'étend depuis 1472 jusqu'en 1477.

Faut-il, maintenant, compter Pierre Le Prestre parmi les gloires littéraires du Ponthieu? Faut-il le mettre en parallèle avec Le Febvre de Saint-Rémy dont les œuvres perpétueront le souvenir, dont le nom est invoqué comme une autorité, dont l'historien consciencieux ne peut se dispenser de mettre à profit les récits aussi remarquables pour le fond que pour la forme? On a prétendu le faire et l'on a eu tort. Il y a entre eux la distance qui sépare l'ouvrier du maître,

celui qui dégrossit le marbre de celui qui lui donne le mouvement et la vie. Le nom de Pierre Le Prestre n'a pourtant pas mérité de rester dans l'oubli. N'eut-il écrit que les cinq chapitres inédits de sa chronique, ces chapitres ont leur utilité, aussi bien pour l'histoire de la province que pour l'histoire de l'époque et du pays. Il a apporté sa pierre, si petite qu'elle fût, au grand édifice de nos annales. La postérité doit lui en savoir gré et lui en tenir compte.

Il faut rendre à Pierre Le Prestre la justice qui lui est due. Il n'a pas, comme Wavrin, cherché à en imposer à la postérité. S'il a pris à d'autres historiens leurs idées et jusqu'à leurs phrases, il a eu, du moins, le courage d'en faire l'aveu. Au premier aspect, si l'on est tenté de crier au plagiat, la lecture des notes marginales ne tarde pas à modifier sensiblement cette fâcheuse opinion. C'est dans ces notes que réside, disons-le, le principal intérêt de la chronique. Pierre Le Prestre s'y peint tout entier, et s'il parle toujours de lui avec le respect dû à un dignitaire de l'église, il ne cherche pas à s'y prévaloir de vertus qui n'étaient ni de sa profession ni de son tempérament : Il nous apprend ainsi lui-même qu'il était le plus timoré des

hommes. Dans ses notes, l'abbé épanche toute son âme, il nous initie aux moindres secrets de sa vie, à ses pensées, à ses terreurs, à ses espérances, à ses affections, à l'administration de son abbaye. On y trouve l'emploi de son temps, l'historique de son existence, parfois le récit des faits qui l'ont le plus vivement frappé; et, comme s'il avait voulu affirmer devant la postérité l'authenticité de cette biographie dispersée sur les marges de son manuscrit, au bas de chacune des notes on rencontre sa signature monogrammatique.

Au mois de janvier 1475, voyant que son abbaye tombait en ruines, que les revenus n'étaient plus payés, craignant enfin pour sa propre sûreté, l'abbé avait été chercher un asile à Saint-Omer. L'horizon politique s'était tellement rembruni que Pierre partait sans espoir de retour. Il se crut dès lors autorisé à abandonner tout à fait son église, et il fit l'acquisition d'un hôtel à Saint-Omer. Il était devenu infirme, sa santé déclinait de jour en jour. C'est ainsi qu'il passa les années 1475 et 1476. En 1477, les affaires étaient loin de s'améliorer. Charles-le-Téméraire venait de se faire tuer sous les murs de Nancy, Louis XI rentrait en maitre dans le Ponthieu

et guerroyait en Artois contre l'héritière de Bourgogne : la réaction se faisait jour de tous côtés. Condamné à une inaction forcée, c'est alors que Pierre Le Prestre eut l'idée de faire « contrepscrire ce présent cronicque et aultres livres pour passer le temps qui lors estoit bien divers. » 1477, telle est en conséquence la date qu'il convient d'assigner à notre manuscrit. Pierre Le Prestre n'écrivit donc pas au jour le jour le récit des évènements accomplis depuis 1472; il le fit de souvenir, avec l'accent d'autorité appartenant à un homme qui a été témoin des faits qu'il raconte, ou qui s'est inspiré des déclarations de témoins oculaires. Pour la première fois le style des notes et du texte est identique, le même souffle les anime. Dès 1472, d'ailleurs, les notes marginales ont disparu, et c'est dans le cours même du récit que Pierre Le Prestre intercale les faits qui lui sont personnels. Il n'y a donc aucun doute à avoir, et s'il a été facile de fixer la date à laquelle fut écrit le livre, il n'est pas plus difficile d'établir que Pierre Le Prestre ne fut, pour les trois quarts, que le compilateur et le copiste des historiens de son époque : « Ici — dit-il — convient advertir que dicy en avant je parleray de plusieurs et diverses

choses advenues au royaume de France, voire toutes voies celles qui sont venues à ma congnoissance par ceulx qui en ont escript devant moy. » Est-il maintenant possible de l'accuser d'avoir cherché à égarer ses lecteurs? Les compilateurs d'aucune époque ne nous ont habitué à cette louable franchise. Il est juste de dire qu'ils n'étaient pas prêtres, et que, comme notre abbé, leur habit et leur caractère ne les obligeaient pas à haïr le mensonge et à faire profession de sincérité et d'humilité chrétienne. L'œuvre de Pierre Le Prestre fut, si l'on peut parler ainsi, une œuvre toute d'égoïsme : Il fit écrire sa chronique pour se distraire dans les longs loisirs que lui créaient son exil et ses souffrances. En regard et en marge des dates qui lui rappelaient un fait saillant de sa vie, il inscrivait de sa propre main le récit plus ou moins détaillé de ce fait. Tout concourt à prouver qu'il n'eut jamais en vue le jugement de la postérité ni l'ambition d'être utile aux historiens de l'avenir. Pierre Le Prestre travailla pour lui seul, et, dans sa pensée, son manuscrit, distraction d'un malade, n'était pas destiné à lui survivre.

L'évènement justifia son attente. Tandis que les chroniques et les compilations même, étaient

reproduites à l'infini, le manuscrit de Pierre Le Prestre n'attirait l'attention de personne et il resta obscurément enseveli dans la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Riquier. Une partie seulement, celle qui comprend le règne de Charles-le-Téméraire, de 1469 à 1477, a été reproduite par une main inconnue et figure parmi les manuscrits de la Bibliothèque nationale, dans le fonds de Dupuy, n° 724, sous le titre de *Histoire de Charles, dernier duc de Bourgogne.* Le copiste s'est borné à changer les divisions adoptées par Pierre Le Prestre ; il a inséré des sommaires qui n'existaient pas dans l'original, mais en revanche, il a retranché tous les détails personnels à Pierre Le Prestre et qui auraient fait trop facilement reconnaître l'auteur. Le manuscrit d'Abbeville est donc le véritable original, celui que Pierre Le Prestre fit écrire sous ses yeux, celui qu'il feuilleta de ses mains débiles, affaiblies par l'âge et la maladie. Tout l'atteste, l'écriture du texte, les notes marginales et leurs signatures, ainsi que la provenance du livre, que l'on sait avoir été conservé dans la bibliothèque de Saint-Riquier, jusqu'au moment où la Révolution dispersa les livres, chassa les moines et renversa le monastère.

Maintenant que le mérite et la portée littéraire de l'œuvre de Pierre Le Prestre nous sont connus, il reste à dire ce que fut l'écrivain. Sa biographie, dont il fournit tous les éléments, forme une curieuse page des annales de notre commun pays, c'est une intéressante étude des mœurs de la société civile au xv^e^ siècle.

Le nom sous lequel notre chroniqueur fut connu, était bien le sien, celui qu'il avait reçu de son père ; l'on aurait pu croire en effet qu'il le devait à la profession qu'il avait embrassée. Il n'appartenait pas à une noble race, et de quelques vertus que dom Cotron et Jean de La Chapelle aient jugé à propos de le décorer, il est certain que Jean Le Prestre, père de notre abbé, n'était rien moins que gentilhomme. C'était tout simplement un paysan, qui habitait « ung villaige nommé la Vacquerie le Bouc, au diocèse d'Amiens, entre Boubers sur Cance et Auxy, en la conté d'Artois, assez près de Fortel et de Boflers. » Là naquit Pierre Le Prestre, le 22 février 1419, à midi. Il était le dernier des trois fils de Jean Le Prestre ; l'ainé, qui portait le même prénom que son père, Jean, avait alors douze ans, et Hugues, le

deuxième, était âgé de deux ans. De même que son frère Hugues, Pierre fut dès son enfance destiné au sacerdoce, et, en 1424, il reçut à Auxy la tonsure des mains de Jean d'Harcourt, évêque d'Amiens.

Pendant quatorze ans, Pierre ou Pierotin, comme on l'appelait familièrement, fut « aus escoles, » tant à Auxy qu'à Hesdin. Son père était mort, et Jean, son frère aîné, avait hérité de l'autorité paternelle. Soit qu'il eut découvert chez Pierre de précieuses facultés, soit qu'il se fût pris d'une tendre affection pour ce frère si jeune et dont il était le seul appui, il donna tous ses soins à son éducation et sut intéresser à lui le seigneur d'Auxy, dont il était « serviteur. » La protection de Jean, sire et ber d'Auxy, grand maître des arbalétriers, chevalier de la Toison-d'Or, et sénéchal de Ponthieu, n'était pas à dédaigner. Elle devait avoir la plus heureuse influence sur la destinée de Pierre. C'est à cette protection constante et qui ne se démentit jamais, que Pierre fut redevable de sa fortune, en même temps que des amertumes qui signalèrent les dernières années de sa vie. Le sire d'Auxy étant profondément dévoué aux ducs de Bourgogne, Pierre

fut entrainé dans ce courant d'idées, et, sans être un homme politique, il en vint, de même que son noble patron, à considérer le roi de France comme un étranger, et comme le plus constant ennemi des puissants ducs. Peut-être eut-il le loisir de s'en repentir dans son exil à Saint-Omer. Peut-être maudit-il la faiblesse de caractère qui l'avait empêché de se tracer un chemin dans le monde selon sa conscience, et de le suivre, en dépit des influences étrangères. — Ce fut le sire d'Auxy qui, le 15 janvier 1439, présenta lui-même son protégé à Hugues Cuillerel, abbé de Saint-Riquier, devant tout le chapitre assemblé, et lui demanda de l'admettre au nombre de ses religieux. Pierre fut, le jour même, revêtu de l'habit de l'ordre. Il avait vingt ans.

Fait « cénelier » et « caritier » de l'abaye en 1441, Pierre chanta sa première messe le 15 juin 1442, en présence de « monseigneur d'Auxy, son bon père, » de son frère et de ses amis. Nommé receveur en 1446, il n'exerça ces fonctions qu'une année et ne tarda pas à s'en dépouiller. L'ambition s'emparait de lui et il se connaissait un protecteur tout puissant. Pierre voulait sortir de cette abbaye où il eut été

destiné à végéter dans les emplois subalternes, et acquérir une supériorité morale sur ses collègues, de manière à se rendre indispensable pour les charges importantes qui viendraient à vaquer. Il résolut d'aller prendre à Paris ses grades en théologie. Le seigneur d'Auxi, son recours habituel, son « bon père, » comme il le qualifie encore trente ans après, dans un élan de reconnaissance qui honore le protecteur et le protégé, transmit à l'abbé Hugues Cuillerel l'expression du désir de Pierre; mais il rencontra chez lui une résistance à laquelle il n'était pas accoutumé : l'abbé « s'en excusoit à toute diligence; » en d'autres termes, il refusa net de laisser partir son receveur. Mais le sire d'Auxy ne s'embarrassait pas pour si peu, et ce fut alors au nom de Philippe-le-Bon que la demande fut renouvelée. Il n'était plus possible de refuser à qui pouvait ordonner. L'abbé accorda donc au mois d'octobre l'autorisation nécessaire, et il est permis de croire que ce ne fut pas précisément de bonne grâce. Pierre Le Prestre partit aussitôt pour Paris. Son « bon père » avait pourvu à tout. Pierre emportait des provisions de « commis solliciteur au Parlement et Chastelet de Paris de la conté de Ponthieu, »

aux appointements annuels de 32 livres parisis. Il ne devait ainsi être à charge à personne, et il avait l'indépendance, sans laquelle on ne peut arriver à rien.

Quatre ans s'écoulèrent : le 16 mai 1451, Pierre Le Prestre fut reçu bachelier en décret, après avoir été examiné par Jean de Courcelles, archidiacre de Paris et conseiller au Parlement. Moins d'un an après il recevait sa nomination aux fonctions de prévot de l'abbaye de Saint-Riquier, en remplacement de dom Nicole Bourdon, qui venait de mourir. Jean d'Auxy avait encore fait parler le duc Philippe, son maitre, et cette voix puissante avait été écoutée. Mais il parait cependant que le défunt n'avait pas été étranger au choix de son successeur. Pierre reconnait que dom Bourdon « luy fut vray père et amy et désiroit toujours que, après sa mort, son office revinst audit dampt Pierre. » L'abbé Hugues lui rendait enfin justice. En 1455, celui-ci était âgé de soixante-deux ans et avait quarante-deux ans d'exercice ; il aspirait après un repos qu'il avait bien gagné. Il s'en fut à Paris, mais non sans avoir délégué ses pouvoirs à Pierre, et lui avoir confié le gouvernement de l'abbaye,

en qualité de son vicaire-général. Chargé de toucher les revenus, Pierre en avait le libre emploi, à la charge de payer à l'abbé 300 écus d'or et 144 chapons par an. Bientôt après, en 1459, Hugues Cuillerel se démit entièrement de sa charge en échange d'une pension de 600 écus d'or, et Pierre fut nommé abbé de Saint-Riquier à sa place, reconnu en cette qualité le 1er octobre par Alain de Coëtivy, cardinal de Sainte-Praxède, légat du Saint-Siége, et installé solennellement le 1er novembre par Ferry de Beauvoir, évêque d'Amiens.

En attendant le retour de Baudin Roussel, de Jean de Saint-Riquier et de Jean Salmon, chanoines d'Abbeville, qui étaient allés solliciter ses bulles à Avignon, le nouvel abbé fut attaqué d'une « terrible maladie et fièvre continue. » Pierre n'avait pas envie de mourir, et il envoya chercher deux médecins, l'un à Amiens, l'autre à Hesdin et un apothicaire d'Abbeville, qui s'installèrent auprès de lui, le droguèrent d'importance et ne lui épargnèrent pas les « cristèles, » mais sans succès. Il fallut enfin avertir ses parents et ses amis que la science était impuissante à le sauver. Pierre fut abandonné des médecins et ce fut son sa-

lut. Du jour où la nature fut livrée à ses propres ressources, l'abbé entra en convalescence, et le 1er novembre, quoique très-faible encore, il officia en présence de l'évêque d'Amiens.

La reconnaissance était une des vertus de Pierre : on a pu s'en convaincre à propos du seigneur d'Auxi. Aussitôt qu'il fut abbé il se souvint des sacrifices faits par ses frères pour son éducation, et il confia à Jean le poste de bailli de l'abbaye et à Hugues celui de receveur, qu'il avait occupé pendant une année. Comme il avait vu la mort de près, un de ses premiers soins fut de faire restaurer entièrement la chapelle de la Vierge, dans l'église de Saint-Riquier, et d'y faire creuser le tombeau dans lequel il devait reposer un jour.

En 1463, Louis XI avait réussi à arracher à la faiblesse du duc de Bourgogne le rachat des villes de la Somme. Vers le 15 novembre il manda à Abbeville, auprès de lui, le clergé et la noblesse du pays pour lui prêter serment de fidélité. Mais l'acte verbal ne suffisait pas, il fallait qu'il fût constaté pour chacun par une double attestation écrite et délivrée à prix d'argent par la chancellerie royale ; une expé-

dition était destinée aux archives du Parlement, l'autre devait rester entre les mains du nouveau français. Comme il s'agissait d'une finance assez considérable, sans profit apparent, il se trouva des gens qui jugèrent à propos d'en faire économie. De ce nombre furent les abbés de Corbie et de Saint-Riquier, mais ils ne tardèrent pas à s'en repentir, et il « leur en cousta largement. » Dès que le Roi fut de retour en Touraine, ses secrétaires firent saisir le temporel des prélats récalcitrants, qui n'eurent d'autres ressources que d'envoyer chercher leurs lettres de serment à Bordeaux où se trouvait alors le greffier chargé de les délivrer.

Pendant que cette affaire était encore en suspens, le 6 décembre, Pierre était allé à Chevincourt, près de Compiègne, où son abbaye avait une cense et des vignes. Vers Noël, Louis XI était revenu inopinément en Ponthieu et avait visité l'abbaye de Saint-Riquier. Prévenu par un messager, l'abbé s'était hâté d'accourir, avec une telle précipitation, dit-il, qu'il ne fit pas moins de vingt-deux lieues à cheval d'une seule traite. Quand il arriva, le Roi était parti, mécontent de l'abbé, et l'on sait si Louis XI pardonnait et oubliait facile-

ment. On n'avait pas manqué de répéter autour de lui que cette absence était préméditée, que Pierre, serviteur de la maison de Bourgogne, n'avait pas voulu humilier son orgueil devant la majesté royale. La calomnie porta coup, et Pierre l'éprouva plus tard à ses dépens. Pour se consoler de cette mésaventure, il s'appliqua à restaurer son abbaye, que Hugues Cuillerel avait trop négligée. Il inaugura par le château de Drugy la série des reconstructions et des embellissements qui le firent classer par la suite au nombre des principaux bienfaiteurs de Saint-Riquier.

Le château de Drugy était une forteresse importante qui appartenait aux abbés de Saint-Riquier, et ceux-ci ne s'en montraient pas peu fiers. Il avait été construit en 1272, par l'abbé Gilles de Marchemont. Depuis ce temps, Drugy avait subi bien des vicissitudes qui avaient entièrement modifié son caractère primitif. Pris et repris plusieurs fois par les Anglo-Bourguignons et les Français, pendant la première moitié du XV^e^ siècle, il tombait presque en ruines, quand Pierre entreprit de le rétablir et de le mettre en état de recevoir une garnison. La quinzième note de la chronique est

consacrée au détail de ces réparations : On y trouve une description du château de Drugy, qui m'engage à la répéter ici. L'abbé y fit donc faire « des alées tout autour pour aler à couvert, et combler (couvrir) wit tourelles, estant esdittes à la suitte, et à chascune sa banière et banerole de plonc et de cuivre ; combler (couvrir) pareillement la grosse tour près de la grange qui paravant n'étoit pas comblée (couverte) ; et se avoit fait faire troiz montées de pierre pour monter au donjon où estoient les chambres dudit abbé, et les deulx aultres pour monter ès deulx autres tours avec une montée de bos pour monter en laditte grosse tour nouvellement comblée. » La forteresse, qui n'avait plus ni toits, ni escaliers, se composait d'un donjon, d'une grosse tour et de huit tourelles. Plusieurs des prédécesseurs de Pierre en avaient fait leur maison de plaisance, mais les temps étaient changés, et l'importance du château valait la peine que l'on songeât à l'utiliser pour la défense de l'abbaye. Tel fut aussi l'avis, mais à un autre point de vue, du Bègue de Tenremonde, receveur du roi en Ponthieu, qui, s'appuyant sur un ordre royal, s'empara de Drugy, y installa une gar-

nison, de l'artillerie, et se décora du titre de capitaine. Les remontrances ayant échoué, l'abbé fit déloger les gens du Bègue, garnit le château d'hommes de guerre et attaqua Tenremonde devant le Parlement de Paris. Mais, effrayé de sa propre audace, Pierre s'enfuit à Amiens, sous bonne escorte, et il y demeura près de quatre mois, chez Martin Mallingre, chanoine de la cathédrale. Un arrêt du Parlement, en 1466, lui donna gain de cause, mais le Bègue de Tenremonde ne représentait plus le roi dans le Ponthieu, qui avait fait retour au duc de Bourgogne.

La crainte que lui inspiraient les officiers et le gouvernement de Louis XI avait donc forcé Pierre Le Prestre à donner des gages d'attachement au parti bourguignon. C'est dans ce camp qu'étaient tous ses amis et ceux du seigneur d'Auxy, dont, bon gré mal gré, il fut obligé de partager la fortune. Ainsi, lorsqu'en 1477, Philippe de Crèvecœur et Antoine, bâtard d'Auxy, furent entrés dans Abbeville pour en garantir la possession à Charles-le-Téméraire, l'abbé les suivit et se logea dans l'hôtel de l'abbaye, où il donna même l'hospitalité au bâtard d'Auxy, à toute sa suite et à ses chevaux. Crèvecœur ayant décidé de désarmer les

habitants, fit crier par les rues : aux armes ! C'est à dire livrez vos armes ! Pierre, auquel le bâtard n'avait parlé de rien, en eut si peur qu'il ne se rétablit jamais complètement depuis, à ce qu'il prétendit. Mais la place ne tarda pas à devenir moins sûre, malgré cette mesure draconienne, et, le 1er février, Philippe de Crèvecœur, accompagné de l'abbé, vint coucher au château d'Auxy, où était sa femme, et, le lendemain, avec Mme d'Auxy et Jean Le Prestre, frère aîné de l'abbé, ils allèrent tous ensemble chercher un asile à Saint-Omer, où affluaient tous ceux qui redoutaient les vengeances de Louis XI. Pierre Le Prestre y retrouva notamment l'évêque d'Amiens, Ferry de Beauvoir. Ce fut même en dinant chez le prélat, le 15 mars, qu'il fut tout à coup attaqué de la goutte dans les genoux et dans les pieds, ce qui le condamna à deux mois d'immobilité te de cruelles souffrances.

Après un séjour de trois mois, Pierre et Mmes d'Auxy et des Querdes quittèrent Saint-Omer le 1er mai à la faveur des trèves, et retournèrent à Auxy. Pierre y logea cette fois dans la maison de son frère Jean. Peu de jours après, il rentrait à Abbeville; mais il trouva le logis de l'abbaye occupé par le ma-

réchal des Querdes, qui y séjourna pendant quinze mois, « avec tout son estat. » Pierre n'y avait plus que la disposition d'une seule chambre. Pendant ce temps, il était contraint d'offrir l'hospitalité à M^mes^ d'Auxy et des Querdes, dans le château de Drugy. Pierre ne pouvait même pas songer à retourner dans son abbaye, occupée depuis le mois d'octobre par un détachement d'Anglais, sous les ordres de sir Georges Grey. L'hiver fut très-rigoureux. Pour faire du feu, les soldats anglais abattirent tous les arbres de Saint-Riquier, enlevèrent les pièces de charpente préparées pour les constructions, démolirent, pour en avoir le bois, la laiterie et le four de l'abbaye, ainsi que quelques-unes des plus vieilles maisons du bourg; le tout servit à alimenter un immense foyer qui brûla pendant toute la mauvaise saison à l'échevinage où était leur quartier-général. C'est à ce foyer que furent rôtis tous les chats de la ville, dont les étrangers se montraient très-friands, et qu'ils préféraient, disaient-ils, aux lapins.

La garnison d'Abbeville, qui n'avait pas plus chaud, quoiqu'elle fût commandée par les amis politiques de Pierre, n'épargna pas davantage le temporel de l'abbaye. Chaque jour les gens

d'armes allaient couper les plus beaux arbres du bois de Saint-Riquier. Comme cette ressource ne leur suffisait pas, ils démolissaient les maisons des gens soupçonnés de favoriser le parti de Louis XI. Pierre n'estime pas à moins de 1700 les maisons qui furent abattues dans la ville et ses faubourgs. Peut-être y a-t-il de l'exagération dans ce chiffre, et l'on ne peut admettre qu'il en soit autrement, quoique Pierre eut été plutôt disposé à excuser qu'à accuser les Bourguignons, ses amis et ses protecteurs. Pourtant le pauvre abbé gémit d'une façon pitoyable sur le pillage de son beau bois, et il aurait moins souffert de voir ses amis périr de froid.

Dans les premiers jours d'avril 1472, Pierre Le Prestre fut à son abbaye constater par lui-même les dégats commis pendant sa longue absence et inspecter le troupeau confié à ses soins. Mais le troupeau avait pris l'habitude de se passer du pasteur et de se suffire à lui-même. Pierre avait horreur des combats, le bruit des armes l'épouvantait; une fausse alerte, vous l'avez vu, le rendait malade pour longtemps. Or, comme la guerre se rallumait en Ponthieu, il résolut de s'éloigner encore et de se rapprocher de l'Artois où il se trouvait plus en sûreté. Il alla, le 15 avril, chez son frère Jean, à Auxy,

mais il n'y resta qu'un mois. Le 15 juin, l'abbé, son frère et Mme d'Auxy se réfugièrent à Hesdin où ils s'établirent tous trois dans la maison de Jean Gargant. Bien leur en prit de ne pas avoir tardé plus longtemps, car, le 12 août, le maréchal de Lohéac, Sallazar et un détachement de troupes royales parurent devant le château d'Auxy qu'ils canonnèrent, mais sans succès, et qui fut vigoureusement défendu. Ils se vengèrent de leur échec en pillant et en incendiant le bourg qui n'était relevé de ses ruines que depuis huit ans à peine, et le 19 ils étaient en vue de Hesdin. Combien le pauvre abbé ne dut-il pas maudire alors sa malencontreuse idée d'être venu se renfermer dans une ville qu'à cause de sa force même tous les partis se disputaient! Quelles ne durent pas être ses terreurs pendant cette longue journée, en entendant le bruit de l'assaut livré à la fois, aux portes de Beaumont et de Saint-Georges, en voyant les flammes dévorer les faubourgs et s'allumer dans tous les villages, entre la Canche et l'Authie. Mais, cette fois encore, il en fut quitte pour la peur, et les Français, repoussés comme à Auxy, s'éloignèrent sans avoir pu remporter aucun avantage.

Ce mois d'août devait être funeste à notre abbé. Maltraité dans ses biens par les Français,

ce qui paraissait lui être le plus sensible, il n'avait pas, sous ce rapport, moins à se plaindre des Bourguignons. Charles-le-Téméraire avait mis dans Saint-Riquier une garnison commandée par le sire de Conty, Philippe Prévost, et Jean de Luxembourg, dit Bourlens. Malgré cela, le maréchal de Gueldres et ses gens vinrent s'établir dans l'église et dans l'abbaye, comme dans une forteresse, et ils n'en sortaient que pour molester le peuple et couper les moissons qu'ils emportaient dans de grands sacs. Emu des plaintes de ses religieux, Pierre Le Prestre écrivit au duc de Bourgogne pour supplier qu'il retirât le maréchal de l'abbaye. Charles envoya l'ordre demandé, mais le maréchal refusa d'y obéir et se maintint dans son poste jusqu'à l'automne, malgré que la peste, châtiment céleste, dit l'abbé, eut fait quelques ravages parmi ses soldats et que son neveu eut été au nombre des victimes.

Une trêve ayant été signée entre les belligérants, au mois d'octobre, et le duc Charles s'étant établi à Abbeville, dans le prieuré de Saint-Pierre, l'abbé se décida à quitter Hesdin et il voulut aller au Crotoy pour changer d'air, comme il le dit, et parce que son abbaye y avait des droits seigneuriaux. Il partit donc de Hesdin,

pendant la nuit du 1er au 2 novembre, dans un « chariot branlant, » c'est-à-dire dans une voiture suspendue, remplie de ses joyaux les plus précieux et de son argent, et avec une petite escorte qui n'était pas plus brave que lui. En arrivant à la forêt de Crécy, la caravane rencontra de nombreux détachements de gens de guerre. C'était les garnisons bourguignonnes d'Eu, de Saint-Valery et de quelques autres forteresses reprises par les troupes royales, qui regagnaient l'Artois. Pierre en fut « fort esmerveillié et espouvanté, » mais il poursuivit sa marche. Quand il atteignit Domvast, tous les habitants du village s'enfuyaient en criant : au bois! au bois! et s'enfonçaient dans les profondeurs de la forêt de Crécy. Pierre Le Prestre n'y put tenir davantage; il se fit hisser péniblement, à cause de sa goutte, sur sa haquenée, et « s'en ala au bos et habandonna son dit charriot et toutes ses gens qui estoient fort furnys de ses baghes et de sa vaisselle. » L'escorte ayant imité cette déroute, il ne resta personne pour veiller sur le chariot auprès duquel passèrent, sans y toucher, plus de trois cents hommes de guerre. Ils étaient pourtant dénués de tout et dans le plus pitoyable état de misère; mais l'abbé était intraitable quand il s'agissait

des biens de ce monde, et lorsqu'il eut retrouvé sa voiture intacte, sans qu'il y manquât un denier, il s'écria, dans son naïf et féroce égoïsme, que c'était « une grant grace que Dieu luy fist! » Le mot peint l'homme, et, avouons-le, le portrait n'est pas flatteur. Avare et poltron, tel était notre chroniqueur. Ce qu'il y eut de plus curieux dans l'affaire et ce qui justifie l'étrange désintéressement des soldats bourguignons, c'est qu'en voyant fuir les paysans ils s'imaginèrent que les Français arrivaient derrière eux, et ils se cachèrent à leur tour dans la forêt de Crécy où chacun eut le temps de se remettre.

Après cette chaude alerte, l'abbé jugea que l'air d'Abbeville, derrière d'épaisses murailles, serait plus favorable à sa santé que l'air du Crotoy, et il se fit conduire dans la maison de l'abbaye où il trouva nombreuse compagnie. Ce fut d'abord Philippe de Crèvecœur, qui n'y demeura que deux jours, puis deux chambellans du duc Charles, Philippe de Hornes, seigneur de Gasbecque, et Jean de Hornes, seigneur de Baussignies. Les Bourguignons ne se faisaient aucun scrupule de convertir en auberge la maison de Pierre Le Prestre. Les deux frères de Hornes y étaient encore quand, au mois de février, vinrent s'y installer à leur tour Josse de

Lalain, capitaine de cent lances, sa femme, et Mme de Beauvoir, sa belle-sœur. L'abbé, qui ne se plaint pas d'ordinaire, éclate enfin et déclare que ce lui fut une lourde charge, puisqu'il hébergea ces nouveaux hôtes jusqu'au printemps; mais il n'y pouvait que faire, et la guerre était le meilleur prétexte que l'on put trouver pour tondre de près le peuple et le clergé sans le faire trop crier. Après Josse de Lalain, ce fut le sire de Brimeu, capitaine de Nieuport, qui s'établit dans l'hôtel de l'abbaye. Il y fit encore moins de façons que ses devanciers : il s'empara des quatre chambres que l'abbé s'était réservées, dressa l'inventaire du mobilier, afin, disait-il, d'en rendre bon compte plus tard, fit attacher au-dessus de la porte l'écu de ses armes, et y vécut enfin comme chez lui. La mort seule de Charles-le-Téméraire eut le pouvoir de l'en faire sortir.

Cette fois, Pierre avait un motif plus sérieux encore pour éprouver les inconvénients d'un voisinage aussi mondain. Le 31 décembre précédent il avait été attaqué d'une si « aspre et merveilleuse maladie » que tout le monde le crut à sa dernière heure. Il se hâta en conséquence, sous l'inspiration intéressée de ses religieux, de faire ses dernières dispositions, et l'on peut

croire que l'abbaye ne se laissa pas oublier. Pierre fonda « un annuel » dans les églises des Chartreux et des Cordeliers d'Abbeville, puis il remit au prieur de son abbaye mille francs destinés à créer une rente pour la fondation d'une messe solennelle du Saint-Esprit à chanter le mercredi de chaque semaine dans la chapelle de la Vierge, pendant sa vie, et à convertir en messe de *Requiem* après sa mort. Mille autres francs furent comptés encore au prieur pour l'achat d'ornements ; le jour même, un religieux de l'abbaye partit pour Bruges afin d'y acheter les étoffes et les broderies avec lesquelles un ouvrier de Saint-Omer fit une quinzaine de chapes, chasubles et dalmatiques. Pendant ce temps Pierre revenait à la santé.

Avec les premiers beaux jours, l'abbé retourna à Saint-Riquier, et il y passa huit mois entiers. Cette dernière période, heureuse et calme de sa vie, fut consacrée à l'embellissement de son église et à des constructions pour lesquelles il avait un goût fort vif. De cette époque date la réparation des gros murs de l'église vers la porte Saint-Jean, des murs des grands jardins et du petit cloître vers la basse-cour. On commença aussi à édifier un hôtel pour servir de logement à ses successeurs, celui qu'il occupait étant in-

suffisant. Le nouvel édifice mesurait cent pieds de longueur : on y remarquait six cheminées de pierre richement sculptées et un grand degré de pierre qui donnait accès dans tous les appartements. La mort de son bienfaiteur, Jean, seigneur d'Auxy, arrivée le 15 août, vint le surprendre au milieu de ces occupations. Pierre lui donna de vifs regrets et fit de lui le plus bel éloge que l'on put faire alors d'un gentilhomme, en disant qu'il « fut le plus renommez chevalier qui fust en la maison de Bourgongne. » La reconnaissance est une vertu si rare qu'il faut en savoir gré à Pierre et qu'elle doit servir à effacer bien des faiblesses dont on aurait pu demander compte à sa mémoire.

Dès le début de l'année 1475, Pierre Le Prestre dut reprendre sa vie errante. Ses amis, dit-il, s'inquiétant pour sa sûreté, car la guerre recommençait, il gagna Auxy et de là Saint-Omer, où on le persuada d'acheter une maison auprès du Grand-Marché, ce qu'il fit le 24 mai. Il avait dit à son abbaye un éternel adieu. Au même moment Louis XI envahissait le Ponthieu, le vidame d'Amiens s'emparait de Saint-Riquier, livrait la ville au pillage pendant dix jours et se retirait en faisant dire dérisoirement aux habitants par un trompette, qu'il leur

rendrait tout, et qu'ils fussent bons et loyaux sujets du roi. Le lendemain même ceux-ci ouvraient leurs portes à Jean de Courteville et à quelques gentilshommes bourguignons. Un retour offensif des Français, quinze jours après, ayant amené l'évacuation de Saint-Riquier, les vengeances commencèrent. La ville fut livrée aux flammes, ainsi que l'abbaye : l'incendie n'épargna que l'Hôtel-Dieu, la maison de David Lessopier, et l'hôtel de Thiboutot, appartenant à Hugues de Hesdin. Le clocher de l'abbaye fut brûlé, de même qu'une partie des bâtiments conventuels, de même que le château de Drugy, celui de la Ferté et tous les villages dépendant de l'abbaye. Pierre Le Prestre ne se laissa pas décourager. Il ne restait rien de ses embellissements, il résolut de recommeneer sur de nouveaux frais, mais ce fut de Saint-Omer qu'il dirigea les travaux et qu'il leur donna l'impulsion. Pendant l'année 1476 on travailla sans relâche : les murs de l'église avaient été lézardés par le feu, on les refit : On refit le toit du clocher, et on y employa quatre-vingt mille ardoises apportées de Dordrecht dans deux navires : les boiseries et les stalles du chœur furent remplacées. Pierre traita avec un ouvrier de Bruges pour la fourniture de

quatre chandeliers de cuivre, pour un grand candélabre à six branches, destiné à être placé devant le grand autel, pour un aigle en cuivre; il acheta à Ypres une horloge pour le clocher : il fit sculpter un devant d'autel représentant la passion du Christ : il fit placer au-dessus de son tombeau une statue de la Vierge aux pieds de laquelle il s'était fait représenter : il donna seize chapes, quatre chasubles et deux tuniques de soie, brochées d'or, et parsemées de fleurs de lys et de roses : il fit repaver toute l'église en marbre noir et blanc de Tournay. La mort de Charles-le-Téméraire, en 1477, et le retour du Ponthieu entre les mains du Roi, arrêtèrent définitivement les travaux que l'on poursuivait avec activité. Pierre Le Prestre, absent de son abbaye et refugié sur un territoire ennemi, fut considéré par Louis XI comme déchu de sa dignité. Le Roi gratifia le cardinal de Vienne du temporel de l'abbaye, et celui-ci fit main basse sur le trésor et les insignes : il emporta tout ce qui pouvait être emporté.

Mais Pierre Le Prestre n'était pas encore arrivé au terme de ses épreuves. Pris en haine par les bourgeois de Saint-Omer, il fut contraint de chercher un asile dans l'abbaye de

Saint-Bertin. On lui donna une chambre qui avait jour sur les jardins du monastère. Il la fit richement décorer et en fit construire à côté une autre semblable : il les relia à l'église par un corridor pavé et couvert, afin de pouvoir se rendre aux offices à l'abri des injures du temps. Ce fut alors qu'il fit rédiger sa chronique et qu'il y ajouta, de sa propre main, les notes si curieuses qui m'ont fourni les principaux éléments de sa biographie. Les infirmités croissaient avec les années. Devenu incapable de veiller sur les intérêts de son abbaye, Pierre se décida à désigner Eustache Le Quieu pour son vicaire-général, le 4 février 1479. Deux mois après, il résigna en sa faveur sa dignité abbatiale, en se réservant un revenu viager de 500 écus d'or, de 20 muids de vin de Chevincourt et de 3 muids de froment. Cet arrangement fut confirmé par le pape Sixte IV.

Pierre en avait fini avec les choses de ce monde, et il ne s'occupe plus que de son salut. Il mourut à Saint-Bertin, le mercredi des cendres 1480. Malgré le désir qu'il en avait toujours exprimé, son corps ne reposa pas dans son abbaye, sous la tombe qu'il avait fait préparer dans la chapelle de la Vierge. Il fut inhumé dans l'abbaye de Saint-Bertin. Une double épi-

taphe y désignait le lieu où il avait enfin trouvé le repos : l'une était en latin et célébrait, en termes pompeux, les vertus du défunt. Je me contenterai de reproduire la deuxième, dont la modestie et la concision étaient le principal mérite :

Sous ce marbre terrestre
Pose Pierre Le Prestre
Abbé de Saint-Riquier.
Jésus le veuille mettre
En son glorieux estre
Et bien le colloquer.

LES

ADVENTURES DES CRONIQUES

DEPUIS LE TEMPS

MONSEIGNEUR SAINT LOUYS, ROY DE FRANCE

Sous ce titre, on trouve une chronologie très-abrégée des Rois de France, commençant à la captivité de Saint-Louis et finissant à l'année 1444. Dans cette liste divisée en courts alinéas, sans rubriques et très-pauvre de faits, il ne convient de relever que ce qui suit :

(1) En cest an mil IIII^{c}XVIII et XXII^{e} de février (2) in catedra sancti Petri, à heure de midy, fut né Pierotin Le Prestre, filz de Jehan, en ung villaige nommé La Vaquerie Le Bouc, au diocèse d'Amiens, entre Boubers sur Cance et Auxy, en la conté d'Artois, assez près de Fortel et de Boflers (3).

(4) En l'an mil IIII^{c}XXIV Pierotin Le Prestre eut tonsurs cléricale en la ville d'Auxi, au doyenné de

(1) C'est la première des notes marginales écrites de la main de Pierre le Prestre, (à en juger par la signature monogrammatique qui les suit) sur les marges de son manuscrit.

(2) 1419, n. st. — L'année commença le 26 avril.

(3) Canton d'Auxy-le-Château, arrondissement de Saint-Pol.

(4) Deuxième note autographe, écriture cursive, monogramme, écrite en marge du manuscrit.

Labroye et au diocèse d'Amiens, lendemain de la Jehan Baptiste, par R^d père en Dieu Mgr Jehan de Harcourt, évesque d'Amiens.

En l'an mil IIII^c XXXVII fu chier temps et famine et valut le sextier de bled, mesure d'Abbeville, dix francs, et si fu mortalité terrible.

Et ceste année (1), Talbot, ung capitaine anglais, vint bruller et mettre en proye Auxi, Labroye et plusieurs aultres villes, et fist ung horrible dommaige au pays, et si estoit pour lors le duc Philippe à Abbeville, et Madame la duchesse sa femme estoit à Hesdin, et se n'y pot remedier; et à ceste cause se vantoit ledit Tallebot qu'il avoit couchiet et dormi au mylieu dudit duc Philippe et de Maditte dame sa femme (2).

(3) En l'an mil IIII^c XXXVIII le jour saint Mor et XV^e jour de jenvier (4), Pierrotin Le Prestre, lequel avoit un frère nommé Jehan Le Prestre, serviteur de Monseigneur d'Auxi, qui avoit tenu ledit Pierrotin aux escoles depuis le trespas de son père jusques audit an, tant audit Auxi, Hesdinc, comme ailleurs, fu, par le moyen et à la requeste de Monseigneur d'Auxi, religieux et abitué en l'église de Monseigneur Saint-Riquier-lès-Ponthieu ; et le présenta mondit seigneur

(1) Ce fut en octobre 1437. Talbot, à la tête d'un millier de combattants, voulait faire lever le siége du Crotoy par les Bourguignons, et il y réussit, à la honte des chevaliers artésiens et picards.

(2) Le mot est piquant et parfaitement juste, Auxy, où Talbot séjourna, étant placé entre Abbeville et Hesdin. Talbot aurait même pu dire qu'il y avait dormi trois nuits entières.

(3) Troisième note marginale autographe de Pierre Le Prestre ; écriture cursive, monogramme.

(4) 1439, nouv. style, l'année commença le 5 avril.

d'Auxi en personne ledit jour en capitre à Révérend père en Dieu, Monseigneur Hugues, lors Abbé, natif de Bourgongnes de la ville de Poligny en Arbois (1), en la présence de tout le couvent ; et aveuc luy furent vestu ung nommé Hugues de Wignacourt, natif de Saint-Riquier et Johannet Warin, natif de Drugy, à présent prieur de Brédenay.

(2) En cest an mil IIII^{c}XLI, Pierrotin Le Prestre, religieux de Saint-Riquier, luy estant diacre, eut par Monseigneur son prélat l'office de cenelier de ladite église quil exerça environ chincq ans aveuc une autre office, qui luy fut baillié de par le couvent dicelle église, nommée cariterie ou caritier; et en l'an IIII^{c} XLII ledit Pierrotin en son age de XXIIII ans, chanta sa première messe le XV^{e} jour de juing ou monastère et église dont il estoit religieux, et y eut à sa ditte messe plusieurs notables gens, tant de ladite ville comme d'Auxi et d'ailleurs, à l'occasion de Monseigneur d'Auxi, son bon père, de son frère et d'autres ses amis : Dieux par sa grâce leur veuile rendre en sa gloire les biens et honneurs qu'ils lui firent.

En l'an mil IIII^{c}XLIII le duc Philippe et son armée allèrent à Luxembourg, laquelle fut prinse demblée et par eschiellement, et estoit le principal eschielleur ung

(1) Hugues Cuillerel, 53^{e} abbé de Saint-Riquier, institué par le pape Jean XXIII, en avril 1411, nomma de Paris, le 1er septembre 1412, des procureurs pour prendre possession en son nom. — Remplacé sur sa demande, le 1er octobre 1457, par Pierre Le Prestre, il mourut dans le château de Drugy, en 1462 et fut inhumé dans le chœur de l'église de l'abbaye, devant le grand autel.

(2) Quatrième note autographe de Pierre Le Prestre : même écriture ; monogramme.

nommé Jehan de Bersacles (1), natif de Saint-Riquier, et fu la ville pyllié et mise en l'obeyssance du duc qui encoire y est.

Item, depuis l'an mil IIII^{c} XLIV porra len voir les croniques plus au long en ce présent livre jusques à l'an LXXI (2) la où len porra trouver de notables fais et entreprises faittes tant par le Roy de France, le Roy d'Angleterre, comme par le duc Phelippe de Bourgongne et Charles, comte de Charrolois, son filz.

(1) La famille de Bersacles, originaire de Bersacles, qu'elle céda, en 1263, à l'abbaye de Saint-Riquier, était noble et portait *d'azur à trois molettes d'éperon d'or.* — Les chroniqueurs n'enregistrent pourtant que les noms de Robert de Persat et de Johann, un allemand, comme les deux principaux « eschielleurs. »

(2) Pierre Le Prestre conduit sa chronique, ainsi qu'on le verra, jusqu'à l'année 1477.

S'ENSIEUT UNE PETITE CRONIQUE DES FAIS TANT DE FRANCE, D'ANGLETERRE, COMME DE MONSEIGNEUR LE DUC PHELIPPE DE BOURGONGNE ET CHARLES, CONTE DE CHARROLOIZ, SON FILZ, ET PAR CONSÉQUENT AUSSI DUC DE BOURGONGNE ET DAILLEURS, COMMENCHANT A LAN MIL IIII^{c} XLIV JUSQUES A LAN MIL IIII^{c} LXXI (1).

CHAPITRE I

1444. — Et parle tout premièrement du voiaige que le daulphin de Vienne, filz du Roy Charles VII^{e} de ce nom, fist en Allemaignes, puis parle daulcunes aultres besongnes comme il apperra.

CHAPITRE III

1446. — Comment le duc de Bretaigne fist prendre Messire Gilles, son frère, et comment ceulx de Jennes envoièrent leur ambassade devers le Roy de France pour le faire leur seigneur, et quoy adonques il en advint.

(2) En cest an mil IIII^{c} XLVI, le nuit du XIII^{e}, et nuit des Roys (3) dompt Pierre le Prestre delesa loffice

(1) C'est ici que commence en réalité la chronique de Pierre Le Prestre, ou plutôt la compilation qu'il fit faire des divers chroniqueurs de son temps, ainsi qu'il le déclare dans la 10^{e} de ses notes marginales autographes.

(2) Cinquième note marginale autographe de Pierre Le Prestre : monogramme.

(3) L'année commença le 18 avril.

de Cenelier et fut fait de par Monseigneur Hugues, Abbé de l'église de Saint-Riquier, son prélat, recepveur de laditte église quil exerça ung an seulement aveuc loffice de caritier quil avoit de par le couvent; desquelz offices il rendit bon compte et le relica.

CHAPITRE IV

1447. — Comment le Roy de France, après le treppas du Pappe Eugène fist tenir ung grant conseil à Lyon sur le Rosne, où vindrent pluseurs ambassadeurs tant d'Allemagne comme d'Angleterre et d'ailleurs pour mettre léglise à unyon et oster les scysmes qui lors y estoient.

(1) En cest an mil IIII[c] XLVII, ou moys d'octobre (2), dompt Pierre Le Prestre, religieux de l'Eglise de Saint-Riquier, obtint de son prélat licence de aler estudier à Paris, à la requeste de très hault et puissant prince monseigneur le duc Phelippe de Bourgongne qui en requist instamment audit Abbé lequel s'en excusoit à toute diligence, et aussi par le pourchas et ayde de monseigneur d'Auxi son bon père, et de maistre Jehan Le Prestre, frère dudit dompt Pierre, serviteur de mondit seigneur d'Auxi; Et tost après fust ledit dompt Pierre commis soliciteur en Parlement et Chastelet de la compté de Ponthieu par ledit duc Phelippe aux gages de trente deux livres parisis par an, et si estoit ledit dompt Pierre escolier de mondit seigneur d'Auxi.

(1) Sixième note autographe marginale de Pierre Le Prestre : monogramme.

(2) L'année commença le 9 avril.

CHAPITRE XXXIV

1451. — Comment le seigneur d'Orval rua jus ceulx de Bourdeaulx et comment le duc Pierre de Bretaigne vint faire hommeige au roy; puis dist comment le duc de Bourgongne voult en Flandre mettre impesicion.

(1) L'an mil IIII°LI, le XXIV^e^ jour de may dampt Pierre Le Prestre, religieux de l'église de Saint-Riquier fu fait baceler en décret à Paris après qu'il y eust estudiet quatre ans; et fust son docteur monseigneur maistre Jehan de Corceles, archidiacre de Paris et chanoine et seigneur au Parlement.

CHAPITRE XXXVIII

1452. — Comment les Gantoys assiégèrent Audenarde; comment le duc de Bourgogne ordonna son armée contre les Gantoys, et comment les Picars conquirent le Pont d'Espierre sur iceulx Gantoys et en occirent pluseurs.

(2) En cest an mil IIII° LII Dampt Pierre Le Prestre, religieux de Saint-Riquier et baceler à Paris fut, à layde et requeste de très hault et très puissant prince Monseigneur le duc Phelippe de Bourgongne, et au pourchas de Monseigneur d'Auxi, son bon père, et de maistre Jehan, frère dudit dampt Pierre, lequel résidoit pour lors à Paris et ne scavoit riens de la mort

(1) Septième note autographe marginale de Pierre Le Prestre : monogramme.

(2) Huitième note autographe marginale de Pierre Le Prestre : monogramme.

Dampt Nicole Bourdon, lors prévost de laditte église, constitué prévost d'icelle église environ la Toussaint. Ledit Bourdon, natif de Normandie la basse près assez du mont Saint-Michiel, fut en son temps ung des notables religieux de l'ordre Saint-Benoist, bon chantre entre tous aultres, et avoit esté en sa jonesse en la court de plusieurs princes à gages en leurs chappelles, et mesmes à la chappelle du Pape un espace. Il acquist, luy estant prévost de laditte église, les fiefs nommez de Polehoy que messire Robinet de Licques, chevalier (1) avoit vendu au seigneur de Thannay (2), lesquelz furent par bourse retenues, et en paia ledit Bourdon mieulx de wit cens librez parisis, et valent bien LX libres de rente amortie; lesdits fiefs séant à Noyères en la Cauché (3) et à lenviron. Il fist plusieurs biens à l'église de Saint-Riquier et entre les aultres il fist tant qu'il y eut enfans vestus qui avoient esté à lescole de musique jusques au nombre quatre ou de chincq, entre lesquelz ledit Dampt Pierre estoit lun; et par ce moyen esleva en laditte église en matière dune chappelle, et pour ce qu'il avoit infinie devocion à la vierge Marie et que en ladite église y a une chappelle ou tous les jours au monde à leur de VII heures, soit yver ou esté, lon dit une messe haute

(1) Il appartenait à cette ancienne famille de Licques, établie à Abbeville au xv[e] siècle, et éteinte dans la personne d'André-Marie, comte de Licques, mort à Paris le 28 septembre 1765, âgé de trente-cinq ans.

(2) Antoine de Wissocq, seigneur de Tannay, et de La Haye, chevalier, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne, bailli et capitaine d'Aire et d'Alost.

(3) Noyelles-en-Chaussée, canton de Crécy-en-Ponthieu.

là où tout le couvent est tenu d'estre, à laquelle messe jamais ne faloit (1) s'il n'estoit hors ou empeschié nécessairement ou malade; laquelle messe, aux dimences et toutes les festes de lan, il faisoit chanter par tenor et contre tenor et haultes voix, la plus solempnellement qu'il estoit possible; et luy mesmes faisoit la tenor, car il avoit la plus belle voix de tenor que len eut sceu trouver en place, et si scavoit et avoit lart de musique sy en commandement que nul ne luy en scavoit riens amander. Pareillement, faisoit dire aux dimences et festes la grant messe de laditte église qui se dit entre IX et X heures. Il avoit aprins sa première messe à Monseigneur l'abbé Hugues Cuillerier; lequel abbé avoit esté, devant qu'il fust abbé, prieur de Minars de lordre Saint Benoist, et puis prieur de Saint Julien dedans Paris, et puis prieur de Saint Vigor de Bayeux en Normandie, et depuis abbé de laditte église; et ledit prévost estoit religieux dudit prioré de Saint-Vigor, et l'amena mondit seigneur aveuc luy à laditte église. Dieux par sa grâce luy veuille pardonner ses deffaults! Il fu vrai père et amy audit dampt Pierre Le Prestre tant qu'il vesquit, et désiroit toujours que après sa mort son office venist audit dampt Pierre Le Prestre, comme elle fist : ledit abbé, son prélat, trouva après sa mort, outre lesditz fiefz, grant argent et plusieurs biens meubles aveuc plusieurs debtes qui lui estoient deues de son vivant. Parcat sibi deus!

(1) Ne manquait d'assister.

CHAPITRE LVI

1453. — Comment le Roy Charles de France, VII[e] de ce nom conquist la seconde fois la cité de Bourdeaulx et tout le pays de Bourdelois, et paravant avoit conquiz Normandie et par tant mist tout son royaume en son obeissance; et de la mort du seigneur de Talboth.

Le chapitre se termine par la déclaration suivante :

Icy convient advertir que dicy en avant je parlerai de plusieurs et diverses choses advenues ou royaume de France et ailleurs, depuis lan LIII que le Roy de France remist en son obéissance tout le pays de Bourdelois, et auquel aussi le duc Phelipppe de Bourgongne remist à son obéissance ceulx de Gand (1); voire toutesvoies celles qui sont venues à ma congnoissance, tant par ceux qui en ont escript devant moy, comme par relations de gens dignes de foy et de créance.

CHAPITRE LXVIII

1488. — Comment le conte de Clermont et le seigneur de Loheac, mareschal de France et pluseurs aultres capitaines prindrent et myrent en lobeissance et main du Roy la conté d'Armignach et de Rouergue, et mirent l'archevesque Daulz en possession.

(2) En cest an mil IIII[e] cinquante chincq, Révérend Père en Dieu monseigneur Hugues, abbé de l'église Saint-Ricquier, bailla le gouvernement de son église,

(1) La guerre avec les Gantois fut terminée par la bataille de Gavre, livrée le 23 juillet 1453, six jours après que le combat de Castillon et la mort de lord Talbot, le 17 juillet, eurent rendu la Guyenne à la France.

(2) Neuvième note autographe et marginale de P. Le Prestre : signature monogrammatique.

à cause de son ancienneté, lequel avoit pour lors LXXII ans passez, à Dampt Pierre Le Prestre, religieux et prévost de laditte église, pour le gouverner jusques à l'espace de quatre ans; et s'en ala ledit abbé demourer à Paris, lequel sestoit tenu oudit lieu le plus de son temps; lequel abbé avoit été promu à laditte église abbatiale dès lan mil IIII^c^ et XIII, et lui en rendoit ledit prévost chacun moys ou commencement dudit moys trente escus d'or et de poids avec une XII^e^ de chapons tous les moys, portez en la ville de Paris escus et chapons aux despens dudit prévost; et sy estoit tenu ledit prévost entretenir les religieux et couvent bien et hounourablement comme ils avoient accoustumés; aveuc estoit tenu payer tous les cerges foncières, gages d'officiers et aultres cerges; et du surplus de la valeur que ladite église valoit, ledit prévost le debvoit mettre et emploier en réparations de ladite église et maisons dicelle, au plus nécessaire et en rendre compte et relica à mondit seigneur ou ses commis, ce qu'il fist léalment par les comptes qui en furent fais; mais ledit prevost neut le gouvernement que jusques à lan LVII, à cause que mondit seigneur lui bailla ladite église à pension comme il sera dit ci-après en son lieu audit an LVII.

CHAPITRE LXXVII

1487. — Comment religieuse personne Pierre surnommé Le Prestre fut promu abbé à l'abbeye monseigneur Saint-Riquier lez Ponthieu.

(1) L'on peut voir es autres années précédentes, en

(1) Dixième note autographe et marginale de P. Le Prestre : signature monogrammatique.

cest present libre, escript de la main dudit dampt Pierre, comment il est venu à ladite abbaye et comment monseigneur Hugues, son prélat, luy bailla le gouvernement de laditte église en lan cincquante chincq ; et pour ce qu'il estoit professe de bailler sadite église en pension, il ama mieulx la bailler audit dampt Pierre moiennant six cens escus d'or, et depuis que ledit dampt Pierre en payoit chacun an cest asscavoir cinquante escus d'or au commencement et au premier jour de chascun mois ; et furent envoiez pour passer ladite procuration en Avignon a tout pouvoir et exécution ung gentilhomme nommé Baudin Roussel, maistre Jehan de Saint-Riquier, procureur en la consignation à Paris, et maistre Salmon, chanoine d'Abbeville, devers ledit cardinal Calixte, légat et ayant pouvoir de ce faire ; et fust en un mesmes jour passée pareille procuration de l'abbaye de Saint Marc de Soixons, lesquels messagers alèrent et vindrent.

Ledit an mil IIII^{c}LVII, le premier jour d'octobre (1), vénérable et religieuse personne Pierre Le Prestre, religieux professe en l'église de monseigneur Saint-Riquier-lez-Ponthieu, natif du villaige nommé Vacquerie Le Boucz entre Bouberch sur Canche et Auxy, fut pronuncié et promeu abbé en laditte église et abeye de Saint-Riquier par le cardinal de Saint-Praxède nommé Alain, légat de nostre Saint Père le Pape Calixte (2), en la tierce année du siége dudit Pape et a

(1) L'année commença le 17 avril.

(2) Alain de Coëtivy, né en 1407, évêque de Dol, de Cornouailles et d'Avignon, créé cardinal du titre de Sainte-Praxède en 1449, légat en France et en Bretagne, mourut à Rome le 22 juillet 1474 et fut enterré à Sainte-Praxède.

la Toussaint ensieuvant lédit abbé rechupt la bénédiction et possession de laditte église par révérend père en Dieu monseigneur Ferry de Beauvoir, évesque d'Amiens (1) ; et avoit esté ledit abbé vestu en laditte église en lan mil IIIIc XXXVIII, le jour Saint Mor, XVe jour de janvier.

Item lan mil IIIIc LXXVII, ledit seigneur et abbé estant en la ville de Saint-Aumer absent de son abbeye et totalement exempt des prouffits de sondit bénéfice pour l'impétueuse guerre qui lors estoit oudit pays et ailleurs, fist contrepscrire ce présent cronique et aultres livres pour passer le temps qui lors estoit bien divers.

En cest an mil IIIIc LVII et le XVIIe jour d'octobre, el nuit Saint Luc, ledit dampt Pierre, prevost de l'église Saint-Riquier et aiant aussi le gouvernement d'icelle à cause que ses gens et messagers nestoient aincores revenus d'Avignon ne il ne scavoit se ils avoient besoigniet, chut en une terrible maladie et fièvre continue, laquelle maladie lui dura plus de trois mois et si continuens qu'il neust médecin qui y peust ne sceut mettre remède ; et si envoia ledit prevost quérir à Amiens ung notable docteur en médecine nommé maistre Jacques de Lescarre, ung à Hesdin, docteur aussy, nommé maistre Jehan Renouart, ung audit Abbeville nommé maistre Jehan de La Place, licencié en médecine et ung apothicaire audit Abbeville nommé Jehan de Haudrecies : lesquelz furent longtemps en l'église dudit Saint-Riquier, puis les uns, puis les

(1) Ce prélat était fils de Jean de Beauvoir, et de Marie de Mailly, et neveu par conséquent de Jean de Mailly, évêque et comte de Noyon. Elu par le chapitre d'Amiens, le 14 janvier 1457, il mourut le 28 février 1473.

aultres, depuis qu'ilz eurent convenu commandement ensemble, lesquelz ne scavoient trouver manières ne remède nul audit prevost, car en tout le temps il ne povoit avoir chambre senon par cristeles qui ainsi guères ne luy faisoient ; et si ne povoit riens prendre que incontinent ne le rendist par la bouche, et tant que finablement lesdits médecins dirent à ses frères et amis quilz ny sçavoient remède et le abandonnèrent. Mais par la grace de nostre Seigneur qui tout peut, ledit prevost, après celle douleur, revint petit à petit en santé, et au jour de sa bénédiction, qui fu environ la Toussains, petit après l'on le mena à très grant difficulté à l'église non obstant nestoit-il point ainsi en la grant maladie quil eust depuis, et lui esvanua et faillit le cueur en disant la messe pour monseigneur l'évesque d'Amiens en l'église parociale dudit Saint-Riquier au dehors de la ville, là où il avoit falu mener à cause que ladite église est exempte dudit évexque et subjecte immédiatement au saint Siége apostolique ; et à cette cause les religieux, abbé et couvent de ce lieu ne lessent jamais entrer nulz évesque d'Amiens en ladite église, la messe chanter, ce qui faisoit trouver manière de le ramener en son église et sa promotion. Il donna son office de prevost à ung sien religieux nommé dampt Jacques de Haudrecies, fils de Jehan, natif d'Abbeville ; et sy lui donna la prévosté d'Estameauville, séant en Normendie prez de Honfleu, appartenant à laditte église et avec le fist pryeur de son église et son vicaire, car ledit abbé avoit fort aimé le père dudit de Haudrecies en son temps ; et estoit ledit prevost licencié-en-droit, cest asscavoir ledit de Haudrecies que ledit abbé aimoit fort.

(1) En cest an LVII ou mois de mars que ledit Pierre nommé abbé estant ung petit revenu en santé, il fist venir son frère maistre Jehan Le Prebstre, lequel estoit plus agié bien de XII ans ; aveuc avoit ledit abbé ung aultre frère nommé Hue Le Prestre, plus agié de II ans ou environ dudit abbé qui estoit le plus jeune de ses frères ; et avoit ung petit devant donné à son dit frère Hue, qui estoit ung bon et leal homme comme len a peu veoir par son gouvernement, le balliage de ladite église qui est un notable office et à bons gages ordinaires. Lesquels furent assemblez aveuc ledit abbé et tous les religieux et aultres consel de l'église pour scavoir comment lon porroit gouverner et remettre sus l'église et les maisons dicelle qui estoient fort à ruine, car l'abbé Hugues, son prédécesseur, ny avoit fait en son temps comme peu ou néent ouvrer. Et fut illec ordonné de faire ung estat pour scavoir au vray combien il faloit pour la gouvernance du couvent et pour reparer les vestiaires et aultres nécessitez, combien faloit pareillement pour lentretenement dudit nouvel abbé avec la cerge quil avoit de ses pensionnaires qui estoit de six cens escus d'or, combien il faloit pour les cerges fonciers deues par ladite église, combien il faloit tous les ans pour les gages des officiers et aultres cerges. affin d'avoir avis combien lon porroit emploier en reparacion ; et pour ce que du temps dudit abbé Hugues qui avoit audit jour esté abbé de ladite église bien quarante six ans passés navoient esté renduz aulcun comptes verifiez ny au couvent ny a aultre, fut ordonné principalement dans cy an seraient renduz

(1) Onzième note autographe et marginale de P. Le Prestre : signature monogrammatique.

comptes verifiez de tous les revenuz de laditte église en la présence de l'abbé et du couvent aveuc de tels commys que ledit abbé y vouldroit commettre ; et fut ordonné officiers nouveaulz et principalement pour ce que ledit Hue Le Prestre estoit fort instruit en recepte et qu'il avoit esté longtemps receveur d'Auxi, une grosse revenue là où il sestoit hounourablement gouverné, il fust ordonné lors par ledit abbé et son couvent recepveur de ladite église pour le exercer aveuc le balliage; et à la saison qui estoit pour ouvrer, ledit mars, mondit seigneur prent la charge de mener les ouvrages, lequel fist cette année paver toute l'église de grans carrels de Hollande, fist recouvrer de heulles (1) et de plonc au plus nécessaire de laditte église aveuc aultres ouvrages qui fourneroient de jour en jour ; commencha aussi à faire et réédifier le chastel de Drugy qui estoit fort à ruines. Dieux par sa grace luy doinst force de entretenir de mieux en mieux.

CHAPITRE LXXXII

1458. — Cy parle de la mort du roy d'Aragon et des signes qui lors advindrent, et comment son bastard Ferrand fut roy de Napples après luy; puis parle du pape Pius et de pluseurs aultres choses qui lors advindrent comme de la mort du duc de Brethâigne et de lembassade de Grèce qui vint au duc Phelippe de Bourgongne.

En la saison de l'esté de celle année le temps fust tant secq qu'il ne plut comme néent depuys le moys d'apvril jusque ou my octobre ; il nestoit a dont mémoire davoir veue un plus sec esté, et furent les vins moult bons celle année et les blez a bas pris, mais ce

(1) De tuiles.

non obstant et la beauté du temps la pestilence courut en aulcuns lieux moult terrible, cest à scavoïr à Paris, à Abbeville et en plusieurs aultres lieux et bonnes villes.

CHAPITRE LXXXV

1460. — Cy dist comment Edouard, conte de la Marche, filz ainsné du duc d'Yorch, desconfit en bataille la Royne d'Angleterre et fu Roy par layde de ceulz de Londres; et comment la Royne sen ala alier aux Escoçois pour avoir leur ayde.

(1) En cest an mil IIII^{c} LX, l'abbé Pierre fist faire le sépulcre qui est en la chappelle Nostre-Dame tallier et paindre et la place là où ledit sépulcre est posé ; il fist faire pareillement loratoire en ladite chappelle et soubz icelle oratoire fist faire sa fosse pour le mettre quand il définira de cest siècle. Il fist pareillement paindre les miraclez de Nostre-Dame qui sont en la voute haut, et tost après fist faire les chayeles de laditte chappelle Nostre-Dame; fist faire la table d'autel qui est en laditte chappelle et environ V ou VI ans après le fist paindre comme elle est de présent; lesquelz ouvraiges qui sont bien somptueux coustèrent grans deniers.

CHAPITRE XCI

Cy parle du partement du Roy et du duc de Bourgongne de la ville de Paris et du congiet quilz prindrent lun à lautre; puis parle de pluseurs choses qui lors advindrent en divers lieux.

En cest année fu le esté moult beau et moult secq, et furent les vins bons et les bledz aussi, et furent les

(1) Douzième note autographe et marginale de P. Le Prestre : signature monogrammatique.

bledz à bon marchiet et à après aoust regnèrent fievres et chaulde maladies en plusieurs lieux sans mortalité, mais elles tenoient les gens longuement.

Environ la Saint-Remy oudit an, que les gabelles et exactions se baillent à ferme parmy le royaume à cry et à renchier (1), advint en la ville de Rains (2) que le commun de la ville sesmut contre ceulx qui les avoient miz a pris et en tuèrent aulcuns, puis prindrent leurs livres ou leurs marchiez estoient escripts et les ardirent en plaine rue ; dont quant le roy en fut avertiz il y envoia une grant quantité de gens de guerre, habillez comme marchans ou laboureurs, qui entrèrent en la ville par diverses portes, cy deux cy trois, par si bonne manière qu'ilz se trouvèrent en très grant nombre et comme les plus fors, et puis incontinent vindrent aultres gens de guerre tout plainement entrer en la ville, desquelz estoit chief le seigneur de Mouy (3), et prindrent de IIII XX à cent personnes des plus coulpables de ceste esmeute et les firent décapiter, et par tant les aultres se tindrent à pais et ne ausèrent plus contredire à la voulenté du Roy.

En cest an aussy le XI[e] jour doctobre fut presque toute arse l'église et la ville d'Encre en moins de demye heure, qui fut une grant perte pour les poure gens de icelle ville (4).

(1) C'est-à-dire aux enchères et à la criée.

(2) Reims.

(3) Louis de Soyecourt, chevalier, seigneur de Mouy et d'Escuvilly, conseiller et chambellan du roi, capitaine de Beauvais et de Compiègne, bailli de Vermandois. Il mourut en 1469.

(4) Ancre, aujourd'hui Albert, chef-lieu de canton, département de la Somme.

CHAPITRE XCIV

1462. — Cy reprend comment le Roy Charles de France VII[e] de ce nom, aprez son trespassement fut aportez à Paris et de Paris à Saint-Denis, là où son service fut fait moult noblement, ouquel service furent pluseurs evesques, abbez et aultres.

(1) En cest an mil IIII[c] LXII monseigneur Hugues, pensionnaire de l'église de Saint-Riquier fina de vie par mort ou chastel de Drugy près Saint-Riquier appartenant à ladite église, et fut porté honnourablement en terre par l'abbé Pierre et tout le couvent, et fut mis au cœur devant le grand hostel ou milieu : lequel abbé avoit esté cinquante ans ou environ que abbé que pensionnaire dicelle église. Dieux par son fait plaise lui faire pardon à l'ame !

CHAPITRE C

1463. - Cy dist comment le Roy racheta du duc de Bourgongne les terres engaigiées sur la rivière de Somme, et comment il ala veir le duc à Hesdin; puis parle d'aulcunes aultres choses.

(2) En cest an mil IIII[c] LXIII, environ XV jours en novembre après que le Roy eust remboursé les pays engagiés (3), luy estant à Abbeville manda tous les prélas

(1) Treizième note autographe et marginale de P. Le Prestre : signature monogrammatique.

(2) Quatorzième note autographe et marginale de P. Le Prestre : signature monogrammatique.

(3) Le paiement fut fait en deux fois, le 12 septembre et le 8 octobre 1463. Pierre le Prestre est donc parfaitement d'accord avec Thomas Basin (liv. I, ch. 24) sur l'époque de la première visite du roi en Ponthieu. Les échevins d'Abbeville s'étaient réunis le 21 septembre précédent pour aviser à la réception à faire au roi. *(Regist. aux délibérations).*

dudit pays avec tous les chevaliers et nobles hommes et illec leur fist faire serment de fidélité et en prendre et lever lettres dont il faloit envoier unes au Parlement et les aultres retenir vers luy, qui coustoient largement à lever; et pour ce que aulcuns disoient que nestoit besoing de prendre lettres, l'abbé de Corbye, l'abbé de Saint-Ricquier et aulcuns autres nen prindrent nules à ceste foys, mais il leur cousta largement, car les secrétaires attendirent que le Roy fut retourné en Touraine, et lors ilz envoièrent mettre le temporel de toutes icelles églises en la main du Roy, et falut hastivement envoier audit pays pour avoir lettres du chancelier, et pour ce que le secrétaire estoit à Bordeaux il falut que le messagier de Saint-Riquier alast audit lieu; et ledit serment passé là ou tous les évesques et abbez desdits pays furent plus de trois sepmaines qu'ilz ne povoient estre dispensés pour les aultres affaires du Roy, l'abbé Pierre se partist le VI[e] jour de décembre et s'en ala à Cévincourt, près Compiègne (1) là où il faisoit réparer une cense appartenante à ladite église qui estoit comme désolée, laquelle cousta grant argent; mais luy estant illec le Roy vint à Saint-Ricquier, assez près de Noel, et pour ce que aulcuns hanvieux maintenoient que ledit abbé sen estoit parti d'effroy pour le Roy, len le renvoia quérir hastivement, et incontinent à toute diligence vint tant qu'il cevaucha en ung jour XXII lyeues, et lendemain vint à la porte ouvrir oudit Saint-Riquier, mais il trouva le Roy parti.

(1) Chevincourt, canton de Ribécourt, arrondissement et à 15 kilomètres de Compiègne.

CHAPITRE CXII

1465. — Comment le conte de Charrolois print congiet du duc de Bourgongne, son père, pour tyrer en France a toute son armée et grande artillerie, et comment il passa la rivière de Somme et mist en son obeyssance Nelle, Roye et Mondidier, puis ala assieger Beaulieu et passer la rivière d'Oise.

(1) En cest an mil IIII^{c}LXV (2) le conte de Charrolois estant en son voiage l'abbé de Saint-Riquier estoit ou chastel de Drugy, lequel il avait faict réparer honnourablement de machonnerie et carpenterie, et avoit fait faire alées tout autour, pour aler à couvert et combler (3) wit toureles estans esdittes à la suite, et à chascune sa banière et banerole de plonc et de cuivre; combler pareillement la grosse tour près de la grange qui paravant n'estoit pas comblée, et se avoit fait faire trois montées de pierre (4) l'une pour monter au donjon ou estoient les chambres dudit abbé, et les deux autres pour monter ès deux aultres tours, avec une montée de bos pour monter en laditte grosse tour nouvelement comblée; avoit fait faire un puch dans la cour bien comblé et richement; et sy avoit fait ledit abbé lambrousier bien richement toutes les dittes chambres et tours, qui avoit cousté grant argent; par quoy quant la guerre commença sourdit grant cla-

(1) Quinzième note autographe et marginale de P. Le Prestre : signature monogrammatique.

(2) L'année commença le 14 avril.

(3) C'est-à-dire faire les combles, couvrir.

(4) C'est-à-dire des escaliers de pierre et de bois, ce qui prouve à quel état de délabrement était réduite cette forteresse dont la note de Pierre Le Prestre donne une si complète description.

meur et furent contrains ledit abbé et couvent y mettre gens de guerre à leurs despens, ce qu'ilz firent ; et sy faloit incessamment et depuis la guerre commencée qu'ilz eussent tous les jours wit hommes au guet en la ville de Saint-Riquier à leurs despens, trois de jour, qui estoit ung à chacune porte, et chinc de la nuit, ou paier au capitaine pour chascun jour VI sols parisis pour faire faire ledit guet ; et avoient ceulx de la ville obtenu ce en parlement dès lan mil IIII^{c} et XVI, cest appointe en cas de évènement pareil jusques à ce que le procès qui en estoit ou dit parlement fut décidé que ainsy y est ; et aussi, pour gréver plus l'eglise, ung nommé le Bègue de Tenremonde (1), recepveur de Ponthieu, obtint mandement du Roy pour entrer à main armée ou dit chastel de Drugy aux despens de l'église et pour faire fournir ledit Chastel d'artillerie, ce que ledit abbé ne couvent neussent sceu faire ainsi nulement ; pourquoy après plusieurs remonstrances faittes audit Besgue ausquellez il ne voult oncques acquiescer, ledit abbé et couvent boutèrent gens de guerre oudit chastel, et puis apelèrent en parlement dudit Besgue et de son mandement ; et monta la chose en si grant flamme que ledit abbé fut constraint de se faire mener à Amiens à force de gens de guerre, là où il fut plus de quatre moys, et tant que ledit conte de Charrolois reut la possession des pays engagiez ; et se tenoit ledit abbé à l'hostel maistre Martin Malingre, chanoine d'Amiens, luy et ses gens, qui estoit infirme porte par la dite église.

(1) La famille de Tenremonde était une des plus anciennes de Flandres. Ses membres étaient les serviteurs zélés des ducs de Bourgogne.

CHAPITRE CXXVII

1466. — Cy dist comment après la destruction de Dynant le duc se disposa d'entrer ou pays de Liège a toute son armée, et des villes qui se rendirent à luy; puis dist comment la paix y fut trouvée pour celle fois.

(1) En cest an mil IIII^{c} LXVI sen alla l'abbé Pierre de Saint-Riquier contre le Besgue de Tenremonde duquel il avoit été appelé au Parlement à Paris touchant la capitainerie du chastel de Drugy que ledit Besgue vouloit maintenir par mandement du Roy estre sienne, comme il est plus a plain contenu en cest livre en son lieu devant en lan LXV; et poursieuvi ledit abbé telement quil fust prononcé par arrest du parlement que ledit Besgue n'y avoit aulcun droit et que son dit mandement seroit de nule valeur; et fut par ledit abbé prins et levé ledit arrest du parlement qui est ou trésor de ladite église; et ce fait, ledit abbé sen revint à son église laquelle comenchoit fort à diminuer pour les grans pertes qu'elle avoit porté durant la guerre.

CHAPITRE CXXXV

1467 (2). — Cy parle comment ceulx de la cité de Liége se rendirent au duc de Bourgongne, puis parle d'aulcunes aultres choses.

La rédaction du chapitre est conforme à celle de la chronique de Wavrin, VI^{e} partie, livre V, chap. 34, à l'exception de ce qui suit :

En ce temps le seigneur d'Arguel, filz du prince

(1) Seizième note autographe et marginale de P. le Prestre : signature monogrammatique : écriture cursive.

(2) Pour tout ce qui est placé entre 1467 et 1471, P. Le

d'Orange, nepveu du duc de Brethaigne, print par mariage demoiselle Jacqueline de Bourbon, cousine germaine au duc de Bourgongne et sœur du duc de Bourbon, qui pour lors demouroit en lostel du duc de Bourgongne (1).

Oudit an, le XIX[e] jour de décembre trespassa à Bruxelles le seigneur de Contay (2), gouverneur d'Arras, premier maistre dostel du duc de Bourgongne et lun des plus principaulx de son hostel, lequel eust été toujours bien renommé de sens et de preudommie, et fu son corps aporté et enterré en l'église de Contay dont il avoit esté seigneur.

Prestre a scrupuleusement copié la compilation de Jean, bâtard de Wavrin, seigneur du Forestel.

(1) Jean de Chalon, 11[e] du nom, prince d'Orange, seigneur d'Arguel. L'Hist. des grands officiers de la couronne appelle sa femme Jeanne de Bourbon et non Jacqueline : elle était fille de Charles, duc de Bourbon, et d'Agnès de Bourgogne.

(2) Guillaume Le Josne, chevalier, seigneur de Contay, licenciè-ès-lois et en décrets, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne et son premier maître d'hôtel, maître d'hôtel de la duchesse de Bourgogne, capitaine de Beauquesne et gouverneur d'Arras. Commines dit qu'il mourut à Huy et qu'il « eut assez bonne fin. » Ce fut, dit Haynin, « un sage et vaillant chevalier. » Il était fils de Robert Le Josne, natif d'Arras, avocat à Amiens, qui devint successivement chevalier, conseiller du roi, seigneur de Contay (canton de Villers-Bocage, Somme), bailli d'Amiens de 1420 à 1435, et enfin gouverneur d'Arras. Ce Robert mourut le 15 avril 1463, âgé de 92 ans. — Le fils de Guillaume, et par conséquent, le petit-fils de Robert, Louis Le Josne, chevalier, seigneur de Contay, fut tué à la bataille de Nancy, en 1477. Trois générations de cette famille qui devait sa fortune aux ducs de Bourgogne, et qui les servit avec une fidélité inébranlable, disparurent ainsi en quinze ans.

CHAPITRE CXXXVIII

1468. — Cy parle comment le duc de Bourgongne envoia une route de gens d'armes par mer à Caen en Normandie enlayde du duc de Berry; puis parle d'une exécucion faitte à Werny en Flandres de trois ou quatre mauvais hommes et inhumains (1).

Lan mil IIIIc LXVIII, environ la fin de juing se partirent de Lescluze en Flandre messyre Pierre de Myraumont, chevalier (2), le seigneur de Rabodenghes, bailly de Saint-Omer (3) accompagniés de XXX à XL hommes d'armes et de Vc archiers de Picardie; entrèrent illec en mer et par mer sen alèrent en Normandie pour entrer en la ville de Ken (4) que tenoient les Bretons pour monseigneur Charles de France, attendans illec tous les jours que le Roy les envoiast

(1) Ce chapitre manque dans la chronique de Jean de Wavrin que P. Le Prestre a pourtant copiée pour toute cette période.

(2) Pierre de Miraumont, chevalier, seigneur de La Bouteillerie, capitaine des archers du comte d'Etampes, s'était distingué dans la guerre contre les Gantois et avait été fait chevalier à Audenarde, en 1452. Au siége de Nus, en 1474, il conduisit une avant-garde de cinquante lances. Il fut un des seigneurs qui assistèrent à la célèbre fête du Faisan, en 1454. Le vœu qu'il prononça en cette circonstance fut assurément l'un des plus sensés.

(3) Alard de Rabodengues, chevalier, seigneur de Ferques et de Moulle, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne, bailli de Saint-Omer et capitaine de Ruhout. Comme le précédent, il avait été fait chevalier à Audenarde et avait fait un vœu à la fête du Faisan. Ce seigneur appartenait au Ponthieu par sa femme, Isabelle d'Ailly, qu'il avait épousée le 29 novembre 1455.

(4) Caen.

assiéger et prendre. Pourquoy à la requeste dudit Monseigneur Charles et du duc de Brethaigne, le duc de Bourgongne y envoia les dessus nommés et leur dist bien au partir que s'ilz avoient affaire de secours quil les secourroit à plus grosse armée. Car aussi avoit il fait cryer par tous ses pays que tout homme fust prest de le servir en armes au XV^e^ jour de julet prouchain après ensieuvant.

Environ ce temps furent prins à Werny en Flandres, trois ou quatre mauvais hommes et inhumains, lesquelz avoiest esté commis à garder les malades et à ensevelir ceulx qui moroient illec de l'épidémie, et pour ce faire avoient bon sallaire. Advint que la pestilence se diminua, ce dont les tirans voians leur gaing diminuer volrent la pestilence remettre sus et se advisèrent d'aler de nuit au sépulchre dun homme nouvellement mors de l'épidémie, et descouvrirent le corps et de costé ce corps myrent grant planté de cerises qui lors estoient en saison, puis les prindrent, recouvrirent le corps et sen alèrent mesler ces cerises avec les aultres qu'ilz firent vendre au marchié, dont advint que presque tous ceulx qui mangèrent de ces cerises moururent. A ung aultre jone homme mallade ilz coppèrent la gorge pour lui advancier sa mort, doubtans qu'il ne retournast en santé: Pour lesquelz cas ils furent prins et exécutez, et pour ce qu'il fut trouvé quilz avoient esté sodomites, ils furent ars et brulez jusques en cendres. Aulcuns aultres de cette sorte furent prins et exécutez à Bruges et à Lille, qui faisoient les gens mourir par empoisonner leaue benoitte dedans les églises, et confessèrent ceulx cy qu'ilz estoient bien de II à III^c^ espars dans le pays usans de tel maléfice.

CHAPITRE CXL

Cy parle comment le duc de Bourgongne fist décapiter le bastard de Condé pour ses démérites (1).

Le VI[e] jour de julet oudit an (2) fist le duc de Bourgongne décapiter à Bruges le bastard de Condé, frère du seigneur de Condé et de La Hamette (3), grand seigneur en Henau, conseillier et chambellan du duc, vaillant homme d'armes, eagié de XXIIII ans, bel et gent homme entre tous aultres. La cause fu pour ce que au jeu de paulme ung chanoine de Bruges jugea ung cop perdu contre le bastard qui le print mal en gré et dist au chanoine quil luy amenderoit; et de fait le guetta depuis pluseurs fois pour le tuer, mais le chanoine se gardoit toudis bien. Ce chanoine avoit ung frère demourant au village là entour; le bastard, qui en fut adverty, sen ala ung jour à ce village à grand compaignie de mauvais garchons, et ala à la maison de ce frère luy cryant mercy à genoulz et à mains joingtes et luy disant quil ne luy avoit riens meffait, néentmoins le bastard du premier cop luy coppa les deulx mains de son espée et puis il le

(1) Ce chapitre et le suivant manquent dans la chronique de Jean de Wavrin.

(2) L'année avait commencé le 17 avril.

(3) Il s'appelait Arnould, bâtard de La Hamaïde, et était fils d'Arnould de La Hamaïde, seigneur de Condé et de Renaix, pair du Hainaut. Chastellain s'étend longuement sur les détails de cette exécution, mais il ne dit pas quelle avait été la victime du bâtard. Celui-ci avait combattu à Montlhéry sous les ordres de Charles, et il « sy estoit vaillamment porté et monstré par jugement de beaucoup de gens. »

partua sans mercy. Les amys du mort sen coururent à Bruges faire leur complainte au duc. Le duc fist prendre le bastard et mettre en prison et fist faire son procès par longue et meure délibéracion, et si envoia en Hénau faire enqueste de lestat et gouvernement de luy, et luy fut rapporté que le bastard estoit au pays moult craint et redoubté pour les oultraiges quil y faisoit et souffroit faire par ses gens, et telement que finablement le bastard eust la teste tranchiée, non obstant prière ne requeste que plusieurs seigneurs en fyrent au duc, mesmement les ambassadeurs de Romme et ceulx de Bretaigne, et sa propre femme. et qui plus est les parens du frère du chanoine que le bastard avoit occiz; mais affin que le duc ne faillist à faire justice, il ny volt onques entendre, ains le fist morir publiquement sur le marchiet de Bruges a laprès disner, et fist son corps mettre sur une roe ou il fu deux jours aux champs, et au IIIe jour, à l'instance et pryère des seigneurs et amys dù bastard, le duc fut content que son corps fust mis en terre sainte, et se luy fist faire ung service pour le salut de son ame.

CHAPITRE CXLI

Cy parle comment le roy de France fist décapiter à Paris le seigneur de Nantoullet, chevalier, lequel avoit esté en son temps moult privé dudit roy.

Environ ce temps, le roy de France fist prendre et décapiter le seigneur de Nantoullet, chevalier (1), quil

(1) Le sire de Nantouillet fut décapité le 22 août 1468. Charles de Melun, seigneur de Nantouillet, Normanville, Lumigny et Champigny-sur-Marne, conseiller et chambellan du roi, bailli

avoit paravant ordonné son lieutenant général par tout le royaume, aincoys que le conte de Saint-Pol fust conestable de France. et avoit esté ledit chevalier moult privé du roy et avoit pluseurs fois couchié avec le roy tant estoit familier de luy. La cause pourquoy, je ne le scay, sinon que tele fut la voulenté du roy qui n'avoit mercy d'homme sur qui il eust aulcune mauvaise suspicion; et dist on que du premier cop que le bourrel luy donna il ne luy coppa la teste qu'a moitié. et que le chevalier releva et dist tout hault quil navoit coulpe en ce que le roy luy admettoit, et quil n'avoit la mort desservie, mais puisque cestoit le plaisir du roy, il prenoit la mort en gré; et quant il eut ce dit il fut pardécapité. Ce fut fait publiquement en la ville de Paris.

CHAPITRE CXLIX

1469. — Cy parle du traictié fait entre le roy Loys de France et Monseigneur Charles, son frère.

Le manuscrit de P. Le Prestre ajoute au texte de Jean de Wavrin:

Oudit an, le XV[e] jour de novembre (1), la contesse de Saint-Pol (2), mère du conte Loys de Saint-Pol, trespassa de ce monde en son eage de LXXVI en l'abbaye du Vergier-lez-Cambray, et fu son corps

d'Evreux et de Sens, capitaine de Vincennes et de la Bastille, lieutenant-général dans tout le royaume, et grand-maître de France, en 1465. La chronique scandaleuse prétend que Nantouillet ne fut condamné que pour avoir laissé échapper Antoine de Chateauneuf, seigneur du Lau, prisonnier d'Etat.

(1) L'année avait commencé le 2 avril.

(2) Marguerite de Baux, femme de Pierre de Luxembourg.

apporté et mis en terre en l'église et abbaye de Chiercamps, en la conté de Saint-Pol : Elle fu tout son temps sage dame, belle et gente, et de bonne dévocion envers Dieu et les saints.

CHAPITRE CLI

Comment le roy Edouard desconfit en bataille le conte de Villebi; puis parle comment le conte de Warwich se rendit fugitif devant le roy Edouard; et d'aultres choses; puis des ordonnances que le duc de Bourgongne ordona en ses pays.

Au texte de Wavrin, notre manuscrit ajoute ce qui suit:

Entretant que les besongnes se portoient ainsi que dit est, en Angleterre, le duc de Bourgongne fist une ordonnance pour eslever gens darmes en ses pays; et fut son ordonnance tele, que tous fiefvez et arrière-fiefvez, dont les fiefz vouldroient IIe livres de rente par an, monteroient ung homme darmes à trois chevaulx, et les moindres fiefz à ladvenant: Ordonna aussi et fist cryer par tous ses pays que tous ceulx qui avoient accoustumé eulx armer fussent prestz au premier jour d'apvril, et que chascun homme darme eust ung archier à cheval et VI archiers à pied. Et pour passer les monstres de ses gens, il envoia ses deputez a tous ses capitaines pour passer leurs monstres tout en ung lieu, et en tel lieu que ses gens peussent venir de leurs lieux tout en ung jour, et retourner en leurs maisons en ung jour aussi, affin de supporter le plat pays, qui lors estoit grandement foullé de gens darmes qui se tenoient sur les champs. Ordonna aussi que, eulz ainsi retournez en leurs hostelz, tous fussent prestz et se teinssent en leurs places; et ordonna à chascun homme d'arme, pour

homme et pour cheval XV deniers monnoye d'Artois, à larchier de cheval XV. deniers, et à larchier à piet VI deniers ; mais incontinent quilz se mettroient aux champs, par son commandement, ilz auroient leurs gaiges selon lanchienne coustume. On disoit lors communément que le duc avoit fait celle ordonnance pour avoir ses gens darmes plus prestz, pour ce que le roy avoit les siens toujours prestz, et quil avoit voulenté de les mener ou envoier contre le duc de Brethaigne, qui estoit frère darmes au duc de Bourgongne, et dune mesmes alliances pour aidier lun lautre, se le roy vouloit entreprendre sur lun deulx.

CHAPITRE CLXIX

1470. — Comment messire Phelippe de Crevecuer entra soutillement en Abbeville et fu conducteur de leuvre ung nommé Anthoine, bastard d'Auxy; puis parle comment le conte de Dammartin Francoys entra dedens Roye; puis parle de la reddicion de Mondidier aux Francoys.

Le texte du chapitre est conforme à celui de Wavrin, sauf pour ce qui suit :

(1) Incontinent que ledit messire Phelippe fu maistre de laditte ville d'Abbeville (2), il fist porter tous les bastons defensables de tous ceulx de laditte ville en seur lieu, à son plaisir, et tant que à grant paine leur demoura ung cousteau pour taillier leur pain, et si leur fist oster toutes les clefz de la ville, cest assavoir

(1) Dix-septième note autographe et marginale de Pierre Le Prestre; écriture cursive; signature monogrammatique.

(2) Il y avait pour lieutenant « Mons^r de Boeffles. » *(Regist. aux délibérations).*

des portes : oultre fist oster le batant de leur grosse cloce (1). Et estoit pour lors l'abbé de Saint-Riquier en leur ostel d'Abbeville et Anthoine d'Auxy (2) et ses cevaux logant avec luy ; lequel Anthoine ne luy en descouvrit oncques riens du fait et quant ledit abbé vit le dangier et crier à l'arme piteusement, il ot si grant freur et paour concques depuis ne porta parfaite santé.

(3) Le premier jour de febvrier ou dit an LXX (4) ledit abbé de Saint-Riquier se partit dudit lieu d'Abbeville en la compagnie de messire Phelippe de Crevecuer (5), et vindrent au chastel d'Auxy ; et lendemain

(1) Tous les habitants, au-dessus de dix-huit ans, furent en outre tenus de prêter serment au duc. *(Argentiers. 1470).*

(2) Ce gentilhomme, auquel Crèvecœur était redevable de la surprise d'Abbeville, s'appelait Antoine, bâtard d'Auxy, seigneur de La Tour. Il fut constamment attaché à la maison de Bourgogne et devint, par la suite, capitaine des archers de Maximilien. Il était fils illégitime de Jean IV, sire et ber d'Auxy, grand-maître des arbalétriers et chevalier de la Toison-d'Or, et par conséquent il était le beau-frère de Philippe de Crèvecœur. Le 24 septembre 1476, la ville d'Abbeville lui offrit, dans l'hôtel du maïeur, un dîner qui coûta quarante-deux sous, afin de le remercier des services qu'il avait rendus à la ville auprès du duc de Bourgogne.

(3) Dix-huitième note autographe et marginale de Pierre Le Prestre ; signature monogrammatique.

(4) 1471, n. st. —

(5) Philippe de Crèvecœur, seigneur d'Esquerdes et de Lannoy, était alors gouverneur d'Artois et de Picardie et chevalier de la Toison-d'Or. — Après la mort de Charles-le-Téméraire, il passa au service de Louis XI, qui le confirma dans toutes ses dignités, auxquelles il ajouta celles de maréchal de France, de grand chambellan et de chevalier de Saint-Michel. Philippe

de la Nostre-Dame Chandeleur, madame d'Auxy, madame d'Esquerdes femme dudit messire Phelippe, maistre Jehan le Prestre, frère dudit abbé, et ledit abbé se partirent dudit chastel, a tout partie de leurs biens, et se tirèrent à Saint-Omer pour leur seureté (1) et fu pour lors ledit abbé logié à lostel du nommé Jehan Storbet, lieutenant-général de ladite ville, près de Saint-Bertin ; et environ le XV^e^ jour de mars ensieuvant ledit abbé ala disner avec messire Ferri de Beauvoir, évesque d'Amiens, en son hostel, qui pour lors estoit pour sa seurté en ladite ville; mais en disnant il print audit abbé une maladie de goute en ses genoulz et en ses piés dont il ne sestoit oncques sentis en sa vie, si terrible que à trés grant peine le ramena on en son logis là où il le fallut metre au lit, et y fut plus de deux moys en grant martire, et le faloit porter là où len le vouloit avoir.

était devenu seigneur d'Auxy par son mariage avec Isabeau d'Auxy, fille aînée de Jean IV, sire et ber d'Auxy, et de Jeanne de Flavy.

(1) En quittant Abbeville, Philippe de Crèvecœur y laissait une garnison de trois cents hommes d'armes, commandée par Olivier de La Marche, par Jacques de Harchies et par le bailli de Saint-Quentin : « chacun homme d'armes et chacune lance d'icelles ordonnances estoyent huict combatans ; à scavoir l'homme-d'armes, le coustillier à cheval, deux archiers, deux coulevriniers, et deux piquenaires à pié ; » c'était, au total, une garnison de 2400 hommes. « Ainsi fusmes-nous logés à Abbeville, où nous entretinsmes noz gens en si bon ordre et en telle discipline de guerre que nous eusmes plus d'honneur que de honte. » (La Marche). — Les Bourguignons dévastèrent cependant le Vimeu, brûlèrent Gamaches et Huppy dont ils firent prisonniers le seigneur, Pierre de Haucourt, et ses fils.

CHAPITRE CLXXVI

1471. — Cy parle de pluseurs batailles que le roy Édouard d'Angleterre eut contre ses ennemys et comment finablement il recouvra tout son royaume en moins de trois moys.

(1) En cest an mil IIII^{c} LXXI, le premier jour de may (2), se partirent de Saint-Omer, madame d'Auxi (3), madame d'Esquerdes et ledit abbé de Saint-Riquier, qui avoient esté en ladite ville trois moys entiers, et sen retournèrent au pays pour tant qu'il y avait lors trèves entre le roy et le duc qui avoient esté faittes devant Amiens (4); et se tint ledit abbé en lostel de son frère, à Auxi, une espace : Et le jour du Sacrement ensieuvant, ou mois de juing, se vint logier monseigneur d'Esquerdes et tout son estat au retour d'Amiens a l'hostel de l'église de Saint-Riquier, à Abbeville (5), là où il fut XV mois entiers (6), et ou mois de jullet ensieuvant fist ledit seigneur venir madame d'Auxi et madame d'Esquerdes, sa femme,

(1) Dix-neuvième note marginale et autographe de P. le Prestre. Signature monogrammatique.

(2) L'année avait commencé le 14 avril.

(3) Jeanne de Flavy, dame de Basentin et d'Averdoing, femme de Jean IV, sire et ber d'Auxy, et belle-mère de Philippe de Crèvecœur, sire d'Esquerdes.

(4) La trève de trois mois avait été signée le 4 avril 1471.

(5) L'hôtel ou refuge de l'abbaye de Saint-Riquier à Abbeville, était situé dans la rue du Saint-Esprit, sur la paroisse du Saint-Sépulcre. Il avait été construit en 1236. La maison qui porte le n° 2 s'élève sur l'emplacement qu'il occupait.

(6) Le séjour de Philippe de Crèvecœur et de sa famille, à Abbeville, se prolongea donc jusqu'au mois d'août 1472.

ou chastel de Drugy aveuc tout leur estat, là où elles furent XIIII mois entiers ; et lors ledit abbé n'avoit que une seule chambre en leur hostel à Abbeville, lequel hostel il avait fait paravant réparer honnourablement et y faire de beaux edifices qui ainsi y sont de présent, qui avoient cousté plus de deux mille livres.

CHAPITRE CLXXVII

Cy parle d'unes lettres que le roy Édouard escript à ceulx de Bruges, lesqueles lettres faisoient mencion comment il estoit obey en son Royaume.

(1) En cest an mil IIII^{c} LXXI, ou moys doctobre, les Anglois vindrent logier à Saint-Riquier pour eulx yvernailler ; et estoit leur capitaine ung nommé messire Jeorge Gret (2), et aveuc luy estoit ung nommé Colopin keusier de guerre son adjoint. Ils y furent au long de lyver qu'il fist froit à mervèilles en ladite ville, pourquoy ilz firent grant desroy autour dudit Saint-Riquier, et en la ville, de bois en abatant arbres ès gardins et alléez là où ils le trouvoient, et tout le bos à carpenter et aultrement qu'ilz trouvoient en la ville portoient de nuit à leskevinage de ladite ville là où ilz faisoient continuelement grand guet de la nuit : Ilz ardirent la lieuterie et chaufour (3) de labéye et pluseurs meschans maisons de ladite ville : Entre lesdittes choses lesdits Anglois mangèrent

(1) Vingtième note autographe et marginale de P. le Prestre. Signature monogrammatique.

(2) Georges Grey.

(3) La laiterie et le four.

comme tous les cas (1) de laditte ville et disoient en leur langage quilz les amoient mieux que connins (2) ; et si prindrent par engins tous les lieuvres, connins et perdris du pays environ, car ilz avoient gens à ce propices et qui savoient la manière de les prendre.

En ceste année et oudit yver ceulx de la garnison d'Abbeville firent ung terrible desroy pour le froit, car ilz ardirent en ladite ville d'Abbeville, comme les gouverneurs de laditte ville certifioyent, plus de XVII^{c} maisons que bones que malvaises, et incontinent que une maison estoit trouvée du parti contraire, la tiroyent jus a que ce fust sans remède, quale que bone quele fut ; Et oudit yver ceulx de ladite garnison d'Abbeville et de Saint-Riquier firent merveilleux dommage au bois de labéye dudit Saint-Riquier qui siet entre Abbeville et ladite ville (3), car continuellement y avoit gens sans nombre de nuit et de jour, tant gens d'armes comme gens de commune, copant et abattant tous les plus beaux arbres qu'ilz trouvoient sans pitié, et amenoient lesdits gens de guerre cevaux qu'ilz carjoient sur hocques qu'ilz mettoient sur leurs selles. Dieu par sa grâce veulle recouvrer ladite église et y remédier.

(1) Les chats.

(2) Lapins.

(3) Ce qui reste du bois de l'abbaye est connu aujourd'hui sous le nom de bois de Saint-Riquier.

CHAPITRE CLXXVIII

1472. — Cy commence à traitter en brief des advenues en fait de laditte guerre ou aultrement pour lan LXXII.

C'est ici que commence la véritable chronique de Pierre Le Prestre. Ici tout lui appartient, le fonds et la forme. Les notes marginales disparaissent et les particularités relatives à l'auteur se retrouvent dans le texte mêlées aux faits qu'il raconte. Le style change et l'on reconnaît celui des notes précédemment rapportées : il n'est pas jusqu'à l'idiome qui ne trahisse le picard à chaque instant. Enfin par l'abondance et par la précision des détails il n'est plus permis de douter que l'auteur ne soit familier avec le pays et n'ait été le témoin des évènements dont ce pays était alors le théâtre. Dans le manuscrit conservé à la Bibliothèque Nationale dans le fonds de Dupuy, sous le n° 724, et qui n'est qu'une copie incomplète de notre texte, puisque l'on a pris soin d'en retrancher tout ce qui était relatif à Pierre Le Prestre, tout ce qui par conséquent faisait reconnaître l'auteur, les rubriques sont différentes. Au lieu d'adopter la division du texte original en six chapitres, correspondant aux six années dont il retrace l'histoire, à raison d'un chapitre par année, le copiste a fait sept chapitres en leur donnant des titres plus propres à stimuler la curiosité du lecteur. C'est ainsi qu'il intitule celui-ci : « Comment le duc Charles fist ardoir la ville de Nelle, et puis il print la ville de Roye par composicion, puis s'en alla devant Beauvais. » J'aurai soin d'indiquer ces différences dans les rubriques et toutes celles dans la rédaction du texte, à mesure qu'elles se présenteront.

En l'an mil IIII^{c} LXXII mist le duc Charles de Bourgongne, après les trèves rompues entre le roy de France et luy (1), une grosse armée sus, et sen ala vers Nêle en Vermendois (2), laquelle il envoia

(1) La trêve expirait le 15 juin, et le 3 juin le duc écrivait aux échevins de Mons pour leur faire connaître son départ d'Arras et son entrée en campagne.

(2) Nesle, « qui guères ne valloit » (Commynes), était défendue par 500 archers que commandait le Petit-Picard. Le massacre fut horrible ; c'est dans l'église de Nesle qu'en entrant à cheval le duc Charles s'écria « qu'il avait avec luy moult bons bouchers. » *(Chron., scandal,)*.

sommer par ung hérault ; lequel hérault ceulx de laditte ville tuèrent d'ung traict d'arbaleste, et incontinent fut laditte ville assaillie et prise, non obstant leur deffense, et tous ceulz de leens occiz, réservé aulcuns, comme gens d'église, femmes et enfans ; et avec ce fut totalement la ville arse et démolie. De laditte ville de Neelle sen ala (1) le duc de Bourgongne reconquester Montdidier (2).

De là sen ala assegier Roye, là où il y avoit pluseurs seigneurs de par le roy (3), entre lesquelz estoit le seigneur de Reubempré (4) ; et après pluseurs escarmuses et beaux fais de guerre d'un costé et d'aultre, lesditz Francois se rendirent saulfz leurs corps seulement, se non que chascun chevalier eut ung petit cheval pour aler dessus là où bon leur sambla.

De Roye, incontinent que le duc et ses gens (5) furent ung petit rafreschis, ilz se tirèrent hastivement devant Beauvais (6) ; mais les Francoys vindrent oudit

(1) Le dimanche 14 juin.

(2) Le manuscrit de la Bibliothèque Nationale ne fait pas mention de la reprise de Montdidier.

(3) Commynes, témoin oculaire, dit que Roye était défendue par 1500 francs-archers et deux cents lances de l'arrière-ban, sous le commandement du seigneur de Mouy et de Loisel de Balagny, gouverneur de Beauvais.

(4) Charles de Rubempré, seigneur dudit lieu et d'Athies : il n'était encore qu'écuyer, et ne fut armé chevalier qu'en 1477.

(5) Il n'y avait pas un Abbevillois dans l'armée du duc Charles, car, sur leur demande, le 7 juin 1472 il les avait exemptés de tout service militaire, aussi bien ceux qui possédaient des fiefs que ceux qui n'en possédaient pas.

(6) Ils y arrivèrent le samedi 27 juin, et y demeurèrent jusqu'au mercredi 22 juillet.

lieu à grosse puissance, et à lapproce que le duc y fist pour asségier ladite ville le cuidant prendre de force, y eut moult de notables fais de guerre, là où il morut pluseurs gens de grand fachon (1). Et y fut ledit duc et son armée une grande espace à pou de son prouffit, car les François y arrivoient journelement, qui bien y povoient entrer, non obstant ladite puissance du duc par l'autre lez de la rivière du costé de France (2).

Quant ledit duc veist qu'il ne povoit riens gaignier devant Beauvais (3), il se partist à toute son armée et sen vint à Poix : La fist il bruler ville et chasteau : de là vint à Oisemont quil fist aussi bruller et pluseurs aultres villages (4).

Et ung petit devant, ung chevalier de la partie du duc, nomme messire Olivier de La Marche, bourgui-

(1) « Gens de bien, » — Mss. de la Bibl. Nation., — les plus connus furent Amé Rabutin, seigneur d'Epiry, bailli du Charolais, et Jacques d'Orson, grand-maître de l'artillerie du duc.

(2) Par la porte de Paris.

(3) Pendant les 25 jours du siége, il y arriva successivement un grand nombre des grands seigneurs les plus renommés de l'armée royale. Mais la direction de la défense, il faut le rappeler, appartenait à un picard : Louis de Gomer, chevalier, seigneur de Balagny, connu dans les chroniques sous le surnom de Loisel de Balagny, était conseiller et chambellan de Louis XI, capitaine-général des francs-archers et capitaine de Beauvais. Il y fut blessé d'une flèche à la cuisse en défendant le fort du Déloy qui couvrait le faubourg en avant de la porte du Limaçon, derrière le palais épiscopal.

(4) Ni Basin, ni Commynes, ni La Marche ne reproduisent cet itinéraire détaillé dont chaque station était marquée par un incendie et des massacres. En allant de Poix à Oisemont, le duc se détourna à gauche pour dévaster Aumale de fond en comble.

gnon, lequel avoit charge de cent lances (1), lequel se tenoit de par ledit duc en garnison à Abbeville, sen ala à Gamaches et print le chastel dassault, lequel il fist bruller et la ville aussi (2) ; laquelle ville appartenoit à Joachim Rohault, lors marissal de France, qui s'y estoit tenu depuis le commencement de la guerre, mais pour lors il sen estoit party (3).

Quand ledit duc partyt d'Oisemont, il traversa le pays de Vimeu, lequel fu pilliet totalement et mis en proye : Et quant ceulx de Saint-Walery, dont estoit capitaine Robinet du Quesnoy (4), furent advertiz de la venue dudit duc ilz se partirent de haulte heure. Et lors ung chevalier nommé messire Baudin de Lannoye (5), estant en Abbeville en garnison, adverti de ce, se partist hastivement atout cent lances dont il avoit la charge, et vint en laditte ville de Saint-Walery là où il ordonna et mist ses gens de par le duc, sans faire aulcun dommage à ceulx de laditte ville. Ledit

(1) « Cinquante, » dit le Mss. de la Bibl. Nation., mais La Marche dit lui-même qu'il commandait la première compagnie des ordonnances qui se composait de cent hommes d'armes.

(2) Cette expédition eut lieu au commencement du mois de juillet 1472.

(3) Le maréchal de Gamaches était au nombre des défenseurs de Beauvais.

(4) Robinet du Quesnoy, écuyer, seigneur de Nempont. En 1478, il était capitaine de cent lances des ordonnances du roi.

(5) Baudoin de Lannoy, seigneur de Molembais, chevalier de la Toison d'Or. Il était arrivé à Abbeville vers le milieu de juillet, avec sa compagnie de gens d'armes, pour y remplacer les trois cents lances d'Olivier de La Marche, de Jacques de Harchies et du bailli de Saint-Quentin que le duc rappelait auprès de lui pour renforcer son armée. (La Marche).

duc de Bourgongne sen ala devant Rambures qui luy fut rendue par le seigneur dudit Rambures (1), lequel estoit dedens son chastel ; mais quand il fut adcertené de la venue du duc et de sa puissance, et quil veit bien quil n'y povoit remédier, il se partist de son dit chasteau et sen vint au devant dudit duc soy mettre en son obéissance. Dudit Rambures le duc, lequel laissa garnison ou chastel, car il est à merveilles fort et à grant paine l'auroit-on sans affamer (2), se partit à toute son

(1) Jacques de Rambures, seigneur de Rambures, Dompierre-sur-Authie, Escouy et Drucat, conseiller et chambellan du roi, gouverneur de Saint-Valery-sur-Somme et de Hodenc en Artois. Telle était la titulature de Jacques de Rambures au moment de sa mort ; mais à l'époque dont il s'agit, il était chambellan du duc de Bourgogne comme son oncle Jean, sire de Créquy et de Canaples, et il avait donné sa fille, Antoinette, à Guy de Brimeu, seigneur de Humbercourt, l'ami du duc Charles, celui que la populace de Gand fit décapiter en 1477. Jacques de Rambures était donc Bourguignon de cœur et, quoi qu'en dise Pierre le Prestre, c'est pour ce motif qu'il livra son château, sans même essayer un semblant de résistance. Quelques lignes plus bas, Pierre le Prestre reconnaît que le château est si fort « que à grant paine l'auroit-on sans affamer. » Ce jugement est la condamnation du sire de Rambures. S'il eût été fidèle au roi, s'il avait voulu résister, le duc de Bourgogne n'aurait pas eu le temps de faire le siége d'un château dont la possession ne lui était, après tout, d'aucune utilité. Le 3 août une ordonnance royale prononçait la confiscation de Rambures et l'attribuait à Joachim Rouault, maréchal de France.

(2) Le château de Rambures, canton de Gamaches (Somme), ce magnifique spécimen de l'architecture militaire de la fin du XIVe siècle, aussi bien conservé que s'il datait d'hier et entretenu avec un soin qui honore ses propriétaires, est trop connu des Picards auxquels s'adresse surtout notre travail, pour que nous ayions jugé nécessaire d'en renouveler ici une description bien imparfaite.

armée et sen tira devant Eu qui luy fut rendue sans contredit, et lors fist assir son parc auprès de laditte ville là où il se tint une grand espace, et estoit lors le moys daoust oudit an LXXII (1).

En cest an et dès le XV^e^ jour dapvril labbé de Saint-Riquier, nommé Pierre, sestoit party de son abbéye et estoit venu soy tenir en la maison et avec son frère à Auxy, là où il fut jusques au XV^e^ jour de juing, tant audit hostel de son frère comme au chastel (2), et ledit jour se partist et sen ala demourer à Hesdin en la maison dung nommé Jehan Gargant (3), assez près de l'église Saint-Martin, et tost après madame d'Auxy a tout son estat, et maistre Jehan Le Prestre, frère dudit abbé, vindrent audit Hesdin et demourèrent tous ensemble audit hostel (4).

Oudit an et au moys daoust se partirent d'Amiens une compagnie de François dont estoient chiefz le marissal de Lohyac (5) et ung nommé Salzart (6), avec

(1) Il y arriva le 28 juillet et y demeura jusqu'au 9 août.

(2) Le château d'Auxy appartenait alors au sire d'Auxy. Il ne faisait donc que rendre à notre abbé l'hospitalité que celui-ci avait si libéralement octroyée à sa femme dans l'hôtel de son abbaye, à Abbeville.

(3) Ce Jean Gargant est l'auteur d'une famille noble qui compte encore des représentants aujourd'hui.

(4) Tout ce passage est supprimé dans le Mss. de la Bibl. Nation., et la surprise et le pillage d'Auxy, minutieusement décrits par notre abbé, n'ont obtenu du copiste anonyme qu'une mention en deux lignes.

(5) André de Laval, seigneur de Lohéac, maréchal de France.

(6) Jean de Salazar, espagnol, conseiller et chambellan du roi.

pluseurs aultres grans seigneurs, et arrivèrent à Auxy le XII[e] jour daoust bien matin, et à laborder que ceulx du chastel ne se doubtoient (1). Aulcuns avant coureurs vindrent gaignier la basse court qui nestoit close que de fortes hayes, gagnèrent pareillement le tapecul et vindrent au pont-levis combatre main à main contre ceulx du chastel (2), lesquelz se deffendirent si vaillamment que lesdits Franchois ne gaignèrent rien sur eulz: Il en y ot de bléciés et de mors dun party et d'autre, mais il ny eut oudit chastel que ung seul homme mort nommé Jehan Beusin, natif de laditte ville d'Auxy (3), bon preudhomme, et fut tué dune culeuvrine ès galleries dudit chastel: Et tandis quilz escarmucoient, lesdits seigneurs Francois se logoient ès bons hostels, et les aultres prendoient prisonniers et pilloient tout ce quilz povoient trouver. Ilz se rafreischirent audit Auxy et y furent jusques à laprès disner quilz se partirent tout à leur aise tandis que leurs gens aloient courir tout le pays denviron: lesquelz amenèrent oudit lieu tant de biens et de prisonniers que cestoit pitié; Et à leur partement firent bruller toute la ville d'Auxy et tous les molins de la leau et deça qui fut une grant pitié, car le village avoit esté brullé de feu de meschief environ VIII ou IX ans devant, cest à scavoir ce qui estoit de la conté d'Artois,

(1) Le manuscrit de Dupuy ne consacre que deux lignes à cet épisode sur lequel Pierre le Prestre a dû obtenir les renseignements les plus circonstanciés.

(2) Le château formait un carré long de 60 pas, flanqué de quatre grosses tours et entouré de fossés. On y accédait par un pont de six arches terminé par un pont-levis.

(3) Il fut l'auteur d'une famille noble, éteinte à Abbeville dans le courant du XVIII[e] siècle.

mais il estoit ramasé plus beau quil navoit onques esté (1).

Oudit an et oudit mois, le XXIX^e^ jour daoust, lesdits Francois d'Amiens, desquelz Salzart estoit capitaine principal, vindrent es faulbourgs de Hesdin en plain jour, et brullèrent les avant coureurs la porte de Beaumont, le Tapecul et la maison où les portiers se tenoient ; et s'ilz fussent venuz à tout eschielles assailire laditte ville, elle eust esté en grant dangier, car ceulz de la ville ne sen doubtoient point (2). Ilz ardirent lors tous les faulbourgs dudit Hesdin, tant à la porte Saint-Jorge, à ladite porte de Beaumont comme à la Puterie, sans rien réserver (3) : Brullèrent tous les aultres villages dessus la rivière de Cance jusques à la Vacquerie Le Bouc, et entre ladite rivière de Cance et la rivière d'Authie brullèrent ilz pluseurs aultres villages, comme Belleville, Roncefay, Buires, Bofflers,

(1) Dans cette destruction du bourg, le château ne paraît pas avoir été épargné. Le 14 novembre 1470 le duc de Bourgogne avait donné au sire d'Auxy sa pension de 400 francs pour l'indemniser des dommages que les Anglais lui avaient causé en brûlant « sa ville d'Auxi. » Au mois de mai 1472, Jean d'Auxy s'occupa de la restauration de sa forteresse. Il fit replacer les ponts-levis, relever le haut des tours et renouveler la décoration de presque tous les appartements, dont les murailles reçurent de vieilles boiseries et des tapisseries de Beauvais et d'Arras.

(2) Remarque qui atteste que l'écrivain fut témoin oculaire : elle est supprimée dans le Mss. de la Bibl. Nation.

(3) Six portes donnaient accès dans Hesdin à cette époque, la porte de la Varenne, située à l'est ; la porte de la Puterie, porte Putresse et porte Putride, ou porte Saint-Jean ; la porte de Beaumont ou d'Abbeville, vers le midi ; la porte de Saint-Georges, au sud-ouest, la porte des Petits-Pères ou du Voyeux ; et enfin au nord-ouest la porte des Poulies ou des Poulets.

Nœux, Maiserolles, Villers-Lospital, Frouhens et pluseurs aultres, et estoient les Francois, selon commune renommée, de IIII à V^c^ lances.

En cedit moys, et le duc de Bourgongne estant encoires auprès d'Eu en sondit parcq, se party et mena son armée devant Rouen auprès de la Justice, là où il fut de III à IV jours (1), et y eut pluseurs escarmuces des gens dudit duc et de ceulx de Rouen sans plenté de prouffit dun party ne de lautre: il y eut grant famine en lost du duc, et tant que ung pain de IIII deniers y valut plus de XVI sols parisis, et se vint oudit ost du duc mortalité parquoy il y morut maint homme (2), et ramenoit len ceulx qui avoient de quoy malades en cars et en carettes à Abbeville, à Hesdin et ailleurs, dont les ungs moroient en venant et les aultres venoient jusques aux villes, mais ilz moroient incontinent sans remède. Ledit duc fist bruller ou pays de Caux oudit voiage mieulx de trois cents villages (3), qui fut une grant pitié et perte pour le poure pœuple. Dieu les veuille recouvrer!

Oudit moys daoust, et ledit duc estant ou pays de Normandie (4), vint une garnison de gens de guerre

(1) Il y arriva le 30 août.

(2) La Marche, témoin oculaire, s'exprime ainsi: « Vivres estoyent courts au duc de Bourgogne; tellement qu'un petit pain y valoit trois patars, et un pot de vin dix patars: Et ne mangeoyent les povres gens que prunes et fruits, dont la courance se prist en l'ost, et y morurent beaucoup de nos gens. » Les grands seigneurs ne furent pas plus épargnés que les soldats: Thierry de Hallwin, le sire de Créquy, le grand bailli de Flandre, le châtelain de Largles furent au nombre des victimes.

(3) Neufchâtel fut du nombre. L'incendie ne s'arrêta qu'aux portes de Dieppe que le duc renonça à assiéger.

(4) La Marche dit que l'armée s'arrêta douze jours devant

de par le duc audit Saint-Riquier, dont estoient chiefz le seigneur de Conty (1), messire Phelippe Le Prevost, chevalier, ung nommé Bourlens de Luxembourg (2), qui firent beaucoup de pertes et de meschiefz à la ville et ou pays d'environ. Et cependant, oudit moys daoust le Marissal de Gueldres, a tout une route de gens, se vint bouter en léglise et abbéye dudit Saint-Riquier ; et pour ce que luy ne ses gens nentendoient point le langage, ilz senfermoient songneusement en ladite abbéye là où ilz firent de la peine et du travail assez ; lesquelz y furent longuement et jusques ad ce que ledit duc retourna à Abbeville (3). Et si envoia ledit Abbé vers le duc pour obtenir lettres qu'ilz deslogassent, ce qu'il obtint ; mais ledit marissal ny voult onques obeyr. Cependant quilz estoient à laditte église, une peste se frappa en eulx et en morut si hastivement VII ou VIII^{xx}, quil les faloit bouter deux en une fosse, et entre les aultres le nepveu du Marissal y morut, dont il mena grand deuil. Item, ce pendant, ung des gens dudit Marissal menoit le meilleur cheval que ledit Marissal eut à leaue ; mais ledit cheval se tua tout roide à frapper sa teste contre une baille, et s'en revint ledit serviteur à piet. Lon disoit que cestoit pugnicion divine et comme miracle, mais quelque chose quil en

Rouen. Quatre jours entiers selon la relation d'un gentilhomme bourguignon. (Lenglet, III, 225).

(1) « Contay, » mss. de la Bibl. Nation. Cette version est d'ailleurs la bonne, car il s'agit ici de Louis Le Josne, chevalier, seigneur de Contay.

(2) Jean de Luxembourg, dit Bourlens, écuyer, homme d'armes de la garde du duc de Bourgogne.

(3) Il y revint pour passer l'hiver de 1472-1473, et dut y arriver vers la fin d'octobre ou le commencement de novembre.

fust il ne se partist onques dicelle église. Item, pendant la messon dudit aoust, les gens dudit Marissal firent grant dommage et grandes pertes au poure poeuple ; car ilz avoient grans sacqs quilz portoient aux champs, et copoient seulement les espis des bledz quilz trouvoient en dixziaulx, en garbe ou à soier, s'ilz nen trouvoient nulz aultres, là où ilz firent merveilleux dommages, et pareillement aux avaines : Et quant les poures gens, qui point ne les entendoient, les voloient rescourre, ilz les batoient inhumainement, et si ny avoit homme qui en osast parler.

Au retour dudit duc de Bourgongne quil fist de Rouen, il sen vint à Blangi, en Normandie, et delà à Rambures, puis à Airaines, là où il arriva le XVI[e] jour de septembre, et, à son partement, se tira une vesprée à Pinquigny, et au pont de Pinquigny morut le seigneur de Boyeffles (1) et plusieurs aultres par escarmusse. Et si fut print messire George Gree, chevalier, ung gentilhomme de Flandre qui estoit au seigneur d'Esquerdes et bien amé dudit seigneur, nommé Jehan de Courtewille ou Courteville (2), et pluseurs aultres. Dillec se tyra ledit duc au Pont de Mes (3) et de son

(1) « Boufflers. » Mss. de la Bibl. Nation. Fonds Dupuy. — Tous les membres de l'illustre famille de Boufflers servaient alors dans l'armée du duc Charles. Deux d'entr'eux furent même tués à ses côtés à la bataille de Nancy. Il s'agit ici de Philippe de Boufflers, chevalier, seigneur de Beaussart, premier écuyer du duc, et filleul de Philippe-le-Bon.

(2) Jeannet de Courteville, écuyer, échanson du duc de Bourgogne, puis de l'archiduc Maximilien, appartenait à une ancienne famille du Boulonnais dont les deux dernières représentantes habitent encore auprès d'Abbeville.

(3) Pont-de-Metz, canton sud-ouest et arrondissement d'Amiens.

deslogement dudit Pont, widèrent les François d'Amiens VIIIc lances, et y eut moult grant escarmuce, mais finablement lesdits Francois furent constraints de rentrer dedens Amiens. Dillec tyra le duc à Moreul (1) et fist bruller les terres du Vydame d'Amiens, lequel avoit espousée la sœur de bas dudit duc (2). Et de là se tyra à Fallem-sur-Somme, près de Péronne (3). Et puis tyra à Chauni lui et son armée, qui luy fut rendue, et le fist pillier et bruller. De là sen ala à Genlis, et pareillement luy fu rendu le chastel, lequel village et chastel il fist tout pillier et bruller, et de là à Ribblemont (4) qui pareillement fut pillié et brullé. De là sen ala passer devant Hem (5), et de là sen ala passer devant Saint-Quentin où il y eut grand escarmusse dun costé et daultre, et de notables fais de guerre. Mais, en la fin, par contrainte rentrèrent les François en la ville, et le duc sen ala mettre le siége à Beaurevoir (6).

Oudit an LXXII, au moys doctobre, les François, en très grand nombre de gens de guerre et communes, ralèrent devant Eu; desquelz estoient principaulx capitaines Joachim Rohault, Marissal de France, et

(1) Moreuil, chef-lieu de canton.

(2) Jean d'Ailly, seigneur de Picquigny, Pierrepont et La Broye, allié à Yolande, bâtarde de Bourgogne. Ce fut évidemment la seigneurie de Pierrepont, à huit kilomètres de Moreuil, que fit dévaster le duc Charles.

(3) Cette étape est omise dans le mss. de la Bibl. Nation. — Falvy-sur-Somme, canton de Nesle.

(4) Ribémont, Aisne.

(5) Ham (Somme).

(6) Canton du Câtelet, arrondissement et à 19 kilomètres de Saint-Quentin.

messire Robert d'Estouteville, prévost de Paris (1). Après pluseurs assaulz et escarmusses fais devant la ville, parlementèrent ensemble et finablement les seigneurs et capitaines de là dedens se rendirent en la voulenté desdits Francoys, saulf leurs vies (2), là où estoit messire Jennet de Saveuses (3), le seigneur de Sains, le seigneur de Rabodenghes, bailly de Saint-Omer, et aultres nobles hommes, qui furent détenus prisonniers et menez à Dieppe là où ilz furent mis à raençon; et tous les gens de guerre non nobles sen alèrent franchement ung baton en leur poing, sans emporter aultre chose. De là, vindrent devant Saint-Walery lesdits François, qui pareillement leur fut rendue (4) et le chastel de Rambures (5). Et ce pendant le seigneur de Crevecuer, bailly d'Amiens, avoit fait

(1) Robert d'Estouteville, chevalier, seigneur de Beine, prévot de Paris pendant 43 ans, mort en juin 1479.

(2) Les articles du traité furent rudes pour les Bourguignons : les chevaliers ne pouvaient emmener chacun qu'un « courtaud » ; les soldats devaient partir un bâton au poing, en laissant tous leurs harnais et chevaux : ils devaient, en outre, payer dix mille écus.

(3) Jean de Saveuses, chevalier, seigneur de Saveuses, près d'Amiens, créé chevalier par Dunois, en 1451.

(4) Saint-Valery se rendit aux mêmes conditions qu'Eu : la rançon ne fut taxée qu'à six mille livres.

(5) Le seigneur n'en profita pas, si ce fut lui-même qui ouvrit les portes de son château aux troupes royales, car les lettres de confiscation dont il a été question plus haut avaient toute leur valeur : ce ne fut qu'en 1476 qu'il rentra en grâce auprès du roi, alors que le 21 janvier, il traita de la reddition de Montreuil, à la condition que ceux qui avaient suivi le parti du duc de Bourgogne recevraient des lettres d'abolition. Il était, naturellement, du nombre de ceux-là.

grant assamblée de gens de guerre, et arriva la nuit de Toussains à Abbeville, cuidant se joindre avec la garnison dudit Abbeville pour secourir lesdittes villes de Eu, Saint-Walery et Rambures ; mais cestoit sur le tard, car tout estoit ja remis en lobeissance du roy (1). Et trouva audit lieu d'Abbeville les gens de guerre desdittes villes en poure estat et en grant disette ; car ilz navoient denier, et si estoient tous leurs maistres prisonniers, et ne scavoient comment raler en leur pays. Le duc de Bourgongne, qui estoit devant Beaurevoir durant lesdittes conquestes, en la fin laditte ville de Beaurevoir luy fut rendue, et de là se tyra ledit duc et vint mettre le siége devant Bohain : Et illec furent trouvées unes trèves entre le roy et le duc de Bourgongne (2) ; et adonc il assist ses garnisons pour tirer à Péronne, Corbie, Doullens (3), et aultres fors, et sen vint à Abbeville.

Oudit an LXXII, la nuit de Toussains, quant ledit Pierre, abbé de Saint-Riquier, qui sestoit tenu à Hesdin plus de quatre moys, là où il avoit esté fort malade, tant de goutte comme de corence, fust adcer-

(1) Commynes dit énergiquement que le Vimeu fut reconquis dès que le duc « eut le doz tourné. »

(2) Conclue le 3 novembre 1472, cette trève devait durer cinq mois, jusqu'au 1er avril 1473. Elle fut renouvelée, à son expiration, pour une année entière, au grand étonnement de Philippe de Commynes ; car, selon lui, le roi et le duc Charles étaient accoutumés, « dès ce que l'hyver venoit, de faire trefves pour six mois ou pour ung an au plus. » Ces trèves, le duc de Bourgogne les violait avec autant de facilité qu'il mettait à les conclure.

(3) Le chroniqueur Olivier de La Marche eut, pour sa part, à garder Roye et Montdidier, avec cinquante lances dans chacune de ces deux villes.

tené desdites trèves entre le roy et le duc de Bourgongne, il se partit dudit Hesdin cuidant aller au Crotoy, cuidant changier aer, à cause que sadite église de Saint-Riquier y a seigneurie; Et pour ce que sadite église estoit plaine de gens de guerre come dit est, il se fist mettre et porter en ung charioth branlant (1); mais quant il vint à la forest de Cressy, il rencontra les gens de guerre qui retournoient lors d'Eu et de Saint-Walery et dudit Rambures, dont il fut fort esmerveillié et espouventé; Et quant il vint à Domvast, qui est près de ladite forest, il trouva les gens des villages fuyans merveilleusement et criant « au bos! au bos! » Lors ledit abbé se fist mettre hastivement par ses gens hors de son chariot, qui le mirent à très grant paine sur sa haguenée, à cause desdittes gouttes; sen ala au bos et habandonna sondit chariot et toutes ses gens qui estoient fort furnys de ses baghes et de sa vaisselle, et ny demoura homme oudit charriot; et si passèrent plus de IIIe hommes de guerre au plus près, mais ilz ny prendrent onques la valeur dung denier: Qui fust une grant grace que Dieu fist audit abbé; mais mesmes lesdits gens de guerre, quant ilz oyrent les gens de villages crier ainsi « au bos, » cuidoient fermement que les François les chassassent, et ainsi senfuyoient au bos avec les bonnes gens qui cuidoient que ce fussent Francois. Et quant tout fut appaisié, ledit abbé se fist remettre en sondit charriot et sen vint à Abbeville, là où il trouva ledit seigneur de Crevecuer a tout environ de troiz à IIIIe gens de guerre pour aler au secours que dit est, mais ceulz d'Abbeville luy avoient fermé la porte, et fut plus de deux heures

(1) C'est-à-dire une voiture suspendue.

ainçois qu'ilz peussent entrer dedens ; Et lors ledit seigneur de Crevecuer sen ala logier de sa personne et son estat avec ledit abbé à son hostel à Abbeville appartenant à luy et à son église, et deux jours après ledit seigneur de Crevecuer se partit pour aller à Rue et à Monstreul a tout ses gens.

Le duc estant à Abbeville, que dit est, fut logié de sa personne en l'église et prioré de Saint-Pierre, et séjourna en laditte ville une grant espace de temps, et pluseurs notables seigneurs en sa compagnie, entre lesquelz estoient les seigneurs de Gazebecq et de Baussignyes, Brabençons (1), logiés en lostel dudit abbé d'Abbeville ; lequel seigneur de Gazebecq y fut une grant espace et jusques à son partement de ladite ville et quil eut congiet du duc de retourner en son pays ; lequel seigneur menoit ung grand estat et faisoit mener avec luy trois chariots chargiés d'artillerie et d'aultres bagues servant à la guerre. Après que ledit duc eut séjourné une grant espace audit lieu d'Abbeville, et quil eut assiz ses garnisons par tout le pays des frontières, il se partit aveuc une partie de ses gens et sen ala passer le pays de Flandres et dillec sen ala à Serixe en Zellande (2), là où il mist ladite ville de Serixe et le pays en son obéissance, et puis retourna en Flandres là où il parfist la partie de liver jusques au printemp.

En ladite année, le nuit de lan, derrenier jour de

(1) Philippe de Hornes, seigneur de Gasbecque, et Jean de Hornes, seigneur de Baussignies, chambellan du duc de Bourgogne.

(2) « Ferisse en Hollande » (Mss. de la Bibl. Nat.) ; Zierikzee, à l'embouchure de l'Escaut oriental.

décembre, il print une aspre et merveilleuse maladie audit Pierre, abbé de Saint-Riquier, avec les goutes qui luy tint longuement, et ny veoit len remède de garison ; par quoy, par laccort et voulenté de son couvent, ledit abbé fist son ordonnance ; et incontinent fist commencier et parfaire en sadite église ung annuel de messes pour l'ame de luy et de tous ses bons amys, ung aultre annuel en ce mesmes temps et jour aux Chartreus lès Abbeville, et ung aultre annuel pareillement aus Cordeliers de l'observance en ladite ville d'Abbeville. Après, consigna ledit abbé et bailla comptant, en la main de son prieur et couvent, mille francs courant pour acheter rente héritable pour la fondacion dune messe perpétuelle quilz estoient et seroient tenuz de dire, toutes les sepmaines, au jour de mercredi, en la chapelle de Nostre-Dame de ladite église, incontinent la messe ordinaire ditte de ladite chapelle, laquelle se dit journellement comme dessus est dit. Et estoient tenus lesdits religieus de commencer ladite messe incontinent ledit argent receut ; ce quilz firent et font : Laquelle messe se doibt dire de Saint Esperit, la vie dudit abbé durant, et après sa mort de *roquiem*. Doivent chanter ladite messe solennelement a dyacre et à soubz diacre, là où le couvent sest obligiés destre, comme il appert par la lettre que ledit abbé a, signées du prieur, prevost et couvent de ladite église ; et par le consentement dudit couvent ledit prieur rechut lesdits mille francs pour les garder tant qu'ilz auroient trouvé pour les emploier. En ce mesmes jour et anée, ledit Pierre, abbé, délivra et consigna en la main dudit prieur et couvent aultres mille francs courans quil ordonna estre employés en ornemens pour la déco-

ration de saditte église ; Et incontinent ledit prieur nomma damp Jacques de Haudrecies, en la compaignie de religieuse et honneste personne dampt Mathieu de Gand, prieur des Chartreux lez Abbeville : Se apartirent et alèrent à Bruges acheter lesdits ornemens ; et eulx retournez, le caresme ensieuvant, ledit abbé fist venir ung ouvrier de Saint Aumer faisant cappes et ornemens, nommé Pierre Fin, auquel ledit abbé fist décopper et taillier lesdits draps qui estoient bien riches, et en fist faire XIIII ou XV que casubles que tuniques, domatiques (1), cappes, comme aultres draps servans a ladite église : Et en ce temps, ledit abbé revint en santé petit à petit. Dieux par sa grâce luy doint persévérer de bien en mieulx.

En ce dit an de caresme et depuis le premier jour de febvrier, messire Josse de Lalain (2), aiant charge de cent lances, estoit logiet de sa personne et estat en lostel dudit abbé à Abbeville, là où ledit abbé estoit malade ; et y estoit madame de Brezegue, femme dudit messire Josse, et madame de Beauvoir, sa sœur, logiés pareillement, qui estoit grant charge audit abbé, à cause de sa maladie, mais il ne le povoit amender, à cause de la guerre ; lesquelz ne se partirent jusques au printemps.

(1) Dalmatiques.

(2) Josse de Lalaing, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne, amiral, grand-veneur, souverain bailli et commissaire au renouvellement des lois de Flandre, chevalier de la Toison-d'Or, chevalier d'honneur de la duchesse Marie, premier chambellan et gouverneur de l'Archiduc son fils, capitaine de l'Ecluse, gouverneur-général de Hollande, Zélande et Frise. La généalogie de cette maison, en contradiction avec notre abbé, lui donne pour femme Bonne de La Viefville, dame de Sains. Il fut tué au siége d'Utrecht, le 1 août 1483.

CHAPITRE CLXXIX

1473. — Cy traitte des choses advenues tant en fait de guerre comme aultrement en lan mil IIII[c] LXXIII (1).

Lan mil IIII[c] LXXIII, ou mois de may (2), ledit duc de Bourgongne ala à Valenciennes, là où il tint la feste de son Thoison, en grands pompes et seigneuries; et y furent la pluspart des seigneurs portans l'ordêne dudit Thoison et pluseurs aultres nobles chevaliers et escuiers (3). Laditte feste parachevée, le duc se partit pour aller conquester la duchié de Gueldres, lequel tenoit pour lors et faisoit tenir le duc dudit pays de Gueldres prisonnier ou chastel de Courtray, qui y avoit esté longue espace de temps paravant. Lequel duc de Bourgongne conquesta ains son retour laditte duchié, la conté de Meur et seigneurie de Zutfen appartenant audit duc de Gueldres qui avoit fils et fille bien petis, prochains parens audit duc de Bourgongne, lesquelz il fist prendre et amener en la ville de Béthune et illec les fist entretenir honnourablement. En conquestant lesdits pays, ledit duc de Bourgongne fist assoir pluseurs siéges, là où il y eut pluseurs grans escarmuces et pluseurs rencontres dun costé et d'aultre, mais finablement ceulx dudit pays ne porrent résister, et convint qu'ilz se

(1) Dans le mss. de la Bibl. Nat., ce chapitre a pour rubrique : « *Des voyages que fist le duc Charles, tant en Allemagne, à Nansy, comme en Bourgogne : et daulcunes choses qui advindrent, en ce temps, au royalme de France.* »

(2) L'année commença le 18 avril.

(3) Le chapitre commença le 1[er] mai et finit le 12 mai.

rendissent de la voulenté dudic duc, qui y commist le seigneur d'Humbercourt, principal garde dudit pays et aultres capitaines à sa voulenté. Au partement dudit pays de Gueldres, après que ledit duc leur eu du tout en sa voulenté, il se partist et vint à Es en Allemaigne (1), et de là à Luxembourg, et d'illec à Trêves, là où il trouva lempereur Fédéric, où furent fais grands triumphes de par ledit duc qui y fist dépendre maint denier, à la manière quil fist faire, quand ilz se trouvèrent ensamble. Et furent là une grant espace ensamble, parlans de leurs affaires : Et puis se partist ledic duc (2).

En cest an LXXIII, XXIII[e] jour de juing, et nuit de Saint Jehan, ledit Pierre, abbé de l'église de Saint-Riquier, se partist d'Abbeville et sen vint demourer à saditte église, là où il faisoit réparer de machonnerie les grans murs dautour de laditte église estans vers la porte Saint Jehan, près de la maison renclus de Morliens, la porte de la basse court à ce costé, les murs du grand jardin et du petit cloistre vers laditte bassecourt, qui gaires ne valoient : Et à cause quil ne se povoit bonnement aidier pour sa maladie, il fist conduire lesdits ouvrages par dampt Jacques de Haudrecies, prévost dicelle église ; et les mises et paiemens se vérifioient devant ledit abbé qui les signoit. Et pour ce que ledit abbé, luy estant prévost, par la licence de son prélat avoit fait faire ung bel hostel et riche, qui luy avoit cousté plus de mille livres, lequel il amoit pour ce quil l'avoit fait faire

(1) Aix.

(2) Le duc arriva à Trêves le 29 septembre, et il y séjourna jusqu'au commencement de décembre (1473).

à sa plaisance, et à cause que ledit hostel estoit trop petit pour entretenir lestat de l'abbé, entendant que ses successeurs si deussent logier après luy, en fist commencier, en ceste dite année, ung nouvel joingnant aus grans murs de l'église, tirant vers le beffroy de la ville, de IIII^{xx} à cent piés de long, joingnant tant que len y povoit entrer par bas et par hault de ladite maison quil avoit fait faire luy estant prévost comme dit est : Et y avoit en ladite maison nouvelle commencié par ledit abbé sis cheminées de pierre ouvrées de taille et de morlure bien richement ; et si y avoit une moult riche montée de pierre pour servir à toutes les chambres : Laquelle maison estoit onques près parfaitte et de hucherie et de voirrye ; mais ledit abbé ne le peut parachever pour les grans guerres par lesquelles il convint quil se partist pour tyrer à Saint-Omer pour sa seurté ; Et avoit cousté jusques à son partement mieulx de mil et cinq cens livres. Dieux luy doint grace de le parachever et les aultres ouvrages aussi de bien en mieulx.

Quant le duc de Bourgongne eut séjourné à son plaisir avec ledit empereur Fédéric, il se partist et print congiet de lui (1) et sen tyra à Nancy le duc, où il trouva le duc Regnier de Loherraine (2), et sentreprirent grant cière ; et là furent renouvelées les an-

(1) Tout le monde sait que ce fut l'Empereur qui, après avoir leurré pendant deux mois, son redoutable ami de trompeuses espérances, le quitta un soir et s'enfuit nuitamment jusqu'à Cologne. Pour les amis du duc Charles, et notre abbé était de ce nombre, il était sans doute d'usage de dire, sinon de penser, le contraire.

(2) René II, duc de Lorraine, venait de succéder au duc Nicolas de Lorraine.

ciennes aliances par leurs prédécesseurs faittes (1). Et de Nansy se partist le duc a toute son armée, au mains à toute une partie, et sen ala en Ferrette prendre possession de la conté et dudit pays quil avoit achetez auparavant (2). Au partement dudit duc de Bourgongne dudit pays de Ferrette il sen vint en la conté de Montbliart (3), laquelle luy fut livrée ; et ung petit de temps après il trouva manière de faire prendre le conte dudit pays de Montbliart prisonnier, et le fist amener au chastel de Boulongne tenir prison ; lequel y fut jusques après la mort dudit duc de Bourgongne. De là se tyra le duc de Bourgongne en sondit pays de Bourgongne duquel il print lors possession, car cestoit la première fois quil y avoit esté depuis le trespas de feu le duc Phelippe, son père (4). Et quant il eust esté en la ducé et pays de Bourgongne, il se retira à Luxembourg, et de là en son pays de Flandres, et fist et ordonna asseir ses garnisons par toutes les frontières. Et entre les aultres envoia deux cens lances de Bourguegnons à Abbeville, dont estoient les seigneurs de La Ferté (5) et de Beauvoir (6) dudit pays

(1) Il arriva à Nancy vers le 15 décembre.

(2) A la fin de décembre.

(3) Montbéliard.

(4) Charles fit son entrée à Dijon, le dimanche 23 janvier 1474.

(5) Philippe de Poitiers, seigneur de La Frette, chambellan du duc de Bourgogne et chevalier de la Toison-d'Or. Il était « un très-valeureux et expert conducteur. » (Molinet, 1, 34). Ce seigneur de la Frette donna à Abbeville, en février 1474, un tournoi où figurèrent plusieurs hommes d'armes de la garnison. A la suite de ce tournoi, il leur fut offert par le corps municipal un dîner où assistèrent, entre autres M. de Montcavrel et M. de Beauvoir. *(Compte des Argentiers).*

(6) Ferry de Clissance, seigneur de Beauvoir.

de Bourgongne, cappitaines, lesquelz y arrivèrent environ le XV^e^ jour de jenvier et y furent tout lyver et jusques au moys de juing ; Et en ala à Saint-Riquier dix lances et à Rue dix lances desdittes deux cens lances.

En cedit an LXXIII le Roy de France faisoit tenir aussy ses garnisons ès frontières de son royaume, comme à Amiens, Saint-Quentin, Noyon, Compiengne et aultres, sans faire grant dommage aux pays du duc de Bourgongne à cause des trèves qui estoient entre eulx. (1).

En cedit an et ès aultres précédens et depuis le commencement de la guerre, lesdits religieux et abbé et couvent de Saint-Riquier perdoient leurs revenus quilz avoient ès pays de France, sans en recouvrer ung seul denier ; cest à scavoir Feuquières en Vymeu, qui est le plus gros membre quilz aient, Huppy et Oumatres estans esdits pays du Roy : Perdoient aussi Cevincourt près de Compiengne, ung gros village là où ilz ont leurs vignes, pressoirs et vinageux de cens sur les habitans de la ville et aultres belles censives, qui leur estoit une grande perte, car, en bonne vinée ilz y trouvoient leur provision de vin pour leur année.

En cest an fut très bonne vinée et telement que les vins de Somme et du pays environ en aulcuns trefles estoient si bons quilz sambloient estre vins de Paris ou de Bourgongne. — En ceste année commencèrent ung petit les monoies à monter, comme ung escu de XXIIII sols monta à XXV sols, et les aultres monoies ensieuvant.

(1) Les trèves avaient été successivement prolongées, et en dernier lieu jusqu'au 1^er^ mai 1475.

En cest an LXXIII (1), environ le moys d'apvril, commença le bled à monter tant que le meilleur monta jusques à XXX solz et au dessus, mesure et setiers d'Abbeville, qui fu grant esbahissement pour le poure peuple : Et pour lors les greniers de l'église Saint-Riquier estoient plains de bledz, et y en avoit de provision de IIII à V ans. Et pour ce que lesdits bledz estoient fort empiriés de calendres et que, se neust esté la chierté, on nen eust peut avoir issue, ledit abbé le mist à XIIII sols la rasière, parquoy len en mena grant nombre à Abbeville et ailleurs. Et pour ce que ledit abbé veoit les poures gens de village, et principalement leurs subjects, il fist retenir de III à IV cens sextiers dudit blé quil fist distribuer aux plus poures gens, en prendant seureté deulx au mieulx quil povoit, et leur créoit jusques après aoust ensieuvant, et tant quilz le peussent payer à leur aise ; qui fut ung grant allégement ausdits poures gens, car cestoit une grant pité de les veoir arriver journelement à laditte église, atout leurs sacs, et plusieurs en y eust qui nen payèrent depuis riens, car ils navoient de quoy payer.

CHAPITRE CLXXX

1474. — (2) Cy traittera en brief des choses advenues en fait de guerre et aultrement, lan mil IIII^{c} LXXIV.

Environ le mois de juing LXXIIII le duc de Bour-

(1) 1474, n. st., l'année commença le 20 avril.

(2) Dans le manuscrit du fonds Dupuy ce chapitre, qui porte le numéro 46, est intitulé ainsi qu'il suit : « *Comment le duc Charles mist le siége devant Nuz. Du trespas du seigneur*

gongne ala mettre le siége à Nuz (1), là où il fut ung an complet, ou mieulx (2). En cependant l'empereur Fédéric vint illec pour lever ledit siége, où il y eut par diverses fois pluseurs et diverses escarmuces : Et ceulx de la ville aussi se deffendoient à toute diligence. Et y eut durant ledit siége moult de gens mors dun costé et daultre. Ceulx de la ville grevoient fort merveilleusement ceulx du siége du tret à poudre, dont ilz estoient fort usitez, et tant que cest pitié de recorder de ceulx qui y morurent et dedens et dehors, sans les bléciés et navrez, dont il y eut sans nombre qui eschappèrent de mort : Et estoient logiés si près les ungz des aultres qu'ilz povoient combatre main à main. Et ledit an, environ la Saint Jehan, se partirent les deux cens lances de Bourguegnons qui estoient et avoient esté depuis le moys de febvrier jusques oudit jour à Abbeville, à Saint-Riquier et à Rue, et tirèrent audit siége de Nus ; et le seigneur d'Esquerdes, cappitaine général de Picardie, remis aultres garnisons esdittes villes.

Oudit an, à la my aoust, fina de vie par mort le seigneur et ber d'Auxy (3), nommé Jehan, qui en

d'Auxi, et comment le duc de Lorraine envoya deffier le duc Charles estant devant Nuz. »

(1) Neuss, petite ville de l'électorat de Cologne, sur la rivière d'Erft, à une demi-lieue de son embouchure dans le Rhin.

(2) Il y arriva le 30 juillet 1474 et y resta jusqu'au 27 juin 1475.

(3) Jean IV, sire et ber d'Auxy, seigneur de Famechon, Hangest-sur-Somme, Fontaines, Bulles, armé chevalier en 1423, capitaine de Courtray en 1425 ; capitaine de Saint-Riquier et grand-maître des eaux et forêts du Ponthieu, en 1433 ; capitaine-général des frontières de Picardie, en 1437 ; chambellan et gouverneur du comte de Charolais, en 1440 ; sénéchal de

son temp fut le plus renommez chevalier qui fust en la maison de Bourgongne, de son estat. Il eut en gouvernement le duc Charles de Bourgongne en son enfance, dès incontinent quil fust osté de la main de ses nourrices, et fut son premier chambellan tant quil vesquit. Il obtint de belles offices du duc Phelippe en son vivant, et après le trespas dudit Phelippe, le duc Charles luy les conferma : Il fut premièrement, et dès sa jonesse, capitaine de Saint-Riquier, et devant quil eust ledit duc Charles en gouvernement, puis fut sénescal de Ponthieu, capitaine d'Abbeville et maistre des eaues et forests de Picardie, capitaine

Ponthieu et capitaine d'Abbeville, en 1442 ; chevalier de la Toison-d'Or, en 1445 ; capitaine d'Oudenarde, en 1450 ; capitaine de Rupelmonde, en 1459 ; grand-maître des arbalétriers de France, le 14 août 1461 ; chambellan du roi en 1463 ; amiral sur les côtes de la Somme, le 15 juin 1466. Il fut le dernier de la branche aînée de la maison d'Auxy : de ses deux filles, l'aînée, Isabeau, épousa Philippe de Crèvecœur, seigneur d'Esquerdes, maréchal de France, et la deuxième, Marie, fut alliée à Jean de Bruges, seigneur de la Gruthuse, prince de Steenhuyse. — Que Pierre Le Prestre, son obligé et son protégé, en parle en termes si élogieux, il n'y a rien que de naturel ; mais ce qui est plus significatif, c'est l'éloge qu'en fait Olivier de La Marche : « Un moult honneste et sage chevalier. Il estoit bel homme, bien renommé, de bon age, beau parleur ; et voulentiers récitoit choses et matières d'honneur et de haut affaire. Il estoit chaceur et voleur (c'est-à-dire adroit à la chasse et au vol), duict à tous exercices et à tous jeux ; et n'ay pas congnu un chevalier plus idoine pour avoir le gouvernement d'un jeune prince, que luy : et moult bien luy seoit la conduite de son maistre. » — Aussitôt après la mort du sire d'Auxy, sa veuve, Jeanne de Flavy, céda tous ses biens à Philippe de Crèvecœur, son gendre, afin de pouvoir « employer plus librement le demourant de sa vie à prier Dieu pour son mary. » *(Orig. aux Archives du duc de Luynes).*

de Courtray, de Tenremonde, de Riplemonde en Flandres, quil tint jusques à sa mort. Et si tenoit, tant de par luy comme de par madame sa femme, de IX à X mille francs de rente héritable. Dieux par sa grace luy face pardon à l'ame et à tous les trespassez.

Oudit an LXXIIII, et depuis le partement de messire Josse de Lalain de l'ostel d'Abbeville appartenant à ladite esglise de Saint-Riquier, le seigneur de Brimeu, filz du seigneur de Gazebet, et capitaine de Nieuport (1), se revint logier, luy et son estat, à l'ostel de laditte église, là où il y avoit encoires VIII ou IX litz appartenant à laditte église, et troiz ou quatre chambre estoffées tant de saiette comme de toille blanche pour tendre autour des lits, et aultre maisnage quil fist tout prendre par inventaire, disant qu'il en rendroit bon compte, fist attachier ses armes audit hostel, et le tenoit comme sien ; lequel y fut, luy ou ses gens,

(1) Quoiqu'il fût connu sous le nom de seigneur de Brimeu, il n'appartenait pas à la puissante et très-nombreuse famille de Brimeu, dont il possédait la seigneurie patronymique, située dans le Pas-de-Calais, sur la Canche, canton de Campagne et arrondissement de Montreuil-sur-Mer. Alerin, seigneur de Brimeu, le dernier de la branche aînée de cette maison, avait donné sa fille aînée, Isabelle, en mariage à Guillaume Tyrel de Poix, chevalier, vers 1330. La seigneurie de Brimeu demeura dans la famille Tyrel jusqu'à l'époque du mariage de Jeanne Tyrel de Poix avec Jean de Lannoy, gouverneur de Hollande et chevalier de la Toison-d'Or (1420-1465) ; vers 1465, Jeanne de Lannoy apporta Brimeu à son mari, Philippe de Hornes, seigneur de Gaesbecque, dont le fils, Arnould de Hornes, chevalier, capitaine de Nieuport, le même dont il s'agit ici, s'intitulait seigneur de Brimeu, en 1474.

jusques à la mort du duc Charles, sans que l'église en eust onques aisément.

Oudit an et ou moys de jenvier (1), ledit Pierre, abbé de laditte église, oyant et percepvant ce par ses amys et aultrement, lors estant à son église, se partist pour la sceureté de son corps et se fist charier au chastel d'Auxy ; et tost après partist dillec et sen tyra à Saint Omer. Ne demoura guères que madame d'Auxy, la douagière, madame d'Esquerdes et maistre Jehan Le Prestre, frère dudit abbé, vindrent en laditte ville de Saint-Omer pour leur sceurté pareillement : Et percepvoit len assez les préparatoires qui se faisoient du costé de France pour recommencer guerre ouverte (2).

Oudit an ledit duc de Bourgongne estant oudit siége, luy vindrent nouvelles que ceulx de la conté de Farrette avoient mis à mort inhumainement cent lances que ledit duc avoit laissiés en ladite conté pour la seureté dudit pays : Mirent à mort tout premièrement le cappitaine desdits gens de guerre (3), pour ce, selon commune renommée, quil avoit prins à force, oultre son gré, une grande dame du pays qui estoit de grant lignage ; qui fut cause de la mort dudit capitaine et desdits gens de guerre, dont ledit

(1) Janvier 1475, n. st.

(2) Malgré le renouvellement successif des trêves, ni le roi, ni le duc n'avaient désarmé. Le roi aurait bien voulu que la trève, devant expirer le 1er mai 1475, fût encore prolongée ; mais le duc refusa, car il comptait sans la durée du siége de Neuss, et il espérait avoir terminé pour cette époque son accommodement avec le roi d'Angleterre.

(3) Pierre de Hagenbach, gouverneur du comté de Ferrette, chevalier de Saint-Georges, décapité à Brisach, le 4 mai 1474.

duc fut fort desplaisant; mais pour lors ne le povoit amender.

Oudit an, ledit duc estant oudit siége, le duc Regnier de Loherraine lui renvoia les alyances quilz avoient ensemble, en soy déclarant son ennemy. Ledit duc fist semblant d'en faire peu de compte, et fist festoyer le hérault qui luy avoit aporté les nouvelles, luy donna la robe quil avoit vestu, moult riche, et aultres dons; Et puis ledit hérault sen retourna vers le duc de Loherraine, son maistre.

CHAPITRE CLXXXI

1478. — (1) Cy traite des choses advenues, tant en fait de guerres, comme aultrement, en lan mil IIII^{c} LXXV.

L'an mil IIII^{c} LXXV (2), Pierre, abbé de Saint-Ricquier, voiant et percepvant les guerres qui sourdoient de plus fort en plus fort, voiant aussi quil estoit impotent et quil ne povoit jamais paine de ler par les champs, fut conseillié par son frère, maistre Jehan Le Prestre et aultres ses amys d'acheter une maison audit Saint-Omer, ce quil fist; Et acheta une maison seant près du grand marchié en laditte rue qui appartenoit lors à ung bourgeois de laditte ville, nommé Gilles de Carecy, auquel il en paya trois cens livres courans. Et si luy a ledit hostel

(1) Dans le manuscrit de Dupuy, ce chapitre numéroté 47, est intitulé : « Comment le roy print Roye, le Tronquoy, Corbie et Doullens; et comment le conte de Roussy fut desconfiz et prins par les François, et daultres choses touchant Saint-Riquier, et des tresves de neuf ans. »

(2) L'année commença le 26 mars.

depuis cousté en réparacions pour le approprier ainsy que elle est de présent, y comprins les dreschoirz, tables, calitz, bancqz et aultres ustensiles, mieulx de trois cents et cinquante libres. Oudit an et moys, le XXIIII[e] jour de may, ledit abbé acheta au mayeur et eschevins de ladite ville cent et cincq francs de rente héritable pour laditte église, au denier XX à tous rachats, et dont il leur paya comptant deux M et cent francs courans, comme il appert plus à plain par les lettres que ledit abbé a devers luy seeleez du grant seel de ladite ville, à payer ladite rente dans un an oudit jour XXIIII[e] de may.

En cedit temps, le roy fist venir et descendre ès pays engagiés une grosse armée, là où il estoit en personne : Et estoient les trefves faillyes d'entre luy et ledict duc (1). Fist amener sa grosse artillerie, et de prime face vint à Roye-en-Vermandois, qu'il fist abatre, ardoir et démolir des ville, chastel et murs (2).

(1) Louis XI était trop habile pour demander cette fois une prolongation de trêve qui lui aurait été accordée sans obstacle. Il ne laissa même pas au duc de Bourgogne le loisir de la proposer, car le jour même de son expiration, 1[er] mai, il entrait en campagne, en quittant l'abbaye de la Victoire, dans laquelle il séjournait volontiers. L'abbaye de la Victoire était située dans la banlieue de Senlis, entre cette ville et le village de Mont-l'Evêque.

(2) Pierre Le Prestre intervertit ici l'ordre des premières opérations. Je le rétablis, d'après Commynes, témoin oculaire. Il suffit d'ailleurs de jeter les yeux sur la carte pour se convaincre que le roi, partant de Senlis, devait rencontrer d'abord sur son chemin le Tronquoy, puis Montdidier, et enfin Roye. Le Tronquoy est un hameau de la commune du Frétoy, canton de Maignelay, où l'on remarque encore les restes de la forteresse que Louis XI fit démolir le 2 mai 1475 et qu'on ne chercha

De la sen ala devant ung chasteau nommé Le Tronquoy, ouquel avoient de XXX à XL compaignons qui se disoient au seigneur de Crevecuer, bailly d'Amiens, qui faisoient tous les maulz du monde aux Francoys d'Amiens et ailleurs et à tout le pays d'environ. Mais le roy y fist assoir ses gros engins et le fist abatre et trébuchier en terre, et pendre et estrangler tous de céens, réservé le cappitaine qui eschappa par finance. De là sen vint le roy à toute son armée devant Corbie, laquelle il fist assaillir par pluseurs foys et batre merveilleusement de sesdits engins qui abatirent grant foison des murs. Et lors le seigneur de Contay et le seigneur de Gapanes et aultres seigneurs du party du duc, estans léens, se rendirent saulves leurs corps et leurs biens, et s'en alèrent à Arras (1) ; et lors les Francoys entrèrent en la ville qui la pillèrent, et puis y boutèrent le feu et abatirent les murs au rez de terre. De là sen vint laditte armée

jamais à relever depuis. Commynes l'appelle « ung meschant petit chateau », et dit qu'il ne fallut que quelques heures pour s'en rendre maître. Le roi, qui était logé de sa personne à Trinquet, y demeura les 3 et 4 mai pour y célébrer la fête des Saints-Innocents et l'Ascension. Le 4 il envoya Philippe de Commynes sommer Montdidier qui se rendit avec promesse de la vie et des biens saufs : le 6 mai, Commynes eut un égal succès à Roye : mais, au mépris de la foi jurée, ces deux villes furent entièrement brûlées et détruites. Comme on le voit, Pierre Le Prestre ne mentionne même pas la reddition de Montdidier.

(1) La capitulation de Corbie est datée du 11 mai. Les chevaliers s'en furent à Arras : un grand nombre d'habitants se réfugièrent à Amiens, où ils retrouvèrent ceux de Montdidier et de Roye. Corbie fut également dévastée.

du roy devant Dourlens laquelle luy fut rendue (1) ; puis pareillement fist bruller et démolir les portes et abatre les murs jusques aux fondemens.

Ce pendant, oudit an, le conte de Roussy, filz du conte de Saint-Pol, connestable de France (2), estoit en Bourgongne capitaine général commis de par le duc de Bourgongne, a tout une grosse compaignie de Picars quil avoit mené avec luy, des plus nobles de Bourgongne furent tous mis en desroy et tuez sus et mors, et ledit conte de Roussy prins prisonnier, et pluseurs aultres grans seigneurs avec luy.

En cest an, ou moys de may, le seigneur de Pinqueigny, vidame d'Amiens, vint à Saint-Riquier à grosse armée, laquelle luy fut rendue par les gens de guerre qui sen partirent, leurs corps et leurs biens saulfz ; et ceulx de la ville devoient demourer a tout leurs biens en laditte ville, et tous ceùlx des villages qui y estoient, en faisant le serment au roy, ce quilz firent : Mais incontinent quilz furent léens, ilz commencèrent à pillier en aulcuns lieux ; Et, au partir, ledit seigneur qui estoit logiés en labéye, fist chargier tous les biens meubles dudit abbé, lits, coffres, bancqs, dreschoirs et aultre maisnage, tant qu'il n'y

(1) Commynes ne parle pas de Doullens. Le 14e registre aux délibérations de l'échevinage d'Amiens ne laisse aucun doute sur la destruction de Doullens, et sur l'hospitalité que les habitants d'Amiens accordèrent aux bourgeois de cette ville.

(2) Antoine de Luxembourg, comte de Brienne, de Ligny et de Roussy, lieutenant-général, gouverneur et maréchal du comté de Bourgogne, puis conseiller et chambellan du roi. Le combat dont il s'agit ici fut livré à Guipy, près de Château-Chinon, le 20 juin 1475, et gagné par Béraud Dauphin de L'Espinasse, sire de Combronde.

laissa jusques à ung seul passet ne scabelle ; fist en oultre despendre les huys et fenestres du nouvel hostel que ledit abbé avoit fait faire, qui encoires nestoit parfaict (1), et tout mena par charroy à Amiens ou là où bon luy sambla. Et, au partir, non obstant le serment fait, tout le bestail quilz trouvèrent hors de la ville, ilz le menèrent, et meismes dedens la ville prindrent pluseurs biens, disans que cestoit à gens qui navoient point fait de serment, ou quy estoient du party contraire. Et y furent lesditz Francoys depuis le lundy de Penthecouste, quilz y entrèrent environ XI heures, jusques à la nuit du Sacrement après vespres quilz partirent hastivement : ainsi y furent dix jours entiers ; et lendemain, jour du Sacrement, ledit seigneur vidame d'Amiens renvoia sa trompette audit Saint-Riquier signiffier aux bonnes gens quil estoit desplaisans de ce quon leur avoit osté, et quil leur feroit tout rendre, et quilz fussent toujours bons et leaulx au roy.

Cy est à noter ce que j'avois oublié à mettre ; ce pendant que les Francois estans en la dessus ditte ville de Doullens, et aincoys que les murs fussent démolis, ilz allèrent courre devant Arras et estoit leur capitaine le bastard de Bourbon, admiral de France (2). Quant ceulx de la garnison d'Arras en furent advertys, dont estoient ciefs le conte de Romont, frère de la royne de France (3), messire

(1) Cette phrase manque dans le manuscrit de Dupuy.

(2) Louis, bâtard de Bourbon, fils naturel de Charles Ier, duc de Bourbon, et de Jeanne de Bournan, légitimé en septembre 1463 ; marié à Jeanne, fille naturelle de Louis XI, mort le 19 janvier 1486.

(3) Jacques de Savoie, comte de Romont.

Jacques de Saint-Pol, frère du connestable (1), issirent dehors la où il y eut grant rencontre et occision de gens (2) ; mais, finablement, ledit conte de Romont sen retourna en la ville et messire Jacques de Saint-Pol, les seigneurs de Contay et de Morcourt, le capitaine de Belemotte lez Arras et pluseurs aultres y furent prisonniers ; et les amenèrent lesdits Francoys à Doullens et de là vers le roy. Le vendredi, donques, lendemain du Sacrement ledit trompette se partit dudit Saint-Riquier et incontinent le seigneur d'Esquerdes envoia audit Saint-Riquier ung gentilhomme nommé Jehan de Courteville (3), et en sa compagnie Jacques de Courteheuse, Le Borgne de Nortquelmes (4), Guillaume Cauvart, et aultres gentilzhommes,

(1) Le manuscrit du fonds Dupuy l'a désigné sous le nom de Jacques de Luxembourg, qui était son vrai nom d'ailleurs.

(2) Ce fut le 27 juin : le récit le plus détaillé que l'on ait de cette rencontre est dans une lettre écrite par Louis XI, le 30 juin, au comte de Dammartin. « Chacun, dit-il, commença à charger à travers, et ont esté tous prins ou mors. Jacques de Saint-Pol est fort blessé en la teste et au visaige ; sa salade luy vola hors de la teste en s'enfuyant ; le seigneur de Contey est prins, le seigneur de Coisancy de Bourbon, ledit Jacques de Saint-Pol. Romont n'est point trouvé encores, bien dient que ung, à une robe de veloux noir et une croix d'or, a esté tué, qui estoit tant deffait que Montemart, qui en est venu, ne l'a sceu congnoistre. Le seigneur de Myremont nestoit encores trouvé ; mais on dit que ung archer l'a. » (Bibl. Nation., fonds Béthune, 8437.) C'était la deuxième fois, depuis un mois, que le seigneur de Contay était pris. Quant au comte de Romont il n'avait pas péri, comme Louis XI l'avait cru.

(3) Voir ce que nous en avons dit plus haut.

(4) Le Borgne de Noircarmes. Le véritable nom de cette seigneurie, située en Artois, était Nortkelme ou Nortquelme, d'où l'on a fait Noircarmes dans des temps plus modernes. Ce

jusques au nombre de XX à XXV lances, lesquelz vindrent sommer ceulx dudit Saint-Riquier quilz se rendissent au duc de Bourgongne. Après pluseurs parlemens fais entre lesdits gens de guerre et ceulx de la ville, ilz mirent ledit de Courteville et sa compaignie dedens, firent sonner leurs cloches du beffroy et de l'église, alumèrent fus et firent grant chière, firent nouvel serment au duc de Bourgongne, non obstant quilz eussent fait paravant serement au roy qui en fut très malcontent, et aussi furent les capitaines qui estoient à Amiens, comme ilz leur monstrèrent environ XV jours après.

Quant les Bourguegnons eurent esté environ trois sepmaines, peu plus peu moins, audit Saint-Riquier, ilz furent adcertenés que les Francoys venoient à grant puissance, par le pays de Vimeu, passer au Pont de Remy (1) pour venir audit Saint-Riquier; lesdits Bourguegnons se partirent hastivement et tirèrent à Abbeville, et ceulx du chastel de Drugy et du chastel de La Ferté pareillement; et demourèrent ceulx de ladite ville de Saint-Riquier sans ayde. Et lors lesdits François, dont estoit chief ladmiral de France, vindrent devant laditte ville, laquelle ne fist point de résistence, par quoy les Francoys y entrèrent par ung dymenche matin; Et ledit jour, au soir, firent crier à son de trompe que tous ceulx de ladite ville fussent lendemain, à six heures du matin, sur la

personnage s'appelait Nicolas de Sainte-Aldegonde, chevalier, dit le Borgne, seigneur de Nortkelmes ou Noircarmes.

(1) Dans sa lettre au comte de Dammartin, déjà citée, Louis XI explique qu'il fit entrer ses troupes en Ponthieu « par le pont Saint-Remy, pour ce que la Blancque Tacque n'est pas bien seure à grande compaignie. »

hart, hommes, femmes et enfans, hors de la ville à la porte Nostre-Dame, pour aller là où lesdits Francois les vouldroient mener, [ce quilz firent en grant doubte et cremeur, car ilz cuidoient tous morir. Et lendemain, quant ilz furent tous assamblés, lesdits Francois les firent tous mener et conduire jusques en la ville d'Amiens] (1). Et, quant ilz furent eslongiés environ d'une lieue, et que les François eurent pillié la ville à leur aise et plaisir, ilz boutèrent le feu dedans, qui estoit jour de lundy, et ardirent au net laditte ville, télement quil n'y demoura que l'Hostel-Dieu, une maison aùprès appartenant au censier de Nœufville, nommé David Leschoppier (2), et l'hostel de Tipetot appartenant à Hugues de Hesdin (3); brullèrent le comble du beffroy, et toutes les cloches, qui estoient bonnes et riches, furent fondues. En oultre, en ung moment brullèrent l'église dudit lieu de Saint-Riquier, le clochier et wit cloches, [c'est ascavoir quatre grosses et quatre petites, qui estoient bonnes et excellentes et du meilleur son quil en y eut nulles ou pays, lesqueles furent touttes fondues. Avec ce brullèrent tous les édifices que ledit abbé y avoit fait faire de son temps,

(1) Ce passage manque dans le manuscrit du fonds Dupuy.

(2) Il descendait de Jean Lessopier, dit Grandcamp, châtelain de La Broye, qui reçut dans ce château Philippe de Valois, le soir de la bataille de Crécy. Il y avait encore, au XVI[e] siècle, des Lessopier, notaires à Saint-Riquier.

(3) L'hôtel de Thiboutot était le chef-lieu d'un fief du même nom, consistant en 180 journaux de terre et 10 livres de censives à Millencourt, tenu de l'abbaye de Saint-Riquier. Hugues de Hesdin, son possesseur, était qualifié écuyer et seigneur de Bésencourt. On raconte que son hôtel fut épargné parce qu'il était partisan des Français et hostile aux Bourguignons.

et aultres anciens ouvrages, comme la chambre du prévost, une chambre auprès que ledit abbé avoit fait rédiffier, la chambre nommée des Guilles, la chambre de loffice de l'aumosne, la chambre de la recepte, qui toutes estoient joignans à l'ostel dudit abbé et à laditte église] (1). En oultre brullèrent le chasteau de Drugy et partie de la ville, le chasteau de la Ferté, la cense et la ville de Bugni (2), Ouviler, Boibergues, Willencourt, et le molin à blé (3) y séant, avec la cense dudit Willencourt, tous appartenans à laditte église, réservé ledit chastel de La Ferté qui appartenoit au seigneur de Chastillon (4): Brullèrent en oultre tout le pays denviron et jusques à La Vacquerie le Boucq quilz brullèrent de ce voyage, et pluseurs aultres quil seroient trop longz à escripre (5).

En ce temps print le duc de Bourgongne appointement avec lempereur Fédéric, aprèz quilz avoient eu

(1) Ce passage n'existe pas dans le manuscrit de Dupuy.

(2) Buigny-l'Abbé.

(3) « Le molin abbé » dit le mss. de Dupuy.

(4) Artus de Chastillon était alors possesseur de La Ferté. Sa sœur, Marguerite de Chastillon, l'apporta peu après à son mari, Pierre de Roncherolles, baron de Huqueville et du Pont-Saint-Pierre, conseiller et chambellan des rois Louis XI et Charles VIII. Louis XI, qui ne voulait laisser ni aux Bourguignons ni au roi d'Angleterre, Edouard IV, de places fortes en Ponthieu, n'épargnait pas plus, on le voit, les biens de ses serviteurs, que ceux de ses ennemis. Quoi qu'il en soit donc de cet incendie, il n'occasionna pas la destruction du château de La Ferté qui fut seulement démantelé sous le règne de Louis XIII.

(5) On brûla tout depuis la Somme jusqu'à Hesdin, ainsi que Louis XI le dit lui-même au comte de Dammartin, « pour rompre le propos des Anglois de venir en Normendie, affin de leur destruire le pais de là, où les vivres les eussent suivys. »

pluseurs rencontres dun costé et daultre, là où il estoit mort grant nombre de gens ; et fut ledit appointement trouvé par le moyen et à la requeste de nostre saint père le pappe Sixte, qui avoit illec envoié ung légat, lequel mist grant peine et diligence à faire et trouver ledit traitté (1).

Cependant le roy d'Angleterre, accompaignié du duc de Glocestre et du duc de Clarence, ses deux frères, avec pluseurs aultres grans princes et seigneurs d'Angleterre, et toute sa puissance, descendirent à Callais (2) : Et lors ledit duc de Bourgongne laissa son armée et sen vint à très petite compaignie vers ledit roy d'Angleterre oudit lieu de Callais (3), là où ilz parlèrent ensamble ; Et, ce fait, ledit roy d'Angleterre se partit dudit Callais et vint tendre son parc près de Saint-Aumer, à ung arbre que len nomme l'abre d'Aurchout (4), là où il fut aulcuns jours ; et illec le ala veoir ledit duc. De là se partit ledit roy et son

(1) La guerre fut terminée à la fin de juin : le 27 de ce mois le duc de Bourgogne quittait Neuss, devant laquelle il avait séjourné pendant onze mois entiers.

(2) Le 5 juillet : Contrairement à l'avis du duc de Bourgogne qui avait insisté pour que le débarquement eut lieu à l'embouchure de la Seine. — C'est alors, le 15 juillet, que le roi écrivait au chancelier : « Je ne vous saurois que escripre des Anglois, car ilz n'ont fait jusques ici que danser à Saint-Omer. Nous ne scavons point au vrai que le roy d'Angleterre soit descendu (débarqué), et s'il est descendu, c'est à si petite compaignie quil n'en est point de bruit. » (D. Grenier, Bibl. Nation.)

(3) Le duc de Bourgogne arriva à Calais le 14 juillet. En quittant Neuss le 27 juin, il avait été à Namur et de là à Bruges où il avait assemblé les états de Flandres le 10 juillet.

(4) « *Daveron*, » manuscrit de Dupuy.

armée (1), et tyra à Blangy en Ternois, à Encre et à Péronne ; Et le convoia ledit duc jusques audit lieu de Péronne ; et lors print ledit duc congiet audit roy d'Angleterre, et s'en retourna vers son armée quil avoit laissié vers Luxembourg, et alla passer par Valenciennes (2), et illec vint devers luy le connestable de France, conte de Saint-Pol, et parlèrent pluseurs fois ensamble ; mais quele chose ilz besongnèrent ensamble, len n'en sceut riens ; et s'en retourna de là ledit connestable à Saint-Quentin en Vermendois, là où il se tenoit pour le temps, et ledit duc tyra vers son armée, comme dit est.

Quant le duc fut avec son armée, il commença à tyrer et marchier ou pays de Loherraine, ouquel pays il fist pluseurs explois de guerre, parquoy il conquesta et mist en son obeissance toute la ducé et la conté de Waudémont. Le roy d'Angleterre et son armée se retira et vint auprès d'Amiens, et d'illec à Pinquegny, là où ilz se trouvèrent ensamble le roy de France et luy (3) ; Et, de fait, prindrent trèves ensamble et

(1) Elle était composée de 1500 hommes d'armes et de 15,000 archers à cheval; 500 bateaux de Hollande et de Zélande, envoyés par le duc à son royal allié, firent trois fois le voyage d'Angleterre en France pour passer l'armée. Tout ce travail demanda environ trois semaines.

(2) Le nouveau plan de campagne exposé par le duc et accepté avec répugnance par les Anglais, consistait à diviser l'armée en deux corps: les Anglais, suivant le cours de la Somme, devaient entrer en France par Laon et Soissons, et faire leur jonction à Reims avec le duc Charles, qui, de son côté, aurait chemin faisant conquis le duché de Bar et la Lorraine.

(3) Le roi, qui était à Compiègne, s'était avancé jusqu'à Amiens, dès qu'il avait reconnu chez le roi d'Angleterre le désir

aultres appointemens, et entrèrent les Anglois dedens Amiens, non pas les plus fors, pour aler en pèlerinage au chief Saint-Jehan, et pour eulx rabillier et faire grant chière, lesquelz y furent fort festoiés (1); et mesmes leur envoia le roy de France en leur ost largement vins et vivres quil leur donna; et delà sen retournèrent le plus hastivement qu'il leur fut possible à Callais, sans faire grant dommage ou pays, se non de vivres, de bledz et advaines quilz trouvoient meurs par les champs.

En ce mesme temps, et tost après, furent aussi trèves trouvées entre le roy de France et le duc de Bourgongne à Werviers en Thiérache (2), pour nœuf ans continueux : Et debvoit chascun, tant dung party comme daultre, ravoir ses terres et seignouries, tant les seigneurs d'église comme temporelz et aultres quelzconques gens : qui fut ung grant resjoissement pour les pays et dont len fist grant feste, qui tost

de traiter; il y arriva le 22 août. Le roi d'Angleterre était campé à Saint-Christ, près de Péronne. L'entrevue des deux souverains eut lieu le mardi 29 août, au milieu d'un pont qui reliait les deux rives de la Somme. On y jura une trève de 7 années devant expirer par conséquent le 29 août 1482.

(1) Commynes dit, entre autres choses, qu'il y avait à la porte de la ville deux longues tables, chargées de vin et de viande : « cinq ou six hommes de bonne maison, fort gros et gras, pour mieulx plaire à ceulx qui avoient envie de boire, » étaient chargés d'en faire les honneurs. C'était le sire de Craon, Jean d'Estouteville, sire de Briquebec, Jacques de Beaumont, seigneur de Bressuire, Alain Goyon, seigneur de Villiers, etc., etc.

(2) « Vervins en Terrache, » manuscrit de Dupuy. — La trève fut signée le 13 septembre, aux mêmes conditions et pour la même durée que celle avec le roi d'Angleterre.

après fust convertie en plus grant deuil que devant, comme il apperra cy après. Les trêves prinses et cryées par tous les pays, le duc de Bourgongne se partist à tout son armée et sen ala en Savoie, devant Grantson où il mist le siége ; et luy fut rendue la ville et le chastel à sa voulenté, et il les fist tous morir sans aulcune pitié.

Ce pendant messire Loys de Luxembourg, conte de Saint-Pol et connestable de France, se partist de Saint-Quentin et sen ala à Mons en Hénault, cuidant tyrer devers ledit duc, comme len disoit ; mais il luy fust dit par le duc qu'il ne se partist de la ville (1). Incontinent qu'il fut party de Saint-Quentin, le petit Moy (2) vint en la ville de par le Roy, a tout grant armée, et fu mis dedens par ceulx de ladite ville, et toutes les gens dudit connestable mis et boutez dehors : Car ils n'estoient pas les plus fors, et se tint seur ledit Moy de ladite ville. Ce fait, fist tant le Roy de France que ledit connestable fust livré par le chancellier de Bourgongne, et aultres du conseil du duc, aux gens du roy ; lesquelz incontinent ce fait se tinrent seurs, et le menèrent à Paris en la compagnie de cincq cens lances qui lestoient venus quérir. Luy venu à Paris le mirent en la bastide Saint-Anthoine, et ne luy laissèrent avec luy que ung seul page.

(1) Le sire d'Aymeries, grand bailli du Hainaut, qui commandait dans Mons reçut l'ordre de garder le connétable : Pourtant comme le connétable était un de ses amis, il ne le garda pas si étroitement que celui-ci n'ait eu maintes fois l'occasion de s'enfuir.

(2) Jacques, sire et baron de Mouy, conseiller et chambellan du roi, maître des eaux et forêts de Normandie et de Picardie, bailli de Tournai.

Quant ledit connestable eut esté une espace en laditte bastide, cest ascavoir tant que son procès fut fait par le chancellier de France et tout le Parlement, finablement il fut condempnié à mort et d'avoir la teste tranchée. De fait, fut amenée en la place que len nomme de Saint-Jehan de Grêve, devant l'hostel de la ville, là où fut décollez publiquement sur ung eschaffaut que len luy avoit fait faire tout propre (1). Ce fait, fut prins le corps et porté enterrer aux Cordeliers en laditte ville de Paris, ce quy luy fut ottroyé par lesdits seigneurs, comme len disoit, à cause qu'il avoit eu à espouse la suer de la Royne, dont il avoit des beaux enfans.

Quant le duc de Bourgongne eut fait sa voulenté de ceulz de Grantson en Savoie, il se partist et tyra pour entrer ou pays des Suisses: Et en entrant oudit pays fu rencontré de certain nombre de Suysses, desquelz il fu mis en desroy, luy et ses gens, et là perdit il très grant quantité d'engiens et de chevance, et grant nombre de ses gens mors par lesdits Suysses (2). De là s'en retira légièrement à Losane, et là rassambla plus grant nombre de gens que devant; et illec vint à luy la duchesse de Savoye, à tout son armée, pour aidier à saulver ses pays, ce disoit. Là fut le duc et elle long espace ensamble, et illec passa ledit duc et son armée l'yver (3).

(1) Le connétable fut décapité en place de Grêve, le 19 décembre 1475.

(2) La bataille de Granson fut perdue par le duc de Bourgogne, le 3 mars 1476.

(3) Il arriva à Lausanne le 10 mars et en repartit le 27 mai à la tête de sa nouvelle armée. Molinet dit que son départ n'eut lieu que le 3 juin.

Pendant le temps que ledit duc estoit oudit pays de Savoie il y eut si grant famine que ce fut pitié, et est à recorder; car les povres gens moroient de faim; et incontinent quilz avoient quelque petit de pain ou aultre vivre, les gens de guerre leur ostoient, qui, par force de famine, moroient comme les aultres. Le pays est povre, et si avoient à porter la charge de l'armée dudit duc et celle de la duchesse de Savoye qui leur estoit pesant fais, entre les aultres. A leur retour, aulcuns gentilzhommes de l'ostel du duc certifioient que eulx estans oudit pays et en l'ostel du duc veoient les povres gens venir journelement devant le logis dudit duc requérir l'aumosne et morir illec de faim; meismes les femmes tenans leurs petits enfans en leurs bras moroient illec et leurs enfans en la présence du duc, auquel n'est merveilles s'il en faisoit mal, mais il ne le povoit amender: non obstant il leur faisoit faire du bien selon sa possibilité.

En ce temps, ung petit après Noël, Pierre Le Prestre, abbé de l'église de Saint-Riquier, fist reffaire et refondre quatre grosses cloches et troiz petites à son église; fist aussi reffaire saditte église de machonnerie, laquele estoit par dedens toute cauffourée (1) du fu qui y avoit esté, tant à ceste fois comme aux précédentes passées, là où il y faloit grant ouvrage; Et en fu marchandé à trois maistres machons, cest à scavoir Phelippe de Bernay, maistre machon d'Abbeville, Jehan Le Febvre et Jehan Panier: Lesquelz du commencement qu'ilz firent leurs hours par dedens le clochier, ilz ne les asseurèrent point

(1) Calcinée par l'effet du feu.

bien et montèrent sur ledit hourt VII ou VIII hommes; lequel hourt estoit bien hault; et, qui plus est, par convoitise ils ne gettoient point aval la pierre quilz en ostoient, affin quilz neussent point de coust à le reporter à mont pour remachonner, car ilz avoient marchandé en tache dudit ouvrage; leur hourt s'ouvrit et fendist, par quoy il y eust ung des maistres machons tué tout roide et ung aultre son compaignon pareillement, et deux aultres navrez piteusement, dont l'un, nommé Jehan Daulé, demoura impotent toute sa vie, sans jamais pouvoir pain gaignier.

CHAPITRE CLXXX

1476. — (1) Cy traitte d'aulcunes choses advenues en lan mil IIII[c] LXXVI, tant en fait de guerre, comme aultrement (2).

Quant le duc de Bourgongne et son armée eurent passé leur yver, ilz se tirèrent du pays de Savoie devant Moracq, où pays des Suysses, ou moys de juing, là où le duc tint le siége par lespace de trois sepmaines ou environ. Mais au bout des trois sepmaines ou environ lesdits Suysses vindrent à grosse puissance, et le duc de Lorraine en leur compaignie, qui s'estoit tyré avec eulx pour avoir leur ayde à reconquester son pays. Et fut, de rechief, le duc de

(1) L'année commença le 14 avril.

(2) Dans le manuscrit de Dupuy, le titre de ce chapitre est ainsi qu'il suit : « Comment le duc Charles fut desconfiz devant Morat par les Suisses et le duc de Lorraine. Et dist comment le duc d'Alençon mourut ès prisons de Paris, de mort naturelle. »

Bourgongne et son armée mis en desroy (1) ; Leva le duc de Lorraine et lesdits Suysses le siége ; Là perdit le duc de Bourgongne très grant multitude de nobles gens, car là morut le conte de Marle, filz aisné du connestable de France, et pluseurs aultres grans seigneurs (2) ; et si y perdist ledit duc infinie artillerie et richesse, tant de joiaux comme d'aultres biens meubles infinis. Delà ledit duc de Bourgongne sen retourna, plus tost que le pas, en sondit pays de Bourgongne, à une ville nommée Rivières (3), où il rassambla son armée : De rechief manda gens de guerre nouveaux en Picardie, Flandres et ailleurs, pour aler vers luy, ce quilz firent, car ilz y alèrent hastivement.

En ce temps, Pierre, abbé de Saint-Riquier, marchanda de faire de carpentrie le comble du clochier de saditte église, lequel il fist faire a aguille (4), dont il ny avoit jamais eu point : Là où il y entra bois sans nombre, comme l'on puet veoir (5).

Pendant que le duc de Bourgongne estoit esdits pays de Lorraine, de Bourgongne et d'ailleurs, le roy de France avoit toujours de VIII^{c} à mil lances costoiant laditte armée, qui estoient tousjours ès mètes

(1) La bataille de Morat fut livrée le 22 juin 1476.

(2) Le sire de Contay avouait au roi Louis XI, peu de jours après, en présence de Philippe de Commynes, que les Bourguignons avaient laissé 8,000 hommes sur le champ de bataille, sur 18 à 20,000 dont se composait l'armée.

(3) La Rivière, arrondissement de Pontarlier, département du Doubs.

(4) C'est-à-dire sur le sommet duquel il fit élever une flèche.

(5) Ce passage manque dans le manuscrit de Dupuy, de même que tous ceux relatifs à Pierre Le Prestre.

du royaume, sans marchier en aultres pays; et disoit len que le roy le faisoit affin que larmée du duc ne feist aulcun encombrier ou dommage en sondit royaume, ne quilz ny entrassent point.

En ce temps, et ung petit devant ladvent, mourut en la Concergerie à Paris, de mort naturelle, Loys duc d'Alenchon (1), lequel avoit esté longtemps prisonnier, et dès le temps de feu le roy Charles VII^{e}; lequel avoit tenu sur fons le roy Loys à présent regnant, qui lavoit fait délivrer à son couronnement, mais puisse dy lavoit fait remettre en prison: Et fut enterré aux Frères Prescheurs à Paris.

En ce temps, ung petit devant Noël, Pierre, abbé de laditte église de Saint-Riquier, envoia à saditte abbaye deux navires d'ardoises quil envoia quérir à Dourderet (2) en Zellande, là où il y avoit IIII^{xx} milliers et VI^{c} d'ardoises qui luy coustèrent en tous frès, mieulx de IIII^{c} et X escus; et estoit pour couvrir ledit clochier et la nouvelle église quil commençoit à réédiffyer, comme dit sera cy après.

Quant laditte église de Saint-Riquier fu brullée, comme dit est paravant, il y avoit ung commencement d'église, c'est à scavoir cœur et croisyé, à laditte église, moult riche, et qui avoit esté fait passé trois cens ans: Mais il sembloit aussi nouvel que sil ny eult eu que X ans. Par quoy ledit abbé emprint de le parmonter de machonnerie; et en marchanda à troiz maistres machons qui avoient refait ledit clochier; lesquelz y ouvrèrent une saison, et, neussent esté les guerres,

(1) C'est Jean II, duc d'Alençon. Le manuscrit de Dupuy dit aussi Louis, mais le mot Jean est rétabli en marge.

(2) Dordrecht.

ilz leussent eu parfait en l'autre. Marchanda pareillement ledit abbé de faire les combles dudit cœur et de la croisié de carpentrie à ceulz qui avoient fait la carpentrie dudit clochier : Marchanda oultre de faire deux demy combles aux deux esles dudit clochier, qui y estoient fort nécessaires. Marchanda en oultre de faire unes cayères au cœur de ladite nouvelle église pour tant que les aultres avoient esté brullées. Tous lesquelz ouvrages se continuoient à toute diligence, n'eust esté la guerre qui survint. Que Dieux par sa grâce veulle en brief appaisier !

En cest an et saison, le duc de Lorraine revint, à tout une grosse puissance, mettre le siége devant Nansy-le-Duc (1), dedens laquelle estoit pour le duc de Bourgongne le seigneur de Bièvres (2) et aultres plusieurs gens de guerre. Mais en la fin ilz furent constrains de rendre la ville par deffault de secours : Et lors ledit duc de Lorraine le fist ravitailler, et mist gens de guerre dedens. Le duc de Bourgongne, non scachant que la ville se fust rendue, vint pour lever le siége ; Mais quant il vint après, et quand il en sceut la vérité, il se logea au Pont à Mouchon qui luy fut rendue. Et là auprès estoit logié le duc de Lorraine et son armée, auxquelz lieux se firent pluseurs grans escarmuces et pertes de gens ; mais en la fin, le duc de Lorraine se partist en desroy. Incontinent ledit partement, le duc de Bourgongne, atout son armée,

(1) Le 15 septembre 1476.

(2) Jean de Rubempré, seigneur de Bièvre, bailli du Hainaut et chevalier de la Toison d'Or. Il fut tué à la bataille de Nancy. Il rendit la ville au duc de Lorraine, le 6 octobre.

vint mettre le siége devant Nansy (1) là où il fut une grant espace, et jusques à l'après Noël ensieuvant. Auquel siége se firent pluseurs saillies et escarmuces dun costé et d'aultre.

Pendant ce temps, ledit Pierre, abbé de Saint-Riquier, contendant de tout son povoir à réparer saditte église demolye par les guerres, comme dit est, marchanda à ung ouvrier de Bruges de faire quatre colompnes de fin ouvrage de cuivre, deux travers pour mettre les cierges, quatre angles, ung candélabre à VI branches pour mettre devant le grant autel, avec une croche pour recepvoir le *corpus Domini*, de tele fachon quil en y a une au grant autel de l'église Saint-Bertin en Saint-Aumer. Et doibt peser ledit ouvrage ensamble troiz mil et de VI à VII^{c} libres: Et fu marchandé que ledit abbé payeroit pour chacune libre de tout l'autre ouvrage V gros, dont il paia comptant pour erres (2) cent et cinquante libres: Et si paia comptant ledit abbé, pour aigle éwangillier, oudit ouvrier quil envoia incontinent à laditte église pesant IIII^{c} XXXIII libres à II solz VI deniers la libre, LV libres XVIII solz VI deniers. Aveuc ce fit ledit abbé faire à ung ouvrier d'Ypre une oreloge pour mettre au clochier de saditte église, pesant VI^{c} libres dont il paya XL libres: Et se fist fondre ledit abbé troiz petittes cloches entonnéez pour faire appeaux à ladite oreloge, pesans ensamble V^{c} LVII libres, à II solz VI deniers la libvre. Item paia ledit abbé en ce temps pour le taille d'une table dautel, là où est la Passyon selon les VII heures du jour, com-

(1) Le 22 octobre.

(2) Arrhes.

prins le bac et les huisses, XL libres, et pour le paindre XXIIII libres de gros avec aultres petis frès. Paia pareillement ledit abbé, pour ung tablet pour mettre desseure sa sépulture, là où il y a ung image de Nostre-Dame et un angle représentant la pourtraitture dudit abbé, ung Saint Jehan, Saint Pol et Joseph, et au dehors ung Saint Pierre et Saint Riquier; dont ledit abbé paia en tout XXX libres. Item, et si fist faire ledit abbé, pour servir aux demy doubles et aux dymenches, XVI chappes, quattre casubles, deux turniques et deux domatiques, pour tant que lès aultres avoient esté perdues à la destruction de ladite église. Ledit ouvrage fait de broudrie de fleurs de lis et de roses, et doublés de vermeille toille et de noire. Acheta pareillement ledit abbé autant de carrel noir de Tournay, de la carrière d'Anthoing, quil luy en faloit pour le cuer et croisée de saditte église, dont il bailla pour erres au marchant, nommé Jaucquiart Roteleur, LX librez. Et si acheta autant de carrel blanq à ung marchant de Marequise, lesdits carreaux de XIII paux descarrure; dont il bailla ès mains de l'abbé de Nostre-Dame de Boullongne XXXVI librez; lequel bailla pleisge pour ledit marchant ung sien parent nommé Symon Luselier; et Jehan Sterbocq, bourgois de Saint-Aumer, est respondant pour ledit Jauquiart Rotelleur. Aultre, pour ce que ledit abbé sentoit quil faloit encoires beacop dardoise à laditte église, il en acheta à deux marchans de Saint-Aumer, lun nommé Francois Tudvincq, et lautre Jehan Clais, deux navires de quatre vingt milliers avec ung milliers de bois d'Irlande des meilleurs du pays, pour faire les chaieres de laditte église et pour lambrucier le œur dicelle et aultres affaires.

Et leur bailla pour erres, comptant, deux cens libvres courans en Artois. Tendant ledit abbé tousjours à son pooir de réediffier saditte église, et aussi, que se Dieu le prendoit devant son intencion faitte, que laditte matêre demourast à léglise pour y estre employé par son successeur abbé et ses religieux.

CHAPITRE CLXXXI

1477. — (1) Cy après traitte de pluseurs choses advenues tant en la poursuite desdittes guerres comme aultrement, pour lan mil IIII[c] LXXVII (2).

Quant le duc de Bourgongne ot esté tenant siége longuement devant Nansy, le duc de Lorraine, qui estoit alez au secours, retourna et vint audit siége de Nansy le V[e] jour de janvier, veille de l'Epiphanie, accompaigné des Suisses et Lorrains avec aultres gens en grant nombre: Et meismes le conte de Cambas, lombart (3), avec toute sa compaignie, qui longtemps avoit servi le duc de Bourgongne à gages, retourna contre luy à ceste heure; et fu de rechief le duc de Bourgongne mis en desroy, luy et son armée; Et de fait y fina sa vie par mort et la plus part de

(1) L'année commença le 14 avril.

(2) Dans le manuscrit de Dupuy, ce chapitre est intitulé: « De la bataille de Nansy, où le duc Charles fut de rechief desconfiz, qui fut la dernière de ses batailles. »

(3) Nicolas de Montfort, comte de Campobasso, chambellan du duc de Bourgogne, « du royaume de Naples, dont il estoit chassé pour la maison d'Anjou, » (Commynes).

son armée (1). Et si en y eut grant nombre de prisonniers, entre lesquelz fut prins messire Anthoine, bastard de Bourgongne, le seigneur de Croy et de Renty, le seigneur de Quiévrain, le seigneur de Chimay, le seigneur de Fresnoy (2), et pluseurs aultres grans seigneurs et nobles hommes. Et tantost que le roy de France fust adcertené de ladite desconfiture (3), il envoia le seigneur de Torsy (4), lequel

(1) Le 5 janvier 1477. Parmi les morts on releva un grand nombre de personnages de distinction, entre autres le sire de Contay et Jean de Rubempré, sire de Bièvres, lequel en rendant Nancy au duc de Lorraine le 6 octobre précédent, lui avait dit tristement : « J'aurais fort souhaité que Monsieur de Bourgogne n'eut jamais commencé cette guerre, et je crains beaucoup qu'à la fin lui et moi nous y demeurions. » Ses tristes pressentiments ne l'avaient pas trompé.

(2) Il faut ajouter encore le comte de Nassau, Josse de Lalaing, Olivier de La Marche, le fils aîné du seigneur de Contay, le comte de Rothelin, etc., etc.

(3) Louis XI apprit la mort du duc de Bourgogne, le 9 janvier, au Plessis du Parc, par un message du sire de Craon, auquel il répondit le même jour.

(4) Jean d'Estouteville, chevalier, seigneur de Torcy, et de Nouvion-en-Ponthieu, qu'il tenait de sa mère Jeanne de Doudeauville, dame de Nouvion. Le sire de Torcy étant donc presque leur compatriote, il n'est pas étonnant qu'il fut « amé très-fort » des habitants d'Abbeville, comme le dit Commynes. Ce fut le 17 janvier qu'il se présenta devant Abbeville : Ce furent Hugues Malicorne, Pierre Le Vasseur, Jean Caudel, Pierre Gaude, Jacques d'Aoust, Mathieu Au-Costé, Colart Au-Costé et Jehan Le Sage qui allèrent parlementer avec lui au nom de la ville. Ils étaient accompagnés des seigneurs de Montcavrel, de Becquencourt, de Morbecque et de Toutencourt, chefs de la garnison. Philippe de Commynes et l'amiral de Bourbon, qui arrivaient pour traiter avec la garnison, trouvèrent l'accord terminé entre le sire de Torcy

résidoit pour lors à Amiens en garnison, à tout une compaignie de gens de guerre à Abbeville et vint sommer ceulx de laditte ville de eulx rendre au roy. Et, aprèz pluseurs parlemens fais avec les seigneurs de guerre estans en laditte ville, et aussi ceulx d'icelle ville, se rendirent finablement audit seigneur de Torcy au nom du roy. Pareillement le chastel du Crotoy, qui estoit comme place imprenable ; mais, incontinent que ledit seigneur de Torsy y envoia pour les sommer ung nommé Jehan de May (1), natif d'Abbeville, qui longtemps en avoit esté lieutenant commis de par le seigneur d'Esquerdes qui en estoit principal capitaine, le rendit sans aulcun contredit, dont ledit seigneur d'Esquerdes monstra semblant d'en estre fort desplaisant (2); et pareillement se rendit la ville de Rue dont ledit seigneur d'Esquerdes estoit capitaine.

et les bourgeois qui lui avaient ouvert leurs portes. Les seigneurs bourguignons en furent très désappointés, car ils avaient espéré se faire un mérite de leur soumission pour obtenir du roi de l'argent et des faveurs.

(1) Jean de May, écuyer, seigneur de Seigneurville, châtelain de la forêt de Crécy, lieutenant du capitaine du Crotoy (lequel était Philippe de Crèvecœur, seigneur d'Esquerdes), fut mayeur d'Abbeville en 1458 et en 1460. Il avait été nommé, le 4 février 1468, par Louis XI élu sur le fait des aides ordonnés pour la guerre en Ponthieu, lorsque cette fonction fut devenue vacante par la démission de Jean de Rochefay, écuyer. Il mourut en 1498.

(2) Pure comédie, puisque le seigneur d'Esquerdes ne fut pas l'un des derniers à se rattacher à Louis XI qui, le 22 juillet 1477, le rétablit dans ses fonctions de capitaine d'Abbeville, et le combla d'honneurs. La reddition d'Arras était le cadeau de bienvenue qu'il avait fait à Louis XI. Cette trahison, car il faut l'appeler par son nom, envers Marie de Bourgogne, lui coûta le collier de la Toison-d'Or.

Et, ce fait, ledit seigneur de Torsy se tyra à Monstreuil qui pareillement luy fust rendue pour le roy. Et lors il manda vers luy audit Monstreuil les principaulx de la ville de Therewane et aulcuns des plus notables de la régalle, et, finablement, après pluseurs parlemens, ladite ville fu mise en la main dudit seigneur de Torsy pour le roy; lequel y vint et print tous les biens meubles qu'il y trouva appartenans au coadjuteur de l'évesque dudit Thérewane (1), pour tant qu'il tenoit le party contraire.

Tandis, donques, que ledit Torsy faisoit ces diligences, le roy en personne, à tout une grosse puissance, s'en vint à Péronne, laquelle luy fut bailliée par sire Guillaume Bisse, seigneur de Clary (2), et grant maistre d'ostel dudit feu duc de Bourgongne en son vivant. Et incontinent l'admiral de France, bastard de Bourbon, tyra sur les costes d'Arras à tout ung grant nombre de gens d'armes, et fu logiés au mont Saint-Eloy et à l'environ une grant espace. Et, en ce pendant, ala devers le roy, à Péronne, une ambassade de par damoiselle Marie de Bourgongne, fille et seule héritière dudit feu Charles, duc de Bourgongne, laquelle s'en retourna

(1) Guillaume de Clugny, évêque de Thérouanne, nommé évêque de Poitiers en 1479, mort en 1480.

(2) Guillaume Bische, seigneur de Cléry, était du Nivernais. Louis XI se l'attacha, et dès 1478, l'avait fait son conseiller et chambellan, et gouverneur de Péronne, Montdidier et Roye. Philippe-le-Bon disait de lui qu'il était « le pire subtil gascon qui feust soubz la nue. » Il sut inspirer à Louis XI une confiance aussi grande qu'il avait inspiré à Charles-le-Téméraire. Les Bourguignons furent bien surpris de l'ingratitude du sire de Cléry envers la fille du prince auquel il devait tout.

sans rien faire (1). Et puis y revindrent aultres ; mais, finablement ilz ne furent point d'accort avec le roy, et se trouva le seigneur d'Esquerdes capitaine général de Picardie, et pour lors résident à Arras, avec laditte ambassade, lesquelz s'en retournèrent tous comme les aultres sans besongnier.

En ce temps les Francoys alèrent à Avesnes en Hénau, là où ilz firent pluseurs escarmuces et faïs de guerre ; mais, en la fin, elle fu prinse d'assault, pillée, brullée, et tous ceulx de dedens mys à mort piteusement (2). Et pareillement brullèrent tous les villages d'entour et la plupart du pays de Hénau, et tant quil n'y demoura que Douay et Mons en Hénau qui encoires se tiennent ; et firent ceulx dudit lieu de Douay démolir tous leurs faulbourgs, églises et aultres logis, jusques à une lieue à l'environ, et fortiffièrent leurditte ville à toute diligence et tellement que les gens de guerre maintenoient que elle estoit comme imprenable, mais quil y eust vivres et gens dedens. Ce pendant aussi ledit roy et son armée vindrent en

(1) C'est-à-dire sans vouloir rien conclure. Les habitants d'Arras se bornaient à demander que Louis XI observât la trêve qui, on s'en souvient, avait été conclue pour sept ans avec Charles-le-Téméraire.

(2) Avesne fut assiégée le 11 juin. Le 12 Louis XI écrivait aux habitants d'Abbeville une lettre qui est conservée dans les archives de la ville. Il y déclare que « pour donner exemple aux autres, avons fait araser ladite ville, combien qu'elle fust l'une des plus fortes et puissans villes de tout le pays de Haynau. » Louis XI aimait à annoncer lui-même aux Abbevillois le triomphe de ses armes, parfois même aux dépens de la vérité. On ne compte pas moins de dix-sept très-curieuses lettres de lui à ce sujet dans les archives d'Abbeville. Elles ont été publiées par M. Louandre en 1837.

la cité d'Arras, laquelle fist ouverture au roy ; Et puis ceulx de la ville d'Arras, après pluseurs parlemens fais avec les gens du roy, ilz les myrent dedens par ung appointement de beau langage ouquel estoit dit que le roy ny debvoit point entrer à puissance que ceulx de laditte ville ne fussent les plus fors (1). En (2) ce temps les Flamengs se mirent sus en armes, tant d'Ypres, de Cassel comme d'aultres pays, en nombre de XVI à XVII mille ; et estoit leur capitaine le seigneur de Doulieu et ung aultre nommé Woultre Doye, bailly de Berghes-Saint-Winocq : Et s'en vindrent tenir auprès de Saint-Aumer, entre Arques et Runescure, à ung lieu que len appelle le Vieilfossé (3), pour deffendre que les Francoys nentrassent en Flandres : et illec furent une très grant espace, aux despens du pays, et brullèrent autour d'eulx aucunes places et censes, affin que les Francoys ne leur feissent grief, car ceulx de la garnison de Therewane les visitoient et escarmucoient souvent.

En ce temps meismes ceulx de Gand se myrent en armes, ceulx de Bruges, d'Ypre et daultres bonnes

(1) Le seigneur d'Esquerdes rendit la cité d'Arras au roi, qui y entre le 4 mars 1477. La ville, que des murailles séparaient de la cité, ne lui fut rendue que le 4 mai suivant. Le seigneur d'Esquerdes fut d'abord maintenu par le roi dans les possessions des dignités et des gouvernements en Picardie, qu'il tenait du duc de Bourgogne ; mais dans le chapitre de la Toison-d'Or, tenu à Bois-le-Duc, le 8 mai 1481, il fut déclaré « indigne de jamais porter ledit collier. »

(2) Le manusc. de Dupuy commence un nouveau chapitre, le 50e sous ce titre : « Des armées, mutacions, assamblées et anquestes qui furent lors faictes tant en Flandres, Artois, comme ailleurs. »

(3) « Le Neuf-Fossé. » Manusc. de Dupuy.

villes et mesmes ceulx de Bruxelles, Louvain, Malines et aultres du pays de Brabant, pour ravoir, comme len disoit, leurs priviléges, quilz disoient leur estre ostez par les ducs Phelippe et Charles de Bourgongne. Et prindrent ceulx de Gand ung nombre des principaux gouverneurs de laditte ville ; prindrent pareillement le chansellier de Bourgongne (1), le seigneur de Humbercourt (2), l'évesque de Tournay coadjuteur de Thérewane : cuidèrent aussy prendre maistre Jehan Legros, audiencier (3), et aultres de l'ostel du feu duc Charles ; mais ilz eschappèrent par soutilz moyens (4) ; [et si estoit en la ville de Gand damoiselle Marie de Bourgongne et la douagère duchesse, qui instamment requeroient d'avoir lesdits prisonniers,

(1) Guillaume Hugonet, seigneur de Saillans, d'Espoisses et de Lys, vicomte d'Ypres, chancelier de Bourgogne. Il faut lire l'admirable lettre d'adieu qu'il écrivit à sa femme le jour même de son exécution.

(2) Guy de Brimeu, comte de Meghen, seigneur de Humbercourt, était picard d'origine et aussi par son mariage le 19 mars 1463 avec Antoinette de Rambures. Il était chevalier de la Toison-d'Or et fut successivement chambellan du comte de Charolais et du dauphin, bailli de Grammont, capitaine du château de Gosnay, lieutenant-général des ville et pays de Liége et de Loos, capitaine des châteaux de Montfort, de Rémy et de Bellefontaine, de Wœrde, de Rodde, de Marle, de Vervins, de Montcornet et de Hérisson, gouverneur du Vermandois, gouverneur de Namur, de Harderwycke et de Buren. La première de ces commissions porte la date du 20 janvier 1456, et la dernière du 6 août 1473.

(3) Il était premier secrétaire audiencier du scel et contrôleur des domaines et finances du duc de Bourgogne. Il avait épousé Guye de Messey, nièce du chancelier Hugonet.

(4) Tout ce passage entre crochets n'existe pas dans le manusc. de Dupuy.

et principalement les serviteurs et officiers dudit feu duc, auxquelles fu respondu par iceulx de Gand quilz ne les renderoient point, mais feroient faire leur procès par les trois Estas des pays de Flandres et de Brabant; ce quilz firent, eulx estans toujours en armes]. Et, finablement, fut amené ledit chanselier et ledit de Humbercourt au lieu publique, là où ilz leur firent trenchier les testes (1), [après quilz les avoient si terriblement mis à torture qu'il les convint porter audit lieu] (2). Mirent en oultre à mort tous ceulx que bon leur sambla de leur ditte ville publicquement sur ung hourt, devant tout le peuple qui aultrement n'eust ja esté content (3). Et quant à l'évesque de Tournay ilz le eslargirent avant laditte ville, mais son frère, coadjuteur, fut longuement prisonnier (4). [Moult de gens furent fort esmerveilliés de ceste manière de faire, car le seigneur et duc de Clèves, le seigneur de Ravestain son frère, l'évesque de Liége et pluseurs aultres grans seigneurs du sang de laditte damoiselle estoient en laditte ville et ne sy remedièrent point] (5).

Quant le roy eust mis en son obéissance ceulx de

(1) Le 3 avril 1477.

(2) Ce détail manque dans le manusc. de Dupuy.

(3) Le manuscrit de Dupuy cite parmi les victimes, Jean Van Melle, chevalier, ancien trésorier de la ville.

(4) Le manuscrit de Dupuy ne parle pas de l'évêque de Tournay. Il dit seulement que le coadjuteur, ayant trouvé moyen de donner caution, s'enfuit par mer et alla retrouver le roi, qui le fit évêque de Poitiers.

(5) Ce passage manque dans le manuscrit de Dupuy.

Arras (1), il se tira, à toute son armée, vers Hesdin, et luy fu rendue la ville sans grant difficulté par les gens de guerre et ceulx de la ville (2); mais ceulx du chastel ne vouloient obeyr. Pour quoy le roy les fist assaillir à grant diligence : Auquel assault et siége il y eut moult des francs archiers du roy mors et aultres d'un coste et daultre; mais, finablement, ceulx du chastel se rendirent saulfz leurs corps (3) et leurs biens, et les rechupt le roy, et retint à gages ceulx qui luy voulrent faire serement, et les aultres laissa aler là où bon leur sambla. Ung nommé messire

(1) Le 30 juin, Louis XI écrivait d'Arras aux habitants d'Abbeville de lui envoyer, pour achever de démolir les fortifications de sa nouvelle conquête, cinquante bons ouvriers divisés en deux escouades de vingt-cinq hommes commandées chacune par un « homme bien entendu et diligent pour les faire besogner. » (Archives d'Abbeville.)

(2) Le 6 avril, lorsque la prise de la ville et du château fut connue à Abbeville, que cela intéressait beaucoup à cause du voisinage inquiétant de cette ville très-forte, on fit dans la ville, le 14 avril, une procession générale sous la direction de l'évêque d'Avranches. Celui-ci envoya même emprunter, pour la circonstance, à l'abbé de Saint-Valery, une mître et une crosse. —Louis XI avait écrit lui-même pour annoncer aux Abbevillois la prise de Hesdin, le 8 avril. (Archives d'Abbeville).

(3) Le siége ne dura qu'un seul jour, et le château capitula le 8 avril après avoir éte attaqué le 7 au matin. En apprenant ce résultat au corps municipal d'Abbeville, Louis XI ne mentionne pas les pertes qu'il lui occasionna. Le 7 avril, de Hesdin, il avait envoyé à Abbeville deux de ses maîtres d'hôtel pour lui demander que la ville lui envoyât mille pionniers. Jacques d'Aoust, le bailli, Jean Caudel et Pierre Gaude, après s'être donné beaucoup de peines n'en purent envoyer qu'environ 300.

Jehan de Lannoy (1) et messire Raoul de Lannoy (2), son frère, lesquelz estoient les principaulz du chastel, firent serement au roy. Et incontinent que le roy estoit asseuré des villes là où ses gens entroient, et il sentoit qu'il en y avoit qui nestoient point fermes ne à son poste, il les envoioit demourer au pays de France et leur faisoit assigner la ville et pays là où il vouloit quilz alassent. Ce pendant, et le roy estant à Hesdin, il y eut XX hommes du commun d'Arras qui partirent de ladite ville, espérans eulx tirer à Gand vers la damoiselle Marie de Bourgongne; mais ilz furent espiés et prins des Francoys qui estoient sur les passages et frontières, et furent menez à Hesdin vers le roy lequel là endroit en fist trenchier les testes à XVII (3), et les aultres envoie morir en aultre lieu, comme pour donner éxemple aux aultres. Commune renommée estoit que aux dessusdits avoit donné saulf conduit pour aler vers ladite damoiselle, ce non obstant, quoy quil fust du sourplus, ilz eurent cella pour leur salaire.

(1) Jean de Lannoy, chevalier, seigneur de Dameraucourt.

(2) Raoul de Lannoy, chevalier, seigneur de Morvillers, de Paillart et de Folleville : il devint conseiller et chambellan du roi, bailli d'Amiens, capitaine de cent gentilshommes de la maison du roi et de cent hommes d'armes des ordonnances, grand chambellan du royaume de Sicile, lieutenant-général et gouverneur du duché de Gênes : il mourut le 4 avril 1514 et fut enterré dans l'église de Folleville (Somme), dans un magnifique tombeau que l'on admire encore, et que la révolution a épargné.

(3) Parmi eux était Oudart de Bucy, procureur général de la ville d'Arras et du comté d'Artois. Sa tête, couverte d'un chaperon écarlate fourré d'hermine, fut clouée au sommet d'un poteau.

Après que le roy eust esté à Hesdin tant quil luy pleut, il tyra vers Boulongne sur la mer, laquelle fist ung petit de résistence ; mais quant ilz veirent la puissance du roy, et quilz ny povoient bonnement obvier, ne quilz nespéroient aulcun secours, ilz se rendoient et il les rechut saulfz leurs corps et leurs biens.

En cest an LXXVII, ung petit devant que le roy venist à Hesdin ne à Boulongne, damoiselle Marie de Bourgongne envoia quérir audit lieu de Boulongne le conte de Montbliard (1) que le duc feu son père avoit fait longtemps en prison ou chastel de ladite ville, et l'avoit en garde le seigneur d'Esquerdes, lequel le fist mener à Gand devers ladite damoiselle [qui le renvoia en son pays et conté de Montbliard] (2). Envoia aussi laditte damoiselle quérir le duc de Gueldres (3) que sondit feu père avoit fait tenir longuement ou chastel de Courtray, [et fu mené devers elle à Gand] (4) ; et quant il y eut esté une espace il fut ordonné pour conduire et gouverner les gens de guerre de laditte ville de Gand.

Quant le roy eut esté une espace tant à Hesdin comme à Boulongne, et qu'il eut mis tout le pays en son obéissance, il s'en retourna ou pays de Hénau, [et le fist tout bruller et mettre en proye] (5), et puis

(1) Henri II, comte de Wurtemberg et de Montbéliard.

(2) Le passage entre crochets manque dans le manuscrit du fonds Dupuy.

(3) Adolphe d'Egmont, duc de Gueldres.

(4) Le passage entre crochets manque dans le manuscrit de Dupuy.

(5) Le passage entre crochets manque dans le manuscrit de Dupuy.

s'en ala son armée devant Douay, laquelle y fut de XV jours à trois sepmaines, là où il y eut pluseurs beaux faits de guerre; mais, en la fin le roy n'y gaigna riens et fist retirer ses gens sans aultre chose faire.

En ce temps mesmes, la ville de Béthune, de Lillers et aultres se tournèrent et rendirent, que enviz que voulentiers, du party du roy; mist le roy une grosse compaignie de gens de guerre dedens la ville de Tournay, du gré de ceulx de la ville, combien quilz eussent prommis de non prendre garnyson dun party ne d'aultre : Et puis trouva ledit roy moyen, par beau parler, d'entrer en la ville de Cambray, là où il mist pareillement gens de guerre à son plaisir; et brief toute la conté d'Artois luy fut rendue, réservez Saint-Aumer et Aire. En ce temps ceulx de Gand issirent de leur ville en très grant nombre, et sen alèrent autour de Tournay; mais ung jour advint que lesdits Gantois alèrent cueuillir le bestail qui estoit enclos en une pasture lez laditte ville; et ceulx de laditte ville, voians emmener leur bestail, saillirent hors à grant effort, et vindrent escarmucier sur les Gantois, et le duc de Gueldres retourna sur eulx cuidant estre siévys desdit Gantoys, desquelz il estoit capitaine, et avoir d'eulx rude secours et ayde; mais il y demoura mort luy V^e^ ou luy VI^e^ seullement (1), et fu porté son corps en laditte ville par lesdits Francois, et les Flamengz s'en ralèrent atout leur butin (2).

(1) Le 27 juin.

(2) S'il fallait en croire une lettre datée d'Arras le 2 juillet, par laquelle Louis XI annonce cette affaire aux habitants

Pendant le temps que le roy estoit devant Douay, les Francoys trouvèrent moyen d'entrer en la ville d'Ardre, par ceulx de la ville qui les mirent ens de leur gré: Et, incontinent, ung chevalier du party de Bourgongne, nommé messire Anselot de Berlamont (1), se ala logier atout XL ou L compaignons ou chastel de La Montoire, près de laditte ville d'Ardres, et livroit souvent escarmuces ausdits Francois; mais, ung jour que ledit de Berlamont estoit alé à Aire, lesdits Francois vindrent assegier ledit chastel, affustèrent engins dessus et livrèrent si dur assault que finablement ilz firent ung trou de costé ou aultres foys y avoit eu une faulse poterne; et n'estoit là le mur gaire espès, mais les Bourguignons ne se donnèrent de garde. Quant les Francois entrèrent par là, les prindrent et mirent tous à mort inhumainement, puis boutèrent le feu en laditte place et la démolirent de tous points, et tous les fors de là entour, comme Crézecques et aultres. Trouvèrent lesdits Francois manière d'entrer ou chastel de Fiennes (2), qui estoit belle et forte place, et que onques les Anglois n'avoient sceu trouver manière de l'avoir, et y mirent pour capitaine messire Jorge de Courteheuse, seigneur de Crézecques, lequel s'estoit rendu Francoys. Mais il n'y ot gaires esté

d'Abbeville, ce n'eut pas été cinq à six hommes, mais bien sèpt à huit mille hommes et huit cents à mille prisonniers qu'elle aurait coûté aux Flamands. Molinet, favorable aux ennemis de Louis XI, accuse une perte de douze cents hommes.

(1) Lancelot de Berlaimont, chambellan du duc de Bourgogne, assassiné en 1483 à la suite d'une querelle avec Philippe, fils du duc Maximilien, qu'il avait si fidèlement servi.

(2) Canton de Guines (Pas-de-Calais).

que le seigneur de Fiennes (1) y renvoia gens de guerre qui reprindrent par moyen soutil ledit chastel par ce que ceulx de dedens ne s'en doubtoient, et y fut prins prisonnier ledit de Crézecques et menez à Saint-Aumer, puis au chastel de Lille, et le bastard de Fouquesole demoura capitaine de laditte place. Ne demoura gaires que lesdits Francois reprindrent ledit chastel de Fiennes, lequel ilz brullèrent et arrasèrent jusques aux fondemens. En ce temps meismes prindrent la ville de Faulquemberghe (2), et se tyra le conte dudit lieu à Saint-Aumer avec pluseurs des habitans dudit Faulquemberghe, ses subjectz. Prindrent aussi lesdits Francois le chastel de Renty (3), le chastel de Selles en Boullenois (4) appartenant au seigneur de Nortquelmes (5), et pluseurs aultres places en Boullenois, tant qu'il fu du tout en l'obédience du roy.

En ce temps le roy donna les fruicts de l'église et abbéye de Saint-Riquier au cardinal de Vienne, à cause que l'abbé Pierre estoit en la ville de Saint-Omer, lequel abbé estoit comme chartrier et impotent sans povoir aler hors de son hostel à cause des goustes

(1) Jacques de Luxembourg, seigneur de Fiennes et de Gavre, capitaine de Douai pour la duchesse Marie de Bourgogne, conseiller et chambellan de l'archiduc Maximilien, chevalier de la Toison-d'Or.

(2) Fauquembergues, chef-lieu de canton (Pas-de-Calais).

(3) Commune du canton de Fauquembergues (Pas-de-Calais). Philippe de Croy était alors seigneur de Renty.

(4) Canton de Desvres (Pas-de-Calais). On y remarque encore les ruines de la forteresse dont parle notre chroniqueur.

(5) Nicolas de Sainte-Aldegonde, chevalier, seigneur de Noircarmes.

qui moult le traveilloient jornelement; et lorsque ledit cardinal ot le don, tous les ouvrages cessèrent en laditte église; et print ledit cardinal tout à son prouffit, emporta le pontifical de l'église, croche et mytre, et demoura laditte église en totalle ruine, laquelle avoit esté démolye par les guerres comme dessus est dit, et ledit abbé impotent sans avoir aulcune provision de vivre. Dieux luy doint patience, et aux aultres qui ainsi perdent par lesdittes guerres.

Les Flamengz qui estoient au Viel Fossé (1), comme dit est, en grant nombre, se partirent ung jour avec aulcuns du commun de Saint-Omer, et s'en alèrent à Ardres, à tout artillerie et aultres abillements de guerre; mais les Francois de dedens s'en partirent, et lesdits Flamengz pillèrent la ville tout au net, et si démolirent une partie des murs, et puis s'en retournèrent à tout leur proie et fut en la fin de julet.

En ce temps les Francois de Boulongne, de Therewané et d'ailleurs entrèrent ou pays de Brédenarde et le pillêrent et mirent en proye là où ilz prindrent tant de gens et de bétail que sans nombre, et comme de jour à aultre estoient devant la ville de Saint-Omer et entour, là où ilz faisoient tous les maulz quil leur estoit possible: Et pareillement la garnison de Saint-Omer issist souvent, et rencontroient lun lautre, et dommageoient le plus quilz povoient. Ce pays de Brédenarde est ung bon pays et fertile merveilleusement, et où il y avoit moult de biens. Le roy, estant ou pays de Hénau, se conclud de tyrer à Saint-Omer; et quant ceulz de la ville de Saint-Omer furent de ce advertiz, ilz firent démolir tous leurs faulbourgs

(1) « Neuf Fossé. » — Manusc. de Dupuy.

tant à la porte Boullisienne (1), Sainte-Croix comme à la porte du Brulle, lesquelz estoient beaux et riches à merveilles et les plus beaux gardinages et mieulx clos que len eust sceu deviser. Firent démolir l'église et couvent des Cordeliers de l'Observance, l'abbéye et couvent de Sainte-Claire, l'église et couvent des Frères-Prescheurs, qui estoient les trois plus riches cloistres et mieulx édiffiés hors bonnes villes qui fussent par decha les mons ; mais ils eussent peu porter grant dommage à la ville, pour tant quilz estoient trop prez. Et pour ce que l'armée du roy se hasta plus quilz ne cuidoient, ilz furent constrains de bouter les feux esdits Frères Prescheurs et Sainte Claire, et en toutes les aultres places qui n'estoient point pardémolyes. Firent démolir pareillement l'église parrocial de Saint-Martin, près desdits Frères Prescheurs, laquelle estoit moult ancienne, et la première qui avoit esté fondée en laditte ville.

Quant les Flamengz furent adcertenez de la venue de laditte armée du roy, qui fut en la fin de julet oudit an LXXVII, ilz se partirent en desroy dudit Viés fossé (2) hastivement, et si avoient illec esté gisans de VII à VIII moys ou nombre de XIIII à XVI^{m} hommes, payés aux despens et gaiges de ceulx du pays de Flandres ; et estoient leurs cappitaines le seigneur de Doulieu, et le bailly de Berghes-Saint-Winocq, nommé Woultre Doye ; et n'attendirent point les Francois (3), ne dommagèrent en riens, dont

(1) « Porte de Boullenois. » — Manusc. de Dupuy.

(2) « Neuf Fossé. » — Manusc. de Dupuy.

(3) Une lettre de Louis XI, adressée le 13 août aux habitants d'Abbeville, atteste que les Flamands furent, au contraire,

pluseurs furent esmerveilliés, veu quilz y avoient esté si longuement et quil sambloit à les veir et oyr quilz deussent (1) faire merveilles.

Environ, doncques, le premier jour d'aoust oudit an LXXVII, l'armée du roy vint devant Saint-Omer, entre la ville d'Arques et ladite ville, et partie de ladite armée à Blendecques, au plus près. Et se fermèrent lesdits Francois en ung parcq, au dehors de ladite ville d'Arques, et tantost commencièrent à escarmucier devant ladite ville de Saint-Omer, et principalement cuidièrent les Francois approcier la ville par Lisle, où il y a grant marez et fossez, car ilz estoient bien advertiz que cestoit le plus febble de la ville. Mais ceulx du hault pont et dudit lieu de Lisle se deffendirent moult bien le premier jour, car ilz avoient fait ung boleuvere entre Arques et Saint Omer, en ladite Isle, lequel ilz tindrent, à layde d'aulcuns compaignons de guerre qui les secouroient, jusques au vespre contre la puissance des Francois qui moult aigrement les escarmucoient et oppressoient. Et la part fin, le vespre venu, les Francoys gaignèrent ledit bouleuverch et y tuèrent ung nommé Pierre Wedemaire, riche brasseur, qui toute jour avoit esté comme capitaine desdits Islaires, duquel bouleuverch ainsi gaignié par lesdits Francois ilz en eurent si grant joie que il sambloit à les oyr que la ville fust ainsi que gaigné ; mais il s'en faloit beaucop

attaqués au Neuf Fossé par les troupes royales, battus et mis en fuite avec une perte de quatre mille hommes, dont il faut retrancher la moitié pour être d'accord avec les écrivains contemporains. (Archives d'Abbeville).

(1) « Tuer karesme et faire merveilles. » Manusc. de Dupuy.

car, ceste nuit, lesdits Islaires refirent ung aultre bouleuverch plus près de la ville de Saint-Omer, plus fort et plus asseuré cent fois que le premier qui estoit plus près d'Arques que dudit Saint-Omer. Lequel second bouleuverch fu tenu par lesdits hislaires et les survenans de IIII à V jours très vaillamment : Et au chief desdits IIII à V jours ilz louèrent compaignons de guerre, qui gaignèrent bon sallaire pour garder leur dit bouleuverch là où ilz faisoient leurs logis : dont les Francois povoient prendre petit d'espérance d'avoir laditte ville par là, quant ilz ne povoient point conquester laditte tente estant entre eulx et laditte ville. Sans les escarmuces qui se faisoient en laditte isle journelement, s'en faisoient aussi de jour en jour à la porte du Brulé et de Boulisienne, ausqueles les Francois se trouvèrent très durement receus ; et encoires eussent ilz eu plus à faire se les capitaines eussent laissiet issir les compaignons à leur volenté, ce que non. Des mors de la party des Bourguignons, tant d'engiens comme esdittes escarmuces on ny en sceut onques conter plus hault que XV hommes ou environ ; mais du costé des Francoys je n'en scay le nombre.

Les Francois estans devant Saint Omer, comme dit est, le roy y aloit et venoit souvent en personne ; mais il n'y séjournoit gaires (1), ains y comettoit le seigneur d'Esquerdes et le gouverneur du Daulphiné (2), comme principaulx capitaines de saditte armée.

(1) Il se tenait tantôt à Cambrai, tantôt à Arras ou à Saint-Quentin.

(2) Jean de Daillon, seigneur du Lude, gouverneur du Dauphiné, capitaine d'Alençon et de Domfront, chambellan du Roi et capitaine de cent hommes d'armes.

Et, de par laditte demoiselle de Bourgongne estoient dans laditte ville de Saint Omer le seigneur de Chanteraine, chevalier croisié (1), et le seigneur de Meruel (2), Flameng, capitaine de ceulx de Bruges qui estoient venuz au secours de laditte ville de Saint Omer; et le seigneur de Besvres (3), filz à Anthoine, bastard de Bourgongne, estoit capitaine général dudit Saint Omer et d'Aire; mais pour lors il estoit dedens Aire (4). Les Francois estans devant Saint Omer, comme dit est, entroiz que l'une partie escarmuçoit sur ceulx de la ville, l'autre partie brulloit et pilloit tout le pays d'alentour, qui estoit une grant pitié à regarder: brulèrent une partie des Chartreux et n'y laissèrent d'entier que les cloistres

(1) Le commandeur de Chantereine, chambellan du duc Charles et de l'archiduc Maximilien, était chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, « très-preux et vaillant chevalier de Rhodes », dit Molinet.

(2) Marœuil (Pas-de-Calais), canton nord et arrondissement d'Arras.

(3) Philippe de Bourgogne, seigneur de Beveren, de La Vere et de Vlissinghes, conseiller et chambellan de Maximilien, roi des Romains, amiral et gouverneur de Flandre, chevalier de la Toison-d'Or.

(4) Voici un témoignage formel de l'erreur dans laquelle plusieurs historiens, et notamment M. de Barante, sont tombés lorsqu'ils ont attribué à Philippe de Beveren, l'honneur de la défense de Saint-Omer. Pierre Le Prestre était alors enfermé dans Saint-Omer, c'est pourquoi tous les détails du siége sont racontés par lui avec tant d'exactitude et de précision. Pendant que son père, le grand Bâtard de Bourgogne, faisait le 15 août, son accommodement avec le roi, et devenait Français, Philippe de Beveren refusait de reconnaître Louis XI et servit toute sa vie fidèlement l'époux de Marie de Bourgogne.

et l'église; puis alèrent bruller à Clermarés touttes les maisons et officines de l'ostel, la bassecourt là où ilz tenoient leur bestail, cest à scavoir leur charroy, bestes à cornes et moutons, et n'y lessèrent que le corps de l'église, dortoire, refectoire et cloistres, et les maisons où l'abbé se tient, pour tant quilz ne les povoient brusler bonnement sans brusler l'église; emportèrent tous les vaisseaux de l'ostel, tant d'estain comme d'arain, et tous les biens meubles, et mesmes emportèrent tout le plonc quilz porent oster de ladite église que len estimoit a plus de cent^m^ libvrez de pesans; ostèrent et emmenèrent trois charrues bien IIII^xx^ bestes à cornes, et tout leur aultre bestail, et finablement leur firent si grant dommage que l'en ne le saroit à grant paine estimer. Ce pendant alèrent aussi lesdits Francois à Cassel, brulèrent et mirent en proie toute la ville, les églises tant collégiales comme de la paroisse, et brief ilz brullèrent toute la vallée de Cassel. D'illec s'en alèrent à Watênes (1), laquelle ilz brullèrent et myrent en proye, réservé l'église là où ilz ne brullèrent que unes estables, et le molin à vent de ladite église; brullèrent en oultre et pillèrent tous les villages quilz porent trouver en tout le pays de Flandres, autant quilz porent aler avant.

Quant les Francois orrent esté devant Saint Omer l'espace de XX journées, ilz se partirent le XXI^e^ jour d'aoust; et au partir brullèrent la ville d'Arques et le chastel appartenans à l'abbé et couvent de Saint-Bertin. Brullèrent pareillement Blendecques, là où ilz estoient logiés, et tous leurs fors, réservé quilz

(1) Warneton fut brûlée le 4 septembre.

laissèrent entière l'abbéye dudit Blendecques et les molins à blé, mais ilz brullèrent les chasteaulx et les fors de laditte ville. Brullèrent audit abbé et couvent de Saint-Bertin la pluspart de tous leurs aultres villages, comme Longuenesse (1), Salbroie, le Viesmoutier, et pluseurs aultres, là où il y avoit pluseurs et notables édiffices et maisons de plaisance là où les religieux aloient troiz ou quatre foiz lan, prendre leur récréacion en belle et honnourable ordonnance.

Ce pendant, et ung pou devant le moys de jullet, le roy estant encoire par deça, le duc de Nemours, qui avoit esté prisonnier à Paris, fu condampné par parlement, au commandement du roy, à mort et avoir la teste trencyée et escartelé, et fu mené aux Halles, là où il fina de vie par mort, comme dit est (2).

Quant le roy fu parti de Saint Omer, comme dit est, luy et son armée, ilz se tirèrent à Béthune, et d'illec entour, de Lille à Armentières, Halbourdin (3) et aultres gros villages, et tousjours en destruisant pays et peuple de tout leur povoir.

(4) En ce temps, environ la fin d'aoust an LXXVII, vint le filz de l'empereur, nommé Maximilian, duc d'Austrice, en la ville de Gand, à noble compaignie

(1) Il y avait à Longuenesse un couvent de chartreux dont il reste une partie du mur d'enceinte, flanqué de tourelles.

(2) Le 10 juillet 1477.

(3) Haubourdin, arrondissement de Lille.

(4) Le manuscrit de Dupuy porte ici la rubrique de son 41e chapitre. « Comment le noble duc Maximilien, filz de l'Empereur, espouse à Gand, dame Marie de Bourgongne, à grant noblesse et resjouyssement; puis vient la fin de ce traicté. »

de pluseurs grans seigneurs de son pays, et illec espousa (1) damoiselle Marie de Bourgongne, seule fille et héritière de feu le duc Charles de Bourgongne, derrenier trespassé. Et, tost après, ledit roy de France et luy accordèrent une tresves et abstinence de guerre pour X jours finans le XIX[e] de septembre (2) ; et ce pendant sassambla le conseil du roy et dudit duc en la ville de Lens en Artois (3), cest à scavoir pour le roy, messire Pierre Doriole, seigneur de Loire en Anis, chancellier de France, messire Pierre de Rausecourt, évesque d'Arras, Philibert Boutilier, seigneur d'Aspremont et trésorier de France, Thomas Tacqun, tous chevaliers, conseilliers et chambellans du roy. Et de par le duc et duchesse d'Austrice, nobles hommes, messire Jehan, seigneur de Lannoy, messire Goucart de Scaremberc, chevalier et chambellen, et maistre Pierre Chogard, doien de Saint Donat de Bruges, Jehan de Fay, maistre des requestes, et Josse Chappos, tous conseilliers desdits seigneurs et dame d'Austrice, commissaires, ambassadeurs ordonnez tant du costé du roy comme dudit seigneur et dame (4), et conclurent illec unes trèves dont la teneur s'ensieut :

(1) Le mariage fut célébré le 18 août 1477.

(2) La trêve fut signée à Lens, le 8 septembre.

(3) Tout ce qui suit, c'est-à-dire tout le traité, manque dans le manusc. de Dupuy.

(4) Les plénipotentiaires royaux, désignés par une ordonnance de Louis XI, datée d'Armentières le 4 septembre, étaient Pierre d'Oriole, seigneur de Lore en Aunis, chancelier de France ; Philippe Pot, seigneur de La Roche ; Guy Pot, comte de Saint-Pol ; Philibert Boutillat, seigneur d'Aspremont, trésorier de France ; Pierre de Ranchicourt, évêque d'Arras ;

« Bonne, sceure et léale trève et abstinence de « guerre est faitte, traittié, prinse et accordée entre « les gens commis et députez du roy nostre souverain « seigneur, d'une part, et les commis et députez de mes « seigneur et dame les duc et duchesse d'Austrisse, « d'aultre part, commençans incontinent que les pré- « sentes trèves derrenièrement prinses pour X jours « fineront, qui sera le XIX[e] jour de ce présent moys « de septembre à soleil venant, durant jusques ad ce « qu'elle soit desditte par lun party ou par aultre, et « IIII jours après le desdit ; lequel desdit, s'il se fait, « sera de plain jour par officiers d'armes et baillié par « escript, cest à scavoir pour la part du roy en le fai- « sant signiffier en la ville de Lille au gouverneur de « Lille ou à son lieutenant, et pour la part de mesdits « seigneur et dame en la ville d'Arras à Monseigneur « de Lude, lieutenant pour le roy illec, ou au gouver- « neur d'Arras ; et s'il advenoit que l'on ne voulsist « donner entrée ausdits officiers darmes pour le « signiffier aux dessusdits gouverneurs desdittes villes « d'Arras et de Lille, en ce cas, il souffira de le « signiffier aux gardes des portes en leur faisant la « significacion par escript.

« Pendant lesquelles trèves et jusques après IIII « jours entiers après le jour dudit desdit, cesseront « toutes voies de fait, hostilitez, et explois de guerre « d'une part et d'aultre par mer, eaux douces, et par

et Thomas Taquin, chevalier. Les négociateurs bourguignons furent : Jean, seigneur de Lannoy ; Gunther de Staremberg ; Pierre Bogard, doyen de Saint-Donat de Bruges ; Jean d'Auffay, maître des requêtes, et Josse Chapuis. Nous avons cru devoir rétablir l'orthographe de ces noms, défigurés pour la plupart dans le texte de notre chroniqueur.

« terre; et porront tous les subjectz dung costé et « d'aultre, aler de lun party en lautre durant laditte « trève, soit en pellerinage, pour le fait de leur mar- « chandise ou aultrement en leurs affaires et négocia- « tions sans destourbier ou empeschement, pourveu « quilz ne feront, ne pourchasseront chose préjudi- « ciable au pays où ilz iront.

« Item, aussi, pendant lesdittes trèves, tous labou- « reurs porront despouillier leurs biens et labeurs, « sans ce que en leur puist baillier empeschement « soubz umbre que durant ces divisions ilz se soient « retraiz en lun ou en lautre des partyes, et si porront « mener leurs dittes despouilles en tels lieux, fors « ou non fors que bon leur samblera, sans avoir « regard en quel bailliage, prévosté ou chastellenye « sont les terres quilz labeurent et despouilleront.

« Item, et pendant lequel temps de laditte trève « on traittera tousjours au fait de la paix et des « moyens ponr pacifier toutes les questions et choses « dessusdittes.

« Item, et durant le temps de laditte trève les gens « du Roy porront mener vivres, vins, sel et aultre « marchandise et toutes aultres choses prinses et « chargyées en l'obéissance du roy, à Tournay, Saint- « Amant, et aultre part en places estant en l'obéissance « du roy ou bon leur semblera. Et, pour ce faire, « porront passer seulvement et seurement par les lieux, « passages et destrois du party contraire, ou besoing « leur sera, sans ce que on leur puist faire ou donner « aulcun empeschement en alant ni en retournant; et « aussi ceulx du parti contraire de mesdits seigneur et « dame d'Austrice porront avitailler leurs places de « vins et de vivres prins en leur party et y mener

« marchandises et aultre chose quelsconques et, pour « ce faire, passer sceurement et sauvement partout ou « besoing leur sera dedans le temps d'icelle trève, sans « ce que leur puisse faire ou donner aulcun destourbier « et empeschement.

« Item, seront conservateurs d'icelle trève, pour la « part du roy, messire Anthoine de Chabannes, conte « de Dammartin, grant maistre d'ostel de France, au « Quesnoy et ès marcés d'environ ; messire Jacques de « Saint-Pol, seigneur de Riquebourt, à Lens et à La « Bassée ; messire Jehan de Dallon, seigneur de Lude, « gouverneur du Doffiné, à Arras, Cambray, Cam- « bresis, au Bouchain et à Lescluze ; le seigneur « d'Esquerdes, à Boullongne, Montreuil et Hesdin ; « Monseigneur de Maugne, à Béthune et Lillers; Mon- « seigneur de Saint-André (1), à Thérouane ; et Mon- « seigneur de Moy, à Tournay et Tournesis (2). Et « pour la part de mesdits seigneur et dame d'Austrice, « seront conservateurs pour le pays de Hénau, le « seigneur d'Esmeries (3), et le seigneur de Boussu (4); « pour Douay, Cambresis et Arthois, le seigneur de « Fiennes et le seigneur de Chalemont ; pour Lille, « le seigneur de Wavrin (5) et le seigneur de Hames ;

(1) Guichard d'Albon, seigneur de Saint-André, gouverneur de Roannais et châtelain de Bourbon-Lancy.

(2) Nicolas de Moy, chevalier, dit Colart, seigneur de Moy, bailli de Cotentin.

(3) Antoine Rollin, seigneur d'Aymeries, chambellan du duc de Bourgogne, puis du roi Louis XI, maréchal, grand-veneur héréditaire, grand bailli et capitaine-général du Hainaut.

(4) Pierre d'Alsace de Haynin, chevalier de la Toison-d'Or.

(5) Philippe de Berlettes, dit de Wavrin, chevalier, sire de Wavrin, Lillers, Malannay et Saint-Venant.

« pour Saint-Omer et Aire le seigneur de Bèvres et « le seigneur de Cohen (1); pour Courtray, et Aude- « narde, le seigneur de Le Grace et messire Loys de « Scones; pour Flandres, messire Jehan de Luxem- « bourg et le seigneur de Doulieu: lesquelz seront « juges de toutes infractions, tant de celles qui se « sont faittes durant laditte derrenière trève de « X jours, comme de celles qui se feront durant la « trève qui à présent se traitte; et icelles infractions « seront réparées chascun en sa marche et à son « party. — Fait à Lens en Arthois, le XVIII[e] jour « de septembre l'an mil IIII[c] LXXVII; Ainsi signé: « P. Doriolles, P. de Rancecourt, évesques d'Arras; « Thomas Tacquin, P. Boutillat, Jehan de Lannoy, « G. Staremberg, P. Bogard, J. de Fay, J. Kapus. »

(2) Lesdittes trèves ne durèrent point plus haut de VIII[e] jours, quant les François vindrent courre devant Saint-Omer, sans riens faire signiffier à Lille ne aultre part, ainsy que laditte trève le portoit, et qui debvoit durer quatre jours après, comme dit est. Et pour ce que les bonnes gens des villages estoient aux champs et leurs bestes, eulx confians esdittes trèves, ilz furent tous prins prisonniers, et leur bestail ravy, et eulx mis à renchon, sans avoir aulcun regard ausdittes trèves, et se en y eut beaucop de mors de gens de

(1) Jean de Berghes, chevalier, seigneur de Cohen, conseiller et chambellan du Roi, capitaine de Melun et de cent hommes d'armes des ordonnances du Roi. Il vendit la ville d'Aire, dont il était capitaine, au roi Louis XI, le 28 juillet 1482.

(2) C'est ici que nous retrouvons le manuscrit de Dupuy, *lequel*, comme nous l'avons déjà dit, supprime tout le traité pour la trève.

guerre et d'aultres : Et maintenoient les François que ceulx de Douay avoient premiers enfrainct lesdittes trèves et quils avoient tué largement de leurs gens (1). Le roy estant à Arras, cependant, assist ses garnisons par toutes les places estant en son obédiance ; et ce fait, sen retira à tout son état à Amboise pour illec faire son yver, (la où il est de présent) (2). Et ceux de Boullogne, de Thérowane et d'ailleurs querrent et pillent jornelement tout le pays, tant de Flandre comme d'entour Saint-Omer et Aire, qui est une piteuse chose pour le povre peuple, car ilz n'ont pu despouiller l'an passé, et si n'ont riens ressemé pour l'année à venir autour dudit Saint-Omer ne ailleurs ès frontières où lesdits François sont. Dieu, par sa grâce, y veuille remédier, car le povre peuple en a grand mestier !

Environ le commencement du moys d'octobre oudit an LXXVII, ung chevalier du pays de Hénau, estant en garnison en la ville de Saint-Omer, nommé Anselot de Berlamont, lequel avoit esté capitaine du chastel de Le Montoire (3), dont dessus est faicte mention, et

(1) Le plus certain, c'est que ni les Français ni les Bourguignons ne laissaient échapper l'occasion de rompre la trève, pourvu qu'il y eût du butin à ramasser.

(2) Cette phrase manque dans le manuscrit de Dupuy. Elle prouve encore que notre manuscrit est bien l'original, et que Pierre Le Prestre faisait écrire les évènements, sinon chaque jour, au moins très-peu de temps après qu'ils étaient arrivés. C'est donc pendant le séjour de Louis XI à Amboise, c'est-à-dire pendant l'hiver de 1477-1478, que Pierre Le Prestre acheva de faire écrire sa chronique, ou plutôt c'est à cette époque qu'il cessa de la rédiger.

(3) Nous avons parlé plus haut de ce personnage, dont le nom doit s'écrire Lancelot de Berlaymont.

lequel aloit souvent courir et escarmucier les François et leur faisoit beaucoup de pertes; mais ung jour advint qu'il se partist dudit Saint-Omer et s'en ala courre devant Thérowane environ XXX chevaulx, là où ilz prindrent du butin : Mais, au retourner, ilz furent ratains desdits François, et le butin rescous, et si y fu prins prisonnier ledit Anselot, luy V^e^ ou VI^e^, et mené à Thérowane. et quant il y eut esté une espace, le roy le fist amener par devers luy (et encoires y est) (1).

Par un samedy, le XVI^e^ jour de novembre oudit an, les Françoys estoient alez courre devant Renescure, près de Saint-Omer, et, quant ceulx de la garnison de Saint-Omer en furent advertiz, ils issirent une quantité de gens de guerre; et quant ils vindrent au dehors d'Arques, leurs avants-coureurs perchurent que les Françoys étoient trop fors et en trop grand nombre, par quoy ilz se mirent au retour en desroy pour eulx sauver. Et le seigneur de Piennes, Flameng (2), qui estoit pour lors leur cappitaine, ne se détourna point; par quoy il fu prins, et son enseigne, avec la trompette, et aulcuns aultres en petit nombre ; et furent menez à Therowane et les aultres s'en retournèrent en laditte ville de Saint-Omer, (les ungz par les marés, les aultres

(1) Cette phrase manque encore dans le manuscrit de Dupuy, lequel, copiant notre manuscrit original, n'a pu lui emprunter les paragraphes qui établissaient son originalité, et lui attribuaient une date et un auteur.

(2) Louis de Hallwin, seigneur de Piennes, Bugenhoult et Maignelais. Louis XI se l'attacha, et il devint successivement conseiller et chambellan du roi, chevalier de l'ordre, capitaine de Monthléry et de Béthune, lieutenant-général pour le Roi en Picardie, bailli et gouverneur de Péronne, Montdidier et Roye.

par la porte, mais pluseurs avaient laissiés leurs bastons derrière, de haste de raffuyr) (1).

En ce temps, et depuis le commencement de la guerre que le roy commença à marcier esdits pays de Picardie, il envoia aussi une grosse armée en Bourgongne qui pareillement menoient guerre audit pays et conquestoient pour luy au plus qu'ilz povoient; ausquelz resistoient à leur povoir les nobles dudit pays et aultres leurs alyez ; et entre les autres myrent siége lesdits Francoys devant Dole, mais en la fin il fut levé par ceulx du pays et leurs alyez, et y eut un très grand nombre des francs archiers du roy (2) et d'aultres gens de guerre mis à mort, et toujours grevoient devant et après l'un l'aultre, le plus qu'ilz povoient. Le vendredy, V^e^ jour de décembre, les François d'Arras alèrent courre devant Douay ; ceulx de Douay issirent, et trouvèrent les uns les aultres environ à deux lieues dudit Douay, et après plusieurs escarmuces d'un côté et d'aultre, les Francois tournèrent en fuite et iceulx de Douay les poursieuvirent jusques à une lieue d'Arras et en prindrent un grant nombre de gens d'élite et hommes d'armes et aultres, et s'en retournèrent à tout leur butin audit lieu de Douay. Lendemain, jour de

(1) Cette phrase ne se trouve pas dans le manuscrit de Dupuy.

(2) Peut-être, dans le nombre, s'en trouvait-il d'Abbeville. Le 27 juillet, Lancelot de Bernâtre, commissaire du roi, avait donné ordre à la ville d'Abbeville de lever et d'équiper à ses frais un franc-archer pour 40 feux. Le corps de ville députa aussitôt à Louis XI, à Arras, Thierry de Lisques, Nicolas Postel et Jehan Englart, pour représenter au Roi que la ville consentait à lever les francs archers, mais demandait à être exemptée de les solder.

Saint-Nicolas, oudit moys ceulx de la garnison de Thérouane vindrent mettre auprès d'Aire deux embusches, et puis envoièrent leurs avants coureurs devant laditte ville. Les Bourguignons issirent en grand nombre et sieuvirent les dits avant coureurs jusques à la première et seconde embusche, et quant il fut heure, les Francois enclorrent lesdits Bourguignons et en prindrent des gens d'élite, hommes d'armes et aultres bien IIII^{xx} et XVI, et si gaignèrent bien VI^{xx} chevaulx bien bons, dont ilz firent grant feste; et puis retournèrent à grant joie à Thérouane, et ceulx qui purent eschapper retournèrent à Aire.

Le XII^{e} jour dudit moys, par un vendredy, les Fran çois conduisoient ung très grant nombre de cars et carrettes qui menoient vivres à Tournay. La garnison de Lille en fut advertie, et issirent de laditte ville en grant nombre, et estoit leur chief le seigneur d'Espierres; et trouvèrent lesdits Francois entre Lille et Tournay, là où il y eut grant et merveilleuse rencontre, et de gens mors d'un costé et d'aultre: Mais, en la fin, ceulx de Lille n'eurent pas le plus bel, et convint quilz retournassent après qu'il en y eut bien de leur costé plus de cent et cincquante que mors que prins; et passèrent les Francois leurs vivres là où ilz les voulrent mener.

(1) Ledit Pierre, abbé de Saint-Riquier, encoires en laditte ville de Saint-Omer et voiant qu'il n'estoit encoires aulcune apparence de paix, doubtant aussi fort la mort à cause de la maladie qu'il avoit, obtint du

(1) Tout le passage qui suit, concernant Pierre Le Prestre, manque dans le manuscrit de Dupuy.

princhе et de la princhesse ung mandement affin que, s'il aloit de vie à trespas durant lesdittes divisions, fussent ses biens qu'il avoit par deça et ceulx appartenans à saditte église mis en main saulve, et finablement réduits à saditte église : duquel mandement la teneur s'ensieut mot à mot :

« Maximilian et Marie, par la grâce de Dieu ducz « d'Austriche, de Bourgongne et de Loherraine, de « Brabant, de Lembourg, de Luxembourg et de « Gueldres, contes de Flandres, d'Artois, de Bour- « gongne, palatins de Hénau, de Hollande, de « Zellande, de Namur et de Zutphen, marquis du « Saint-Empire, seigneurs de Frise, de Salins et de « Malines, à Révérent Père en Dieu nostre amé et féal « conseillier l'abbé de Saint-Bertin en nostre ville de « Saint-Omer, salut et dilection. Receu avons humble « supplication de Révérent Père en Dieu nostre très- « chier et bien amé Pierre, abbé de Saint-Riquier lez « Ponthieu, ad présent résident en nostre ditte ville « de Saint-Omer, contenant comment dès l'an mil « IIII^c LXXIIII il s'est retrait en nostre dite ville de « Saint-Omer pour tenir le bon party de nostre très- « chier seigneur et père, que Dieu absoille, et de « nous, sans soy oser tenir ne résider audit lieu de « Saint-Riquier pour doubte des François nos enne- « mys, par lesquelz icelle ville de Saint-Riquier fut « substraitte de l'obéissance de nostre dit feu seigneur « et père, et depuis par eulx pilliée, robée, ensamble « ladite abbéye de Saint-Riquier brullée et destruitte « grandement, à la desplaisance dudit suppliant, le- « quel a eut et a grant désir et avoit singulièrement, « auparavant les divisions présentes, de faire réedif- « fier le plus quil povoit laditte église de Saint-Riquier

« et icelle décorer, et à ceste fin emploier ce qu'il eust
« pu finer de recouvrer : Et en ensieuvant ce ait fait
« faire et édiffier pluseurs ouvrages, tant tables
« d'autel, cloches, comme pluseurs aultres choses en
« grand nombre, et se ait achetté pluseurs ardoises,
« bois, dalle, marche et aultres choses, pour le tout
« estre emploié à l'édiffication et décorement de laditte
« église, et sur ce, paié et déboursé pluseurs deniers,
« et chascun jour fait et continué ; et encoires plus
« feroit et continueroit, mais il doubte que, au moien
« de ce que depuis le trespas de nostre dit feu seigneur
« et père ladite ville de Saint-Riquier a été substraitte
« de rechief par lesdits Francois, et le pays à l'envi-
« ron, pour ce qu'il est anchien, fort occupé de mala-
« die, alast de vie à trespas durant ces présentes
« divisions, que aulcunes soubz umbres de récom-
« penses et à l'occasion que ledit abbeie est audit lieu
« de Saint-Riquier en party contraire, ne vaulsissent
« prendre, lever et pourfitter des choses dittes, et les
« appliquier à eulx sans les emploier, après lesdittes
« divisions passées et expirées, selon l'intention et
« voloir dudit suppliant, ensamble les aultres biens
« meubles et immeubles qui, par son trespas, de-
« mourroient, qui seroit chose non tollérable, et à
« quoy ledit suppliant à grant regret, meismes que
« pour tenir nostre bon party il fust frustré de sa
« bonne intencion, en nous requérant très-humble-
« ment que entendu ce que dit est, mesmes en faveur
« et contemplacion de nostre mère sainte église l'aug-
« mentacion et entretenement du saint service divin,
« nous voulsissons dès maintenant pour le temps
« advenir commettre et instituer aulcune personne
« notable pour au cas quil advenist que ledit sup-

« pliant alast de vie à trespas durant cesdittes divi-
« sions présentes, prendre ou faire prendre tous les
« biens, baghes et aultres choses dessusdittes qui
« par le trespas dudit suppliant demouroient, et le
« tout garder et conserver au droit et pourfit du mo-
« nastère de laditte abbéye de Saint-Riquier et estre
« emploiez selon l'intencion et voullenté dudit sup-
« pliant, et sur ce luy faire expédier nos lettres pa-
« tentes en fourme deue. Pour ce est il que nous, ces
« choses considérées, en faveur et contemplacion
« mesmement de nostre mère sainte église et que
« de tout nostre pouvoir désirons le bien, augmenta-
« cion et entretenement du saint service divin, nous
« vous mandons et comettons par cesdittes présentes,
« s'il advenoit que icelluy suppliant alast de vie à
« trespas durant ces dittes divisions, que incontinent,
« soit par vous ou aultres vos commis ad ce, vous
« faittes de par nous et soubz notre main prendre,
« lever et appréhender tous les biens quelzconques
« que trouverez appartenir audit suppliant et à ladite
« abbeïe, en quelque lieu quilz soient en nos pays et
« seignouries, en constraingnant et faisant cons-
« traindre réallement et de fait tous ceulx et celles
« que trouverez détenir iceulx biens à en widier leurs
« mains, pour le tout par vous ou vos dits commis
« estre gardez et préservez soubz nostre ditte main
« durant cesdittes divisions sans en faire aulcune
« délivrance jusques ad ce que par nous en soit aul-
« trement ordonné, et ce pour le bien et augmentacion
« d'icelle église et abbeye, non obstant quelzconques
« dons, promesses ou récompenses que en porrions
« cy après faire à qui que ce soit sur quelque fourme,
« couleur ou paroles, que les lettres en fussent ou

« soient faittes, car nostre plaisir est tel; et audit « suppliant de nostre plaine et espéciale grâce le « avons ottroié et ottroions par ces dittes présentes; « et pour ce que l'en porra avoir de ces présentes en « pluseurs lieux, nous voulons que au vidimus dicelles « fait soubz scel autenticque, ou copie collationnée « par l'un de nos secrétaires, foy soit adjoustée comme « à cest présent original. — Donné en nostre ville de « Bruxelles, le XXVI[e] jour de décembre l'an mil IIII[c] « LXXVII: Ainsi signé, par Monseigneur le duc et « Madame la duchesse à la relation du conseil puis- « sant. »

Le XXI[e] et XXII[e] jours de jenvier au susdit an (1), les Francois de Therewane alèrent courre devant Saint-Omer; et à chascune fois ceulx dudit lieu de Saint-Omer widèrent sur eulx et poursieuvoient lesditz Francois jusques à bien loingz: Lesdits Francois donques voians que lesdits Bourguignons les voloient ainsi sieuvyr sapensèrent quilz les tromperoient par celle manière: mandèrent ceulx de Boullongne, de Hesdin et d'ailleurs, tant quilz se treuvèrent en très-grant nombre, et lendemain, jour de vendredy XXIII[e] dudit moys, se partirent de Therewane, eulx ainsy assemblez que dit est, et mirent leurs piétons en embusche à ung petit chastel nommé Edequines, et une aultre embusche de cheval mirent ilz assez près de laditte ville de Saint-Omer, au bos de Wisque; et puis l'aultre partie sa monstra, et firent leurs courses les aulcuns jusques à bien près des bailles d'icelle ville, là où ung seul compaignon de guerre du parti des Bourguignons se trouva en la moienne de V ou

(1) 1478, n. st. L'année commença le 22 mars.

de VI desdits Francois, lequel onques, n'en desmarcha, ains tyra des flesches après eulx de si grant corage quil en abatist ung jus de son cheval, mais pour ce qu'il n'avoit induisse de poursieuvir son cop, ledit Franchois se remonta et s'en ala atout le cop qu'il avoit en la teste. Ceulx, doncques, dudit Saint-Omer voians iceulx Francois, saillirent sur eulx environ LX chevaulx ; et tantost, lesdits Francois coureurs firent manière d'eulx retraire et en r'aler comme les aultres jours précédens. Et lesdits Bourguignons les sieuvirent si avant quil en y eut XV ou XVI des plus hastifz qui se trouvèrent bien près de Edequines où lesdits piétons Franchois estoient embuschiés, comme dit est (1). Mais lesdits coureurs Franchois de cheval, scachans que lesdits Bourguignons les sieuvoient, tyrèrent à la main sénestre et retournèrent au couvert, tant quilz se revindrent descendre entre Arques et Blendecques contendans d'enclorre lesdits Bourguignons, comme ilz firent les aulcuns, ainsy que je diray. Ces XV ou XVI compaignons donques, qui se trouvèrent près desdits Francoys pietons estans à Edequines, varièrent de chergier sur eulx ; et, de fait, y en eut lung nommé le bastard d'Avrehout (2), qui estoit de ceste opinion ; mais il en y eut ung aultre nommé petit Jehan Fasselin, bourgeois de Saint-Omer, qui respondit : « Non faisons, regardons bien ainçois autour de nous. » Et, de fait, s'en retour-

(1) Tout le reste est abrégé et en quelques lignes seulement dans le manuscrit de Dupuy.

(2) Ce bâtard d'Averhoult, devait être fils d'Antoine d'Averhoult, seigneur d'Averhoult et d'Helfaut, conseiller et chambellan de Charles-le-Téméraire.

nèrent: et aussi firent leurs compaignons qui les sieuvoient de loingz, qui ja aulcunement furent advertiz desdits Francois qui les voloient enclorre, et s'en revindrent si rade quilz ne furent point encloz desdits Franchois, mais guères ne s'en falit: Mais ces XV ou XVI compaignons dont parle se trouvèrent enfermez ès ung abuvroir de chevaulx qui est entre le croix soubz le justice et le baille dudit Saint-Omer. Quant, donques, ilz se trouvèrent ainsi enclos de toutes parts, et que impossible leur estoit de fuyr, mirent lances en arrest et se portèrent si vaillamment quilz passèrent oultre, voulsissent les Francois ou non, sans que nul d'eulx y morust, mais il en y eut deux navrez et ung prins prisonnier; et des Francois y demoura que mors que navrés, à mort qui puissedi morurent, X ou XII selon commune voix.

MANFRED

POÈME DRAMATIQUE

TRADUIT DE L'ANGLAIS

Par M. P. BOULLON DE MARTEL

AVANT-PROPOS

Parmi les grands écrivains de l'Angleterre, il en est un, lord Byron, dont la physionomie a une expression toute particulière; deux qualités éminentes la caractérisent, la richesse de l'imagination, l'indépendance de l'esprit. A ce dernier titre, on peut le dire, il est fils de la Révolution française; ce qui distingue, en effet, cette crise politique et sociale de toutes les autres, c'est sa tendance à généraliser; elle a remué l'Europe entière, on pourrait presque ajouter, sans exagération, le monde. Ses idées généreuses, mais trop absolues, vraies dans leur essence, mais si souvent faussées dans leur application, ont visiblement influencé le

poète Anglais : pour qui connaît dans leur ensemble ses œuvres, pour qui en a étudié curieusement l'esprit, cela ne saurait être douteux. Quel peintre, quel coloriste que l'auteur de *Parasina*, du *Corsaire*, de *Sara*, de *Childe-Harold*, et en même temps quel génie déchaîné, violent, impatient de tout frein, a dicté les strophes sceptiques de *Don Juan !*

Lord Byron est grand parce qu'il est à la fois fort Anglais, c'est-à-dire très-original, et cosmopolite aussi, citoyen du monde, par la facilité avec laquelle il s'élève au-dessus des préjugés de son pays ; il a le regard et le vol de l'aigle ; il plane à des hauteurs d'où tout ce qui est petit, mesquin, disparaît dans le grand ensemble.

A ces dons si exceptionnels, il a dû son illustration comme tous les malheurs de sa vie ; la supériorité de son intelligence le portait à ne tenir aucun compte des idées souvent peu libérales à certains points de vue du monde exclusif au milieu duquel sa naissance l'avait placé ; son orgueil indomptable, extrême, le rendait agressif, lui faisait dépasser les bornes et engendrait les haines autour de lui. A combien peu de ses créatures Dieu a donné

en partage un caractère bien équilibré, le sentiment toujours juste de la mesure, et en même temps cette fièvre sublime du génie, si voisine de la folie ! Le génie se paie, hélas ! presque toujours ; mais y a-t-il des malheurs dont ne le dédommagent pas au centuple les joies profondes de ses conceptions !

Deux poèmes d'un ordre bien différent nous paraissent, plus que ses autres ouvrages, léguer à la postérité le vrai portrait de lord Byron : *Don Juan* et *Manfred*. Son esprit comme son cœur, ses joies comme ses tristesses, ses travers comme ses qualités y sont admirablement reproduits : c'est là l'image essentielle, et peu importe pour la postérité qui recueillera ces monuments — *ære perennius* — que le portrait de son enveloppe mortelle s'égare et disparaisse, comme le dit si éloquemment Tacite : « le vrai portrait, c'est celui de l'âme. *Simulacra vultus imbecilla et mortalia sunt, forma mentis æterna.*

Ces deux compositions, en un certain sens, diffèrent absolument. Dans *Don Juan*, les traits sont éparpillés par les exigences d'une vaste peinture ; dans *Manfred*, ils se concentrent au contraire. Mais Byron ne s'y retrouve-t-il point

tout entier avec ses passions, ses faiblesses, sa mélancolie, son amer désenchantement, son orgueil immense, l'audace de son esprit, son grand cœur aussi, et enfin les qualités les plus caractéristiques de son merveilleux talent?

A la vérité, on peut reprocher à ce poème ce que l'on a reproché à la plupart de ses créations, le côté artificiel. Sous *Manfred* accablé par le poids moral qui l'opprime, on sent trop Byron aspirant à paraitre un désespéré grandiose. Ces attitudes prétentieuses réussissaient à l'époque où parurent ses ouvrages; elles ajoutaient au succès en invitant la curiosité publique; ce sont aujourd'hui comme les couleurs d'une vigoureuse peinture que le temps aurait ternies. A ce point de vue, *Don Juan* est sans doute l'œuvre capitale de Byron, car dans ce livre, le héros et l'auteur paraissent plus en déshabillé; le cynisme de *Don Juan*, quelque jugement qu'on puisse en porter d'ailleurs, c'est bien le cynisme de l'auteur lui-même.

Quoi qu'il en soit, *Manfred* reste, de l'aveu de tous, une conception d'une incomparable énergie. Comme la nature est exprimée dans ces vers! Quiconque n'a point vu de ses propres

yeux la sensation si vive de la montagne, l'éprouve ici, saisissante pour l'œil de l'esprit; la sublimité des hauts pics, l'avalanche terrible, la fraicheur éblouissante de la cascade, les glaciers qui marchent, les rudes et honnêtes montagnards, ce je ne sais quoi qui, dans ces solitudes, nous rapproche de Dieu, tout est rendu avec un relief extraordinaire par cette éclatante poésie, et aussi le drame, le drame profond et douloureux, l'amour coupable, mais traduit par des accents qui respirent l'émotion la plus pénétrante, où l'on sent un cœur brisé. A Broken-Heart, comme disent si bien les Anglais. Ah! celui qui a noté ces cris déchirants adressés à Astarté, l'amante un instant ranimée par l'effort d'une puissance mystérieuse, celui-là a pu abuser des dons du ciel, tomber au-dessous de lui-même peut-être quelquefois, souvent même, mais c'était une grande âme, et il méritait sans doute d'être aimé!

Depuis quarante-quatre années, lord Byron dort dans la tombe; ses haines, ses hostilités qui, vivant, l'ont assailli, sont depuis longtemps oubliées, et dans la splendeur des rayons qui désormais entourent son nom d'une auréole, s'est aussi effacée la mémoire des faiblesses de

sa vie. En 1824, lord Byron mourait à Missolonghi, sur cette terre héroïque à laquelle sont à jamais attachés quelques-uns des plus grands souvenirs de l'humanité, la patrie du Beau ! Il était venu se dévouer à cette noble cause de la Grèce qui sortait de son sépulcre. Peu de temps après son arrivée, une maladie, aggravée par des soins inintelligents, le tuait dans toute la force de l'âge, à trente-six ans. Si jeune encore, quelle création puissante avait marqué son passage en ce monde ! L'esprit demeure confondu de tant de richesse, de tant de fécondité. Jamais la poésie lyrique ne s'était élevée si haut dans la littérature anglaise. Byron laissait bien loin derrière lui toute cette pléiade de poètes fort distingués d'ailleurs qui était apparue depuis le commencement du siècle, les Sakistes. Ne semble-t-il pas que la poésie lyrique ait besoin pour se produire d'une forte excitation dans les esprits ? A cette époque, l'Angleterre résistait seule avec succès au colosse de l'empire français, et trouvait dans la liberté le besoin et la force de ne point céder; s'exaltant dans la lutte, tous les fiers sentiments agitaient les âmes remuées dans leurs dernières profondeurs et toutes les cordes du

cœur humain vibraient à la fois. Lord Byron, soutenu par ce souffle inspirateur, plus qu'aucun autre, en exprima l'énergie.

Un phénomène analogue se produisit en France : sous la main de fer du premier des Napoléon, l'ordre reparut sur ce sol ensanglanté ; mais la liberté paya pour la licence ; alors sous la compression, tout se tut, sauf deux voix puissantes hostiles au pouvoir régnant, trop grandes pour en subir l'influence énervante, Madame de Staël et Châteaubriand. Tout se tait, — la liberté seule fait éclore ; le pouvoir absolu frappe de stérilité, — on le vit bien quand vint la chute. Après les grands deuils et le naufrage de sa puissance dû à tant d'excès, notre patrie, inépuisable dans ses ressources, en rentrant en possession de la liberté, retrouve promptement une nouvelle illustration ; il y eut alors comme un épanouissement de l'esprit français, et le monde, ébloui hier encore par notre gloire militaire, écoutait désormais, attentif et charmé, les paroles ardentes qui tombaient du haut de la tribune, et des strophes harmonieuses chantées sur un mode inconnu ; la poésie lyrique, qui n'avait eu dans ce pays, jusqu'alors, qu'une fortune mé-

diocre, prit définitivement son essor avec les premières années du seul gouvernement libre dont il ait jamais joui : c'est dans la période écoulée de 1815 à 1848, dont nous ne distinguons pas à dessein les deux phases, qu'arrivèrent à la célébrité les noms désormais consacrés de Victor Hugo, Lamartine et Alfred de Musset.

A l'époque où Byron s'éteignait (avril 1824), Victor Hugo et Lamartine créaient définitivement en France la langue lyrique. — Quoique qualifié poème dramatique, *Manfred*, auquel nous revenons en hâte, puisqu'il est la seule excuse de ces notes préliminaires, *Manfred* ne saurait s'adapter aux exigences de la scène ; ce n'est pas une action, c'est une peinture, le dialogue n'y sert qu'au développement d'une effusion lyrique puissante, le héros est seul en présence des forces personnifiées de la nature. Tout le drame consiste dans le vif contraste entre ses aspirations que rien ne limite, un orgueil démesuré, et une soif ardente de l'oubli qu'il ne saurait obtenir, et c'est aussi ce qui fait la moralité de l'œuvre.

Avant de terminer, disons un mot du système de traduction auquel nous nous sommes

arrêté. Pour le traducteur, le but vrai à atteindre, c'est de reproduire le plus fidèlement possible l'œuvre de l'auteur. Pour réussir en ce sens, faut-il s'attacher servilement à l'original, faut-il calquer le texte et le transporter violemment dans un idiome étranger sans se préoccuper des conditions propres à cet idiome? Nous avons des essais en ce genre, entr'autres la traduction du *Paradis perdu* de Milton, par Châteaubriand; mais le succès n'a pas répondu à cette tentative, et il en devait être ainsi. Entrer dans la pensée de l'auteur, s'en pénétrer, s'efforcer de bien saisir ce qui le distingue comme écrivain, revêtir dans toute sa netteté sa pensée de formes qui, dans une autre langue, sont des équivalents: voilà, suivant nous, la marche à suivre et tout ce que l'on peut tenter. Pas de paraphrase, bien entendu, le plus de concision possible, mais aussi pas d'esclavage, et respect de l'instrument qu'emploie le traducteur. Il n'y a pas, du reste, à se le dissimuler, une traduction ne saurait jamais être, *telle* parfaite fût-elle, qu'une image fort affaiblie, une belle infidèle, comme on l'a dit spirituellement. Qu'est-ce donc alors qu'il s'agit de rendre en prose une œuvre écrite en vers? La diffi-

culté est centuplée. En un certain sens même, il n'y a pas de lutte possible ; on peut aspirer tout au plus à un reflet qui fasse deviner la lumière.

Telles sont les idées qui nous ont dirigé dans ce travail, tels sont les sentiments qu'il nous a laissés. Ce que nous pouvons dire avec vérité, c'est que nous avons la conscience intime de la grandeur de l'œuvre de Byron, que nous avons accompli notre tâche avec une émotion constante. A cela peut-être devrons-nous de n'être pas resté tout-à-fait au-dessous de cette tâche ingrate ; c'est toujours un puissant soutien, dans une lutte de ce genre, que d'aimer et d'admirer.

Juin 1870.

MANFRED

POÈME DRAMATIQUE

NOMS DES PERSONNAGES

MANFRED.	L'ESPRIT DES ALPES.
UN CHASSEUR DE CHAMOIS.	ARIMANES.
MANUEL.	NÉMÉSIS.
HERMAN.	LES DESTINÉES.
L'ABBÉ DE SAINT-MAURICE	DIFFÉRENTS ESPRITS.

La scène se passe dans les Hautes-Alpes, partie dans le château de Manfred, partie dans les montagnes.

ACTE PREMIER

SCÈNE I

Une galerie gothique. — Il est minuit.

MANFRED *(seul)*.

La lampe a besoin d'être remplie, mais elle ne brûlera point encore aussi longtemps qu'il me faudra veiller ; mon sommeil « si je dors » n'est point le repos ; c'est la perception constante de pensées obstinées auxquelles je ne puis alors me soustraire ; dans mon cœur, il y a quelqu'un qui veille, et ces yeux ne se ferment que pour regarder au dedans ; et pourtant je vis et je suis revêtu de la forme et de l'aspect des hommes qui respirent ; mais la douleur devrait être

l'instruction des sages ; la douleur, c'est la science ; ceux qui savent le plus doivent le plus profondément gémir sur cette fatale vérité : l'arbre du savoir n'est point l'arbre de la vie ! Philosophie et science, source des merveilles, sagesse du monde, j'ai tout éprouvé, et il y a dans mon intelligence un pouvoir de me soumettre leurs secrets ; mais à quoi servent-ils ? J'ai rendu des hommes bons et j'ai rencontré le bien, même parmi les hommes ; mais cela fut inutile ; j'ai eu mes ennemis, et aucun ne m'a confondu et beaucoup sont tombés devant moi, mais cela n'a point servi : bien et mal, vie, pouvoirs, passions, tout ce que je vois chez les autres êtres, tout a été pour moi comme la pluie dans le sable, depuis cette heure sans nom ! Mystérieuse organisation ! Vous, esprits de l'univers sans bornes, vous que j'ai poursuivis dans l'obscurité et dans la lumière — vous qui environnez la terre et habitez dans une essence plus subtile, vous dont les sommets des montagnes inaccessibles sont les demeures et à qui les profondeurs de la terre et de la mer sont familières, je vous évoque en vertu du charme écrit qui me donne pouvoir sur vous : — avancez, paraissez ! — *(Une pause)* — .... Ils ne viennent point encore ; maintenant..., par la voix de celui qui est le premier parmi vous ! par ce signe qui vous fait trembler ! par l'ordre de celui qui est immortel ! avancez ! paraissez, paraissez ! — *(Une pause)*.

S'il en est ainsi, -- esprits de la terre et de l'air ! vous ne m'éviterez pas : par un pouvoir supérieur à tous ceux invoqués jusqu'ici, par un charme souverain qui a pris naissance dans une étoile condamnée, débris brûlant d'un monde détruit — enfer errant dans l'espace éternel ; par la puissante malédiction

qui pèse sur mon âme, par la pensée qui est en moi et autour de moi, je vous soumets à ma volonté : paraissez !

(On aperçoit une étoile à l'extrémité la plus obscure de la galerie ; — elle est immobile, et on entend une voix qui chante.)

PREMIER ESPRIT.

Mortel ! à ton ordre soumis, —
De ma demeure dans les nues,
Que le souffle du crépuscule habite,
Et que le coucher du soleil d'été dore
Avec l'azur et le vermillon, —
Mêlés ensemble pour mon pavillon ;
Quoique ton exigence puisse être coupable,
Sur un rayon d'étoile, j'ai voyagé,
A ton adjuration soumis ;
Mortel — que ton désir soit connu !

VOIX DU SECOND ESPRIT.

Le Mont-Blanc est le roi des montagnes !
Elles l'ont depuis longtemps couronné
Sur un trône de rochers, dans une robe de nuages,
Avec un diadème de neige.
Autour de sa ceinture sont attachées les forêts,
L'avalanche est dans sa main ;
Mais avant qu'il ne tombe, ce boulet foudroyant
Doit attendre mon commandement.
La masse froide et sans repos du glacier,
S'ébranle jour par jour en avant ;
Mais je suis celui qui lui ordonne de marcher,
Ou d'attendre avec sa glace.
Je suis l'esprit du lieu,
Et je pouvais faire courber la montagne,
Et la remuer jusque dans sa base caverneuse —
Et que veux-tu de moi, toi ?

TROISIÈME ESPRIT.

Dans la bleue profondeur des eaux,
Où la vague n'a point de querelle,
Où le vent est un étranger,
Et où vit le serpent des mers ;
Où la sirène orne
Sa verte chevelure, de coquillages ;
— Comme la tempête à la surface, —
Vint le bruit de tes évocations ;
Sur mon paisible palais de corail,
L'écho profond roula. —
A l'esprit de l'Océan
Fais connaître tes volontés !

QUATRIÈME ESPRIT.

Là où le tremblement de terre endormi
Repose étendu sur le feu,
Où les lacs de bitume
Elèvent leurs flots en bouillonnant,
Où les racines des Andes
Percent profondément la terre,
Tandis que leurs sommets dans le ciel
S'élancent en grandissant,
J'ai quitté le lieu de ma naissance
Pour obéir à ton commandement ; —
Ton charme m'a soumis,
Que ta volonté soit mon guide !

CINQUIÈME ESPRIT.

Je suis le cavalier du vent,
L'excitateur de la tempête ;
L'ouragan que j'ai laissé derrière
Est encore chaud d'éclairs ;

Pour me hâter vers toi, sur le rivage et sur la mer,
J'ai chassé devant moi la brise :
La flotte que j'ai rencontrée faisait bonne route, et pourtant
Elle sombrera avant que la nuit soit passée.

SIXIÈME ESPRIT.

Ma demeure est l'ombre de la nuit :
Pourquoi ton pouvoir magique me torture-t-il avec la lumière ?

SEPTIÈME ESPRIT.

L'étoile qui règle ta destinée
Etait gouvernée, avant que la terre ait commencé, par moi :
C'était un monde aussi frais et aussi beau
Que le soleil en vit jamais graviter dans l'air autour de lui ;
Sa course était libre et régulière ;
L'espace n'embrassait pas une plus aimable étoile.
L'heure arriva — et elle devint
Une masse errante de flamme informe,
Une comète sans route et une malédiction,
La menace de l'univers !
Toujours roulant en vertu d'une force innée,
Sans une orbite, sans une route tracée,
Brillante difformité d'en haut,
Le monstre des cieux supérieurs !
Et toi ! né sous son influence, —
Toi, ver ! auquel j'obéis et que je méprise —
Forcé par un pouvoir (qui ne t'appartient pas,
Et qui ne t'est prêté que pour faire de toi, ma proie).
A descendre pour ce rapide instant,
Avec ces faibles esprits qui s'assemblent autour de toi,
Et à conférer avec une chose telle que toi —
Que veux-tu de moi, enfant du limon ?

LES SEPT ESPRITS.

La terre, l'océan, l'air, la nuit, les montagnes, les vents, ton étoile,

Attendent un signe de toi, tes ordres, enfant du limon!
Devant toi, à ta requête, leurs esprits sont venus —
Que veux-tu de nous, fils des mortels — parle?

MANFRED.

L'oubli!

PREMIER ESPRIT.

De quoi? de qui? et pourquoi?

MANFRED.

L'oubli de ce qui est en moi. — Là, vous pouvez lire et vous en savez ce que je ne puis exprimer.

L'ESPRIT.

Nous ne pouvons te donner que ce que nous possédons; demande-nous des sujets, la souveraineté, le pouvoir sur la terre, en tout ou en partie, ou un signe qui gouverne les éléments dont nous sommes les maîtres — isolés ou réunis, tous ces dons seront ton partage.

MANFRED.

L'oubli, l'oubli de moi-même! — Ne pouvez-vous tirer du sein de ces royaumes cachés que vous m'offrez avec tant de profusion, ce que je vous demande?

L'ESPRIT.

Cela n'est point en notre pouvoir; mais — tu peux mourir.

MANFRED.

La mort me donnera-t-elle l'oubli?

L'ESPRIT.

Nous sommes immortels et n'oublions pas; nous sommes éternels et, pour nous, le passé est présent comme l'avenir; cela répond-il à ta question ?

MANFRED.

Vous me raillez — mais le pouvoir qui vous a amenés ici, vous a mis sous ma dépendance. Esclaves ! ne vous raillez pas de ma volonté ! L'intelligence, l'esprit, l'étincelle prométhéenne, l'éclair de mon être est aussi brillant, pénétrant, étendu que le vôtre, et ne vous cèdera point, quoiqu'enfermée dans de l'argile ! Répondez, ou je vous apprendrai qui je suis !

L'ESPRIT.

Nous répondons comme nous avons répondu déjà; notre réponse est dans tes propres paroles.

MANFRED.

Qu'entendez-vous par là ?

L'ESPRIT.

Si, comme tu le dis, ton essence est pareille à la nôtre, nous t'avons répondu en te disant que ce que les mortels appellent mort, n'a rien à faire avec nous.

MANFRED.

C'est donc en vain que je vous ai appelés du fonds de vos royaumes; vous ne pouvez, vous ne voulez venir à mon aide ?

L'ESPRIT.

Parle ! ce que nous possédons, nous l'offrons, c'est à toi ; réfléchis avant de nous renvoyer ; fais quelqu'autre demande — royaumes, domination, force, longue suite de jours...

MANFRED.

Malédiction ! qu'ai-je besoin de jours ? Ils sont trop longs déjà. Hors d'ici ! partez !

L'ESPRIT.

Attends encore ; tandis que nous sommes ici, notre puissance pourrait t'être utile ; vois en toi-même s'il n'est point quelqu'autre don que nous puissions t'offrir et qui ne serait point indigne à tes yeux ?

MANFRED.

Non... aucun ; pourtant demeurez... un moment encore ; je voudrais vous contempler face à face ; j'entends vos voix, sons doux et mélancoliques, comme une musique sur les eaux, et je vois briller... immobile, une large étoile ; — mais rien de plus... montrez-vous à moi tels que vous êtes, ou l'un de vous, ou tous, sous vos formes accoutumées.

L'ESPRIT.

Nous n'avons point de formes en dehors des éléments dont nous sommes l'intelligence et le principe ; mais choisis une forme et nous t'apparaîtrons avec elle.

MANFRED.

Je ne saurais choisir ; il n'y a plus sur la terre de forme belle ou hideuse pour moi ; que celui qui, parmi vous, est le plus puissant, prenne l'esprit qu'il jugera préférable — paraissez !

SEPTIÈME ESPRIT

(apparaissant sous la figure d'une belle femme).

Regarde !

MANFRED.

Oh ! Dieu ! s'il en était ainsi, si tu n'es point le rêve d'un insensé et une dérision, je pourrais encore être bien heureux ; je te serrerai dans mes bras et de nouveau nous serons.... *(La figure s'évanouit).* Mon cœur est brisé. *(Manfred tombe privé de sentiments).*

(Une voix fait entendre la conjuration qui suit :)

A l'heure où sur les flots la lune brille,
Et le ver luisant sur le gazon,
Et le météore sur la tombe,
Et le feu follet dans les marais ; —
Où les étoiles filantes étincellent,
Où les chats-huants crient en se répondant,
Et où les feuilles silencieuses sont paisibles
Dans l'ombre des bois, —
Mon âme pèsera sur la tienne,
Avec un pouvoir et un signe !

Quelque puissant que puisse être ton sommeil,
Cependant ton esprit ne dormira pas ;
Il y a des pensées que tu ne peux bannir ;
Par un pouvoir à toi inconnu,

Tu ne peux jamais être seul ;
Tu es enveloppé comme dans un linceul ;
Tu es entouré d'un nuage,
Et pour toujours, tu demeureras
Sous l'influence de ce charme !

Quoique tu ne me voies point passer auprès de toi,
Ton œil sentira ma présence
Comme un objet qui, tout en restant invisible,
Doit être près et a été près de toi ;
Et quand, dans cette terreur secrète,
Tu tourneras la tête autour de toi,
Tu t'étonneras que je ne sois pas
Comme ton ombre sur tes pas ;
Et le pouvoir que tu subis,
Sera ce qu'il te faut cacher !

Et une voix magique et une conjuration
T'ont baptisé d'une malédiction,
Et un esprit de l'air
T'a environné de piéges ;
Il y a dans le vent une voix
Qui t'interdira toute joie,
Et la nuit te refusera
Tout le repos de son ciel,
Et le jour aura un soleil
Qui te fera désirer sa fin !

De tes fausses larmes, j'ai distillé
Une essence qui a la force de donner la mort ;
Dans ton propre cœur, j'ai puisé
Le sang noir à sa source la plus noire ;
Dans ton propre sourire, j'ai saisi le serpent. —
C'est là qu'il dorait ses anneaux comme dans sa retraite. —
De tes propres lèvres, j'ai tiré le charme
Qui a donné leur plus pernicieuse influence à tous ceux-ci ;

En éprouvant chaque poison connu,
J'ai trouvé que le plus puissant était le tien !

Par ta froide poitrine et ton sourire de serpent,
Par l'impénétrable abîme de crime qui est en toi ;
Par cet œil qui singe si bien la vertu,
Par l'hypocrisie de cette âme fermée ;
Par la perfection de ton art,
Qui fit passer pour humain ton propre cœur ;
Par ton bonheur dans la douleur des autres,
Et par ta fraternité avec Caïn,
Je t'appelle et te contrains
A être à toi-même ton propre enfer !

Et sur ta tête je verse la fiole
Qui te dévore à cette épreuve ;
Ne point dormir et ne point mourir,
Sera ta destinée ;
Quoique ta mort doive toujours sembler prête
Pour ton désir, mais alors, comme un objet de terreur. —
C'est bien ! le charme maintenant opère autour de toi,
Et la chaîne silencieuse t'a lié
Sur ton cœur et ta poitrine en même temps.
Le mot a été prononcé — maintenant flétris-toi !

SCÈNE II

La montagne de la Jungfrau. — Le jour commence.

MANFRED *(seul sur les rochers).*

Les esprits que j'ai évoqués m'abandonnent — les conjurations que j'ai étudiées me laissent confondu — le remède sur lequel je comptais m'a torturé — je ne dois plus réclamer une assistance surnaturelle, elle n'a point de pouvoir sur le passé, et quant à l'avenir, tant

que le passé ne sera point enseveli dans l'ombre, je n'ai point à m'en occuper. — O terre! ma mère! et toi, fraîche aurore du jour, et vous, vous montagnes, pourquoi êtes-vous belles? je ne puis point vous aimer! et toi, l'œil brillant de l'univers, qui t'ouvres sur tous et pour tous es un délice — tu ne brilles point sur mon cœur; et vous, vous rochers, sur le sommet desquels je me tiens et d'où je contemple au-dessous de moi, sur les bords du torrent, les grands pins qui, dans l'illusion de l'éloignement, me semblent des buissons; alors qu'une palpitation, un tressaillement, un mouvement, même une aspiration, suffirait pour précipiter ma poitrine au milieu de son lit rocailleux, où je reposerais à jamais — d'où vient que je tarde encore? Je sens l'impulsion et pourtant je ne me plonge pas dans l'abîme; je vois le péril, et pourtant je ne m'éloigne pas; et mon esprit chancelle et pourtant mon pied est ferme; il y a un pouvoir sur moi qui me retient et qui fait de ma vie une fatalité, si toutefois c'est vivre que de porter en moi cette stérilité d'esprit et d'être le sépulcre de mon âme; car j'ai cessé de justifier mes actions à mes propres yeux, — ce dernier degré du malheur! Oui, ministre ailé et qui perce les murs, *(un aigle passe)* toi, dont l'heureux essor t'élève au plus haut des cieux, tu fais bien de t'abattre ainsi près de moi; — je devrais être ta proie et gorger tes aiglons; tu es allé où l'œil ne peut te suivre, mais le tien pourtant perce en bas, en avant, ou plus haut encore avec une vue pénétrante; beau! combien est beau tout ce monde visible! combien glorieux dans son action et en lui-même! Mais nous qui nous proclamions ses souverains maîtres, nous, à demi-poussière, — à demi-divinité; également inca-

pables de nous humilier ou de prendre notre essor ; — avec notre essence mixte, nous établissons la lutte entre ses éléments, nous respirons le souffle de l'abaissement et de l'orgueil, luttant avec des besoins vils et une volonté superbe, jusqu'à ce que notre mortalité l'emporte ; et les hommes sont ce dont ils ne s'avouent pas le nom à eux-mêmes, et ce qu'ils ne se confient point les uns aux autres ! Ecoutons... *(On entend dans l'éloignement le chalumeau d'un berger).* C'est le son, c'est la simple mélodie des pipeaux montagnards — car ici la vie patriarcale n'est point une fable pastorale; — des chalumeaux, dont on joue à l'air libre, se marient aux sons doux de la clochette des troupeaux errants ; mon âme voudrait s'abreuver à ces échos. — Oh ! que ne suis-je l'esprit invisible d'un son aimable, une voix vivante, une harmonie qui respire, une volupté sans corps — né et mort avec le son béni qui m'aurait produit !

(Un chasseur de chamois paraît, gravissant les hauteurs).

LE CHASSEUR DE CHAMOIS

Tout de bon, c'est cette route que le chamois a traversée en bondissant ; ses pieds légers ont déjoué mes efforts ; mon gain d'aujourd'hui aura peine à payer mon travail de casse-cou. — Mais quel est cet homme qui semble étranger à ma profession et qui pourtant s'est avancé jusqu'à ce pic que nul, même parmi nos montagnards, sauf nos meilleurs chasseurs, ne saurait atteindre ? Il est bien vêtu, sa figure est mâle et sa contenance fière comme celle d'un paysan libre ; il paraît ainsi de loin ; je m'en approcherai de plus près.

MANFRED *(ne l'apercevant pas).*

Être ainsi — voir ses cheveux grisonner à force d'angoisses, pareil à ces pins dévastés, débris d'un seul hiver, sans écorce, sans branches — un tronc attiré sur une racine maudite qui lui communique seulement assez de vie pour sentir sa ruine, et être ainsi, éternellement ainsi, après avoir été autrement ! Maintenant, sillonné de rides creusées par instants, non par années ; et des heures, toutes torturées pour l'éternité ! des heures auxquelles je survis toujours ! ô vous, rochers de glace penchés en avant, vous avalanches qu'un souffle précipite en éboulements montagneux, venez, écrasez-moi ! je vous entends par moments au-dessus, au-dessous de moi, ébranler tout de vos chocs multipliés ; mais vous passez et allez tomber toujours sur des choses qui ne voudraient pas mourir, sur la jeune forêt tout en fleurs ou sur la hutte et le hameau de l'innocent villageois !

LE CHASSEUR DE CHAMOIS.

Les brouillards commencent à s'élever du fonds des vallées ; je vais l'avertir de descendre, car il court le risque de perdre à la fois son chemin et la vie.

MANFRED.

Les brouillards s'amoncellent autour des glaciers ; les nuées s'élèvent en s'arrondissant rapidement au-dessous de moi, blanches et sulfureuses, comme une écume jaillissante dans l'océan soulevé de l'enfer profond, dont chaque vague vient briser sur un rivage

vivant formé de damnés amassés comme des grains de sable.... le vertige me prend...

LE CHASSEUR DE CHAMOIS.

Il faut m'en approcher avec précaution. Si près de lui, un bruit de pas imprévu le ferait tressaillir, et il semble déjà étourdi....

MANFRED.

Les montagnes sont tombées, laissant une ouverture dans les nues, et par leur choc, ébranlant les Alpes leurs frères, remplissant les vertes vallées mûrissantes, des débris de la destruction, barrant les rivières d'un coup imprévu qui dissipa les eaux en brouillards et fit prendre un autre lit à leur source. —C'est ainsi, c'est ainsi que dans les temps anciens, le *mont Rosemberg* a fini ; pourquoi ne suis-je point enseveli sous ses débris ?

LE CHASSEUR DE CHAMOIS.

Ami ! prenez-garde ! un pas de plus pourrait vous être fatal ! pour l'amour de celui qui vous a engendré, ne vous tenez point ainsi sur le bord.

MANFRED *(ne l'entendant pas).*

C'eût été pour moi une tombe convenable ; mes os alors eussent été tranquilles dans cet abîme ; ils n'eussent point été dispersés sur les rochers pour servir de jouet au vent, comme ils le seront en plongeant dans ce gouffre. Adieu ! vous, cieux épanouis ! ne regardez point ainsi sur moi d'un air de reproche ;

vous n'étiez point faits pour moi — et toi, terre! prends ces atomes!

(Au moment où Manfred est sur le point de s'élancer du haut du rocher, le chasseur de chamois le saisit et le retient en l'appréhendant à l'improviste).

LE CHASSEUR DE CHAMOIS.

Arrêtez, insensé! Si fatigué que vous soyiez de la vie, ne souillez pas nos pures vallées de votre sang coupable. — Venez avec moi, je ne vous lâcherai point.

MANFRED.

J'ai le cœur trop malade, non — laisse-moi — je suis sans force — les montagnes tournent rapidement autour de moi; je deviens aveugle — qui es-tu?

LE CHASSEUR DE CHAMOIS.

Je vous répondrai plus tard — suivez-moi d'abord — les nuées s'épaississent — ici — maintenant appuyez-vous sur moi — mettez vos pieds là — ici — prenez ce baton et saisissez un moment le buisson — maintenant donnez-moi la main et tenez-moi serré, par ma ceinture — doucement — bien — nous aurons atteint le chalet dans une heure; venez par ici, nous trouverons bientôt une route plus sûre, et quelque chose comme un sentier que le torrent a lavé depuis l'hiver. Allons, c'est bravement fait, vous auriez dû être chasseur — suivez-moi.

(Tandis qu'ils descendent les rochers avec peine, la toile tombe).

ACTE DEUXIÈME

SCÈNE I

Une chaumière dans les Alpes bernoises.

MANFRED ET LE CHASSEUR DE CHAMOIS.

LE CHASSEUR DE CHAMOIS

Non, non, demeurez encore — vous ne pouvez sortir en cet état ; votre esprit et votre corps ne sauraient se fier l'un à l'autre, pour quelques heures du moins ; quand vous serez mieux, je vous conduirai, mais où ?

MANFRED.

Il importe peu ; je connais très-bien ma route et n'ai plus besoin de guide.

LE CHASSEUR DE CHAMOIS.

Votre costume et vos manières décèlent un haut lignage ; vous êtes un de ces nombreux chefs, dont les châteaux jetés sur la cime des rochers, regardent sous eux les vallées inférieures ; lequel de ces châteaux peut vous appeler son seigneur ? Je ne connais pas leurs façades ; la route de ma vie me conduit rarement vers les immenses foyers de ces vieilles *halls* pour m'y réchauffer et boire avec les vassaux ; mais les chemins qui mènent de nos montagnes à leurs portes, je les connais depuis mon enfance : quelle est la vôtre ?

MANFRED.

Que t'importe ?

LE CHASSEUR DE CHAMOIS.

Bien, seigneur — pardonnez-moi la question et soyez de meilleure humeur ; allons, goûtez mon vin ; il est vieux ; plus d'une fois, au milieu des glaciers, il a réchauffé mes veines ; puisse-t-il aujourd'hui réchauffer les vôtres ! allons ! faites-moi raison bravement.

MANFRED.

Loin de moi ! loin de moi ! il y a du sang sur le bord.... ne s'ensevelira-t-il donc jamais dans la terre ?

LE CHASSEUR DE CHAMOIS.

Que voulez-vous dire ? Votre raison vous abandonne.

MANFRED.

Je te dis que c'est du sang — mon sang ! le pur et brûlant ruisseau qui coulait dans les veines de mes ancêtres et dans les nôtres, quand nous étions jeunes, que nous avions un cœur et nous aimions l'un l'autre, et celui-là a été répandu, mais toujours il reparaît, colorant les nues qui me ferment le ciel où tu n'es pas et où je ne serai jamais.

LE CHASSEUR DE CHAMOIS.

Homme aux paroles étranges et devenu à demi-insensé par suite de quelque crime, — ce qui vous

fait peupler le vide — si grandes que puissent être votre terreur et votre souffrance, il y a encore des secours à espérer — l'aide des hommes saints et la patience céleste.

MANFRED.

La patience, la patience ! maudite soit-elle ! ce mot a été inventé pour des bêtes de somme et non pour des oiseaux de proie ; prêche-la à des mortels d'une argile pareille à la tienne, je ne suis pas de ta race.

LE CHASSEUR.

J'en remercie le ciel ! je ne voudrais point, pour la gloire de Guillaume Tell, appartenir à la vôtre ! mais quels que soient vos maux, il faut les supporter, et ces sauvages emportements sont vains.

MANFRED.

Ne les supporté-je donc pas ? regarde-moi, je vis...

LE CHASSEUR.

C'est une convulsion, ce n'est point la vie d'un homme en santé.

MANFRED.

Je te le dis, homme ! j'ai vécu de longues années, de bien longues années, mais elles ne sont rien maintenant en comparaison de celles que je doit compter encore : des siècles, des siècles — l'espace, l'éternité — et la conscience de cette durée, avec la soif de la mort, impérieuse et jamais apaisée !

LE CHASSEUR.

Comment ? mais, sur votre front l'on reconnait à peine le sceau de l'âge mûr ; je suis de beaucoup plus âgé que vous.

MANFRED.

Crois-tu donc que l'existence se mesure à la durée ? elle repose sur cette durée, mais les actions sont nos époques : les miennes ont rendu mes nuits et mes jours impérissables, sans fin, et pareils aux sables du rivage, innombrables atomes ; et elles ont produit un désert aride et froid, sur lequel les vagues sauvages se brisent et où rien n'est en repos, sauf des carcasses et des débris, des rochers et les herbes qu'amène le ressac.

LE CHASSEUR.

Hélas ! il est insensé — mais pourtant je ne dois point l'abandonner.

MANFRED.

Je voudrais être insensé ! — car les choses que je vois ne seraient qu'un rêve de malade.

LE CHASSEUR.

Que voyez-vous donc, ou que pensez-vous voir ?

MANFRED.

Moi et toi — un paysan des Alpes — tes humbles vertus, ta maison hospitalière et ton esprit patient, pieux, fier et libre ; ton respect de toi-même, fondé

sur des pensées pures ; tes jours de bonne santé et tes nuits de sommeil ; tes travaux relevés par le danger et pourtant innocents ; l'espoir d'une vieillesse sereine et d'un tombeau tranquille, avec une croix et une guirlande sur le vert gazon, et l'amour de tes petits-fils pour épitaphe, voilà ce que je vois — et maintenant, je regarde dans... — il importe peu — mon âme était déjà déchirée !

LE CHASSEUR.

Et voudriez-vous changer votre lot avec le mien ?

MANFRED.

Non, ami ! je ne voudrais point te faire tort, ni échanger mon sort avec celui d'aucun homme ; je puis supporter — quoique misérablement — mais enfin supporter dans ma vie ce que d'autres ne pourraient même rêver sans périr au milieu de leur sommeil.

LE CHASSEUR.

Et avec cela, avec ce sentiment délicat pour la douleur des autres, pouvez-vous être noirci par le mal ? Ne parlez point ainsi ; un homme dont les pensées sont aussi tendres ne saurait avoir appesanti sa vengeance sur ses ennemis.

MANFRED.

Oh ! non, non, non ! le mal que je fis atteignit ceux qui m'aimaient, ceux que j'aimais le plus : jamais je n'écrasais un ennemi, sauf pour ma juste défense — mais mon embrassement fut fatal.

LE CHASSEUR.

Le ciel vous donne le repos ! et puisse le repentir vous rendre à vous-même ; mes prières seront pour vous.

MANFRED.

Elles me sont inutiles, mais je puis supporter ta pitié ; je pars — il est temps. — Adieu ! voilà de l'or, et je te remercie ; pas un mot — cela t'est dû — ne me suis pas — je connais ma route ; le péril de la montagne est passé ; et une fois encore, je te le recommande, ne me suis pas. *(Manfred sort).*

SCÈNE II

Le fonds d'une vallée dans les Alpes. — Une cataracte.

MANFRED *(entre).*

Il n'est pas midi — les rayons de l'arc solaire jettent toujours au-dessus du torrent leur courbe ornée des mille couleurs célestes, et la colonne ondoyante, semblable à des lames d'argent, roule précipitée perpendiculairement sur les rochers — et ses lignes de lumière écumante étincellent çà et là, pareilles à la queue du pâle coursier, du cheval géant, qui doit être la monture de la mort, comme il est dit dans l'Apocalypse ; — pas d'autres yeux que les miens ne s'enivrent à cette heure de ce spectacle enchanteur ; je voudrais être seul dans cette douce solitude, et,

avec l'esprit du lieu, partager l'hommage de ces eaux. — Je vais l'appeler.

(Manfred prend un peu d'eau dans la paume de sa main et la jette en l'air en murmurant les paroles de l'adjuration. Après un moment d'attente, l'Esprit des Alpes s'élève sous l'arc solaire du torrent).

MANFRED.

Esprit resplendissant ! avec ta chevelure lumineuse et tes yeux brillants de gloire, les charmes des filles mortelles de la terre se développent en toi dans des proportions célestes, en une essence de plus purs éléments ; les couleurs de la jeunesse — avec une carnation pareille à la joue d'un enfant endormi, bercé par le battement du cœur maternel, — ou aux teintes rosées que le crépuscule d'été laisse sur la neige vierge des hauts glaciers — cette rougeur de la terre dans son embrassement avec le ciel — sont empreintes dans ton aspect céleste, et font pâlir les beautés de l'arc solaire qui se courbe sur toi. — Esprit resplendissant ! sur ton front calme et pur, où la sérénité de l'âme est réfléchie, qui, à lui seul, fait présager ton immortalité, je lis que tu pardonneras à un enfant de la terre, — que les pouvoirs cachés laissent quelquefois communiquer avec eux — s'il a usé de ses charmes, pour t'appeler ainsi et te voir un moment.

L'ESPRIT.

Enfant de la terre ! je te connais, toi et les puissances qui te donnent le pouvoir ; je te connais pour un homme de pensées nombreuses, de bonnes et de mauvaises actions, extrême dans le bien comme dans le mal, fatal et prédestiné dans tes

souffrances — je m'attendais à ton appel, que veux-tu de moi ?

MANFRED.

Contempler ta beauté — rien de plus ; la vue de la terre m'a rendu insensé et je me réfugie dans ses mystères et je perce jusqu'au séjour de ceux qui la gouvernent — mais ils sont impuissants pour moi ; j'ai cherché auprès d'eux ce qu'ils ne pouvaient m'accorder et maintenant je ne cherche plus rien.

L'ESPRIT.

Quelle était donc cette demande que ne pouvaient t'accorder les plus puissants parmi ceux qui président à l'ordre invisible ?

MANFRED.

Un don... mais à quoi bon en parlerais-je encore ? ce serait en vain.

L'ESPRIT.

Je n'en sais rien ; explique-toi.

MANFRED.

Allons, quoique cela me torture, peu importe ; ma douleur aura trouvé une voix.... dès ma jeunesse, avant même, — mon esprit ne fraie point avec les âmes des hommes ; et je ne regardai point sur la terre avec des yeux humains ; la soif de leur ambition m'était étrangère, le but de leur existence n'était pas le mien ; mes joies, mes douleurs, mes passions, mes facultés faisaient de moi un étranger. — Quoique ma

forme fût pareille, je n'avais pas de sympathie pour la chair qui respire, et parmi les créatures d'argile qui m'entouraient, il y en eut une seule qui... — mais de celle-là, nous parlerons plus tard. — J'ai dit que je sympathisais peu avec les hommes et avec leurs pensées ; mais en revanche, ma joie, c'était de respirer dans la solitude l'air raréfié de la cime glacée des montagnes, là où les oiseaux eux-mêmes n'oseraient bâtir leur nid, ni l'aile de l'insecte voltiger sur un granit sans herbe ; — ou de plonger dans le torrent et de me laisser entraîner dans le rapide tourbillon de la vague nouvelle du fleuve ou de l'océan débordé ; — dans ces épreuves, mes jeunes forces s'exaltaient. — Ou encore de suivre à travers la nuit, la lune mouvante, les étoiles et leur apparition, — de fixer les éblouissants éclairs jusqu'à ce que mes yeux fussent aveuglés ; — de contempler, l'oreille attentive, les feuilles dispersées, lorsque les vents d'automne chantaient leur chant du soir : — c'étaient là mes passe-temps dans la solitude ; — car si les êtres, mes frères, fâchés de me voir ainsi, me croisaient dans ma route, je me sentais redescendu jusqu'à eux et je redevenais tout limon, et puis en errant ainsi seul, je me plongeai dans les caveaux de la mort, demandant sa cause à ses effets, et je tirai des os flétris et des crânes et de la poussière accumulée, des conclusions défendues ! alors je passai les nuits, durant des années entières, à étudier les sciences que l'on n'enseignait qu'aux temps anciens ; et avec le temps et le travail et une épreuve terrible, et une expiation telle, qu'elle a en elle-même pouvoir sur l'air et sur les esprits qui s'entourent ainsi que la terre — l'espace et l'immensité habitée, — je fami-

liarisais mes yeux avec l'éternité, comme l'avaient fait avant moi les Mages et celui qui sut évoquer de leur demeure dans les fontaines, Evos et Anteras, à Gardara, ainsi que je viens de t'évoquer toi-même; — et avec ma science, la soif de savoir s'irrita et le pouvoir et la jouissance de cette trop brillante intelligence, jusqu'à ce que.... —

L'ESPRIT.

Poursuis.

MANFRED.

Oh! j'allongeais ainsi mes paroles, en vantant ces vaines facultés, parce qu'à mesure que je m'approche du point sensible, du tourment de mon cœur, je...., mais continuons. Je ne t'ai nommé ni père, ni mère, ni maîtresse, ni ami, pas un être avec lequel j'aie porté la chaine des liens de l'humanité; si ces liens existaient, ils ne semblaient point tels à mes yeux — cependant il y eut une.... —

L'ESPRIT.

Ne t'épargne pas — continue.

MANFRED.

Ses traits étaient pareils aux miens; elle avait, disait-on, mon regard, mes cheveux, ma physionomie, tout, jusqu'au son même de ma voix, mais l'ensemble était adouci et tempéré par sa beauté; elle avait les mêmes pensées solitaires, et les mêmes goûts de promenades errantes, le goût des sciences occultes, et une intelligence capable d'embrasser l'universalité

des choses, et elle n'avait point cela seulement, mais aussi des pouvoirs plus doux que les miens, une pitié... et des sourires... et des larmes que je n'avais pas... et une tendresse... Mais cette tendresse, je l'éprouvais pour elle; — une humilité, et cette humilité, je ne l'ai jamais eue; ses fautes furent les miennes — ses vertus lui étaient propres — je l'aimai, et je la fis périr....

L'ESPRIT.

De ta propre main ?

MANFRED.

Non, pas avec ma main, mais avec mon cœur — qui brisa le sien; il vit le mien et se flétrit.... j'ai répandu le sang, mais non pas le sien; — et pourtant son sang fût répandu — je le vis.... et ne pûs l'étancher....

L'ESPRIT.

Et pour cela, pour un être de la race que tu méprises et au-dessus de laquelle tu voudrais t'élever, en te mêlant avec nous et les nôtres, tu oublies le don de notre vaste savoir, et tu te ravales au rang de l'humanité lâche !

MANFRED.

Fille de l'air ! je te dis que depuis cette heure... — mais les paroles ne sont qu'un souffle, — regarde-moi pendant mon sommeil, ou observe-moi pendant mes veilles; — viens et prends place auprès de moi ! Ma solitude n'est plus une solitude, elle est peuplée par les furies; — j'ai grincé des dents dans les té-

nèbres jusqu'au retour de l'aurore ; et alors je me suis maudit jusqu'au coucher du soleil ; j'ai imploré la folie comme une bénédiction — elle m'a été refusée ; j'ai affronté la mort ; — mais dans la lutte des éléments, les eaux se sont détournées de moi, et des choses fatales ont passé inoffensives ; la froide main d'un démon sans pitié m'a suspendu sur l'abîme, sur l'abîme même, par un simple cheveu — qui ne devait pas se briser ! Dans la fantaisie, l'imagination, toutes les richesses de mon âme qui autrefois était un Crésus pour l'abondance de ses créations, je plongeai profondément ; mais, comme une vague du reflux, elles me ramenèrent dans le gouffre de ma pensée sans fonds ; je me jetai au milieu des hommes, — l'oubli, je le cherchai partout, sauf là où on peut le trouver — et c'est ce que je voudrais apprendre ; — ma science, mon art surhumain et si longtemps poursuivi, n'auront qu'une durée passagère, tandis que j'habite dans mon désespoir, et que je vis, — que je vis pour toujours !

L'ESPRIT.

Peut-être est-il en mon pouvoir de t'aider.

MANFRED.

Pour y réussir, il faut que par ta puissance, tu réveilles les morts, ou m'ensevelisses avec eux ; — fais cela — sous telle forme, à telle heure, avec telle torture que tu voudras, pourvu que ce soit la dernière !

L'ESPRIT.

Cela ne dépend point de moi ; mais si tu jures

obéissance à mes volontés, si tu t'engages à faire ce que je t'ordonnerai, peut-être pourras-tu trouver la satisfaction de ton désir.

MANFRED.

Je ne jurerai point. — Obéir! et à qui? aux esprits dont je dispose, et devenir l'esclave de ceux qui m'étaient soumis, — jamais!

L'ESPRIT.

Est-ce ton dernier mot? n'as-tu rien de plus modéré à me répondre? réfléchis pourtant encore avant de rejeter ma propostion.

MANFRED.

J'ai parlé.

L'ESPRIT.

C'est bien; — je puis donc me retirer; — parle!

MANFRED.

Retire-toi!

(L'esprit disparaît).

MANFRED *(seul).*

Nous sommes les jouets du temps et de la terreur; les jours volent sur nous et s'envolent loin de nous; pourtant nous vivons, haïssant notre vie et craignant toujours la mort; durant tous les jours de ce joug maudit, — de ce poids vital sur le cœur, qui lutte, qui s'affaisse sous le chagrin, ou palpite avec la

douleur et la joie dont l'agonie ou l'abattement sont la fin, — durant]tous les jours du passé et de l'avenir; — car dans la vie, il n'y a pas de présent; — nous pouvons évaluer le petit nombre, l'extrême rareté de ceux pendant lesquels l'âme cesse d'aspirer à la mort, tout en s'en détournant comme d'un torrent d'hiver, quoiqu'on n'en puisse sentir le froid qu'un moment. — J'ai toujours une ressource dans ma science; — je puis évoquer les morts et leur demander ce qu'est cet état que nous craignons tant de connaître; la plus sévère réponse ne saurait être que la tombe et cela n'est rien; — mais s'ils ne répondent pas? le prophète enseveli répondit à la sorcière d'Endor, et le monarque Spartiate obtint de l'esprit toujours veillant de la jeune fille byzantine une réponse et sa destinée; — il tua ce qu'il aimait, ignorant ce qu'il tuait et mourut sans pardon, — quoiqu'il appelât à son aide Jupiter-le-Phyxien et qu'il ait, dans Phigalia, déterminé les magiciens arcadiens à adjurer l'ombre indignée, de déposer sa colère ou de fixer les conditions de sa vengeance; — elle répondit en termes ambigus, mais répondit: — si je n'avais jamais existé, ce que j'aime vivrait encore! si je n'avais jamais aimé, ce que j'aime serait encore plein de beauté! — Heureux et donnant le bonheur! Quel est son sort? qu'est-elle aujourd'hui? un martyre pour mes crimes, — une chose à laquelle je n'ose penser, — ou rien — dans peu d'heures. Je n'appellerai point en vain; — pourtant je redoute maintenant ce que je vais entreprendre; jusqu'alors je n'avais jamais reculé, quand il s'agissait de contempler un esprit bon ou mauvais; — aujourd'hui je tremble et sens un froid étrange se répandre sur

mon cœur ; mais je puis accomplir ce que j'abhorre le plus et lutter avec les terreurs humaines, — la nuit approche.... *(Il sort).*

SCÈNE III

Le sommet de la montagne de la Jungfrau

PREMIÈRE DESTINÉE, *entrant.*

La lune se lève, ronde et brillante, et ici, sur des neiges que jamais pieds humains n'ont foulées, nous marchons nuitamment sans laisser de traces ; sur la mer sauvage, sur l'océan de verre de la montagne de glace, nous effleurons ses rudes brisants qui figurent l'écume soulevée par la tempête, gelée subitement — image de gouffres morts : et cette cime escarpée, fantastique, ciselure d'un tremblement de terre, où les nuées s'arrêtent pour se reposer en passant au-dessus, — cette cime est consacrée à nos fêtes où à nos veilles ; ici j'attends mes sœurs, sur la route du palais d'Arimanes ; car cette nuit est notre grande fête ; — il est étrange qu'elles ne viennent pas.

UNE VOIX AU DEHORS, *chantant.*

Le captif usurpateur,
Précipité de son trône,
Gisait enseveli dans la torpeur,
Oublié et seul ;
Je triomphai de son sommeil,
Je rompis ses chaînes,
Je lui associai des multitudes :
Il est redevenu tyran !

Avec le sang d'un million d'hommes, il me paiera de mes peines par la destruction d'une nation, — sa dispersion et son désespoir !

SECONDE VOIX AU DEHORS.

Le vaisseau naviguait, le vaisseau naviguait rapidement, mais je n'ai point laissé une voile, mais je n'ai point laissé un mât ! il n'y a plus une planche du corps du navire ou du pont, et nul ne survit pour pleurer sur son naufrage, sauf un seul misérable que je saisis par les cheveux tandis qu'il nageait ; — et c'était un sujet bien digne de mes soucis, — un traître sur la terre et un pirate sur les mers ; mais je le sauvai, afin plus tard d'en tirer quelque désastre à mon profit.

PREMIÈRE DESTINÉE, *répondant.*

La cité repose endormie ;
L'aurore, pour la plaindre,
Peut se lever sur elle en pleurs ;
Tristement, lentement,
Le noir fléau vola sur elle, —
Des milliers sont abattus misérablement ;
Dix mille doivent périr. —
Les vivants fuiront
Loin des malades qu'ils chérissaient ;
Mais rien ne peut vaincre
Le toucher qui les fait périr ;
Les soucis et la douleur,
Et le mal et la terreur
Enveloppent une nation. —
Les bénis sont les morts,
Qui ne voient point le spectacle
De leur propre désolation. —

Cet ouvrage d'une nuit,
Ce naufrage d'un royaume, — cette action de ma volonté,
Je l'ai produite pour les siècles, et ne cesserai de la renouveler!

(La seconde et la troisième destinée entrent).

LES TROIS DESTINÉES.

Nos mains contiennent les cœurs des hommes;
Nos traces sont leurs tombeaux;
Nous ne donnons que pour les reprendre,
Les esprits de nos esclaves!

PREMIÈRE DESTINÉE.

Soyez les bienvenus! Où est Némésis?

SECONDE DESTINÉE.

Occupée à quelque grand ouvrage; — mais ce que c'est, je l'ignore, car mes mains étaient pleines.

TROISIÈME DESTINÉE.

La voici qui arrive. — *(Némésis entre).*

PREMIÈRE DESTINÉE.

Dis-nous d'où tu viens? Mes sœurs et toi, vous êtes lentes, cette nuit.

NÉMÉSIS.

J'étais occupée à réparer des trônes renversés, à marier des fous, à restaurer des dynasties, vengeant les hommes de leurs ennemis, et les faisant repentir de leur vengeance; poussant les sages à la folie; empruntant aux niais des oracles, pour gouverner le

monde à nouveaux frais; car ils étaient devenus surannés, et les mortels osaient penser par eux-mêmes, peser les rois dans la balance, et parler de liberté, le fruit défendu. — Partons! l'heure est venue; — gravissons nos nuages. *(Elles sortent).*

SCÈNE IV

Le palais d'Arimanes. — Arimanes sur son trône. — Un globe de feu environné par les esprits.

HYMNE DES ESPRITS

Salut à notre maître! le prince de la terre et de l'air! qui parcourt les nuées et les eaux, — maintient le sceptre des éléments qui se confondent dans le chaos à son ordre suprême! il respire, et une tempête ébranle les murs; il parle, et les nuées répondent par le tonnerre; il regarde, — de son regard s'échappent des rayons solaires; — il se meut, — les tremblements de terre déchirent le monde; sur ses traces, les volcans s'élèvent; son ombre est la peste; sa route annonce les comètes à travers les cieux embrasés, et les planètes se changent en cendres sous l'impression de sa colère. La guerre lui offre des sacrifices journaliers, la mort lui paie tribut; la vie lui appartient avec ses douleurs infinies, et l'esprit de tout ce qui est, lui appartient aussi!

(Les Destinées et Némésis entrent).

PREMIÈRE DESTINÉE.

Gloire à Arimanes! sur la terre son pouvoir s'accroît; — mes deux sœurs ont suivi ses ordres, et je n'ai point négligé mon devoir!

SECONDE DESTINÉE.

Gloire à Arimanes! nous qui forçons les hommes à s'incliner devant nous; devant son trône, nous nous courbons!

TROISIÈME DESTINÉE.

Gloire à Arimanes! nous attendons un signe de sa tête.

NÉMÉSIS.

Souverain des souverains! nous sommes à toi! et tout ce qui respire est à nous plus ou moins, et beaucoup de choses sont à nous entièrement; accroître sans cesse notre pouvoir, en augmentant le tien, c'est l'objet de nos soins, et nous sommes vigilants; — tes derniers ordres ont été exécutés jusqu'au dernier.

(Manfred entre).

UN ESPRIT.

Que vois-je? un mortel! misérable insensé! courbe-toi! et adore!

SECOND ESPRIT.

Je connais l'homme, — un magicien d'un grand pouvoir et d'une effrayante habileté.

TROISIÈME ESPRIT.

Incline-toi et adore, esclave! — Quoi! ne reconnais-tu pas ton souverain et le nôtre? Tremble, et obéis!

TOUS LES ESPRITS.

Prosterne-toi avec ton corps condamné, enfant de la terre! ou crains le sort le plus terrible.

MANFRED.

Je sais que je m'y expose, et pourtant vous voyez que je ne m'agenouille pas.

QUATRIÈME ESPRIT.

On t'apprendra à le faire.

MANFRED.

Déjà je l'ai appris; — bien des nuits sur la terre, sur la terre nue, j'ai prosterné mon visage, et couvert ma tête de cendres; j'ai connu toute l'étendue de l'humiliation, car je me suis abaissé devant la vanité de mon désespoir, et je me suis agenouillé devant ma propre désolation!

CINQUIÈME ESPRIT.

Oses-tu refuser à Arimanes sur son trône, ce que toute la terre lui accorde, sans contempler la terreur de sa gloire! — Humilie-toi, je te le dis!

MANFRED.

Ordonne-lui de s'agenouiller devant celui qui est au-dessus de lui, — devant le régulateur de l'infini, — le créateur qui ne l'a point créé pour être adoré; — qu'il s'agenouille, et nous nous agenouillerons ensemble.

L'ESPRIT.

Ecrasez le ver, mettez-le en pièces!

PREMIÈRE DESTINÉE.

Eloignez-vous ! éloignez-vous ! il m'appartient. Prince des pouvoirs invisibles ! cet homme n'est point d'une espèce vulgaire, comme sa contenance et sa présence ici le dénotent ; ses souffrances ont été d'une immortelle nature comme les nôtres ; son savoir, sa puissance et sa volonté, autant que cela est possible avec le corps qui entrave l'essence éthérée, ont été tels que rarement une enveloppe mortelle a pu supporter de pareilles épreuves ; ses aspirations ont été plus haut que les habitants de la terre, et elles lui ont appris seulement ce que nous savons, — que la science n'est pas le bonheur, et que le savoir n'est qu'un échange de l'ignorance pour une autre espèce d'ignorance. Ce n'est pas tout ; les passions, attribut de la terre et du ciel, dont aucun pouvoir, aucun être, aucune créature respirante n'est exempte, depuis le ver jusqu'au sommet de l'échelle des êtres, ont traversé son cœur ; et par leurs suites, ont fait de lui une chose que moi, qui ne m'apitoie point, pardonne que l'on ait en pitié ! il est à moi ; il peut t'appartenir aussi ; mais qu'il t'appartienne ou non, pas un autre esprit dans cette région n'a une âme comme la sienne, et n'a de pouvoir sur lui.

NÉMÉSIS.

Que fait-il ici enfin ?

PREMIÈRE DESTINÉE.

Laissez-le répondre à cela.

MANFRED.

Vous savez ce que je sais ; et sans puissance, je ne serais point parmi vous ; mais il y a des pouvoirs encore plus cachés ; — ce sont eux que je cherche, pour répondre à l'objet de ma poursuite.

NÉMÉSIS.

Que voudrais-tu savoir ?

MANFRED.

Tu ne peux me répondre ; évoque les morts ; ma question s'adresse à eux.

NÉMÉSIS.

Grand Arimanes ! ta volonté agrée-t-elle les désirs de ce mortel ?

ARIMANES.

Oui.

NÉMÉSIS.

Qui veux-tu évoquer ?

MANFRED.

Une mortelle sans tombeau ; — évoque Astarté.

NÉMÉSIS.

Ombre ou esprit !
Quoi que tu sois,
Qui toujours hérites
En tout ou en partie

De la forme reçue à ta naissance,
Du moule de ton limon
Qui est retourné à la terre ! —
Reparais au jour !
Porte ce que tu portais,
Le cœur et la forme,
Et l'aspect dont tu étais revêtu.
Rachète-le du ver !
Parais ! parais ! parais !

(Le fantôme d'Astarté s'élève et se tient au milieu d'eux).

MANFRED.

Est-ce la mort ? la fraîcheur est sur ses joues ! Mais maintenant je vois que ce n'est point une couleur de vie, mais l'éclat de la fièvre — pareil à la rougeur de mort que l'automne répand sur la feuille tombée ! c'est la même rougeur. O Dieu ! faut-il que je tremble de regarder celle-là même.... Astarté ! non, je ne saurais lui parler ; — mais ordonne-lui de parler, — de me pardonner ou de me condamner....

NÉMÉSIS.

Par le pouvoir qui a brisé
Le tombeau qui t'enfermait,
Parle à celui qui a parlé,
Ou à ceux qui t'ont évoquée !

MANFRED.

Elle se tait, et ce silence ne me répond que trop !

NÉMÉSIS.

Mon pouvoir ne s'étend pas au-delà. Prince de l'air !

seul tu en possèdes un plus grand; commande à sa voix de se faire entendre.

ARIMANES.

Esprit ! obéis à ce sceptre !

NÉMÉSIS.

Toujours silencieuse ! elle ne nous est point soumise, et appartient à d'autres puissances; mortel ! ta recherche est vaine et nous sommes aussi vaincus.

MANFRED.

Ecoute-moi ! écoute-moi ! Astarté ! ma bien-aimée ! parle-moi ! J'ai tant souffert, — je souffre tant... le tombeau ne t'a pas plus changée que moi ! Tu m'aimais trop, je t'aimais trop aussi; nous n'étions pas faits pour nous torturer l'un l'autre, quoique ce fût un crime terrible d'aimer comme nous avons aimé ! Dis que tu ne me hais pas; — que je supporte cette expiation pour tous deux; — que tu seras une des bénies, et que je mourrai; — car ici, toutes choses haïssables conspirent pour m'attacher à la vie, — à une vie qui me fait reculer devant l'immortalité; — un avenir semblable au passé ! — Je ne puis trouver le repos, je ne sais ni ce que je demande, ni ce que je poursuis; je sens seulement ce que tu es, et ce que je suis; et je voudrais entendre, une fois encore avant de mourir, cette voix qui était ma musique; — parle-moi ! car je t'ai appelée durant les nuits paisibles; — j'ai effarouché les oiseaux endormis dans les buissons silencieux, et éveillé les loups des montagnes, et appris aux cavernes ton nom vainement répété par l'écho; — les

cavernes me répondaient.... bien des choses me répondaient.... esprits et mortels ; — mais toi, tu fus toujours silencieuse ! pourtant parle-moi ! j'ai observé les étoiles et contemplé le ciel, t'y cherchant en vain ; parle-moi ! j'ai erré sur la terre et n'ai jamais trouvé ta ressemblance ; — parle-moi ! regarde ces furies qui m'entourent ; elles s'attendrissent sur moi ; je ne les crains pas, et n'ai de vie que pour toi seule ; — parle-moi ! même irritée, — mais parle ! peu m'importe comment, — mais que j'entende ta voix une fois, — cette fois seule, — une fois encore ! —

LE FANTOME D'ASTARTÉ.

Manfred !

MANFRED.

Parle ! oh ! parle ! je ne vis que dans ce son ; — c'est ta voix.

LE FANTOME.

Manfred ! demain finissent tes maux sur la terre, — adieu !

MANFRED.

Un mot de plus encore ; — suis-je pardonné ?

LE FANTOME.

Adieu !

MANFRED.

Dis-moi, nous réunirons-nous encore ?

LE FANTOME.

Adieu !

MANFRED.

Un mot par pitié ! dis-moi que tu m'aimes !

LE FANTOME.

Manfred ! *(Le fantôme d'Astarté disparaît).*

NÉMÉSIS.

Elle s'en est allée, et ne sera point rappelée; ses paroles seront accomplies, — retourne sur la terre.

UN ESPRIT.

Il est en convulsion : — tel sera le sort de tout mortel qui voudra toucher à des mystères au-dessus de l'humanité.

UN AUTRE ESPRIT.

Voyez, cependant, il se maîtrise et soumet sa douleur à sa volonté ; s'il eût été l'un de nous, on aurait vu en lui un terrible esprit !

NÉMÉSIS.

As-tu quelqu'autre question à adresser à notre souverain ou à ses adorateurs ?

MANFRED.

Aucune.

NÉMÉSIS.

Alors, adieu pour un temps !

MANFRED.

Nous nous réunirons donc ? Comme tu voudras d'ailleurs, et, pour la grâce accordée, je pars ton débiteur ! Vous tous, adieu !

'aimes !

oint rappelée ; sa
urne sur la terre

ort de tout mortel
au-dessus de l'hu-

soumet sa douleur
nous, on aurait vu

à adresser à notre sœur

FRED.

NÉMÉSIS.

n temps !

MANFRED.

rons donc ? Comme tu voudras
a grâce accordée, je pars ton dé-
adieu !

ACTE TROI

SCÈNE I

Une salle dans le château

MANFRED ET HERM

MANFRED.

Quelle heure est-il ?

HERMAN.

Il s'en faut d'une heure que le soleil et un doux crépuscule semble s'annonc

MANFRED.

Dis, tout est-il disposé dans la tour, c indiqué ?

HERMAN.

Tout est prêt, monseigneur ; la clef e trouvent.

MANFRED.

C'est bien ; tu peux te retirer. — (H

MANFRED *(seul).*

Il règne un calme en moi — une plicable ! qui jusqu'à présent fut é j'ai connu de la vie ; si je ne savai

sophie est de toutes nos volontés la plus vaine, le mot le plus creux qui ait jamais trompé l'oreille dans le jargon des pédants, je pourrais croire que le secret doré, « le bien » toujours en vain poursuivi, est trouvé enfin, et réside dans mon âme; cet état ne durera pas, mais c'est déjà beaucoup que de l'avoir connu, même une seule fois; j'ai senti mes pensées se développer d'une façon toute nouvelle, et je voudrais noter sur mes tablettes qu'un tel sentiment existe. Mais qui vient là ?

HERMAN *(rentre)*.

Monseigneur, l'abbé de Saint-Maurice demande à vous présenter ses salutations.

(L'abbé de Saint-Maurice entre).

L'ABBÉ.

La paix soit avec le comte Manfred!

MANFRED.

Merci, saint père! soyez le bienvenu dans ces murs; votre présence les honore et bénit ceux qui les habitent.

L'ABBÉ.

Puisse-t-il en être ainsi, comte! Mais je désirerais conférer seul avec vous.

MANFRED.

Herman, retire-toi ! Que désire mon hôte vénéré ?

L'ABBÉ.

Je m'expliquerai sans détour; l'âge et le zèle, mes

fonctions et la bonne intention, doivent autoriser la liberté que je prends ; notre qualité de voisins rapprochés, quoique peu en relation, peut aussi me servir d'introducteur : des rumeurs étranges de nature impie, circulent au-dehors et s'attachent à votre nom ; — un noble nom depuis des siècles ; — puisse celui qui le porte le transmettre sans altération !

MANFRED.

Poursuivez, j'écoute.

L'ABBÉ.

On dit que vous vous occupez de recherches interdites à la curiosité de l'homme ; que vous entrez en rapport avec les habitants des sombres demeures, les nombreux esprits du mal qui cheminent dans la vallée de l'ombre de la mort ; je sais qu'avec les autres hommes, vos frères dans la création, vous échangez rarement vos pensées, et que votre solitude serait d'un anachorète, si elle était sainte.

MANFRED.

Et quels sont ceux qui soutiennent ces choses ?

L'ABBÉ.

Mes pieux frères, — les paysans effrayés, — même vos propres vassaux qui vous regardent avec des yeux inquiets ; — votre vie est en péril.

MANFRED.

Prenez-la.

L'ABBÉ.

Je viens pour sauver, non pour détruire : — je ne voudrais point fouiller dans le secret de votre âme ; mais si ces choses sont vraies, il est temps encore pour le repentir et la miséricorde ; réconciliez-vous avec la véritable église, et, par l'église, avec le ciel.

MANFRED.

Je vous entends ; voici ma réponse : ce que je puis avoir été ou suis encore, doit demeurer entre le ciel et moi ; je ne choisirai point un mortel pour être mon médiateur. Ai-je péché contre vos ordonnances ? Prouvez-le, et punissez-moi alors !

L'ABBÉ.

Mon fils ! je ne parle point de châtiment, mais de pénitence et de pardon. Le choix de la pénitence vous appartient ; — quant au pardon, notre institution et notre foi assurée, m'ont donné pouvoir d'adoucir les pas qui, du crime, mènent à de plus hautes espérances et à de meilleures pensées. Je laisse au ciel le châtiment : « la vengeance est à moi seul, a dit le Seigneur ; » et en toute humilité, ses serviteurs répètent ici-bas la parole terrible.

MANFRED.

Vieillard ! ni le pouvoir des hommes saints, ni le charme de la prière, ni formes purifiantes de pénitence, ni démonstrations extérieures, ni jeûne, ni agonie ; — ni — ce qui est plus que tout celà, — ni les tortures naturelles de ce profond désespoir — le re-

mords sans la crainte de l'enfer — qui se suffisant à lui-même, du ciel ferait un enfer, — ne peuvent exorciser dans l'esprit indépendant, le vif sentiment de ses crimes, de ses torts, de sa souffrance, de la vengeance qu'il exerce sur lui-même ; il n'y a point de douleur à venir, qui puisse égaler le châtiment que l'homme condamné par son propre suffrage, inflige à son âme.

L'ABBÉ.

Tout cela est bien : — mais cela passera ; et viendra ensuite la douce espérance, jetant de calmes regards vers ce séjour béni, auquel tous ceux qui y aspirent peuvent atteindre ; quelles que soient leurs terrestres erreurs, elles seront expiées, et le commencement de l'expiation est le sentiment de sa nécessité. Parlez ! et tout ce que notre église peut vous apprendre, vous sera enseigné, et tout ce que nous pouvons absoudre, vous sera pardonné.

MANFRED.

Quand le sixième empereur de Rome était près de sa fin, victime d'une blessure qu'il s'était faite à lui-même, pour échapper aux tourments de la mort publique que lui réservaient les sénateurs, autrefois ses esclaves, un soldat, faisant ainsi preuve de pitié loyale, voulut étancher la plaie ruisselante avec sa robe officieuse ; — le Romain expirant le repousse alors, et dit — quelqu'empire encore dans son mourant regard : « Il est trop tard ! est-ce donc là ta fidélité ? »

L'ABBÉ.

Et quelle conclusion tirez-vous de cela ?

MANFRED.

Je réponds avec le Romain : il est trop tard !

L'ABBÉ.

Il ne le sera jamais de vous réconcilier avec votre âme, et de réconcilier votre âme avec le ciel ; — n'avez-vous pas d'espérance ? C'est étrange...., même ceux qui désespèrent pour la vie à venir, se forgent à eux-mêmes quelqu'illusion sur la terre et se rattachent à cette faible branche, comme des hommes qui se noient.

MANFRED.

Oui, mon père, j'ai eu ces visions terrestres et de nobles aspirations, dans ma jeunesse ; je voulais m'approprier l'esprit des autres hommes et me faire l'éclaireur des nations et m'élever je ne sais où, pour tomber peut-être, mais pour tomber alors comme la cataracte de la montagne... ; précipitée de la cime resplendissante, — dans la violence écumeuse de sa chute (d'où s'échappent des colonnes de brouillards qui, transformés en nuées, retombent en pluie, du ciel où elles se sont élevées) ; elle est toujours puissante, même en descendant.... Mais tout cela est passé ; mes pensées s'égarèrent elles-mêmes.

L'ABBÉ.

Comment cela ?

MANFRED.

ne pus contraindre ma nature à s'abaisser ; or,

celui-là doit servir qui veut commander; — et s'assouplir et se plier, et veiller sans cesse et prier partout; et être un mensonge vivant, s'il veut devenir un être puissant parmi les vils, — car les masses le sont; — je dédaignai de me mêler à un troupeau, même pour être le chef, et le chef d'un troupeau de loups; le lion vit seul, je vis comme lui.

L'ABBÉ.

Et pourquoi ne pas vivre et agir avec les autres hommes?

MANFERD.

Parce que ma nature avait en aversion la vie, — quoique nullement cruelle; — car je ne voulais pas produire, mais trouver une désolation; pareil au vent, au souffle rouge et brûlant de ce simoun solitaire qui habite les déserts, balaie les sables arides où ne s'offrent pas même d'arbrisseaux à la destruction, et se joue sur leurs vagues sauvages et nues, ne cherche point s'il n'est pas cherché, mais tue celui qui le rencontre: tel a été le cours de mon existence; mais il vint sur ma route des choses qui ne sont plus.

L'ABBÉ.

Hélas! je commence à craindre que vous ne soyiez plus à portée de mon aide et de mon ministère; pourtant si jeune, je voudrais encore...

MANFRED.

Regardez-moi! il est une classe de mortels sur la terre qui deviennent vieux dans leur jeunesse, et s'é-

teignent avant l'âge mûr, sans céder à la violence d'une mort guerrière; — quelques-uns sont tués par le plaisir, d'autres par l'étude, d'autres par le travail; — quelques-uns par l'ennui, par la maladie ou par la folie; — il en est enfin qui succombent parce que leur cœur a été flétri ou brisé; mais c'est là une maladie qui en tue plus que l'on n'en compte dans les registres du destin; — elle prend toutes les formes et porte plusieurs noms. Regardez-moi! car j'ai pris ma part de tous ces maux, et de tous ces maux, un seul était suffisant; maintenant ne vous étonnez pas que je sois ce que je suis, mais bien que j'aie jamais existé, ou qu'ayant existé, je sois encore sur la terre.

L'ABBÉ.

Pourtant, écoutez-moi encore.

MANFRED.

Vieillard! je respecte votre ordre, et révère vos années; j'apprécie votre pieux dessein, mais c'est en vain; ne voyez point en moi de grossièreté; mais je veux vous épargner bien plus que moi en éloignant, à cette heure, tout entretien prolongé; — ainsi donc, adieu! *(Manfred sort).*

L'ABBÉ.

C'eût été une noble créature; il a toute l'énergie nécessaire pour produire un bel ensemble de glorieux éléments, s'ils eussent été sagement combinés. Tel qu'il est, c'est un chaos terrible — lumière et ténèbres, esprit et poussière, — passions et pensées pures, mêlées et luttant ensemble, sans but et sans ordre, toutes

endormies ou destructives. Il périra, et pourtant il ne devrait pas périr. J'essaierai encore une fois, car de telles âmes méritent d'être rachetées, et mon devoir est de tout affronter dans un but utile; je le suivrai, mais avec précaution, quoique sans hésitation. *(L'abbé sort).*

SCÈNE II

Une autre chambre.

MANFRED ET HERMAN

HERMAN.

Monseigneur, vous m'avez ordonné de vous avertir lors du coucher du soleil; il s'abaisse derrière la montagne.

MANFRED.

Se couche-t-il en effet? je veux le contempler. — *(Manfred s'approche de la fenêtre).* — Glorieux orbe! idole de la nature naissante et de cette race vigoureuse des hommes non encore atteints par le mal, de ces géants, fruit des embrassements des anges avec un sexe plus beau qu'eux, qui sut faire descendre sur la terre les esprits errants, exilés ainsi à jamais du ciel! Orbe si glorieux! qui étais l'objet d'un culte, avant que le mystère de ta création fût révélé! toi, principal agent du Tout-Puissant, qui réjoussais, sur les sommets de leurs montagnes, les bergers chaldéens, en attendant qu'ils se livrassent à la prière! toi! dieu matériel, image du Dieu inconnu, qui t'a choisi pour son ombre! toi, prince des astres! centre d'astres innombrables! qui rends le séjour de notre terre supportable

et formes les couleurs comme les cœurs de tous ceux qui marchent dans tes rayons ! père des saisons ! roi des climats et de ceux qui y vivent ! — car, de près ou de loin, nos esprits t'empruntent une teinte, comme notre forme extérieure ; tu te lèves, tu brilles et tu te couches dans ta gloire ! Adieu donc ! je ne te verrai plus... puisque mon premier regard d'amour et d'admiration fut pour toi, prends aussi le dernier ; tu ne rayonneras pas sur un être pour lequel les présents de la vie et de la chaleur aient été d'une plus fatale nature. — Il s'en est allé : je le suis. —

(Manfred sort).

SCÈNE III

Les montagnes. — Le château de Manfred à quelque distance. — Une terrasse devant une tour. — La nuit tombe.

HERMAN, MANUEL ET D'AUTRES GENS DE MANFRED

HERMAN.

C'est étrange ! chaque nuit, pendant des années, il a passé de longues veilles dans cette tour, sans un témoin ; j'y suis allé, nous y sommes allés tous souvent ; mais de cette tour en elle-même, ou de ce qu'elle contient, il serait impossible de conclure absolument le but auquel tendent ses études ; ce qui est certain, c'est qu'il y a une chambre où personne n'entre ; j'engagerais l'avenir de trois de mes années pour pénétrer ce mystère.

MANUEL.

Ce serait dangereux ; contente-toi de ce que tu sais déjà.

HERMAN.

Oh ! Manuel ! tu es vieux et sage, et pourrais dire bien des choses ! Tu as habité ce château, combien y a-t-il d'années ?

MANUEL.

Avant la naissance du comte Manfred, je servais son père auquel il ne ressemble guère.

HERMAN.

Il y a beaucoup de fils dans le même cas; mais en quoi diffèrent-ils ?

MANUEL.

Je ne parle pas des traits ni de l'extérieur, mais de l'esprit et des habitudes; le comte Sigismond était fier, mais gai et ouvert, un guerrier et un bon convive ; il ne vivait point avec des livres dans la solitude, il ne faisait pas de la nuit une sombre veille, mais un temps de festin, plus gai que le jour; il ne hantait pas les rochers et les forêts comme un loup, et ne restait point étranger aux hommes et à leurs plaisirs.

HERMAN.

Maudite soit l'heure présente, — c'étaient là d'heureux temps ! je voudrais que ces vieux murs en vissent encore de pareils; mais à les voir, on dirait qu'ils les ont oubliés.

MANUEL.

Les murs devraient d'abord changer de maitres. Ah ! j'y ai vu d'étranges choses, Herman !

HERMAN.

Allons ! sois bon compagnon ; raconte-moi quelque chose pour abréger notre veillée ; je t'ai entendu parler obscurément d'un évènement qui se passa ici près, dans cette même tour.

MANUEL.

Il faisait nuit ; je m'en souviens.... c'était l'heure du crépuscule, comme en ce moment, — un soir pareil à celui-ci ; — ces nuages rouges qui sont maintenant arrêtés sur le pic de l'Eigher, y étaient aussi alors ; le vent était faible et orageux, et les neiges de la montagne commençaient à étinceler sous les rayons de la lune qui montait au ciel ; le comte Manfred était comme maintenant, dans sa tour, — occupé à quoi ? nous l'ignorons ; mais il y avait avec lui le seul compagnon de ses promenades errantes et de ses veilles, celle que de toutes les choses terrestres animées, seule il semblait aimer, comme à la vérité son sang l'y obligeait, lady Astarté, sa... mais qui vient ici ? — *(L'abbé entre).*

L'ABBÉ.

Où est votre maître ?

HERMAN.

Là, dans la tour.

L'ABBÉ.

Il faut que je lui parle.

MANUEL.

C'est impossible ; il est très-particulier, et il ne faut point l'interrompre ainsi sans sa permission.

L'ABBÉ.

Je prends sur moi le châtiment de la faute, si faute il y a, — mais il faut que le voie.

HERMAN.

Vous l'avez déjà vu une fois ce soir.

L'ABBÉ.

Herman ! je te l'ordonne, frappe ! et avertis le comte de mon approche.

HERMAN.

Nous ne l'osons pas.

L'ABBÉ.

Je serai donc moi-même le messager de mon propre dessein.

MANUEL.

Révérend père, arrêtez... je vous supplie d'arrêter.

L'ABBÉ.

Pourquoi donc ?

MANUEL.

Venez, je vous en apprendrai davantage. *(Ils sortent).*

SCÈNE IV

L'intérieur de la tour.

MANFRED *(seul).*

Les étoiles paraissent, et la lune monte au-dessus du sommet des montagnes blanches de neige; — beau spectacle! la nature me retient encore; car la nuit a été pour moi un plus familier aspect que le visage de l'homme, et dans son ombre étoilée, pleine de beauté sombre et solitaire, j'ai appris le langage d'un autre monde; je me souviens que dans ma jeunesse, lorsque j'étais errant, pendant une nuit pareille, je m'arrêtai dans les murs du Colysée, au milieu des principales reliques de la puissante Rome; les arbres qui croissaient le long des arcades brisées se balançaient obscurs sous le ciel bleu de minuit, et les étoiles brillaient à travers les déchirures des ruines; au-delà du Tibre, le chien de garde hurlait dans le lointain; et plus près, des profondeurs du palais de César, sortait le cri prolongé de l'orfraie, et, par moments, le chant interrompu des sentinelles éloignées s'élevait et mourait avec le vent léger; quelques cyprès derrière la brèche, fruit des années, paraissaient borner l'horizon, et pourtant ils étaient à une portée de trait, aux lieux qu'habitèrent les Césars et où vivent maintenant les oiseaux des nuits à la voix discordante, dans les bosquets qui grandissent au milieu des créneaux nivelés et unissent leurs racines avec les foyers impériaux; l'if usurpe la place où croissaient les lauriers! — mais le cirque

sanglant du gladiateur reste debout, noble débris, plein de perfection dans ses ruines ! tandis que les chambres de César et les salles d'Auguste jonchent la terre en débris confus ! — et tu brillais, toi, lune errante ! sur tout cela, et tu répandais une large et tendre lumière qui adoucissait l'austérité nue d'une désolation empreinte de rudesse ; et tu remplissais, comme si elles étaient réparées, les brèches des siècles, laissant sa beauté à ce qui l'avait encore, embellissant ce qui ne l'avait plus, si bien que ce lieu devint un autel, et que mon cœur se répandit en silencieuse adoration des grandeurs du passé, les souverains morts, mais armés d'un sceptre, qui, de leurs urnes, gouvernent toujours nos esprits ! — C'était une nuit pareille à celle-ci ! Il est étrange que je me le rappelle à cette heure : mais j'ai toujours éprouvé que nos pensées prennent l'essor le plus indiscipliné, au moment même où elles devraient se ranger dans un ordre mélancolique.

L'ABBÉ *(entre)*.

Mon bon seigneur ! j'implore une seconde grâce pour cette visite ; mais que mon humble zèle ne vous offense pas dans sa brusquerie... tout ce qu'il peut avoir de blâmable retombera sur moi ; mais les heureux résultats qu'il aura peut-être, vous seront acquis et influeront sur votre esprit, — puissé-je dire sur votre cœur ! — S'il m'était possible de le toucher avec des paroles ou des prières, je ramènerais un noble esprit qui s'est égaré, mais qui n'est point encore complètement perdu.

MANFRED.

Vous ne me connaissez pas ; mes jours sont comptés, et mes actions enregistrées ; retirez-vous, ou vous courriez des dangers ; éloignez-vous !

L'ABBÉ.

Vous ne voulez point me menacer ?

MANFRED.

Non, pas moi ; — je vous dis seulement que le péril est près de vous ; je voudrais vous en préserver.

L'ABBÉ.

Que voulez-vous dire ?

MANFRED.

Regardez-là ! que voyez-vous ?

L'ABBÉ.

Rien.

MANFRED.

Regardez-là, vous dis-je, et fixement ; maintenant dites-moi ce que vous voyez.

L'ABBÉ.

Ce qui voudrait me faire trembler, mais que je ne crains pas ; — je vois une sombre et terrible figure s'élever, comme une divinité infernale, du sein de la

terre ; sa face est enveloppée dans un manteau, et elle semble comme revêtue de nuages irrités ; elle se tient entre moi et vous... mais je ne la crains pas.

MANFRED.

Vous auriez tort de la craindre... elle ne vous fera point de mal, mais sa vue pourrait frapper vos vieux os de paralysie ; — je vous le dis, retirez-vous !

L'ABBÉ.

Et je vous réponds : jamais, jusqu'à ce que j'aie lutté avec ce maudit. Que fait-il ici ?

MANFRED.

Oui, en effet, que fait-il ici ? Je ne l'ai point évoqué, — il est venu de son plein gré.

L'ABBÉ.

Hélas ! mortel perdu ! qu'avez-vous à faire avec de tels hôtes ? Je tremble pour votre salut... Pourquoi vous regardez-vous ainsi fixement ? Ah ! il se découvre ; sur son front, les éclats de la foudre sont gravés ; de son œil, l'on voit rayonner au dehors l'immortalité de l'enfer. — Va-t-en !

MANFRED.

Parle ! quelle est ta mission ?

L'ESPRIT.

Viens !

L'ABBÉ.

Qui es-tu, être inconnu ? parle !

L'ESPRIT.

Le génie de ce mortel; — viens, il est temps.

MANFRED.

Je suis prêt à tout, mais je méconnais le pouvoir qui veut me commander ; qui t'a envoyé ici ?

L'ESPRIT.

Tu le sauras plus tard ; — viens, viens !

MANFRED.

J'ai commandé à des êtres d'une essence supérieure à la tienne, et lutté avec tes maitres ; éloigne-toi d'ici !

L'ESPRIT.

Mortel ! ton heure est venue ; — pars ! je te le dis.

MANFRED.

Je savais d'avance, et je sais que mon heure est venue ; mais non point l'heure de rendre mon âme à un esprit tel que toi. Pars ! je mourrai comme j'ai vécu, seul.

L'ESPRIT.

Alors je vais appeler mes frères; — paraissez ! *(D'autres esprits s'élèvent).*

L'ABBÉ.

Loin d'ici, esprits maudits, — loin d'ici, je vous l'ordonne ! vous n'avez pas de pouvoir là où la piété a quelqu'empire.... et je vous ordonne au nom...

L'ESPRIT.

Vieillard ! nous savons qui nous sommes, nous connaissons notre mission, et ton ordre ; ne profane point les saintes paroles en les employant inutilement ; tes efforts seraient vains ; cet homme est perdu ; — une fois encore, je l'appelle ; — viens, viens !

MANFRED.

Je vous défie ; — quoique je sente mon âme s'échapper, pourtant je vous défie ; et je ne partirai pas, tant que j'aurai un souffle de vie pour répandre sur vous mon mépris, — une force terrestre pour lutter, quoiqu'avec des esprits ; — ce que vous prendrez, vous l'arracherez membre par membre !

L'ESPRIT.

Mortel obstiné ! Est-ce là ce magicien qui voulait parcourir le monde invisible, et s'égaler presque à nous ? Se peut-il que tu tiennes ainsi à la vie, à cette vie qui t'a rendu si misérable !

MANFRED.

O toi, démon fourbe, tu mens ! Ma vie touche à sa dernière heure, je sais cela, et ne voudrais point racheter un moment de cette heure ; je ne lutte point

avec la mort, mais avec toi et avec les esprits qui t'environnent; mon pouvoir passé ne fut point acheté par des pactes avec ta bande, mais par une science supérieure, une épreuve... de l'audace, de longues veilles, la force de l'esprit et l'initiation au savoir de nos pères; — alors que la terre voyait les esprits et les hommes marcher côte à côte, et ne vous donnait pas de supériorité. Je me repose sur ma force; — je défie — je refuse — je résiste, et je vous méprise!

L'ESPRIT.

Mais tes crimes nombreux ont fait de toi...

MANFRED.

Qu'y a-t-il entr'eux et toi? Des crimes ne peuvent-ils être punis que par d'autres crimes et par de plus grands criminels? Retourne dans ton enfer! tu n'as point de pouvoir sur moi; cela, je le sens; tu ne me posséderas jamais; cela, je le sais! Ce qui est fait, est fait; je porte en moi une torture que tu ne saurais accroître; l'esprit qui est immortel se paie à lui-même ce qui lui est dû pour ses pensées bonnes ou mauvaises; — en lui, son mal commence et finit; il reproduit en lui, les temps et les lieux; il est doué d'un sentiment inné qu'il met en action, quand, dépouillé de cette enveloppe mortelle, aucune couleur ne venant plus des choses qui flottent au-dehors, il est absorbé tout entier dans la souffrance ou dans la joie, nées de la connaissance de ce qu'il a mérité. Toi, tu ne m'as point tenté et tu ne pouvais pas me tenter; je n'ai point été ta dupe et je ne suis point ta proie; mais j'ai présidé à ma propre

destruction, et j'y présiderai encore tout à l'heure. Arrière, démons maudits ! la main de la mort est sur moi, mais les vôtres n'y sont pas !

L'ABBÉ.

Hélas ! comme vous êtes pâle ! — vos lèvres sont blanches — et votre poitrine se soulève ; — et dans votre gorge serrée, les accents râlent ; — adressez une prière au ciel ; — priez ! quand ce ne serait qu'en pensée, — mais ne mourez pas ainsi !

MANFRED.

C'en est fait, mes yeux éteints ne peuvent plus vous voir ; — tout tourne autour de moi, et la terre semble se soulever sous mes pieds. Adieu ! donnez-moi votre main.

L'ABBÉ.

Froide... froide... Le froid a gagné le cœur même... mais il est encore temps de prier.

MANFRED.

Vieillard ! il n'est pas si difficile de mourir ! *(Manfred expire).*

L'ABBÉ.

Il a passé ! son âme a pris son essor loin de la terre ! — Où s'est-elle dirigée ? je tremble d'y penser... — mais il a passé !

NOTES

D'ARCHÉOLOGIE, D'HISTOIRE

ET DE

NUMISMATIQUE

(ABBEVILLE ET ANCIEN COMTÉ DE PONTHIEU)

Par A. VAN ROBAIS

Membre résidant de la Société d'Emulation d'Abbeville

I

Antiquités découvertes à Vron (1)

« En travaillant au grand chemin qui conduit d'Abbeville à Montreuil, sur la route de Calais, dit M. de Caylus, on a trouvé plusieurs vases de terre et l'on m'a envoyé les deux que ces numéros présentent. Le village de Vron était le lieu le plus voisin de cette petite découverte à laquelle on n'a joint aucun détail.

« La terre de ces vases est absolument d'un noir d'ardoises, en dedans comme en dehors, et n'a jamais été parée d'aucun vernis. » (Voy. Caylus, *Recueil des Antiquités*, etc. Paris, 1761, tome IV, page 389, pl. CXVIII, nos II et III).

(1) Nous avons jugé à propos de commencer le premier chapitre de ce recueil, par une note sur Vron qui se rapporte à d'anciennes découvertes et d'un caractère essentiellement rectificatif.

Ce sont bien là, Messieurs, les caractères des vases francs, de celui qui provient de la collection Saint-Amand et que nous avons l'honneur de vous présenter aujourd'hui, avec une plaque de ceinturon dont le mérite assez rare est d'avoir été conservée dans toutes ses parties ; elle se trouvait cataloguée sous la même indication que le vase, c'est-à-dire comme ayant été, ainsi que lui, découverte à Vron. — Ajoutons que les vases figurés dans Caylus sont, comme le nôtre, tout à fait du même genre que ceux des nombreuses planches de l'abbé Cochet, attribués par ce savant à l'époque franque.

« Il a été dit, au commencement de cette notice, reprend d'autre part M. Traullé, à l'occasion de la tombe de Vron, que Caylus avait reçu peu de renseignements sur cette tombe. En effet, il n'en a guère donné, comme on peut le voir au tome IV de son *Recueil*. Les conducteurs des travaux de la route n'avaient fait attention qu'à deux vases qu'on leur avait apportés, et avaient négligé de prendre garde à des squelettes qui étaient auprès d'eux. Pour réparer cette faute, les deux personnes déjà citées pour la tombe de Port, se réunirent de nouveau et firent fouiller celle de Vron ; elles reconnurent que c'était une tombe et une portion d'un cimetière (antique) que l'encaissement du grand chemin avait fait disparaître ; qu'il ne restait qu'un dixième environ de la tombe, que sur le haut de ce reste de tombe on voyait encore des fragments de fer, etc.

« A côté de cette tombe, des portions encore engagées sous terre de plusieurs squelettes que l'encaissement de la route avait coupés par moitié. Même observation pour l'autre côté de la route, à droite,

allant de Vron à Nampont ; les squelettes avaient à leurs côtés des vases en terre cuite et en verre ; les premiers, pareils à celui que Caylus a fait graver dans son *Recueil*. Le vase en verre unique, sa couleur est fauve et il est on ne saurait plus mince ; le moindre contact le brisait (conservé). Chaque individu avait à ses côtés un instrument toujours en fer, soit de guerre, soit de profession, des sabres, de petites hâches, des couteaux. » (*Notice sur les tombes ou tombelles de l'arrondissement d'Abbeville*, p. 5 et 6).

Nous retrouvons encore ici, Messieurs (1), tous les caractères des cimetières mérovingiens, circonstances ou accessoires de l'inhumation, armes et poteries ; vases en verre de couleur fauve, tel que celui que nous avons signalé à Maisnières et qui se rencontre d'ailleurs assez peu souvent ; enfin gisement sur les pentes comme on peut le constater, notamment pour le cimetière de Miannay, dont on doit aussi la découverte à la création de la route d'Abbeville au Hâvre.

M. Traullé, pas plus que M. de Caylus, ne reconnait dans la tombe de Vron l'époque mérovingienne devenue, nous croyons l'avoir démontré, indiscutable aujourd'hui. Le premier attribue aux Gallo-Romains ce qui appartient à leurs successeurs ; mais cette erreur lui est commune avec tous les archéologues de son temps.

La science des antiquités franques ne remonte, en effet, nous le savons, qu'à un petit nombre d'années ; c'est l'abbé Cochet, qui, le premier, l'a déterminée,

(1) Cette note et plusieurs des suivantes ont été lues devant nos collègues de la Société d'Emulation.

on pourrait dire créée, à l'aide des nombreuses nécropoles de sa province, avec le regretté Dr Rigollot toutefois, qu'il nomme quelque part son maître dans la *Normandie souterraine* ; — tandis que M. Baudot, le savant conservateur du Musée de Dijon, faisait les mêmes découvertes dans diverses régions de la Bourgogne.

Nous avons donc jugé nécessaire d'établir ici que, parmi les tombes ou tombelles signalées, ou avouons-le, supposées quelquefois dans l'arrondissement d'Abbeville par M. Traullé, — la tombe de Vron, n'est autre chose qu'un cimetière mérovingien.

Un cimetière franc près du cimetière de la Chapelle

Le journal l'*Abbevillois* (n° du 31 octobre 1873) rappelait les commencements du cimetière de la Chapelle, à propos de la triste et prochaine disparition du précieux clocher de l'église.

Aujourd'hui, à la légende de saint Milford et à l'histoire du cimetière du XIVe siècle, vient s'ajouter un intéressant chapitre d'archéologie locale. Des ouvriers, en creusant, pour l'établissement des dépendances de la Sucrerie, ont mis à découvert un certain nombre de squelettes, une quinzaine, paraît-il, dans l'angle formé par la route de Thuison et le chemin qui conduit à l'entrée principale du cimetière. — Tous ces squelettes semblaient rangés d'après l'usage de l'orientation. Ils étaient accompagnés de poteries noires semblables à celles découvertes à Vron, à

Saint-Riquier (1), à Miannay, Domart, etc., indice ordinaire d'un gisement funèbre contemporain de l'époque franque.

On n'a trouvé, d'ailleurs, ni armes, si ce n'est deux fragments de lance et d'épée, ni plaques de ceinturon, ni bijoux, etc., ce que rendrait explicable le mélange ou désordre d'ossements dans certaines fosses, témoignage de violation.

Nous avons vu, chez une personne qui les a acquises des ouvriers, plusieurs poteries intactes et quelques mâchoires dans un état de conservation remarquable. — Notons aussi une anse de vase en verre irisé, objet qui se rencontre rarement dans les sépultures mérovingiennes et peut appartenir alors à des temps antérieurs.

Les découvertes près du cimetière actuel de la Chapelle attestent une antique habitude d'inhumer dans cette partie de nos faubourgs, et fournissent une nouvelle preuve de l'existence d'Abbeville, au moins comme centre habité, à une époque fort reculée (2).

(1) Nous nous rappelons avoir vu, il y a quelques années, chez M. le curé actuel de Saint-Riquier, quelques beaux vases noirs et une assez grosse perle en verroterie bleue provenant des sépultures franques, découvertes sur le territoire de cette commune.

(2) Nous possédons, provenant des mêmes lieux, un témoin d'une époque toute différente : c'est un petit médaillon en plomb qui pourrait être un souvenir de pèlerinage à Notre-Dame de la Chapelle. Il représente d'un côté, la sainte Vierge tenant l'Enfant Jésus dans les bras. Auprès des personnages, un cierge semble brûler dans un chandelier. De l'autre côté, un mouton ou agnel, tel que celui qui a servi de type à cer-

Nota. — Les caractères indiqués ci-dessus se rapportent aux cimetières mérovingiens. — Tout autres sont ceux d'une sépulture antique récemment découverte dans l'arrondissement d'Abbeville. — Un briquetier de Nibas vient de rencontrer dans une argilière de ce village les objets les plus intéressants: ce sont des débris d'urnes cinéraires en verre, dont les cols à deux anses ont été conservés, ainsi qu'un fragment de nom de verrier, avec d'autres petits vases, l'un à dépressions verticales formant relief à l'intérieur (il fait aujourd'hui partie de notre cabinet), et les autres ayant l'apparence de godets. — Des vases de plusieurs formes, en terre rouge, noire vernissée, ou blanche et fine ; deux surtout à goulots trilobés ou en tricorne présentent un ensemble fort élégant.

Mais la pièce notable est une bague en or dans un état parfait de conservation. Ce bijou, rare et précieuse trouvaille, se compose d'un chaton consistant en trois perles de verre de couleur rouge et verte, serties et entourées de filigranes, et d'un anneau géminé, en forme de creux ou de gouttière, dont la légèreté fait songer à l'usage des bagues d'été chez les Anciens, signalé dans un récent article de la *Revue Britannique.* (Observation indiquée par M. Oswald Dimpre).

Enfin, autour des vases, se sont rencontrés de nombreux clous, provenant sans doute des caisses de bois dans lesquelles le mobilier funèbre avait été primitivement renfermé, et qui se trouvent d'ordinaire dans les sépultures par incinérations des trois premiers siècles de l'Empire. (Voy. *Sépultures gauloises, romaines,* etc., par l'abbé Cochet).

Nous devons la connaissance de cette importante dé-

taines monnaies d'or en usage depuis saint Louis jusqu'à Charles VII, ainsi qu'à certains méreaux. — Le médaillon nous paraît appartenir à la fin du XIV^e^ ou au commencement du XV^e^ siècle.

couverte à M. Henry de Neuvillette, propriétaire à Saucourt, près Nibas, aujourd'hui possesseur des principaux objets décrits. (Mai 1877).

Le livre des cens de l'église de la Chapelle, les noms de Tuison et de Nouvion (1)

Je parlerai aujourd'hui à la société d'un manuscrit qui provient de la collection Saint-Amand et dont je suis possesseur depuis quelque temps. — C'est le livre des cens ou redevances de l'église de la Chapelle. Il débute par ce titre en vieux picard, la propre langue du chroniqueur Froissart, de Valenciennes : *Che sont les chens de l'église de le Capelle.* Il porte la date vénérable de 1364. M. Ch. Louandre en constatait la rareté et l'état de conservation peu commun pour un manuscrit de cette époque, et, en homme, dès longtemps familiarisé avec les coutumes du moyen-âge, il l'appelait *livre de sacristie.*

Dans ce registre des tenanciers de l'église de la Chapelle, on rencontre avec les titres ou qualifications de comte de Pontieu, de maitre de saint Nicolas et de capelains de Saint-Ouffran, des noms de famille célèbres dans nos fastes communales, ceux de Duval le mayeur, de Pierre Langaneur, Firmin Le Ver, etc., des termes d'institutions tranformées ou disparues, tels que les *manegliers* de Saint-Sépulcre, le prévôt de le *cotidiane* de Saint-Vulfran (2), etc. ; mais le

(1) Petit in-8°, dix-huit pages non foliotées, antique emboitage, plats en bois.

(2) Ce titre semble rappeler le singulier privilége par lequel les chanoines de Saint-Vulfran, comme les moines de Saint-

principal intérêt du manuscrit me semble résider dans les noms de lieux indiqués comme servant de limites aux divers *ténements*, ou, ainsi que Tuison, par exemple, de résidence aux tenanciers.

Parmi ces noms, tels que la Croix de pierre, l'arbre le Vicomte, le Four, la Muette, la porte de Rue, la maison *aux Rendus* à Sur-Somme, la Poterie, les *Eschartiaux*, le pont Noblet, le moulin de Sotine, la rivière et le pont de Riquebourg, etc., dont le cadastre a pu conserver quelques-uns, on remarquera le chemin qui mène à *Biauoir*, chef-lieu de commanderie dont l'emplacement est difficile à reconnaître aujourd'hui (1), et surtout les noms de Tuison et de Nouvion pour lesquels il me paraît aussi intéressant qu'opportun d'entrer dans un certain développement.

Dom Grenier, essayant de retrouver l'origine du nom de Tuison, le rapproche de celui de Nouvion (2), dans le système que le second a pu donner naissance

Pierre, avaient le droit d'élire parmi eux un maire qui, sous le nom de *prévôt*, s'emparait de l'autorité la veille de la Saint-Pierre et le surlendemain des fêtes de la Pentecôte. Le prévôt des chanoines exerçait tous les actes de cette magistrature pendant cinq jours, et celui des Benédictins pendant trois jours seulement. (Voy., Louandre, t. I, p. 342).

(1) Voir la note sur les commanderies du Ponthieu au chapitre III.

(2) On sait que la villa de *Noviomo*, sise sur le Scardon, avait été donnée par une charte de 1100, par Gui, comte de Ponthieu, au prieuré de Saint-Pierre. (Voir *Gallia christiana*, t. IX, coll. Dom Grenier, 24e paquet, 22e liasse. — *Not. sur les Rues d'Abb.*, 2e édit., pag. 6).—Les obligations envers le grénetier et le pitanchier de Saint-Pierre, mentionnées dans le ms., paraissent au moins la survivance d'un droit de propriété dudit prieuré dans cette partie de nos faubourgs.

à l'autre. Mais voici qu'on rencontre ces deux noms employés simultanément dans le manuscrit; qu'on lise, en effet, les *tenances* suivantes :

« Averchin le Borne (doit) XX deniers au Noël, XX deniers à Pasques, XX deniers à le Saint-Jehan, *seur* I ténement assis au molin de Nouvion. (Voir le plan de Robert Cordier et les *Notices sur les Rues d'Abbeville*, ibid.), acostant d'un côté, Jeh. Leurel et de l'autre côté à Jehane du Val le maïeur, et aboute à Jehan de Caumont et de l'autre côté au froc de la ville.

« Les capelains de Saint-Ouffran III l' au Noël, II l' à le Saint-Jehan de le maison et appendisses (de) Pierre Dimenche tau (ou) Jehan de Caumont, demeure à Tuizon devant le rivière qui deschent du molin de le Bouvaque à Nouvion.

« Jehan Leurel XXII d' au Noël XXII d' à Paques XXII d' à le Saint-Jehan sur un ténement assis à Nouvion acoste à Averchin le Borne et de l'autre coste à dame Jehane du Val le maïeur et aboute d'un bout à Hue Paileu et de l'autre bout à Jehan de Caumont.

« Gilles le Caron II l' au Noël, II l' a Pasques, II l' à le Saint-Jehan, d'une pièche de terre contenant III quartiers qui siet à le Kène (le chêne?) *Famion?* acoste d'un coste à Colart *Aucosté* et de l'autre costé à Jehan Roussel de *Tuizon*, etc. »

La conséquence de l'usage simultané des deux noms est maintenant facile à tirer; l'un ne pourrait être la dégénérescence de l'autre qu'à la condition d'y être tout-à-fait substitué; or, on les voit au contraire usités dans le même temps. Force me paraît donc, de par le manuscrit, de chercher, pour le nom

de *Tuison*, une autre origine que celle de *Nouvion*. Pour moi, s'il était permis de s'avancer en matière si délicate, je présenterais l'étymologie de *Tuiscon*, nom d'une divinité des sombres demeures et de la mort, adorée des Germains et des Gaulois (1), — étymologie que semblent justifier les découvertes attestant l'antique habitude d'inhumer, dans cette partie de notre banlieue qui s'appelait déjà *Tuison* en 1364.

Le psautier des Chartreux de Thuison de 1464

Je présentais dernièrement, à la Société, le *Livre des Cens* de l'église de la Chapelle, de 1364, curieux manuscrit en langue vulgaire, fort intéressant, ainsi qu'on l'a reconnu, au point de vue des anciens noms désignant plusieurs endroits d'une partie de la banlieue d'Abbeville.

Il s'agit maintenant d'un psautier des Chartreux de Thuison, également en ma possession et provenant aussi de la collection Saint-Amand. — On rencontre dans le Père Ignace *(Hist. ecclés. d'Abbeville)* un tableau de la résidence et de la vie contemplative des pieux disciples de saint Bruno, dont l'auteur des

(1) Celebrant carminibus antiquis (quod unum apud illos memoriæ et annalium genus est.) Tuisconem deum terra editum et filium Mannum, originem gentis conditoresque. (*Tac. de moribus Germaniæ*, cap. II). — Voir aussi les *Notices sur les Rues d'Abbeville*, pag. 5, édition de 1850, et enfin l'*Histoire de la Mythologie*, par Odolant-Desnos, Paris, 1855, pag. 483.

Notices sur les Rues d'Abbeville signale fort justement tout l'attrait poétique. — Le psautier, qui renferme des détails liturgiques (notamment à propos des cérémonies funèbres et du plain-chant), peut aujourd'hui donner une idée de ce qu'étaient les exercices des religieux au chœur de leur chapelle, vers le milieu du xv^e^ siècle. — Ecrit de la main de Robert Hanon, 23^e^ prieur du couvent, il porte en effet la date de 1464.

On se rappelle que le couvent des Chartreux de Thuison a été fondé par Guillaume de Mâcon, évêque d'Amiens, après qu'il eut acheté la place des Chevaliers du Temple, dit le Père Ignace, en 1300, sous l'invocation de saint Honoré, avec la seigneurie de Port, etc. (1).

Je ne puis maintenant mieux faire que de suivre, en terminant, l'annotation exacte et détaillée que je rencontre auprès du titre écrit à la main, et qui indique les principales conditions extérieures du manuscrit : « *Psalterium feriatum secundum usum Carthusiensium scriptum per manum Roberti Hanon præfati ordinis in domo beati Honorati juxta Abbatisvillam.* » Ce titre est moderne et de la main de M. de Bommy; il se trouve répété de la main de Frère Hanon au feuillet 160. Il y indique qu'il a commencé ce manuscrit le 10 octobre et qu'il l'a fini le 11 novembre de l'année 1464. — Après cette souscription se trouvent

(1) On sait qu'une maison semblable, dont les Chartreux sont aujourd'hui redevenus possesseurs, fut fondée à Neuville-sous-Montreuil, par Robert III, comte de Boulogne, et Marguerite d'Evreux, sa belle-fille (1322-1370).

encore 65 feuillets contenant des psaumes et du plain-chant. — On trouve, au feuillet 189, un *index psalmorum*, et au feuillet 211 verso et 212 recto, un *index* daté du XVII[e] siècle. — Le reste du manuscrit date de 1464. — Un format petit in-12 de 215 feuillets numérotés.

L'hôtel de la Grutuse, Louis XII et Marie d'Angleterre

Après avoir soigneusement examiné la savante et complète histoire de M. Louandre en tout ce qui est relatif au mariage de Louis XII à Abbeville, j'ai trouvé opportun de présenter à la Société quelques extraits de la brochure de M. Hipp. Cocheris, intitulée : *Les Entrées de Marie d'Angleterre à Abbeville et à Paris*, Aubry, 1869 — IX — 35, in-8°, en choisissant, bien entendu, ce que je croyais y voir pour la première fois, comme variantes ou détails nouveaux.

« Ladicte dame, ai-je donc lu, est venue à Abbeville où ceux de la ville lui ont fait de beaux mistères et honnêtes tant à l'entrée de la porte que parmi la ville en plusieurs endroits, et s'en sont très-honnêtement acquittés ; ils ont donné pour faire le banquet un gros nombre de bœufs et moutons, six mille chappons et tout ce qu'on a pu recouvrer de sauvagine.

« Aujourd'hui qui est lundi neuvième d'octobre (1514) environ neuf heures ont été épousés le roi notre sire et la royne en la chapelle d'iceluy par

Monseigneur le cardinal de Prie. — Et pour ce que ladicte dame était logée ung trait darc du logis du roi, elle est venue sur sa haquenée, par dedans ung jardin où le roi cest trouvé au devant d'elle au long d'une grant allée qui est dedans ledict jardin là où ladicte dame est venue avec ses chevaliers et ses dames tous changés d'abillements. Et si estoient hier en grant richesses, mais aujourd'huy étoïent plus sans comparaison et en attendant que la presse du logis fut gette hors, ladicte dame a esté arrestée dedans ledict jardin environ demy heure avec aucuns de ses chevaliers. . . . . Et quant elle est entrée dedans le logis du roy elle s'est mise à pied, pareillement tous lesdicts seigneurs et damoiselles. »

Je demande ici la permission d'ouvrir une parenthèse, pour dire quelques mots de ce logis du roi qui n'était autre que le curieux hôtel de la Grutuse, monument de la Renaissance, détruit par l'incendie le 5 janvier 1795. — Cet hôtel, d'après l'auteur des *Notices sur les Rues d'Abbeville*, était un des plus beaux de la cité. On voyait sur sa façade les armes de la maison de Grutuse avec le porc-épic que Louis XII avait pris pour emblême; on y remarquait deux charmantes tourelles aux toits aigus, surmontés d'épis fort gracieux. Dans une cour intérieure était une fort jolie fontaine. « Dans cet hôtel, disent les mêmes *Notices* d'après Collenot, il y avait un grand salon bleu d'outre-mer et doré; au fond de ce salon se trouvaient deux portes; des cartouches fond bleu et dorés tout autour surmontaient ces portes avec des inscriptions... » Et Collenot, interprétant ses

impressions d'enfance, suppose que l'une indiquait la bibliothèque et l'autre la chapelle. On rencontre enfin un témoignage de l'admiration qu'on avait à Abbeville en 1689 pour ce monument devenu le siége du présidial, dans une curieuse épître dédicatoire du libraire A. du Mesnil, adressée aux paroissiens de Saint-Gilles, dans laquelle il les félicite d'habiter une paroisse « remplie, dit-il, des plus beaux esprits de la ville et dont la splendeur d'un célèbre présidial fait l'ornement. » (1).

Voilà tout ce que l'histoire nous donne sur l'hôtel de la Grutuse. Mais je trouve d'autre part ce court passage dans un roman historique de Paul Lacroix qu'un souvenir de lectures, agréablement présenté naguère par un collègue, m'a suggéré la pensée de feuilleter : « Louis XII, la veille de l'arrivée de la princesse à Abbeville, s'entretenait dans la salle d'honneur de l'hôtel bâtie par les seigneurs de la Grutuse. Cette salle n'était remarquable que par une tenture à feuillages d'or... un pavé mosaïque de marbre coloré et un plafond lambrissé, ciselé et doré... » — Dans ces détails généraux, rien de compromettant pourrait-on dire, au point de vue de l'exactitude, pour le savant auteur des *Arts au Moyen-Age et à la Renaissance*, mais voici quelques lignes qui, en l'absence de toute pièce justificative, appartiennent évidemment, plus qu'à l'histoire, au romancier

(1) Voy. l'*Office de Saint-Gilles*, Abbeville, A. du Mesnil, imprimeur et libraire, sur le grand Marché, proche la Poissonnerie, à *la Bible d'Or*.

de 1831, à l'auteur du *Roi des Ribauds :* « Les verrières à petits vitraux peints représentaient les principaux faits de la vie de Saint-Wulfran, évêque de Sens et patron de la ville. L'ameublement se composait de bancs et de chaises sculptés grossièrement et d'un ample lit à courtines dans l'alcôve profonde.... » A peine est-il besoin de constater ici, qu'une sorte de couleur locale toute faite a été substituée d'avance à des renseignements sérieux tendant à une description véritable ; je n'ai pas trouvé indifférent toutefois de rappeler un roman historique, œuvre d'un auteur des mieux connus, où il est question d'Abbeville et du curieux monument aujourd'hui détruit, célèbre par le mariage de Louis XII. — Je termine maintenant la citation des détails inédits donnés par M. Cocheris : « Et là (dans ledict logis) étaient les deux cents gentizhommes de la maison du roi, tous en ordre et tenant chacun dans sa main une ache d'armes. Pareillement, tous les archiers de la garde. Et menoient ladicte dame, Monseigneur le duc de Norfolk et Monseigneur le duc de Suffolk, lesquels l'ont présentée au roi. Et après que la messe a été dite, le roi s'en est allé diner d'un costé et a mené derrière lui sur sa mule Madame de Longueville qui a diné avec lui et la royne d'autre coté. » Le compte-rendu se termine enfin par un trait qui témoigne naïvement que les Français se sont dès longtemps attribués le monopole du goût et de la mode : « Un peu devant le soupper la royne a été acoustrée à la mode de France, laquelle il faisoit meilleur voir que à la mode d'Angleterre. (A Abbeville, le IXe jour d'octobre 1514).

Maison à bois sculpté (Rue Saint-Gilles).

Je crois devoir attirer l'attention de la Société sur la maison située rue Saint-Gilles, n° 10, à laquelle des nécessités de réparation viennent de mettre à jour deux poutres de façade chargées de bas-reliefs Renaissance des plus intéressants (1).

Le premier représente une sorte de tournoi.

Le second, beaucoup mieux conservé et très-caractéristique au point de vue de l'époque, montre un décor: génies ailés et têtes de bœufs séparés par des volutes.

Ces bas-reliefs, le premier surtout, par une plus grande finesse d'exécution paraissent assez artistiques. *(Voir la planche).*

On ne peut que féliciter M. Bertoult, propriétaire de ladite maison, d'avoir respecté ces débris dus sans doute au ciseau d'un artiste abbevillois, qui sont désormais rendus à la lumière, en ajoutant ainsi un exemplaire retrouvé, aux quelques maisons à bois sculpté de notre ville qui ont résisté jusqu'ici à l'action destructive du temps.

(1) Notons que dans l'intérieur de la maison rue Saint-Gilles, n° 7, se trouvent des débris de bas-reliefs analogues, que le locataire a gracieusement remis à découvert à notre intention: nous avons distingué auprès du décor la date de 1584.

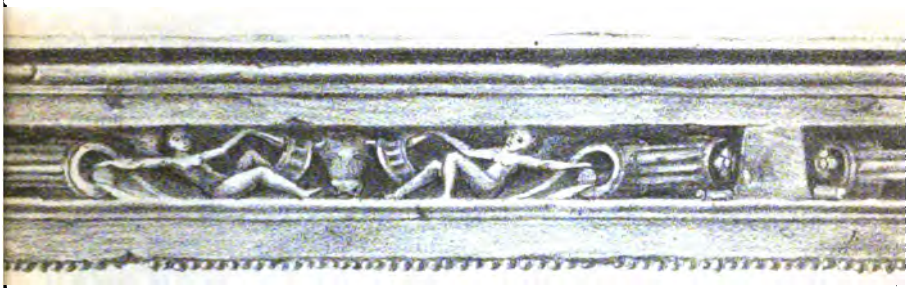

... Abbeville

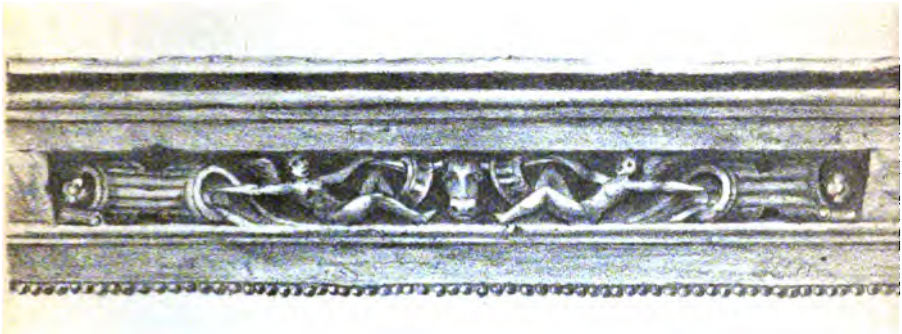

II

A M. L. DESCHAMPS DE PAS, *membre correspondant de l'Institut, secrétaire-général de la Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.*

MONSIEUR ET HONORÉ COLLÈGUE,

Il y a quelques années, vous demandiez à la Société des Antiquaires de la Morinie d'insérer dans son bulletin historique ma notice intitulée: *Les Comtes de Ponthieu ont-ils battu monnaie à Quentowic?* daignant la juger suffisamment sérieuse dans sa brièveté (séance du 3 janvier 1874); permettez-moi de vous dédier aujourd'hui le petit catalogue raisonné contenu dans ce second chapitre d'un nouvel et modeste recueil, et qu'avec l'ingénieuse notice du regretté M. E. Demarsy, votre savant *Essai historique sur les Monnaies des Comtes de Ponthieu* a inspiré.

Abbeville, le 30 mai 1877.

Note sur les limites de l'ancien comté de Ponthieu vers la Canche

M. l'abbé Laurent, curé de Brimeu, dans une récente campagne contre l'emplacement de Quentovic à Etaples, suppose que les comtes de Ponthieu ont possédé cet ancien *wicus* et le place à Saint-Josse, c'est-à-dire sur la rive gauche de la Canche (1), et

(1) Voyez le *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie*, 87e et 88e livraisons, p. 163 à 173.

vous m'avez chargé, Messieurs, d'essayer de vous dire quelles pouvaient être de ce côté les limites de l'ancien comté de Ponthieu ; question délicate, et dont la solution, tout approximative, me paraît devoir être précédée de la division par périodes de l'histoire du Ponthieu.

PREMIÈRE PÉRIODE : DE CHARLEMAGNE A CHARLES-LE-CHAUVE. — Dans cette période, Charlemagne, préoccupé des incursions des hommes du Nord, et prenant pour principal point de résistance dans nos régions l'abbaye de Saint-Riquier, semble donner aux abbés-comtes de ladite abbaye la mission de défendre les côtes, dans l'espace situé entre la Somme et l'Escaut qu'on pouvait appeler alors le pays de Ponthieu. — Dans cette période, nous voyons, vers 830, Louis-le-Débonnaire, venant à l'abbaye de Centule dont il ordonne le dénombrement des biens, au moment où Angilbert repousse les Normands dans une bataille, en un lieu qu'on croit voisin du Crotoy. (Mss. de Formentin, analysés par M. Prarond, *Saint-Riquier*, t. 1er, p. 28-29).

DEUXIÈME PÉRIODE : DE CHARLES-LE-CHAUVE A HUGUES-CAPET. — Dans cette période, le déplacement des forces et la naissance de la féodalité font confier, ou laisser, la défense de la *France maritime* au comte de Flandre. — Les châteaux de Montreuil et d'Amiens paraissent alors les seules possessions de leurs comtes, comme ils sont les seuls points de résistance du pays, successivement pris et repris au milieu d'alliances alternatives par le comte de Flandre, le comte de Ponthieu, le duc de Normandie, Louis d'Outremer et Lothaire. — Dans cette période, le

comté de Ponthieu semble absorbé dans le comté de Flandre, et nous ne sommes plus à supposer pour le premier les limites de la Somme et de l'Escaut, qui conviendraient bien plutôt au second. Voyez l'*Abrégé chron. des comtes de Flandre*, par Pankoucke; Louandre, t. I, p. 113, et *Quelques Pagi picards et normands*, par M. Sémichon (*Revue archéologique* de 1862).

TROISIÈME PÉRIODE: ELLE COMMENCE A L'ÉPOQUE DE HUGUES-CAPET. — Au moment où ce prince de la féodalité s'empare de la couronne, l'extension de sa puissance dans le Nord lui permet de prendre un point d'appui à Montreuil et dans les places telles qu'Abbeville, qu'il enlève aux moines de Saint-Riquier et qu'il fait fortifier pour son gendre Hugues I^er^, Domart, etc. — Dans cette période, les limites du comté de Ponthieu vers l'embouchure de la Canche nous paraissent seulement se constituer. — C'est, en effet, sous les successeurs de Hugues I^er^ comme comtes de Ponthieu, que se bâtit le château et que se donne la charte de Waben (1199), — que se donne la charte de Saint-Josse, par Guillaume III (1203), — tandis qu'aucune commune de la rive droite de la Canche n'est alors citée comme relevant du comté de Ponthieu; — rien surtout, dans ces temps, ne peut nous parler de Quentowic dont le nom même a depuis longtemps disparu, et dont la possession par les comtes de Ponthieu est difficile à admettre pour les périodes précédentes. — C'est ce que nous avons essayé d'établir dans une notice intitulée: *Les comtes de Ponthieu ont-ils battu monnaie à Quentowic?* et publiée dans le *Bulletin histo-*

rique de la Société des Antiquaires de la Morinie (1). Cette notice est le complément et la confirmation du présent essai, et nous ne croyons pouvoir mieux faire que d'y renvoyer. Rappelons toutefois, en terminant, la découverte faite à Etaples en 1872, de deux pièces mérovingiennes (or et argent) portant la légende *Wicus Fit* (2), découverte qui, jointe à tant d'autres objets antiques rencontrés dans le même lieu, nous conduisit à proposer, après de nombreuses autorités d'ailleurs, l'identification de Quentowic et d'Etaples, avec les considérations philologiques suivantes qui nous amenaient à la même conclusion, et que M. Deschamps de Pas crut devoir reproduire textuellement dans le procès-verbal de la séance de la Société des Antiquaires de la Morinie du du 6 juin 1874: « *Wicus* (port assuré, d'après Ducange, Somers et Cambden), *Emporium*, *Stapula* (ville de trafic, d'ordinaire un port), semblent bien

(1) 92me livraison, p. 317.

(2) Notons que notre découverte n'est pas isolée. Les triens au mot *wicus*, disait déjà Alex. Hermand il y a quelques années, se trouvent souvent dans le pays où était Quentowic (Alex. Hermand, *Numismatique gallo-belge*). — La découverte (à Etaples) de toutes ces pièces mérovingiennes portant le mot *wicus*, le même que donnent de nombreux textes de l'époque suivante qui signalent indubitablement Quentowic, avant la transformation dudit mot *wicus* en ceux de Quentowico, Quentowici, rencontrés un peu plus tard dans les textes et sur les monnaies, — rend fort surprenante, il faut l'avouer, l'attribution de pièces telles que les nôtres, à Duerstadt (V. *Catalogue de la collection Dassy*, 1863). — Peut-on supposer d'ailleurs, pour le même temps (c'est-à-dire pendant la période mérovingienne), des pièces au nom de *Wicus* et au nom de *Dorestatus* appartenant au même lieu ? *(Ibid.)*

impliquer une modification successive dans l'ordre générique des noms, et, suivant nous, ce ne serait pas la destruction mystérieuse à tant d'égards de Quentowic, mais la substitution définitive du nom d'Etaples *(Stapula)* au nom de Quentowic *(Wicus ad Quentiam)*, qui, en faisant disparaître complètement ce nom, aurait longtemps fait croire et chercher ailleurs qu'à Etaples, l'emplacement de la ville qui le portait. » (1).

Monnaies du Ponthieu faisant partie des collections d'Abbeville

Méreaux de Saint-Vulfran et pièces en plomb

GUI Ier. — 1053-1100 (2)

+ WIDO COMES. Croix. — ℞. ABBATISVILLA.

(1) Même livraison, p. 299. — Il nous est impossible de ne pas citer ici l'argument si sérieux en faveur de l'identité de Quentowic et d'Etaples, tiré d'un passage des *Annales de Saint-Bertin*, désignant comme située à Etaples une pièce de terre antérieurement indiquée comme sise à Quentowic (1). — N'est-il pas vraisemblable enfin, quant à ce qui concerne la prétendue identité de Quentowic et de Saint-Josse, que dans ce passage d'Alcuin : *In Wico apud sanctum Judocum*, l'auteur a simplement songé au voisinage d'un sanctuaire vénéré, constaté suffisamment aujourd'hui, nous paraît-il, par la faible distance qui sépare Etaples de Saint-Josse.

(2) Rappelons ici la pièce *Godn. fecit* restituée à Godin, etc., monétaire sous Jean Ier, d'après une charte des archives d'Abbeville, retrouvée par M. L. Deschamps de Pas, (*Mém. des Antiq. de Pic.*, t. XIII, p. 200).

(1) Voyez G. Souquet, *Histoire de Quentowic et d'Etaples*, p. 13.

Croisette entre deux croissants, et deux fois le mot OTO.

Lelewel reconnut le premier cette pièce (*Numismatique du moyen-âge*, t. II, p. 240, atlas n° 29, pl. VIII). — MM. Mallet et Rigollot la trouvèrent, intacte et incontestable. (Voy. *Notice sur une découverte de monnaies picardes du XI^e siècle*, etc., Amiens et Paris, 1841). — La ville d'Abbeville possède un exemplaire de ce denier, provenant de la collection Saint-Amand. — Collection A. Boucher de Crèvecœur.

GUILLAUME III. — 1191-1221

WILLELM. CONS. Dans le champ, PONTIV, en deux lignes. — ℟. ABBATISVILLE. Croix cantonnée d'un besant aux 2^e et 3^e. — Ces monnaies indiquent leur époque par l'imitation des deniers parisis de Philippe-Auguste. Certains de ces deniers portent l'*e* lunaire des premières années du XIII^e siècle, comme quelques-uns des deniers dudit prince frappés à Arras et les deniers parisis de Louis VIII (1). — La ville, provenant de la collection Saint-Amand, deux exemplaires. — Collection A. Boucher de Crèvecœur. — Ma collection, deux exemplaires.

(1) Sous Guillaume III, le bailli d'Amiens voulut, on ne sait pourquoi, empêcher la fabrication des monnaies de Ponthieu. — En 1216, par lettres patentes, Philippe-Auguste reconnaît à Guillaume III et à ses successeurs le *droit de battre et forger monnaie,* avec certaines conditions ou restrictions. (*Chronique ms. de Rumet,* citée par M. Demarsy). — On peut supposer, suivant nous, que les deniers à l'*e* lunaire, plus modernes, appartiennent à une reprise de monnayage à cette époque.

Jeanne de Ponthieu et Jean de Nesle
1251-1279

IOH' COMES PONTI. Croix cantonnée d'un annelet aux 1er et 2e. — ℞. ABBISVILLE en deux lignes. Obole rare. — Ma collection.

Les monnaies au nom de Jean, aux légendes gothiques ou contenant des lettres gothiques, ont été justement attribuées comme plus récentes à Jean de Nesle, les autres à Jean Ier, par MM. Alex. Hermand, E. Demarsy, L. Deschamps de Pas et Poey d'Avant.

Edouard Ier, roi d'Angleterre. — 1279-1290

Croix cantonnée d'un annelet au 2e et au 3e + EDOARDUS REX. — ℞. MONETA PONTI, en deux lignes dessus et dessous ; un ✕ accosté de deux annelets. AR. Denier. — Collection A. Boucher de Crèvecœur. — Ma collection.

Cette pièce, présentant le type des monnaies du Ponthieu qui la précèdent immédiatement par date, celles de Jean de Nesle, est attribuée à Edouard Ier. — Le premier roi d'Angleterre, comte de Ponthieu, dut en effet imiter les monnaies de son prédécesseur.

Même type. AR. Obole. Ma collection.

Même type que la précédente, ✕ étant remplacé par +. AR. Obole. Ma coll.

Edouard II. — 1290-1325

Croix cantonnée de deux annelets et de deux croissants. + EDWARDUS REX. — ℞. Léopard passant entre deux barres ; au-dessus MONET (NE liés) surmonté d'une + accostée de deux globules ; au-dessous POTIVI, au-dessus de trois annelets. AR. Obole. Ma collection.

Cette monnaie ne paraît pas devoir être considérée comme appartenant à Edouard Ier, parce que le type du Ponthieu se trouve modifié par l'addition du léopard, emblême essentiellement anglais. — Les rois d'Angleterre, après avoir d'abord calqué la monnaie du Ponthieu, durent sans doute arriver à la représentation du type national. — Ajoutons que les monnaies d'Edouard Ier sont signalées rares, et celles d'Edouard II très-rares, (*Catalogue de la collection Dassy*, page 157), et que la collection Jean Rousseau, si complète pourtant, ne contenait pas de pièce d'Edouard II. Aucune de ces pièces n'est attribuée à Edouard III : les monnaies de ce prince, dont le monnayage à Abbeville n'est d'ailleurs pas vraisemblable, devraient, si l'on en retrouvait, porter l'effigie comme celles frappées à Calais (1).

En résumé, les monnaies du Ponthieu jusqu'à présent connues et sans doute aussi les seules qui existent, sont représentées dans les collections publiques ou particulières d'Abbeville, sauf les deniers de Jean Ier, et ceux de Jean de Nesle dont nous pos-

(1) Notons alors que le coin monétaire à effigie figuré dans l'*Hist. eccléS. d'Abb.*, et reproduit par M. E. Demarsy, n° 7, pl. I, et l'empreinte en plomb figurée par ce dernier, n° 13 de la même planche, s'ils indiquaient un monnayage dont on n'a retrouvé toutefois jusqu'ici aucune trace, ne pourraient appartenir qu'à Edouard III. (Voy. *Mém. de la Société d'Emulation d'Abbeville,* années 1849 à 1852, pages 29-79, et les planches I et II. — « Les coins qui ont servi à la fabrication des monnaies des comtes de Ponthieu, dit Rumet (à une époque, il est vrai, où la science de la numismatique n'existait pas encore), étaient en grand nombre à l'échevinage, jusqu'aux trois Edouard, rois d'Angleterre, comtes de Ponthieu. » *(Rumet, id., id.)*

sédons une obole (1). — Voyez E. Demarsy, *Notice sur les principales monnaies du Ponthieu* ; — J. Lefebvre, *Petite Notice sur les monnaies du Ponthieu* ; — Deschamps de Pas, *Essai historique sur les monnaies des comtes de Ponthieu* ; — Poey d'Avant, *Monnaies féod. de France*, t. III, p. 385, pl. CLVI ; — et enfin sur l'invraisemblance du monnayage des comtes de Ponthieu autre part qu'à Abbeville, nos propres *Essais* intitulés : *Les comtes de Ponthieu ont-ils battu monnaie à Quentowic ?* sus-indiqué, — et *Les comtes de Ponthieu, Montreuil et son atelier monétaire* (Société des Antiquaires de Picardie, 3e bulletin, 1875).

Méreaux de Saint-Wulfran et pièces en plomb

SW., séparés par une croix archiépiscopale. — ℟. MAT.

Mêmes signes à l'avers. — ℟. VI.

(1) Rappelons, pour ne rien omettre de ce qui concerne la numismatique des comtes de Ponthieu et d'Abbeville, le billon suivant, presque introuvable, dont le Dr Rigollot avait donné à M. Boucher de Perthes un exemplaire aujourd'hui disparu, et qui semble avoir été frappé sous Edouard II :

ABBEVILLE, écusson chargé de trois bandes formant les armes d'Abbeville. — ℟. Lion ou léopard passant.

Et enfin cette pièce qui existe en argent au Cabinet des Médailles et que M. Duchalais attribue à Charles-le-Téméraire, et MM. Rouyer et Deschamps de Pas, avec beaucoup plus de raison, semble-t-il, à l'époque de Charles V :

ABBEVILLE, écusson chargé de trois bandes. — ℟. *Sit nomen Domini benedictum.* Croix entourée d'une fleur-de-lys au 1er et au 4e cantons et d'un K dans les autres cantons (1).

(1) Nous trouvons de la ressemblance entre cette pièce et celles indiquées par le P. Ignace et figurées par M. Demarsy, pl. I, nos 3 et 6. —Ne peut-on supposer, dans ces temps où Abbeville, comme le comté

Nous avons pu sauver ces méreaux qui proviennent de la collection de Bommy-Saint-Amand, de la disparition entre les mains de personnes étrangères au pays, avec une note de M. de Bommy que nous sommes heureux de transcrire ici :

« Il s'est trouvé en 1812, chez une personne d'Abbeville, lors de l'inventaire après sa mort, une boîte fort antique, contenant une trentaine de méreaux du chapitre de Saint-Wulfran. — On soupçonne que cette boîte et ces méreaux viennent dudit chapitre, à cause des rapports de cette personne avec un ancien chanoine de cette église. — Quoi qu'il en soit, nous regardons ces pièces comme très-curieuses ; elles nous rappellent des particularités qui, peut-être, n'étaient plus connues.

« Ces méreaux sont de cinq espèces. — Sur celle que nous tenons, on voit d'un côté les armes du chapitre de Saint-Wulfran qui sont une croix archiépiscopale accompagnée d'une S et d'un W ; — de l'autre côté, on lit MAT. — Nous croyons que ce méreau était pour l'assistance aux matines.

« Sur la deuxième espèce, on voit d'un côté, comme sur la première, les armes du chapitre absolument pareilles à celles ci-dessus, et de l'autre côté la marque III.

« Sur la troisième espèce, on voit aussi d'un côté, comme sur les précédentes, les armes dudit chapitre, et de l'autre la marque VI.

« Sur la quatrième, on voit, d'un côté les lettres MES et de l'autre les lettres VES qui étaient pour

de Ponthieu, était débattue entre la France et l'Angleterre, un commencement de monnayage au nom de la ville fidèle à Charles V, et un autre au nom d'Edouard III ?

avoir assisté à la messe et aux vêpres, d'où il parait que l'on n'en donnait point pour la simple assistance à l'un de ces offices, mais qu'il fallait avoir assisté à l'un et à l'autre.

« Sur la cinquième, on voit d'un côté, comme sur les précédentes, les armes du chapitre et de l'autre le nombre XII. »

Cette note, d'une simplicité qui n'attendait pas la divulgation, contient une description des méreaux de Saint-Wulfran jusqu'à présent connus. — Elle a, de plus, le mérite de donner, suivant nous, au moins un commencement de réponse à la question que se pose M. Deschamps de Pas dans l'*Essai* précité, relativement à la série des méreaux de compte qui ne présente que les divisions III, VI et XII. Il se demande s'il ne devait pas y avoir d'autres divisions, et il incline à croire qu'il en existait : « l'exemple d'autres églises, dit-il, autorise à le penser. »

Il nous semble cependant que les circonstances de la trouvaille indiquées par M. de Bommy, jettent un peu de lumière sur cette question. Si, en effet, la boîte contenant les méreaux a appartenu à un chanoine de Saint-Wulfran, on peut supposer que si on n'y a pas rencontré d'autres divisions que celles jusqu'à présent connues, c'est que ces divisions n'existaient pas.

Nos méreaux sont en cuivre et dans le genre des anciens liards. Dans l'origine, les pièces de présence, qu'elles appartinssent aux chapitres ou aux corporations, étaient en plomb et coulées dans des moules de pierre (1). Vers le XVI[e] siècle, le plomb a été

(1) Notons, à ce propos, ce curieux extrait des *Archives de la Seine-Inférieure*, année 1575 : « Payé pour une estampe à

presque partout remplacé peu à peu par le cuivre. (A. Forgeais, *Plombs historiés trouvés dans la Seine, troisième série, variétés numismatiques*, Paris, 1864).

PIÈCES EN PLOMB

Evêque assis. — ℞. S W séparé par la double croix. Notre collection ; deux exemplaires.

Cette pièce nous semble appartenir à une confrérie de Saint-Wulfran.

— Une crosse accostée des lettres S. N. 1580. — ℞. comme ci-dessus. Notre collection ; cinq exemplaires, dont l'un sans la date.

Cette pièce, qui paraît un jeton de confrérie de Saint-Nicolas, est aussi un témoignage de la réunion des paroisses de Saint-Wulfran et de Saint-Nicolas et de la dépendance de la seconde vis-à-vis de la première.

M. Louandre, dans une note de son *Histoire d'Abbeville* (1), nous fournit quelques traits de cette bizarre dépendance : « .... C'est sur les marches de l'autel consacré à Saint-Nicolas (2), dit-il, que les

marquer des mériaulx de plomb pour bailler aux gens de ce lieu assistans au *Salve* au lieu de lyards puisque l'on ne pouvait trouver de monnaie, — X S. St-Maclou (de Rouen). — (Voy. *Glos. fr. du Moyen-Age,* par L. de Laborde, p. 381).

(1) Voyez tome II, page 487.

(2) Voir la notice si complète que M. Prarond a publiée dans les *Mémoires de la Société* sur l'église collégiale de Saint-Wulfran, dans laquelle l'auteur, après avoir cité l'antique chapelle de Saint-Firmin et de Saint-Nicolas, qui a fait place, au XIe siècle, à la première collégiale de Saint-Wulfran, nous montre le seul autel adossé à un pilier de l'église actuelle constituant la paroisse de Saint-Nicolas, autel qui a disparu lui-même à l'époque de la Révolution. Les curés de Saint-

prêtres de cette paroisse prêchaient et faisaient le prône, les chanoines s'opposant à ce qu'ils établissent une chaire.

« Une décision capitulaire prise en 1598, interdit aux ecclésiastiques vassaux de Saint-Nicolas l'usage de la grande porte pour le passage des pompes funèbres : « Ni moins s'affficheront les draps de repré-« sentation audit portail, dit l'acte que nous venons « de citer, ni blason de quelque personne que ce « soit, *sine licentia nostra petita et obtenta* ; ce que « nous défendons audit curé, clerc et clocquemant (1), « et ce qui leur sera signifié par le premier de nos « huissiers afin qu'ils n'en prétendent cause d'igno-« rance. » — « La circonscription de cette paroisse sujette, ajoute M. Louandre, ne s'étendait qu'à quelques pas de la collégiale, dans les différentes rues qui l'avoisinent. »

— Evêque assis, la dextre bénissante et tenant à gauche une crosse, accosté des lettres S. T. — R/. Double marteau accompagné d'un fer à cheval et d'une monnaie. — De notre collection.

Suivant nous, ce plomb se rattache au culte de saint Eloy et peut appartenir au culte de ce saint à Abbeville. L'existence de l'ancienne paroisse de Saint-Eloy (2), la découverte de la pièce dans le

Nicolas, dont M. Prarond donne la liste d'après le Père Ignace, étaient ordinairement choisis parmi les chanoines de Saint-Wulfran.

(1) Sonneur de cloches. (Voy. *Glos. étymologique et comparatif du patois picard,* par l'abbé J. Corblet, p. 343).

(2) « L'église et le presbytère de Saint-Eloy, dit l'auteur des *Notices sur les Rues d'Abbeville,* ont été démolis au mois de mai 1792. »

faubourg de la Bouvaque nous induisent à le penser (1). — Elle nous rappelle un pieux et naïf usage de nos pères, ainsi raconté par le Père Ignace (2): « Anciennement, dit-il, les gentilshommes du pays, les laboureurs et autres, tant des villes que des villages, qui avoient des chevaux, les conduisoient en la place Saint-Pierre le premier jour de décembre qui est la fête de Saint-Eloy, ou le 25 du mois de juin qui est le jour de sa translation, où les bonnes gens arrivoient à la foule pour la préservation de ces animaux. Un prêtre de la même église, revestu de son surplis et estole, faisoit sur ces animaux le signe de la croix avec un petit marteau de saint Eloy enchâssé en argent, qu'on garde pour relique en cette église (3), et après leur donnoit de l'eau bénite (4). Mais cette coustume tenant de la supers-

(1) De plus, des pièces semblables ou analogues ont été communiquées, il y a quelques années, par M. Boucher de Perthes, au Dr Rigollot. (Voy. *Monnaies des Evêques des Innocents*, etc., page 59). Notre pièce est même gravée dans cet ouvrage, pl. III, n° 9, où elle porte la date de 1580, comme nos plombs de Saint-Nicolas. Nous remarquerons toutefois que les auteurs semblent avoir transformé l'évêque assis en personnage grotesque debout.

(2) Voir aussi les *Notices sur les Rues d'Abbeville*, 2e édition, page 219.

(3) Qu'on se rappelle un vieux dicton de nos pays: « C'est froid comme le marteau de saint Eloy. »

(4) Il est à remarquer que le Père Ignace emprunte ici mot pour mot, les termes dont s'est servi Jacques Levasseur, docteur en théologie, archidiacre et doyen de Noyon, pour décrire la même coutume qui se pratiquait au cimetière de l'église collégiale de Saint-Pierre à Douay. (Voir la *Vie de saint Eloy*, par Saint-Ouen, traduite par Ch. Barthélemy;

tition, fut abolie par M. de Caumartin, évêque d'Amiens. » (1).

— S. S. séparé par une double croix; au bas de la croix, un renflement en forme de B. — ℞. lisse.

Un exemplaire, peut-être le premier, a été découvert dans un terrain d'Abbeville. — Il est difficile de s'avancer pour l'attribution de cette pièce. — Les lettres paraissent toutefois indiquer une confrérie du Saint-Sacrement. Nous la citons comme ayant été trouvée à Abbeville et à cause de sa conformité complète avec les types précédents (2).

Toutes ces pièces, d'une facture entièrement analogue entre elles, nous paraissent des jetons de con-

Paris, Poussielgue-Rusand, 1847, p. 437, notes). — Jacques Levasseur, né au village de Vismes, en 1571 (Voyez la *Biographie d'Abb., Les Hommes utiles de l'arrondissement* et la *Biographie du département de la Somme*), appartient ainsi à l'histoire littéraire d'Abbeville et de son arrondissement. — Il est l'auteur du *Cry de l'Aigle provoquant ses petits au vol*, dans les divines homélies de saint Eloy (Paris, 1631, in-12) et des *Annales de l'église cathédrale de Noyon* (Paris, 1633, 2 vol.), ouvrages cités avec éloge, pour la science et la forme, par M. Ch. Barthélemy.

(1) M. de Caumartin était évêque d'Amiens de 1618 à 1652 (V. le Père Daire, *Hist. d'Amiens,* t. II, p. 69). — Il était en conséquence contemporain de l'auteur de l'*Histoire ecclésiastique d'Abbeville.*

(2) Notons ici une pièce de notre collection qui, sans présenter cette conformité, paraît bien appartenir à la même catégorie; on y voit, d'un côté, un calice surmonté d'une hostie, accompagné de deux anges adorateurs, et de l'autre, une croix fleurdelisée semblable au revers de certaines monnaies. Il paraît difficile de ne pas faire de celle-ci une pièce de confrérie du Saint-Sacrement.

fréries. Elles n'ont, en effet, aucune ressemblance avec les monnaies des Evêques des Innocents et des fous, lesquelles, en dehors des sujets bouffons qu'elles représentent, portent le plus souvent la légende : *Moneta Episcopi Innocentium*, ou en français : *Monnoie de l'Evesque des Innocents.*

« Les confréries du moyen-âge, dit l'abbé Valentin Dufour, peuvent être divisées en deux classes, dont chacune renferme plusieurs associations différentes. La première classe se compose de confréries pieuses et charitables, dont le but était le soulagement des pauvres, l'exercice en commun des devoirs prescrits par le christianisme, la protection, le dévouement à l'égard les uns des autres. Tous les habitants d'une ville, quels que fussent leur rang, leur sexe, leur état, pouvaient y être affiliés. — La seconde classe renferme les confréries formées par les individus d'un même corps d'art ou de métier, ou exerçant la même profession, dans le but de se protéger mutuellement et de veiller au maintien de leurs priviléges. » (1).

Chacune de ces classes de confréries dut alors avoir des méreaux qui la caractérisaient. Nous pensons donc que les plombs ci-dessus décrits, qui ne portent aucune indication ou légende professionnelle (2) et ne

(1) Voyez le *Calendrier des Confréries de Paris*, par J.-B. Le Masson, avec introduction et notes par l'abbé Valentin Dufour, p. XLIX; Paris, Willem, Paul Daffis, 1875.

(2) La pièce que nous avons rattaché au culte de saint Eloy porte, il est vrai, des attributs professionnels, — mais sa conformité générale avec les autres pièces en plomb que nous venons de décrire, nous la fait ranger dans la même catégorie.

se distinguent que par des signes religieux, doivent être rangés dans la première des deux catégories, si *judicieusement* déterminées par l'abbé Dufour.

Enfin, dans le sous-sol d'Abbeville et des environs, outre quelques monnaies des Evêques des Innocents, et des enseignes ou agrafes religieuses en l'honneur de la sainte Vierge (1), de Saint-Michel, etc., on découvre encore assez souvent des plombs de saint Jean-Baptiste, dont quelques-uns de grand module sont gravés dans l'ouvrage de M. Rigollot précité (pl. xx, nos 44 A et 44 B), et dans les *Plombs historiés* de M. Arthur Forgeais; mais nous n'en parlons que pour mémoire, car ils se rattachent au culte général de saint Jean-Baptiste dans le diocèse d'Amiens.

III

Statuette de Cahon. — Note sur le compte-rendu de M. Chabouillet (2)

M. Chabouillet félicite d'abord notre éminent col-

(1) Notons à ce propos la remarquable enseigne de pèlerinage de Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer, de notre collection, découverte dans les environs d'Abbeville (à Mareuil). — Lorsque nous la communiquâmes à la Société des Antiquaires de Picardie, notre savant collègue, M. J. Garnier, voulut bien nous féliciter sur l'intérêt de notre trouvaille, en nous faisant observer que, suivant lui, aucun des répertoires avec figures de plombs historiés, n'en présentait d'aussi complets, ni dans un aussi parfait état de conservation.

(2) Secrétaire du Comité d'Archéologie. — Voy. *Revue des Sociétés sav. des départements,* ve série, t. v, mars-avril 1873.

lègue, M. Ch. Louandre, d'avoir su présenter l'objet sous ses véritables et principaux aspects (1), en le montrant d'une part comme le signe d'une transformation du polythéisme et en reconnaissant d'autre part l'indice de la fabrication du monument en Gaule dans l'anneau mobile que le dieu porte au bras. Arrivant au fond du sujet, le savant archéologue s'exprime ainsi :

« En fait, si cette figure est une grande rareté, ce n'est pas une nouveauté : il y a près de deux siècles, Spon publiait à Lyon une statuette appartenant à la même catégorie de monuments, et dès lors lui donnait son vrai nom, en la désignant comme un *signum æreum pantheum* (2).

« La statuette de Cahon n'est pas, en effet, comme on pourrait le croire, un dieu gaulois romanisé ; ce serait plutôt un dieu romain gallicanisé. Pour dire la vérite, c'est un panthée, c'est-à-dire, suivant l'étymologie, le dieu qui réunit en soi le pouvoir de tous les dieux, ce qu'indiquait la réunion sur un même simulacre des attributs de toutes ou, du moins, des principales divinités. Que l'usage des figures panthées se soit introduit dans la Gaule, par suite de la conquête romaine, avec les lois, la langue et les usages des vainqueurs, c'est probable ; mais nous ne le rechercherons pas ici ; ce n'est pas le lieu de disserter à fond sur ces curieuses représentations. Il suffira de rappeler que les divinités panthées furent popu-

(1) *Mémoires de la Société d'Emulation d'Abbeville*, 3e série, 1er volume, p. 625.

(2) Voyez *Miscellanea eruditæ antiquitatis*, p. 19, Lugduni, 1685.

laires à Rome, où Agrippa éleva le premier temple où l'on en ait vu, le Panthéon (1), et de décrire de notre mieux la précieuse figure dont on doit la connaissance à M. Louandre, en nous bornant à de rapides observations sur la classe de monuments dans laquelle il convient de la ranger. En deux mots, ces figures ne sont autre chose que la matérialisation du panthéisme, cette nouvelle forme religieuse qui se fit une assez grande place dans le monde romain, au moment de la décadence du polythéisme. Ne sait-on pas que le panthéisme minait depuis longtemps la vieille idolâtrie, et qu'il tenta aussi de lui substituer les cultes de Sérapis et de Mithra ?.....

Ainsi que l'avait remarqué Spon, le nom générique des représentations analogues à la figure de Cahon était *signum pantheum* ; les inscriptions ne nous l'ont pas laissé ignorer (2). Quant au Panthée lui-même, on le nommait *Pantheum* (3). Il est même une inscription, trouvée à Saint-Simplicien de Milan, qui nous apprend que c'était le *grand dieu* par excellence pour ses fidèles ; car on n'y lit pas seulement *Divo Panteo* (sic), comme sur le n° 2112 d'Orelli, mais *Deo Magno :*

DEO MAGNO
PANTHEO
EX VOTO
POSUIT QUI ET SIGN (UM)
CÆRIUS. VITALIO. LDDD (4).

(1) Voy. *Dio Cassius*, l. III, 27.
(2) Voy. Orelli, *Inscript. latin. select.*, collect. n° 2111.
(3) Ibid., n° 2110.
(4) Orelli, Henzen, n° 5948.

Nous noterons qu'il existait de grandes variétés de panthées. Le polythéisme, tout en acceptant cette transformation philosophique, ne pouvait se détacher tout d'un coup de ses vieilles habitudes. Chacun avait sa divinité de prédilection, dont il faisait dominer les traits, le caractère et les attributs dans le simulacre qu'il se faisait façonner. Le *grand dieu* était même parfois féminin et non masculin, comme celui de Cahon, dont l'adorateur préférait Jupiter aux autres dieux de l'Olympe.

Les inscriptions nous apprennent encore qu'on joignait souvent au mot *pantheo* le nom du dieu dont les traits dominaient dans tel ou tel simulacre. Une inscription rapportée, comme les précédentes, par Orelli (1), et qui devait se trouver sur un *signum* dont le caractère principal accusait Bacchus, est ainsi conçue :

LIBERO
PANTHEO
SAC.

« Comme c'est le caractère de Jupiter qui domine dans le *signum æreum pantheum* de Cahon, par analogie, on pourrait inscrire sur sa base : *Jovi Pantheo sacrum.* En effet, la tête barbue et le corps sont ceux du Jupiter, et d'ailleurs ce singulier personnage tient de chaque main les principaux attributs du maître de l'Olympe, la foudre et l'aigle ; mais, s'il est surtout Jupiter, il est aussi : Apollon, par sa couronne radiée ; Iris, par le symbole bien connu de la grande divinité égyptienne, le disque entre les cornes de vache qui s'élève au milieu des rayons solaires ;

(1) Orelli, nº 2115.

Mercure, par le coq qui surmonte le symbole d'Iris ; Victoire, par ses grandes ailes ; Bacchus, par sa nébryde (si ce n'est pas la chlamyde de Jupiter, ce que nous n'oserions décider loin de l'original) (1) ; Cérès, la Fortune ou l'Abondance, par la corne d'abondance. N'oublions pas de signaler l'anneau mobile que l'on distingue au bras droit de ce Jupiter panthée, et qui a contribué, indépendamment de la provenance, à le faire reconnaître par M. Louandre comme ayant été fabriqué en Gaule. On sait, en effet, combien les Gaulois aimaient à se parer de colliers ou d'*armillæ*..... »

Plus loin, M. Chabouillet rappelle la curieuse et instructive épigramme par laquelle Ausone nous apprend qu'il possédait un *signum pantheum* de marbre dans sa villa. C'était un *Bacchus* ou un *Liber pantheus*, comme celui de l'inscription rapportée plus haut. Cette épigramme est la XXX^e^ du recueil d'Orelli ; en voici le titre et le texte :

Myobarbum Liberi Patris, signo marmoreo in villa nostra omnium deorum argumenta habentis :

OGYGIA ME BACCHUM VOCAT
OSIRIN ÆGYPTUS PUTAT
MYSI PHANACEM NOMINANT
DYONISON INDI EXISTIMANT.
ROMANA SACRA LIBERUM
ARABICA GENS ADONEUM,
LUCONIACUS PANTHEUM

(1) M. Chabouillet n'avait, en effet, entre les mains, que le moulage de la statuette.

« J'ai choisi ce passage, dit le judicieux auteur du compte-rendu, de préférence à d'autres, parce qu'il émane d'un poète né dans la Gaule, que la statue dont il parle était dans sa villa *Lucaniaca*, située, à ce que l'on croit, près de Libourne (1), et aussi parce que, dans sa brièveté, il explique à merveille le sens et la signification des figures panthées. »

Autre part, M. Chabouillet témoigne de l'extrême rareté de la statuette de Cahon par les remarques suivantes: « Ces représentations, dit-il, sont tellement rares, qu'il n'en existe ni au Musée du Louvre, ni au Cabinet des Antiques à la Bibliothèque Nationale, ni dans le Musée Saint-Germain. Dans le premier de ces établissements, on conserve seulement deux mains panthées (2); dans le second, on possède, à la vérité, une pierre gravée en creux qui représente une divinité panthée, mais cette divinité est beaucoup moins compliquée que celle de Cahon (3). On n'en connaît pas, que nous sachions, sur les médailles, soit grecques, soit romaines..... »

M. Chabouillet signale, en terminant, la ville d'Abbeville comme étant l'heureux possesseur du précieux monument que, par son étude si compétente et si complète, il achève de nous faire connaître.

(1) Saint-Emilion, Cunéges? — *Pharus Galliæ Antiquæ*, Philippo Labbe, p. 144.

(2) *Notice des bronzes antiques du Musée du Louvre*, par M. de Longpérier, Paris, 1868, voy. p. 112, nos 502 et 503.

(3) *Catalogue général des camées et autres monuments du Cabinet des Médailles*, par M. Chabouillet, 1858, no 1720.

La Commanderie de Beauvoir-lès-Abbeville et les Maisons des Hospitaliers dans le Ponthieu (1)

« La commanderie de Beauvoir était une commanderie du Temple. A l'époque où les Hospitaliers en prirent possession, elle avait plusieurs membres ou maisons. Plusieurs de ces maisons formaient, sous les Templiers, une préceptorie ou petite commanderie que les Hospitaliers jugèrent à propos de supprimer en les réunissant pour en faire les membres de la commanderie de Beauvoir.

« Les documents les plus anciens qui font mention du Temple de Beauvoir sont des lettres de Jean de Brimeu, du mois de décembre 1241, par lesquelles il confirma la donation faite par Pierre seigneur de Brimeu, son père, de diverses rentes en grains, aux frères de la maison du Temple de Beauvoir *(fratribus domus Templi de Bello visu)*, et d'autres lettres encore du mois de mars 1249, où Jean de Frettemolle *(de Fracta Molla)*, avec l'assentiment de sa femme et de ses enfants, vendit auxdits frères, pour le prix de 51 livres parisis, le fief de Menauval, situé entre le Fegel et la couture du Temple de Beauvoir *(et culturam Templi de Bello visu)*. — (Arch. nat., s. 5225, suppl.).

« Mais bien avant les années que nous venons de dire, les Templiers étaient établis dans le pays; car ils avaient déjà reçu au commencement du XIII^e^ siècle,

(1) Extrait des *Commanderies du Grand Prieuré de France,* par M. E. Mannier; Paris, Aubry, Dumoulin, 1872.

des gages de la générosité des comtes de Ponthieu. Par une charte, datée de l'an 1205, Guy, oncle de Guillaume, comte de Ponthieu, reconnaissait avoir donné du consentement de son neveu, à la chevalerie du Temple, 100 sols de rente à prendre chaque année après Pâques sur la vicomté d'Abbeville. Assistaient à cette donation frère Garin, commandeur, magister de la maison des chevaliers du Temple dans le Ponthieu *(in Pontivo)* et frère Richard, commandeur d'Oisemont. — (Arch. Nat., *ibid.*).

« Pour donner un plus facile accès aux terres du Temple, le seigneur de Drucat avait permis en 1255, aux Templiers de Beauvoir, de faire une voie large de six pieds à travers son bois de Vaste (1), à charge de lui payer chaque année un cens de 16 deniers parisis. (*Id.*, s. 5970, Invent. des titres de Beauvoir).

« Le domaine seigneurial se composait au XIV^e^ siècle d'un bel hôtel, résidence du commandeur, avec chapelle et ferme y attenant, le tout construit sur vingt-cinq journaux de terre, situés dans l'angle formé par la rencontre des chemins d'Abbeville à Crécy et de Saint-Riquier à Buigny. Les terres du domaine comptaient, d'après le livre vert, 816 journaux de terre dont une partie s'étendait sur les territoires de Drucat, Buigny-Saint-Maclou, Menchecourt et la Bouvaque (2).

(1) Evidemment le bois *Watté*, aujourd'hui propriété de notre collègue, M. de Brutelette.

(2) Voir une énumération de lieux où se trouve Beauvoir-l'Abbaye (Blanche-Abbaye?) (1). Dom Grenier, 24^e^ paquet, 23^e^

(1) Carte routière de l'arrondissem^t^, 1849. (Vulg. *Blanque-Abbéye* ou *Blanc-Habit*).

« Tous les bâtiments de la commanderie furent détruits pendant les guerres du xv^e^ siècle. La chapelle et la ferme furent seules rétablies. Nous lisons dans le rapport de la visite prieurale de 1495 : « Audit « lieu de Beauvoir, a une chapelle fondée de Saint- « Jehan du Temple, chargée de trois messes la se- « maine servie par ung frère. Ladite chapelle a été « rédifiée tout de neuf par feu frère Hugues de Conty, « dernier commandeur.

« Audit lieu soullait avoir une grande maison qui « se dénote par la ruine d'icelle, laquelle par les « guerres des Anglais a été démolie, et à présent n'y « a sinon la maison pour le fermier faite de nou- « veau par Monseigneur le Grand Prieur. »

On crut inutile de rétablir la maison de Beauvoir du moment que le commandeur choisit pour sa résidence la maison d'Abbeville, éloignée d'une lieue seulement de Beauvoir. Le revenu de la maison de Beauvoir était, en 1373, de 126 livres 12 sols. Dans ce chiffre figure pour moitié le revenu de 816 journaux de terre, dont soixante se trouvaient en bois et le restant en labour. — En 1495, Beauvoir était affermé douze muids de grains, moitié blé, moitié avoine ; — il rapportait en 1783, 5,600 livres.

Nous nous bornerons maintenant à renvoyer au livre de M. E. Mannier, pour les maisons — d'Abbeville, sujet d'ailleurs déjà traité par MM. Louandre

liasse ; — *Histoire de Cinq Villes, Saint-Riquier,* tome II, page 99 ; — et surtout une autre énumération de 1636 *(Répertoire et Appendice des Histoires locales de la Picardie,* par M. Darsy, Amiens, 1877, page 242), où les noms de Saint-Nicolas et de Beauvoir, cités l'un près de l'autre, pourraient faire songer au voisinage des deux localités.

et Prarond ; — d'Aimont, connue dans le pays sous le nom d'Abbaye d'Aimont, située entre Conteville et Cramont, et à propos de laquelle M. Mannier nous donne, d'après les Archives Nationales, ms. 30, f° 7, le détail, et la valeur curieuse au point de vue comparatif d'un mobilier de ferme au XIV^e^ siècle ; — de Bellinval, commune de Brailly-Cornehotte ; — de Forêt-l'Abbaye ; — de la Motte-Buleux ; — maisons dépendant de la commanderie de Beauvoir ; — d'Yvrench et de Maison-Ponthieu, dépendant de la commanderie de Fieffes ; — d'Acheux et de Grand-Selve, de celle d'Oisemont ; — et enfin d'Yzengremer, dépendant de la commanderie de Saint-Mauvis, à la collation de laquelle appartenait même la cure d'Hocquincourt.

Charles de Bohême et l'abbaye de Riscampo ou Rincampo

D'après Jean Villani, Charles de Bohême, après avoir reçu trois blessures à Crécy, s'enfuit à l'abbaye de Riscampo. (*Giov. Villani*, p. 950). — Riscampo nous paraît une corruption très-vraisemblable de *Carus-Campus* (Cercamp, *Gall. Christ.*, t. X), et non pas sans doute, comme on l'avance quelquefois, de *Ursicampo* (Ourscamp), fort éloigné du champ de bataille de Crécy. (Voir la note insérée dans les *Bulletins de la Société des Antiquaires de Picardie*, t. XII, p. 390). Si maintenant l'on ne considère pas la difficulté, pour le prince blessé, d'aller chercher un refuge de Crécy-en-Ponthieu à Ourscamp près de Noyon,

tandis qu'à la distance de dix lieues anciennes environ, l'abbaye de Cercamp (1) pouvait s'offrir à lui, il faut du moins se rappeler qu'il reçut des mains d'Edouard III, très-peu de jours après la bataille, le corps du roi son père, déposé à Valloires ou à Maintenay (2), qu'il ramena à Luxembourg le 7 septembre. (*Revue des Questions historiques*, 1er octobre 1874, p. 516).

Enfin, pour ce qui concerne le roi d'Angleterre, peut-il être un seul instant supposable que l'entrevue ou la remise du corps ait eu lieu loin du champ de

(1) Cercamp, près Frévent (Pas-de-Calais), ancienne abbaye d'hommes de l'ordre des Cistersiens.

(2) Abbaye et prieuré à proximité relative de Crécy, et que l'Authie seule séparait (1). — « Celebratisque solennissime exe- « quiis ejus, ipsum in Lützelburg cum XII dextrariis, habentibus « arma Bohemiæ deorsum versa, transmisit. » *Alb. Argentinensis*, p. 137. — Benoist, religieux de Saint-Vanne de Verdus, ms. à la Bibliothèque de Luxembourg : « Le roi d'Angleterre fit faire à son parent de Luxembourg des obsèques royalles ausquelles il voulust assister lui-même. Il mist son corps sur un chariot paré à la royalle et tiré par douze haquenées chargées des armes de la Bohême posées à la renverse. » (*Revue des Quest. hist.*, ibid.).

(1) Le manuscrit d'Amiens, de Froissart, vint déposséder Valloires où cependant l'on voyait encore, dit M. Louandre, dans le siècle dernier, l'inscription suivante :

L'AN MIL QUARANTE SIX TROIS CENTS
COMME LA CHRONIQUE TESMOIGNE
FUT APPORTÉ ET MIS CÉANS
JEAN DE LUXEMBOURG, ROI DE BEHAIGNE.

(Voyez *Histoire d'Abbeville*, t. II, p. 248). — Le voisinage peut produire le doute, mais l'inscription milite en faveur de Valloires. Il est à supposer, d'ailleurs, que les corps, de Jean de Bohême et de plusieurs chevaliers, furent déposés à Valloires et à Maintenay.

bataille ? — Charles de Bohême n'a donc pu choisir un refuge éloigné.

Quant à la question primordiale du nom de Riscampo, il nous semble que sous la plume de l'étranger Villani, et à l'époque d'informations difficiles ou imparfaites où il écrivait, le nom de *Carus-Campus* a pu, avec tout autant de vraisemblance que celui d'*Ursicampus*, devenir le nom de Riscampo ou Rincampo ; — il a donc fallu la consécration d'une habitude routinière, ou la simple négligence d'un détail historique, pour que personne jusqu'ici, pensons-nous, ne se soit encore avisé d'en rechercher l'origine dans le nom primitif de Cercamp *(Carus-Campus)*.

IV

A la Société d'Emulation d'Abbeville

Lorsque vers la fin de 1872, quelques-uns de mes collègues d'aujourd'hui — qu'ils veuillent bien en recevoir ici l'expression de ma gratitude — jugèrent à propos de favoriser ma candidature pour le titre de membre résidant de la Société d'Emulation, — je venais de publier dans les *Bulletins de la Société des Antiquaires de Picardie* une NOTICE SUR UNE PETITE SEILLE EN BOIS, etc., avec planche.

En 1875, je refis, sous le patronage de la même compagnie, un nouveau travail sur ce curieux monument ; mais je ne pus proposer à mes collègues d'Amiens une seconde reproduction, qui était cependant utile à ceux qui n'avaient pas entre les mains ma première notice, et par

les rectifications épigraphiques du savant auteur des *Inscriptions chrétiennes de la Gaule.* — Je suis heureux de réparer cette omission involontaire, en offrant à la Société d'Emulation la nouvelle planche ci-contre, renvoyant pour le texte aux *Bulletins de la Société des Antiquaires de Picardie,* tome XII, page 279, et aux pages 15 et suivantes de ma brochure, à savoir la précédente série de mes *Notes d'Archéologie, d'Histoire et de Numismatique.*

(Mai 1877).

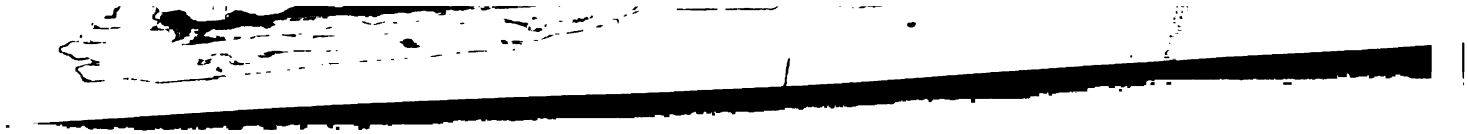

B

DIMPRE et L. GITARD

NOMINATION

D'UN

MAGISTRAT

A ABBEVILLE

EN 1666

Par L. de BONNAULT

Membre résidant de la Société d'Emulation

MESSIEURS

Nouveau-venu dans votre Société, je compte sur votre indulgence, sans quoi je n'aurais jamais osé prendre la parole devant vous et vous présenter un petit travail qui n'a qu'un mérite, celui de toucher à un point de notre histoire locale, et de s'appuyer sur une série de pièces que j'ai entre les mains. L'étude que je vous présente s'applique au Présidial et à toutes les formalités qui accompagnaient la nomination d'un membre de cette assemblée, à la fin du XVII[e] siècle, en 1666.

Je vous demande d'abord, Messieurs, la permission d'étudier avec vous l'histoire des présidiaux d'une manière générale, de voir quels étaient leurs pouvoirs et leurs fonctions.

Les présidiaux furent créés en 1551 par Henri II, pour rendre la justice et décharger le parlement de

Paris, qui ne suffisait pas à l'expédition des affaires. Ils furent d'abord créés au nombre de soixante, dont trente-deux pour le ressort du parlement de Paris; plus tard, ils furent portés au nombre de cent.

Chaque présidial se composait d'abord d'un *sénéchal d'épée*, le représentant de l'ancienne organisation des sénéchaussées, qui, après avoir réuni autrefois entre ses mains tous les pouvoirs militaires, en était réduit à un titre honorifique: ses fonctions se bornent à commander le ban et l'arrière-ban. Le titulaire, à l'époque que nous étudions (1666), est messire de Monchy, seigneur baron de Vismes, qui lui-même avait acheté cette charge des héritiers de la famille de Roncherolles, qui l'avait possédée longtemps. Venaient ensuite deux présidents, un lieutenant général qui n'avait d'abord été que le suppléant du sénéchal et à sa nomination; il avait mission de maintenir la police, jugeait sur référé et tranchait toutes les questions qui avaient besoin d'une décision sommaire. Il y avait en outre un lieutenant criminel, chargé de réprimer toutes les violences commises sur les grands chemins, la fabrication de la fausse monnaie, etc.; enfin, le lieutenant particulier qui avait mission de remplacer le lieutenant général.

Le présidial comptait encore deux conseillers honoraires, treize conseillers, deux avocats du roi, un procureur du roi dont l'origine remonte très haut: on la trouve dans une ordonnance de 1302, mais il ne date dans les présidiaux que de l'année 1557; il remplissait les fonctions de ministère public; de plus, il était chargé de la vérification des poids et mesures et de la conservation des règlements des corporations industrielles.

Je n'ai pu trouver la valeur de ces diverses charges pour le présidial d'Abbeville, mais dans le rapport de l'intendant Du Barry, adressé en 1690 au duc de Bourgogne, se trouve la valeur vénale de ces diverses charges près le présidial de Bourges; la voici:

Président.	100,000 liv.
Lieutenant général	50,000
Lieutenant criminel.	30,000
Lieutenant particulier.	22,000
Procureur du roi	40,000
Avocat du roi	8,000
Conseiller.	2,000

En outre, il y avait des conseillers honoraires et des chevaliers d'honneur; ces derniers furent créés par Louis XIV par édit de 1691; ils doivent être nobles, porteront l'épée et auront voix délibérative. Le roi, dans l'édit où il crée ces charges, en fixe le prix à 400 liv. Plus tard, ces charges furent données à des non nobles; elles leur conféraient même la noblesse après vingt ans d'exercice.

Voyons maintenant la compétence et les devoirs des présidiaux; Jousse, là-dessus, nous fournira d'amples renseignements. Les présidiaux jugent en dernier ressort, jusqu'à concurrence de 250 liv., et au-delà avec appel au parlement. Dans les villes où existe un présidial, toute autre juridiction, viguerie, prévôté, justice des seigneurs disparaît (ord. de 1569). Les présidiaux reçoivent l'appel des justices inférieures, par exemple, des justices des seigneurs.

Les présidiaux ne peuvent juger à moins d'avoir sept membres présents (art. 5 et 6, ord. de 1551); de plus, chaque année, à Pâques et à Noël, sept membres

du présidial doivent visiter les prisons, se faire présenter le registre d'écrou, et s'informer auprès des prisonniers depuis quel temps ils sont détenus et pour quelle cause. Le registre d'écrou, de plus, doit être présenté chaque semaine par le geôlier au lieutenant général. Les présidiaux ouvraient le lendemain de la saint Martin d'hiver (11 novembre); leurs séances, jusqu'à Pâques, commencent à 7 heures du matin jusqu'à 10 heures, et après Pâques, de 6 heures jusqu'à 9 heures. Il y a aussi audience les mardi et vendredi, de 3 heures à 5 heures. Comme vous le voyez, nos pères avaient des habitudes matinales dont nous sommes loin maintenant.

Les affaires criminelles doivent être instruites par le président et le lieutenant criminel. Leur compétence au criminel comprend tous les crimes commis par les vagabonds et mendiants ou sur les grands chemins, et les sacriléges accomplis avec port d'armes, ce qui fait que le présidial d'Abbeville eut à juger en dernier ressort le chevalier de La Barre.

Une ordonnance de 1684 défend d'entendre les témoins ailleurs qu'à l'audience.

PRIVILÉGES, GAGES ET ÉPICES

Les officiers du présidial ont des gages, mais le montant en est bien peu élevé, puisque l'édit de 1551 ne porte que la somme de 1500 liv. tournois pour tout le présidial d'Abbeville. Amiens avait la même somme. Un autre édit des rois de France porte que l'entretien du présidial sera pris sur les amendes, et défend d'en appliquer le montant à des œuvres pies, à moins qu'elles n'aient été prononcées pour sacrilége.

Quant aux épices, qui formaient le principal revenu des magistrats, elles furent taxées, tant au civil qu'au criminel, par un arrêt du parlement du 26 août 1665; vous me permettrez d'en détacher quelques passages. Ainsi, nous voyons que les juges allant en commission auront 7 liv. tournois, sur lesquels ils prendront tous leurs frais et dépens. Les curés, pour les publications judiciaires qu'ils font dans les églises, ont 12 sols. J'ai trouvé dans ce tarif qu'on peut assimiler à celui des avoués, une taxation qui donne une hiérarchie assez curieuse des personnes: c'est l'indemnité de déplacement accordée aux parties qui comparaissent devant la justice, et que doit payer celui qui perd. Ainsi, le cardinal a 16 liv., l'évêque 8 liv., l'abbé 6 liv., le chanoine et le curé 4 liv., le prêtre 3 liv.; les pairs et maréchaux de France reçoivent 12 liv., les marquis et les comtes 8 liv., les barons 7 liv., les chevaliers 6 liv. 8 sous, les écuyers 6 liv., les capitaines 6 liv., le lieutenant et l'enseigne 100 sous.

Les juges ne peuvent recevoir leurs épices eux-mêmes, elles doivent être remises au greffe; le montant des épices doit être mis au bas de l'acte, par le président qui taxe lui-même les épices. Nous trouvons de singuliers exemples de taxation; ainsi, dans les registres secrets du parlement de Normandie, nous voyons dans les taxes de l'austère Groulard, le premier président: un verrier condamné à donner deux belles coupes de verre, la corporation des joueurs de violon tenue de donner une aubade, et un couvent obligé de dire des prières pour le rapporteur et sa famille.

Les officiers ne pouvaient être jugés par leurs compagnies et les chambres assemblées. Il nous reste

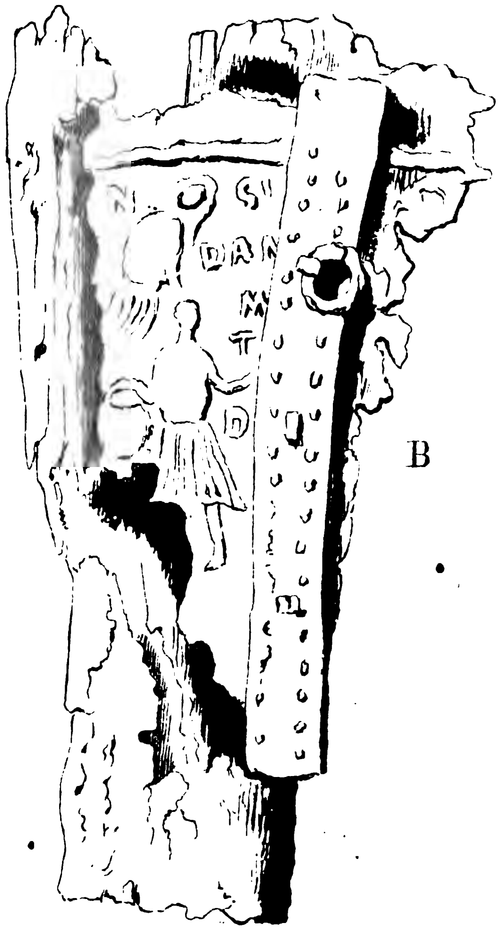

B

[illegible]MPRE et [illegible]ARD

seront exempts de la taille et autres impositions, ainsi que du logement des gens de guerre.

Messieurs, excusez cet exposé un peu long des présidiaux et de leur histoire ; j'arrive aux faits qui concernent spécialement le présidial d'Abbeville.

Un conseiller au présidial d'Abbeville, Me Philippe Rohaut, seigneur de Brimeu, époux de demoiselle Marie Le Boucher, était débiteur envers Me Lefébure d'une somme de 50 liv. de rente rachetable, et d'une autre somme de 2,700 liv. ; le créancier fait saisir l'office de conseiller qui est vendu à la barre du parlement de Paris, devant Me Pierre Broussel, conseiller. Dans l'acte interviennent les autres créanciers qui sont : François de La Garde, les administrateurs de l'Hôtel-Dieu d'Abbeville, les religieuses de Sainte-Marie, Marguerite l'Herminier, Nicolas Bail l'aîné, les religieux Cordeliers dudit Abbeville, Me Jean Trudaine, Me Louis Dacheux, le chapitre de Saint-Vulfran, Jacques Gaillard, et Jacques de Tunicq. Après plusieurs tentatives d'adjudication, la charge de conseiller fut adjugée pour la somme de 5,900 liv., à Jean Griffon, seigneur de Saint-Severin. Les publications avaient été faites à Abbeville, au présidial, par-devant Claude Tillette, écuyer, seigneur d'Offinicourt, conseiller du roi et lieutenant particulier. Les publications avaient d'abord été faites à l'église Saint-Gilles, parce que sur cette paroisse, dit l'acte d'adjudication, se trouve l'auditoire royal de la sénéchaussée de Ponthieu ; il en avait été de même pour l'église Saint-Georges, sur laquelle était domicilié le débiteur. La publication consistait dans une affiche apposée au portail de l'église ; de plus, lecture en était faite au

prône ; le curé percevait 12 sous pour ses honoraires. Le certificat de publications est signé : pour l'église Saint-Gilles, Paulnoy, curé, et pour celle de Saint-Georges, Picard, curé.

L'acte d'acquisition de l'office de conseiller passé, il a fallu remplir les autres formalités. Nous voyons d'abord un certificat d'examen passé devant Me Guillaume de Maupou, conseiller au parlement, qui certifie que Jean Griffon a subi l'examen, a été trouvé apte, et a ensuite prêté serment au roi devant le parlement. Loysel, dans son *Traité des Offices*, nous donne la manière dont on passait l'examen : on donnait au candidat un texte de loi ; trois jours après, il devait le commenter devant un président assisté de trois conseillers, et répondre à toutes les questions qui lui étaient posées.

Puis vient un acte de notoriété constatant que Philippe Rohaut est encore vivant et prisonnier dans le château de Ponthieu, signé Daffin, lieutenant général, et de Boulogne, seigneur de Beaurepaire, conseiller. Je n'ai pu savoir pour quel motif Rohaut était en prison ; était-ce pour dettes ou pour tout autre motif? Cet acte servait à constater que Rohaut, précédent titulaire de la charge de conseiller, vivait encore, sans quoi, s'il était mort dans le délai de 40 jours depuis la vente de sa charge, elle retournait au roi et rentrait dans ce qu'on appelait les parties casuelles ; dans ce cas, en payant, on obtenait une dispense qu'on appelait *la dispense des quarante jours*.

Dans un autre acte, nous voyons Jean Griffon consigner, par l'entremise de Me Lefébure, notaire à Abbeville, la somme de 26 liv. 13 sous 4 deniers, entre les mains de Charles Descaules, conseiller du

roi et receveur du domaine de Ponthieu, pour paiement du droit annuel dû par Philippe Rohault (18 octobre 1666). — Ce droit était ce qu'on appelait la *paulette*; il avait été établi sous Henri IV et portait le nom de son fondateur; il reconnaissait la vénalité et l'hérédité des charges moyennant le paiement annuel du soixantième du prix d'acquisition de la charge. Faute du paiement de ce droit, la charge retournait au roi; aussi, M. Griffon paie-t-il au lieu et place de son prédécesseur en prison et dans l'impossibilité de payer, et cela pour que la rente consentie à son profit puisse avoir son effet.

Vient un autre reçu, constatant que Jean Griffon a passé le droit pour la transmission dans sa personne, du titre de conseiller, acheté sur Philippe Rohaut; ce droit, appelé le *quart denier*, consistait dans le quart du prix d'acquisition de la charge: c'est le droit de lods et ventes qu'on payait pour la transmission des immeubles. Il y avait aussi un autre droit appelé *le droit de confirmation*, qui se payait chaque fois que le roi mourait, quoiqu'en France le roi fût censé ne jamais mourir; ce droit était également dû au seigneur qui avait la présentation de l'office, lorsque ce dernier venait à mourir et que son successeur héritait de sa seigneurie.

Nous avons ensuite une quittance de 5,900 liv., prix qu'avait été vendu l'office.

Viennent ensuite des lettres patentes de Louis XIV nommant Jean Griffon conseiller au présidial d'Abbeville, avec enregistrement et expédition par le parlement de ces lettres. Il y a dispense de parenté avec Me Vasseur, oncle maternel du nouveau magistrat; la dispense porte que lorsqu'on arrivera au vote et

qu'ils seront tous les deux du même avis, leurs voix ne compteront que pour une. Avec l'hérédité des fonctions, la parenté était un des plus grands inconvénients de l'ancienne magistrature; ainsi nous voyons certain parlement, qui comptait jusqu'à huit membres au degré de cousins-germains ou au-dessous. Le certificat constatant que Jean Griffon n'a pas d'autre parent que Me Vasseur est signé: de Buissy, lieutenant particulier, et Dubourguier, avocat du roi. L'acte de nomination constate que le récipiendaire a plus de vingt-cinq ans, âge requis par les ordonnances pour être conseiller; il fallait avoir trente-deux ans pour être lieutenant général.

Une enquête sur la vie et mœurs du futur magistrat était faite par le procureur du roi dans tous les endroits où il avait habité depuis cinq ans; le présidial prononçait ensuite souverainement; ainsi, nous voyons pour Me Maurice, nommé conseiller au présidial en 1754, que le tribunal passe outre et le reçoit conseiller, malgré les conclusions du procureur du roi.

A l'acte de nomination se trouve jointe une quittance de l'impôt du *marc d'or:* c'était un droit qui se percevait à chaque changement de titulaire; Henri III en avait appliqué les fonds au traitement des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit.

Puis vient un acte de baptême constatant l'âge de Jean Griffon; il est signé Grignon, curé de Saint-Gilles, et contresigné Debuissy pour certifier la signature du curé. M. Debuissy, comme nous l'avons vu plus haut, était lieutenant particulier.

Sont joints à ces pièces un diplôme de bachelier de la Faculté de Paris, et un certificat de Germain,

professeur de la Faculté, constatant que Jean Griffon a suivi les cours de droit ; et un autre certificat signé par plusieurs membres du barreau d'Abbeville, constatant que le nouveau conseiller a suivi pendant trois ou quatre ans les audiences du présidial.

Enfin, installation le 15 octobre 1669 du nouveau conseiller par Pierre Vasseur, président du présidial et seigneur de Rue.

Messieurs, dans la nomination d'un autre conseiller, Pierre Grignon, nous voyons intervenir Marie-Elisabeth de Lorraine, duchesse de Guise, comme tutrice de Joseph-Louis de Lorraine, comte de Ponthieu, qui, en vertu de son droit de patronage, présentait au roi Charles Grignon pour succéder à son père ; il percevait son droit de présentation montant à 150 liv., plus 16 liv., pour les deux sous par livre, ce qui prouve que le décime existait même dès cette époque. Charles de Valois, fils naturel de Charles IX, avait été apanagé du comté de Ponthieu par lettres patentes de janvier 1620, puis ce comté avait passé à son gendre Louis de Lorraine, puis de lui à son petit-fils Joseph-Louis de Lorraine, duc d'Alençon, qui mourut enfant ; sa mère, Elisabeth d'Orléans, en conserva la jouissance jusqu'à sa mort arrivée en 1696. Le comté de Ponthieu fut alors définitivement réuni à la couronne.

Les charges, avec tous ces droits, revenaient à un prix très-élevé ; aussi, Loysel déclare-t-il que les offices ne rapportent à peine que le denier trente, et même parfois le denier soixante, ce qui n'empêche pas qu'à cette époque ils sont très-recherchés, à cause de la considération qui s'y trouve attachée ; mais plus tard,

ils perdirent bien de leur valeur, à tel point qu'au moment où éclata la grande révolution, ils étaient totalement délaissés : à Abbeville, treize charges de conseillers étaient vacantes en 1790.

Pour *la capitation*, impôt établi sur la position présumée des personnes, les membres des présidiaux sont dans la neuvième classe, et paient 150 liv.; en tête de la première classe figure Monseigneur le Dauphin payant 2,000 liv.; dans la dernière, qui paie vingt sous, se trouvent les artisans, soldats et matelots.

Messieurs, il nous reste à étudier la réception d'un officier du présidial à un autre point de vue, moins sérieux, mais qui, chez nos pères, avait une grande importance : je veux parler des repas de corps. Là, le magistrat se déridait et *(inter pocula)* oubliait Cujas et Pothier. La franche gaîté régnait dans ces repas homériques, qui feraient reculer les estomacs les plus audacieux de notre époque. Voici le menu d'un de ces festins pour la réception d'un conseiller au présidial en 1754 :

PREMIER SERVICE.

Trois potages garnis.	9 liv.
Une carpe garnie d'anguilles.	
Buisson glacé au coulis d'écrevisses. . . .	10

DIX ENTRÉES.

Une grosse poularde à la Montmorancy. .	6
Veau glacé au céleri.	3
Deux plats de quatre perdrix.	7
Deux fricassées de poulets.	5
Un pâté chaud de pigeonneaux	4
L'accommodage d'un pâté de cailles garnies	3

Une térine de canards et de langues de moutons . . . . . 4 liv.
Une térine d'ailerons 4

QUATRE HORS-D'ŒUVRE.

Deux plats de boudins blancs 3
Deux plats d'andouilles. 3
Deux plats de pigeons au basilique 2
Un plat de deux grosses poulardes 3

RÔTIS.

Une grosse hure de sanglier 15
Deux poulardes du Mans 8
Deux canards gras. 3
Deux plats de quatre bécasses. 5
Deux plats de seize bécassines. 12
Deux plats de quatre perdreaux 5
L'accommodage de seize cailles 2
Deux salades de. 5
Deux salades de céleris 1

ENTREMETS.

Trois truites. 13
Un plat de quatre turbots 6
Deux grandes tourtes de franchipane . . . 7
Deux plats. 3
Deux forts plats d'écrevisses 6
Deux crêmes 4
Deux plats. 3
Deux croquants. 12
Deux crêmes, une à la pistache, l'autre au chocolat 4
Un plat à la dauphine. 2

Un plat d'artichaux.	2 liv.
Un plat d'épinardes.	2
Un plat de petits pois	4
TOTAL.	183 liv.
Plus, trente bouteilles de vin de Champagne pour.	37

Messieurs, avant de terminer, je pense vous intéresser en vous lisant un édit du roi de France, réglant les préséances dans l'église Saint-Vulfran et qui touche à notre sujet, puisqu'il règle la place que doit y occuper le présidial. Je ne le transcris pas à cause de sa longueur.

Messieurs, ma tâche est finie, heureux si j'ai pu vous intéresser en faisant revivre devant vous, dans la limite de mes forces, une institution qui a tenu une si grande place dans l'histoire de notre cité.

ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE

SUR

PORT-LE-GRAND

Lecture faite à la Société d'Emulation d'Abbeville, le 4 Juin 1874

Par E. HECQUET d'ORVAL

AVEC PLAN EXPLICATIF

Fragmenta colligete ne pereant.

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous offrir des notes destinées à préciser et à classer ce qui nous reste de souvenirs des découvertes archéologiques faites à Port, depuis un demi-siècle.

Cette statistique locale n'offrirait qu'un faible intérêt, si elle restait isolée; mais nous espérons que les travaux du même genre se multipliant, chaque contrée finira par avoir une intéressante collection de documents authentiques.

La réunion des matériaux encore disséminés facilitera, sans doute, les études générales de l'archéologie et de l'histoire. Elle permettra

une exactitude qui manque trop souvent aux travaux d'érudition.

I

Origines de Port-le-Grand. — Horizons. — Souvenirs historiques. — Antiquités.

Les origines de Port-le-Grand paraissent fort anciennes. Des érudits distingués crurent y retrouver le *Portus Itius* de César. Nous ne possédons pas l'autorité nécessaire pour apprécier les probabilités historiques de cette hypothèse ingénieuse, mais il n'est pas douteux que le nom antique de *Portus*, Port, se trouve suffisamment expliqué par la position de ce village sur la rive droite de la Somme. Il fut un des ports de la baie.

Son importance ancienne, attestée par la charte municipale que Guillaume de Ponthieu lui octroya en 1218 (1), sa situation au pied d'un coteau baigné naguère par les eaux de la Somme et par celles de la mer, en faisait à la fois un lieu de production de sel (2), une pêcherie d'eau douce et de mer, un point d'embarquement pour les bois du Ponthieu. De là, sans doute, l'épithète *Grand*, qui distingue cette commune du hameau de Petit-Port situé sur la rive

(1) F.-C. Louandre, *Histoire d'Abbeville,* t. I, p. 192.

(2) A 100 mètres au-dessous de Port, on fabriquait du sel sur la rive droite de la baie, au lieu dit *les Salinettes* (voir au n° 1 du plan).

opposée, dans des terrains d'alluvion endigués dès le XIII^e^ siècle (1).

Port s'élève en amphithéâtre, parallèlement au grand axe de la baie, le long de la route d'Abbeville au Crotoy, cotoyée elle-même par le chemin de fer d'Amiens à Boulogne.

Le village occupe la pente inférieure d'un versant sablo-calcaire qui, de l'Est à l'Ouest, s'incline jusqu'à l'ancien lit du fleuve.

Il y a quarante ans, la route actuelle n'existait pas encore. Une grève légèrement déclive en tenait lieu. Elle était baignée, à mer basse, par les eaux douces, limpides, mais peu profondes de la Somme, et couverte à certaines heures par la marée. La circulation s'y trouvait interrompue deux fois par vingt-quatre heures en temps de haute mer, et les vagues déferlaient souvent jusqu'aux fenêtres des maisons protégées, alors, par des digues garnies de pilotis.

L'aspect de ces lieux s'est profondément modifié pendant le quart de siècle qui vient de s'écouler. Le lit de la rivière, comblé peu à peu par les alluvions maritimes, se confond maintenant avec les vieux bas-champs de la rive gauche. Des cultures variées, des pâturages bordés de peupliers et de saules, occupent l'espace que les navires sillonnaient encore il y a trente-huit ans.

La voie ferrée est assise sur la rive où les caboteurs jetaient l'ancre en temps de morte-eau, pour attendre qu'une marée plus élevée leur permit de monter à

(1) Petit-Port dépend de la commune de Saigneville dont il est séparé, depuis près d'un siècle, par le canal de la Somme.

Abbeville. Les gribannes, les longs bateaux plats de Picquigny, les navires retournant à Dieppe, au Hâvre ou à Rouen, venaient y prendre leur chargement aux chantiers qu'alimentaient les bois des forêts de Crécy et de Cantâtre.

La monotone rapidité des trains du chemin de fer, le calme animé des pâturages peuplés de bestiaux qui rappellent si bien les paysages hollandais de Paul Potter, ont profondément changé l'aspect de la vallée; mais, ni le verdoyant éclat des herbages plantureux, ni l'activité des travaux agricoles, ne font oublier aux hommes de notre génération, le vaste bassin qui s'étendait devant Port aux heures de marée, qu'animaient les voiles des navires, gribannes, bateaux du Crotoy (1), petits flobarts de Sur-Somme ou d'Abbeville (2). La patache des douanes de Port courait de gracieuses bordées entre ces embarcations; c'était un excellent canot gréé en *bourset*, habilement manœuvré par cinq marins-douaniers.

Nous avons toujours conservé le meilleur souvenir des promenades nautiques de notre enfance avec ces braves matelots, durant leur quart de marée. Les récits de leurs aventures de mer, au temps du premier Empire, captivaient toute notre attention, car les uns s'étaient trouvés les héros obscurs de l'épopée des corsaires de la Manche, et les autres avaient

(1) Les bateaux du Crotoy, jaugeant une douzaine de tonneaux, transportaient les bois du Nord sciés au Crotoy.

(2) Les bateaux de Sur-Somme faisaient la pêche de la baie; ils étaient montés par trois ou quatre marins classés. Ceux d'Abbeville, plus petits, conduits par un seul homme, étaient consacrés à la pêche des anguilles.

expié, par l'odieuse captivité des pontons de la Tamise, leur part des gloires du nom français dont ils s'honoraient avec un patriotique orgueil.

De nombreux souvenirs historiques se rappellent à la pensée de l'observateur quand, des hauteurs qui dominent Port, son regard embrasse l'horizon. Sur la rive droite de la baie, c'est le Crotoy, antique cité romaine, et au moyen-âge, forteresse illustrée par la captivité de Jeanne d'Arc.

Le Crotoy se rattache à Noyelles-sur-Mer, par une longue et gracieuse bande de digues verdoyantes.— La falaise calcaire de Blanquetaque (1), devant laquelle un gué permit à l'armée d'Edouard III de traverser la Somme pour gagner les plaines de Crécy, commence près de Noyelles, au *chemin des Valois*, et s'étend presque jusqu'à Port.

Du Crotoy au Hourdel, la vaste échancrure de la baie se confond avec l'infini de l'océan que l'imagination peuple volontiers des mille voiles de Guillaume de Normandie quittant Saint-Valery pour les côtes de Hastings.

Il faut souvent chercher dans la brume, la presqu'ile du Hourdel cachée par la vague, et son petit port de refuge à demi ensablé. Mais à marée haute, la jolie ville de Saint-Valery, plus rapprochée, semble surgir des eaux. Ses blanches maisons, éclairées par le soleil, font rêver au nom grec de *Leucone*, la ville à la blanche nef, qui inspira à Victor Hugo sa XLII[e] pièce des *Rayons et les Ombres*, *Oceano nox*, et que notre

(1) Voir au n° 2 du plan.

Président chante aussi dans une de ses plus gracieuses poésies :

> Vieux murs, dont le nom grec exilé sur nos vagues
> Flottant jusques à nous.....

En face de Port, les plaines fertiles du Vimeu commencent au-dessus des coteaux de la rive gauche de la Somme. Louis III y défit les Normands à Saucourt, en 881.

L'estacade du chemin de fer de Noyelles à Saint-Valery relie les deux rivages. Vus de Port, les trains fumeux semblent y glisser témérairement sur les eaux qui, à chaque marée, viennent couvrir la vaste étendue des sables de la baie.

Vers le Sud-Est, Abbeville et Laviers se trouvent cachés par l'incurvation des falaises qui forment une sorte de promontoire.

L'accumulation de nombreux vestiges des temps anciens (1) sur le coin de terre occupé par le village de Port, s'explique naturellement quand on se reporte aux époques où il profitait également du voisinage de la Somme et de celui de la mer.

Dans les champs qui dominent le village, la charrue ramène souvent des monnaies du Haut et du Bas-Empire, des ustensiles, des armes, des débris de poteries et de tuiles de l'époque gallo-romaine. Mais c'est surtout dans les jardins encombrés de substructions antiques et où s'élevait,

(1) Outre les antiquités romaines et franques qui font l'objet principal de cette notice, nous avons trouvé, à la surface de plusieurs champs, une douzaine de haches et un beau fragment de couteau en silex.

il y a peu d'années encore, une tombelle (1) souvent mentionnée par les archéologues, que les découvertes furent les plus nombreuses. Voici celles qui se sont produites de notre temps :

II

Découvertes archéologiques de 1829 et 1830. — Fouilles de 1833 et 1834. — Opinion de M. Brongniart relativement aux vases provenant de ces fouilles.

1829. — A la fin de 1829, le propriétaire d'une masure située entre l'église et le rivage, creusait un silo à légumes, quand sa bêche heurta une masse de monnaies mêlées d'autres objets antiques (2). « Il y en avait bien un *demi-boisseau*, » nous disait dernièrement un vieillard du pays. Le tout, acheté par une voisine au prix de quelques décalitres de pommes de terre, fut revendu à un numismate-brocanteur d'Abbeville. Nous avons vu chez lui, une partie de ces antiquités et en avons acheté quelques grands bronzes du Haut-Empire, entre autres un Didius Julianus avec le revers RECTOR ORBIS (l'empereur debout, soutenant un globe). Pour peu qu'on se soit occupé de numismatique, on sait que les monnaies de Didius Julianus sont rares. Mais la pièce la plus remarquable consistait en une très-jolie pierre gravée, enchâssée dans un cercle de filigrane d'or, en bon état de conservation. Ce curieux bijou passa, sans

(1) Voir au n° 3 du plan.

(2) Voir au n° 4 du plan.

doute, aux mains des marchands de Paris, avec la plus grande partie des médailles.

1830. — En creusant les caves de l'habitation que M. J.-P. Hecquet d'Orval (1) faisait construire près des ruines du couvent de Sainte-Austreberthe au commencement de 1830, on découvrit plusieurs vases en partie brisés, appartenant à l'époque gallo-romaine. Ils étaient accompagnés de cendres et de charbons, et reposaient sur une construction en argile qui avait dû supporter un bûcher funèbre. L'empreinte de bûches fendues, laissée sur l'argile, prouvait que cette substance était encore humide lorsque la combustion eut lieu (2).

1833 et **1834.** — Vers la fin de l'automne de 1833, M. Hecquet d'Orval fit ouvrir des fossés pour plantations dans le haut de son parc, à environ 1400 mètres à l'Est de l'église de Port (3). Les ouvriers rencontrèrent à 50 centimètres de profondeur, trois vases en terre cuite peu consistante. Deux de ces vases, posés sur leur fond, contenaient des ossements humains calcinés. Le troisième était couché sur les autres. Cette découverte détermina M. d'Orval à

(1) Notre père, J.-P. Hecquet d'Orval, pendant longtemps membre correspondant de la Société d'Emulation d'Abbeville, en fit ensuite partie comme membre résidant, depuis le 21 décembre 1838 jusqu'au 2 avril 1859, époque de sa mort.

Notre aïeul, P. Hecquet d'Orval, avait également appartenu à la Société d'Emulation, à titre de membre correspondant.

(2) Voir au n° 5 du plan.

(3) Ce bosquet avait été détaché du bois des Chartreux, dont une grande partie fut défrichée depuis 1834. Il est situé à environ 170 mètres de l'ancienne rive de la Somme. (Voir au n° 5 *bis* du plan).

faire opérer de nouvelles fouilles l'année suivante (1834) dans une partie du bosquet, voisine de celle où les premiers fossés avaient été creusés. Elles ramenèrent quarante-huit vases en terre cuite, enfouis à une profondeur qui ne dépassait pas 1 mètre, presque tous disposés par groupes de trois à six.

Ces groupes n'étaient pas rangés d'une manière régulière. Quelques-uns se trouvaient réunis dans un espace de peu d'étendue; d'autres disséminés à d'assez grandes distances.

Les vases contenaient: les uns, des ossements de très-petits quadrupèdes; d'autres, des ossements humains calcinés. Un petit fragment de fer en forme de clou, une portion de boucle, un débris oxydé du même métal et des parcelles d'oxyde de cuivre furent les seuls vestiges de métaux, rencontrés dans ces fouilles à la même profondeur que les vases. On y trouva également des ossements de grands animaux, sangliers, chevreuils, bœufs et moutons, qui, interposés près des groupes de vases, étaient, sans doute, les restes de repas funèbres.

Tous ces ossements furent déterminés par M. Baillon, le savant naturaliste abbevillois.

Les monnaies du Haut-Empire romain trouvées au bois des Chartreux, presque à la surface du sol et jamais à une aussi grande profondeur que les vases, semblent indiquer pour ces sépultures, une époque antérieure à la domination romaine dans les Gaules. Mais, la présence d'objets en fer et l'absence de tout instrument en silex leur assigneraient une antiquité moins reculée que celle des *tumuli* ou tombelles de Port, où l'on paraît n'avoir trouvé, jusqu'à présent, que du charbon et des armes en silex.

Nous renvoyons les archéologues désireux de plus amples détails, à la notice de M. J.-P. Hecquet d'Orval, insérée au volume des *Mémoires de la Société d'Emulation* des années 1838, 1839 et 1840, p. 285 et suiv. Ils y trouveront le journal des fouilles, des dessins des principaux vases, enfin les coupes en élévation de deux des fouilles les plus importantes.

Peu d'années après, M. d'Orval eut l'occasion d'offrir un choix de ces vases au Musée Céramique de la Manufacture royale de porcelaine de Sèvres. Son illustre directeur, M. Alexandre Brongniart, répondit la lettre suivante que nous avons été heureux de retrouver dernièrement. Elle contient de savantes considérations archéologiques, qui, nous n'en doutons pas, intéresseront nos collègues :

« *A Monsieur Hecquet d'Orval, à Abbeville.*

« Sèvres, 5 décembre 1846.

« MONSIEUR,

« J'ai éprouvé une grande satisfaction en recevant votre si obligeante lettre du 28 novembre qui a été suivie, deux jours après, de l'arrivée de la caisse qui renfermait le beau présent que vous destiniez au Musée Céramique de Sèvres. Les huit vases déjà si bien conservés, sont arrivés dans le même état à Sèvres.

« Au moyen de la notice et des figures que vous avez jointes à ce précieux envoi, j'ai pu prendre une idée fort exacte de la forme, de la nature de la pâte, de l'usage et de la position toute particulière de ces vases.

« Il y a entre ces circonstances et celles qui accompagnent les vases de même sorte en Allemagne et en Angleterre, une analogie des plus frappantes et qui force d'attribuer ces poteries à un même peuple et à une

même époque ; mais à une longue époque, qui a appartenu à plusieurs siècles et dont, vers la fin, les produits gaulois et celtiques purs ont été mêlés à des produits romains plus récents, quoiqu'encore beaucoup plus anciens que les belles poteries rouges à figures et ornements en relief de ces peuples.

« Ainsi, vous savez beaucoup mieux que moi (qui n'ai jamais abordé l'archéologie qu'à l'occasion des poteries) qu'on ne trouve rien autre au pied de beaucoup de monuments celtiques, que des ossements. Je connais dans les bois de Try, près Gisors, un *dolmen* des mieux conservés, qui me paraît être un exemple de cette haute antiquité, tandis qu'après avoir trouvé dans les fouilles de Port-le-Grand, des poteries bien évidemment celtiques, vous y avez rencontré des instruments de fer, de cuivre, des médailles et même un vase qui, par tous ses caractères, me paraît appartenir à la fabrication romaine, ou au moins, gallo-romaine. Cette pièce est très-curieuse, et vous avez fait, Monsieur, un acte de générosité et de libéralité scientifique en la plaçant dans la collection céramique de Sèvres, qui, par son origine et sa position dans les propriétés de l'Etat, semble destinée à porter l'instruction pendant un temps toujours plus long que les collections particulières. Cette pièce curieuse, par sa forme et son évidente association, va être placée, enregistrée, et porter le nom de son savant, soigneux et généreux donateur. Enfin, lorsque nous aurons étudié avec plus de temps vos huit vases en les comparant avec ce que nous possédons, avec ce qu'on trouve encore d'analogue tous les jours, j'aurai l'honneur de vous entretenir de nouveau de ce sujet, d'user peut-être, et toujours avec beaucoup de modération, de l'offre que vous voulez bien me faire de quelques autres pièces, et de vous réitérer, avec mes remerciements, l'assurance de mes sentiments distingués.

« A.-L. BRONGNIART.

direction de cet archéologue érudit, lui ont démontré que le monastère fut construit sur des fondations composées de pierres de taille volumineuses, provenant de carrières étrangères au pays, ayant antérieurement fait partie d'un édifice important, probablement d'un temple qui devait remonter au IIIe ou IVe siècle, ce qu'indique la soudure des pierres reliées entr'elles par de fortes agrafes de fer scellées de plomb, mode de construction en usage à cette époque.

Nous avons déjà eu l'honneur d'entretenir la Société d'Emulation de ces fouilles qui mirent à jour de nombreux fûts de colonnes, des chapiteaux sculptés, des restes de bas-reliefs représentant un cheval grand comme nature, divers objets en bronze, des monnaies romaines en bronze et en argent.

1843. — Deux fers à cheval, trouvés en 1843, en bêchant sur la tombelle du village (1), un moyen bronze de Marc-Aurèle, ainsi qu'un fer de javelot ou de pilum de $0^{m},35$ de long, extraits d'un jardin voisin, près d'un squelette et de nombreux débris de poterie, sont conservés dans notre collection.

1846. — Depuis 1843, on découvrit bien des objets antiques, malheureusement dispersés. En 1846, les terrassements du chemin de fer nécessitèrent des remblais considérables. Les matériaux en furent empruntés aux jardins situés entre l'église, le presbytère, la rue de la Place à la grève et la route d'Abbeville au Crotoy. Il eut été intéressant de suivre ces travaux au point de vue archéologique, mais ils furent exécutés avec une précipitation qui rendait

(1) Voir au n° 3 du plan.

impossible toute observation sérieuse. De nombreuses substructions appartenant à diverses époques, des sépultures fort anciennes, la tombelle déjà citée plus haut et indiquée au plan cadastral dressé en 1830 (1), disparurent lors de l'enlèvement de ces énormes déblais. Les armes, monnaies et autres objets de petite dimension, achetés mystérieusement aux ouvriers, se trouvèrent dispersés. Enfin, la plupart des vases en terre cuite ou en verre furent brisés par la pioche ou par la chute des masses de terre qui les contenaient.

1847. — Bien que ces objets appartiennent à une époque plus récente que la plupart des antiquités qui font le sujet de ce mémoire, nous croyons ne pas devoir omettre deux petits sceaux en bronze du moyen-âge. Ils ont été trouvés en 1847, dans un rideau touchant au côté Nord-Est du parc de M. Hecquet d'Orval père.

1854. — En faisant terrasser, en 1854, dans le petit bois où avaient eu lieu ses fouilles importantes de 1833 et 1834, mentionnées plus haut, cet archéologue découvrit trois nouveaux vases qui, malheureusement, furent en partie brisés. Deux sont de la même pâte que la plupart de ceux provenant des groupes précédemment découverts. Le troisième, cylindrique dans sa moitié supérieure, élargi en forme de globe vers sa base, est également en terre noirâtre, mais plus serrée, plus fine et plus cuite. C'est une confirmation de la justesse des appréciations de M. Al. Brongniart contenues dans sa lettre citée plus haut, où il attribuait ces poteries à une *époque de plu-*

(1) Voir au n° 3 du plan.

sieurs siècles, dont vers la fin les produits gaulois et celtiques purs furent mêlés à des produits romains plus récents, quoiqu'encore beaucoup plus anciens que les belles poteries rouges à figures et ornements en relief.

IV

Tombelles. — Nos fouilles de 1869, 1871 et 1872. — Eglise et tombeau de saint Honoré.

Nous avons expliqué les causes de destruction de la tombelle qui s'élevait dans le village avant 1846. Ne nous éloignons pas du voisinage de la baie sans rappeler deux autres tombelles bien plus importantes, qui s'élèvent au milieu des champs, au-dessus de la route d'Abbeville au Crotoy, à l'extrémité du terroir de Port vers Noyelles-sur-Mer, dans une direction verticale (1) au cours de la Somme et à la falaise de Blanquetaque.

L'existence de ces tombelles se trouve constatée, dès le XII^e^ siècle, par la charte d'affranchissement communal de Noyelles-sur-Mer du 8 mars 1194. Elles y sont indiquées comme bornes de la banlieue de Noyelles vers Port : ..... *et ad tombas de Portu.*

Les limites des deux terroirs n'ont donc pas varié sensiblement depuis sept cents ans, puisqu'elles se trouvent encore aujourd'hui à peu de distance (vers le Nord-Ouest) de la base des tombelles, dont l'une s'élève sur le terroir de Port et l'autre, tout près de là, sur celui de Noyelles.

(1) Voir aux n^os^ 6 et 7 du plan.

Ces nécropoles imposantes ont exercé depuis longtemps la sagacité des antiquaires, et servi de thème à bien des hypothèses. Leur désignation *tombæ* aux temps anciens, tombes ou tombelles aux temps modernes, ne peut laisser de doute sur leur destination. Fouillées à plusieurs reprises, elles ne contenaient, dit-on, que des ossements d'hommes et de chevaux, du charbon de bois et des armes en silex qui leur assignent une époque vraisemblablement antérieure à celle des métaux.

1869, 1871, 1872. — Pour compléter cette esquisse des découvertes archéologiques faites depuis cinquante ans dans le village de Port-le-Grand et sur les points de son territoire les plus voisins des bords de la Somme, nous renvoyons aux notes que nous avons communiquées à la Société d'Emulation à l'occasion de nos fouilles de 1869, 1871 et 1872, exécutées entre l'ancienne rive droite du fleuve et le chemin de fer (1). Elles font partie du volume des *Mémoires de la Société d'Emulation* de 1873, pages 17 et suivantes.

Avant de quitter le village pour les plateaux boisés qui s'étendent vers l'Est, disons quelques mots de l'église de Port, dédiée à saint Honoré, huitième évêque d'Amiens (2). Elle contient la sépulture de ce prélat, né à Port où il mourut, en tournée pastorale, au commencement du VII^e^ siècle : *Hic suus est PORTVS, suus est occasus et ortus*, dit le P. Ignace.

On trouve, dans les intéressants travaux d'histoire

(1) Voir au n° 10 du plan.

(2) Voir au n° 11 du plan.

locale de notre érudit Président, une citation de Dom Grenier rendant la même pensée en d'autres termes : *Quem genuit PORTVS, decessit ubi fuit ortus* (1).

Le cercueil de saint Honoré, ouvert à une époque ancienne que nous ne pouvons préciser, est creusé en forme d'auge dans une pierre calcaire, jaunâtre, consistante, à grain serré. Comme forme et comme matière, il ressemble à ceux découverts en 1866 dans la sépulture franque de Rogent, que nous avons décrite au volume des *Mémoires de la Société d'Emulation* de 1873, pages 603 et suivantes. Ce sarcophage est exposé à la vénération des fidèles dans un caveau grillé, au-dessous du maître-autel monumental de style gothique, érigé en 1859 par M. l'abbé Goujon, curé de Port, plein de zèle pour l'ornementation du sanctuaire de Saint-Honoré. C'est également à l'initiative de ce pieux ecclésiastique, que la mort enleva prématurément au saint ministère, qu'on doit les vitraux et le pavage en marbre du chœur. L'autel de Saint-Honoré fut béni en 1860, par Mgr Boudinet, évêque d'Amiens.

V

Les bois. — Hypothèse sur leur ancienneté contredite. — Village antique. — Monnaies du Haut-Empire. — *Sacirus fecit.* — Autre établissement découvert sous les bois. — Tombelle des Anses.

L'importance archéologique du petit coin de terre sur lequel nous venons, Messieurs, d'appeler votre

(1) *Histoire de cinq villes et de trois cents villages,* IVe partie, tome II, page 125.

bienveillante attention, prouve combien il était habité dans les premiers siècles de l'ère chrétienne. Il était naturel, en effet, que les populations tendissent à se grouper le long des voies navigables qui devaient constituer le principal moyen de communication et de commerce dans les Gaules romaines. Mais il y avait lieu de penser que si les vallées étaient habitées par une population nombreuse, les plateaux, en grande partie couverts de forêts vierges, n'offraient que peu de champs cultivés où s'élevaient de rares villages, hameaux ou fermes; que les habitants des plaines se trouvaient disséminés sur de vastes surfaces; que les défrichements ne faisaient brèche dans les immenses massifs forestiers, que pour satisfaire aux besoins limités d'une agriculture tout-à-fait primitive. Ne devait-on pas supposer aussi qu'après l'épuisement produit par la culture, les champs retournaient successivement à l'état forestier, pour être remplacés par de nouveaux défrichements subvenant, à leur tour, à la production des céréales; qu'enfin, les conditions topographiques du pays ne devaient pas être sensiblement modifiées dans leur ensemble?

Le défrichement et la culture d'étendues relativement importantes de bois des plateaux de Port, déjà distants de la vallée, modifièrent profondément les idées que nous nous étions faites à ce sujet. Ils nous offrirent la possibilité d'observations archéologiques nombreuses dans un sol que nous avions jusque là considéré comme une portion des forêts primitives de la Gaule, et nous amenèrent à reconnaitre que si certaines étendues des bois druidiques existent encore de nos jours, sur d'autres points, bien des terres cultivées depuis la conquête romaine furent plus tard envahies

par les bois, après la dispersion ou l'anéantissement des habitants. Nous pensons maintenant que plusieurs de nos plaines durent être très-peuplées à une certaine époque.

L'examen attentif des découvertes dont nous allons vous faire part, vous fera sans doute, Messieurs, partager cette opinion.

Nos premiers défrichements de Bonance remontent à l'automne de 1840; ils eurent lieu dans la portion dite *la Réserve*. On y trouva, çà et là, quelques monnaies romaines du Haut-Empire, des débris d'armes et d'ustensiles en fer, trop atteints par la rouille pour être déterminés. Ces objets n'étaient enterrés que superficiellement, à 10 ou 12 centimètres au plus. L'année suivante, le sol fut plus profondément fouillé par la charrue, qui ramena plusieurs portions de mors et de fers de chevaux très-oxydés. Les fers présentaient des renflements du bord externe correspondant à chaque étampure. Ils avaient servi à des chevaux de petite race.

En 1846, les défoncements destinés à l'établissement d'une pelouse, ouverts à 15 mètres au Sud du perron de notre habitation (1), mirent à nu les fondations de vingt et une constructions voisines les unes des autres, qui, d'après leurs dimensions, devaient ressembler aux plus modestes maisons de nos villages et à leurs bâtiments ruraux. Nos fouilles durent s'arrêter aux limites mêmes de la pelouse, contre le bois, mais le village antique s'étendait certainement bien au-delà. L'existence d'une mare y est indiquée par une dépression de forme arrondie à l'Est du gazon. A 50

(1) Voir au n° 12 du plan.

mètres à l'Ouest de cette ancienne mare, on voit une légère élévation à peu près circulaire. Enfin, à 150 mètres vers cette direction, il existe dans le bois une fosse large et profonde, creusée dans la craie. Elle a dû fournir les matériaux des solins ou soubassements du village antique, composés de moëllons bruts et de silex comme ceux de la plupart des constructions rurales de l'époque actuelle. Nous pensons que les habitations dont il s'agit, bâties en charpente et en torchis comme de nos jours, étaient probablement couvertes en chaume, bois ou gazon. Mais il devait s'y trouver aussi des constructions plus importantes, ce qu'indiquent les débris de tuiles antiques à rebords, amoncelés sur quelques points.

Tous les objets et monnaies trouvés dans ces défoncements appartiennent à l'époque romaine. Le plus remarquable est une plaque ronde de ceinturon en bronze, de 0^{m},035 de diamètre, portant d'un côté deux attaches percées où était fixée la tige qui la maintenait au ceinturon. Sur la face opposée, une inscription circulaire en caractères romains, trop usés pour être lus facilement, nous semble, après mûr examen, indiquer le nom et le numéro d'une légion, probablement de la VII^{e} ou de la VIII^{e}. On y trouva aussi des fragments de bagues, d'agrafes et d'épingles en bronze; une arme ou instrument de fer très-oxydé, en forme de lance, long de 0^{m},15 sur 0^{m},065 dans sa plus grande largeur; neuf monnaies romaines en bronze du Haut-Empire; des fragments de poterie et de tuiles. — L'absence de toute monnaie du Bas-Empire ou du Moyen-Age et de tout signe chrétien autorise à faire remonter l'existence de ce village aux premiers siècles de la domination romaine. Quand et

pourquoi fut-il détruit? A quelle époque la forêt envahit-elle ces ruines dépeuplées? Mystères restés enfouis sous l'ombre des futaies, comme les ruines elles-mêmes!

Les grands bronzes indiqués ci-dessus se classent de la manière suivante:

1° Un *Adrien* de conservation passable. — Tête laurée de l'empereur tournée à droite. — Au revers, femme debout, légende illisible.

2° Un *Antonin-le-Pieux* de bonne conservation. — Tête laurée de l'empereur tournée à droite. — Revers: SECVRITAS PVBLIC. Femme debout, le bras gauche appuyé sur une colonne, la main droite tenant une lance.

3° Un *Marc-Aurèle* fruste. — Tête laurée de l'empereur tournée à droite. — Revers: VIC. PAR. inscrite sur un bouclier posé contre un tronc d'arbre et tenu par une Victoire.

4° Une *Faustine-la-Jeune* de médiocre conservation. — Tête de l'impératrice tournée à droite. — Revers: femme debout, vue de face.

5° Un *Lucius Verus* très-fruste. — Tête laurée de l'empereur tournée à droite. — Revers: Victoire marchant à gauche. Légende effacée par l'oxydation.

6° Une *Crispine* d'assez bonne conservation. — Tête de l'impératrice tournée à droite. — Revers: femme assise tournée à gauche, tenant une patère de la main gauche. A ses pieds, un autel d'où s'élance un serpent. Inscription illisible.

7° Un *Albin* assez bien conservé. — Tête nue de l'empereur tournée à droite. — Revers: femme drapée vue de face, tenant la haste de la main gauche, la main droite élevée.

8° Une *Julia Domna* de conservation passable ; très-beau vernis antique. — Tête de l'impératrice tournée à droite avec l'inscription : IVLIA AVGVSTA. — Revers : MATER DEVM. Cybèle entre deux lions.

9° Un *Postume* de belle conservation. — Tête radiée de l'empereur tournée à droite. — Revers : HERCVLI DEVSONIENSI. — Hercule debout, tenant un arc de la main droite, la gauche appuyée sur une massue.

Le 1er juin 1866, nos ouvriers, en faisant tomber un vieux chêne à l'extrémité de la pelouse (1) où, vingt ans avant, nous avions découvert les fondations du village antique, trouvèrent sous les racines, à la profondeur de 60 centimètres, le fond d'une grande coupe en terre rouge d'une très-belle pâte. Ce fragment offre un cercle saillant de $0^m,12$ de diamètre, sur lequel posait le vase ; sa saillie est de $0^m,013$ sur $0^m,011$ de large. La partie interne du fond est ornée de deux lignes concentriques, l'une de $0^m,095$ de diamètre et l'autre de $0^m,075$. Le potier a tracé un guillochage peu profond entre ces deux lignes. Une inscription en relief, estampée transversalement au fond du vase, porte les mots : SACIRV:' FE en caractères romains *(Sacirus fecit)*, car le léger signe placé au-dessus des deux points qui séparent les mots, constitue une de ces abréviations si fréquentes dans les inscriptions et remplace la terminaison latine S du nom du potier.

L'arrachage de quelques arbres vient d'avoir lieu en avril 1874, sur une portion de la pelouse encore plus avancée vers l'intérieur du bois que le point où

(1) Voir au n° 13 du plan.

l'on trouva le fragment de poterie décrit ci-dessus (1). Sous leurs racines, on a trouvé de nombreux débris de fondations, de tuiles et de poteries, qui indiquent d'une manière certaine que le village antique découvert en 1846 s'étendait vers le Sud-Est bien au-delà de la pelouse actuelle.

En quittant cette portion du bois de Bonance et se dirigeant vers le Nord, à la jonction des champs occupés, il y a quarante ans, par les bois de la Réserve et de Guesle, on rencontre, à une distance de 900 mètres, une zône d'environ 300 mètres de long sur 150 mètres de large, où le sol est jonché de gros silex, de fragments de grosses tuiles plates à rebords et d'autres tuiles creuses, dont l'usage s'est perpétué depuis l'époque gallo-romaine jusqu'au x^e^ siècle (2). Il y a huit ans, une de nos charrues, y opérant un labour de défoncement à une profondeur de 0^m^,40, vint frapper contre un grès très-volumineux, de forme cubique, provenant d'une construction. Chaque labour ramène là de nouveaux fragments de matériaux qui ne laissent aucun doute sur l'existence d'un établissement important, grande ferme ou village, ruiné, comme celui du bois de Bonance, à une époque reculée, puis également envahi par la végétation forestière, qui, pendant de longs siècles, en fit disparaître les traces. Enfin, au Sud-Ouest, à 600 mètres du point ci-dessus, on aperçoit dans les mêmes défrichements, au sommet du côteau calcaire des Anses, un *tumulus* peu élevé et peu étendu. Cette petite tombelle n'a point encore été fouillée (3).

(1) Voir au n° 14 du plan.
(2) Voir au n° 15 du plan.
(3) Voir au n° 16 du plan.

VI

CONCLUSION

Nous venons de constater qu'il existait au terroir de Port, sur un espace relativement restreint du massif forestier composé, il y a quarante-cinq ans, des bois des Chartreux, de Bonance et de Guesle, plusieurs établissements qui furent abandonnés dans les temps anciens, puis recouverts par les bois. Nous ne doutons pas que de nouveaux défrichements découvriraient encore bien des ruines, sous les 150 hectares de taillis sous-futaie qui restent de ce massif.

Il ne nous semble donc pas hasardeux de conclure que la plupart des bois qui couvraient, comme ceux qui couvrent encore ces plateaux, ne remontent pas au-delà de la domination romaine, qu'ils lui sont même postérieurs ; qu'au fur et à mesure de la dépopulation des campagnes causée par les invasions, épidémies, famines, si souvent déchaînées sur la vieille terre des Gaules, la culture de bien des champs cessa, faute de sécurité, faute de bétail, faute de bras ; que le désert se fit là où des habitants nombreux, plus nombreux peut-être que de nos jours, avaient longtemps vécu des travaux de l'agriculture ; enfin, que la forêt ayant progressivement envahi ces solitudes, les eut bientôt couvertes d'ombre, de silence et d'oubli.

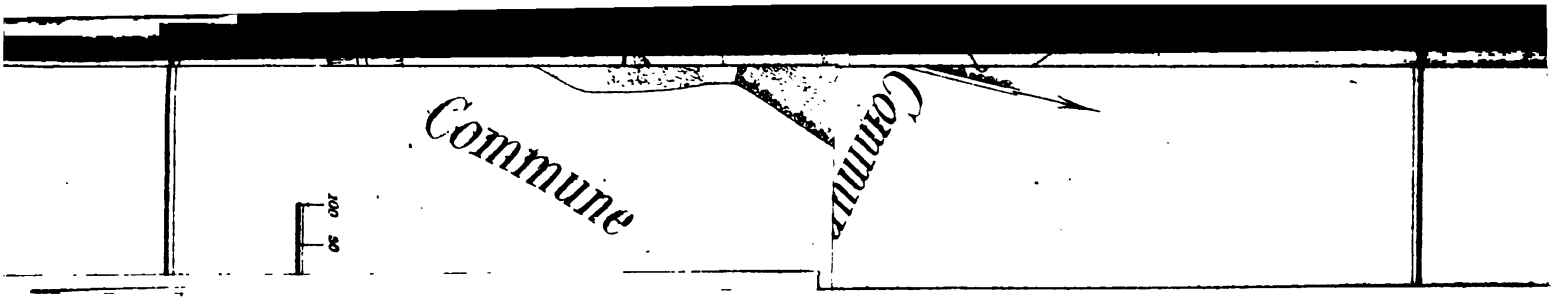
Commune
Commune
100
90

RAPPORT

SUR LE

COURS D'ARBORICULTURE FRUITIÈRE

PROFESSÉ A ABBEVILLE

Par M. DU BREUIL

DU 21 MAI AU 7 JUIN 1873

MESSIEURS,

M. du Breuil, professeur au Conservatoire des Arts-et-Métiers, chargé de l'enseignement de l'arboriculture dans les départements, a reçu, au printemps dernier, de M. le Ministre de l'agriculture et du commerce, la mission de se rendre à Abbeville pour y professer un cours d'arboriculture fruitière.

Ce cours a eu lieu du 21 mai au 5 juin 1873.

La Société d'Emulation, informée par une communication que je lui ai faite, de la venue de l'éminent professeur, a pensé qu'il lui appartenait d'intervenir afin de lui faciliter les moyens pratiques de se livrer à son enseignement et d'en assurer le succès.

Et la Société a eu raison d'en agir ainsi, Messieurs! Sentinelle vigilante, sa mission est de veiller à la diffusion des connaissances qui peuvent contribuer au progrès des sciences et des arts et augmenter le bien-être des populations.

Elle a donc, dans sa séance du 25 mars 1873, désigné son vice-président, M. de Vicq, et moi, pour aviser aux mesures à prendre, de concert avec l'administration municipale, au sujet de la tenue de ce cours.

Je viens aujourd'hui, Messieurs, vous rendre compte de ce que nous avons fait pour remplir vos intentions et répondre à votre confiance.

Et d'abord, nous nous sommes demandés à quelle sollicitation auprès de M. le Ministre de l'agriculture nous devions l'envoi de M. du Breuil à Abbeville ? Comment il avait été amené à y professer son cours ?

Une certaine obscurité entoure la solution de ces questions.

Je crois nécessaire d'entrer dans quelques détails pour bien préciser la position de vos délégués dans cette circonstance et vous rendre un compte exact de toutes leurs démarches.

Le 9 mars 1873, M. de Gillès, président du Comice agricole d'Amiens, en m'adressant une dépêche ministérielle qui lui avait été transmise, m'écrivait :

« Mon cher collègue, on m'a remis cette lettre qui vous intéresse plus que moi ; je m'empresse de vous l'envoyer..... »

Cette lettre, émanant de M. Teisserenc de Bort, ministre de l'agriculture et du commerce, disait :

« Versailles, 6 mars 1873.

« Monsieur, j'ai l'honneur de vous annoncer que, suivant le désir que vous m'avez exprimé, M. du Breuil, professeur d'arboriculture fruitière, se rendra cette année à Abbeville, dans le but d'y porter son enseignement spécial. — Recevez, etc., etc. »

Je n'ai exprimé à M. le Ministre aucun désir à cet effet, et cette lettre était adressée à M. le Président de la Société d'Agriculture de Picardie, à Amiens. Or, il n'existe point à Amiens de Société d'Agriculture de Picardie, mais seulement un Comice agricole d'arrondissement et une Société d'Horticulture. Peut-être est-ce au désir exprimé par cette dernière, que M. le Ministre a voulu répondre et a eu l'intention de s'adresser. Quelques indices le pourraient faire voir ; — cependant l'intervention du président de cette Société ne s'est manifestée par aucune démonstration utile.

Quoi qu'il en soit de cet imbroglio et sans plus chercher à l'éclaircir, j'ai accepté et fait mienne, en ma qualité de président du Comice agricole d'Abbeville et en son nom, cette tâche qui m'arrivait inopinément et par des voies si détournées ; mais aussi j'ai pensé que les questions qu'elle devait soulever rentraient dans la sphère d'actions de la Société d'Emulation ; j'ai donc de cette lettre, fait auprès de vous l'objet d'une communication que vous avez accueillie en nous désignant pour veiller à la bonne organisation du cours de M. du Breuil et réclamer l'assistance et le concours de l'administration municipale qui, elle aussi, avait été administrativement informée de la mesure ministérielle, mais qui, ne sachant d'où lui venait cette bonne fortune et en quoi elle réclamait son concours, s'en préoccupait médiocrement.

Tout d'abord, j'ai dû me mettre en rapport avec M. du Breuil pour connaître les conditions et les exigences de son enseignement et pouvoir y satisfaire ; j'ai dû aussi m'en entendre avec l'administration départementale ; je vous fais grâce, Messieurs, de toutes

ces correspondances dont je ne vous parle que pour mémoire.

Avant d'aborder la partie matérielle et pratique de la question, je vous dirai que nous avons, en cette circonstance, rencontré chez M. le Maire d'Abbeville et toute l'administration municipale le concours le plus empressé et le plus utile ; nous nous plaisons à leur en adresser nos remercîments et l'expression de notre reconnaissance.

Quatre choses étaient exigées pour la bonne organisation du cours d'arboriculture :

1° L'emploi de moyens de publicité suffisants pour lui attirer un nombreux auditoire ;

2° Un local convenablement approprié pour les leçons orales ;

3° Un jardin bien disposé pour les leçons pratiques ;

4° Et enfin des ressources suffisantes pour solder les frais de publicité et d'appropriation du local affecté aux leçons.

La dernière de ces conditions n'était pas la plus facile à remplir : sans argent l'on ne peut rien en ce monde, et comment solder les dépenses obligatoires ? Où trouver les fonds nécessaires ?

Chacune des administrations compétentes déclinait la charge. Le 19 avril, M. le Sous-Préfet de l'arrondissement m'écrivait :

« L'administration de l'agriculture n'intervient en ces sortes de matières, que pour payer les frais directs des missions confiées aux professeurs, et ne prend pas à sa charge les dépenses accessoires, résultant de la publicité locale donnée à ces missions ; aucun crédit

n'est inscrit pour cet objet au budget départemental. Je vous prie, Monsieur le Président, de vouloir bien inviter le Comice Agricole à prendre à sa charge les frais d'impression.

« Je vous serai obligé de m'informer de la décision de cette assemblée, et si le Comice vote la dépense dont il s'agit, vous voudrez bien faire imprimer et livrer à la plus grande publicité le programme ci-joint, après que je vous aurai indiqué le local où seront données les leçons théoriques, etc., etc. »

D'un autre côté, les exigences et l'économie du budget municipal, qui ne renfermait aucun crédit spécial affecté à l'enseignement de l'arboriculture, ne permettaient pas à M. le Maire d'Abbeville, d'appliquer la moindre somme à cet objet: la position financière n'était pas brillante.

Enfin, Messieurs, grâce au bon vouloir et à la bienveillance que nous avons rencontrés de tous côtés, les difficultés se sont aplanies comme par enchantement.

Le Comice agricole a trouvé, dans ses ressources, de quoi satisfaire aux frais de publicité;

M. le Maire d'Abbeville a mis à la disposition de M. du Breuil la grande salle de l'Hôtel-de-Ville avec un matériel convenable, et il a trouvé dans le conseil municipal un auxiliaire qui s'est prêté de la meilleure grâce à combler les faibles dépenses occasionnées par les travaux d'installation.

Je ne veux pas vous dissimuler, Messieurs, qu'à son arrivée, M. du Breuil a paru un peu étonné de l'absence d'agissements de la part de qui de droit au sujet des mesures préliminaires à prendre pour

la tenue de son cours, mais il en a pris bravement son parti en mettant lui-même la main à l'œuvre, et il a bien voulu tenir compte à votre rapporteur des efforts qu'il a été heureux de faire pour lui venir en aide; mais c'est à vous, Messieurs, qu'en revient tout le mérite.

MM. Delignières, architecte de l'arrondissement, et de Neuville, ont mis à la disposition de l'éminent professeur, pour les leçons théoriques, leurs jardins situés l'un à Thuison et l'autre au faubourg Saint-Gilles.

Tout étant donc convenablement disposé pour la tenue de son cours, M. du Breuil l'a commencé le 21 mai, à 9 heures du matin, et l'a continué sans interruption jusqu'au 5 juin.

Je voudrais, Messieurs, pouvoir vous initier à son enseignement dans toutes ses parties, mais il me faudrait entrer dans des développements que ne comporte pas ce rapport; je ne peux cependant résister au désir de vous soumettre, dans une analyse rapide, le résumé de ses préceptes, fruits d'une expérience acquise par une longue pratique.

J'ai fait, Messieurs, de l'arboriculture fruitière une étude sérieuse; non-seulement j'ai cherché dans la parole des maîtres de cette science et dans la lecture de presque tous les auteurs qui en ont écrit, la connaissance des principes qu'elle enseigne, mais encore, j'en ai, la serpette à la main, fait l'application pratique, et bien peu des enseignements de M. du Breuil sont nouveaux pour moi. Eh bien! je vous l'avouerai, Messieurs, en entendant sa parole facile et élégante, l'exposé si lucide et si net de principes d'où il déduisait des conséquences rigoureusement logiques,

la démonstration si complète et si simple des opérations manuelles, il me semblait que toutes ces choses je les apprenais pour la première fois et j'y prenais un plaisir extrême ; et je n'étais pas le seul, Messieurs, l'auditoire nombreux qui remplissait la grande salle de l'Hôtel-de-Ville recevait la parole du maître avec une avidité qui le suspendait pour ainsi dire à ses lèvres ; toujours les leçons lui paraissaient trop courtes et l'intérêt qu'il y prenait n'a cessé de croître jusqu'à la fin ; j'en appelle à ceux d'entre vous qui les ont suivies.

Dans ses premières leçons orales, M. du Breuil a développé les considérations générales sur la culture des vergers et des jardins fruitiers, sur leur création, sur le choix d'un emplacement, la préparation du sol, les plantations, les choix des espèces et variétés d'arbres.

Puis, dans les leçons suivantes, après avoir fait connaître les principes généraux de la taille, il s'est occupé spécialement de la culture du poirier en espalier, de la taille de sa charpente, de ses rameaux à fruits.

Après avoir épuisé tout ce qui concerne la culture du poirier et du pommier, M. du Breuil a passé à la culture spéciale du pêcher ; comme pour le poirier, il a décrit toutes les opérations qu'il convient de lui appliquer ; il a indiqué les espèces les plus méritantes, a fait connaître les maladies auxquelles il est sujet, les remèdes qui peuvent les combattre le plus efficacement, et les insectes qui l'attaquent.

Il n'a pas oublié non plus de parler de la vigne et de toutes les autres espèces d'arbres fruitiers.

Les leçons pratiques ont eu lieu dans les jardins

et vergers de MM. Delignières et de Neuville, aux jours indiqués et en présence d'un public nombreux, malgré la distance à parcourir pour arriver aux lieux de réunion.

Toute science, pour ne pas être un vain objet de curiosité et comme une cymbale retentissante, doit avoir un but et une application utiles ; la science de l'arboriculture fruitière, car c'est aussi une science, et une science d'une pratique difficile, constamment en lutte avec les lois mystérieuses de la nature et l'inconstance de ses éléments, la science de l'arboriculture a aussi son but et son application utiles.

L'objectif qu'elle poursuit, c'est de faire produire aux arbres fruitiers, dans un temps donné, le plus promptement possible et aux moindres frais, le plus grand nombre de beaux et bons fruits en les maintenant dans un état de santé et d'équilibre parfait.

Il est peu de sciences en ce monde dont les adeptes et les maîtres ne soient partagés en écoles ; eh bien ! la science de l'arboriculture fruitière ne fait pas exception.

Tout en admettant les grands principes fondamentaux qui commandent la vie des végétaux ligneux, le mouvement et les fonctions de la sève, le développement des organes, les maîtres ne sont pas d'accord sur les moyens à employer, sur la forme à donner aux arbres fruitiers, pour obtenir le résultat désiré.

Les uns, et ceux-là sont dits de la vieille école, préconisent les grandes formes, qui étendent leurs grands bras disposés avec une symétrie parfaite, dans des proportions telles, qu'un seul arbre peut couvrir un mur sur une étendue considérable. Certes, rien n'est

plus agréable à l'œil que la symétrie de ces arbres pour la direction desquels il a fallu dépenser tant de soins, d'intelligence et de sollicitude, lorsque surtout ils sont chargés de fruits nombreux et appétissants.

Sans doute, viennent dire les maitres de la nouvelle école aux maitres de la vieille, l'arbre aux grandes formes est admirable à l'œil, ses fruits sont nombreux et magnifiques, mais combien vous a-t-il fallu d'années, de soins, de peine pour parvenir à ce résultat ? et si, par quelqu'accident ou influence climatérique fâcheuse, cet arbre vient à mourir, quel vide va se produire sur votre mur ! que de temps il faudra pour le remplacer, pour obtenir des fruits ! Et le temps, c'est l'argent pris à gros intérêts. Pourquoi ne pas chercher à couvrir la plus grande surface du mur et à obtenir le maximum de produits dans le plus court espace de temps possible ?

Ce développement complet et ce maximum de produits, nous pouvons l'obtenir en quatre ans au lieu de dix ans au moins, suivant la méthode ancienne ; pour cela, au lieu de planter les arbres à de grandes distances les uns des autres et de donner à leur charpente un grand développement, il suffit de les planter très-rapprochés et de les diriger sur une tige unique, soit obliquement, soit perpendiculairement, en pratiquant sur les productions fruitières une taille spéciale désignée sous le nom de *pincement*, pour maintenir et comprimer la sève dans ses évolutions.

Eh bien ! Messieurs, tout en tenant compte à la vieille école de ce qu'elle a de bon et sans proscrire absolument l'emploi de ses méthodes et de ses opérations, et les arbres à grand développement, M. du

Breuil préconise chaleureusement l'emploi des plantations rapprochées et divisées en cordons obliques ou perpendiculaires, suivant les circonstances et l'élévation des murs.

M. du Breuil est-il dans le vrai ? A-t-il radicalement raison ? — Peut-être entre les deux méthodes pourrait-il s'en trouver une troisième qui, les modifiant l'une par l'autre et prenant à chacune ce qu'elle a de bon, arriverait à des résultats satisfaisants, à produire assez promptement, abondamment et sans trop de dépense. Peut-être aussi pourrait-on signaler quelques inconvénients à l'emploi des petites formes, y trouver quelques défauts : je n'entrerai pas dans de plus grands détails sur cette matière, elle comporterait des développements qui ne conviennent pas en ce moment et seraient pour vous d'un médiocre intérêt.

Toutefois, je dois vous dire que l'éminent professeur, à l'appui de son enseignement et comme preuve de sa supériorité, peut montrer des modèles élevés et dirigés par lui avec un art et un talent remarquables.

M. du Breuil a créé et dirige à Saint-Mandé le jardin fruitier et d'expérience de la ville de Paris ; dans cet établissement, dont le terrain et l'exposition réunissent des conditions très-favorables à l'emploi de sa méthode, il a élevé suivant ses principes des milliers d'arbres fruitiers de toutes espèces. Il ne s'est pas contenté de démontrer qu'en quatre ans il peut couvrir entièrement de vastes étendues d'une végétation vigoureuse et productive, mais encore il a placé à côté et en regard et comme point de comparaison, des arbres taillés suivant les méthodes et avec

les formes anciennes. La comparaison est tout à l'avantage des petites formes quant au moment présent et eu égard au point de départ commun des arbres de toutes formes. Cet avantage se maintiendra-t-il ? la production des fruits continuera-t-elle longtemps abondante ? La vie des arbres n'en sera-t-elle pas considérablement diminuée ? le sol n'est-il pas pour beaucoup dans le succès obtenu ? — L'avenir répondra péremptoirement à ces questions. Toujours est-il que le jardin fruitier de Saint-Mandé offre aux amateurs d'arboriculture un but charmant d'excursion et de nombreux sujets d'étude. J'ai conservé de la visite que j'y ai faite en compagnie du chef de culture, un si bon souvenir que je me suis bien promis de la renouveler.

Le 5 juin, M. du Breuil a clos son cours par une leçon pratique sur la taille des arbres fruitiers dans les vergers ; en terminant, il a remercié gracieusement ses auditeurs de l'empressement avec lequel ils avaient suivi son enseignement et il a manifesté l'espoir qu'il ne serait pas stérile et produirait de bons fruits.

J'ai tout lieu de penser, Messieurs, que M. du Breuil a été satisfait de l'accueil qui lui a été fait à Abbeville par toutes les classes sociales et de l'intérêt que sa parole a constamment inspiré à son nombreux auditoire.

Mais si M. du Breuil s'est montré satisfait de notre accueil et nous l'a fait comprendre, il fallait de notre côté que nous lui témoignions notre reconnaissance et nos remercîments. Nous ne le pouvions mieux faire, Messieurs, qu'en rendant au Ministre de l'agriculture, qui nous l'avait envoyé, bon témoignage de

son enseignement et des résultats obtenus. J'ai pensé que la position qui m'avait été faite en cette circonstance, m'imposait le devoir d'être auprès de M. le Ministre de l'agriculture et du commerce l'interprète des arboriculteurs de l'arrondissement en lui rendant compte du cours de M. du Breuil et des circonstances qui l'avaient accompagné.

J'ai donc écrit à M. le Ministre de l'agriculture, le 10 juin 1873, une lettre que je terminais ainsi :

« Les cultivateurs de l'arrondissement d'Abbeville conserveront le meilleur souvenir du cours de M. du Breuil. Très-reconnaissants de la faveur qui leur a été accordée, ils espèrent que, dans quelques années, l'éminent professeur recevra la mission de venir dans notre cité renouveler son enseignement. Il aura alors la satisfaction de juger lui-même à quel point ses leçons ont porté des fruits. »

J'espère, Messieurs, avoir été un interprète fidèle de l'impression que le passage de M. du Breuil a laissée à Abbeville.

En réponse, M. le Ministre m'adressait la lettre suivante :

« Versailles, le 2 juillet 1873.

« Monsieur, par votre lettre en date du 10 juin dernier, vous voulez bien me faire connaître que le cours d'arboriculture fruitière professé, cette année à Abbeville, par M. du Breuil, a été très-suivi, fort apprécié, et qu'il a obtenu le plus légitime succès, ce dont je me félicite vivement.

« Vous exprimez en même temps, au nom des cultivateurs de l'arrondissement, le désir que M. du Breuil reçoive dans quelques années la mission d'y

renouveler son utile enseignement spécial. Je ne puis que vous engager, Monsieur, à adresser en temps utile une nouvelle demande à mon administration qui se montrera toujours disposée à la prendre en considération dans la limite du possible.

« Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

« *Le Ministre de l'Agriculture et du Commerce,*

« J. DE LA BOUILLERIE. »

Je terminerai, Messieurs, sur les bonnes espérances que nous donne M. le Ministre qu'il nous sera accordé de revoir encore parmi nous le savant professeur. — Je crains que ce rapport vous ait paru un peu long. Les détails qu'il renferme pourront servir de guide dans une circonstance et pour une organisation semblables ; ce sera mon excuse auprès de vous.

Si j'avais eu à ma disposition l'élocution facile et le style entraînant de notre maître en arboriculture, je vous aurais tenu sous le charme de ma parole comme il nous y tenait ce printemps, et le temps vous eut paru court, mais hélas !.....

J'espère, Messieurs, qu'avec votre indulgence habituelle et vos sentiments de bonne confraternité, vous me tiendrez compte de mon bon vouloir.

CH. LEFEBVRE DE VILLERS.

22 Janvier 1874.

CATALOGUE RAISONNÉ

DES

MOUSSES

DE

L'ARRONDISSEMENT D'ABBEVILLE

PAR

E. de VICQ et Ch. WIGNIER

Le Catalogue que nous présentons à la Société d'Emulation contient l'énumération des Mousses observées jusqu'à ce jour dans l'arrondissement d'Abbeville. Notre principal but, en les faisant connaitre, est d'encourager l'étude si intéressante de ces cryptogames, et de faciliter la découverte d'espèces et de localités nouvelles à ajouter à celles que nous signalons.

Les environs d'Abbeville ont été, pour ainsi dire, les seules parties du département de la Somme explorées par les botanistes, qui se sont le plus particulièrement occupés de sa Bryologie. Nous avons préféré rester dans les

mêmes limites, afin de pouvoir donner des renseignements plus précis, en utilisant les observations de nos devanciers. Il est présumable d'ailleurs qu'en dehors de notre circonscription, qui offre une réunion de stations et de terrains si variés, les autres arrondissements fourniront peu d'espèces differentes des nôtres. Cependant des découvertes restent à faire, et les recherches continuées avec soin augmenteront sans doute le nombre des matériaux, qui serviront un jour à compléter la Flore bryologique du département de la Somme.

Les Mousses de notre contrée ont déjà été mentionnées dans deux publications, l'*Extrait de la Flore d'Abbeville et du département de la Somme*, par Boucher de Crèvecœur, (Paris, J.-J. Fuchs, 1803), et la *Topographie physique et médicale de la ville d'Abbeville*, par le docteur A. Hecquet, (Amiens 1857). Dans cette dernière, figure une liste de ces cryptogames communiquée par M. Tillette de Clermont-Tonnerre. Nous avons consulté ces précieux documents, visité l'herbier du savant et regretté botaniste et compulsé les notes manuscrites qu'il a laissées. De fréquentes herborisations nous ont permis aussi de recueillir

d'utiles indications et d'augmenter le nombre des espèces connues de notre Flore. C'est le résultat d'une étude de plusieurs années que nous soumettons à l'appréciation de la Société. Nous nous estimerons heureux si cet essai peut obtenir son approbation.

Abbeville, mars 1877.

AVERTISSEMENT

L'ordre suivi dans ce Catalogue est celui du *Synopsis Muscorum europæorum* (W.-Ph. Schimper, editio secunda, Stuttgartiæ, 1876), dont nous citons la page à la suite du nom de chacune de nos espèces. Pour aider à leur détermination, nous indiquons aussi les principales publications, qui en contiennent la description ou la figure. Nous mentionnons les stations et les localités où elles ont été observées, ainsi que leur vulgarité ou leur rareté relative, en donnant toutefois cette dernière indication à titre provisoire. Car des plantes aussi peu apparentes que la plupart des Mousses, échappent souvent à l'attention de l'explorateur et de nouvelles recherches doivent faire rencontrer, dans un plus grand nombre de localités, certaines espèces considérées aujourd'hui comme rares dans nos limites. Nous ferons enfin remarquer

que l'époque de la fructification a été souvent signalée d'après les auteurs, principalement pour plusieurs *Hypnacées* qui ne se récoltent presque jamais fructifiées (1).

(1) Qu'il nous soit permis d'exprimer ici toute notre gratitude à M. Bescherelle, qui a eu l'extrême obligeance de nous venir en aide pour la détermination d'espèces litigieuses.

PRINCIPALES ABRÉVIATIONS

C. . . . . . Commun.

A. C. . . . . Assez commun.

A. R. . . . . Assez rare.

R. . . . . . Rare.

Sch. *Syn.* . . . . W.-Ph. Schimper, *Synopsis Muscorum europæorum.* (Editio secunda 1876).

Bryol. eur. . . . . Ph. Bruch, W.-Ph. Schimper et Th. Gümbel, *Bryologia europæa.*

Husn. *Fl.* . . . . T. Husnot, *Flore des Mousses du Nord-Ouest.*

Boulay *Fl.* . . . . L'abbé Boulay, *Flore cryptogamique de l'Est.*

Dub. *Bot.* . . . . J.-E. Duby, *Botanicon Gallicum.*

Kickx *Fl.* . . . . Jean Kickx, *Flore cryptogamique des Flandres.*

Kleinh. *Icon.* . . . . . R. Kleinhans, *Iconographie des Mousses.*

T. C. . . . . Tillette de Clermont-Tonnerre.

B. . . . . . Boucher de Crèvecœur.

MOUSSES

OBSERVÉES

DANS L'ARRONDISSEMENT D'ABBEVILLE

DIVISION I.

M. ACROCARPES.

POTTIOIDÉES.

SPHÆRANGIUM Sch. *Syn.*

S. muticum Sch. *Syn.* 13; *Bryol. eur.* t. 4; Kleinh. *Icon.* — *Phascum muticum* Schreb.; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*

Hiver, printemps. — *A. R.* — Terrains argileux humides. — Bois de Saint-Riquier; Cambron, marais de Mautort près Abbeville (*T. C.* Herb.).

PHASCUM L. *Sp.* ex parte.

P. cuspidatum Schreb.; Sch. *Syn.* 16; *Bryol. eur.* t. 5; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh *Icon.*

Hiver, printemps. — *A. R.* — Terrains argileux, champs, pâturages, bords des chemins. — Cambron (*T. C.* Herb.); Mareuil, bois du Val près Laviers (*B.* Extr. Fl.).

P. curvicollum Hedw.; Sch. *Syn.* 19; *Bryol. eur.* t. 6; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.*

Hiver, printemps. — *R.* — Sur la terre, champs,

bords des chemins. — Les Alleux près Béhen; fortifications d'Abbeville; bois de La Motte à Cambron (*T. C.*).

BRUCHIACÉES.

PLEURIDIUM Brid. *Bryol.*

P. subulatum Sch. *Syn.* 25; *Bryol. eur.* t. 9; Kleinh. *Icon.*— *Phascum subulatum* L.; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*

Printemps. — *C.* — Sur la terre, aux bords des bois, des fossés et des chemins. — Bois de Caumondel, du Brusle et bois Grillé près Huchenneville; Caubert près Mareuil; Mareuil; Doudelainville; Limeux; Ercourt; Vron; forêt de Crécy; Valloires près Argoules; Cambron (*T. C.*); Saint-Riquier (*B.*).

WEISIACÉES.

SYSTEGIUM Sch. *Syn.*

S. crispum Sch. *Syn.* 31; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.* — *Phascum crispum* Hedw.; Dub. *Bot.* — *Astomum crispum* Hampe; *Bryol. eur.* t. 12.

Printemps. — *A. R.* — Sur la terre argileuse calcaire, champs incultes, terrains herbeux humides. — Caubert près Mareuil; bois Grillé près Huchenneville; Vaux près Abbeville (*T. C.*).

HYMENOSTOMUM R. Brown. *Trans.*

H. microstomum Hedw.; Sch. *Syn.* 31; *Bryol. eur.* t. 16.— *Gymnostomum microstomum* Hedw.; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.*

Printemps. — *A. C.* — Sur la terre argileuse, bords des chemins et des bois. — Coteau du bois de Doudelainville; bords du bois de Tachemont près Huchenneville; Moyenneville; Cambron; Bray-lès-Mareuil; Caubert près Mareuil; Vron.

WEISIA Hedw. *Stirp.*

W. viridula Brid. *Bryol.*; Sch. *Syn.* 51; *Bryol. eur.* t. 21; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.* — *W. controversa* Hedw; Dub. *Bot.*

Printemps. — *C.* — Sur la terre humide. — Les Alleux près Béhen; bois de Tronquoy près Huppy; Doudelainville; Epagne; Caubert près Mareuil; bois Grillé près Huchenneville; bois près Vron; Cambron, Mautort près Abbeville (*T. C.*).

DICRANELLA Sch. *Coroll.*

D. varia Sch. *Syn.* 74; Kleinh. *Icon.* — *Dicranum varium* Hedw.; *Bryol. eur.* t. 57, 58; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*

Automne, printemps. — *A. R.* — Sur la terre argileuse. — Doudelainville; bois de Saint-Riquier; Abbeville; Mareuil; Erondelle près Bailleul; Caubert près Mareuil; Vercourt; Cambron, Le Chaussoy près Tœufles (*T. C.*); bois du Val près Laviers (*B.* Extr. Fl.).

D. heteromalla Sch. *Syn.* 77; Kleinh. *Icon.* — *Dicranum heteromallum* Hedw.; *Bryol. eur.* t. 62; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*

Printemps. — *A. C.* — Sur la terre argileuse, talus ombragés, bords des chemins dans les bois. — Bois de Caumondel et du Brusle près Huchenneville; bois du Mont-Blanc près Huppy; Mareuil; Caubert près Mareuil; Saint-Valery; forêt de Crécy; Vercourt; bois près Vron; Cambron; Abbeville; bois de Bonnance près Port; Laviers (*B.* Extr. Fl.).

DIRCANUM Hedw. *Fund.*

D. scoparium Hedw.; Sch. *Syn.* 91; *Bryol. eur.* t. 74, 75; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.*

Eté. — *C.* — Sur la terre dans les bois, sur les coteaux. — Caubert près Mareuil; bois du Brusle près Huchenne-

ville ; Mareuil ; Coquerel près Bailleul ; Limeux ; bois de Belloy près Huppy ; Doudelainville ; Epagne ; bois du cap Hornu près Saint-Valery ; Saint-Valery ; Vercourt ; forêt de Crécy ; bois de La Motte près Cambron (*T. C.*).

D. undulatum Sch. *Syn.* 97 ; *Bryol. eur.* t. 82, 83 ; Husn. *Fl.* ; Boulay *Fl.* ; Kleinh. *Icon.*

Eté. — *R.* — Sur la terre dans les bois. — Bois d'Epagne.

Le *D. majus* (Turn. ; Sch. *Syn.* 92 ; *Bryol. eur.* t. 85 ; Husn. *Fl.* ; Boulay *Fl.* ; Kleinh. *Icon.* — *D. majus* var. *majus* Hook. et Tayl. ; Dub. *Bot.*), n'a été jusqu'alors rencontré dans le département de la Somme, qu'en dehors de nos limites au bois du Gard près Picquigny (*T. C.* Herb.).

CAMPYLOPUS Brid. *Bryol.*

C. flexuosus Sch. *Syn.* 102 ; *Bryol. eur.* t. 89 ; Husn. *Fl.* ; Boulay *Fl.* ; Kleinh. *Icon.* — *Thesanomitrium flexuosum*, Arn. ; Dub. *Bot.*

Printemps. — *R.* — Sur la terre, bois, marais. — Marais d'Arry ; bois de La Motte près Cambron (*T. C.* Herb.) ; bois de Caubert près Mareuil (*B.* Extr. Fl.).

LEUCOBRYACÉES.

LEUCOBRYUM Hamp. *Linnæa.*

L. glaucum Sch. *Syn.* 109 ; Husn. *Fl.* ; Boulay *Fl.* ; Kleinh. *Icon.* — *Oncophorus glaucus*, Br. et Sch. *Bryol. eur.* t. 97, 98. — *Dicranum glaucum* Hedw. ; Dub. *Bot*

Hiver, printemps. — *R.* — Fructifie rarement. — Sur la terre humide dans les clairières des bois. — Assez abondant dans le bois de Popincourt à Mareuil ; Caubert près Mareuil. — Nous l'avons aussi observé à proximité de nos limites dans la forêt d'Arguel près Senarpont.

FISSIDENTACÉES.

FISSIDENS Hedw. *Fund.*

F. bryoides Hedw.; Sch. *Syn.* 111; *Bryol. eur.* t. 101, sub nomine *F. exilis*; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.*

Hiver. — *A. C.* — Sur la terre dans les lieux frais et ombragés. — Bois du Brusle près Huchenneville; bois de Tronquoy près Huppy; Doudelainville; Tœufles; bois de Caubert près Mareuil; Vercourt; Saint-Riquier; Cambron (*T. C*).

F. exilis Hedw.; Sch. *Syn.* 111; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl*; Kleinh. *Icon.* — *F. Bloxami* Wilson; *Bryol. eur.* t. 100.

Hiver. — *R.* — Sur la terre dans les lieux ombragés. — Nous n'avons observé qu'un petit nombre de spécimen de cette espèce, mêlés avec d'autres *Fissidens* récoltés dans le bois de Saint-Riquier.

F. incurvus Sch. *Syn.* 112; *Bryol. eur.* t. 99; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.*

Printemps. — *R.* — Sur la terre dans les lieux couverts. — Les Alleux près Béhen; bois de Saint-Riquier (*T. C.*).

F. taxifolius Hedw.; Sch. *Syn.* 118; *Bryol. eur.* t. 104; Husn. *Fl*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.* — *Dicranum taxifolium*, Swartz; Dub. *Bot.*

Automne, hiver. — *A. C.* — Sur la terre dans les lieux couverts. — Bois de Caumondel près Huchenneville; Les Alleux près Béhen; bois de Doudelainville; bois près Vron; marais des dunes de Saint-Quentin-en-Tourmont au milieu des *Hippophaë*; Cambron (*T. C.*).

F. adiantoides Hedw.; Sch. *Syn.* 119; *Bryol. eur.* t. 105; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.* — *Dicranum adiantoides* Swartz; Dub. *Bot.*

Hiver, printemps. — *A. R.* — Sur la terre dans les

lieux humides, bois, prairies. — Marais Saint-Gilles et de Menchecourt près Abbeville ; Mareuil ; bois de Tronquoy près Huppy ; Mautort près Abbeville (*T. C.*).

SELIGERIACÉES.

SELIGERIA Bruch et Sch. *Bryol. eur.*

S. pusilla Sch. *Syn.* 124 ; *Bryol. eur.* t. 110 ; Husn. *Fl.* ; Boulay *Fl.* ; Kleinh. *Icon.* — *Weisia pusilla*, Hedw. ; Dub. *Bot.*

Fin de l'été. — *R.* — Sur les pierres dans les bois et dans les terrains calcaires. — Fortifications d'Abbeville ; Epagne.

S. calcarea Sch. *Syn.* 125 ; *Bryol. eur.* t. 110 ; Husn. *Fl.* ; Boulay *Fl.* ; Kleinh, *Icon.* — *Weisia calcarea* Hedw. *Spec. Musc.*

Printemps. — *R.* — Sur les pierres calcaires. — Carrières des monts Caubert près Abbeville ; Vaux près Abbeville (*T. C.*). — Observé à proximité de nos limites à Picquigny et à Saint-Pierre à Gouy (*T. C.* Herb., et in *Desmazières*, Pl. crypt.. France, n° 287), et à Amiens (*E. Gonse*).

CERATODONTACÉES.

CERATODON Brid. *Bryol.*

C. purpureus Brid. ; Sch. *Syn.* 135 ; *Bryol. eur.* t. 189, 190 ; Husn. *Fl.* ; Boulay *Fl.* ; Kleinh. *Icon.* — *Didymodon purpureum* Hook. et Tayl. ; Dub. *Bot.*

Printemps. — *C.* — Sur la terre, les murs et les toits de chaume. — Limeux ; Doudelainville ; bois d'Erondelle près Bailleul ; marais de Mautort près Cambron ; Rue ; Régnières-Ecluse ; bois du cap Hornu près Saint-Valery ; dunes de Saint-Quentin-en-Tourmont ; Laviers ; Saint-Riquier ; Vercourt ; Béhen ; Huchenneville ; forêt de Crécy.

LEPTOTRICHUM Hampe *Linnæa.*

L. pallidum Hampe; Sch. *Syn.* 144; *Bryol. eur.* t. 183; Kleinh. *Icon.* — *Trichostomum pallidum* Hedw.; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.* — *Didymodon pallidum* Arn.; Dub. *Bot.*

Fin du printemps. — *A. R.* — Sur la terre dans les bois. — Bois de Belloy près Huppy; bois de Frucourt; Caubert près Mareuil; Mareuil (*T. C.*). — Observé, près de nos limites, à Bovelles *(Romanet).*

POTTIACÉES.

POTTIA Ehrh. *Beitr.*

P. cavifolia Ehrh.; Sch. *Syn.* 151; *Bryol. eur.* t 118; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.* — *Gymnostomum ovatum* Hedw.; Dub. *Bot.*

Hiver, printemps. — *A. R.* — Terrains calcaires, lieux incultes. — Bords du bois de Tachemont près Huchenneville; fortifications d'Abbeville; Cambron (*T. C.*).

P. minutula Sch. *Syn.* 151; *Bryol. eur.* t. 119; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.* — *Gymnostomum minutulum* Schwægr.; Dub. *Bot.*

Hiver, printemps. — *A. R.* — Sur la terre argileuse, champs, terrains remués. — Bords de la route du bois de Tachemont près Huchenneville; jardin des Alleux près Béhen; digue de l'ancien lit de la Somme à Menchecourt près Abbeville, Cambron (*T. C.*).

P. truncata Sch. *Syn.* 152; *Bryol. eur.* t. 120; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.* — *Gymnostomum truncatulum*, Hoffm.; Dub. *Bot.*

Printemps. — *C.* — Sur la terre. — Les Alleux près Béhen; marais Malicorne près Abbeville; Caubert près Mareuil; bois de La Motte près Cambron, sables du Hourdel près Cayeux (*T. C.* Herb.).

Var. β. *major* (Sch. *Syn.* ed. I, 124; *Bryol. eur.* t. 121; Husn. *Fl.* — Abbeville; bois de Tronquoy près Huppy; sables du Hourdel près Cayeux, Menchecourt près Abbeville; Cambron, Mautort près Abbeville (*T. C.*). — Cette variété se relie au type par des formes intermédiaires. Il n'en est plus fait mention dans la 2me édit. du *Syn. Schimp.*

P. Heimii Sch. *Syn.* 155; *Bryol. eur.* t. 124; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.* — *Gymnostomum Heimii* Hedw.; Dub. *Bot.*

Mai, juin. — *R.* — Terrains salés, digues et pelouses près la mer. — Dunes de Saint-Quentin-en-Tourmont; Laviers; Noyelles-sur-Mer, Le Hourdel près Cayeux (*T. C.*); Saint-Valery (*B.* in *Dub.* Bot.).

Le *P. Heimii* Sch. que nous venons de citer et le *Grimmia maritima*. Turn., qui n'a pas encore été rencontré dans nos limites, sont les deux seules mousses qui recherchent les terrains salés. (*Sch.* Syn. ed. 2, introduct. 42).

P. Starkeana C. Mull.; Sch. *Syn.* 156; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.* — *Anacalypta Starkeana* Sch. *Syn.* ed. 1; *Bryol. eur.* t. 125; Kleinh. *Icon.* *Weisia Starkeana* Hedw.; Dub. *Bot.*

Printemps. — *R.* — Sur la terre argileuse calcaire, champs. — Cambron (*T. C.*); entre Mautort et Cambron (*T. C.* Top. Abb.).

P. lanceolata C. Mull.; Sch. *Syn.* 157; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.* — *Anacalypta lanceolata* Sch. *Syn.* ed. 1; *Bryol. eur.* t. 127; Kleinh. *Icon.* — *Weisia lanceolata* Brid.; Dub. *Bot.*

Printemps. — *C.* — Sur la terre, champs, prés, bords des chemins. — Caumont près Huchenneville; Saint-Riquier; Caubert près Mareuil; Menchecourt près Abbeville; bois de La Motte près Cambron (*T. C.*)

DIDYMODON Hedw. *emend.*

D. rubellus Sch. *Syn.* 160; *Bryol. eur.* t. 185; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.* — *Weisia recurvirostra* Hedw.; Dub. *Bot.*

Automne. — *A. C.* — Sur la terre, les murs et les pierres. — Caumondel près Huchenneville; Fort-Mahon près Quend; bois de Saint-Riquier; bosquet de Cambron (*T. C.*).

BARBULA Sch. *Syn.*

B. aloides Sch. *Syn.* 191; *Bryol. eur.* t. 139; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.* — *Tortula rigida* Hook. et Tayl.; Dub. *Bot.*

Automne, printemps. — *R.* — Sur la terre argileuse, vieux murs, bords des chemins. — Coteau sous le bois de Villers-sur-Mareuil; cavée de Drucat; Caubert près Mareuil; Cambron (*T. C.*).

B. muralis Hedw.; Sch. *Syn.* 201; *Bryol. eur.* t. 159; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.* — *Tortula muralis* Hedw.; Dub. *Bot.*

Printemps, été. — *C.* — Sur les murs, les toits, les pierres, quelquefois sur les racines des arbres. — Les Alleux près Béhen; Villers-sur-Mareuil; Saint-Valery; Abbeville; murs d'une mare dans la forêt de Crécy; Abbeville; Rue; Vercourt; Régnières-Écluse; Long; Cambron (*T. C.*).

Var. β. *æstiva* Sch. *Syn.* 202; Husn. *Fl.* — Murs des fortifications d'Abbeville.

B. unguiculata Hedw.; Sch. *Syn.* 203; *Bryol. eur.* t. 142, 143; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.* — *Tortula unguiculata* Dub. *Bot.*

Commencement du printemps. — *A. C.* — Sur la terre, champs, bords des chemins, vieux murs couverts de terre. — Caubert près Mareuil; Caumondel près Hu-

chenneville ; marais Malicorne près Abbeville ; Villers-sur-Authie ; Le Crotoy ; Saint-Quentin-en-Tourmont ; Mautort près Abbeville (*T. C.*). — Indiqué, près de nos limites, à Bovelles *(Romanet)*.

B. fallax Hedw. ; Sch. *Syn.* 205 ; *Bryol. eur.* t. 147 ; Husn. *Fl.* ; Boulay *Fl.* ; Kleinh. *Icon.* — *Tortula fallax* Sw. ; Dub. *Bot.*

Fin de l'automne, hiver. — *R.* — Abbeville (*T. C.* Top. Abb. ; *B.* Extr. Fl.).

B. convoluta Hedw. ; Sch. *Syn.* 214 ; *Bryol. eur.* t. 154 ; Husn. *Fl.* ; Boulay *Fl.* ; Kleinh. *Icon.* — *Tortula convoluta* Sw. ; Dub. *Bot.*

Eté. — *A. C.* — Sur la terre nue ou herbeuse, endroits arides, lieux où l'on a fait du feu. — Bords du bois de Tachemont près Huchenneville ; Monchaux près Quend ; bois près Vron ; dunes de Saint-Quentin-en-Tourmont ; pointe du Hourdel près Cayeux (*T. C.* Herb.) ; Abbeville (*B.* Extr. Fl.).

B. subulata Brid. ; Sch. *Syn.* 223 ; *Bryol. cur.* t. 160 ; Husn. *Fl.* ; Boulay *Fl.* ; Kleinh. *Icon.* — *Tortula subulata* Hedw. ; Dub. *Bot.*

Printemps, été. — *A. C.* — Sur la terre dans les lieux ombragés, quelquefois sur les racines des arbres. — Bois de Tronquoy près Huppy ; bois du Brusle près Huchenneville ; forêt de Crécy ; bois de Vron ; Saint-Valery ; Vercourt ; Tœufles ; Caubert près Mareuil ; Valloires près Argoules ; bois de La Motte près Cambron (*T. C.*) ; Laviers (*B.* Extr. Fl.).

B. lævipila Brid. ; Sch. *Syn.* 226 ; *Bryol. eur.* t. 164 ; Husn. *Fl.* ; Boulay *Fl.* ; Kleinh. *Icon.* — *Tortula ruralis* Sw., var. *lævipila* Hook. et Grev. ; Dub. *Bot.*

Eté. — *R.* — Sur le tronc des vieux arbres. — Mareuil ; Huchenneville ; Cambron (*T. C.*).

B. ruralis Hedw.; Sch. *Syn.* 229; *Bryol. eur.* t. 166; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.* — *Tortula ruralis* Sw.; Dub. *Bot.*

Commencement de l'été. — *C.* — Sur les toits de chaume, sur le tronc des vieux arbres, sur la terre. — Les Alleux près Béhen; Caubert près Marcuil; Vron; Vercourt; Régnières-Écluse; Abbeville; Saint-Valery; Rue; Long; Cambron (*T. C.*).

B. ruraliformis E. Bescherelle *Bull. Soc. bot. France*, II, 324; Boulay *Fl.* — *B. ruralis* var. *ruraliformis* Husn. *Fl.*

Commencement de l'été. — Abondant dans les sables maritimes, où il couvre souvent d'assez grandes étendues. — Dunes de Saint-Quentin-en-Tourmont et de Quend.

GRIMMIACÉES.

CINCLIDOTUS Pal. Beauv.

C. fontinaloides Pal. Beauv.; Sch. *Syn.* 236; *Bryol. eur.* t. 277; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.*

Commencement du printemps. — *R.* — Pierres et bois baignés par les eaux courantes. — Murs baignés par la Somme près le pont Talance et au pont Saint-Jean-des-Prés à Abbeville.

GRIMMIA Ehrh. *Beitr.*

G. apocarpa Hedw.; Sch. *Syn.* 242; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.* — *Schistidium apocarpum* Br. et Sch. *Bryol. eur.* t. 233, 234.

Printemps. — *R.* — Vieux murs. — Murs du pont de Saint-Jean-des-Prés à Abbeville.

G. pulvinata Smith; Sch. *Syn.* 248; *Bryol. eur.* t. 229; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.*

Avril, mai. — *C.* — Murs, toits, pierres. — Abbeville;

Les Alleux près Béhen ; Régnières-Ecluse ; Rue ; Caubert près Mareuil ; Saint-Valery ; Vercourt.

Le *G. orbicularis* (Br. et Sch. *Bryol. eur.* ; Sch. *Syn.* 247) a été trouvé sur les murs de la citadelle d'Amiens *(E. Gonse.)*

RACOMITRIUM Sch. *Syn.*

R. canescens Brid. ; Sch. *Syn.* 280 ; *Bryol. eur.* t. 270, 271 ; Husn. *Fl.* ; Boulay *Fl.* ; Kleinh. *Icon.* — *Trichostomum canescens* Hedw. ; Dub. *Bot.*

Printemps. — *R.* — Terrains sablonneux, bruyères. — Ancienne garenne autour de l'étang du Gard près Villers-sur-Authie. — Trouvé sans fructifications.

ULOTA Mohr *Mst.*

U. Bruchii Brid. ; Sch. *Syn.* 303 ; *Bryol. eur.* t. 227 ; Boulay *Fl.* ; Kleinh. *Icon.* — *Orthotrichum Bruchii*, Wils. ; Husn. *Fl.*

Eté. — *R.* — Sur le tronc des arbres. — Bois de Belloy près Huppy.

U. crispa Brid. ; Sch. *Syn.* 304 ; *Bryol. eur.* t. 228 ; Kleinh. *Icon.* — *Orthotrichum crispum* Hedw. ; Husn. *Fl.* ; Boulay *Fl.*

Eté. — *A. R.* — Sur le tronc des arbres. — Bois du Brusle près Huchenneville ; Caubert près Mareuil ; bois de Saint-Riquier ; Cambron ; forêt de Crécy (*T. C.*) ; Abbeville (*B.* Extr. Fl.).

ORTHOTRICHUM Hedw. *Musc.*

O. anomalum Hedw. ; Sch. *Syn.* 308 ; *Bryol. eur.* t. 210 ; Husn. *Fl.* ; Boulay *Fl.* ; Kleinh. *Icon.*

Eté. — *A. C.* — Sur les murs, les toits, les pierres, quelquefois au pied des arbres. — Les Alleux près Béhen ; Villers-sur-Mareuil ; pont de Saint-Jean-des-Prés à Abbeville ; Saint-Valery ; croix de pierre près Bienfay ; Caubert près Mareuil (*T. C.*).

O. affine Schrad.; Sch. *Syn.* 321; *Bryol. eur.* t. 216; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.*

Juin, juillet. — *A. C.* — Sur le tronc des arbres, quelquefois sur les pierres et les murs. — Les Alleux près Béhen; bois de Belloy près Huppy; Caumondel près Huchenneville; bois de Doudelainville; Caubert près Mareuil; Tœufles; marais Malicorne à Abbeville; Valloires près Argoules; Long; Cambron (*T. C.*).

O. tenellum Bruch. in Brid.; Sch. *Syn.* 329; *Bryol. eur.* t. 212; Husn. *Fl.*; Kleinh. *Icon.*

Printemps. — *R.* — Sur le tronc des arbres. — Cambron sur un peuplier d'Italie (*T. C.* Herb., sub nomine *O. fallax.*).

O. diaphanum Schrad.; Sch. *Syn.* 333; *Bryol. eur.* t. 219; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.*

Printemps. — *A. R.* — Sur le tronc des arbres, très-rarement sur les pierres. — Caumondel près Huchenneville; Caubert près Mareuil; Ercourt; Abbeville; Long; Cambron, Petit-Laviers (*T. C.*).

O. leiocarpum Br. et Sch.; Sch. *Syn.* 337; *Bryol. eur.* t. 230; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.* — *O. striatum* Hedw. ex parte; Dub. *Bot.*

Printemps. — *A. C.* — Sur les arbres, très-rarement sur les pierres. — Les Alleux près Béhen; Abbeville; Caubert près Mareuil; Cambron (*T. C.*).

ENCALYPTA Schreb. *Gen. Plant.*

E. vulgaris Hedw.; Sch. *Syn.* 341; *Bryol. eur.* t. 199; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.*

Printemps. — *R.* — Sur la terre calcaire, talus des fossés secs, vieux murs. — Bois Grillé près Huchenneville; Cambron (*T. C.*); Saint-Riquier (*B*). — Trouvé à Amiens sur les murs de la citadelle *(E. Gonse).*

PHYSCOMITRIACÉES

PHYSCOMITRIUM Brid. *Bryol.*

P. pyriforme Sch. *Syn.* 376 ; *Bryol. eur.* t. 299 ; Husn. *Fl.* ; Boulay *Fl.* ; Kleinh. *Icon.* — *Gymnostomum pyriforme* Hedw. ; Dub. *Bot.*

Printemps. — *A. C.* — Marais tourbeux, lieux humides. — Marais Saint-Gilles à Abbeville ; Bray-lès-Mareuil ; Mareuil ; Régnières-Écluse ; Cambron ; Saigneville, Laviers (*T. C.*).

FUNARIA Schreb. *Gen.*

F. fascicularis Sch. *Syn.* 381. — *Physcomitrium fascicularis* Br. et Sch. *Bryol. eur.*, t. 301 ; Husn. *Fl.* ; Boulay *Fl.* — *Entosthodon fascicularis* Sch. *Syn.* ed. 1 ; Kleinh. *Icon.* — *Gymnostomum fasciculare* Hedw. ; Dub. *Bot.*

Printemps. — *R.* — Terrains argileux remués, jardins. — Les Alleux près Béhen.

F. hygrometrica Hedw. ; Sch. *Syn.* 384 ; *Bryol. eur.* t. 305 ; Husn. *Fl.* ; Boulay *Fl.* ; Kleinh. *Icon.*

Eté. — *C.* — Sur la terre, souvent dans les terrains où l'on a fait du feu. — Abbeville ; Les Alleux près Béhen ; bois de Tronquoy près Huppy ; Ercourt ; forêt de Crécy ; Régnières-Écluse ; Vron ; Bouttencourt ; Long ; Laviers, Saigneville, Cambron (*T. C.*).

BRYACÉES.

LEPTOBRYUM Sch. *Syn.*

L. pyriforme Sch. *Syn.* 390 ; Kleinh. *Icon.* — *Bryum pyriforme* Hedw ; *Bryol. eur.* t. 355 ; Husn. *Fl.*

Printemps et commencement de l'été. — *R.* — Terrains sablonneux humides et ombragés. — Talus d'un fossé à l'entrée des dunes près Saint-Quentin-en-Tourmont.

WEBERA Hedw. *Stirp.*

Webera nutans Hedw.; Sch. *Syn.* 396; Kleinh. *Icon.* — *Bryum nutans* Schreb.; *Bryol. eur.* t. 347; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*

Printemps, été. — *R.* — Lieux ombragés marécageux, terrains humides. — Menchecourt près Abbeville; marais de Saint-Quentin-en-Tourmont.

BRYUM Dill. emend.

B. pendulum Sch. *Syn.* 414; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.* — *B. cernuum* Br. et Sch *Bryol. eur.*, t. 331.

Eté. — *A. R.* — Sur la terre. — Marais des dunes de Saint-Quentin-en-Tourmont, Pointe du Hourdel près Cayeux (*T. C.* Herb.).

B. bimum Schreb.; Sch. *Syn.* 430; *Bryol. eur.*, t. 363; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.*

Eté. — *R.* — Prés marécageux. — Villers-sur-Authie (*T. C.*); marais de Caubert (*T. C.* Herb.).

B. erythrocarpum Schwægr.; Sch. *Syn.* 436; *Bryol. eur.*, t. 376; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.*

Printemps, été. — *A. R.* — Bords des chemins dans les bois, lieux sablonneux et arides. — Caubert près Mareuil; Doudelainville; forêt de Crécy; bois de Marcuil; Le Hourdel près Cayeux (*T. C.* Herb.). — Trouvé aussi près de nos limites dans la forêt d'Eu (Seine-Inférieure) (*T. C.*).

B. atropurpureum Web. et Mohr.; Sch. *Syn.* 438; *Bryol. eur.*, t. 378; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.*

Printemps, été. — *A. C.* — Pâturages arides, bords des chemins, vieux murs couverts de terre, terrains sablonneux. — Fortifications d'Abbeville; bois de Caumondel près Huchenneville; bois de Belloy près Huppy; marais

Malicorne près Abbeville ; Saint-Valery ; Régnières-Ecluse ; Caubert près Mareuil ; Laviers, Epagne, Cambron (*T. C.*).

B. cæspiticium L. ; Sch. *Syn.* 443 ; *Bryol. eur.*, t. 374, 375 ; Husn. *Fl.* ; Boulay *Fl.* ; Kleinh. *Icon.*

Printemps, été. — *C.* — Sur la terre humide ou sèche, sur les murs et les toits. — Epagne ; Villers-sur-Mareuil ; Saint-Quentin-en-Tourmont ; Doudelainville ; Rue ; bois Grillé près Huchenneville ; Limeux ; Longpré ; Saint-Valery ; Mareuil ; Les Alleux près Béhen ; Monchaux près Quend ; Laviers ; marais Malicorne près Abbeville ; Le Hourdel près Cayeux ; Cambron ; Abbeville (*T. C.*).

B. argenteum L. ; Sch. *Syn.* 448 ; *Bryol. eur.*, t. 381 ; Husn. *Fl.* ; Boulay *Fl.* ; Kleinh. *Icon.*

Hiver, printemps. — *C.* — Sur la terre, les murs et les toits. — Abbeville ; Les Alleux près Béhen ; Saint-Valery ; Long ; Cambron, Laviers, Mareuil (*T. C.* Herb.).

B. capillare L. ; Sch. *Syn.* 449 ; *Bryol. eur.*, t. 368 ; Husn. *Fl.* ; Boulay *Fl.* ; Kleinh. *Icon.*

Printemps, été. — *C.* — Sur la terre et les murs. — Villers-sur-Mareuil ; marais de Bray-lès-Mareuil ; bois du Mont-Blanc près Huppy ; Erondelle près Bailleul ; Les Alleux près Béhen ; Monchaux près Quend ; Cocquerel près Bailleul ; Régnières-Ecluse ; Saint-Valery ; Feuquières ; dunes de Saint-Quentin-en-Tourmont, Cambron (*T. C.* Herb.).

B. pseudotriquetrum Sch. *Syn.* 459 ; *Bryol. eur.*, t. 364 ; Husn. *Fl.* ; Boulay *Fl.* ; Kleinh. *Icon.*

Eté. — *R.* — Terrains marécageux très-humides. — Marais Saint-Gilles près Abbeville ; marais de Bray-lès-Mareuil.

MNIUM Linn. emend.

M. affine Bland.; Sch. *Syn.* 476; *Bryol. eur.*, t. 397; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.*

Printemps. — *R.* — Marais, lieux ombragés. — Bray-lès-Mareuil; Menchecourt près Abbeville; marais de Régnières-Ecluse. — Trouvé sans fructifications.

Var. β. *elatum* Sch. *Syn.* 476. — Marais de Bray-lès-Mareuil.

M. undulatum Hedw.; Sch. *Syn.* 479; *Bryol. eur.*, t. 389; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.*

Printemps. — *A. C.* — Rarement fertile. — Lieux humides ombragés. — Bois du Brusle près Huchenneville où nous l'avons trouvé une seule fois fructifié; Les Alleux près Béhen; Moyenneville; bois de Frucourt; bois de Caubert près Mareuil; Vaux près Abbeville; bois d'Erondelle près Bailleul (*T. C.*).

M. rostratum Schwægr.; Sch. *Syn.* 480; *Bryol. eur.*, t. 395; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.* — *Bryum rostratum* Schrad.; Dub. *Bot.*

Printemps. — *R.* — Sur la terre dans les lieux couverts. — Ravin dans le bois de Doudelainville; Caubert près Mareuil; cavée de l'église d'Huchenneville.

M. hornum L.; Sch. *Syn.* 481; *Bryol. eur.*, t. 390; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.* — *Bryum hornum* Schreb.; Dub. *Bot.*

Printemps. — *A. C.* — Sur la terre dans les lieux ombragés. — Ravin dans le bois de Doudelainville; cavée du bois de Fréchencourt près Bailleul; bois de Frucourt; Tœufles; forêt de Crécy; Menchecourt près Abbeville; Caubert près Mareuil; Bouttencourt; Cambron, marais de Mautort près Abbeville (*T. C.*); Saint-Riquier (*B.*).

MEESEA Hedw. *Sp. Musc.*

M. uliginosa Hedw.; Sch. *Syn.* 499; *Bryol. eur.*, t. 308; Boulay *Fl.*

Eté. — *R.* — Lieux marécageux. — Trouvé une seule fois dans les marais des dunes de Monchaux près Quend.

AULACOMNIUM Schwægr. *Suppl.*

A. palustre Sch. *Syn.* 504; *Bryol. eur.*, t. 405; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.*

Eté. — *R.* — Lieux marécageux et fangeux. — Marais de Gouy près Cambron (*T. C.*; *B.* Extr. Fl.). — Nous n'avons pas jusqu'alors retrouvé cette espèce.

BARTRAMIA Hedw. *Stirp.*

B. pomiformis Sch. *Syn.* 511; *Bryol. eur.*, t. 319; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.*

Printemps. — *A. C.* — Se rencontre assez rarement fructifié. — Bords des chemins creux couverts, lisières des bois. — Bois de Caubert près Marcuil; bois du Mont-Blanc près Huppy; Tœufles; Drucat; Saint-Valery; bois du Brusle près Huchenneville; forêt de Crécy; Cambron, Saint-Riquier, bois du Val près Laviers (*T. C.*).

PHILONOTIS Brid. *Bryol.*

P. fontana Brid.; Sch. *Syn.* 519; Kleinh. *Icon.* — *Bartramia fontana* Br. et Sch. *Bryol. eur.*, t. 324; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*

Eté. — *R.* — Lieux inondés. — Marais de Mautort près Abbeville (*T. C.* Herb.), où la plante mâle seule a été observée (*T. C.* Not. manuscr.); marais d'Abbeville (*B.* Extr. Fl.).

POLYTRICHACÉES.

ATRICHUM Pal. Beauv. *Prodr.*

A. undulatum Pal. Beauv. ; Sch. *Syn.* 528 ; *Bryol. eur.*, t. 410 ; Husn. *Fl.* ; Boulay *Fl.* ; Kleinh. *Icon.* — *Polytrichum undulatum* Hedw. ; Dub. *Bot.*

Fin de l'automne, hiver. — *C.* — Bois, vergers, lieux ombragés. — Bois de Limeux, de Doudelainville, du Brusle près Huchenneville, de Caubert près Mareuil ; forêt de Crécy ; Les Alleux près Béhen ; Saint-Valery ; Vercourt ; Vron ; Cambron (*T. C.*) ; bois de Saint-Riquier (*B.* Extr. Fl.).

Var. β. *abbreviatum* (Rab. ; Kickx *Fl. crypt.* 1,117). — Lieux arides. — Coteau du bois de Doudelainville.

POGONATUM Pal. Beauv. *Prodr.*

P. nanum Brid. ; Sch. *Syn.* 534 ; *Bryol. eur.*, t. 415 ; Husn. *Fl.* ; Boulay *Fl.* ; Kleinh. *Icon.* — *Polytrichum subrotundum* Huds. ; Dub. *Bot.*

Printemps. — *A. R.* — Bords des chemins et des fossés dans les lieux ombragés. — Bois du Brusle près Huchenneville ; forêt de Crécy ; Vron ; Vercourt ; Mautort près Abbeville ; Cambron (*T. C.*) ; bois Wattée près Drucat (*B.* Extr. Fl.).

P. aloides Brid. ; Sch. *Syn* 535 ; *Bryol. eur.*, t. 416 ; Husn. *Fl.* ; Boulay *Fl.* ; Kleinh. *Icon.* — *Polytrichum aloides* Hedw. ; Dub. *Bot.*

Printemps. — *A. R.* — Lieux arides, terrains de bruyères, bords des chemins et des fossés ombragés. — Vercourt ; forêt de Crécy ; bois du Brusle près Huchenneville ; bois de Size près Ault ; Vron ; bois Wattée près Drucat ; bois de La Motte près Cambron, bois de Port (*T. C.* Herb.) ; Marcuil, Saint-Riquier (*B.* Extr. Fl.).

Var. β. *magnum* (Mull. ; Kickx *Fl. crypt.* 1,116). — Talus sablonneux ombragés. — Vercourt.

POLYTRICHUM Dill. emend.

P. formosum Hedw.; Sch. *Syn.* 541; *Bryol. eur.*, t. 420; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.* — *P. commune* var. *attenuatum* Hook. et Tayl.; Dub. *Bot.*

Eté. — *C.* — Bois montueux. — Bois de Caumondel près Huchenneville; Marcuil; bois de Neslette près Limeux; Citernes; Tœufles; Doudelainville; Vron; Bouttencourt; bois de La Motte près Cambron, forêt de Crécy (*T. C.* Herb.).

P. piliferum Schreb.; Sch. *Syn.* 542; *Bryol. eur.*, t. 422; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.*

Printemps. — *R.* — Terrains de bruyères, anciennes dunes. — Doudelainville, sur un coteau où croissent des *Calluna vulgaris*; ancienne garenne de Villers-sur-Authie; pâturages communaux et bords du bois de Vron; ferme du Franc-Picard près Vron.

P. juniperinum Hedw.; Sch. *Syn.* 543; *Bryol. eur.*, t. 423; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.*

Commencement de l'été. — *A. R.* — Bois. — Bois du Brusle près Huchenneville; bois de Caubert près Mareuil; Bouttencourt; Mareuil; Laviers (*T. C.* Herb.).

P. commune L. *Sp.* ex parte; Sch. *Syn* 545; *Bryol. eur.*, t. 425; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.*

Commencement de l'été. — *A. R.* — Bois humides. — Forêt de Crécy; bois de Caubert près Mareuil; bois du Brusle près Huchenneville (*T. C.* Herb.).

BUXBAUMIACÉES.

DIPHYSCIUM Mohr. *Obs.*

D. foliosum Mohr.; Sch. *Syn.* 547; *Bryol. eur.*, t. 428, 641; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.* — *Buxbaumia foliosa* L. *Syst.*

Eté. — *R.* — Talus des chemins creux dans les bois. —

Bois de Tœufles du côté de Rogent. — Mousse d'une forme et d'une organisation particulières.

DIVISION II.

M. PLEUROCARPES.

FONTINALACÉES.

FONTINALIS Dill. *Hist. Musc.*

F. antipyretica L.; Sch. *Syn.* 552; *Bryol. eur.*, t. 429; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*

Printemps, été. — *R.* — Fructifie rarement. — Sur les pierres, les vieux bois dans les eaux courantes ou tranquilles. — Bassin de l'école de Natation et murs baignés par la Somme à Abbeville; marais Saint-Gilles près Abbeville; Drucat; Menchecourt près Abbeville (B. Extr. Fl.). — Nous ne l'avons pas rencontré fructifié.

NECKERACÉES.

CRYPHÆA Mohr. et Web. *Tab. Syn.*

C. heteromalla Mohr.; Sch. *Syn.* 561; *Bryol. eur.*, t. 438; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.* — *Daltonia heteromalla* Hook. et Tayl.; Dub. *Bot.*

Mai, juin. — *A. C.* — Sur les vieux arbres. — Les Alleux près Béhen; bois du Brusle et de Caumondel près Huchenneville; Arry; Valloires près Argoules; Menchecourt près Abbeville; Limeux; Cambron; Abbeville (*T. C.* Herb.); Le Val près Laviers, Caubert près Mareuil (*B.* Extr. Fl.(.

NECKERA Hedw., pro parte.

N. complanata Sch. *Syn.* 569; *Bryol. eur.*, t. 444; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.* — *Hypnum complanatum* L.; Dub. *Bot.*

Commencement du printemps. — *A. R.* — Fructifie très-rarement. — Sur les arbres dans les lieux couverts. — Cavée de l'église d'Huchenneville; Drucat; Ercourt; Valloires près Argoules; bois de La Motte à Cambron, forêt de Crécy (*T. C.* Herb.); Caubert près Mareuil (*B.* Extr. Fl.).

HOMALIA Brid. *Bryol.*

H. trichomanoides Sch. *Syn.* 571; *Bryol. eur.*, t. 446; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.* — *Hypnum trichomanoides* Schreb.; Dub. *Bot.*

Automne. — *A. C.* — Sur les racines et le tronc des arbres. — Bois de Caubert près Mareuil; Doudelainville; bois de Caumondel et du Brusle près Huchenneville; bois de Tronquoy près Huppy; Mareuil; bois de La Motte près Cambron (*T. C.* Herb.); Saint-Riquier (*B.* Extr. Fl.).

LEUCODON Schwægr. *Suppl.*

L. sciuroides Sch. *Syn.* 574; *Bryol. eur.*, t. 468; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.*

Commencement du printemps. — *C.* — Fructifie très-rarement. — Sur les vieux arbres. — Les Alleux près Béhen; Caumondel près Huchenneville; Menchecourt près Abbeville; prairies d'Epagnette près Epagne (*T. C.*).

LESKEACÉES.

ANOMODON Hook. et Tayl. *Musc. Brit.*

A. viticulosus Hook. et Tayl.; Sch. *Syn.* 601; *Bryol. eur.*, t. 476; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.* — *Neckera viticulosa* Hedw.; Dub. *Bot.*

Printemps. — *A. C.* — Fructifie assez rarement. — Sur

les vieux arbres, sur les souches et au pied des vieux murs. — Huchenneville ; Limeux ; Tœufles ; Quend ; Erondelle près Bailleul; Limercourt près Huchenneville; bois Wattée près Drucat ; Bouttencourt ; Argoules ; bois de La Motte près Cambron (*T. C.*) ; Saint-Riquier (*B.* Extr. Fl.).

THUIDIUM Sch. *Bryol.*

T. tamariscinum Sch. *Syn.* 613 ; *Bryol. eur.*, t. 482, 483 ; Kleinh. *Icon.* — *Hypnum tamariscinum* Hedw. ; Husn. *Fl.* ; Boulay *Fl.* — *H. proliferum* L. ; Dub. *Bot.*

Hiver. — *A. C.* — Sur la terre dans les bois humides et dans les vergers. — Bois du Brusle et de Caumondel près Huchenneville ; Doudelainville ; Limeux ; Tœufles ; faubourg des Planches à Abbeville ; Laviers ; forêt de Crécy ; Vron ; Régnières-Ecluse ; Cambron (*T. C.*).

T. abietinum Sch. *Syn.* 615 ; *Bryol. eur.*, t. 485 ; Kleinh. *Icon.* — *Hypnum abietinum* L. ; Husn. *Fl.* ; Boulay *Fl.*

Mai, juin. — *A. C.* — Fructifie très-rarement. — Lieux arides et pierreux, coteaux calcaires, bords des bois secs. — Abondant sur les monts Caubert près Abbeville ; bois de Tronquoy près Huppy ; Bailleul ; coteau du bois de Villers-sur-Mareuil ; Bouttencourt ; bois du Cap-Hornu près Saint-Valery ; Epagne (*B.* Extr. Fl.). — N'a pas été trouvé fructifié.

HYPNACÉES.

CLIMACIUM Web. et Mohr.

C. dendroides Web. et Mohr. ; Sch. *Syn.* 627 ; *Bryol. eur.*, t. 457 ; Husn. *Fl.* ; Boulay *Fl.* ; Kleinh. *Icon.* — *Hypnum dendroides* L. ; Dub. *Bot.*

Automne, hiver. — *A. R.* — Fructifie assez rarement. Prés humides. — Faubourg de la Bouvaque et marais Saint-Gilles à Abbeville ; Mareuil ; Bray-lès-Mareuil.

ISOTHECIUM Brid. *Bryol.*, emend.

I. myurum Brid.; Sch. *Syn.* 629; *Bryol. eur.*, t. 533; Husn. *Fl.*; Kleinh. *Icon.* — *Leskea myura* Boulay *Fl.* — *Hypnum myurum* Poll.; Dub. *Bot.*

Commencement du printemps. — *A. C.* — Sur le tronc et les racines des arbres. — Bois du Brusle près Huchenneville; Tœufles; bois de Tronquoy près Huppy; forêt de Crécy; bois de Limeux; Doudelainville; Cambron (*T. C.*).

HOMALOTHECIUM Sch. *Bryol.*

H. sericeum Sch. *Syn.* 633; *Bryol. eur.*, t. 456; Kleinh. *Icon.* — *Leskea sericea* Hedw.; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*

Fin de l'automne. — *C.* — Sur les vieux arbres, les murs et les toits. — Les Alleux près Béhen; bois du Brusle près Huchenneville; Limeux; Laviers; bois de Bonnance près Port; forêt de Crécy; Valloires près Argoules; Long; Cambron (*T. C.*).

CAMPTOTHECIUM Sch. *Bryol.*

C. lutescens Sch. *Syn.* 635; *Bryol. eur.*, t. 558; Kleinh. *Icon.* — *Hypnum lutescens* Huds.; Husn. *Fl.*

Printemps. — *C.* — Lieux arides, bords des bois et des haies, coteaux secs, terrains sablonneux. — Bois de Tachemont près Huchenneville; Caubert près Marcuil; Villers-sur-Marcuil; bois du Cap-Hornu près Saint-Valery; dunes de Saint-Quentin-en-Tourmont et de Quend; Cambron (*T. C.*).

BRACHYTHECIUM Sch. *Bryol.*

B. velutinum Sch. *Syn.* 618; *Bryol. eur.*, t. 538; Kleinh. *Icon.* — *Hypnum velutinum* L.; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*

Printemps. — *R.* — Sur la terre, les racines des arbres

et les vieilles souches. — Bois de La Motte près Cambron (*T. C.* Herb.).

B. rutabulum Sch. *Syn.* 653; *Bryol. cur.*, t. 543; Kleinh. *Icon.* — *Hypnum rutabulum* L.; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*

Hiver, printemps. — *C.* — Sur la terre, les pierres, les murs, les toits et les racines des arbres. — Les Alleux près Béhen; Ercourt; Caumondel près Huchenneville; marais Saint-Gilles près Abbeville; Caubert près Mareuil; Limeux; Drucat; Doudelainville; forêt de Crécy; Vercourt; Cambron (*T. C.*).

Var. β. *robustum* (Sch. *Syn.* 654). — Au pied des murs de l'église d'Huchenneville.

B. populeum Sch. *Syn.* 656; *Bryol. eur.*, t. 535; Kleinh. *Icon.* — *Hypnum populeum* Hedw., Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*

Hiver. — *R.* — A la base des troncs d'arbres. — Abbeville (*B.* in *Dub.* Bot., 558).

Le *B. albicans* (Sch. *Syn.* 644) a été trouvé à proximité de nos limites dans les dunes d'Etaples (Pas-de-Calais) (*T. C.*).

EURYNCHIUM Sch. *Bryol.*

E. myosuroides Sch. *Syn.* 662; Kleinh. *Icon.* — *Isothecium myosuroides* Bryol. t. 534. — *Hypnum myosuroides* L.; Husn *Fl.*; Boulay *Fl.*

Printemps. — *R.* — Sur la terre, les pierres et les racines des arbres. — Bois du Brusle près Huchenneville; forêt de Crécy; Cambron (*T. C.* Herb.); bois Wattée près Drucat; Saint-Riquier (*B.* Extr. Fl.).

E. striatum Sch. *Syn.* 666; *Bryol. eur.*, t. 525; Kleinh. *Icon.* — *Hypnum striatum* Schreb.; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*

Automne, commencement du printemps. — *A. C.* — Sur la terre dans les lieux ombragés. — Bois du Brusle et de Tachemont près Huchenneville; Doudelainville; Saint-Riquier; forêt de Crécy, Cambron (*T. C.*).

E. prælongum Sch. *Syn.* 673; *Bryol. eur.*, t. 524; Kleinh. *Icon.* — *Hypnum prælongum* L.; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*

Hiver. — *C.* — Sur la terre, les bois pourris dans les lieux humides ombragés. — Bois du Brusle et de Caumondel près Huchenneville; Caubert près Mareuil; Doudelainville; Marcuil; Vercourt; forêt de Crécy; faubourg de la Bouvaque à Abbeville; Cambron; Long; Laviers (*T. C.*); Drucat (*B.* Extr. Fl.).

E. Stokesii Sch. *Syn.* 677; *Bryol. eur.*, t. 526; Kleinh. *Icon.* — *Hypnum Stokesii* Turn.; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*

Automne. — *R.* — Sur la terre, les racines des arbres dans les lieux ombragés. — Menchecourt près Abbeville. — Trouvé sans fructifications.

RHYNCHOSTEGIUM Sch. *Bryol.*

R. tenellum Sch. *Syn.* 680; *Bryol. eur.*, t. 508; Kleinh. *Icon.* — *Hypnum tenellum* Dicks., Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*

Printemps. — *R.* — Sur les vieux murs. — Les Alleux près Béhen (*T. C.* Top. Abb.); Cambron (*T. C.* Herb.).

R. confertum Sch. *Syn.* 683; *Bryol. eur.*, t. 510; Kleinh. *Icon.* — *Hypnum confertum* Dicks.; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*

Hiver, printemps. — *R.* — Sur les murs, les toits, les pierres. — Les Alleux près Béhen,

R. murale Sch. *Syn.* 685; *Bryol. eur.*, t. 514; Kleinh. *Icon.* — *Hypnum murale* Hedw.; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*

Printemps. — *A. R.* — Sur les vieux murs et les toits humides. — Les Alleux près Béhen; Laviers; Caubert près Mareuil; Cambron, Abbeville (*T. C.*).

R. rusciforme Sch. *Syn.* 686; *Bryol. eur.*, t. 515; Kleinh. *Icon.* — *Hypnum rusciforme* Weis.; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*

Fin de l'automne, printemps. — *A. R.* — Sur les pierres, les bois baignés par les eaux, les murs des moulins à eau et des ponts. — Rue; Hélicourt; Gamaches; Pont-

Remy ; Longpré-les-Corps-Saints ; pieux d'un pont sur l'Authie à Valloires près Argoules ; fontaine sous le bois de La Motte près Cambron (*T. C.* Herb.). — Rarement trouvé fructifié.

Var. β. *inundatum* (Sch. *Syn.* 687). — Gamaches.

THAMNIUM Sch. *Bryol.*

T. alopecurum Sch. *Syn.* 688 ; *Bryol. eur.*, t. 518 ; Kleinh. *Icon.* — *Hypnum alopecurum* L. ; Husn. *Fl.* ; Boulay *Fl.*

Automne, printemps. — *R.* — Fructifie rarement. — Sur la terre dans les bois humides. — Caumondel près Huchenneville ; Erondelle près Bailleul ; Valloires près Argoules ; Saint-Riquier ; Cambron (*T. C.*) ; Drucat (*B.* Extr. Fl.).

PLAGIOTHECIUM Sch. *Bryol.*

P. denticulatum Sch. *Syn.* 696 ; *Bryol. eur.*, t. 501 ; Kleinh. *Icon* — *Hypnum denticulatum* Dill. ; Husn. *Fl.* ; Boulay *Fl.*

Printemps, été. — *R.* — Sur les racines pourries des arbres, plus rarement sur la terre. — Bois de Doudelainville ; marais de Gouy près Cambron (*T. C.*) ; forêt de Crécy (*B.* in herb. *T. C.*).

AMBLYSTEGIUM Sch. *Bryol.*

A. serpens Sch. *Syn.* 709 ; *Bryol. eur.*, t. 561 ; Kleinh. *Icon.* — *Hypnum serpens* L. ; Husn. *Fl.* ; Boulay *Fl.*

Eté. — *C.* — Sur les racines des arbres, les pierres, la terre dans les lieux couverts. — Huchenneville ; Les Alleux près Béhen ; Saint-Quentin-en-Tourmont ; Limeux ; Mareuil ; Erondelle près Bailleul ; faubourgs Saint-Gilles, de la Bouvaque et des Planches à Abbeville ; Vercourt ; Régnières-Ecluse ; Argoules ; bois du Cap-Hornu près Saint-Valery ; Caubert près Mareuil ; Cambron (*T. C.*).

A. irriguum Sch. *Syn.* 71? ; Kleinh. *Icon.* — *A. fluviatile Bryol. eur.*, t. 566. — *Hypnum irriguum* Hook. et Wils. ; Husn. *Fl.* ; Boulay *Fl.*

Printemps. — *R.* — Sur les pierres et les murs aux bords des ruisseaux. — Marais Saint-Gilles près Abbeville ; fontaine de Lheure près Canx. — Trouvé sans fructifications.

Var. β. *fallax* (Sch. *Syn.* 594 ; *Bryol. eur.*, t. 566 ; Husn. *Fl.*). — Fontaine à Drucat.

A. riparium Sch. *Syn.* 717 ; *Bryol. eur.*, t. 570 ; Kleinh. *Icon.* — *Hypnum riparium* L. ; Husn. *Fl.* ; Boulay *Fl.*

Printemps. — *R.* — Sur les pierres et les bois submergés. — Petit marais Saint-Gilles près Abbeville ; Cambron (*T. C.*) ; Abbeville (*B.* Extr. Fl.).

Var. β. *elongatum* (Sch. *Syn.* 718 ; *Bryol. eur.*, loc. cit. ; Husn. *Fl.*). — Bassins du jardin de M. d'Emonville à Abbeville.

HYPNUM Dill. emend.

H. stellatum Schreb. ; Sch. *Syn.* 725 ; *Bryol. eur.*, t. 581 ; Husn. *Fl.* ; Boulay *Fl.* ; Kleinh. *Icon.*

Eté. — *R.* — Fructifie rarement. — Marais tourbeux inondés. — Marais entre Vercourt et Cantraines, au milieu des *Comarum palustre*.

Var. β. *protensum* (Sch. *Syn* 725 ; Husn. *Fl.* ; Boulay *Fl.*). — Même localité.

H. sendtneri Sch. *Syn.* 730 ; *Bryol. eur.* suppl. 3, 1 ; Husn. *Fl.* ; Boulay *Fl.*

Eté. — *A. R.* — Marais très-humides. — Mareuil ; Bray-lès-Mareuil ; marais des dunes de Saint-Quentin-en-Tourmont ; Villers-sur-Authie ; marais entre Vercourt et Cantraines.

Var. β. *Wilsoni* (Sch. *Syn.* 731). — Marais des dunes de Fort-Mahon, de Monchaux ; Mareuil.

H. lycopodioides Schwægr.; Sch. *Syn.* 732; *Bryol. eur.*, t. 613, 614; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*

Eté. — *R.* — Marais spongieux. — Marais des dunes de Saint-Quentin-en-Tourmont. — Trouvé sans fructifications.

H. filicinum Hedw.; Sch. *Syn.* 740; *Bryol. eur.*, t. 609; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.*

Printemps. — *R.* — Sur la terre et les bois pourris dans les prés humides. — Marais Saint-Gilles près Abbeville. — Trouvé sans fructifications.

H. cupressiforme L.; Sch. *Syn.* 755; *Bryol. eur.*, t. 594; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.*

Printemps. — *C.* — Sur le tronc des arbres, sur la terre, les murs, les toits, les pierres. — Bois de Caubert près Mareuil; Les Alleux près Béhen; Doudelainville; bois du Brusle et de Caumondel près Huchenneville; Vercourt; bois de Tronquoy près Huppy; marais de la Bouvaque et marais Malicorne près Abbeville; Laviers; Bouttencourt; Valloires près Argoules; Cambron (*T. C.*).

Var. β. *filiforme* (Sch. *Syn.* 756; *Bryol. eur.*, t. 595; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*). — Menchecourt près Abbeville sur les vieux saules.

Var. γ. *elatum* (Sch. *Syn.* 757; *Bryol. eur.*, t. 595; Boulay *Fl.*). — Sables. — Dunes de Saint-Quentin-en-Tourmont et de Quend.

H. molluscum Hedw.; Sch. *Syn.* 769; *Bryol. eur.*, t. 598; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.*

Printemps, été. — *A. C.* — Sur la terre dans les endroits humides, prairies, bois. — Marais Saint-Gilles près Abbeville; bois de Tronquoy près Huppy; Saint-Quentin-en-Tourmont; bois Grillé et de Caumondel près Huchenneville; Citernes; Doudelainville; Vaux près Abbeville;

Bouttencourt; bois de La Motte près Cambron (*T. C.* Herb.).

H. giganteum Sch. *Syn.* 787; Husn. *Fl* ; Boulay *Fl.*

Eté. — *R.* — Fructifie rarement. — Bords des fossés dans les prairies tourbeuses. — Marais de Menchecourt près Abbeville; Villers-sur-Authie; marais de Mautort près Abbeville.

H. cuspidatum L.; Sch. *Syn.* 789; *Bryol. eur.*, t. 619; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.*

Eté. — *C.* — Marais très-humides. — Abondant dans les marais autour d'Abbeville; Marcuil; Saint-Quentin-en-Tourmont; Régnières-Ecluse; Villers-sur-Authie; Caubert près Marcuil (*T. C.* Herb.).

H. purum L.; Sch. *Syn.* 791; *Bryol. eur*, t. 621; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.*

Printemps. — *A. C.* — Sur la terre dans les lieux ombragés. — Neuville près Saint-Valery; coteau du bois de Villers-sur-Marcuil; Doudelainville; forêt de Crécy: Ercourt; Tœufles; Régnières-Ecluse; Cambron (*T. C.* Herb.).

H. scorpioides Dill.; Sch. *Syn.* 796; *Bryol. eur.*, t. 6 2; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*; Kleinh. *Icon.*

Printemps, été. — *R.* — Marais spongieux. — Marais de Bray-lès-Marcuil; Villers-sur-Authie. — Trouvé sans fructifications.

HYLOCOMIUM Sch. *Coroll.*

H. splendens Sch *Syn.* 798; *Bryol. eur.*, t. 4[illegible]7; Kleinh. *Icon.* — *Hypnum splendens* Hedw.; Husn. *Fl.*; Boulay *Fl.*

Printemps. — *A. C.* — Sur la terre dans les bois. — Epagne; bois de Villers-sur-Marcuil; Ercourt; Limeux; bois Grillé près Huchenneville; bois de Tronquoy près Huppy; Bouttencourt; Cambron (*T. C.* Herb.); forêt de Crécy; Saint-Riquier (*B.* Extr. Fl.).

H. brevirostrum Sch. *Syn.* 801 ; *Bryol. eur.*, t. 493 ; Kleinh. *Icon.* — *Hypnum brevirostrum* Ehrh. ; Husn. *Fl.* ; Boulay *Fl.*

Printemps. — *R.* — Sur la terre au pied des arbres dans les bois. — Forêt de Crécy ; bois de Vron ; bois de Bouttencourt. — Trouvé hors de nos limites à Ailly-sur-Somme *(Romanet).*

H. squarrosum Sch. *Syn.* 802 ; *Bryol. eur.*, t. 492 ; Kleinh. *Icon.* — *Hypnum squarrosum* L. ; Husn. *Fl.* ; Boulay *Fl.*

Automne. — *C.* — Fructifie très-rarement. — Lieux herbeux ombragés secs ou humides, bois, prés. — Les Alleux près Béhen ; Bray-lès-Mareuil ; Tœufles ; Limeux ; Doudelainville ; forêt de Crécy ; Régnières-Ecluse ; Saint-Valery ; marais de Mautort près Abbeville (*T. C.*) ; Saint-Riquier, bois de Villers-sur-Mareuil (*B.* Extr. Fl.).

H. triquetrum Sch. *Syn.* 803 ; *Bryol. eur.*, t. 491 ; Kleinh. *Icon.* — *Hypnum triquetrum* L. ; Husn. *Fl.* ; Boulay *Fl.*

Printemps. — *C.* — Sur la terre dans les bois, les prés, les vergers. — Les Alleux près Béhen ; Ercourt ; bois du Brusle et de Caumondel près Huchenneville ; forêt de Crécy ; bois de Vron ; Valloires près Argoules ; Cambron (*T. C.*) ; Saint-Riquier (*B.* Extr. Fl.).

H. loreum Sch. *Syn.* 804 ; *Bryol. eur.*, t. 490 ; Kleinh. *Icon.* — *Hypnum loreum* L. ; Husn. *Fl.* ; Boulay *Fl.*

Hiver, printemps. — *R.* — Sur la terre dans les bois montueux. — Bois du Brusle et de Caumondel près Huchenneville ; bois de La Motte près Cambron (*T. C* Herb.).

SPHAIGNES.

SPHAGNUM Dill. *Hist. Musc.*

S. acutifolium Ehrh. ; Sch. *Syn.* 825 et *Monog.*, t. 13, 14 ; Husn. *Fl.* ; Boulay *Fl.* ; Kleinh. *Icon.*

Juin, juillet. — *R.* — Lieux fangeux ombragés. — Ma-

rais de Menchecourt près Abbeville ; marais de Gouy près Cambron (*B.* Extr. Fl.).

S. cymbifolium Ehrh. ; Sch. *Syn.* 847 et *Monog.*, t. 20; Husn. *Fl.;* Boulay *Fl.;* Kleinh. *Icon.* — *S. obtusifolium* Hook. et Tayl. var. α *vulgare.* Dub. *Bot.*

Eté. — *R.* — Lieux fangeux ombragés. — Rue ; marais de Cambron (*T. C.* Herb.).

Nous avons rencontré, à proximité de nos limites, dans les landes de Beaumont près Eu (Seine-Inférieure) le *S. squarrosum* (Pers. ; Sch. *Syn.* 835 et *Monog.*, t. 17 ; Husn. *Fl.;* Boulay *Fl.*).

TABLE DES GENRES

Les noms des genres mentionnés comme synonymes sont imprimés en *italique*.

Amblystegium 365
Anacalypta 346
Anomodon 360
Astomum 340
Atrichum 357
Aulacomnium 356
Barbula 347
Bartramia 356
Bartramia 356
Brachythecium 362
Bryum 353
Bryum 352, 353, 355
Buxbaumia 358
Camptothecium 362
Campylopus 342
Ceratodon 344
Cinclidotus 349
Climacium 361
Cryphæa 359
Daltonia 359
Dicranella 341
Dicranum 341
Dicranum 341, 342, 343
Didymodon 347
Didymodon 344, 345
Diphyscium 358
Encalypta 351
Entosthodon 352
Eurynchium 363
Fissidens 343
Fontinalis 359
Funaria 352
Grimmia 349
Gymnostomum . 340, 345, 346, 352
Homalia 360
Homalothecium 362
Hylocomium 368
Hymenostomum 340
Hypnum 366
Hypnum . 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 368, 369
Isothecium 362
Isothecium 363
Leptobryum 352
Leptotrichum 345
Leskea 362

Leucobryum 342
Leucodon. 360
Meesea. 356
Mnium. 355
Neckera 360
Neckera. 360
Oncophorus. 342
Orthotrichum. 350
Orthotrichum 350
Phascum. 339
Phascum. 339, 340
Philonotis 356
Physcomitrium 352
Physcomitrium 352
Plagiothecium. 365
Pleuridium 340
Pogonatum. 357
Polytrichum 358
Polytrichum. 357
Pottia 345
Racomitrium 350
Rhyncostegium. 364
Schistidium 349
Seligeria 344
Sphærangium. 339
Sphagnum 369
Systegium 340
Thamnium 365
Thesanomitrium. 342
Thuidium. 361
Tortula 347, 348, 349
Trichostomum 345, 350
Ulota. 350
Webera 353
Weisia. 341
Weisia. 344, 346, 347

ERRATUM

Page 341, ligne 27, au lieu de : DIRCANUM, lisez : DICRANUM.

ÉMILE ROUSSEAUX

GRAVEUR D'ABBEVILLE

BIOGRAPHIE

Le 3 décembre 1874, mourait à Paris, presque subitement, un de nos artistes abbevillois qui continuait avec honneur et distinction les saines traditions de la gravure en taille-douce, dans laquelle s'étaient illustrés des devanciers remarquables de sa ville natale, tels que Mellan, Lenfant, les de Poilly, Danzel, Daullé, les Aliamet, Le Vasseur, Dequevauviller, et bien d'autres.

Émile-Alfred Rousseaux, né à Abbeville le 1er novembre 1831, était, au moment de sa mort, dans la force de l'âge, et dans toute la plénitude d'un talent qui grandissait encore. Aussi sa perte prématurée fut-elle vivement sentie, dans notre ville, par tous ceux qui s'intéressent aux arts, et qui avaient toujours suivi notre graveur dans sa carrière toute de travail et de persévérance. Rousseaux a laissé à Paris, parmi ses nombreux amis et dans le monde artistique, des regrets non moins vifs. Il nous suffira de transcrire ici,

comme le meilleur témoignage de ces regrets et de ces sympathies, ce passage du rapport de M. Georges Duplessis, secrétaire de la Société française de gravure, à l'assemblée générale du 13 mai 1875, sur l'exercice 1874 :

« Messieurs, depuis notre dernière réunion annuelle, « la Société française de gravure a été cruellement « éprouvée. Un des artistes qui faisait le plus d'hon- « neur à l'Ecole contemporaine de gravure et qui « venait de terminer pour nous une planche que vous « avez tous accueillie avec faveur, Emile Rousseaux, « nous a été enlevé subitement, au moment où, en « pleine possession de son talent, il allait recueillir les « fruits de son travail opiniâtre et de sa persévérance. « Le portrait de Madame de Sévigné, la dernière es- « tampe à laquelle Rousseaux ait mis la main, per- « mettra à son nom de vivre dans l'histoire et « témoignera en même temps que l'art illustré par « R. Nanteuil et par G. Edelinck est encore loin de « périr pármi nous. »

Ces lignes de M. Duplessis, conservateur, sous-directeur-adjoint du Département des Estampes à la Bibliothèque Nationale à Paris, et dont le nom, bien connu par de nombreux travaux sur la gravure, fait autorité, sont précieuses à recueillir au commencement d'une biographie, car elles marquent de prime-abord le rang que notre regretté concitoyen avait su acquérir dans la branche de l'art qu'il avait suivie.

Emile Rousseaux dont le père était simple ébéniste, rue d'Angouches, avait suivi, dès son jeune âge, les cours de notre école communale de dessin. A cette école, fondée à Abbeville le 1er mai 1821, et toujours

bien dirigée, d'abord par M. Masquelier, puis par M. Caudron le professeur actuel, se sont formés bien des jeunes gens qui ont suivi avec succès la carrière artistique; nous citerons notamment: M. Bridoux, un bon graveur, le dernier aujourd'hui de ceux nés à Abbeville; Lestudier-Lacour, Leroy, morts avant l'âge, mais qui donnaient de belles promesses dans la gravure; les sculpteurs Nadaud dit Bonnetaud, Edmond Levêque, statuaire recommandable, mort en 1875; le jeune Racine (Josse), l'élève et le protégé de notre excellent collègue, M. l'abbé Dergny, qui succombait le 6 novembre 1865, à 19 ans, quelques jours après un brillant succès à l'école des Beaux-Arts. Il était nommé 3e, à un second concours, sur 400 élèves (1);

(1) Ce jeune artiste eut, en mourant, la consolation de se voir entouré des soins les plus dévoués par Emile Rousseaux, son compatriote, graveur non moins remarquable par l'élévation de ses sentiments que par son talent. (Séance de la Société d'Emulation du 26 novembre 1865. — *Notice sur Racine*).

A l'occasion de la mort de Racine, Rousseaux écrivait à M. Boucher de Perthes la lettre suivante, qui fait autant d'honneur aux sentiments de celui qui l'écrivait, qu'à celui qui en était l'objet, et dont le style imagé, et vivement coloré, émane bien d'un artiste:

« Monsieur,

« Je suis heureux de l'intention que vous avez, vous et « M. Dergny, de faire une notice sur la vie si courte de notre « compatriote et ami, Racine. Il mérite à tous égards cette « sympathie. Son jeune talent faisait espérer une gloire na- « tionale.

« Fauché avant l'âge, au milieu de ses premières études, la « ville d'Abbeville perd en lui une de ses plus belles étoiles.

« Tant d'avenir ne doit pas rester ignoré. Rendez donc, « Monsieur, rendez hommage à sa jeune mémoire, semez

et en dernier lieu M. Emmanuel Fontaine, en ce moment pensionnaire de la ville, élève des Beaux-Arts pour la sculpture, et dont nous croyons certainement pouvoir bien augurer d'après de premiers travaux.

Rousseaux se fit bientôt remarquer parmi ses camarades de l'Ecole municipale de dessin à Abbeville, par son aptitude et son assiduité ; les premiers éléments lui furent donnés par le professeur Masquelier, dessinateur et graveur de talent, descendant au surplus d'une famille de burinistes remarquables. M. Caudron fut appelé à professer en 1846, après la démission de M. Masquelier, et sous ce peintre de mérite, dont nous avons apprécié plusieurs fois les œuvres exposées aux Salons, et qui n'a cessé de diriger l'Ecole depuis 1846, notre jeune élève fit des progrès rapides. Aussi le 17 février 1849, le Conseil municipal d'Abbeville, sur le rapport d'une Commission, composée de MM. A. Boucher, de Caïeu de Vadicourt et L. de Belleval, votait, en faveur de ce jeune homme de dix-huit ans, une subvention annuelle de 600 fr. pour lui permettre d'aller à Paris suivre les cours de l'école des Beaux-Arts.

Nous croyons devoir reproduire ici les termes de ce rapport présenté par l'honorable M. Boucher ; ils nous dispensent de tout commentaire sur les espé-

« quelques fleurs sur cette tombe prématurée, et surtout faites « sonner bien haut son talent, son courage et son amitié.

« Reçu le troisième à l'école des Beaux-Arts, sa jeune ima- « gination n'y tint plus ; désireux d'apprendre au plus vite à sa « ville, à ses amis le succès qu'il venait de remporter, il fut « pris de frissons. Sa joie devint son malheur et celui de ses « amis. »

rances que faisait naître alors notre artiste et qui se sont si complètement réalisées :

« Messieurs,

« La Commission que vous avez nommée pour « vous faire un rapport sur la proposition concernant « Emile Rousseaux, a pris des informations auprès de « M. Caudron, professeur de dessin, et elle s'est assu- « rée que le jeune Rousseaux était un élève hors « ligne, rempli d'aptitude et d'avenir. M. Caudron a « rendu les meilleures témoignages sur la conduite, « le zèle, l'amour du travail et de l'art qui distinguent « ce jeune homme. Son père, ouvrier rangé et labo- « rieux, voyant les heureuses dispositions de son fils, « s'est imposé de longs et pénibles sacrifices pour que « le jeune Emile pût suivre les cours de dessin et se « livrer tout entier à ses études de prédilection. Le « fils n'a point trompé les espérances de son père, à « chaque concours il rapportait des couronnes et les « premiers prix. Cette année il a fait plus ; sans « maître, sans conseils, sans autres inspirations que « celles de son talent naturel, il a gravé quelques « esquisses pleines de finesse et une tête de vieille « femme remplie d'expression. Sa vocation s'est alors « révélée à lui-même. Il est né pour être peintre ou « graveur. Mais ici, Messieurs, le père, ouvrier sans « fortune aucune, chargé de quatre enfants, ne peut « pas tirer du travail de ses bras la somme suffisante « pour entretenir pendant trois années son fils à « Paris, il a fait courageusement tout ce qu'il pou- « vait faire. C'est à nous, Messieurs, à faire le reste, « notre ville s'est toujours enorgueillie de ses gra- « veurs ; donnons lui un graveur de plus ; de pareils

« encouragements seront toujours salutaires. Il est « bon que les ouvriers sachent que ce n'est que par « le travail et la bonne conduite qu'ils peuvent s'as- « surer vos sympathies, et que si vous votez des « statues aux grands artistes après leur mort, vous « savez aussi tendre une main secourable aux enfants « de la cité qui ont fait preuve de talent, et qui, faute « d'un peu d'argent, verraient leur carrière fermée « à jamais.

« Pourquoi votre Commission, à l'unanimité, vous « propose de voter, pendant les années 1849, 1850 et « 1851, un secours annuel de 600 fr. au jeune Emile « Rousseaux, pour qu'il puisse suivre à Paris les cours « de dessin et de gravure, et elle émet le vœu que « M. le Maire le recommande spécialement à MM. les « Directeur et Professeurs de l'Académie de peinture. »

Le protégé de la ville se recommandait de lui-même, et reconnaissait, par son travail et ses progrès, les encouragements qu'il recevait d'elle; aussi, nous voyons que le Conseil municipal, qui avait continué la subvention depuis 1849, la lui votait encore au budget de 1852, avec délibération spéciale qui la faisait courir encore pour les trois années suivantes, et qui fut portée, en 1853 et en 1854, à 800 fr.

Cette même année 1852, comme pour montrer qu'il était digne de la sollicitude de ses concitoyens, Rousseaux, alors âgé de 21 ans, figurait le quatrième parmi les sept membres appelés seuls à concourir pour le grand prix de Rome. S'il n'est pas parvenu à ce but si ardemment désiré, il n'en est pas moins arrivé à marquer sa place d'une manière durable dans cette branche de l'art, si difficile, et qui parait encore

plus ingrate de nos jours, la gravure en taille-douce. Rousseaux soignait d'abord admirablement ses dessins; ils étaient toujours finis et corrects, d'une grande douceur, d'une exécution parfaite. Il s'attachait ensuite à la taille dans toute sa pureté, n'admettant pas les expédients modernes qui viennent souvent en aide à la médiocrité, à l'impuissance et au désir de produire vite et beaucoup; nous devons donc honorer d'autant plus sa mémoire qu'il a contribué ainsi à maintenir les saines traditions. Il suivait d'ailleurs la manière si pure et si distinguée de son maître, qui devint aussi son ami, et avec lequel il ne cessa d'entretenir les meilleures relations, M. Henriquel-Dupont, continuateur des grandes traditions de la gravure en taille-douce.

Au salon de 1863, pour ne remonter qu'à cette date, notre artiste exposait, sous les nos 2198 et 2199, deux dessins: le *Portrait de Madame A. D. et de son Enfant*, et *la Faconel*, d'après Léonard de Vinci; tous deux ont paru, au dire des critiques d'alors, d'un fini et d'un moelleux ravissant. (Voy. *l'Abbevillois* du 18 mai 1863, *Chronique parisienne, les artistes picards à l'Exposition des Beaux-Arts*, par M. F.-M. de Lyden). Le dessin de *la Faconel*, autrement et plus communément appelé *la Joconde*, a été acheté, nous a-t-on dit, par le roi des Belges, peu de temps après avoir été exposé (1). Au même salon se trouvaient aussi deux gravures, au burin ferme et léger à la fois, dont l'une était *le Christ et saint Jean*, d'après Ary Scheffer, et qui mérite à tous égards les éloges qu'on lui adressait. Nous avons

(1) M. Bridoux a fait une gravure de *la Joconde:* elle se trouve à la chalcographie du Louvre.

vu et admiré cette belle pièce, dont le sujet, rempli d'une poésie mystique, a été parfaitement rendu, avec des teintes douces, fondues, et d'une harmonie pénétrante. Notre graveur obtenait à ce salon, en 1863, une médaille de 2me classe, en or.

En 1864, il exposait, sous le n° 2436, voyons-nous dans un compte-rendu qui en a été fait alors dans le *Journal d'Amiens*, le plus ravissant portrait en dessin, parait-il, qu'une jolie femme pût désirer. « C'est, lisons-nous dans l'article, une belle personne « admirable de pose, de crayon pur et de fine exé- « cution. Ses cheveux sont tout-à-fait naturels dans « leur richesse splendide; sa robe grise, de moelleuse « étoffe, est heureusement drapée. En deux mots, « c'est une œuvre accomplie. »

Nous ne suivrons pas Rousseaux dans les différentes expositions; disons seulement qu'il obtenait encore une autre médaille en or, d'une valeur de 400 fr., à l'Exposition universelle de 1867, pour ses deux gravures, *le Christ et saint Jean*, d'après Scheffer, et *le Jeune Homme*, d'après Francia, (5me section du 1er groupe). Les concurrents de tous pays n'avaient à se disputer que treize récompenses.

Le roi de Suède l'ayant vu travailler à cette époque au Louvre à un dessin de *la Joconde*, et ayant admiré son talent, lui adressait une médaille en or, en témoignage de sympathie pour sa personne, et d'appréciation flatteuse pour son talent.

Cette même année enfin, il exposait au Salon, sous le n° 1298, le dessin de sa gravure fort remarquable, *la Martyre Chrétienne*, dont nous allons bientôt parler.

Parmi les pièces assez nombreuses qui sont dues

au burin de notre graveur abbevillois, et sans parler de quelques gravures sur bois exécutées dans sa jeunesse, de ses études gravées d'académies, et d'autres productions diverses qui montrent le soin et la persévérance qu'il apportait à ses moindres travaux, nous citerons d'après le *Journal des Débats*, la magnifique estampe qu'il a faite pour la chalcographie du Louvre, d'après le portrait qui est au Louvre, attribuée par les uns à Raphaël, par les autres à Francia, et plus connu généralement sous ce titre : *Le petit Homme Noir de Francia*. Rien de plus fini, d'un effet plus mystérieux et profond comme ce portrait, qui a dû coûter bien du travail et bien des soins à l'artiste. On est pénétré en voyant cette figure rêveuse, aux yeux pensifs et comme perdus dans la mélancolie. Les teintes sont admirablement fondues et sont rendues avec un fini et une douceur de burin qui n'exclut pas une grande largeur dans l'ensemble. Nous n'hésitons pas à ranger cette pièce parmi les plus belles de Rousseaux.

Nous retrouvons ces qualités dans une pièce d'un genre différent, qui porte le titre : *la Poésie, la Renommée et la Vérité*, gravée d'après une gouache du Corrége pour la Société Française de gravure ; on sait que cette Société n'admet que des pièces d'un mérite reconnu. Ces trois figures sont tout-à-fait gracieuses, et la gravure en est charmante ; on y remarque des effets de raccourci bien rendus et qui sont toujours cependant d'une grande difficulté d'exécution ; les tailles dans les nus, les figures et les cheveux, sont contournées avec facilité et souplesse.

Citons encore, en passant, un beau portrait gravé, de M. *Victor Morel*, celui de *Madame Elisabeth*, d'une douceur admirable, d'une légèreté et d'une finesse

achevées, un autre de *Sully*, d'après Edelinck; un autre encore de M. *Gille*, alors rédacteur du *Figaro* et librettiste d'opérettes, ami de notre graveur, le portrait enfin de M. *Maniel*, ingénieur, que nous avons vu à la Bibliothèque Nationale. Il a fait aussi le portrait de *Meyerbeer* à son lit de mort, mais il ne grava jamais ce dessin, qui est conservé aujourd'hui au Département des Estampes de la Bibliothèque Nationale. Nous aurons ainsi donné une idée des principales productions de Rousseaux.

Nous arrivons à l'une de ses dernières estampes, très-remarquable, *la Martyre Chrétienne*, sur laquelle j'appelais déjà l'attention de la Société d'Emulation d'Abbeville, dans la séance du 11 décembre 1873. Notre artiste, qui resta toujours reconnaissant envers sa ville natale, lui en avait fait hommage, comme de la plupart de ses gravures, et cette splendide épreuve d'artiste, sur chine, avant toute lettre, occupe actuellement une des meilleures places sur le panneau réservé spécialement à Rousseaux, dans la galerie nouvellement ouverte au musée de l'hôtel de Lamotte pour les œuvres choisies de nos nombreux graveurs.

Cette pièce, *la Martyre Chrétienne*, est la reproduction d'un tableau de Paul Delaroche, conçu dans un sentiment très-original, et sortant, dans une certaine mesure, de la tradition ecclésiastique.

La tête de la jeune vierge, entourée d'un nimbe, se trouve, ainsi qu'une partie du corps et des eaux, à peine agités près d'elle, illuminée d'une clarté mystérieuse. La figure présente, malgré la mort, une expression de profonde sérénité et d'une douceur infinie, parfaitement rendus par le burin ; le corps de la martyre, enveloppé de vagues draperies, flotte à la

surface des eaux, entraîné par le courant. Au sommet de la berge escarpée du fleuve, près de laquelle est amarrée une barque, un homme et une femme, éclairés par les pâles rayons de la lune sont arrêtés, frappés d'étonnement à la vue du prodige. Ils vont sans doute ravir cette triste dépouille aux flots qui l'engloutiraient bientôt, et lui donner une sépulture digne d'elle.

Telle est cette splendide gravure, où toutes les qualités de Rousseaux, douceur exquise du burin, effets de clair obscur admirablement rendus, magie du dessin, se réunissent pour en faire une belle œuvre, profondément artistique.

Voici, à son sujet, ce que nous lisions, sous la signature de M. Charles Clément, un critique d'art dont le nom fait autorité, dans le *Journal des Débats*, (n° du 12 février 1873), à propos de cette gravure : « .... M. Rousseaux est un des très-rares graveurs « contemporains qui pratiquent la taille-douce dans « toute sa pureté. En digne élève de M. Henriquel-« Dupont, il n'admet aucune transaction avec les « expédients modernes. Or, on le sait, le procédé « de la taille-douce est long, minutieux, fastidieux. « Ce ne sont pas des semaines ou des mois, mais « des années que le graveur passe courbé sur sa « planche. Il n'est pas étonnant que le travail soit « quelquefois entaché de monotonie, de froideur, et « qu'il reflète la fatigue et l'ennui qu'a dû éprouver « plusieurs fois l'artiste. Eh bien ! ici, rien de pareil. « Cette estampe, traitée de la manière la plus sa-« vante et la plus sévère, a gardé une fraîcheur, une « vivacité que n'a peut-être pas le modèle. Les « travaux très-fermes, très-liés et suivis ne dénotent

« nulle part la moindre lassitude. Il faut encore re-
« marquer que M. Rousseaux a sur la plupart des
« graveurs, (et je ne parle pas seulement de ceux
« de notre temps), une supériorité très-marquée; il
« dessine avec beaucoup de correction et de goût.
« On peut s'en convaincre en étudiant cette admirable
« gravure. La tête de la Sainte en particulier, les
« mains, le vêtement, les flots dans la lumière au
« premier plan sont d'une exécution véritablement
« excellente.... »

Nous aurions encore à citer d'autres pièces, et notamment la dernière de celles qu'a laissées notre artiste, le portrait de *Madame de Sévigné*, gravé pour la Société Française de gravure; on y retrouve toutes les qualités du dessinateur et du buriniste. Mais nous devons nous arrêter. Au moment de sa mort, il avait la Vierge d'Hébert à reproduire par la gravure, et il avait été chargé par M. le duc d'Aumale d'exécuter divers dessins pour son cabinet. Il fit le dessin de ce tableau, et c'est d'après ce travail de Rousseaux que M. Huot vient de le graver. Aussi bien, nous donnons, à la suite de cette notice, un catalogue de son œuvre, et M. Duplessis a bien voulu nous fournir quelques indications complémentaires pour ce catalogue, en nous faisant connaitre quelques pièces qui avaient échappé à nos recherches; nous l'en remercions vivement.

L'artiste était doublé en Rousseaux d'un homme de cœur, chez qui tous les bons sentiments se rencontraient; on était heureux et fier d'être de ses amis, car les relations avec lui étaient sûres et affectueuses, aussi a-t-il laissé des regrets sincères

parmi tous ceux qui l'ont connu. Nous avons dit plus haut quel intérêt il portait à son jeune compatriote, Racine (Josse), moissonné avant l'âge. Il aidait sa famille, dont plusieurs membres étaient dans une situation précaire, et le vénérable M. l'abbé Dergny, vicaire de Saint-Gilles à Abbeville, un artiste aussi, homme de goût et de sentiment, qui a toujours aimé et suivi Rousseaux dans sa carrière, nous citait dernièrement de lui un trait, entre autres, qui le peint tout entier et qui montre tout son bon cœur. Il se trouvait à Abbeville, où il avait généreusement aidé de sa bourse un des siens, comme il le faisait souvent, quand, au moment de partir, cédant à un scrupule et à une délicatesse de sentiment qu'on ne saurait trop faire connaître, il craignit de ne pas avoir été assez généreux, et remettait à M. Dergny une nouvelle offrande destinée à la même personne, en la recommandant encore à son vénérable ami dont il connaissait, du reste, la charité.

Rousseaux vivait à Paris simplement, modestement, avec sa mère qu'il entourait de soins et d'affection et qu'il soutenait de son travail ; elle n'a pas eu l'amère consolation d'assister à ses derniers moments ! elle n'était pas à Paris ce jour-là. Il était en soirée chez un de ses amis, quand il fut atteint de douleurs si violentes, qu'on ne put le reconduire à son domicile, 213, rue Lafayette, et il mourait au bout de quelques instants.

Emile Rousseaux fut, comme plusieurs autres de nos jeunes artistes à cette époque, l'objet de la sollicitude et des encouragements de notre illustre ancien Président de la Société d'Emulation, M. Boucher de Perthes, dont l'éloge n'est plus à faire, et aussi, tout

particulièrement, d'un autre homme d'esprit, amateur éclairé, M. Victor Morel, dont la famille, notamment notre collègue, M. Auguste de Caïeu-Morel, était en rapports constants avec lui; nous avons vu chez M. de Caïeu de délicieux portraits au crayon. Lié aussi avec M. Stanislas Paillart, d'Hymmeville, Rousseaux était certain, quand il venait en Picardie, d'être toujours bien accueilli dans cette honorable famille, qui conserva avec lui, jusqu'à sa mort, les meilleures relations. Nous nous rappelons enfin, cela date d'un certain temps déjà, l'avoir rencontré dans les salons de M^me^ Paillart, à Paris, place de la Madeleine, où il était admis dans l'intimité.

La Société d'Emulation d'Abbeville avait tenu à honorer un artiste qui faisait lui-même tant d'honneur à sa ville natale, et, par une exception dont il était digne à tous égards, elle le nommait, sans demande même de sa part, et sur notre proposition, membre correspondant de la Société, (séance du 8 janvier 1874). Il ne devait pas, hélas! y figurer longtemps.

Enfin, à sa mort, le Conseil municipal d'Abbeville, dans la séance du 19 décembre 1874, votait une somme de 200 fr. pour contribuer à l'érection d'un tombeau élevé par souscription, à Paris, par ses nombreux amis, et notamment par MM. Henriquel-Dupont et Goupil, à la mémoire de l'artiste de talent dont le nom appartenait désormais à l'histoire de l'art. La ville d'Abbeville témoignait ainsi de son souvenir et de ses regrets pour un de ses enfants qu'elle avait aidé à ses débuts dans la carrière des arts.

Nous l'avons dit et nous le répétons, la mort prématurée de Rousseaux est une perte pour sa

ville natale et pour le monde des arts. On pouvait, on devait espérer que son talent, toujours en voie de progression, nous aurait encore réservé d'autres œuvres non moins importantes, et qui lui auraient permis d'atteindre les sommités de la carrière artistique; Dieu ne l'a pas voulu. Quoi qu'il en soit, le nom et les œuvres de Rousseaux resteront comme la preuve des résultats auxquels peuvent arriver des jeunes gens, d'ailleurs bien doués sous le rapport de l'intelligence artistique, quand ils sont bien conduits à leur début, et qu'ils savent faire fructifier leurs aptitudes à l'aide du travail et de la persévérance dirigés vers un même but, le beau et la perfection dans l'art.

Pour nous, Rousseaux a pris sa place à la suite de la pléiade de nos meilleurs graveurs des siècles derniers. Nous devons espérer que son exemple sera suivi par une autre génération qui ne voudra pas rester en arrière; elle tiendra à honneur de continuer à Abbeville le renom qu'elle s'est justement acquise dans cette branche si importante et si sérieuse des arts du dessin.

EMILE DELIGNIÈRES.

Octobre 1877.

ÉMILE ROUSSEAUX

SON ŒUVRE

GRANDES ESTAMPES

La Martyre Chrétienne

A la surface d'un fleuve dont les eaux sont légèrement agitées, et miroitent à la douce clarté de la lune, flotte le corps d'une jeune fille, les bras retenus aux poignets par des liens, les cheveux dénoués et épars, le buste un peu soulevé, ainsi que la tête, hors de l'eau, les yeux fermés, le reste du corps se confondant sous l'eau avec de longues draperies, descendant le cours du fleuve ; la tête surmontée d'un cercle ou nimbe. Au sommet de la rive escarpée, un homme et une femme debout, arrêtés, comme frappés d'étonnement ; une barque amarrée près de là. La planche est cintrée dans le haut.

Hauteur, 0,363^{mm} ; Largeur, 0,310^{mm}.

Cette gravure est admirable ; le corps de la Vierge est une merveille de modelé, de douceur et de fini ; les effets du miroitement de l'eau sont parfaitement rendus, ainsi que les autres accessoires. Il y a là une science du dessin, un travail de burin qui dénotent le talent, les soins et l'étude de l'artiste pour arriver à cette perfection.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, BIBLIOTHÈQUE D'ABBEVILLE.

Etat avant toute lettre, épreuves d'artiste ; (collection de M. Auguste de Caïeu.)

Etat en cours d'exécution. Il ne comprend que la partie du fleuve jusqu'à la barque ; on y voit mieux encore le travail du burin par les lignes très-légèrement ondulées pour rendre le miroitement de l'eau.

Cet état porte : H. environ, 0,170 ; L. 0,310.

Il y a, d'après le dessin de cette gravure, une très-belle photographie éditée par M. Goupil. On voit que le dessin était admirable de fini, de velouté et de teintes admirablement fondues.

H. 0,200 ; L. 0,174.

A la marge : *Martyre Chrétienne.*

Au-dessous : *Galerie photographique ; publiée par Goupil et Cie, éditeurs, Paris, Londres, Berlin, Bruxelles, New-York, La Haye.*

En bordure : *Peint par Paul Delaroche, n° 262, photographié par Goupil et Cie.*

Ce dessin figurait au Salon de 1873, sous ces indications : *Rousseaux (Emile), né à Abbeville (Somme), élève de Picot et de M. Henriquel, rue de la Fayette, 213. — 1298, la Martyre Chrétienne, d'après P. Delaroche ; dessin.*

—

Le Christ et saint Jean

Jésus-Christ, vu à mi-corps, rompt le pain, et saint Jean à côté, les yeux baissés, appuie la tête sur l'épaule du Sauveur, et pose une main sur son bras.

H. 0,202 ; L. 0,170.

Burin ferme et léger tout à la fois, teintes bien fondues et qui donnent à cette pièce son caractère de poésie mystique qui distingue presque toutes les œuvres d'Ary Scheffer.

B. Nat., B. Abb.

Etat avant toute lettre.

Autre état ; planche non terminée ; certaines parties sont à peine ombrées, il reste des blancs mats sur le front, la joue et

l'épaule de Jésus-Christ, et sur le front et la joue de saint Jean, (collection de M. A. de Caïeu.)

Autre état; les blancs ont disparu, mais sont encore visibles sous un simple pointillé. (Id.).

Cette gravure est celle qui, avec le *Jeune Homme,* d'après Francia, valut à Rousseaux une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1867.

Un article a paru dans *l'Abbevillois* du 18 mai 1868, *Chronique parisienne, par E.-M. de Lyden. Salon de 1863, les Artistes de la Somme à l'Exposition des beaux-arts*, et voici ce que l'auteur de l'article disait de Rousseaux, relativement à cette gravure : « Comme son crayon, son burin « est ferme et léger tout à la fois. *Le Christ et saint Jean,* « d'après Ary Scheffer, mérite à tous égards, les éloges qu'on « lui adresse. »

Voici, d'un autre côté, ce que nous lisions au sujet du tableau, dans la *Gazette des Beaux-Arts,* (juillet à septembre 1859, p. 51), dans un article sur l'exposition des œuvres d'Ary Scheffer : « Le Christ et saint Jean (1857), (H. 0,60 ; L. 0,49). Le Christ, qui rompt un pain, laisse s'endormir sur son épaule son disciple bien-aimé. C'est le type de l'exécution expéditive que Scheffer a trop souvent employée. Sur un frottis habilement préparé avec des tons ardents et transparents, il posait, sans les lier par des demi-teintes, ces touches de lumière, et à distance l'effet est plein de douceur, mais le modèle n'existe absolument pas. »

A la suite de cette exposition des œuvres de Scheffer, ce tableau, avec un autre : *le Baiser de Judas,* a été acheté par M. le comte Le Marrois.

—

Un Jeune Homme

Personnage vu à mi-corps, entièrement vêtu de noir, la tête couverte d'un bonnet ou toque; il est accoudé sur une balustrade sur laquelle un bras

est posé jusqu'au coude, la main (une main admirable de modelé), légèrement repliée, les doigts de l'autre posés sur le bout de la manche opposée. Les cheveux sont longs; la figure, tournée un peu de côté à droite, est rêveuse; les yeux fixes, profonds et comme perdus dans une pensée mélancolique. Paysage au loin représentant à gauche un bouquet de petits arbres, à droite des bâtiments et trois personnes; toute l'attention est concentrée sur le personnage qui fait le sujet tout-à-fait principal.

H. 0,287; L. 0,223.

Admirable gravure, aux teintes merveilleusement fondues, avec une douceur de burin qui n'exclut pas une grande largeur dans l'ensemble; tout concourt dans cette pièce à produire l'effet merveilleux de clair-obscur et le caractère mystérieux de la toile.

B. Nat., B. Abb.

Etat avant toute lettre.

Cette planche a été gravée par Rousseaux pour la chalcographie du Louvre; elle a été payée 4,000 fr. au graveur. — C'est elle qui, avec *le Christ et saint Jean*, d'après Ary Scheffer, valut au graveur une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1867.

Une splendide épreuve, avant la lettre, que possède maintenant le musée d'Abbeville, lui a été donnée dernièrement (novembre 1877), par M. le Ministre des Beaux-Arts, sur la proposition de M. Reiset, directeur des musées nationaux, à qui nous en avions adressé la demande au nom de la ville.

—

La Poésie, la Renommée et la Vérité

Trois femmes drapées, ailées, au milieu des airs; l'une, vers la gauche, tient une lyre antique, sur laquelle elle pose ses doigts; l'autre au milieu, un des

seins découverts, tient une trompette; la troisième plus à droite et un peu plus éloignée. — Plafond exagonal allongé.

H. 0,280; L. 0,164.

Charmante gravure; les tailles sont contournées avec une grande souplesse, notamment dans les cheveux et les visages; les trois figures sont pleines de poésie et de grâce. Cette pièce a été exécutée, de 1868 à 1871, pour la Société Française de gravure, d'après l'une des intéressantes gouaches du Corrège, au Louvre.

B. Nat., B. Abb.

A la marge, presque en bordure: *Emile Rousseaux, d'après Corrège.*

Etat avant toutes lettres.

Epreuves d'essai, à claire-voie, l'exagone non indiqué; tous les contours sont tracés, mais certaines parties restées en blanc sur les figures et les nus, d'autres non ombrées, ou ombrées d'une manière incomplète. (Collection de M. A. de Caïeu.)

—

Sœur de la bonne femme de Normandie

Une vieille femme en buste, de trois quarts dirigée à gauche, tient à la main une tulipe. C'est une copie au burin de l'estampe de Jean-Georges Wille, appelée *la Sœur de la bonne femme de Normandie.*

PORTRAITS

—

SULLY

Le personnage est représenté seulement à mi-corps, la tête couverte d'une longue perruque, vêtu d'une

robe avec rabat en dentelles. Physionomie fine, souriante, aux yeux vifs.

H. 0,160 ; L. 0,134.

Belle gravure ; figure bien dessinée et d'une grande finesse dans les tailles ; les travaux du jabot sont fouillés avec beaucoup de délicatesse.

On lit au bas : *Rousseaux, d'après Edelinck.— Imp. Brebant, 7, rue de Lancry. — Lully. — Publié par Alfred Cadart, 3, rue Saint-Fiacre, Paris.*

Epreuve avant toute lettre.

B. Nat., B. Abb.

Collection de M. A. de Caïeu.

—

M. Victor MOREL

Portrait à mi-corps ; la figure est de face, le corps tourné un peu à gauche. Le personnage est tête nue, sans barbe, à la physionomie ouverte et intelligente, vêtu d'une redingote avec ruban de la Légion d'honneur à la boutonnière — en ovale, peu ombré.

H. 0,253 ; L. 0,203.

Beau portrait, figure bien modelée. M. Victor Morel, aujourd'hui décédé, fut un des protecteurs et des amis de Rousseaux.

Epreuves avant toutes lettres.

Autres, sur papier teinté, aussi avant toutes lettres.

B. Nat.

Collection de M. A. de Caïeu.

—

M. MANIEL, Ingénieur

En buste, de trois quarts dirigé à gauche. On lit au haut à gauche : *Jacques Maniel.* Et au-dessous du trait carré : *Emile Rousseaux.*

B. Nat.

Rousseaux avait commencé une seconde planche d'après le même personnage. M. Manuel était vu jusqu'à mi-jambes, le coude gauche appuyé sur un meuble, la main droite posée sur un livre ; la tête et les mains étaient à peine tracées. Il mourut avant de pouvoir terminer sa planche, et M. Bertenot fut chargé de ce soin.

—

M. GILLE

Personnage en buste, tête nue, portant toute sa barbe, les yeux assez grands — sur fond dégradé.

H. de la planche, 0,290. L. 0,170.

Très-finement buriné ; c'est comme un dessin.

A la marge, en bordure à gauche : *Dessiné en 1855, gravé en 1859.*

Plus bas : *A Ph. Gille, son ami : E. Rousseaux.*

Etat sur papier légèrement teinté et dans un petit filet d'encadrement.

H. de cette partie encadrée, 0,160 ; L. 0,120.

B. Nat., B. Abb.

Collection de M. A. de Caïeu.

—

MADAME ÉLIZABETH

Portrait à mi-corps ; figure de face, le corps tourné un peu à droite, le corsage garni d'un large fichu blanc ; la physionomie d'une grande douceur et d'une profonde sérénité — ovale.

H. 0,167 ; L. 0,104.

Petite gravure d'une très-grande finesse et d'une légèreté de burin devant laquelle on est émerveillé.

A la marge, en bordure : *Gravé par Emile Rousseaux sous la direction de Henriquel-Dupont, d'après Cardon.*

Plus bas: *Publié par Plon. — Imp. F. Chardin aîné, 30, rue Hautefeuille, Paris.*

B. Abb.

Collection de M. A. de Caïeu.

—

SÉVIGNÉ (Madame de)

Portrait dans un médaillon ovale équarri, avec cadre posé sur un bandeau. Buste avec figure de face, les cheveux tombant en frisant sur le front et les tempes et s'échappant en boucles ondulées de chaque côté de la tête; le cou et la gorge découverts avec simple collier de perles au cou; garniture de mousseline entre la gorge et la robe. — Armes au bas contre le cadre du médaillon et le bandeau.

H. totale de la planche, 0,321; L. 0,247.

Intérieur du médaillon: H. 0,213; L. 0,175.

Belle gravure, d'une grande finesse et d'un moelleux remarquable d'exécution.

B. Nat., B. Abb.

Etat avant toute lettre.

ACADÉMIES — SUJETS DE CONCOURS

—

Homme nu, la tête de face, le corps tourné de côté, les cheveux longs, avec toute la barbe, un pied posé droit sur le sol, l'autre sur un escabeau; la main droite est placée sur le genou replié, et sur le dos de cette main s'appuie le coude du bras gauche dont la main fermée soutient la tête. Il y a

là une succession de mouvements combinés qui ont pour effet de faire ressortir les diverses parties du corps — à claire-voie. Sans doute une figure de concours.

H. environ, 0,400 ; L. 0,300.

H. de la partie gravée, 0,300.

Pièce fort belle au point de vue du dessin, du modelé, de la vigueur dans les effets d'ombre et de lumière ; la musculature bien étudiée.

Epreuves avant toutes lettres.

B. Abb.

Nous avons vu, chez M. Auguste de Caïeu, une épreuve d'artiste adressée, en 1852, par l'auteur, à M. Victor Morel, avec cette dédicace au crayon : « Témoignage de gratitude de son tout reconnaissant et respectueux protégé,

Emile Rousseaux. »

—

Homme nu, d'une forte musculature, représenté de face, à demi assis ou appuyé contre une pierre sur laquelle il se soutient de la main droite, et levant le bras gauche qui lui cache par ce mouvement une partie de la figure — à claire-voie. — Sans doute figure de concours.

H. de la planche, 0,302 ; L. 0,250.

H. de la partie gravée, 0,210 ; L. 0,160.

Très-belle pièce, au burin vigoureusement poussé, avec des effets de jour et d'ombre bien accentués.

Epreuve d'artiste avant toute lettre.

Collection de M. A. de Caïeu.

—

Un homme nu, debout, un peu tourné à droite, portant toute sa barbe et les cheveux longs, la tête légèrement renversée en arrière, les jambes un peu

écartées, la main droite ouverte et le bras élevé un peu plus haut que la tête, tenant de la main gauche un baton carré — à claire-voie.

H. de la planche, 0,475 ; L. 0,315.

H. de la partie gravée, environ 0,320 ; L. 0,150.

Belle étude d'un excellent dessin, d'un burin net et léger à la fois ; les chairs sont d'un modelé parfait et semblent palpiter sous le burin ; les contours sont d'une grande netteté, sans sécheresse.

B. Nat.

Il y a plusieurs états de cette pièce : Dans l'un, la gravure n'est pas terminée ; la main droite, une partie de la jambe gauche et le pied gauche ne sont qu'indiqués très-légèrement, au trait, ainsi que tout le bras gauche, la main et le baton. (Collection de M. A. de Caïeu.)

Dans un autre, les parties ci-dessus ne sont même pas indiquées au trait.

B. Abb.

Dans un troisième, les deux jambes ne sont pas faites, et il n'y a qu'un seul bras, celui de droite, sans la main.

B. Abb.

ÉTUDES — DIVERS

—

Fragment de bas-relief ; trois enfants ou génies dans diverses attitudes, près d'une femme assise et dont on ne voit qu'une partie du corps, des pieds à la ceinture, et qui doit être une statue du Commerce, de l'Industrie ou de la Paix, à en juger par le sceptre qu'on aperçoit à demi, et qui paraît être le caducée. Un des génies dessine sur un médaillon ; à l'extrême-droite on voit une partie de branche d'olivier — à claire-voie. Essai de gravure ; copie

d'une estampe dont nous n'avons pu découvrir l'original.

Dans les premiers travaux, à la plus grande largeur, 0,114 ; H. 0,150.

B. Nat.

Collection de M. A. de Caïeu.

—

Tête de licorne ; on ne voit que la tête et le cou, et quelque chose de confus à gauche qu'on ne saurait bien préciser. Sans doute copie de bas-relief antique ; essais ou premiers travaux.

H. 0,087 ; L. 0,117.

Collection de M. A. de Caïeu.

—

Reproduction de bas-relief antique. Hercule ? ou personnage aux formes athlétiques, nu, debout, porte de ses mains comme pour le mettre sur ses épaules, un jeune taureau dont la tête est renversée et les pattes de derrière repliées ; la peau du lion de l'hercule tombe contre la paroi du bas-relief — gravure à claire-voie.

H. de la planche, 0,354 ; L. 0,266.

H. approximative de la partie gravée, 0,280 ;

L. — — 0,200.

Belle étude, peu ombrée, quoique paraissant terminée ; il y a une grande vigueur dans la pose et l'attitude du corps de l'homme.

B. Nat., B. Abb.

Epreuves avant toute lettre.

Je lis sur l'une appartenant à M. Auguste de Caïeu, au crayon : *E. Rousseaux, 1852, d'après l'antique.*

—

Un homme nu, vu de dos, la tête garnie d'une couronne de fleurs et de fruits, appuyé sur la tête d'un lion dont le reste du corps n'est pas représenté. L'homme est à demi-recouvert d'une draperie sous laquelle on aperçoit des têtes de lionceaux. Sur le devant, au premier plan, deux petits animaux, cochons d'Inde. Entre les jambes un peu repliées de l'homme, un gros fruit ressemblant à une courge. La partie supérieure à gauche est restée en blanc, de forme triangulaire, s'arrêtant à la draperie qui n'est qu'indiquée par le bord. Sujet allégorique assez singulier; — à claire-voie. Cette pièce est un essai de gravure; copie d'un fragment de la thèse de Jean de Chantelou, gravé par Gérard Edelinck, d'après Ch. Blanc.

H. 0,256; L. 0,354.

Les traits de burin sont fermes, larges, vigoureusement accentués, peut-être même un peu durs sur certaines parties des chairs; toutefois le corps de l'homme est bien modelé et dessiné.

Avant toute lettre.

B. Abb. — Collection de M. A. de Caïeu.

—

Sujet allégorique; enfant vu de face, un peu en raccourci, suspendu au milieu des airs, tenant un gros marteau et des espèces de pinces. Fragment sans doute de bas-relief; une ligne sur la cuisse et la jambe de droite paraît même imiter une cassure de bois; — à claire-voie.

H. 0,140; L. 0,097.

Petite planche d'étude, peu ombrée, presque au trait.

B. Nat. — Collection de M. A. de Caïeu.

—

Etude de jeune fille ; en buste, de trois quarts dirigée à gauche, une bande de dentelle est posée sur son chignon. Planche anonyme.

B. Nat.

—

Portrait d'un jeune homme ; en buste, de trois quarts dirigé à gauche; il porte moustache et barbiche. Eau-forte anonyme.

B. Nat.

VIGNETTES (au trait)

—

Une Vierge, d'après Raphaël. Elle est assise, tête nue, avec nimbe. Près d'elle, à gauche, l'Enfant Jésus debout, nu, la regardant et ayant un bras posé sur ses genoux. A côté, un peu à droite, le petit saint Jean avec sa croix symbolique, couvert d'une peau, se prosterne un genou par terre, en regardant le Sauveur. Paysage, sol couvert de verdure et de fleurs. — Au trait, et cintré par le haut. C'est *la Belle Jardinière* du musée du Louvre.

H. 0,153 ; L. 0,103.

Au bas, en bordure, à la marge : *A.-E. Rousseaux, 1848* ; au bas de la robe de la Vierge, on lit : *Raphaël.*

La bouche de l'Enfant Jésus et les mains de saint Jean laissent peut-être un peu à désirer, mais la tête de la Vierge et les draperies sont très-belles et bien faites. Sans doute vignette pour illustration d'ouvrage.

B. Nat.

Collection de M. A. de Caïeu.

—

Scène du déluge. Un enfant exposé sur les eaux dans un berceau. Il y est couché, nu, et paraît endormi. A gauche, un chien dont on ne voit que la tête, nage vers lui. Au fond, on aperçoit l'arche; — au trait.

H. 0,098; L. 0,128.

A droite, en bordure, à la marge: *E. Rousseaux.*

Très-fin et bien dessiné; il y a seulement peut-être un peu de confusion entre le corps de l'enfant et les draperies du berceau. Sans doute pour illustration d'ouvrage, d'après Girodet?

B. Nat.

Collection de M. A. de Caïeu.

—

Bélisaire. Il est tête nue, aveugle, son casque suspendu au côté, pieds nus, se soutenant avec un long bâton, portant sur son autre bras un jeune homme dont la figure exprime la douleur, ayant un serpent enroulé autour de ses pieds nus; paysage au loin, soleil couchant, — au trait.

H. 0,122; L. 0,097.

En bordure, à droite, à la marge: *E. Rousseaux, 1848.*

Très-finement dessiné et buriné. Sans doute pour illustration d'ouvrage.

B. Nat., B. Abb.

Collection de M. A. de Caïeu.

—

Tête de femme, Cléopâtre? en buste, de profil, tournée à gauche. Sujet académique, au trait.

H. de la planche, 0,084; L. 0,048.

H. du buste, 0,067; L. 0,037.

Finement dessiné, sans doute pour illustration d'ouvrage.
B. Nat.
Collection de M. A. de Caïeu.

—

Buste de personnage de l'antiquité, (Lycurgue ?) Tête chauve, nue, avec toute la barbe ; il est vu de profil, tourné à droite, — au trait.

H. de la planche, 0,086 ; L. 0,049.
H. du buste, 0,060 ; L. 0,037.

Sans doute pour illustration d'ouvrage.
B. Nat.
Collection de M. A. de Caïeu.

—

Buste de Socrate. Tête nue, un peu chauve, avec toute la barbe, de profil, tournée à gauche. On ne voit que la tête, le cou et une partie de la poitrine, — au trait.

H. de la planche, 0,086 ; L. 0,048.
H. du buste, 0,060 ; L. 0,030.

Sans doute pour illustration d'ouvrage.
B. Nat.
Collection de M. A. de Caïeu.

BOIS GRAVÉS

—

Deux lutteurs. Signés : *E. R.*
B. Nat.

—

Une femme, un homme et un enfant en costume breton ?
K. Girardet. — Rousseaux.

DESSINS NON GRAVÉS

—

Portrait de Madame A. D. et de son Enfant. — Salon de 1863, n° 2198.

—

La Faconel (ou *la Joconde*), d'après Léonard de Vinci. — Salon de 1863, n° 2199. — Acheté par le roi des Belges.

H. 0,120 ; L. 0,086.

Ce dessin a été reproduit en photographie par la maison Goupil, sous le titre : *la Joconde*.

—

Meyerbeer à son lit de mort. — Au Département des Estampes, à la Bibliothèque Nationale.

—

Vierge, d'après Hébert.

—

Van Dyck. — Personnage au type flamand, tête nue, portant les cheveux longs ; il est debout, vu à mi-corps, vêtu d'un pourpoint ouvert par-devant, avec manchettes, et d'un manteau noir ; le dos de la main gauche est posé sur la hanche, le bras droit appuyé contre une colonne, la main pendante.

H. 0,100 ; L. 0,083.

Photographie éditée par la maison Goupil.

Charmant dessin.

Au haut de la colonne, à gauche, on lit : *E. Rousseaux* ; au-dessous : *Van Dyck*.

En bordure, imprimé : *Peint par Van Dyck, photographié par Goupil et C^ie^.*

Au milieu, à la marge, le titre : *Van Dyck*, à gauche : *Musée Goupil et C^ie^, 253.*

Au bas : *Publié par Goupil et C^ie^, éditeurs, Paris, Londres, Berlin, Bruxelles, La Haye, New-York.*

—

L'ancienne porte Marcadé, à Abbeville ; dessin vigoureux, sur papier demi-teinte, rehaussé de blanc, des premiers de l'artiste.

H. 0,130 ; L. 0,210.

Collection de M. A. de Caïeu.

EDMOND LEVÊQUE

SCULPTEUR ABBEVILLOIS

Les années 1874 et 1875 ont vu mourir le graveur Emile Rousseaux et le sculpteur Levêque, tous deux enfants d'Abbeville, tous deux se rattachant plus étroitement encore à leur ville natale par la protection qu'elle leur avait accordée, à leurs débuts dans la carrière artistique ; ils surent chacun, à des degrés divers, s'en rendre digne par leur travail, leur conduite et leurs succès dans la branche de l'art qu'ils avaient choisie.

Nous avons été assez heureux pour recueillir, sur la vie et les œuvres d'Edmond Levêque, des renseignements qui nous ont été obligeamment fournis par l'un de ses amis, M. Jules Macqueron, inspecteur des Douanes à Abbeville. Nous remercions ici bien sincèrement M. Macqueron, et nous transcrirons presque littéralement, par endroits, les notes qu'il a bien voulu mettre à notre disposition pour honorer la mémoire de cet artiste abbevillois.

Edmond Levêque, né à Abbeville le 2 juillet 1814 (1) et mort à Paris le 6 janvier 1875, ne reçut, pour son malheur et pour celui des arts, qu'une instruction fort négligée, et sa valeur comme sculpteur lui est surtout venue de ses efforts personnels, d'un profond amour pour son art, et d'une grande facilité d'exécution dont la nature l'avait doué.

Il commença ses premières études de dessin sous l'habile direction de M. Masquelier, alors professeur de la ville, et cédant, ainsi que nous l'apprend une lettre adressée le 26 mars 1833 à M. le Maire d'Abbeville par M. Boucher de Perthes, président de la Société d'Emulation (2), à un entrainement irrésistible, il partit à quatorze ans pour Paris dans l'intention, paraît-il, d'y faire des poupées de bois et des jouets d'enfants, seul but où visât alors son talent qui s'ignorait encore. Bientôt la vue des statues du Louvre, en enflammant son imagination, changea ses projets, et dès lors sa vocation fut fixée. Il entra dans l'atelier de Guersant le statuaire

(1) Son acte de naissance que nous avons recherché à la Mairie porte les nom et prénoms de Louis-Auguste-Edmond Levecque, (le nom était écrit par lui et figure sur ses œuvres avec l'orthographe Levêque) ; la naissance fut déclarée devant M. Morel, 1er adjoint, par son père, Louis-Marie Levecque, marchand linger, domicilié place aux Bleds, comme né de lui et de Marie-Marguerite-Augustine Dimpre, dite Marin, son épouse. — Témoins : Côme-Alexis Pruvot, menuisier au pont aux Poirées, cousin du côté maternel de l'enfant par alliance, et Jean-Baptiste-Amable Hénocque, chirurgien-accoucheur, rue de la Municipalité.

(2) Nous avons trouvée cette lettre, transcrite de la main même de M. de Perthes, dans le registre de correspondance de la Société.

et y fit, nous dit encore M. de Perthes, de rapides progrès; mais deux maladies successives et le manque de ressources l'auraient contraint à abandonner la carrière des arts, quand, sur la recommandation pressante de la Société d'Emulation d'Abbeville qui, l'année précédente, lui avait décerné une médaille à titre d'encouragement (lettre du 1er juillet 1832 — séance du 6 juillet 1833), le Conseil municipal d'Abbeville vota, cette même année 1833, dans la séance du 20 avril, en faveur du jeune Levêque, une subvention de 500 fr. pour lui donner les moyens de continuer ses études dans l'art du statuaire, et décidait que pareille somme serait proposée, s'il y avait lieu, dans chacun des budgets de 1834 et de 1835. D'après la lettre de M. Boucher de Perthes, ci-dessus rapportée, Levêque n'avait, pour le soutenir dans la carrière qu'il avait embrassée, que le faible produit du travail de deux de ses tantes qui l'avaient élevé, et qui s'épuisaient pour lui en sacrifices journaliers.

Le jeune artiste, alors âgé de dix-sept ans, avait déjà fait hommage à sa ville natale des bustes du compositeur de musique Lesueur et de l'académicien Sanson de Pongerville, ses illustres compatriotes. Dans le rapport présenté à la Société par M. J. Randoing sur les produits des beaux-arts et de l'industrie qui avaient figuré à l'exposition d'Abbeville, en juillet 1833, nous voyons que Levêque figurait, sous le n° 12 de la première division des beaux-arts, comme ayant exposé un cadre d'esquisse en relief, deux bustes, et un bronze dont le sujet était : *Bouzard sauvant un naufragé.*

Voici, au surplus, en quels termes s'exprimait le

rapporteur sur les premières productions du jeune sculpteur :

« Nous avons particulièrement remarqué dans les « bustes la fermeté du modelé et la parfaite res- « semblance de M. Sanson de Pongerville.

« Quant au sujet principal, cette composition, « ouvrage d'un jeune homme de dix-neuf ans, pré- « sage ce que ses concitoyens et les amis des arts « doivent attendre d'une vocation innée d'artiste.

« M. Levêque répondra, nous en sommes garants, « aux espérances qu'a conçues sa ville natale, à la « vue d'un début si heureux ; déjà l'on peut remar- « quer dans l'ensemble du groupe, dont l'action est « bien rendue, un engencement harmonieux des « lignes, et une étude sentie de l'antique dans « quelques-unes de ses parties ; que notre jeune « artiste sacrifie, à l'avenir, un peu plus aux grâces, « dans le choix de ses caractères de tête, qu'il évite « la mollesse que nous lui signalons dans les attaches « des muscles, et cette production première d'un « talent qui s'essaie, restera comme le point de « départ d'une carrière assez brillante, pour classer « un jour M. Levêque au rang des artistes célèbres « dont s'enorgueillit à bon droit notre cité. »

M. Boucher de Perthes, qui s'intéressait à Levêque, écrivait le 18 novembre 1837, à M. le Préfet de la Somme, la lettre suivante, en lui recommandant son protégé pour des travaux de sculpture à exécuter à la cathédrale d'Amiens :

« Monsieur le Préfet,

« Des travaux de sculpture devant avoir lieu à la « cathédrale d'Amiens, j'ai l'honneur de recomman-

« der à votre bienveillance M. Edmond Levêque,
« jeune sculpteur natif d'Abbeville, élève de David,
« et actuellement à Paris.

« C'est avec la conviction que M. Levêque, dont
« le talent est bien connu, remplira entièrement le
« but que la Société d'Emulation vous écrit en sa
« faveur.

« Je suis, etc.

« Signé : Boucher de Perthes. »

Levêque, ainsi secondé par sa ville natale et par la Société d'Emulation, suivit les cours de l'école des Beaux-Arts, et s'y lia d'amitié étroite avec Pils qui, jusqu'à son dernier jour, resta son ami fidèle; il ne lui survécut que de quelques mois. Notre artiste entretint en outre des relations d'amitié avec beaucoup d'artistes célèbres, qui tous estimaient la générosité de son caractère et son dévouement, en même temps qu'ils appréciaient sa valeur artistique.

A la sortie de l'école, Levêque qui, ainsi que nous l'avons dit, avait d'abord travaillé dans l'atelier de Guersant, s'était essayé sous un maitre célèbre, l'illustre Rude; celui-ci le fit travailler avec lui à l'arc-de-triomphe de l'Etoile, mais il ne prit à cette grande œuvre qu'une part anonyme, tant le maitre absorbait tout dans sa puissante personnalité.

Vivant dans la retraite, absorbé par de nombreux travaux, et d'une complète indépendance de caractère, Levêque ne se résignait à aucune concession pour obtenir des travaux, dussent-ils même être largement payés; aussi, malgré tout le mérite de ses œuvres, n'en vivait-il que difficilement. Néanmoins son talent fut, à diverses reprises, fort apprécié par la

direction des Beaux-Arts qui lui confia plusieurs ouvrages.

Dès ses débuts, le grand statuaire David avait apprécié ses aptitudes, et voici l'opinion qu'en 1833 il exprimait sur notre regretté concitoyen : « Il ira loin, car il est tout à son art, il semble « ne vivre que pour l'étude ; il ne perdra jamais la « dignité de l'artiste dans des loisirs dangereux « qui font descendre l'homme de talent jusqu'au « niveau du vulgaire. »

Vers la même époque, un autre de nos célèbres concitoyens disait de Levêque : « ..... Telle est du « moins l'opinion que j'ai dû prendre de ce jeune « artiste, dont le talent développé par l'étude peut « s'élever au plus haut degré. Levêque n'agit, ne « pense, n'existe que pour son art ; on dit qu'il « retranche de son strict nécessaire pour se procu- « rer les matières utiles à ses précieux travaux. Il « prend ses modiques repas à côté des plâtres aux- « quels son talent donne la vie, et à la fin de ses « journées laborieuses, il court à l'école des Beaux- « Arts où il recueille les encouragements flatteurs « des grands maitres qui sont ses collègues ou ses « amis. » (Lettre adressée à M. Jules Macqueron.)

Pour donner une idée du travail considérable auquel s'est livré notre artiste dans tout le cours de sa carrière, il nous suffira d'énumérer ses œuvres principales : cette liste a été faite d'après le souvenir de ses amis, et d'après des indications puisées dans des livrets ; l'artiste seul aurait pu donner une énumération complète, mais sa modestie lui a fait dédaigner de la laisser après lui :

BUSTES — PORTRAITS

De Pongerville, d'Abbeville, membre de l'Académie Française ;

J.-J. Lesueur, compositeur abbevillois ; tous deux au Musée d'Abbeville.

Clodion, le statuaire ; au Musée du Louvre.

Madame de Girardin, au Théâtre-Français. — Une réduction de ce buste remarquable avait été faite spécialement pour M. de Girardin et n'a pas été mise dans le commerce. M. Macqueron en possède un exemplaire qui est une rareté et qui lui a été donné par l'artiste.

Général Drouot, à Versailles.

Un autre Général, id.

M. J.-C. Barbier, conseiller à la Cour de cassation ; exposé au Salon de 1869.

M. le docteur Plon, exposé au Salon de 1874.

Dallery, musée d'Amiens.

Le P. Enfantin.

STATUES, GROUPES ET TRAVAUX DIVERS

Saint Maurice, sur une place de Soultz (Bas-Rhin.)

Un fronton, au Louvre ; *la Guerre.*

Un Flûteur, au Louvre (nouvelle Galerie.)

La Danseuse canadienne. — Une reproduction en terre cuite se trouve chez M. Auguste de Caïeu.

Diane, une Nymphe, — ces deux statues, exécutées pour Fontainebleau, sont maintenant placées dans le jardin des Tuileries.

Une Vierge, placée dans une église gothique à Etampes.

Un fronton et *quatre cariatides,* pour un édifice particulier à Rouen.

Le tombeau de l'amiral Cécile, à Rouen, (en granit.)

Fronton de la Société d'Horticulture, à Paris.

Saint Sébastien, en marbre.

Andromède, musée d'Abbeville; exposé à l'un des Salons à Paris; (nous ne retrouvons pas la date). M. Macqueron en possède la maquette.

L'Espérance.

Bouzard sauvant un naufragé, musée d'Abbeville.

Saint Apre, statue dans l'église de Warclin (Somme.)

Lesbie, statue en marbre; musée de Versailles. (Le plâtre est au musée d'Amiens).

Amazone, marbre; musée d'Amiens.

La Liberté brisant ses chaînes.

Le premier Bain, groupe en plâtre, exposé au Salon de 1868 (1).

(1) Au sujet de cet ouvrage, M. Levavasseur, un critique dont l'opinion fait autorité, écrivait dans une notice sur le Salon de 1868 (Scrap-Book.), qu'il faisait son compliment à Levêque

Groupe de Bacchantes, Londres (1).

Couronnement du tombeau de la famille Petit-Jean, élevé à Neuvelle (Haute-Saône) ; exposé au Salon de 1873 sous le n° 1765 (2).

sur la noblesse relative de sa jeune mère, dont le déshabillé n'avait rien de lascif, et dont l'élégance cherchée était, disait-il, à moitié trouvée. « S'il y a des réminiscences, ajoutait-il, elles « sont vagues et rappellent plutôt un genre qu'un maître. »

(1) Probablement le groupe exposé au Salon de 1854, sous le n° 2681, intitulé : *Pendant la Vendange;* ce sont, suivant *le Pilote de la Somme* du 17 juin de la même année, deux Nymphes, l'une haut assise sur un tronc d'arbre, scié sur couche, et l'autre plus bas, qui lutine un jeune faune en le renversant sur les genoux de la première. Un enfant se met de la partie et lui tient les mains, tandis qu'on exprime au-dessus de sa bouche ouverte une grappe de raisin. Ce groupe, ajoute-t-on, est bien composé, mais les extrémités des grandes figures sont mignardes à l'excès.

(2) Le correspondant du journal *le Messager d'Amiens*, s'exprimait ainsi au sujet de cette œuvre : « M. Edmond « Levêque, d'Abbeville, a exposé un plâtre du plus grand effet : « c'est le couronnement du tombeau de la famille Petit-Jean, « élevé à Neuvelle, dans la Haute-Saône : ce groupe est destiné « à surmonter un monument funèbre dû à deux architectes de « talent, MM. Lalanne et de Metz ; il est en parfaite harmonie « avec le mausolée : le sujet en est cependant compliqué. Il « représente quatre femmes portant sur leurs épaules un « cadavre qui se perd dans les longs plis d'un suaire qui « retombe abondamment sur le socle. Les quatre femmes sont « admirablement traitées : leur attitude attristée est parfaite, « et nous n'aurions aucune critique à faire quant à l'exécution, « si celle qui termine le groupe à droite n'avait une attitude « qui indique plutôt une bacchante qu'une pleureuse antique. « C'est une œuvre honorable, et nous ne sommes pas les seuls « à l'avoir jugée ainsi ; il y a une grande poésie dans la con-

Montesquieu, d'Aguesseau, Demosthènes, Ciceron; statues au nouveau palais de justice d'Amiens. Ces travaux ont été interrompus par la mort, et ont été terminés par le statuaire Sanson.

Enfin une quantité de groupes en marbre ou terre cuite genre Clodion.

Quittant parfois l'ébauchoir et le ciseau, Levêque avait, dans ses dernières années, fait des essais de faïences artistiques, et sous la direction de Pils, son illustre ami, il s'était essayé à la peinture et à l'aquarelle; nous en avons vu chez M. Macqueron, avec des faïences et des médaillons de famille d'un goût très-remarquable. Toute sa vie enfin appartenait aux arts, et on le surprenait toujours travaillant dans son atelier de la rue Neuve-Fontaine-Saint-Georges. M. Levêque, comme tous nos artistes contemporains, était lié avec notre vénéré collègue, M. l'abbé Dergny; il l'a représenté sous les traits du Père Eternel dans le panneau du milieu de sa décoration, en peinture, de la chapelle des Fonts baptismaux à Saint-Gilles.

Les arts ont fait en notre compatriote Edmond Levêque, qui est mort dans la plénitude de son talent, une perte certaine, mais ce que ses amis ne sauraient oublier, c'est son aménité, sa gaieté originale, sa douceur enfin, qui tempéraient ce que la franchise

« ception de ce groupe, il y a aussi une exécution qui indique « une main aussi puissante que sûre. »

Nous ajouterons que ce jugement nous a été pleinement confirmé par l'un de nos amis, M. H.-A. Vasnier, critique autorisé en pareille matière.

et l'indépendance de son caractère lui donnaient de rudesse apparente.

L'homme et l'artiste étaient également recommandables, et si Levêque, par suite peut-être d'un manque d'instruction première, ne s'est pas élevé aux plus hautes régions de l'art, ses ouvrages consciencieux, marqués au coin du travail et de l'intelligence artistique, suffiront, avec le souvenir de ses qualités du cœur, pour lui conserver une large place parmi les hommes dignes de mémoire et les artistes de mérite qu'Abbeville peut s'honorer d'avoir vu naître.

EMILE DELIGNIÈRES.

Août 1877.

SUR LA DATE

DES

PREMIÈRES RECHERCHES PRÉHISTORIQUES

A ABBEVILLE

Par M. E. PRAROND (1)

La très-courte communication que j'ai l'honneur de vous prier d'entendre, s'écarte un peu de l'objet spécial de notre réunion. Elle n'est en rien particulière au passé préhistorique de la Suède, mais elle apportera quelques dates et quelques noms à l'histoire même de la science qui nous occupe, et elle vous apprendra, autre intérêt, qu'un nouveau cabinet, créé par un homme tout de modestie et de dévouement, réunit déjà à Abbeville des spécimens très-variés d'instruments en silex. Le créateur de ce musée poursuit les recherches de M. Boucher de Perthes; mais ce qui ajoute à l'intérêt, c'est que, si un assez grand nombre des objets recueillis par lui l'ont été dans des terrains déjà explorés par

(1) Communication lue par le Président de la Société d'Emulation d'Abbeville au Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, 7e session, tenue à Stockholm, séance du 15 août 1874.

notre illustre compatriote, beaucoup d'autres, la plupart des autres, peut-être, l'ont été dans des lieux très-distants de Moulin Quignon et de Menchecourt.

Cela expliqué, j'ai hâte de rendre votre attention aux discussions plus élevées que j'interromps.

I. — Date des premières recherches préhistoriques à Abbeville

Je désirerais seulement revendiquer pour cette ville, dont le nom revient si souvent dans les mémoires et dans les discussions, une part d'initiative assez importante en effet dans les études qui nous occupent. Il me suffira, pour établir les droits de ma ville sans abuser de vos moments, de fixer quelques dates et de rappeler quelques travaux.

L'étude à Abbeville, des instruments de pierre, d'os ou de corne, est respectable en effet par la date relativement ancienne à laquelle elle remonte.

Un savant médecin, M. Casimir Picard, s'en était occupé avant M. Boucher de Perthes; M. Laurent-Joseph Traullé, procureur du roi et correspondant de l'Institut de France, s'en était occupé avant M. Picard, et j'ai quelque espoir de lui découvrir des prédécesseurs.

Des découvertes de gaines en bois de cerf, dont une contenant encore une hache de pierre, ont été faites par M. Traullé avant 1820 (*Mémoires de la Société d'Emulation d'Abbeville*, 1834-1835, pag. 95-96). Le cabinet de M. Traullé fut vendu à Paris

après sa mort, c'est-à-dire en 1830 ou même un peu plus tard, et ces objets dont on s'occupait bien peu encore, disparurent probablement comme insignifiants.

Parmi les papiers de M. Traullé (1), que je possède en partie, je retrouve cette note sans date, mais certainement antérieure à 1830. Je l'ai publiée dans une revue provinciale, *la Picardie*, année 1867, p. 326 :

« Les couteaux en silex, au nombre de six cents (ou environ) ont été trouvés à une lieue ou. deux de Douay, chez un oncle de M. Michel, maitre de poste à Douay. Cet oncle est un frère de la mère de M. Michel. Il est cultivateur et brasseur au village qui porte, je crois, le nom de Quentin (2). Ce village, au reste, est reconnaissable par la désignation suivante : c'est là, d'après la tradition vulgaire, qu'était le château du fameux Gaillant dont on fait la fête à Douay à l'époque de la kermesse. Les couteaux en silex étaient, à ce qu'on assure, disposés en ordre symétrique. »

Comme on le voit, la note parait répondre à certaines questions posées par M. Traullé, particulièrement quant à l'ordre des couteaux, et il y a peut-être eu quelque bonne volonté dans la réponse.

Le mémoire de M. Casimir Picard, qui a sauvé et qui nous fournit les précieuses indications sur les recherches et les trouvailles de M. Traullé, a

(1) M. Traullé mourut le 10 octobre 1829.

(2) D'une autre main sur la même page : « Cantin est sur la route de Douay à Cambray. »

paru dans le second volume de notre Société d'Emulation (1834-1835, p. 94 et suivantes). Il a pour titre : *Notice sur des instruments celtiques en corne de cerf.*

Dans le même volume (p. 88), est une autre notice qui mérite aussi attention ; elle est intitulée : *Notice sur des défenses de sanglier trouvées dans la tourbe*, ou mieux, suivant la légende de la planche qui accompagne cette notice : *Sur un instrument formé de dents de sanglier trouvé dans la tourbe, près de Picquigny, à huit pieds de profondeur, en juillet 1834.*

L'auteur de l'observation n'a pas signé, et j'ai tout lieu de croire qu'il y a encore là pour moi à rechercher et à trouver le nom d'un savant modeste qui prenait très-méritoirement intérêt à des objets de bien peu d'attrait alors pour le gros du public, et de bien peu de profit pour des observateurs que le bruit eût tentés.

Les hommes qui taillaient ou polissaient la pierre, creusaient-ils déjà des pirogues ? Il ne m'appartient pas de traiter cette question, mais je n'aurai garde d'oublier, dans notre volume de 1834-1835, la *Notice* du docteur Ravin *sur une pirogue gauloise trouvée à Estrebœuf, près de Saint-Valery, en mai 1834.*

Cette notice montre avec quel soin les restes d'une antiquité qui précède l'histoire étaient recueillis et décrits déjà autour d'Abbeville, et elle ajoute le nom de M. le docteur Ravin à ceux de MM. Traullé et Picard.

En 1836, M. Picard résume les découvertes faites, établit des divisions entre les objets qu'il a pu étudier, et fait faire, je pense, un véritable pas à

la science. Le nouveau mémoire qu'il publie dans le volume de la Société d'Emulation de 1836-1837 (p. 221 et suivantes), a pour titre très-simple: *Notice sur quelques instruments celtiques*; mais le travail est étonnant pour cette date; il est tout à fait remarquable par la distinction des instruments, la division des haches, le signalement des masses, des couteaux, etc., par un esprit d'observation très-tendu et compréhensif, et par des prévisions que la science moderne est loin d'avoir repoussées pour la plupart.

Si l'on veut bien s'arrêter un instant sur la notice de M. Picard et examiner la planche curieuse qui l'accompagne et qui ne contient pas moins de 18 figures, on remarquera que M. Picard établit déjà ces divisions:

HACHES EN PIERRE:

1° Haches polies de petite dimension;
2° Haches polies de grande dimension;
3° Haches dites ébauchées.

INSTRUMENTS EN CORNE DE CERF ET EN DÉFENSE DE SANGLIER:

1° Manche en bois de cerf;
2° Défense de sanglier;
3° Instrument complet.

MASSES EN SILEX.

COUTEAUX EN SILEX.

Il y a sans doute beaucoup à laisser dans ces

tâtonnements de la science; cependant il est certain qu'Abbeville a tenu de vieille date une bonne place dans les études préhistoriques.

Il me tarde, Messieurs, de nommer l'homme dont l'œuvre a été une si puissante instigation aux efforts qui nous rendront une partie des annales perdues du genre humain.

M. Boucher de Perthes a passé toute sa jeunesse loin d'Abbeville dans des fonctions qui le retenaient tantôt hors de France, en Italie, tantôt en France, en Bretagne. Rappelé avec le titre de directeur des Douanes vers le milieu de 1825, il songea promptement, entre M. Casimir Picard, qui se faisait l'historien des découvertes de M. Traullé et qui collectionnait un peu, et M. F. Baillon, correspondant du Museum d'histoire naturelle qui collectionnait aussi, à créer lui-même une galerie d'objets préhistoriques et de paléontologie; et cette galerie, qui en a fait naitre et en a enrichi d'autres, est devenue le point de départ de ses travaux et un encouragement aux recherches dans tous les pays.

De 1847 à 1864, période remplie par la publication des *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, la place d'Abbeville dans nos études n'est plus inconnue et n'est plus contestable non plus. Ce n'est pas seulement après MM. Traullé et Picard, c'est après M. de Perthes que se produit le docteur Rigollot et que les révélations de Saint-Acheul apparaissent.

J'ose donc le demander, le nom d'école d'Abbeville, dans les études préhistoriques, serait-il très-hasardé pour la période de 1820 à la mort de M. de Perthes?

J'ai l'honneur, Messieurs, de déposer sur ce bu-

reau, et à l'appui de cette communication, un fragment des Mémoires de la Société d'Emulation d'Abbeville de 1834-1835 contenant suivant l'ordre des pages :

1° La notice sur une pirogue gauloise trouvée à Estrebœuf près de Saint-Valery-sur-Somme, en mai 1834, par M. F.-P. Ravin; notice accompagnée d'une planche ;

2° La notice sur un instrument formé de dents de sanglier, trouvé sous la tourbe près de Picquigny, à huit pieds de profondeur, en juillet 1834 ; notice accompagnée d'une planche ;

3° La notice sur des instruments celtiques en corne de cerf, par M. Casimir Picard ; notice accompagné d'une planche ;

Et un fragment des Mémoires de la même Société, de 1836-1837, contenant l'importante notice de M. Picard sur quelques instruments celtiques; notice accompagnée d'une planche.

II. — Nouveau cabinet d'instruments en silex trouvés à Abbeville

Pour le nouveau cabinet que je vous ai annoncé, je serai plus bref encore. Ce cabinet a été créé par M. Oswald Dimpre, qui ne se donne pas pour un savant, mais qui sait observer et peut mettre au service de ses scrupules d'observateur l'expérience d'œil acquise dans la pratique de la sculpture d'art.

La collection de M. Dimpre, commencée en 1869, se compose aujourd'hui de quatre cents pièces contenues dans quatre grandes vitrines.

La première vitrine, consacrée à la carrière du *Chemin de bas à Lheure*, contient une centaine de beaux échantillons de pierres taillées. Cette carrière, ouverte en 1869, sur une superficie de 12 ares environ, contenait une telle quantité d'éclats portant la même patine que les pierres taillées, que M. Dimpre pense qu'il y avait là un atelier.

Seconde vitrine: Moulin-Quignon, Mont de Caubert, Mautort, — quatre-vingt pièces.

Troisième vitrine: Sablière de Menchecourt. — Cette carrière, on le sait, est riche en ossements fossiles et en coquilles. Elle a fourni à M. Dimpre des silex taillés, tels que couteaux et râcloirs, point de haches. Cependant M. Dimpre possède une pointe, ou un fragment de hache brisée, d'un travail parfait, trouvée dans cette sablière avec six grosses dents de *Rhinocéros tichorinus* et une autre plus petite, mais entière, trouvée par lui-même.

Quatrième vitrine: elle contient encore une collection de pierres polies trouvées en divers lieux du département de la Somme, mais surtout des objets romains, mérovingiens, du moyen-âge, etc., qui n'appartiennent plus aux temps préhistoriques, et qui, intéressants à plusieurs titres, n'ont aucun droit cependant à être mentionnés dans ce congrès.

NOTICES NÉCROLOGIQUES

M. GUSTAVE DE VILLEPOIX

Paroles prononcées sur la tombe de M. G. de VILLEPOIX, le 26 septembre 1874, par M. E. PRAROND, Président de la Société :

Messieurs,

C'est au nom de notre Société d'Emulation d'Abbeville que je prends la parole près de cette tombe inopinément ouverte. M. de Villepoix était un des plus anciens membres de notre compagnie et combien d'années encore son âge nous permettait-il la confiance de le conserver parmi nous ! Sa vivacité morale eût fait, d'ailleurs, reculer les limites de durée assignées à la force, s'il n'eût eu à compter comme tout homme avec l'inexorabilité de la maladie. Quand, il y a peu de jours, nous le rencontrions véritablement jeune encore d'activité et de pensée, quel signe eut pu nous faire présager le deuil qui nous rassemble ?

M. de Villepoix s'était destiné d'abord à l'agriculture et avait fait, à cette intention, des études sérieuses. Tous ceux qui furent ses amis savent avec quelle affection de disciple il se souvenait du

maitre resté toujours présent à son respect. Dans l'école de Roville que dirigeait ce maître, M. de Dombasle, l'agriculture raisonnée appelait constamment à son aide les constatations de la chimie. M. de Villepoix, professeur bientôt lui-même à Roville, acquit donc en étudiant la composition des terrains et les agents naturels qui les modifient, le goût de l'analyse et du laboratoire. La pharmacie prit pour lui, peu de temps après sa sortie de l'école, l'attrait de la science, et bientôt l'excellente officine d'un homme dont la conscience professionnelle est restée proverbiale, eut la fortune de passer entre ses mains. M. de Villepoix fut le digne successeur de M. Poulain-Hecquet (1).

M. de Villepoix vécut dès lors dans son laboratoire, s'appliquant à des expériences très-diverses, renouvelées, variées, par la curiosité toujours en éveil d'un esprit chercheur, expériences désintéressées de tout, sauf de l'intérêt scientifique.

Combien de fois, en outre, le laboratoire du savant pharmacien n'a-t-il pas complaisamment servi à quelques-uns de nos concitoyens pour des vérifications de découvertes possibles ou d'applications tentées (2) !

(1) La confiance acquise par M. de Villepoix était très-grande, ainsi que le constatent toutes les fonctions qui lui avaient été conférées dans la ville. Il était membre du jury médical de l'arrondissement, expert juré près des tribunaux, membre de la commission administrative des prisons, inspecteur des subsistances ; il avait été membre du tribunal de commerce, etc.

(2) Homme d'esprit largement ouvert, M. de Villepoix avait sa place marquée dans toutes les Sociétés avec lesquelles les

M. de Villepoix n'oublia jamais l'agriculture qui avait attiré d'abord sa jeune activité. Peu de temps avant son entrée dans notre compagnie, il publiait des réflexions fort sages et pratiques sur les avantages, les devoirs, les conditions de la vie des cultivateurs (1). Messieurs, je voudrais vous faire entendre une dernière fois la voix même de l'homme de méditation en vous citant quelques-unes de ses paroles : « Un attrait puissant, a-t-il écrit, nous convie à la vie des champs et nous y retient : c'est celui qui est inséparable d'une existence exempte de gênes sociales inutiles, c'est l'indépendance que la nature des choses permet sans altérer notre dignité. »

Une partie du caractère de notre regretté collègue se reconnait dans ces paroles. M. de Villepoix avait su se créer, dans sa retraite toujours occupée au milieu de la ville, cette indépendance des champs ; il a vécu et il est mort dans cette sereine élévation d'idées.

circonstances le mettaient en rapport. Il était membre correspondant de la Société d'Emulation des Vosges, membre du Comité des Sciences physiques près la Société industrielle d'Amiens, etc.

(1) *Coup-d'œil sur la carrière agricole ;* Abbeville, imprimerie de Jeunet.

M. Paul BOULLON de MARTEL

Paroles prononcées dans la séance du 10 juin 1875, par M. E. PRAROND, Président de la Société :

Messieurs,

Notre Société vient de faire une perte cruelle en la personne de M. Maximilien-Paul Boullon de Martel. M. Paul Boullon était déjà un de nos plus anciens collègues ; il appartenait de droit à notre compagnie par tous les goûts de l'érudition. Il aimait la littérature antique et les littératures étrangères. Traduire Tacite le tenta ; il aborda la vie de Cneus Julius Agricola qui a été publiée dans nos *Mémoires*. C'est dans l'introduction de ce travail que je rencontre cette phrase qui, écrite en 1865, ferait, à elle seule, l'honneur de M. Boullon :

« Dans l'énervante langueur des âmes qui laisse flotter les convictions, — et c'est là notre mal suprême, — on doit aimer, ne fût-ce qu'à titre de contraste, ces franches peintures qui ne laissent rien dans l'ombre ; mais nous devons en outre y

puiser des leçons. Il est de tristes périodes dans l'histoire de notre pays où les nobles passions semblent s'éteindre en lui ; par l'effroi de l'anarchie, lasse d'agitations, la France, alors oublieuse de tant de luttes et d'efforts, sacrifie tout au besoin du repos et s'y endort. Tacite lui montre un peuple dont tous les droits avaient été absorbés par la souveraine puissance du chef de l'Etat..... En perdant la liberté, Rome avait été atteinte dans les sources mêmes de la vie. »

Tacite est heureux dans notre Société d'Emulation. Il y a toujours trouvé de dignes interprètes et ce n'est pas à vous, Messieurs, que j'ai besoin de rappeler la traduction complète de l'historien latin par un autre de nos collègues.

M. Paul Boullon, ai-je dit, aimait les littératures étrangères ; il était familier avec les poëtes anglais. Je l'ai vu, il y a peu d'années encore, pratiquer avec une certaine passion Robert Burns ; il a traduit des fragments de Byron, entre autres *Manfred*. Il avait manifesté le désir de voir publier dans nos *Mémoires* son œuvre de lutte contre le poëte ; nous donnerons religieusement satisfaction à ce vœu.

M. Boullon se rattachait à notre Société par un autre goût, celui des arts. Il aimait les belles gravures, les belles éditions de classiques. Nous l'avons vu assidu aux ventes dans lesquelles il pouvait espérer l'enrichissement de ses cartons ou l'accroissement de sa bibliothèque.

Dévoué à sa ville, M. Boullon lui a rendu des

services sérieux à une époque très-critique et le rapport qu'il a fait à la Commission municipale de 1871 sur un voyage et une négociation à Versailles, restera une page de notre triste histoire de ce temps.

Nous pouvons l'affirmer, sûr de l'assentiment commun, nous avons tous perdu en M. Boullon un bon collègue ; la ville a perdu en lui un bon citoyen.

M. L'ABBÉ J.-B.-DÉSIRÉ COCHET

Paroles prononcées dans la séance du 10 juin 1875, par M. E. PRAROND, Président de la Société :

Messieurs,

Nous nous associerons tous au deuil qu'inspire au monde des archéologues la mort de notre savant collègue correspondant, M. l'abbé Cochet, décédé à Rouen, le 1er juin 1875, âgé seulement d'un peu plus de soixante-trois ans.

Peut-il être nécessaire de rappeler les œuvres nombreuses et durables de M. l'abbé Cochet ? les *Eglises* des arrondissements du *Hâvre*, de *Dieppe*, d'*Yvetot* ; son *Etude sur Etretat* ; la *Normandie souterraine* ; *le Tombeau de Childéric Ier restitué à l'aide de l'archéologie* ; ou ses *notices* sur des cimetières romains ou francs, sur des sépultures gauloises ou normandes ? la *Découverte, reconnaissance et déposition du cœur du roi Charles V dans la cathédrale de Rouen* ; le *Répertoire archéologique de la Seine-Inférieure* ? Non, ces œuvres, inséparables pour la plupart de la Normandie, ne pourront être,

pour la plupart non plus, oubliées ou négligées par les savants que ramèneront au vieux sol, aux monuments anciens, des recherches semblables ou analogues à celles de M. Cochet.

Dans ces dernières années, M. Cochet s'occupait tout particulièrement du *Bulletin archéologique de Rouen* qu'il avait créé. Il en était la vie; il le remplissait presque seul.

Sa curiosité savante ne se renfermait pas d'ailleurs dans la Normandie et ne se bornait pas aux temps gaulois, romains ou francs. Les découvertes faites autour de nous ont attiré son attention, ainsi qu'en témoigne une brochure: *Hachettes diluviennes du bassin de la Somme, Paris, 1860.*

Notre regretté correspondant venait quelquefois à Amiens, à Abbeville; il a donné des articles à notre revue régionale, *la Picardie*.

Il est mort, dans l'acquittement de tous les devoirs que son activité, sa science et son zèle lui avaient fait accumuler, membre du Comité des travaux historiques au Ministère de l'Instruction publique, inspecteur départemental des Monuments de la Seine-Inférieure, correspondant de l'Institut, conservateur du musée de Rouen.

A l'âge de soixante-trois ans, sa vie était bien remplie; je ne veux pas dire par l'obtention de ces titres, mais par l'accomplissement de tous les travaux qu'il avait eu le bonheur de conduire à fin.

M. Louis-Charles de BELLEVAL

Paroles prononcées dans la séance du 10 juin 1875, par M. E. PRAROND, Président de la Société :

Messieurs,

Les dernières semaines de ce printemps auront été bien cruellement inclémentes pour notre Société. La mort qui est entrée dans cette salle même en frappant M. Boullon ne s'est pas contentée au-dehors de nous enlever le savant abbé Cochet ; nous avons à déplorer la perte d'un autre de nos collègues correspondants, nous tenant de plus près que le révélateur de la Normandie souterraine, par sa qualité d'ancien membre résidant et par sa naissance dans Abbeville même.

M. le marquis Louis-Charles de Belleval est décédé le 31 mai au château de Bois-Robin.

Très-jeune encore, M. de Belleval s'était senti porté vers les travaux de l'esprit. Son début dans la littérature avait été un roman : *Le Fils du Régicide*. Peu après il entrait dans notre compagnie dont il était membre à titre de résidant dès 1835.

Nos registres conservent la preuve de son assiduité aux séances ; nos Mémoires celle du tribut de travail qu'il acquittait volontiers par des comptes-rendus et des communications diverses.

Il cherchait alors sa voie dans les littératures étrangères. Il lisait à la Société, dans la séance du 8 janvier 1836, une imitation en vers d'Ossian ; il lisait, dans la séance du 9 mars 1838, le commencement d'une traduction du *Paradis reconquis de Milton* ; dans la séance du 6 décembre 1839, il lisait quelques extraits de sa traduction d'une histoire arabe de l'Espagne sous les Arabes.

Quelques-unes de ses communications avaient trait cependant à l'archéologie et à la bibliographie locales. Il donnait à notre volume de 1834-1835 un petit mémoire sur *Une Cheminée gothique de l'hôpital d'Abbeville* ; il donnait à notre volume de 1836-1837 un chapitre bibliographique : *Quelques manuscrits de la bibliothèque d'Abbeville.*

Parmi ses comptes-rendus, nous trouvons, dans la séance du 2 novembre 1838, un rapport sur le livre de M. de Santarem relatif à l'*Antiquité de la soie* et à son *Introduction en Espagne* ; dans la séance du 4 janvier 1839, un examen de la notice de M. Louis Jourdain sur le *Raghouvansa*.

Il était des Commissions que la Société jeune, n'ayant repris vie que depuis peu d'années, élisait assez fréquemment. C'est lui qui, dans la séance du 7 avril 1837, présentait, au nom de la Commission mixte composée des délégués de la Société et des délégués de l'Administration municipale, le projet de règlement du musée fondé par la Société même et abandonné à la commune.

Peu de temps après, il fut du Conseil de la ville, et, tout-à-fait notre concitoyen alors, il accepta le commandement d'une des compagnies de la garde civique.

En 1848, il parlait dans les réunions publiques et fut nommé par le suffrage général, membre du premier comité d'élection.

Dans les années qui suivirent la Révolution de Février, notre collègue nous quitta, du moins comme habitant de la ville. Il alla habiter Paris. Les goûts littéraires ne sont heureusement pas de ceux qui abandonnent l'homme et ces goûts se trahissent vite. La critique des livres fut confiée à M. de Belleval dans le journal *l'Opinion publique.*

L'écrivain qui s'était mis rapidement en rapport avec le vrai monde des lettres, fonda en 1852 la *Revue Contemporaine.* C'est de la fondation et de la direction de cette revue que M. de Belleval a tiré et conservera son principal honneur dans l'histoire intellectuelle de notre temps. Il sut immédiatement réunir, pour le succès de son entreprise, et grouper, sans esprit étroitement exclusif, les noms déjà illustres ou qui allaient presque tous le devenir à différents degrés. Une louable largeur de vues avait présidé à l'appel fait aux hommes. En ouvrant les quinze volumes qui représentent la direction relativement courte de M. de Belleval, nous rencontrons dans les pages hospitalières M. Guizot demandant: *Cromwell sera-t-il roi?* à côté de M. Emile Augier dialoguant les *Méprises de l'Amour;* M. Philarète Chasles appréciant le théâtre américain ou la condition des nègres à côté de M. Villemain occupé de Théodoric-le-Grand ou des salons de la Restau-

ration; M. Renan causant du Bouddhisme à côté du P. Ventura causant de la Création; M. Viennet auprès de M. Nettement; M. Mérimée auprès de M. de Pontmartin; M. Méry auprès de M. Lerminier; et les académiciens en titre: MM. Patin, Vitet, de Salvandy, de Barante, auprès des académiciens futurs: MM. Caro, de Champagny, Marmier; et, autour de M. Marmier revenu la veille du Nord, les voyageurs de l'Orient: MM. de Marcellus, de Saulcy, etc. — M. de Belleval s'était réservé dans la *Revue Contemporaine* une bonne part de la bibliographie. Il avait, d'une manière très-prévenante, ouvert le recueil à ses compatriotes. M. Charles Louandre y donnait *le Symbolisme chevaleresque*; je ne saurais oublier l'accueil gracieux fait à un fragment de notre histoire littéraire: *Jacques Le Clerc* (official de Saint-Valery) *ou le dernier poëte du seizième siècle sous Malherbe.*

Après la cession de sa revue, M. de Belleval ne s'est pas désintéressé du mouvement des idées et de la littérature. Pendant dix ans, à dater de 1856, il contribua, par les *Lettres d'un bibliophile*, à la critique littéraire dans le journal *l'Union*. Sa retraite fut toujours intellectuellement active et son silence même n'était qu'un recueillement de la réflexion.

M. Charles-Joseph BUTEUX

Paroles prononcées dans la séance du 7 décembre 1876, par M. E. PRAROND, Président de la Société :

Messieurs,

Notre Société vient de perdre un de ses plus anciens membres correspondants, M. Charles-Joseph Buteux, chevalier de la Légion d'honneur, ancien membre du Conseil général de la Somme, membre de la Société géologique de France, de la Société des Antiquaires de Picardie, de la Société linnéenne du nord de la France, etc., décédé à Fransart, le 14 novembre 1876, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Ce n'est pas pour vous, Messieurs, que je rappellerai ici les travaux de M. Buteux, mais pour les lecteurs de nos *Mémoires* et pour ceux de nos collègues, qui, moins heureux que vous, n'ont pu toujours assister aux communications du savant, du sage, ami persévérant de la terre jusqu'en ses profondeurs mortes et de ce qui peut en orner la face vivante, jardins ou monuments.

Ces mots disent déjà que M. Buteux s'est beaucoup occupé de géologie ; ce qu'il faut ajouter et ce qui est précieux pour nous, c'est que ses études se sont portées principalement sur les terrains de notre pays.

Son *Esquisse géologique du département de la Somme* a eu trois éditions ; la première a paru en 1843 ; je ne l'ai pas eue sous les yeux ; la seconde porte : *A Paris, chez P. Bertrand, rue St-André-des-Arts, 1849.*

M. Buteux a publié depuis :

1° *Supplément à l'Esquisse géologique du département de la Somme ou additions et corrections ;*

2° *Note sur les terrains contenant des silex travaillés près d'Amiens et d'Abbeville ;* (extrait du Bulletin de la Société géologique de France, 2e série, t. XXI, séance du 16 novembre 1863) ;

3° *Esquisse géologique du département de la Somme, 1864.* Cette édition est une réimpression encore du premier travail de M. Buteux, très-corrigé, précédé d'*Observations préliminaires sur l'édition de 1849* et de ces quelques mots de préface : « L'étude des terrains et des fossiles du département de la Somme à laquelle j'ai continué de me livrer depuis la publication de mon Esquisse géologique de cette contrée en 1843 et 1849, les mémoires de MM. Hébert, de Mercey et Prestwich, les fossiles recueillis à Abbeville par M. Marcotte et à Amiens par M. René Vion, enfin les découvertes importantes dont M. Boucher de Perthes a été, avec la persévérance résultant d'une forte conviction, le promoteur, m'avaient engagé à publier des suppléments en attendant que je jugeasse à propos de réimprimer

mon travail..... » etc. Les suppléments débordant des faits nouveaux, M. Buteux s'était décidé à donner l'édition définitive de l'étude complétée.

L'activité de M. Buteux ne se portait pas seulement sur la géologie, mais aussi sur l'architecture sévère, et même, — les goûts du sage se trahissaient ainsi, — sur la distribution gracieuse des jardins. Il n'oubliait pas non plus les hommes avec lesquels il avait vécu en communauté d'études. Aux diverses préoccupations de ce sérieux esprit nous avons dû, depuis que l'âge tenait M. Buteux le plus souvent loin de nous, dans le Midi :

4° *De l'Application de l'architecture grecque aux églises ;*

5° *Notice sur J. Boucher de Perthes, 1870 ;*

6° *Les Jardins d'agrément, 1871 ;*

7° *Les Nouvelles Eglises construites à Paris ou dans les environs, 1873 ;*

8° *Complément à la notice sur les Nouvelles Eglises de Paris, 1876.*

Si nous avions à rechercher, dans ces différentes applications d'un esprit toujours sagement occupé, celle qui nous représente le mieux le caractère, les manières douces, réglées, sympathiques, pleines d'aménité de notre collègue, c'est vers la reposée, pacifique et mesurée brochure, *les Jardins d'agrément*, qu'il faudrait nous diriger.

EXTRAITS

DES

PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION D'ABBEVILLE

PENDANT

LES ANNÉES 1873, 1874, 1875 ET 1876

Séance du 9 janvier 1873

M. Van Robais présente à la Société l'empreinte du sceau d'Hiermont dont il fait hommage à la ville pour le musée. M. Van Robais donne sur ce sceau les indications suivantes :

« Les armes d'Hiermont étaient d'azur au cavalier armé, casqué et cuirassé d'argent, tenant à la main droite une lance appositée d'un petit pavillon de sinople voltigeant, avec cheval d'or, bande d'argent terrassé d'or. (Louandre, t. Ier, p. 87). L'original, trouvé dans le pays même, est en la possession du curé actuel de la commune d'Hiermont (1). Il paraît être le sceau désigné *le grand la ville,* dans le plan d'Hiermont de l'*Histoire des Maïeurs* du P. Ignace. »

M. Eloy de Vicq entretient la Société de plusieurs livres nouveaux, et notamment de l'*Histoire des Français des divers*

(1) Ce sceau fait partie maintenant des archives de la commune d'Hiermont (1876).

états, de Monteil, avec introduction, notes et explications de M. Ch. Louandre où se trouvent des renseignements particuliers et précieux pour notre ville sur la manufacture des Van Robais à Abbeville.

M. A. de Caïeu appelle à son tour l'attention de la Société sur un petit volume bien intéressant et qui le sera toujours. C'est un dernier ouvrage de M. Ch. Louandre, notre savant collègue, intitulé : *Des idées subversives de notre temps, Etude sur la Société française de 1830 à 1871 ;* Paris, Didier.

MM. Déprez et Farcy présentent quelques observations sur la rage, ses symptômes, ses dangers, les particularités qu'elle présente, rappelant notamment que les animaux ruminants atteints de la rage ne mordent pas, et que la rage est spontanée chez les chiens et les chats seulement.

M. Déprez donne ensuite quelques explications sur la peste bovine et sur la cocotte : cette dernière maladie est assez grave pour les ruminants, elle se propage avec une très-grande facilité et nécessite beaucoup de précautions de la part des propriétaires et éleveurs de bestiaux.

M. Eloy de Vicq prend la parole à son tour et traite des divers moyens de destruction des petits insectes microscopiques qui causent des ravages dans les collections, dans les herbiers ; il indique notamment le sulfure de carbone comme produisant de bons résultats pour l'empoisonnement des plantes et leur préservation contre ces petits animaux dont la vitalité est d'autant plus grande qu'ils sont plus imparfaits.

Séance du 23 janvier 1873

Il est procédé au scrutin pour l'élection de tous les membres du Bureau dont le mandat est expiré. Le dépouillement donne les résultats suivants en faveur des membres qui ont obtenu le nombre des suffrages exigé par l'article 11 des statuts :

MM. Ernest Prarond, président,
Eloy de Vicq, vice-président, } nommés pour 1 an.
Emile Delignières, secrétaire,
Jules Lefebvre, archiviste,
Auguste de Caïeu, trésorier, } nommés pour 2 ans.

MM. Prarond, Eloy de Vicq et Marcotte proposent, comme membre résidant, sur sa demande, le R. P. Delefortrie, religieux dominicain. M. Delefortrie présente, à l'appui de sa candidature, un important travail, en cours de préparation, sur les *Orateurs picards*. Il sera procédé au scrutin, à la prochaine séance, sur la présentation de M. Delefortrie.

M. le Président annonce que la Société d'Emulation a été invitée par l'Institut des Provinces, à envoyer des représentants au Congrès qui se tiendra à Paris le 31 mars prochain. La Société délègue MM. Ernest Prarond, de Brutelette et de Vicq.

M. le Ministre de l'Instruction publique a adressé à la Société une lettre-circulaire dans laquelle il fait connaître que la réunion des délégués des Sociétés savantes des départements à la Sorbonne, à Paris, aura lieu cette année les 16, 17, 18 et 19 avril, et il invite la Société à nommer des membres chargés de la représenter au Congrès et à produire des travaux pour les lectures publiques. La Société délègue MM. Ernest Prarond, Ch. Louandre, A. de Caïeu et Emile Delignières, membres résidants, et M. Buteux, membre correspondant.

La Société industrielle d'Amiens a envoyé à la Société d'Emulation le programme des questions mises au concours pour l'année 1872-1873. M. le Président, en faisant connaître ce programme, engage ses collègues à prendre part au concours.

M. de Caïeu présente les comptes de la Société pour l'année 1872, avec les pièces à l'appui. Ces comptes sont examinés par une Commission composée de MM. Monchaux, Déprez et Boullon, et ils sont approuvés par la Société, comme présentant en recettes la somme de 1430 fr. 38 et en dépenses celle de 741 fr. 25, soit un reliquat en caisse, au 22 janvier 1873, de 689 fr. 43.

M. Eloy de Vicq donne lecture d'un travail intéressant et d'une grande utilité pratique pour l'agriculture, intitulé : *Observations sur les cuscutes des environs d'Abbeville.* Sur la proposition de plusieurs membres, la Société décide que ce travail sera publié dans le volume des *Mémoires* qui suivra celui actuellement sous presse, et au rang indiqué par sa date d'inscription.

M. Albert Renard, chevalier de la Légion d'honneur, membre correspondant de la Société d'Emulation, a adressé à M. le Président un certain nombre de minéraux et de fossiles qu'il offre pour le musée, par l'intermédiaire de la Société d'Emulation qui a fondé ce musée. Cet envoi est ainsi désigné par le donateur : *Spécimens de débris organiques silicatisés ou pétrifiés trouvés à Taisnil près Conty.* Ces spécimens seront remis à la ville par M. le Président.

M. Prarond donne lecture de quelques fragments d'une relation écrite par M. Albert Renard sur l'occupation prussienne dans son pays (Taisnil).

La Société des Antiquaires de Picardie a adressé à la Société d'Emulation le programme du concours ouvert pour 1873, soit, pour la fondation Leprince une médaille d'or de la valeur de 500 fr. à l'auteur du meilleur *Mémoire manuscrit sur un sujet d'histoire relatif à la Picardie,* laissé au choix des concurrents, et pour la fondation Ledieu, une médaille d'or de la valeur de 500 fr. à l'auteur du meilleur *Mémoire manuscrit sur un sujet d'archéologie relatif à la Picardie,* laissé au choix des concurrents. M. le Président engage les membres de la Société à prendre part à ce concours.

La Société physico-économique de Kœnigsberg, en adressant plusieurs de ses publications à la Société, demande la continuation des échanges entre les deux compagnies. Il sera répondu à la Société de Kœnigsberg que son invitation est acceptée. Il sera écrit dans le même sens à l'Académie royale suédoise des sciences de Stockholm.

Séance du 6 février 1873

M. Renier Malherbe, ingénieur ordinaire, attaché au service spécial de la Carte générale des mines de Belgique, membre du Comité de salubrité publique de la province de Liége, membre correspondant de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, a adressé à la Société d'Emulation les divers ouvrages suivants :

1° *Eléments d'un cours de Géologie donné à la Société Franklin,* par M. Renier Malherbe, 1re partie, Géogénie ; Liége, 1868 ;

2° *Un mot sur les brevets d'invention,* par M. Renier Malherbe, ingénieur au Corps des mines ; Liége, 1871 ;

3° *Académie royale de Belgique, — Note sur les Cardinies rencontrées dans le bassin houillier de Liége,* par M. Renier Malherbe, ingénieur au Corps des mines ;

4° *Du Grisou : Recherches sur les causes de sa présence, description des circonstances de son gisement et de son dégagement dans les mines de houille,* par M. Renier Malherbe, sous-ingénieur, etc., etc. (Extrait des Mémoires de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut ; médaille en vermeil au concours de 1862-1863 ; Bruxelles, Liége, Mons, 1866 ;

5° *Note sur les oscillations de l'écorce du globe,* par M. Renier Malherbe, ingénieur. (Extrait du compte-rendu du Congrès des sciences géographiques, cosmographiques et commerciales d'Anvers, 1871 ; Liége, 1873 ;

6° *De l'assainissement des villes,* par M. Renier Malherbe, ingénieur et conseiller municipal, etc., etc. — Mémoire couronné par la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut au concours de 1867-68, avec cinq planches ; Mons, 1870.

Il est procédé au scrutin sur la demande et la présentation du R. P. Delefortrie, religieux dominicain. Le résultat du scrutin est complètement favorable à M. Delefortrie qui est, en conséquence, nommé membre résidant de la Société.

M. le Président fait connaître à la Société que l'Assemblée Nationale a voté dernièrement l'acquisition de la collection de Saulcy, composée de plus de 7000 pièces de monnaies gauloises dont 950 en or et 324 en argent. Cette collection va être réunie à celle que possède déjà le Cabinet des antiques de la Bibliothèque Nationale. M. le Président rappelle à ce sujet que la Société d'Emulation, dans sa séance du 13 juin 1872 avait déjà pris une délibération relative à la collection de Saulcy en formulant le vœu qu'elle fût achetée par le gouvernement.

L'*Indicateur de l'Archéologie et du Collectionneur*, qui donne dans son numéro de janvier dernier des renseignements relatifs à cette collection et à son achat, mentionne la Société d'Emulation d'Abbeville au nombre des soixante-six Sociétés académiques qui se sont réunies pour formuler le même vœu.

Sur la proposition émise par M. Louandre, la Société décide que, de temps en temps, il sera inséré dans les deux journaux d'Abbeville des notes relatives aux travaux et aux actes les plus importants de la Société d'Emulation, ainsi que cela se fait dans d'autres villes pour des Sociétés de même nature.

M. Eloy de Vicq demande à la Société l'autorisation de faire imprimer à ses frais avant la publication du volume des *Mémoires*, mais sous le couvert de la Société, son travail intitulé : *Observations sur les cuscutes des environs d'Abbeville*. Cette autorisation est accordée.

M. Ch. Louandre a présenté à la Société, dans la séance du 16 mai 1872, un rapport très-intéressant et d'une haute importance archéologique sur la statuette d'un Dieu gallo-romain trouvée dans les environs d'Abbeville, à Cahon. Cette statuette, qui réunit aux attributs des Dieux indigènes les attributs divers du polythéisme romain, faisait partie de l'importante collection de M. Delignières-Saint-Amand ; elle a été achetée par la ville en 1872, lors de la vente de cette collection, et elle est actuellement déposée au musée. M. Louandre donne une nouvelle communication de cette notice qui a été par lui plus développée, et il se propose de la lire prochaine-

ment à Paris à la réunion des délégués des Sociétés savantes à la Sorbonne. La Société écoute avec une attention soutenue la lecture de ce travail.

Sur la demande de M. Louandre, la Société prie l'un de ses membres, M. Marcotte, conservateur du Musée et de la Bibliothèque de la ville, et qui s'est acquis un talent réel comme photographe amateur, de vouloir bien reproduire cette statuette sous ses divers aspects.

M. de Villers présente à la Société une médaille qu'il a pu retrouver et qui est celle que la Société d'Emulation décernait autrefois comme récompense aux personnes dont elle voulait encourager les travaux ou les inventions. Cette médaille en argent, d'un diamètre de 38 millimètres, porte sur la face les mots : *Soc. Æmul. Abbavillæ,* et sur le revers, au milieu, un olivier chargé de fruits, autour duquel on lit cette devise : *Dat fructus, datque coronas.*

Séance du 20 février 1873

Le R. P. Delefortrie remercie les membres de la Société d'avoir bien voulu le compter au nombre de leurs collègues ; il sera heureux de concourir aux travaux de la Société.

M. Ch. Louandre donne connaissance d'une lettre qu'il a reçue tout dernièrement de M. Delille, membre de l'Institut, conservateur des manuscrits à la Bibliothèque Nationale, lettre par laquelle ce savant l'informe que le manuscrit de la traduction en vers de *la Consolation de Boëce,* acheté par lui en 1872, pour le compte de l'Etat, à la vente de la bibliothèque de M. Delignières-Saint-Amand, constate un fait assez intéressant d'histoire littéraire. Ce manuscrit prouve en effet, et d'une manière certaine, par les vers que le copiste y a ajoutés, que cette traduction n'est pas l'œuvre de Charles d'Orléans, comme on le croyait généralement, mais qu'elle lui est antérieure de plus d'un demi-siècle.

M. le Président fait connaître à la Société, par une lettre-circulaire qu'il a reçue de l'Académie nationale des sciences,

arts et belles-lettres de Caen, que cette Société a ouvert un concours sur deux sujets proposés, dont l'un notamment est celui-ci : *Du rôle des feuilles dans la végétation des plantes ;* prix Le Sauvage, de 4,000 fr. L'Académie du Gard a également proposé un sujet de concours pour 1874 : *l'Hospitalité suisse envers l'armée française en janvier 1871.*

M. Déprez présente un rapport oral sur l'ouvrage adressé, lors de la dernière séance, avec plusieurs autres, par M. Renier Malherbe, de Liége. Ce travail, qui traite de l'assainissement des villes est, selon M. Déprez, fort compliqué et laborieux. Il comprend plus spécialement l'historique des procédés employés relativement aux déchets des villes, procédés fort coûteux, et qui, d'après le rapporteur, ne présenteraient pas des avantages suffisants, eu égard aux dépenses qu'ils occasionneraient. Les systèmes des fosses mobiles, des égoûts, seraient inefficaces et même dangereux. M. Déprez conclut enfin en disant que, tout en rendant hommage aux recherches de l'auteur et à la manière dont sont exposés et décrits les procédés déjà employés ou projetés, il ne pense pas, quant à lui, que les idées de M. Malherbe doivent être appliquées, parce qu'il ne lui paraît pas démontré qu'elles soient nécessaires pour l'assainissement des villes.

M. d'Orval fait observer à son tour que la question agricole, en ce qui concerne l'engrais humain et les déchets des villes, n'a pas encore été résolue, et que l'application en agriculture de ces sortes d'engrais n'est guère pratique, eu égard aux frais considérables qu'ils entraînent, notamment pour le transport des matières premières.

M. Ch. Louandre donne lecture d'un de ses récents travaux historiques, intitulé : *les Embarras financiers du règne de Louis XVI*, remarquable fragment d'un chapitre de son grand ouvrage : *de l'Histoire Politique et du Gouvernement de l'ancienne France.* Toute révolution politique a, selon notre honorable collègue, une origine économique, et c'est notamment la crise financière qui a déterminé vers la fin du siècle dernier la crise révolutionnaire en France. M. Louandre passe en revue les différents ministres qui se sont succédés aux

finances, et les mesures prises par eux pour parer aux déficits de plus en plus considérables du Trésor : Turgot, l'honnête homme, le ministre intelligent qui a été révoqué à la suite de ses réformes amenant les économies autour du trône; puis de Calonne, avec ses expédients et ses mesures extrêmes et désastreuses pour retarder la ruine et soutenir la situation financière; l'opposition et la résistance du Parlement contre les emprunts ruineux et scandaleux; sa dissolution qui amène un bouleversement complet dans la magistrature; l'établissement de la Cour plénière dissoute elle-même trois mois après sa création; l'émission des billets du Trésor et enfin la convocation des Etats-Généraux appelés pour parer à une situation désespérée. La lecture de ce travail si consciencieusement élaboré et rempli de vues profondes et d'aperçus nouveaux et féconds en enseignements, travail dans lequel les chiffres sont consciencieusement et exactement présentés, est écoutée avec un profond intérêt.

M. Eloy de Vicq donne à son tour lecture d'une étude ou plutôt d'une causerie sur la truffe, extraite en grande partie des publications récemment faites par M. Chatin, professeur à l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris, par M. le docteur Cordier, président de la Société botanique de France. Cette étude sur la truffe, ses diverses espèces, sa culture, sa récolte et même, le croirait-on, son influence politique, est présentée par M. de Vicq d'une manière toute pittoresque et humoristique, qui captive d'une manière particulière l'attention de la Société.

Séance du 6 mars 1873

M. le Président donne communication d'une lettre de M. l'Inspecteur de l'Académie de Douai qui le prie de lui faire parvenir le dernier volume publié par la Société afin de l'envoyer à l'Exposition internationale de Vienne. Il a été satisfait de suite à cette demande.

M. le Président a reçu un bon pour un exemplaire des Mémoires de l'Académie de Metz, années 1869, 1870 et 1871.

Afin de témoigner à l'Académie de Metz, maintenant séparée de la France, les sympathies de la Société d'Emulation d'Abbeville, M. Prarond, président, se charge d'écrire une lettre particulière de remercîments au Président de l'Académie restée notre sœur malgré les infortunes de la guerre.

M. Déprez donne lecture de son étude : *Considérations sur la production et la consommation de la viande à Abbeville.* Il fait ressortir l'importance de la corrélation qui devrait exister entre la consommation de la viande et la production des animaux en vue des écarts qui se produisent actuellement par suite des tendances de plus en plus marquées dans les prix de la viande qui nous sont imposés par les bouchers, d'où il va résulter bientôt que la consommation s'en ressentira et que la production sera menacée quant à l'écoulement. L'auteur conclut par différentes mesures proposées par lui pour combattre les écarts qui se produisent, mesures, du reste, qui sont plutôt du ressort des administrations qui doivent s'appliquer à en faire leur profit. M. Déprez a cru devoir signaler des abus et des dangers au sujet de cette question locale qui présente une grande importance, aussi bien au point de vue économique qu'au point de vue social, et qui touche aussi directement à l'agriculture.

M. Charles Louandre lit un nouveau chapitre de son *Histoire Politique et du Gouvernement de l'ancienne France.* Ce fragment a pour titre : *la Révocation de l'Edit de Nantes.*

M. le Président ayant communiqué à la Société l'invitation qu'il a reçue de M. Baudre d'assister avec ses collègues à une conférence sur la sonorité des pierres et la musique qu'on peut faire avec elles, la Société, après la séance, se transporte chez M. Baudre, 19, rue des Capucins, et elle entend avec intérêt les explications données par l'inventeur de l'instrument tout spécial, et l'exécution de quelques morceaux de musique sur une sorte de piano se composant de silex oblongs à l'état brut, suspendus par de simples fils, et rendant, sous la percussion, des sons différents appartenant aux notes de l'octave et à leurs dérivés. La Société a été heureuse de complimenter M. Baudre sur sa

découverte, et sur la patience avec laquelle il a su en tirer parti.

Séance du 20 mars 1873

M. Charles Gomart fait hommage à la Société d'un ouvrage important, intitulé : *Etudes Saint-Quentinoises,* par Charles Gomart, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, correspondant des ministères de l'Intérieur et de l'Instruction publique, et membre d'un grand nombre de Sociétés savantes, t. IV, 1870-1873, avec neuf plans, vues, reproductions et de nombreuses gravures sur bois ; St-Quentin, Laon, Paris, 1873.

M. Joseph Garnier, archiviste du département de la Côte-d'Or, secrétaire de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, écrit à la Société pour lui demander à quel volume s'arrête la collection des Mémoires reçus de Dijon par la Société d'Emulation d'Abbeville. Selon notre réponse et l'indication qu'elle contiendra, la Société de Dijon nous fera parvenir les volumes que nous n'avons pas reçus. M. Lefebvre, archiviste, se charge de faire les recherches nécessaires pour pouvoir répondre à M. Garnier.

La Société littéraire, scientifique et artistique d'Apt a adressé à la Société d'Emulation, le programme du concours qu'elle organise pour 1873. Plusieurs questions sont proposées par elle ; tous les membres des sociétés scientifiques et littéraires sont invités à prendre part à ce concours.

M. Déprez montre aux membres présents plusieurs pierres taillées en silex provenant d'une carrière située au faubourg du Bois, près du chemin du faubourg du Bois, à la Bouvaque, vis-à-vis d'un calvaire, dans une situation géologique à peu près analogue à celle du Moulin-Quignon. Toutefois ces pierres, qui sont bien évidemment taillées, n'affectent pas la même forme que celles trouvées au Moulin-Quignon. M. Déprez présente ensuite une petite pierre d'une forme ovale ovoïde, évidemment travaillée par un polissage qui lui a donné cette forme régulière.

Cet objet n'est pas en silex, mais paraît être d'une pierre très-dure et de couleur grise. Cette pièce curieuse a été trouvée à peu de profondeur, en faisant des tranchées pour l'ouverture d'une route de Franleu à Monchaux.

M. Monchaux parle à la Société des conférences que M. du Breuil, professeur d'horticulture, se propose de faire prochainement à Abbeville. La Société d'Emulation devrait intervenir pour encourager le savant professeur et lui donner toutes facilités pour ses cours ou conférences, soit en lui faisant donner un local convenable, soit de toute autre manière. Il y aurait lieu, dans tous les cas, de s'entendre à ce sujet avec l'Administration municipale. La Société adopte cette proposition et charge en conséquence MM. Eloy de Vicq et L. de Villers de s'entendre avec M. le Maire d'Abbeville, et aussi avec M. du Breuil, afin de faciliter à ce professeur les cours et conférences qu'il se propose de faire dans notre ville sur l'horticulture.

A ce sujet, M. Ernest Prarond, président, prend à son tour la parole pour revenir sur une idée que M. Boucher de Perthes avait mise en avant, au nom de la Société d'Emulation, en 1834; ce serait de créer un Jardin botanique. La demande pourrait être présentée à l'Administration et au Conseil municipal au nom de la Société d'Emulation, et il faut espérer que cette idée utile et féconde, qui a échoué une première fois, pourra réussir maintenant, alors que bien des villes sont dotées d'établissements de même nature, et que, pour Abbeville actuellement, les terrains des fortifications, devenus libres par le déclassement de la ville, permettraient plus facilement que par le passé de trouver un emplacement convenable et peu coûteux. La Société adopte en principe cette proposition et décide qu'elle sera présentée à la Ville en son nom. Elle nomme d'abord une Commission qui se trouve composée de MM. Eloy de Vicq, L. de Villers, P. Labitte, A. Monchaux et J. Vayson, à l'effet d'étudier d'une manière toute spéciale la possibilité et les conditions de l'établissement d'un jardin botanique à Abbeville. Cette Commission, après examen de la question sous toutes ses

faces, préparera un travail qu'elle voudra bien présenter à l'une des prochaines séances, et à la suite duquel la Société d'Emulation prendra une délibération spéciale à ce sujet pour être adressée à l'Administration municipale.

M. le Président demande l'autorisation de faire tirer à part cent exemplaires du petit travail de M. Delignières : *Inauguration du monument de M. Boucher de Perthes au cimetière de la Chapelle,* qui contient trois discours prononcés lors de cette solennité. La notoriété si grande dont jouissait à juste titre notre ancien président d'honneur doit nous faire un devoir de rappeler sa mémoire à quelques personnes et à plusieurs Sociétés avec lesquels il avait le plus de relations, et l'envoi de cette brochure ne pourrait qu'être favorablement accueilli. La Société trouve ces motifs fort justes et décide que le travail dont il s'agit sera l'objet d'un tirage à part de cent exemplaires.

La Société décide également que les procès-verbaux des séances qui sont insérés à la fin du volume et qu'ont enrichis, dans ces derniers temps surtout, quelques monographies, seront, comme tous les autres travaux au surplus, tirés à part à cinquante exemplaires pour le secrétaire-rédacteur.

M. de Villers, parlant des anciens volumes de nos *Mémoires* depuis 1833, propose de mettre à part, pour les conserver avec le plus grand soin et ne s'en dessaisir que dans un intérêt suffisamment justifié, *dix exemplaires* au moins de chacun de tous nos volumes parus. Il arrive en effet que des collections entières peuvent être demandées par le Gouvernement et il ne faut pas, en pareil cas, se trouver au dépourvu. Cette proposition fort judicieuse est adoptée par la Société qui en renvoie l'exécution à la Commission de la bibliothèque composée de MM. Marcotte, Van Robais, docteur Farcy et Em. Delignières.

M. Prarond, président, donne lecture, en la traduisant, d'une Notice envoyée de Cambridge, près de Boston en Amérique, par M. Alexandre Agassiz, à la Société avec deux épreuves photographiques, — *Application de la Photographie aux illustrations d'histoire naturelle, avec deux épreuves prises*

par le procédé Albert et Woodbury. — Cette notice renferme des renseignements sur les procédés au charbon qui font des progrès de plus en plus rapides et présentent pour les illustrations un plus grand avantage et font plus d'effet. L'une des épreuves imite la lithographie, l'autre est plutôt une photographie ordinaire, très-bien obtenue d'ailleurs. M. Prarond est chargé d'adresser à qui de droit les remerciements de la Société pour cet envoi.

M. Prarond fait ensuite une communication d'après deux pièces rimées trouvées dans la collection de M. l'abbé Dairaine, et intitulées : *Le Clocheteur* ou *Réveilleur de nuit.* On y remarque notamment les réflexions du dormeur réveillé et la réponse du clocheteur. Ces pièces présentent un certain intérêt en ce qu'elles ont trait à un ancien usage qui existait à Abbeville, à Péronne et peut-être dans d'autres villes du Nord. M. Prarond se réserve, au surplus, de donner à l'occasion plus de développements sur cet ancien usage.

Séance du 3 avril 1873

Au sujet de la création d'un jardin botanique qui a fait l'objet d'une proposition dans la précédente séance, M. d'Orval demande que la Commission chargée d'étudier cette question pour la présenter à l'Administration municipale, exprime le vœu que l'on réunisse à ce jardin un petit espace de terrain destiné spécialement à expérimenter certaines plantes de grande culture peu ou point connues sous nos climats.

M. Prarond fait observer que le Comice agricole de l'arrondissement d'Abbeville, dont M. d'Orval est vice-président, doit s'intéresser tout particulièrement à cette idée, et qu'il pourrait notamment concourir avec la ville aux frais que nécessiteraient la création et l'entretien d'un jardin botanique et d'un terrain à y annexer pour les expériences de grande culture.

La Société prie M. d'Orval de vouloir bien se réunir à la Commission spéciale qui sera convoquée pour le mardi 15 avril, à trois heures, pour étudier cette question.

M. Eloy de Vicq apprend à la Société la mort regrettable de M. l'abbé Cagé, vicaire de Quend, qui, tout en remplissant avec un entier dévouement les fonctions pénibles de son ministère, avait fait des études très-remarquables sur la botanique et connaissait parfaitement les espèces les plus difficiles à trouver et à classer. M. l'abbé Cagé aidait avec un grand empressement les botanistes et collectionneurs qui avaient recours à ses lumières pour rechercher les plantes spéciales des environs de Rue. Outre son herbier, il avait réuni aussi une belle collection d'œufs.

M. Eloy de Vicq annonce également la mort de M. Dieudonné, sculpteur, qui tenait par sa famille à notre pays. M. Dieudonné a été l'objet d'une notice biographique dans le *Dictionnaire des Contemporains,* de Vapereau. Ce sculpteur, honoré successivement de trois médailles après les Expositions de 1843, 1844, 1845, est décédé récemment à l'âge de soixante-dix-sept ans. Une de ses sœurs, décédée aussi, habitait Oisemont.

M. Prarond annonce que M. Louandre se trouve obligé, faute de renseignements suffisants en ce moment, de renvoyer au prochain volume la notice nécrologique qu'il s'est chargé de faire sur M. Sanson de Pongerville, d'Abbeville, membre de l'Académie française, notre membre correspondant.

M. Armand Van Robais donne lecture à la Société d'un travail intitulé : *Notice sur les trois monnaies du Ponthieu que la ville d'Abbeville a achetées à la vente de la collection de feu M. Delignières de Saint-Amand.* La Société entend avec intérêt l'exposé des recherches savantes et approfondies auxquelles M. Van Robais s'est livré au sujet de ces rares et curieux vestiges de l'ancien Ponthieu. Sur la proposition de M. Prarond, la Société renvoie le travail de M. Van Robais à la Commission des Mémoires pour son impression.

M. Hecquet d'Orval annonce à la Société qu'il a en sa possession des notes de M. de Prouville sur des fouilles qui ont été opérées vers 1827 dans la vallée de Moreaucourt près de la commune de l'Etoile, et qui ont mis à découvert des sépultures antiques. M. d'Orval a encore quelques recherches à faire,

quelques indications à se procurer, et il présentera prochainement à la Société une communication relative à ces fouilles curieuses ; il se propose en même temps de faire le catalogue des objets trouvés qui ont été réunis dans des vitrines et ont été donnés au musée d'Abbeville par Mmes Edouard du Grosriez et Paul de Mautort.

L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen a adressé à la Société, par une circulaire, le programme de divers prix proposés pour les années 1873, 1874 et 1875, avec les conditions relatives à ce concours. Les membres de la Société sont invités à y prendre part.

Séance du 24 avril 1873

MM. Eloy de Vicq et Blondin de Brutelette font hommage à la Société, pour la bibliothèque, de leur ouvrage intitulé : *Supplément au Catalogue raisonné des Plantes vasculaires du département de la Somme,* par MM. Eloy de Vicq et Blondin de Brutelette, membres de la Société botanique de France et de la Société d'Emulation d'Abbeville. (Extraits des Mémoires de la Société d'Emulation d'Abbeville, nouvelle édidition ; Abbeville, 1873).

M. Ernest Prarond, président, parlant de la mort de M. de Caumont, s'exprime en ces termes :

« La Société a à regretter la mort de M. Arcisse de Caumont, « membre correspondant de l'Institut de France, directeur de « l'Institut des Provinces, décédé à Caen le 17 avril de cette « année. M. de Caumont comptait parmi nos plus anciens « membres correspondants, et, le jour même où l'avis de sa « mort nous parvenait, nous avions pensé, en relisant nos « statuts, à vous prier de lui décerner le titre de membre « honoraire.

« L'illustre initiateur qui devait créer l'Institut des Provinces, « avait été, en 1823, un des fondateurs de la Société des Anti- « quaires de Normandie qui précéda de près de dix ans les « Sociétés semblables du Languedoc, de la Picardie, du Poitou.

« M. de Caumont présida, de département en département, « la plupart des Congrès scientifiques provoqués sous sa di- « rection, par l'Institut des Provinces. Ainsi, nous l'avons vu « à Amiens il y a quelques années, en juin 1867, (34e session), « actif, heureux de tous les enrichissements apportés à l'his- « toire, à l'archéologie ; ainsi nous l'avons vu plus récemment « à Paris, au Congrès annuel de la rue Bonaparte. Il présidait « encore le 21 décembre 1871 la séance publique des Anti- « quaires de Normandie. Frappé d'apoplexie dans le courant « de l'année dernière, il s'est éteint enfin dans la ville qu'une « Faculté des lettres lui faisait aimer et d'où sa correspondance « allait trouver tous les savants de la France et de l'Europe. »

M. le Président apprend également à la Société la mort de M. Jules Lesguillon, membre correspondant. M. Arthur de Boissieu, président de la Société des Gens de lettres, a rappelé sur la tombe de M. Lesguillon tous les titres du poëte, de l'auteur dramatique et du romancier.

M. Hecquet d'Orval donne lecture d'observations agricoles faites en 1872 pour la *Société centrale d'Agriculture de France,* dont il est membre correspondant.

Ces observations ont pour objet l'ensemble de la production rurale de l'arrondissement d'Abbeville et l'action de la jachère comme moyen de destruction des vers blancs.

Il commence par ces quelques mots :

« Il y a peu d'années, la Société d'Emulation voulait bien « accueillir avec un intérêt bienveillant notre premier travail « sur les insectes souterrains, qui fut inséré dans le volume « des Mémoires de 1868.

« L'attention accordée à cette étude par les savants et les « agriculteurs, les objections qu'elle a soulevées, encouragèrent « notre seconde publication sur le même sujet.

« La matière est loin d'être épuisée. Nos affirmations se « trouvent confirmées tous les jours par des observations nou- « velles dont nous croyons devoir entretenir la Société d'Emu- « lation..... »

La Société entend avec intérêt la suite de cette lecture.

M. Ernest Prarond présente en ces termes, une communication relative aux *excavations de Laviers :*

« Messieurs, il y a quelques années, vous l'avez su, lorsque « les pentes presque abruptes de craie qui s'élevaient entre « l'ancien lit de la Somme et le bois de Tofflet furent tranchées « pour certains travaux du chemin de fer ou pour l'établisse- « ment de digues au-delà, de profondes galeries dont on ne « soupçonnait aucunement l'existence, furent mises à jour. Ces « galeries ont été bouchées sans avoir été explorées. Je me « suis souvenu des ouvertures basses, irrégulières, conduisant « au noir humide, en parcourant un des volumes que j'ai « l'honneur de déposer devant vous.

« Deux rapports ont ainsi réveillé ma mémoire. Tous deux « ont trait aux recherches de l'archéologie préhistorique, science « encore bien peu avancée sans doute, mais très-attirante.

« Un bulletin de la Société d'anthropologie de Paris, nous « rappelle d'abord la découverte, sur la commune de Grimaldi, « des grottes que les savants spéciaux ont considérées comme « très-intéressantes pour la connaissance du type humain an- « cien, découvertes dues aux travaux d'un chemin de fer « (tranchée de 11 à 12 mètres). Les cavernes ont livré à l'exa- « men des débris d'animaux, des coquilles de mollusques ayant « dû servir à la nourriture de l'homme, des instruments en os « et en silex de diverses époques et des amas de cendres et de « charbon. Ces découvertes ayant stimulé les recherches, « l'homme fosssile de Menton pût, le 26 mars 1872, revoir la « lumière.

« D'un autre côté, je rencontre dans un rapport sur le Con- « grès international d'anthropologie et d'archéologie préhisto- « riques (session de Bruxelles), des constatations qui prouvent « l'intérêt dont sont dignes parfois les puits ou les galeries « retrouvés dans la craie. » Je reprends, pour m'expliquer plus vite, quelques mots du rapport : « Les champs qui s'étendent au-dessus des tranchées de Spiermes et de Mesvin (Hainaut), constituèrent un vaste atelier de silex à l'époque de la pierre

polie. Afin de se procurer les silex dont ils avaient besoin, les hommes de cette époque avaient pratiqué des puits qui traversaient les couches quaternaires et tertiaires et pénétraient dans la craie, en galeries souterraines destinées à l'exploitation des bancs de silex les plus favorables. Un grand nombre de haches ébauchées ont été rencontrées dans ces galeries..... Les puits sont verticaux, étroits, à ouverture circulaire de 0,60 à 0,80 centimètres de diamètre ; ils sont souvent légèrement élargis en entonnoir, vers la surface, dans le terrain supérieur, et à leur base, dans la craie. Plus de vingt-cinq de ces ouvertures ont été rencontrées dans la tranchée du chemin de fer, parfois très-près les unes des autres. Nous avons pu voir avec un vif intérêt les traces de quelques-uns de ces puits se dessiner sur le talus de la tranchée, et nous avons pénétré dans une galerie qui avait été déblayée pour la circonstance, etc., (1). »

« Je ne veux pas, Messieurs, vous promener dans la craie « belge ; j'ai désiré simplement appeler l'attention de la Société « sur les excavations de Laviers que l'on pourrait encore dé- « blayer et appeler votre intérêt sur toutes celles du même « genre qui pourraient être signalées dans l'arrondissement « d'Abbeville. J'ai désiré enfin arriver à formuler avec vous « une recommandation, si vous le jugez convenable, la recom- « mandation à tout propriétaire, à tout homme qui ouvre une « tranchée, abat ou coupe à pic un talus, un rideau, une falaise « (comme à Laviers), de rechercher, d'étudier les anciens puits, « les anciennes galeries, d'en reconnaître les traces si la terre « les a comblées. »

Au sujet des questions qui se rattachent à la science préhistorique, M. Prarond se demande si, lorsque nous aurons enfin un musée à Abbeville, lorsque la place ne fera plus défaut à nos collections, il ne serait pas désirable de ménager dans ce musée une division d'objets antéhistoriques. Namur a un musée antéhistorique et archéologique ; Rouen a un musée

(1) *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne,* année 1872, XXVI^e^ volume. Rapport de M. Cotteau.

particulier d'antiquités où certainement se trouve une section d'objets antéhistoriques. La section intéressant la science préhistorique devrait surtout être garnie d'objets recueillis dans l'arrondissement d'Abbeville ; on y ferait entrer les crânes de conformation singulière ou remarquable à quelque titre que ce soit. M. Prarond se rappelle avoir vu dans les musées d'Amérique des files de crânes innombrables derrière des vitrines.

M. Eloy de Vicq, au nom de la Commission nommée pour étudier le projet d'établissement d'un jardin botanique à Abbeville, donne lecture du rapport suivant :

« Messieurs, la Société d'Emulation, dans sa séance du « 20 mars dernier, a nommé une Commission pour étudier la « question de l'établissement d'un jardin botanique dans une « partie des terrains militaires qui appartiennent maintenant à « la ville. Le jour indiqué pour la réunion était le 18 de ce « mois ; par suite d'un malentendu, nous nous sommes trouvés « seulement au nombre de trois. Nous avons cru cependant « devoir examiner la question dont nous avions à nous occuper « et préparer ainsi une discussion plus approfondie pour la « prochaine séance de la Société. Mes deux collègues présents, « MM. Labitte et de Villers, m'ont chargé de vous faire un « résumé de l'entretien qui a eu lieu entre nous.

« L'idée d'un jardin botanique à Abbeville n'est pas nouvelle. « Le dernier président de notre Société, M. Boucher de Perthes, « avait formulé une proposition à ce sujet et indiqué comme « emplacement le bastion que l'on nomme, je pense, le bastion « de Longueville, où se trouve l'infirmerie des chevaux de la « garnison ; mais cette proposition n'eut pas de suite.

« Il y a déjà eu plus anciennement, au commencement du « siècle, si mes souvenirs ne me trompent pas, un essai de « jardin botanique tenté par M. Boucher père et M. de Pioger, « membres de la Société d'Emulatiun, dans le jardin du Collége. « Cet essai qui était dû seulement à l'initiative de ces deux « membres, et n'avait pas été autorisé officiellement par l'Ad- « ministration municipale n'a pu avoir le résultat qu'ils en « espéraient par suite du mauvais vouloir des professeurs du

« Collége qui préféraient utiliser à leur profit par des cultures « de plantes potagères le terrain consacré à des expériences « scientifiques.

« Un jardin botanique à établir n'est pas une création de peu « d'importance et une proposition à ce sujet au Conseil muni- « cipal ne ferait qu'ajouter un projet de plus à d'autres projets « qui ont déjà été formulés pour des établissements de première « nécessité et qui sont encore à exécuter. Nous ne devons pas « oublier, avant de solliciter de l'Administration cette création « nouvelle qui viendrait grever son budget déjà trop chargé, « qu'il serait peut-être plus urgent de lui demander de s'occu- « per sérieusement de notre belle bibliothèque et de nos riches « collections que nous déplorons tous de voir casées d'une ma- « nière si peu convenable, et de plus exposées journellement à « des dangers d'incendie.

« Un projet comme celui dont nous nous occupons, présente « d'ailleurs de grandes difficultés dans l'exécution. Un jardin « botanique est un terrain destiné à la culture des végétaux « classés suivant leur ordre scientifique dans le but de les étu- « dier vivants et de faire aussi des expériences. Une première « difficulté se présente ici comme elle se présente dans la « formation de toutes les collections : quelles seront les limites « dans le choix des plantes à cultiver ? Quelque soit le nombre « de celles que l'on admettra parmi les 250,000 espèces environ « qui végètent sur le globe, l'Ecole botanique dans le terrain « assez restreint qui lui sera consacré offrira une collection « tellement incomplète, qu'elle sera plutôt un objet de curiosité « pour le public qu'un sujet d'études pour les botanistes.

« Il est bon de remarquer aussi qu'un jardin botanique doit « avoir des serres, une pièce d'eau, des massifs de terre de « bruyère, etc., que toutes ces cultures ont besoin des soins « d'un jardinier intelligent qui exigera sans doute un salaire « élevé et un logement convenable, et demandera l'assistance « d'aides-jardiniers.

« En supposant toutes ces dépenses admises, à quoi servi- « raient-elles, si des cours de botanique, d'horticulture et

« d'arboriculture n'étaient ouverts? Un professeur d'un certain « mérite serait donc d'une grande utilité ; il serait même in- « dispensable pour surveiller le jardinier dans sa culture, pour « nommer et classer les plantes cultivées pour la première « fois et celles qu'il faut chaque année remplacer. Il y aurait « autrement de ces regrettables erreurs qui enlèvent tout le « mérite d'une collection.

« Un jardin botanique est un luxe que peuvent seules se « permettre les grandes villes dont les finances sont prospères. « Pour quelques-unes c'est une nécessité, quand elles ont une « Académie des sciences ou des Ecoles de médecine et de « pharmacie. Elles rencontrent ordinairement, dans les profes- « seurs de leurs Facultés, des botanistes distingués qui sont « consultés sur la direction à donner à leurs jardins botaniques « et pour lesquels on cultive spécialement les espèces destinées « aux démonstrations qui accompagnent les cours.

« Mais ici, rien de tout cela n'existe ; tout est à créer, et les « résultats que la ville obtiendrait seraient loin de compenser « les dépenses que nécessiteraient les frais d'installation et « d'entretien d'un jardin spécialement consacré à l'étude des « végétaux.

« Au lieu de ce projet si dispendieux, l'Administration mu- « nicipale ne pourrait-elle pas, à l'instar de l'administration « des Ponts-et-Chaussées, établir une pépinière d'arbres desti- « nés à ses plantations, y adjoindre des arbres fruitiers pou- « vant servir à l'étude des nouvelles méthodes de culture et de « taille, réserver peut-être aussi un terrain pour les expériences « à faire sur les espèces et les variétés de grande culture dont « il serait utile d'essayer l'introduction dans notre pays, ainsi « que sur les plantes potagères perfectionnées par l'horticul- « ture. Cet emplacement ne pourrait-il pas être disposé de « manière à devenir à peu de frais une agréable promenade « publique. On obtiendrait ainsi à proximité de la ville une « sorte de square de facile entretien; de jeunes arbres seraient « toujours à la disposition de l'Administration pour ses plan- « tations communales, les sujets qu'elle n'emploierait pas

« pourraient être vendus chaque année. Par une semblable « organisation, la ville ménagerait ses finances et l'on peut « dire avec une certaine confiance qu'elle y trouverait à la fois « avantage et agrément. »

Ce rapport très-étudié et approfondi est l'objet d'une attention soutenue et la Société en adopte pleinement les conclusions.

M. Prarond appelle l'attention de la Société sur la question des insectes. Les agriculteurs et horticulteurs se plaignent des insectes nuisibles, les entomologistes en ont dressé des listes et en ont fait le but de véritables réquisitoires. Les invertébrés destructeurs doivent même faire l'objet d'une exposition publique à Amiens.

Mais, de même que pour les oiseaux, il doit y avoir des insectes utiles, et M. Prarond se demande s'il n'y aurait pas lieu de s'en occuper spécialement, au moins pour ceux de l'arrondissement, dont M. Marcotte a dressé un catalogue si complet et si étudié. La Société s'associe aux observations de M. Prarond et prie MM. de Villers et Marcotte d'étudier ces insectes spécialement.

M. de Villers présente un rapport relatif au cours d'horticulture que M. du Breuil se propose de faire dans notre ville. L'honorable rapporteur fait part de ses démarches et de la correspondance qu'il a eue à ce sujet, tant avec M. du Breuil qu'avec l'Administration. Celle-ci a cru devoir laisser à la charge du Comice agricole les frais de publicité relatif à ce cours. La Société remercie M. de Villers de tout ce qu'il a pu faire à cette occasion dans l'intérêt de l'art horticole.

M. Armand Van Robais donne lecture d'une notice relative au monnayage du Ponthieu, elle est intitulée : *Appendice sur les monnaies du Ponthieu; Méreaux de St-Vulfran et Plombs divers*. Ce travail savant et curieux sera joint à celui déjà présenté à la Société dans la dernière séance et renvoyé à la Commission pour son insertion dans le prochain volume des *Mémoires*.

M. Van Robais donne ensuite lecture d'un article du journal *les Débats*, du 31 décembre 1872 ; c'est une lettre de M. l'abbé Cochet sur des fouilles entreprises près de la ville d'Eu, dans le bois Sablé, qui fut le siége d'une ville antique, comme Champlieu dans la forêt de Compiègne. A ce sujet, M. Prarond rappelle la proposition faite par lui il y a quelques années, de faire des fouilles dans les fosses que l'on voit dans les bois des environs d'Abbeville.

M. Prarond rappelle que M. Delignières, secrétaire, s'est chargé de dresser une *Table des différents travaux publiés par la Société*, et il l'engage à mettre à exécution ce dessein qui dotera la Société d'un répertoire utile. M. Delignières répond que le catalogue dont il s'est chargé est en voie de préparation et qu'il espère pouvoir le faire paraître dans le prochain volume.

Séance du 8 mai 1873

M. le docteur Jousset, de Bellême (Orne), membre correspondant, a fait hommage à la Société d'un travail intitulé : *les Refugium antiques en ce qui devint la châtellenie de Bellême.*

M. F.-I. Darsy, membre titulaire résidant de la Société des Antiquaires de Picardie, fait hommage à la Société de l'ouvrage suivant : *Les grandes Orgues de la cathédrale d'Amiens ;* notice sur leur origine, leurs fondateurs, etc., avec planche, par F.-I. Darsy, etc. ; Amiens, 1873.

M. Hecquet d'Orval donne lecture d'une notice qu'il a faite au sujet de fouilles opérées à Moreaucourt, près du village de l'Etoile, en 1827, par M. de Prouville, propriétaire de ce terrain. M. d'Orval dans le cours de sa notice donne connaissance d'une correspondance d'un puissant intérêt scientifique et archéologique échangée relativement à ces découvertes entre M. Baillon et M. de Prouville qui envoyait à notre savant naturaliste abbevillois des ossements destinés à Cuvier ; il mentionne le journal même des fouilles avec plans annexés, le

tout fait et dressé en 1827, avec une minutieuse exactitude, par M. de Prouville. Ce journal est un long rapport circonstancié, très-complet et très-véridique, qui permet de suivre dans tous leurs détails et pour ainsi dire pas à pas les découvertes des tombeaux du cimetière de Moreaucourt mis au jour par des ouvriers bien dirigés. Ces notes présentent également, comme e dit M. d'Orval, un grand intérêt comme pouvant servir de guide certain pour le classement des objets nombreux et d'une grande valeur archéologique renfermés dans trois vitrines gracieusement offertes, en 1870, au musée d'Abbeville par Mmes Paul de Mautort et Edouard du Grosriez, filles de M. de Prouville. M. d'Orval estime que cette importante sépulture ainsi mise au jour se rapporte à la période comprise entre le ve et le xe siècle. Les tombeaux en pierre, en forme d'auges, les armes en fer, les vases de terre et de verre, les ornements et bijoux sont de l'époque franque, mérovingienne ou carlovingienne ; la croix gravée sur un carreau de pierre atteste également une origine chrétienne. M. d'Orval continue en ces termes :

« Elle (cette sépulture) fut violée comme la plupart de celles « du même temps, car on a trouvé les objets décrits, non dans « les cercueils de pierre où ils avaient été déposés avec les « corps, suivant l'usage des Francs de condition élevée, mais « disséminés avec les monuments épars dans les coupes du « terrain fouillé. Ils ne doivent donc être que les vestiges d'un « grand nombre d'objets précieux dont les tombeaux avaient « été dépouillés dans les temps anciens. Les deux ornements en « or ont sans doute été égarés par les auteurs de ces larcins « aussitôt après la spoliation des tombeaux.

« Un corps avait échappé à ces violations ; c'est celui qui « reposait sur ses armes au-dessous des cercueils de pierre, « dans une cavité creusée dans la presle. Enterré dans des « gazons selon l'usage des Francs de condition inférieure, il « n'avait pas attiré la cupidité comme les tombeaux de pierre.

« La présence des têtes rangées aux extrémités de ces tombes « font d'abord naître l'idée de sacrifices humains. Mais ne « pourrait-on pas les regarder comme des dépôts faits à la suite

« des violations qui nous occupent ? Ne peut-on pas supposer « que, de même que, par un reste de respect ou de crainte « vague causée par la présence de la mort, on a replacé avec « soin dans leurs tombeaux de pierre les corps qui y avaient « été dépouillés de leurs ornements ; de même, après avoir « fouillé aussi la sépulture des corps enterrés dans de simples « gazons, on avait cru devoir ranger au moins les têtes de ces « squelettes contre les cercueils où ils paraissaient plus à l'abri « de la destruction. Ces têtes semblaient appartenir à une « race différente, mais M. Baillon, très-savant et très-cons- « ciencieux observateur, les a examinées avec soin et n'a pas « pu se prononcer à ce sujet. Autant que nos souvenirs peuvent « nous servir, l'opinion de Cuvier n'a pas été plus concluante, « relativement aux caractères de ces têtes. Elles étaient, il est « vrai, séparées de leurs troncs, mais ces troncs avaient été « composés des ossements épars trouvés dans les fouilles.

« Quand nous aurons classé les objets des vitrines déposés « au Musée, nous nous empresserons d'en offrir la description « à la Société d'Emulation. »

M. Van Robais annonce à la Société qu'il fera, à l'une des prochaines séances, une communication relative à un sceau *(sigillum)*, du XIV^e^ siècle, trouvé dernièrement à Etaples, et dont il s'est rendu acquéreur.

Le même membre se charge de faire à la Société un rapport sur le volume des *Mémoires de l'Académie du Gard*, année 1871, déposé aujourd'hui sur le bureau.

Séance du 29 mai 1873

M. Courbet-Poulard, député, maire d'Abbeville, a adressé à la Société la brochure intitulée : *Chemin de fer de Lille au Hâvre (section d'Abbeville à Eu et au Tréport). Commission d'enquête pour le Chemin de fer d'Abbeville à Eu et au Tréport, — Prolongement de la ligne de Béthune à Abbeville,— Procès-verbaux et documents ;* Abbeville, 1873.

La Société Dunkerquoise a adressé à la Société le programme

des sujets mis au concours pour l'année 1873, travaux sur les sciences, l'histoire, les arts. M. le Président engage les membres à prendre part à ce concours.

M. Van Robais présente un sceau trouvé à Etaples et au sujet duquel il s'exprime ainsi : « J'ai l'honneur d'offrir à la « Société pour le musée, l'empreinte du sceau de Nicolas de « Habarc, trouvé à Etaples il y a quelques semaines. Habarc « est aujourd'hui un chef-lieu de canton situé à 12 kilomètres « d'Arras, et où l'on signale une église du XIVe siècle d'un « style remarquable. Le sceau orbiculaire qui m'appartient « est fortement buriné. La légende précédée d'une croisette, « en lettres moitié latines, moitié gothiques, me paraît se rap- « porter à la fin du XIVe siècle. En effet, d'après les renseigne- « ments que j'ai pu obtenir, Nicolas de Habarc vivait vers 1407. « Le sceau porte en chef les lambels de la branche cadette. »

M. Eloy de Vicq, vice-président, fait hommage à la Société d'un récent travail intitulé : *Etude sur les Cuscutes observées dans les environs d'Abbeville*, par M. Eloy de Vicq, membre de la Société d'Emulation d'Abbeville et de la Société botanique de France, lu à la Société d'Emulation d'Abbeville, séance du 23 janvier 1873.

M. de Vicq annonce en même temps à la Société qu'il s'occupe en ce moment, en collaboration avec M. Charles Wignier, d'un travail sur les mousses de l'arrondissement d'Abbeville.

M. Van Robais donne lecture du rapport qu'il s'était chargé de faire sur le volume des *Mémoires de l'Académie du Gard*, année 1871. Après avoir rappelé les origines de Nîmes, d'abord colonie grecque, puis colonie romaine sous Auguste, et l'une des premières stations de la civilisation romaine dans les Gaules, M. Van Robais, analysant les travaux de l'Académie, parle d'abord d'une étude sur l'emplacement du Camp de Marius et la recherche des canaux ayant servi à la défense de ce camp au moyen du détournement d'une partie des eaux de la Durance et du Rhône, puis des nombreuses et riches découvertes archéologiques décrites dans ce volume, et sur quelques-unes desquelles il appelle particulièrement l'attention. Parlant

ensuite du chapitre intitulé : *l'Homme préhistorique et recherches géologico-archéologiques dans la vallée inférieure du Gardon,* M. Van Robais termine son rapport en ces termes : « Dans une Compagnie qui a eu l'honneur d'avoir « M. Boucher de Perthes pour son président, on voudra con- « naître ces savants comptes-rendus dans lesquels l'auteur « s'efforce de reconstituer l'existence de l'homme dans les « temps qui ont pour seul historien la terre avec les débris qu'elle « recèle, l'âge du renne dans les régions méridionales, la vie « des hommes dans les cavernes du Languedoc, les outils en « os et en pierres, les perles grossières, parures primitives « sans doute, dont le Dr Rigollot montrait des analogues dans « les terrains de Saint-Acheul il y a quelques années. Tels « sont les sujets des savantes conjectures qui constituent les « articles que nous signalons. »

M. Van Robais donne ensuite lecture d'une note, imprimée dans le *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie,* (21e année, 83e et 84e livraison, 1872), sur une monnaie *gallo-belge* présentée par lui à cette Société. La pièce dont il s'agit (*statère gallo-belge*) a été découverte à Moyenneville, à 10 kilomètres d'Abbeville, à trois ou quatre mètres du sol, au milieu de débris gallo-romains. Elle est en or bas titre. La note de M. Van Robais est accompagnée d'un dessin très-exact fait par M. Oswald Dimpre, et d'une note complémentaire de M. Deschamps de Pas qui confirme en grande partie les assertions de notre collègue relativement à cette pièce fort ancienne et fort rare.

M. Ernest Prarond signale à la Société plusieurs travaux qu'il a trouvés dans les volumes reçus et qui peuvent plus particulièrement l'intéresser : Et d'abord, dans les *Mémoires de la Société Dunkerquoise* (1870-1871, pages 220 et suiv.), un *Itinéraire du Xe siècle, étude sur les chemins suivis en 944 dans un voyage de Boulogne-sur-Mer (France), à Gand (Belgique).* C'est l'itinéraire suivi alors pour la translation des reliques de saint Vaudrille, de saint Ausbert et de saint Vulfran de Boulogne à Gand.

Il cite ensuite, à titre de curiosité, dans le *Bulletin de la Société Académique de Brest,* année 1871 (2e livraison) ; *le Voyage aux îles Gambier* (archipel de Mauga-Réva), par M. G. Cuzent, pharmacien de la marine, en retraite.

Il appelle enfin l'attention sur quelques pages du dernier *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe* (xxve volume de la collection). Ces pages concernent des questions d'une actualité malheureusement permanente. Ainsi l'étude de M. Percheron (pages 626-632) sur *les Conditions du travail en France* serait intéressante dans tous les temps et ne cesse certainement pas de l'être dans le nôtre. Ce n'est certainement pas non plus dans un délai très-court, ajoute M. Prarond, que pourront perdre intérêt deux autres mémoires : 1° le *Rapport de la Commission chargée de préparer une réponse au questionnaire de la Commission parlementaire d'assistance publique dans les campagnes* (pages 637-686), et 2° *Examen des questions générales relatives à l'organisation de l'assistance publique dans les campagnes,* par M. Garnier (pages 687-694). Enfin une dernière étude qui peut se rattacher aux précédentes a pour titre : *De la répression de la mendicité,* par M. Boisseau, (pages 695-729).

M. Prarond fait connaître qu'en recevant les derniers volumes parus des *Mémoires de l'Académie de Metz* mentionnés au procès-verbal, il a cru devoir, en s'inspirant des sentiments de la Société d'Emulation d'Abbeville, remercier d'une manière toute spéciale, pour cet envoi, M. le Président de cette académie qui nous est si sympathique à tous les titres.

M. Ernest Prarond donne ensuite lecture à la Société de plusieurs passages tirés de l'Introduction de son important ouvrage historique et local inséré dans les derniers volumes de nos *Mémoires,* sous le titre : *Abbeville au temps de la Ligue,* et dont la 3e partie paraîtra dans le volume actuellement sous presse. Ce chapitre de l'introduction est intitulé : *les poëtes historiens, Ronsard et d'Aubigné sous Henri III.* M. Prarond y a réuni le plus grand nombre des passages

qui touchent à l'histoire dans les œuvres des deux poëtes. La Société reconnaît avec intérêt dans les extraits rapprochés par M. Prarond l'accent énergique de ces écrivains du XVI^e^ siècle qui parfois ne craignaient pas de dire au souverain et à ses courtisans de dures vérités, et qui, souvent, ont su d'un mot, d'un vers vigoureusement frappé, nous retracer la situation vraie de cette époque si tourmentée.

M. Em. Delignières fait un rapport relatif au compte-rendu du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique (session de Bruxelles), inséré dans le *Bulletin des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 1872, 26^e^ volume ; Auxerre : « L'archéologie préhistorique est une « science toute nouvelle qui n'a commence réellement à « prendre date que depuis les belles découvertes de M. Boucher « de Perthes, il y a quinze ans, acceptées enfin par les géo- « logues et les archéologues les plus éminents. Elle fait de « jour en jour d'immenses progrès. L'homme vivait dans le « Hainaut à l'époque du mammouth, et il était contemporain « de celui de Saint-Acheul, des bords de la Tamise, d'Abbeville ; « il taillait le silex comme eux. L'un des débris humains les « plus étonnants est la célèbre mâchoire dite de *la Naulette*, « trouvée dans la caverne de ce nom, à 28 mètres au-dessous « du niveau de la Lesse, avec des os de mammouth, de rhi- « nocéros, de bœuf et de renne. Si l'existence de l'homme à « l'époque tertiaire est encore très-incertaine, malgré le mé- « moire présenté en 1867 par M. l'abbé Bourgeois au Congrès « antéhistorique de Paris, il n'en est pas de même à l'époque « quaternaire ; ici au contraire, dit M. Cotteau, les preuves « surabondent, évidentes, incontestables. M. de Mortillet par- « tage l'âge de la pierre en deux grandes époques : 1° l'époque « *paléolithique,* ou de la pierre taillée ; 2° l'époque *néoli-* « *thique*, ou de la pierre polie. La première comprend deux « subdivisions : 1° la plus ancienne qui se caractérise par des « instruments de pierre ; 2° la seconde, plus récente, par des « instruments de pierre et d'os. La première partie se subdi- « vise elle-même en trois groupes ou époques : celle dite de

« *Saint-Acheul*, est antérieure à la période glaciale ; elle se « distingue par des silex larges, volumineux, taillés en amande « avec ossements de mammouth, d'elephas primigenius, « d'hippopotame ; on n'y remarque jamais l'industrie qu'on « découvre dans les cavernes ; l'époque appelée *de Moustiers*, « qui est celle de la seconde période des alluvions ; elle com- « prend des lames de silex à pointe triangulaire, dite *de* « *Moustiers*, c'est l'industrie de l'époque glaciaire ; enfin « l'époque de *Solustré ;* les instruments sont arrivés à une « sorte de perfection, ce sont des grattoirs, des lances en « forme de feuilles de laurier. La deuxième subdivision qui se « caractérise par des instruments en silex et en os comprend « une seule époque dite *de la Madeleine ;* on y voit surtout « l'os travaillé sous forme de manches, de plaques, etc., qui « se trouvent dans les cavernes du Périgord. Puis, après un « certain temps d'arrêt, vient la période *néolithique,* ou de la « pierre polie, où les instruments se rencontrent avec des « ossements d'animaux des espèces actuelles ; on les rencontre « dans les villages sur pilotis des lacs de la Suisse. Les divi- « sions ci-dessus sont, il faut le dire, un peu discutées, au « point de vue des faits, au moins en tant que divisions. Au « point de vue purement géologique, M. Hébert, dont le nom « fait autorité en pareille matière, a exposé à ce Congrès d'ar- « chéologie préhistorique que le terrain quaternaire (celui « pour lequel l'existence de l'homme n'est plus contestée par « suite de preuves évidentes) se compose partout à la base de « cailloux roulés, de graviers et de sables avec ossements « d'hippopotame, de rhinocéros et d'éléphant ; ce dépôt, tout- « à-fait inférieur, renferme les silex du type de Saint-Acheul « (nous croyons pouvoir dire aussi de ceux d'Abbeville). Ces « cailloux roulés et graviers sont toujours recouverts par des « argiles rouges et cailloux anguleux qui, en France, ne ren- « ferment aucun débris organique. A cette époque de l'argile « rouge, l'homme ne pouvait vivre dans l'Europe en partie « submergée. »

M. Delignières termine en disant qu'il a cru devoir ainsi ré-

sumer ces indications, comme utiles et intéressantes pour la ville qui a vu naître en quelque sorte la science encore toute nouvelle de l'archéologie préhistorique par suite des découvertes de M. Boucher de Perthes, dont le nom restera désormais lié à tout ce qui se rattache à cette science.

M. Van Robais annonce à la Société qu'il lui fera lecture à la prochaine séance d'une note relative à un vase gallo-romain trouvé il y a peu de temps à Mareuil, près Abbeville, à 10 ou 15 mètres de profondeur.

Séance du 12 juin 1873

M. A. Dubois, chef du bureau à la mairie d'Amiens et membre correspondant de notre Société, a envoyé une brochure dont les éléments lui ont été fournis par les archives de l'hôtel de ville d'Amiens et intitulée: *les Pestes ou Contagions à Amiens pendant les XV^e^, XVI^e^ et XVII^e^ siècles.*

M. Prarond signale dans les volumes reçus les *Mémoires* qui peuvent intéresser plus particulièrement la Société. Le squelette de Menton occupe toujours les savants qu'attirent les recherches sur l'homme préhistorique. Dans le tome III, (n° 2, 1873) de la Société des sciences naturelles et historiques, etc. de Cannes, on trouve un travail intitulé : *Notes extraites d'un mémoire sur les cavernes de Baoussé-Roussé dites grottes de Menton et sur un squelette humain fossile par M. Emile Rivière.* Le *Bulletin de la Société des arts, lettres et arts de Pau* nous offre sur le même squelette une note du marquis de Nadaillac (1). Les questions qui se rapportent à l'homme antéhistorique sont encore implicitement traitées dans les Mémoires de la Société académique du département de l'Oise : *Sur les silex travaillés de l'atelier de Camp-Barbet à Janville, canton de Mouy (Oise)* (2).

(1) *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau*, 1871-1872, 2^e^ série, t. I^er^, p. 208.

(2) *Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise*, t. VIII, 2^e^ partie, p. 448.

Dans les mêmes Mémoires du département de l'Oise, les membres de la Société qui s'occupent d'entomologie pourront lire avec intérêt une étude très-développée sur les Bourdons (1).

M. Van Robais donne lecture d'une note sur un vase gallo-romain trouvé à Mareuil, (petite coupe antique en terre rouge vernissée) :

« Cette petite coupe de forme évasée, présente une ouverture « d'environ neuf centimètres de diamètre de dedans en dedans, « tandis que le diamètre du support de base n'est que de cinq « centimètres ; sa hauteur est de cinq centimètres huit milli- « mètres. Elle porte au fond dans un cartouche droit le nom « très-distinct du potier Lupercus (*Luperci*); nous ne nous « rappelons pas avoir lu ce nom dans la liste des noms de « potiers gallo-romains trouvés à Amiens, publiée par M. Ch. « Dufour dans les Mémoires des Antiquaires de Picardie. Nous « ne l'avons pas lu non plus dans celle donnée par M. l'abbé « Cochet dans sa *Normandie souterraine;* ce serait peut- « être alors un nouveau nom de potier à ajouter à ceux déjà « connus dans nos pays. La coupe a été trouvée à une assez « grande profondeur, enveloppée, nous a-t-on dit, dans une « espèce de paille ; dans la tourbe, sans doute, au milieu de « végétaux plus ou moins transformés. »

A la suite de cette lecture, l'objet présenté est examiné par les membres présents, sa conservation et sa forme sont fort appréciés. Une discussion s'élève sur la première lettre du nom du potier : M. Louandre y voit un I suivi d'un point, qui donnerait I. Upercus, nom plus vraisemblable que l'autre, selon lui ; M. de Caïeu partage l'opinion de M. Louandre ; M. Van Robais persiste à voir un trait horizontal au bas de la lettre, ce qui en fait un L et il maintient en conséquence sa première lecture qu'adopte également M. d'Orval.

M. Van Robais présente à la Société un anneau plat octogone, sur lequel se remarque une sorte de légende en abréviations

(1) *Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise,* t. VIII, 2e partie, p. 516.

alternant avec des compartiments sans inscription : il croit lire A — V. — A. — P — L. L'objet lui paraît être en plomb mêlé d'étain, les lettres lui semblent appartenir au commencement du XVI^e^ siècle ; elles sont accostées de croix qui indiqueraient un usage religieux. La forme, la dimension, une section particulière de cet anneau donnent l'idée d'un tirant de tiroir ; il a été trouvé dans un terrain d'Abbeville, chez M. Monchaux, membre de la Société, dans sa maison, rue Saint-Jean-des-Prés.

M. Jules Lefebvre pense que la légende est peut-être *Ave gratiâ plena ;* c'est aussi la lecture qu'aurait adoptée M. Van Robais sans la difficulté d'expliquer l'a tout seul. M. Louandre pense que cet objet a pu servir à garnir un cierge ; M. Van Robais se rallierait à cette idée sans la section de l'anneau qui reste difficile à expliquer.

M. Louandre rend compte de l'excellent accueil fait dans la section d'archéologie du Congrès de la Sorbonne à la communication de son étude sur la statuette de bronze trouvée à Cahon. Cette communication a donné lieu entre les membres du Congrès à des discussions fort intéressantes. Le modèle que possède maintenant notre musée n'est pas unique, mais il est fort curieux. C'est le seul qui ait été rencontré portant le bracelet gaulois. Les reproductions en plâtre emportées par M. Louandre ont été fort étudiées sur place et emportées avec bonheur par quelques savants.

M. Louandre, sur une invitation que M. le Président lui fait au nom de la Société, expose dans un résumé très-vif, très-animé et très-saisissant, les impressions qu'il vient de rapporter des différents champs de bataille visités par lui entre Amiens, Péronne et les places du Nord. Les appréciations de M. Louandre frappent la Société ; elles seront fixées dans un travail presque sous presse (1).

Sous le titre *emploi de la tourbe en agriculture,* M. Hecquet

(1) *La France du Nord* articles publiés par la *Revue des Deux-Mondes* en cette année 1873.

d'Orval donne lecture de ses observations de chimie agricole relatives à un compte-rendu publié par l'*Association libre des Cultivateurs de Ghistelles,* sur l'emploi de la tourbe comme substance fertilisante.

Rappelant la stérilité proverbiale des terrains mélangés de détritus tourbeux du bassin de la Somme, il signale l'importance qu'aurait la découverte d'un procédé économique de transformation, en terreau assimilable à la végétation, des matières tourbeuses qui, jusqu'à présent, n'ont pu être utilisées qu'à l'absorption des substances animales liquides et des gaz ammoniacaux.

Quant aux cendres de tourbe recommandées à Ghistelles, elles sont employées de temps immémorial dans la Somme, où, suivant M. Comines de Marsilly, ancien ingénieur des mines à Amiens, il s'en consomme 400,000 quintaux métriques, constituant pour les cultivateurs une dépense annuelle de 400,000 francs, transport compris.

M. d'Orval termine sa notice en réclamant la publication détaillée des procédés employés à la ferme Britannia à Ghistelles, pour la fabrication et l'emploi du fumier de tourbe. Il insiste sur la nécessité d'en connaître le prix de revient ainsi que la composition chimique et physique de la tourbe employée. Ces divers renseignements sont absolument nécessaires pour dissiper des doutes légitimes auxquels a donné lieu le compte-rendu de la *Société des Cultivateurs de Ghistelles.*

Comme ce compte-rendu avait été reproduit dans le n° du 15 mai dernier du *Journal d'Agriculture pratique,* et dans celui du 17 mai du *Journal de l'Agriculture,* M. d'Orval a dû adresser sa notice à chacune de ces importantes revues. Elle a paru au n° du 5 juin du *Journal d'Agriculture pratique* et au n° du 7 juin du *Journal de l'Agriculture.*

Séance du 26 juin 1873

M. Van Robais présente un objet qui a été trouvé à Thuison, près Abbeville, dans la propriété de M. Oswald Macqueron:

c'est une bande de cuivre en forme plate et allongée en forme de pointe aux extrémités, évidée à jour ; sur le côté droit est figuré un ornement en forme de branche avec feuilles ; à l'autre extrémité existe un tronc qui devait se raccorder à un crochet. Enfin au centre une tête de femme surmontée d'une espèce de couronne ou de nimbe et entourée de quatre demi-ronds évidés, reliés extérieurement par de petits trilobes ou feuilles de lys au nombre de quatre. Cet objet, qui provient peut-être des Chartreux, paraît appartenir à l'époque du XIVe siècle ; c'était peut-être une agraphe, ou une garniture de boîte.

M. Van Robais présente ensuite une rondelle en os trouvée à Abbeville. Cet objet paraît être du XVe siècle ; au milieu est représenté un griffon ou chimère contourné étrangement.

Le même membre a apporté aussi, pour la montrer à la Société, une très-belle hache qui provient d'une personne de Buigny-lès-Gamaches. Cette hache en silex blond qu'on ne trouve pas dans notre pays, parfaitement polie, d'un taillant très-fin et très-régulier à son extrémité la plus large, complètement intacte, est presque ronde au milieu ; elle porte 26 centimètres de longueur sur une épaisseur au milieu de 3 cent. Elle diffère essentiellement de celles trouvées notamment au Moulin-Quignon qui sont plus petites, plates, non polies, toutes régulièrement taillées généralement en forme de poire aplatie. Elle est donc curieuse à cause de sa forme, de son poli et de ses dimensions peu connues dans notre pays.

Ces objets donnent lieu à des observations diverses.

Séance du 10 juillet 1873

M. Prarond fait part à la Société de plusieurs remarques qu'il a faites dans quelques-uns des volumes ou brochures qui nous ont été adressés dernièrement ; c'est ainsi que dans le n° 12 (1er juin 1873) de la *Société Linnéenne du Nord de la France*, page 185, se trouvent quelques mots sur les travaux

et les dernières publications de MM. Eloy de Vicq et Blondin de Brutelette : *Supplément au Catalogue raisonné des plantes vasculaires du département de la Somme*, et *l'Etude sur les Cuscutes observées dans les environs d'Abbeville*, par M. Eloy de Vicq.

M. Prarond a trouvé dans les Mémoires de la Société d'Emulation de Montbéliard (2e série du 4e vol. p. 203), un hommage rendu à M. Boucher de Perthes et à sa méritoire persévérance. L'article est de M. Contejean, il est intitulé : *Note sur l'homme de l'époque tertiaire.* « Je dois profiter « de la circonstance, ajoute M. Prarond, pour rappeler que notre « collègue, M. l'abbé Jules Corblet, s'est empressé de recon- « naître, de son côté, la grande part prise dans l'étude des « époques préhistoriques par M. Boucher de Perthes. Voyez « *Manuel élémentaire d'archéologie nationale, Notions* « *préliminaires*, page 3. »

Le même membre signale à ceux de nos collègues qui s'occupent d'histoire naturelle, MM. Eloy de Vicq, Blondin de Brutelette, Marcotte et Labitte, la note sur le transformisme, de M. le docteur Maire, dans le *Recueil des publications de la Société Hâvraise d'études diverses*, 1870-1871, page 81. Une opinion de M. Boucher de Perthes est également citée dans ce travail à la page 94 du volume.

En déposant sur le bureau le n° 6 de la *Romania*, M. Prarond croit devoir rappeler que cette publication, reçue par nous en don du Ministère, sera très-utile à tous les membres de la Société qui voudront se perfectionner dans l'étude de notre vieille langue. Ce numéro contient un poëme de 2,394 vers : le *Roman de Blandin de Cornouailles*, publié par M. P. Mayer ; et, ce qui nous intéresse plus, l'étude nous transportant dans des temps plus modernes, en pleines mœurs parisiennes du xve siècle, un travail de recherches étendues et patientes : *François Villon et ses légataires.* Les légataires de Villon, il n'est pas besoin de le rappeler, sont tous les personnages, d'ordre si divers, nommés dans les principales de ses œuvres, les deux *Testaments*.

L'Association Française pour l'avancement des sciences, dont le siége est à Paris, 76, rue de Rennes, a adressé le 5 juillet 1873 à M. le Président une lettre-circulaire dans laquelle il le prie de faire représenter la Société dans la 2e session qui se tiendra à Lyon, du 21 au 28 août prochain. La Société délègue pour cette solennité MM. Ernest Prarond et J. Vayson.

M. Prarond fait la communication suivante :

« Messieurs, je vous signalerai plusieurs travaux intéressants « dans les *Mémoires de la Société des sciences de l'Agri-* « *culture et des arts de Lille*, année 1872; d'abord, celui qui « doit nous toucher en premier lieu, nous habitants ou voisins « du Vimeu, la *Note sur la bataille de Saucourt*, par « M. l'abbé C. Dehaisnes. Cette note commandera l'attention « de tout historien des invasions normandes ou de la lutte « contre ces invasions. M. l'abbé Dehaisnes, après avoir rap- « proché et discuté les passages fournis par les annales de « Saint-Bertin et de Saint-Vaast, les annales de Saint-Bénigne « de Dijon, de Verdun, de Saint-Riquier (Hariulfe), le cartulaire « de Saint-Bertin et un discours sur la translation des reliques « de Saint-Quentin, les annales de Fulda, les annales de Metz, « la chronique des Normands, et Réginon, abbé du monastère « de Prüym dans les Ardennes, » M. l'abbé Dehaisnes, disons-nous, conclut ainsi : — « La bataille de Saucourt a été une victoire ; elle a eu des suites importantes : nous croyons l'avoir prouvé jusqu'à l'évidence en citant les auteurs contemporains, en restituant au texte des annales de Saint-Vaast une signification complètement différente de celle qui lui avait été donnée jusqu'aujourd'hui, et en établissant qu'on ne peut avoir confiance dans le texte des annales de St-Bertin. L'abbé Lebeuf (1), et, d'après lui, les historiens modernes, tels que Depping et M. Henri Martin, se sont donc trompés, quand ils ont fait de la

(1) L'opinion de l'abbé Lebeuf est consignée dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, de 1748 à 1750 ; t. XXIV, page 698.

bataille de Saucourt une affaire indécise; ce fut une glorieuse victoire. »

« Après cette *Note,* ajoute M. Prarond, je nommerai le petit « Mémoire du général Faidherbe : *Epigraphie phénicienne.* « C'est un travail de peu d'étendue, mais intéressant ; le géné- « ral y a résumé très-brièvement tout ce que l'on sait à peu « près jusqu'à présent de la religion des Phéniciens. A lui « aussi appartient un autre petit Mémoire : *Nouvelles ins-* « *criptions numidiques de Sidi-Arrath* (avec planches).

« Enfin, je signalerai le Mémoire : *Principes fondamen-* « *taux de l'Architecture,* par M. E. Vanderbergh. Ce dernier « travail ne serait pas de lecture sans profit pour les architectes « de nos villes et même pour les propriétaires qui font bâtir. »

M. le R. P. Delefortrie, membre résidant, propose à la Société de lui offrir pour sa bibliothèque des discours et sermons prononcés par des religieux de son ordre, et qui parfois sont imprimés eû égard à leur mérite et à leur importance : Cette proposition est acceptée avec empressement.

M. Ernest Prarond donne lecture de plusieurs fragments importants de son *Histoire littéraire d'Abbeville ;* il passe en revue notamment plusieurs de nos anciens écrivains, entre autres, François Manessier qui avait en 1650 le privilége d'imprimer et publiait une traduction du *Manteau de Tertullien,* le père Claude, capucin, auteur d'une relation de voyage et de séjour chez les Topinambous, Hugou de Bassville et ses écrits politiques, Nicolas Bocquet et ses *Advis spirituels* qui étonnaient un peu le P. Ignace, Nicolas Bocquet les ayant écrit « dans l'estat du mariage. »

Sur la proposition de M. Delignières, la Société décide que l'*Histoire littéraire d'Abbeville,* de M. Prarond, sera publiée dans les Mémoires et paraîtra suivant son rang de présentation et d'inscription.

Séance du 17 juillet 1873

M. Em. Delignières annonce avec regret la mort de l'un des membres correspondants de la Société, M. Louis-Eugène Postel, docteur en médecine, chevalier de la Légion d'honneur, professeur à l'école de médecine et de pharmacie, médecin de la maison centrale de Beaulieu, etc., membre de la Société de médecine, de la Société Linnéenne de Normandie, etc., etc., décédé à Caen, le 10 avril dernier.

Au sujet de l'anneau plat octogone en plomb, avec légende, trouvé dernièrement à Abbeville dans la propriété de M. Monchaux, et présenté par M. Van Robais à la séance du 12 juin dernier, ce membre pense que, d'après les renseignements nouveaux qu'il a puisés notamment dans une notice sur des plombs historiés trouvés dans la Seine et recueillis par M. Arthur Forgeais, (Paris, 1868), l'anneau dont il s'agit doit être une boucle en plomb à laquelle devait être adaptée une agraphe mobile, ainsi que l'indique la dépression de l'anneau à un endroit. M. Van Robais estime, d'après M. Forgeais que cet objet était une enseigne de pèlerinage. « On appelle en effet *enseignes*, tous objets de métal, médailles, bijoux, figurines, qui s'attachaient à la bérette au XIII^e^, XIV^e^, XV^e^ et XVI^e^ siècle... Ainsi la petite medaille en plomb cousue sur le bonnet de Louis XI était une *enseigne*. »

M. Delignières signale à la Société un souvenir de notre ville qu'il a remarqué à la dernière exposition de tableaux au Palais de l'Industrie, à Paris, dans la toile, n° 71 du catalogue, de M. Charles-Edouard de Beaumont, né à Lannion (Côtes-du-Nord), élève de Boisselier. Ce tableau qui porte le titre : *Fin d'une Chanson,* représente un jeune homme et une jeune femme étendus morts au pied d'un escalier qui paraît être la reproduction exacte de l'escalier dit de *François I^er^,* qui se trouve assez bien conservé encore, dans la rue de la Tannerie. Le peintre aura été séduit par ce spécimen intéressant du style de la Renaissance, et il l'a reproduit fidèlement dans son

tableau qui mérite du reste, à tous égards, l'attention des amateurs.

M. A. Van Robais présente à la Société un pot de 15 cent. environ de hauteur, en terre rouge vernissée, un peu brûlé ; il a été trouvé dans le terrain où vient d'être construite la maison de M. Monchaux, banquier, un de nos collègues. Sur ce terrain s'élevait autrefois, dit M. Prarond, le couvent des Sœurs blanches etablies en ce lieu par le vicomte de Melun, venu en France lors de la décapitation, à Bruxelles, des comtes d'Egmont et de Horn dans la conspiration desquels il s'était trouvé compromis. Le pot dont il s'agit est de forme ronde, se rétrécissant un peu à partir du milieu ; on parvient à y lire cette devise : *qui n'a ne peult,* écrite en caractères gothiques et qui fait remonter cet objet curieux au xv^e^ siècle environ.

M. Prarond donne lecture de plusieurs passages intéressants de son *Histoire littéraire d'Abbeville.*

Séance du 11 décembre 1873

M. A. Van Robais donne lecture des deux notes dont la Société décide la reproduction dans le procès-verbal de la présente séance ; la première porte ce titre : *Note sur Francières à propos d'un vase romain trouvé près de cette commune en juin 1870 et acquis depuis par la Société des Antiquaires de Picardie ;* M. Van Robais s'exprime ainsi :

« Le bois de Francières, suivant M. Dargnies de Fresne, « aurait été le théâtre d'une des dernières et formidables luttes « des Gaulois contre les Romains. Voici, en effet, ce que nous « lisons dans la dissertation sur le camp de Liercourt, citée « par M. E. Prarond, au canton d'Hallencourt, page 242 :

A l'opposite de ce camp, dit M. Dargnies de Fresne, sur la côte septentrionale de la Somme, entre le pont de Remy et Coquerel, se trouvent les vestiges d'un autre camp, beaucoup moins fortifié, et qui était, à coup sûr, celui des Gaulois qui ne prenaient pas tant de précautions ; ceux-ci avaient immédiatement derrière eux les bois de Pont-Remy, de Francières

et de l'abbaye de Saint-Riquier qui sont assez grands et se rapprochent beaucoup de ceux de Domvast qui joignent la forêt de Crécy ; c'était dans ces bois qu'ils avaient mis leurs bagages en sûreté....., etc. « Quelle que soit la valeur de cette disser-
« tation conservée par dom Grenier, il nous paraît intéressant
« d'en rapprocher la découverte faite en juin 1870 sur le terroir
« de Francières, vers Ailly-le-Haut-Clocher.

« A l'époque dont nous parlons, des ouvriers, en terrassant
« pour faire un chemin, mirent à découvert un vase en bronze
« contenant environ 800 pièces romaines en billon, grand et
« moyen bronze et billon saucé. La Société des Antiquaires de
« Picardie put obtenir le vase, lequel, paraît-il, a quelque
« mérite de forme et d'ornementation. Quant aux pièces, elles
« furent dispersées de côté et d'autre ; il était cependant inté-
« ressant de reconnaître les plus récentes pour établir l'époque
« de l'enfouissement ; c'est ce que nous avons essayé de faire.
« Malgré la dispersion des pièces, nous avons pu en retrouver
« dans un assez grand nombre de mains et nous croyons pou-
« voir affirmer que si la plupart appartiennent à Trajan,
« Adrien, Antonin, Marc-Aurèle, les plus anciennes sont du
« premier siècle (Galba) et les plus récentes du troisième
« (Gordien, Otacile, Volusien). Le vase et l'enfouissement ap-
« partiendraient donc au milieu du IIIe siècle, les pièces les
« plus récentes en déterminant évidemment l'époque.

« Maintenant l'enfouissement est-il commémoratif d'un cam-
« pement ayant existé vers l'an 252 ? Les pièces de Gordien,
« d'Otacile et de Volusien donnent environ cette date.

« D'une part, M. Dargnies de Fresne a retrouvé pas très-
« loin de là les vestiges d'un camp, et l'on nous assure d'autre
« part, que la tradition d'un camp romain subsiste dans les
« pays dont nous nous occupons.

« Quoiqu'il en soit, bien que dans les camps prétendus de
« l'époque de Jules César, les découvertes numismatiques
« révèlent surtout, et nous en aurions ici un nouveau témoi-
« moignage, qu'ils ont été des stations stratégiques à la pleine
« époque gallo-romaine, témoin les Marc-Aurèle trouvés dans

« les camps de Liercourt et de l'Etoile, il nous a paru d'op-
« portunité de rappeler la dissertation qui précède, à propos
« de la trouvaille de Francières, puisqu'elle a été faite près des
« lieux même où M. Dargnies de Fresne place une des dernières
« défenses de nos ancêtres contre les Romains. »

M. Van Robais donne ensuite lecture d'une note relative à la *découverte d'un cimetière franc près du cimetière de la Chapelle* (1).

A la suite et à l'appui de cette communication, M. Van Robais présente à la Société plusieurs vases qui ont été trouvés à Thuison avec les ossements ; ils sont de dimensions plus ou moins petites, mais d'une forme à peu près identique, sauf quelques différences dans les moulures. Ces vases sont examinés avec soin et paraissent fort curieux, ils appartiennent à M. Oswald Dimpre. La Société remercie M. Dimpre et M. Van Robais de cette communication.

M. Ernest Prarond donne lecture d'un compte-rendu fort intéressant fait par M. Chabouillet, à la section d'archéologie, lors de la réunion annuelle des Sociétés savantes à la Sorbonne en 1873 (p. 332 de la Revue, 5e série, tome v, mars-avril, 1873) sur le travail de M. Louandre relatif au Dieu gallo-romain trouvé à Cahon et qui faisait partie de la collection de M. Delignières de Bommy. (On sait que cette rare et curieuse statuette appartient maintenant au musée de la ville). Le compte-rendu de M. Chabouillet comprend une dissertation d'un grand intérêt sur le panthéisme matérialisé par quelques figures dans le genre de celle dont on doit la connaissance à M. Louandre. Cette nouvelle forme religieuse se fit une assez grande place dans le monde romain, au moment de la décadence du polythéisme ; elle minait depuis longtemps la vieille idolâtrie et tenta aussi de lui substituer le culte de Sérapis et de Mithra ; c'était, en somme, ajoute l'honorable savant, une tendance au monothéisme qui ne trouva sa complète satisfaction que par le

(1) Cette note figure dans le cours du volume sous le titre : *Notes d'Archéologie, d'Histoire et de Numismatique*, par A. Van Robais.

triomphe du christianisme; il existait une grande variété de panthées.....

A la suite de la lecture de ce compte-rendu, une discussion s'engage sur le sujet qui y est traité.

M. Prarond entretient ensuite la Société des moyens à employer pour faire payer aux membres correspondants la somme de 5 francs par chaque volume des Mémoires. La Société renvoie à M. Prarond, président, et à M. A. de Caïeu, trésorier, l'examen des mesures à prendre pour arriver à ce résultat.

M. Hecquet d'Orval annonce pour la prochaine séance une lecture sur l'utilisation de la matière tourbeuse comme substance fertilisante, avec discussion et état de la question.

M. Emile Delignières donne lecture d'une note relative à M. Emile Rousseaux, l'un des graveurs abbevillois contemporains, et à quelques-unes de ses œuvres ; il parle plus spécialement de celle : *la Martyre Chrétienne,* d'après Paul Delaroche, que le graveur vient de terminer et dont il a fait gracieusement don à sa ville natale.

M. Delignières termine la lecture de sa note en disant :

« J'ai pensé, Messieurs, vous intéresser en vous parlant de « l'un de nos artistes les plus sympathiques et les plus mar- « quants ; je me propose de compléter prochainement cet « aperçu sur des renseignements plus étendus ; mais je n'ai « pas voulu attendre davantage pour vous faire connaître les « œuvres principales de notre compatriote et je ne doute pas « que le scrutin qui sera ouvert, sur la présentation que nous « comptons faire, M. Prarond et moi, de M. Emile Rousseaux « comme membre correspondant, ne lui soit complètement fa- « vorable. »

Séance du 27 décembre 1873

MM. E. Prarond et Em. Delignières proposent au titre de membre correspondant, M. Emile Rousseaux, d'Abbeville, graveur à Paris, connu pour ses belles pièces gravées et ses dessins ;

il sera statué dans un mois, par la voie du scrutin, conformément au règlement, sur la présentation de M. Rousseaux.

M. Eloy de Vicq donne lecture d'un passage des *Mémoires de Dangeau*, tome II, p. 231, édition Didot, 1854, où il est dit, en 1688, qu'on rasait les fortifications d'Abbeville et de la basse ville de Boulogne. Cette indication, en ce qui concerne Abbeville, est assurément inexacte. Il donne également lecture d'un passage des Mémoires de Mademoiselle de Montpensier, où il est relaté, p. 397, dans l'appendice VI, (extrait du journal d'Ormesson, journée des barricades, 1648) que le fils de Sanson le géographe reçut, tenant la portière du carosse (où s'était jeté le chancelier, et sur lequel le peuple tirait), un coup à la cuisse dont il est mort. D'après une note de l'éditeur : Sanson (Nicolas) né à Abbeville en 1600, mort en 1667.

M. Prarond expose à la Société qu'il a eu dernièrement occasion de voir un bas-relief exécuté par le jeune Emmanuel Fontaine, de notre ville. Ce jeune homme lui a paru annoncer d'heureuses dispositions et pourrait devenir l'objet de la sollicitude de la ville. Dans tous les cas M. Prarond prie la Société de nommer dans son sein une Commission qui serait chargée d'examiner le mérite du bas-relief du jeune Fontaine et d'apprécier, par suite, s'il n'y aurait pas lieu d'appeler sur lui l'attention de l'Administration municipale. La Société, faisant droit à cette demande, nomme une Commission composée de MM. d'Orval, Em. Delignières et P. Sauvage, et chargée de voir et d'apprécier les travaux du jeune Fontaine.

Séance du 8 janvier 1874

Il est procédé au renouvellement partiel du bureau conformément aux statuts, soit à la nomination d'un Président et d'un Vice-Président pour l'année 1874. M. Ernest Prarond est réélu président et M. Eloy de Vicq, Vice-Président.

Les autres membres restant en fonctions pour un an, le bureau se trouve donc ainsi composé pour l'année 1874 :

MM. Ernest Prarond, président,
Eloy de Vicq, vice-président,
Emile Delignières, secrétaire,
Jules Lefebvre, archiviste,
Auguste de Caïeu, trésorier.

Il est procédé au scrutin sur la présentation de M. Emile Rousseaux, graveur, comme membre correspondant. Le dépouillement des votes donne un résultat entièrement favorable à M. Rousseaux, qui est en conséquence élu membre correspondant de la Société.

M. Em. Hecquet d'Orval donne lecture du travail suivant : *Emploi agricole de la tourbe comme engrais ; état de la question.*

Dans la prochaine séance, M. Eloy de Vicq se propose de lire : *La musique à Abbeville, 1785 à 1856 ; Souvenirs d'un musicien.*

M. L. de Villers doit faire également la lecture suivante : *Rapport sur le cours d'Arboriculture professé à Abbeville par M. du Breuil.*

Enfin M. A. Van Robais annonce la lecture de *Quelques notes sur des dons et fondations des comtes de Ponthieu et sur quelques hommes de lettres à Abbeville et du Ponthieu.*

Séance du 20 janvier 1874

M. Eloy de Vicq donne lecture de *Notes sur un crustacé d'eau douce observé dans les environs d'Abbeville.* Ce crustacé appartient au genre *apus ;* c'est l'*apus cancriformis.* Le travail de M. Eloy de Vicq excite vivement l'intérêt, et sur la proposition de M. Em. Delignières il est renvoyé à la Commission des Mémoires chargée du choix des travaux à insérer au prochain volume.

M. A. Van Robais fait la lecture des notes suivantes recueillies par lui à différentes sources :

« *Don de dix mille harengs à l'abbé de Cluny par* « *Guillaume III, comte de Ponthieu. — Fondation et con-* « *firmation de l'abbaye de Saint-André-en-Gouffern par* « *Guillaume Talvas et Jean, son fils. — Noms de savants,* « *hommes de lettres, mentionnés par le père Daire.*

« Un de nos amis veut bien nous communiquer trois men- « tions des Mss. de la collection Gaignères que nous ne croyons « pas indignes de l'attention de la Société :

« Ms. 17,048, collection Gaignères, nº fº 43. — *Willel-* « *mus comes Pontivi et Monstrolli dedit decem millia* « *halecium Abbati Cluniæ. In usum conventus, an. 1215,* « *et pro hoc comitatum suum de Abbatisvilla obligavit.* « (*c. 224, Ponthieu ex cartulario Cluniæ,*) Ms. 5458.

« Les dons de harengs aux communautés étaient fréquents « au moyen-âge, et une conjecture de M. de Caumont semble « trouver place ici : le savant archéologue cherchant à s'expli- « quer le grand nombre de tuyaux de cheminée qui sortaient « de la toiture des cuisines des anciennes abbayes pensait que « quelques-unes de ces cheminées avaient pu servir à faire « saurer le poisson dont les moines devaient conserver de « grandes quantités, et qu'il fallait dessécher par des procédés « analogues aux nôtres.

« Dans le même manuscrit on trouve à l'année 1143, fº 69, « la fondation de Saint-André-en-Gouffern, diocèse de Séez, « comté d'Alençon, par Guillaume Talvas, et enfin, sans date, « la confirmation par Jean, son fils, fº 72 vº.

« Bien que ces deux dernières mentions intéressent spé- « cialement le comté d'Alençon, nous avons pensé qu'il n'était « pas indifférent de les noter puisqu'elles sont relatives à des « pièces émanant des comtes de Ponthieu.

« Enfin, nous avons noté dans le rare et curieux ouvrage « du père Daire, intitulé : *Tableau historique des sciences,* « *des belles-lettres et des arts dans la province de Picar-* « *die, depuis le commencement de la Monarchie jusqu'en* « *1752,* dans lequel sont réunis les noms de savants, hommes « de lettres et artistes picards dont beaucoup ne se trouvent

« pas ailleurs, les personnages suivants : 1° p. 103, Arnoul, « originaire du Ponthieu (Ms. du père Ignace) qui travailla à « la chronique de Centule dont il était moine; 2° p. 106 et 107, « Jean d'Oston, seigneur de Noyellettes-en-Ponthieu, auteur « d'une chronique de Centule qui va de Clovis jusqu'en 1435 ; « 3° p. 176, Mathieu Lescot, chanoine de Saint-Vulfran d'Ab- « beville en 1652, auteur d'un éloge de Marguerite de Chabot ; « 4° Jean le Picard, chanoine de Saint-Victor, à Paris, cité « d'ailleurs dans les *Hommes utiles de l'arrondissement,* « p. 136, né à Abbeville, écrivant en 1610, qui, par ses notes « et ses additions, a donné, dit le père Daire, un nouveau « mérite à ce que Guillaume de Newbrige avait écrit sur l'An- « gleterre. Ces noms dont le père Daire n'a pas dédaigné de « faire mention nous ont paru susceptibles de servir de com- « plément aux biographies du pays ; c'est pourquoi nous les « avons notés. »

Séance du 5 février 1874

M. le comte Le Clerc de Bussy, membre correspondant adresse à la Société deux Mémoires :

1° *Les prévôts royaux de Saint-Riquier depuis 1500, avec des notes, pour servir à l'histoire de leurs familles et de celles qui en descendent ;* Amiens, Lenoël-Hérouart, 1873 ;

2° *Abrégé généalogique des Ballen, seigneurs du Titre ;* Amiens, imprimerie de Lenoël-Hérouart.

M. le docteur Jousset a envoyé à la Société : *Collège du Pin-la-Garenne au temps passé ;* Mortagne, imprimerie Daupeley.

M. Prarond donne lecture d'une réponse de M. le marquis de Chennevières, directeur des Beaux-Arts, à une lettre dans laquelle le Président de la Société a appelé son attention sur le musée d'Abbeville. « J'ai fait prendre, écrit M. le directeur « des Beaux-Arts, une note toute spéciale de votre recom- « mandation et vous pouvez être persuadé qu'il en sera tenu

« compte lors de la répartition d'œuvres modernes, qui sera « faite prochainement à des musées de province. »

Sur la proposition de M. Marcotte, la Société vote des remerciements à M. Ernest Prarond pour sa démarche auprès de M. de Chennevières et en même temps aussi à M. de Chennevières, membre correspondant de la Société, pour sa réponse grâcieuse.

M. E. Prarond transmet à la Société l'expression de la reconnaissance de M. Emile Rousseaux, élu membre correspondant dans la séance du 8 janvier dernier.

En réponse à une lettre-circulaire du Ministre de l'Instruction publique du 26 janvier, la Société désigne pour la représenter aux réunions de la Sorbonne, qui auront lieu les 8, 9, 10 et 11 avril, MM. Prarond, A. de Caïeu et Em. Delignières, habitant Abbeville, et MM. Louandre et Buteux, habitant Paris.

M. Ernest Prarond présente une petite collection de granits et de tourbes du Canada, que M. Albert Renard a recueillis lui-même dans notre ancienne Colonie, et qu'il prie la Société de transmettre au musée d'Abbeville. M. Marcotte, conservateur du musée, reçoit cette collection qu'il déposera parmi les autres de la ville.

M. de Villers donne lecture de son rapport sur le cours d'arboriculture, professé l'année dernière à Abbeville, par M. du Breuil. La Société décide que ce rapport sera annexé à ses procès-verbaux, et publié intégralement dans le prochain volume des Mémoires de la Société.

Séance du 19 février 1874

M. Eloy de Vicq donne lecture d'un travail intitulé : *La musique à Abbeville, 1785-1857 ; Souvenirs d'un musicien.* Cette lecture est entendue avec un grand plaisir et un vif intérêt ; l'auteur y fait revivre, sur des documents et des renseignements les plus précis et les plus certains, l'histoire musicale d'Abbeville pendant une longue période. Sur la proposition de M. Delignières, ce travail est renvoyé à la Com-

mission des Mémoires pour être inséré dans le prochain volume.

M. A. Van Robais donne lecture d'une notice sur un vase gallo-romain en bronze avec sujets, découvert sous la route nationale de Menchecourt à Abbeville. Le vase qui fait le sujet de la notice de M. Van Robais est présenté par lui à la Société. Il paraît extrêmement curieux, d'une forme élégante ; un sujet en relief existe à la partie inférieure de l'anse, au point où elle se rattache au vase; les deux personnages qu'il représente sont d'une exécution relativement soignée qui dénote un sentiment artistique déjà développé.

M. Delignières donne lecture de plusieurs lettres de membres correspondants relatives à l'envoi du dernier volume.

Séance du 5 mars 1874

M. Delignières, secrétaire, expose à la Société qu'il n'a pas oublié la décision prise, il y a trois mois, sur la proposition de M. Ch. Louandre, de faire paraître de temps en temps dans les journaux de la ville un compte-rendu abrégé des travaux de la Société, mais il a pensé ne donner ce compte-rendu qu'à des intervalles un peu éloignés pour pouvoir grouper ensemble plusieurs faits et plusieurs travaux, et ne pas abuser non plus trop fréquemment de la complaisance des imprimeurs.

Le Secrétaire dépouille ensuite la correspondance ; il a reçu notamment une lettre du R. P. Delefortrie, membre résidant, qui, retenu en ce moment à Limoges par les devoirs de son pieux ministère, s'excuse auprès de la Société de ne pouvoir apporter un concours aussi actif qu'il le désirerait aux travaux de la Compagnie. La Société est toujours heureuse de conserver au nombre de ses membres résidants le R. P. Delefortrie, qui, lorsqu'il peut venir aux réunions, prend part aux discussions archéologiques et scientifiques qui ont lieu.

La Société délègue M. Ernest Prarond, président, pour la représenter au Congrès international d'archéologie de Stockholm qui s'ouvrira le 7 août prochain dans la capitale de la Suède. Le secrétaire est chargé de faire connaître à M. de Mortillet,

au musée de Saint-Germain, la désignation de M. Ernest Prarond comme son délégué.

M. A. Van Robais donne lecture à la Société des travaux suivants qui continuent la série de ses recherches archéologiques et historiques se rapportant à notre localité :

1° *Rapport sur le compte-rendu de M. Chabouillet à la réunion annuelle des Sociétés savantes à la Sorbonne, sur la statuette de Cahon.* Ce travail est le résumé et la comparaison des aperçus de M. Chabouillet et de ceux de notre honorable collègue M. Ch. Louandre, sur ce monument très-curieux de l'époque gallo-romaine ;

2° *Note sur la paroisse de Notre-Dame de la Chapelle à propos d'un médaillon en plomb trouvé dans le terrain du Cimetière antique récemment découvert ;* ce médaillon fort curieux paraît une médaille de pèlerinage et remonte à la fin du XIVe siècle ou au commencement du XVe ;

3° *Note sur la Commanderie de Beauvoir-lès-Abbeville et les maisons des Hospitaliers dans le Ponthieu.— Extrait des Commanderies du Grand-Prieuré de France,* par M. E. Mannier ; Paris, Aubry-Dumoulin, 1872.

Séance du 19 mars 1874

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Prarond adressée à M. Delignières ; cette lettre annonce deux faits qui intéressent la Société et notre ville : d'une part, la subvention du Ministère dont la Société est assurée pour la présente année ; d'autre part, M. le marquis de Chennevières, directeur des Beaux-Arts a promis de faire accorder à la ville d'Abbeville deux tableaux pour le musée.

M. Emile d'Orval fait une communication relative à l'*Action du sel marin sur la végétation ;* il fait connaître à la Société la correspondance qu'il a échangée à ce sujet avec M. Péligot, membre de l'Académie des sciences.

Il paraît résulter, ajoute-t-il, d'expériences très-délicates de

cet éminent chimiste, que, loin d'être un agent utile de fertilité, le sel marin aurait pour effet de stériliser le sol. Cette doctrine avait, au surplus, été professée par plusieurs agronomes célèbres, entre autres, par M. de Dombasle.

C'est à ce sujet que M. d'Orval écrit à M. Péligot le 25 octobre 1873. Il lui fait connaître l'action stérilisante des eaux de la mer quand elles envahissent nos bas-champs à la suite d'une rupture de digues. Ces observations synthétiques paraissent confirmer les conclusions des expériences analytiques de M. Péligot. Toutefois, M. d'Orval croit qu'il y a lieu de tenir compte des effets obtenus sous ses yeux, dans des terrains légers et épuisés, par l'enfouissement de plantes marines salées de la baie de Somme, principalement de passe-pierres *(Salicornia herbacea)*.

Il offre ensuite à M. Péligot, dans l'intérêt de ses savants travaux, un échantillon de blé récolté sur des tiges submergées par l'eau salée, dans la première période de leur végétation.

Le 11 novembre M. Péligot répond qu'il suppose, que, malgré la présence d'une faible proportion de sel marin, l'abondance des sels de potasse dans les plantes marines explique bien leur action fertilisante. Il réclame ensuite l'envoi de l'échantillon de blé provenant des plantes submergées.

Seconde lettre de M. d'Orval du 13 novembre, où il répond à M. Péligot qu'il attribue comme lui, au moins en partie, l'action fertilisante des plantes de la famille des *salsolacées* à l'abondance des sels de potasse. Mais en raison du milieu où elles croissent, sables limoneux salés, riches en détritus organiques azotés et phosphatés, il lui semble probable que la richesse de ces plantes en azote et en acide phosphorique complète leur valeur comme engrais.

15,000 kilogrammes à l'hectare de passe-pierres vertes, enfouies peu de jours avant l'ensemencement, suffisent à la production d'une belle récolte de blé sur des sols appauvris.

Enfin, M. d'Orval s'est mis à la disposition de M. Péligot pour adresser à son laboratoire un échantillon des plantes dont il vient d'être question, s'il lui semblait utile d'en opérer l'analyse.

M. A. Van Robais lit deux notices: l'une, sur une épée et un poignard en bronze trouvés à Eaucourt-sur-Somme et à Mautort, près Abbeville. L'autre, sur un cimetière et des objets antiques découverts à Maisnières-Harcelaines, à Martainneville et à Waben.

La lecture de ces notices est accompagnée de la présentation à la Société des objets décrits.

Séance du 16 avril 1874

M. Delignières dépouille la correspondance et donne lecture de lettres de plusieurs membres correspondants, notamment de MM. le docteur Le Cler et Chervin aîné, relatives à l'envoi du volume.

M. Eloy de Vicq donne lecture d'une lettre insérée dans le *Bulletin* n° 22 (année 1874) *de la Société Linnéenne du Nord de la France,* et dans laquelle un de nos collègues, M. de Brutelette, signale la présence, constatée depuis plusieurs années, de l'*Hieracium Amplexicaule* (L.) sur les vieilles murailles du quartier Saint-Gilles, à Abbeville. C'est un exemple d'autant plus curieux de naturalisation que cette espèce appartient aux montagnes Alpines ou Subalpines, où elle habite de préférence les rochers. On peut maintenant la considérer comme faisant partie de notre flore au même titre qu'un grand nombre d'autres plantes introduites. Le dernier numéro du *Bulletin de la Société royale de Botanique de Belgique,* (tome XII, page 200), annonce que le même fait a été observé à Maestricht (Hollande). M. Devos, botaniste belge, y a rencontré sur un mur, où il croissait en abondance, l'*Hieracium Amplexicaule.*

M. René de Belleval, membre correspondant, a écrit pour demander la rectification du titre de son travail présenté à la Société, et qui a été mentionné dans l'introduction du dernier volume. Il est fait droit à cette réclamation. Le travail de M. René de Belleval porte le titre suivant: *Chronique de Pierre Le Prestre, abbé de Saint-Riquier, publiée pour la*

première fois, d'après le manuscrit original, par René de Belleval.

M. Delignières donne lecture de deux passages tirés de l'*Histoire des plus célèbres amateurs et de leurs relations avec les Artistes,* par M. J. Duméril ; ces passages sont relatifs au séjour que fit à Abbeville, à deux reprises différentes, un peintre de pastels, Perronneau, qui eut une certaine réputation en France au XVIII^e^ siècle, et qui fut reçu à l'Académie le 28 juillet 1752. Perronneau avait été appelé à Abbeville par M. Théophile Van Robais, (alors écrit Van Robesse), qui était à la tête de l'importante fabrique de draps fondée sous Louis XIV. L'artiste, écrivant à son ami Desfriches, le 2 janvier 1770 et en janvier 1773, parle d'un portrait de M. Théophile Van Robais et de quatre autres tableaux qu'il avait faits à Abbeville. On sait, du reste, que la famille Van Robais aimait et encourageait les arts ; elle possédait plusieurs jolis paysages à la gouache de Bélangé, dont deux notamment portant la date de 1788, appartiennent aujourd'hui à M. Eloy de Vicq, notre collègue, et deux autres font partie du musée Boucher de Perthes.

M. J. Vayson, membre résidant, fait hommage à la Société d'une brochure sur l'*Installation du Tribunal de Commerce d'Abbeville, le 20 mars 1874 ;* Abbeville, 1874. Elle contient un discours de M. J. Vayson, président du Tribunal.

A ce sujet, M. Paul Blain, revenant sur les motifs exposés par notre collègue contre l'introduction du Ministère public près des Tribunaux de Commerce, déclare les approuver complètement ; il y ajoute seulement les considérations suivantes : La jurisprudence et la doctrine ont varié sur cette importante question ; d'une part, le procureur-général Dupin a soutenu qu'il y avait lieu d'instituer le Ministère public près des Tribunaux consulaires ; le Tribunal de Jonzac a statué en sens contraire à cette thèse. Les magistrats consulaires, peuvent, a-t-on dit, se trouver parfois embarrassés, et ils trouveraient dans le Ministère public un guide sûr en pareil cas, mais ils jugent plutôt en équité qu'en droit, et leurs jugements ne sont pas

infirmés plus que d'autres ; et puis cette réforme apporterait un système de lenteur, contraire à l'institution même des Tribunaux de Commerce. Le Ministère public servirait-il au moins, comme on l'a dit, pour représenter les mineurs, les femmes et les interdits ? mais les mineurs ne peuvent faire le commerce sans être émancipés, les interdits ne le peuvent en aucun cas, la femme doit être autorisée de son mari. Il n'y a donc pas de raison majeure pour apporter dans l'organisation des Tribunaux consulaires une innovation qui serait incompatible avec leur institution même.

Plusieurs membres proposent de réorganiser la Commission des Mémoires qui aurait à fonctionner surtout au moment de faire imprimer de nouveaux volumes, et qui aurait un rapport à faire sur chaque travail présenté, pour ou contre son insertion dans le volume. Cette proposition est accueillie, et il sera procédé, à l'une des séances ultérieures, à la nomination des membres devant composer cette Commission.

M. d'Orval et plusieurs autres membres pensent qu'il y aurait lieu d'imprimer chaque année, séparément, le compte-rendu un peu développé des séances qui comprendrait en même temps quelques communications d'un intérêt actuel ou local. Cette proposition est prise en considération.

Séance du 30 avril 1874

M. l'abbé Corblet, membre correspondant de la Société, a envoyé une brochure intitulée : *Notice nécrologique sur M. le chanoine Petit,* par M. l'abbé Jules Corblet, historiographe du diocèse d'Amiens. Extrait du *Dimanche,* n° du 15 mars 1874 ; Amiens, 1874.

M. Ernest Prarond, président, appelle l'attention de la Société sur quelques-uns des ouvrages qui nous ont été adressés dans ces derniers temps. Il signale notamment les *Mémoires de la Société académique du département de l'Aube.* On y rencontre, p. 87, un travail intitulé : *Les tableaux des inconnus au musée de Troyes,* par M. Lebrun-Dalbanne, qui lui

semble bien pensé et qui pourrait suggérer l'idée d'un travail semblable pour notre musée communal et pour le musée de Perthes. Il soumet l'appréciation de ce travail et son idée, en ce qu'elle aurait d'applicable chez nous, à M. Em. Delignières, l'un de nos collègues, qui s'occupe des graveurs d'Abbeville. On a reçu un très-beau volume de la *Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon.* Cette Société, qui n'est pas si utilitaire que son nom paraît l'indiquer, ne dédaigne pas les vieux souvenirs lugdunais, et elle publie des travaux très-intéressants d'histoire avec des planches ; ainsi la *Note sur des inscriptions et pierres antiques extraites du lit du Rhône, en face de la place Groslier,* mérite d'être remarquée. La lecture de ce travail par M. Prarond lui a fait penser aux inscriptions que M. A. Van Robais a recueillies déjà, et pourra recueillir encore, sur les vases anciens qu'il sait si bien découvrir. M. Prarond recommande, dans le même volume, aux entomologistes de notre Société, un travail d'histoire naturelle (p. 61-234) *Tribu des improsternés, tribu des crucifères, tribu des diversicornès, tribu des spinipèdes.* Enfin, les annales de la Société d'agriculture de Lyon nous fournissent encore un très-long travail de météorologie, résumé de nombreuses observations (p. 299) ; on a surtout étudié dans les tableaux la direction des vents.

C'est encore de météorologie et d'histoire naturelle, ajoute M. Prarond, que s'occupe particulièrement le tome XIX^e^ de l'*Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.* ainsi : *Observations météorologiques faites à l'Observatoire de Lyon,* Mémoire qui ouvre le volume ; *Tableau méthodique des Coléoptères brevipennes,* (p. 73-123) ; enfin, (p. 213), une *Histoire des métamorphoses de diverses espèces de Coléoptères.* Dans le volume des Mémoires de la *Société d'agriculture, de sciences et d'arts de Douai,* il y a à signaler (p. 79-255), une *Notice* intéressante sur les *Monuments épigraphiques de Bavai et du musée de Douai,* (inscriptions, cachets d'oculiste, empreintes de potiers, voies romaines), par M. Ernest Desjardins. Il y a lieu de se demander si nous

ne pourrions pas faire un relevé semblable chez nous. Sans doute nous ne sommes pas ville romaine, mais nous avons un passé, un moyen-âge qui vaut encore quelque chose. M. Prarond ajoute qu'il a relevé pour son ouvrage : la *Topographie historique et archéologique d'Abbeville,* quelques inscriptions sur un petit nombre des anciennes maisons d'Abbeville, mais il déplorera toujours la perte de la magnifique pierre tombale qui formait le linteau de la poterne près de l'ancien Pont-Rouge, pierre qui fut très-maltraitée par les ouvriers lors de la destruction de cet ouvrage, mais dont on aurait pu cependant, avec un peu d'attention et de soin, rapprocher les morceaux. Sur cette pierre était représenté un chevalier à genoux, encadré dans une inscription que l'on fût parvenu à lire peut-être. Ces pertes de monuments font désirer des recueils qui les sauvent, au moins historiquement.

M. P. Labitte donne lecture de plusieurs passages d'un rapport très-complet et très-approfondi, présenté par lui au Conseil général de la Somme dans la session d'avril 1874. Cet importante étude est relative à la création d'un port sur notre littoral, et aux différents projets qui se sont succédés depuis près de deux siècles. M. Labitte y parle, au point de vue historique, de tous ces projets pour l'amélioration de la basse Somme et de la baie, et qui, pour la plus grande partie, n'ont pas été réalisés. Résumant et analysant chacun d'eux, il énumère les causes de leur ajournement ou de leur acceptation, les intérêts riverains ou l'esprit de parti et de clocher entrant malheureusement pour une grande part dans les résultats obtenus et souvent contraires à l'intérêt général. Remontant jusqu'à Philippe-le-Hardi et Louis XI, M. Labitte expose ensuite les divers rapports des officiers de marine envoyés sur les lieux par Richelieu et Colbert; le projet de Vauban, qui propose de faire un port au hâble d'Ault, projet qui sera repris par l'ingénieur Coquart, et l'abbevillois Gatte, et puis encore, par les ingénieurs Lamblardie, de Givry et Belu. M. Labitte nous montre les diverses combinaisons de ponts et de canaux présentés successivement par OEuillo des Bruyères, Linguet, Jumel Riquier et

Delatouche qui créa le canal en ligne droite d'Abbeville à Saint-Valery. Viennent ensuite les nombreuses améliorations proposées pour les ports et la baie de Somme, par Girard, Didier, Rémillat, Granclas, Sartoris, Becquey, Magdelaine, Fouache, Beaulieu, Wissocq-Duperré, Lalande, Delessart, Baude, Hugueteau de Chaillé, Mary, etc., etc. M. Labitte nous raconte les polémiques ardentes que soulevèrent tous ces projets; il arrive enfin à l'état actuel de la baie, il en constate l'état précaire et les sommes énormes qu'on y a dépensé, et l'impossibilité qu'il y a maintenant, après toutes les fautes commises, de jamais créer un port stable dans la baie. S'appuyant sur les projets de Vauban, Lamblardie et autres, il conclut à la création d'un port en eau profonde sur la côte en dehors des bancs. Ce port serait relié à la Somme par un canal à eau dormante ; le point choisi serait dans les environs du lieu dit le Perroir entre Ault et Cayeux.

Le Conseil général de la Somme a adopté ces conclusions à l'unanimité ; il a aussi voté l'impression du rapport de M. Labitte, celle de l'analyse des projets, et le catalogue bibliographique qui s'y rapporte.

La Société remercie M. Labitte de la communication de cet important travail d'un intérêt à la fois historique, actuel et local, et qui jette un jour bien complet sur la grave question qui y est traitée.

M. Eloy de Vicq donne communication de trois articles du journal *le Rappel,* insérés dans les numéros des 17, 31 mars, et 3 avril 1874, sous le titre : *Une Gloire française.* L'auteur de ces articles, M. Victor Meunier, parle de toutes les recherches et des découvertes qui ont été faites depuis plusieurs années par les savants français et étrangers relativement aux traces de l'homme antédiluvien. « C'est la découverte de M. Boucher de « Perthes, dit cet auteur, qui a appris aux géologues à se rendre « compte des faits observés dans les cavernes et qui a restitué « à ces faits leur importance jusque là méconnue. Il fallut, « ajoute-t-il plus loin, l'invincible et douce opiniâtreté de « M. Boucher de Perthes pour triompher de l'indifférence et

« dissiper l'aveuglement. » L'auteur cite un passage de M. Lyell dans lequel ce savant explique comment, sur la prière de M. Falconnet, MM. Preswich et J. Evans ont réussi à dissiper tous les doutes des géologues sur la question de savoir si les silex travaillés, dits hachettes, avaient été réellement façonnés de main d'homme, en retirant de leurs propres mains une hachette bien façonnée, d'un lit de graviers non remanié à Saint-Acheul. « Il n'y avait pas en Angleterre d'autorité plus « considérable que celle de M. Preswich pour triompher de « l'incrédulité touchant l'antiquité des instruments en question. « On sait, ajoute M. Meunier, que cette intervention de la « science anglaise triompha, sans coup férir, des majestueuses « fins de non-recevoir que depuis tant d'années nos petits des- « potes opposaient en France à l'homme fossile. Ce sont les « travaux d'un français, M. Boucher de Perthes, qui ont valu à « cette vérité cette indispensable et décisive alliance. Depuis et « par suite de découvertes nouvelles en Danemark, au Brésil, « à Natchez, sur le Mississipi, dans la province de Namur, près « du Pruy-en-Velay, dans la France centrale, etc., non-seule- « ment le passé fut justifié, mais l'avenir assuré. Une lumière « projetée sur les efforts des devanciers, une force d'impulsion « et de direction créée au profit des continuateurs, tel fut le « double effet de l'œuvre de M. Boucher de Perthes. » L'auteur de ces articles les termine en rappelant que M. Boucher de Perthes n'était qu'un simple amateur de province, et pas même un savant selon l'idée que l'on se fait chez nous de l'homme de science..... « L'indépendance de sa situation a pu seule lui « permettre de passer outre, à l'opposition des princes de la « science..... »

Plusieurs membres reviennent sur l'idée d'une réorganisation de la Commission des Mémoires qui serait chargée de l'examen des travaux à insérer dans les volumes. M. Paul Blain demande si la propriété littéraire des ouvrages présentés est perdue pour l'auteur par le fait de la présentation. Il lui est répondu que

tout auteur peut retirer son travail, même après son admission, et avant, bien entendu, qu'il ne soit livré à l'impression. Il y aurait lieu, suivant d'autres membres, de décider seulement, en assemblée générale, quels seraient les ouvrages qui seraient admis à figurer dans les volumes de la Société. D'après M. Delignières, on pourrait fondre ces deux idées : la Commission des Mémoires ferait d'abord un rapport pour l'admission en principe ou le rejet définitif des ouvrages lors de leur présentation ; puis, on déciderait en assemblée générale, lors de l'impression de chaque volume, quels seraient, parmi les ouvrages déjà acceptés en principe par la Commission, ceux qui, par leur intérêt local ou plus actuel, devraient figurer dans le volume. Cette proposition d'un caractère mixte est prise en considération.

Plusieurs Sociétés correspondantes ont adressé le programme des prix mis par elles au concours, pour l'année 1874. Ainsi, la *Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut;* la *Société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts;* l'*Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen;* la *Société Hâvraise d'études diverses.* M. Prarond, président, engage les membres de la Société d'Emulation d'Abbeville, à prendre part à ces concours.

M. Em. Delignières présente une hache en silex taillé, d'une assez grande dimension, portant 0,190^{mm} de longueur, sur 0,076^{mm} de largeur et environ 0,033^{mm} d'épaisseur au milieu. Cette hache a été trouvée par lui, en septembre 1860, au milieu des champs, à la surface du sol, sur le territoire de Pendé, près Saint-Valery-sur-Somme. Il ajoute qu'il a trouvé à la même époque, aussi à la surface du sol et près du village, un autre silex beaucoup plus petit, taillé en forme de pointe de flèche. Ce silex a été donné à M. Boucher de Perthes qui a dû l'envoyer au musée de Saint-Germain, avec une hache trouvée par le même membre dans la carrière du Moulin-Quignon.

M. Delignières présente ensuite un bloc de craie au milieu duquel se trouve engagé, et faisant corps avec lui, un fragment assez important de la moitié d'une coquille marine bivalve. Il

a été trouvé dans une carrière située à la côte de la Justice, et appartenant à M. Cauchy, entrepreneur, gendre de M. Duflos, greffier du Tribunal de Commerce, qui l'a offert à M. Delignières avec un autre fragment de même nature destiné par ce dernier au musée de la ville. Ces deux spécimens confirment d'une manière irrécusable ce fait scientifique, à savoir que notre territoire a été couvert, à une époque géologique déjà très-reculée, par les eaux de la mer qui ont formé le banc de craie dont se compose presque tout le sous-sol de nos terrains dits crétacés. Plusieurs savants ont même, selon le dire de plusieurs membres, émis l'idée que la craie s'était trouvée formée par une quantité prodigieuse de tests d'infusoires marins, mais cette question ne paraît pas encore résolue.

Séance du 21 mai 1874

M. Paul Féval, membre correspondant de la Société des Gens de lettres, a adressé à la Société la brochure suivante : *le Théâtre moral, causerie par M. Paul Féval à la séance d'ouverture de la Société pour l'amélioration du Théâtre en France, le 28 avril 1874 ;* Paris, 1874.

Après avoir déposé sur le bureau les ouvrages qui ont été adressés à la Société dans la dernière quinzaine, M. Prarond, président, s'exprime en ces termes :

« Messieurs, je vous demande la permission d'ouvrir devant « vous quelques-uns des volumes que j'ai l'honneur de déposer « sur le bureau : d'abord les *Annales de la Société d'agri-* « *culture, d'industrie, sciences, arts et belles-lettres du* « *département de la Loire.* Je signalerai dans ce volume à « ceux de nos collègues qui s'occupent d'agriculture, MM. de « Villers, d'Orval, Déprez, les réponses (p. 274) faites au nom « de la Société de Saint-Etienne au questionnaire adressé par « la Commission parlementaire chargée d'examiner le projet de « M. Ducuing, concernant les insectes nuisibles à l'agriculture. « La note est fort courte, mais le sujet mérite qu'on s'y arrête ; « il touche à l'alimentation publique par l'agriculture que me-

« nacent des ennemis presque insaisissables ; il touche au plai-
« sir intelligent des yeux et aux meilleures jouissances domes-
« tiques par les jardins que dépouillent les cent tribus des
« chenilles. Cette question des insectes nuisibles est très-inté-
« ressante, et la Société pourrait aussi, je pense, la recomman-
« der à ceux de ses membres qui s'occupent d'histoire naturelle,
« MM. de Vicq, de Brutelette, Marcotte et Labitte.

« La botanique est en honneur dans notre Ponthieu. Nos
« collègues, MM. de Vicq et de Brutelette, à qui notre arron-
« dissement doit maintenant d'être un des mieux explorés au
« point de vue Linnéen, ne liraient pas sans l'approuver, sans
« doute, la *Statistique botanique du Forez,* par M. Antoine
« Legrand, étude qui occupe, en plusieurs fragments, la plus
« grande partie du volume.

« Dans les *Annales de l'Académie de Mâcon,* je remarque
« (p. 123), une *lettre* de M. Arcelin sur la station préhistorique
« de Solutré, que je recommanderais à M. Van Robais. Dès la
« seconde page de cette lettre, je n'aurais garde d'oublier le
« nom de M. Boucher de Perthes qui y est mentionné comme
« celui de l'initiateur d'une science nouvelle. »

M. Eloy de Vicq donne lecture d'une notice, insérée dans le n° 11 (novembre 1873) de la revue *la Picardie,* par M. Emile Delignières, sur l'ouvrage de M. Ernest Prarond : *la Ligue à Abbeville, 1574-1596* (extrait des *Mémoires de la Société d'Emulation d'Abbeville*) ; Paris, Dumoulin, 1873.

M. Coët, pharmacien à Roye, membre correspondant de la Société, a adressé à M. le Président un Mémoire intitulé : *L'âge de pierre dans les environs de Roye.*

Il en demande le dépôt dans les archives de la Société. Après avoir entendu la lecture faite par M. Prarond, de quelques passages de ce travail, la Société charge M. Van Robais de l'examiner et de présenter un rapport sur l'ouvrage de M. Coët, à l'une des prochaines séances.

M. Prarond communique à la Société une note-circulaire qui lui a été adressée au sujet des fêtes qui auront lieu les 18 et 19 juillet prochain, à la fontaine de Vaucluse, à l'occasion du v^e^ anni-

versaire de Pétrarque, qui mourut le 18 juillet 1374. M. le Président engage les membres de la Société à se rendre à cette solennité littéraire à laquelle ils sont conviés, et à prendre part aux différents concours poëtiques qui vont être organisés à cette occasion.

M. Eloy de Vicq donne lecture d'une *Notice* fort complète sur *Lesueur,* le musicien célèbre, né pour ainsi dire aux portes d'Abbeville. Cette notice qui renferme des indications biographiques et autres peu connues, si intéressantes sur l'auteur des *Bardes,* doit faire suite au travail important de M. de Vicq sur *la Musique à Abbeville, 1785-1856; Souvenirs d'un musicien.*

M. Em. Delignières fait hommage à la Société d'une brochure intitulée : *Fabrique de Saint-Vulfran d'Abbeville, résumé des questions relatives au terrain situé entre l'église et l'Hôtel-Dieu; projet de dire à l'enquête qui doit avoir lieu pour l'ouverture d'une rue sur ce terrain. — Extraits du registre aux délibérations de la Fabrique;* Abbeville, Gamain, 1874. Cette brochure renferme deux rapports de M. Delignières sur les points ci-dessus.

Le même membre fait également hommage à la Société d'un autre travail administratif intitulé : *Rapport de la Commission municipale chargée de l'examen du projet de reconstruction de l'Hôpital;* Abbeville, Briez, Paillart et Retaux, 1874.

M. A. Van Robais donne lecture à la Société d'une *Notice sur Domart-en-Ponthieu et sur un cimetière franc découvert près de ce village vers 1870.* Bien que ce cimetière, comme tant d'autres malheureusement, ait été violé, les dernières recherches qui y ont été faites ont amené la découverte de plusieurs objets, tels que: fragment de plaque de ceinturon, style en bronze, quatre vases en terre noire, scramasaxe, éperons, fibules ou agrafes, bagues, collier, etc., dont M. A. Van Robais donne une description complète et détaillée, en les rattachant à la pleine époque franque.

Séance du 4 juin 1874

Dans les ouvrages adressés, M. Prarond signale notamment à M. de Vicq, une *Carte botanique de l'Yonne,* par M. Moreau, intercalée dans le *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne,* p. 19 de la 2e partie du volume ; et aux entomologistes, comme M. Marcotte, *les Lépidoptères de l'Yonne,* par M. Loriferne, 2e partie du volume, page 3.

Dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1872,* de nouvelles espèces de fossiles sont signalées par M. Terquem, article intitulé : *Quatrième Mémoire sur les foraminifères de l'oolithe inférieur de Fontoy (Moselle),* p. 57. A propos de ce travail, M. Prarond exprime le désir que quelqu'un à Abbeville profite des travaux de chemin de fer et de la Sucrerie, pour faire des recherches analogues dans notre pays. Déjà notre collègue, M. Van Robais, et un autre abbevillois, M. Oswald Dimpre, ont fait, à la suite des travaux de terrassement pour la Sucrerie, des découvertes archéologiques d'un assez grand intérêt.

M. Prarond indique aussi dans le même volume à M. Eloy de Vicq, un Mémoire sur des hybrides ou métis de végétaux, page 129.

M. Prarond croit intéresser la Société en lui faisant connaître, d'après les comptes-rendus de l'Académie de Médecine de Paris, que cette Académie, dans sa séance du 19 mai dernier, a nommé associé libre notre compatriote et collègue, M. Le Roy de Méricourt, bien digne à tous égards, par son savoir et ses travaux, de la nomination flatteuse dont il vient d'être l'objet.

Le même membre signale pour de nouvelles recherches antéhistoriques autour d'Abbeville, une exploitation nouvelle de carrières de graviers près du Moulin-Quignon, devenu célèbre par les découvertes de notre ancien président, M. Boucher de Perthes.

M. Prarond communique à la Société une lettre-circulaire de M. le baron Reille, commissaire général du Congrès international des sciences géographiques qui ouvrira à Paris au printemps de 1875. Les membres de la Société d'Emulation d'Abbeville sont invités à souscrire à ce Congrès organisé par la Société de géographie de Paris avec les encouragements du Président de la République. Une exposition des objets ayant trait à l'étude de la Géographie complètera l'intérêt de cette réunion, dont la date précise sera plus tard indiquée par la Société de géographie.

M. de Caix de Saint-Aymour, directeur de l'*Indicateur de l'Archéologie,* demande l'échange de cette publication avec les Mémoires de la Société ; cette demande d'échange est acceptée par la Société.

M. Prarond signale tout l'intérêt qu'il y aurait à dresser un inventaire de nos richesses artistiques à Abbeville, de mentionner les tableaux des musées, ceux des églises, etc., et il engage M. Delignières à s'occuper de ce travail, qui rentre plus spécialement dans le genre d'études auxquelles notre collègue se livre pour notre ville depuis plusieurs années.

M. Emile d'Orval donne lecture d'un travail intitulé : *Souvenirs archéologiques de Port-le-Grand,* destiné à préciser et à classer méthodiquement ses notes sur les antiquités de cette localité. Il pense que la réunion, pour chaque commune, de bien des documents encore disséminés, faciliterait singulièrement les études générales d'archéologie historique et leur imprimerait un caractère d'exactitude qui manque, trop souvent, aux travaux d'érudition.

Ce Mémoire se divise en deux parties. Dans la première, sont rappelées les origines de Port-le-Grand, dont la charte municipale remonte à 1218. L'heureuse position de ce village qui, naguère, profitait à la fois de la navigation de la Somme et de celle de la mer ; le changement d'aspect de cette partie de la vallée, depuis trente-huit ans ; les souvenirs historiques offerts par les horizons qui encadrent le paysage de Port : le Crotoy, Noyelles, Blanquetaque, le Hourdel, Saint-Valery-sur-

Somme, la Leucone poétique, si heureusement chantée par notre cher Président, — la bataille de Saucourt — les découvertes de haches et couteaux en silex dans divers champs, servent d'introduction à la série des antiquités des jardins du village, substructions, sépultures et tombelles, découvertes de 1829, 1839, 1843. Destruction d'une tombelle en 1846, et dispersion de divers objets intéressants. M. Hecquet d'Orval père trouve cinquante-et-une urnes funéraires dans le haut de son parc en 1833 et 1834, (voir, sur cette découverte, la notice de cet archéologue au volume des Mémoires de la Société d'Emulation de 1838, 1839 et 1840). On voit dans le même parc les ruines d'un couvent de Sainte-Austreberthe, détruit au IXe siècle par les Normands. M. d'Orval père y fit exécuter, en 1840, des fouilles qui lui donnèrent la preuve que le monastère avait été édifié sur des fondations composées de matériaux provenant d'un temple du IIIe ou IVe siècle.

Les deux grandes tombelles, situées à l'extrémité du terroir de Port, vers Noyelles, sont mentionnées dans la charte municipale de cette dernière commune, du 8 mars 1194.

L'auteur a fait faire des fouilles en 1869-1871 et 1872, entre l'ancienne rive de la Somme et le chemin de fer. Elles ont été décrites dans le volume de 1873 des Mémoires de la Société d'Emulation.

Il termine ce chapitre en rappelant que le tombeau en pierre de saint Honoré, VIIIe évêque d'Amiens, né et mort à Port, est encore exposé à la vénération des fidèles sous le maître-autel de l'église.

La seconde partie du Mémoire commence par une hypothèse relative à l'état des campagnes de la Gaule septentrionale, après la conquête romaine, attribuant l'antiquité la plus reculée aux bois de notre contrée. Cette hypothèse semble contredite par les découvertes faites dans les défrichements, opérés depuis 1840. Elles mirent à jour quelques objets antiques trouves en 1840, 1841 et 1842, puis en 1846, les fondations de vingt-et-une constructions faisant partie d'un village gallo-romain qui occupait une pelouse devant le château du bois de Bonnance, et s'éten-

dait sous le sol resté en bois. On y trouva une plaque en bronze de ceinturon de légionnaire, des bagues, agrafes et épingles en bronze, une arme ou un instrument en fer de forme lancéolée, des grands bronzes d'Hadrien, Antonin-le-Pieux, Marc-Aurèle, Faustine jeune, Lucius Verus, Crispine, Albin, Julia Domna et Posthume. Dans le même lieu, on a trouvé, en 1866, le fond d'un grand vase en belle poterie rouge antique, portant à l'intérieur, l'inscription : *Sacirus fecit,* et en avril 1874, de nouvelles fondations en silex, des fragments de tuiles et de poteries.

A 800 mètres au nord des fondations sus-mentionnées, vers les limites des défrichements de la Réserve et de Guesle, il existe des vestiges d'un autre village antique. Enfin, dans les mêmes défrichements, à 600 mètres au sud-ouest, au-dessous de la terre des Anses, un tumulus de petite dimension n'a pas encore été exploré.

M. Hecquet d'Orval, conclut des observations qui précèdent, que les plateaux anciennement cultivés de Port, furent envahis par les bois, à la suite des dépopulations causées par les invasions, épidémies et famines, qui signalèrent la chute de l'empire romain d'occident.

Dans l'ardente sollicitude de son patriotisme, l'auteur termine ainsi : « Dieu veuille écarter de la vieille terre gauloise, « l'heure suprême où les haines de l'Europe, les passions d'une « démagogie stupide, toujours prête à servir l'audace d'ambi- « tieux malfaiteurs, et pardessus tout, la funeste division des « hommes d'honneur, semblent vouloir précipiter notre mal- « heureux pays dans de nouveaux désastres ! S'ils ne pouvaient « être conjurés, l'ombre de la forêt ne viendrait-elle pas encore « une fois servir de linceul aux ruines sanglantes de la « patrie ? »

Séance du 19 juin 1874

M. Prarond, président, signale à la Société, dans le *Bulletin de la Société industrielle d'Amiens du 1er mars, page 89,* un travail de M. N. Mangot, médecin-vétérinaire de l'Administration municipale d'Amiens. Ce travail, intitulé : *Hygiène du cheval,* a été couronné par la Société industrielle dans son assemblée générale publique du 25 janvier dernier. Notre collègue le plus compétent, pour juger de ce travail, ajoute M. Prarond, est M. Déprez, dont M. Mangot est le confrère à plus d'un titre, étant secrétaire du Comice agricole de l'arrondissement d'Amiens, comme M. Déprez est secrétaire du Comice agricole d'Abbeville.

Dans le *Bulletin de la Société Linnéenne du Nord de la France,* (n° du 1er juin 1874, Amiens), M. Prarond a remarqué une *Notice sur un Crustacé d'eau douce,* par M. de Vicq. Cette notice est celle dont M. de Vicq, notre vice-président, a bien voulu nous donner la primeur par la lecture qu'il nous en a faite dernièrement.

M. Prarond rappelle que, dans notre dernière séance, la question du ferrage des chevaux aux temps gaulois a été incidemment discutée par nos collègues, MM. d'Orval et Déprez ; il retrouve cette question savamment et longuement traitée dans la *Revue des Sociétés savantes,* de septembre-octobre, 1873, (p. 250-270), par M. J. Quicherat ; il signale à ses collègues de la Société d'Emulation cet article intéressant, illustré de figures.

M. le Président donne ensuite lecture à la Société, dans une des publications adressées, d'une étude qui concerne Simon de Greban, un des auteurs *du Mystère des actes des Apôtres,* et qui fut moine de Saint-Riquier. Ces lignes sont le compte-rendu de la notice lue aux réunions de la Sorbonne cette année, par M. Alexandre Sorel, sur Arnoul et Simon de Greban.

M. le Président a écrit à M. de Caix de Saint-Aymour, directeur de l'*Indicateur de l'Archéologie,* pour lui annoncer que

la Société acceptait sa proposition d'échange de la publication dirigée par lui, avec les Mémoires de la Société ; il lui sera envoyé une collection des volumes, sauf les trois premiers, dont il ne reste plus que de rares exemplaires.

Il a été écrit également à M. Coët, membre correspondant et bibliothécaire de la ville de Roye ; M. Prarond lui a annoncé que le compte-rendu de son travail, par M. Van Robais, paraîtrait dans les procès-verbaux à la fin du prochain volume, et que son Mémoire était déposé aux archives. Comme la Société se trouve forcée d'ajourner la publication des travaux offerts, M. Coët a été averti que s'il désirait reprendre possession de son manuscrit, son désir serait transmis à la Société.

M. Prarond rend compte à la Société des démarches qu'il a faites, lors de son dernier séjour à Paris, et de la correspondance qu'il a échangée avec son beau-frère, M. le marquis de Chennevières, directeur des Beaux-Arts, membre correspondant de la Société, pour l'obtention de deux tableaux en faveur du musée d'Abbeville qui se rattache étroitement, comme on le sait, par son origine et la composition de ses membres, à la Société d'Emulation. Il a été assez heureux pour réussir, et M. le Maire a reçu dernièrement pour notre musée, deux tableaux d'une réelle valeur artistique : *Portrait de Lesueur,* par M. Biennoury, et *Matinée de dimanche en Alsace,* par M. Jundt. M. le Président fait connaître en même temps à la Société, qu'ayant appris que l'Etat se proposait d'envoyer aux principaux musées de province un moulage de toutes les sculptures de Jean Goujon qui décorent l'hôtel Carnavalet, il s'est empressé d'écrire à M. de Chennevières à ce sujet, en le priant de vouloir bien ne pas oublier le musée d'Abbeville, si toutefois la distribution dont il s'agit n'était pas exclusivement restreinte aux grands musées. Il fera connaître ultérieurement à la Société le résultat de sa nouvelle demande.

La Société donne acte à M. Prarond de ses interessantes communications, et le remercie de son dévouement et de ses démarches pour l'accroissement des richesses artistiques de notre musée communal.

M. J. Vayson présente à la Société le dessin d'un tapis originaire du Levant, et découvert dans une église d'Italie. Il donne en même temps lecture d'une notice relative à ce tapis, qui est de haute lice et présente dans l'ensemble du dessin des particularités assez curieuses à observer. Après avoir indiqué les caractères les plus saillants des divers tapis du Levant, tels que ceux de l'Inde et de la Perse, de fabrication moderne, M. Vayson fait remarquer notamment que, dans le tapis dont il s'agit, les ornements sont disposés dans une certaine symétrie et avec une régularité qui le distinguent des tapis de Perse, lesquels ne présentent aucune régularité dans leurs dispositions. Cependant on retrouve dans celui-ci quelques motifs se rattachant au genre persan ; d'un autre côté, ceux provenant de Turquie sont plus communs et plus gros comme tissu. Du résultat des comparaisons et des recherches auxquelles il s'est livré, M. Vayson conclut que l'on peut attribuer au tapis dont il présente le dessin en couleur, une époque de fabrication reculée, et l'Asie Mineure, ou la partie de la Turquie d'Asie bordant la Perse, comme lieu de provenance.

Il est présenté et donné lecture de plusieurs articles bibliographiques et en même temps d'appréciation historique et littéraire sur l'important ouvrage historique et local de M. Ern. Prarond, *la Ligue à Abbeville, 1576-1594,* qui a paru dans les derniers volumes des Mémoires de la Société. Ces différents articles où l'ouvrage de M. Prarond est apprécié à la valeur qu'il mérite à tous égards, ont paru, l'un, dans le *Moniteur universel,* sous la signature de M. Eugène Asse ; l'autre, dans la *Gazette de France,* sous celle de M. V. F. (Victor Fournel) ; enfin, dans *le Messager d'Amiens,* le compte-rendu est de M. Ferdinand Pouy, l'un de nos membres correspondants, à Amiens.

M. A. Van Robais présente à la Société un objet fort curieux et en parfait état de conservation, trouvé dernièrement à Mareuil, près d'Abbeville, dans des tourbières, avec des bois de cerf. C'est un plomb ancien, dans le genre de ceux que M. Forgeais a décrits dans son ouvrage sur la *Collection des plombs his-*

toriés trouvés dans la Seine (Paris, 1863) et qui sont intitulés : *Enseignes de pèlerinages*. Le plomb en la possession de M. Van Robais est bien entier et complet; il peut être attribué, par le sujet principal qu'il représente, (une vierge dans un bateau), à Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer; il présente en effet le même type qu'un plomb de même nature et de même indication décrit et dessiné dans l'ouvrage de M. Forgeais, que M. Van Robais met sous les yeux de la Société. Il peut être attribué, suivant notre collègue, à la fin du XIV^e^ siècle ou au commencement du XV^e^, surtout d'après la nature des caractères qui se trouvent sur une banderolle formant couronnement.

Séance du 2 juillet 1874

M. Delignières fait connaître à la Société la distinction dont a été l'objet l'un des membres résidants de la Société, le R. P. Delefortrie, qui a eu un sonnet couronné dernièrement aux fêtes de Notre-Dame de la Treille, à Lille. La Société décide que mention particulière de cet honneur sera faite au procès-verbal, avec des félicitations pour le R. P. Delefortrie.

M. Prarond annonce qu'il a reçu de M. de Caix de Saint-Aymour, directeur de la revue l'*Indicateur de l'Archéologie*, une lettre de remerciement, relative à l'échange de publication admis par la Société avec la revue qu'il dirige. M. de Caix de Saint-Aymour a adressé en même temps à la Société une brochure qui est déposée sur le bureau ; elle a pour titre : *Note sur un Temple romain, découvert dans la forêt d'Halatte, département de l'Oise, lue à la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne, le 9 avril 1874*, par Amédée de Caix de Saint-Aymour, délégué du Comité archéologique de Senlis, membre de plusieurs Sociétés savantes ; Paris, 1874. Cette brochure n'a été tirée qu'à 200 exemplaires.

M. Prarond signale à la Société un rapport de M. Edouard Cherest, directeur de l'école Industrielle des Vosges, principal du Collége d'Epinal, fils de notre excellent et vénérable collègue, M. Cherest. Ce rapport, presenté à la Société d'Emulation du

département des Vosges, est un compte-rendu de la séance solennelle et générale du 11 avril des délégués des Sociétés savantes des départements, à la Sorbonne, dans laquelle a eu lieu la distribution des récompenses, pour le concours de 1874.

Le même membre signale ensuite dans le *Bulletin de la Société archéologique de Soissons*, un travail de M. Laurendeau, à l'occasion de tranchées ouvertes dans Soissons pour une distribution des eaux de l'Aisne et des sources de Sainte-Geneviève. M. Laurendeau a étudié le dessous d'un grand nombre des rues de la ville ; il a pu relever d'anciens niveaux, le sol primitif, les exhaussements successifs, les fondations anciennes, indiquant des rues autrefois plus étroites ; il a pu recueillir des monnaies, des jetons, des médailles et un assez grand nombre d'autres objets, tels que : styles en ivoire, clefs romaines en bronze, fibules ou boucles de cuivre, etc. Des occasions comme celles qui ont favorisé le travail de M. Laurendeau, se rencontrent de temps en temps dans les villes ; elles pourraient, ajoute M. Prarond, se rencontrer chez nous, si l'idée reprenait un jour faveur d'une distribution d'eau empruntée au dehors de la ville ; elles peuvent se rencontrer sur un moindre parcours, et à époques diverses d'établissements d'égouts nouveaux ou de reconstructions d'égouts reconnus insuffisants pour la salubrité publique. Il serait intéressant de saisir ces occasions chez nous, surtout si le pic et la pelle des ouvriers devaient attaquer les parties vieilles de la ville.

M. A. Van Robais fait hommage à la Société pour être déposés dans les archives, de ses travaux archéologiques suivants :

1° *Note sur la paroisse de Notre-Dame de la Chapelle, d'après l'Histoire ecclésiastique d'Abbeville, à propos d'un médaillon en plomb trouvé dans le terrain du Cimetière antique, récemment découvert ;*

2° *Notice sur une épée et un poignard en bronze trouvés à Eaucourt-sur-Somme et à Maulort, près Abbeville ;*

3° *Rapport sur le compte-rendu de M. Chabouillet, relative à la statuette de Cahon ;*

4° *Note sur la Commanderie de Beauvoir-lès-Abbeville*

et les maisons des Hospitaliers dans le Ponthieu.— Extra. des Commanderies des Grands-Prieurés de France, par M. E. Mannier ; Paris, Aubry-Dumoulin, 1872.

M. Prarond communique à la Société un rapport imprimé, fait le 14 février dernier à la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de Bayeux, sur le projet d'élever en cette ville un monument à M. Arcisse de Caumont, par M. G. Villers, secrétaire-général de cette Société ; Bayeux, 1874. C'est un appel pour contribuer aux frais d'érection de ce monument, et la Société est aux regrets de ne pouvoir y répondre autrement que par l'expression de toutes ses sympathies, eû égard à son peu de ressources.

Même observation pour l'offre de souscription faite par la Société d'Emulation de Montbéliard, pour un ouvrage intitulé : *Les Ecorcheurs sous Charles VII ; Episodes de l'histoire militaire de la France au XV^e^ siècle, d'après des documents inédits,* par A. Tuetey, archiviste aux Archives Nationales ; Montbéliard, 1874.

Une note a été adressée à la Société, relativement aux fêtes d'Avignon (Vaucluse), des 18, 19 et 20 juillet 1874, pour le v^e^ centenaire de Pétrarque ; elle annonce la prorogation des concours poétiques.

M. le Président fait passer aux membres de la Société les programmes de prix proposés : 1° par la Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer, pour le concours de 1874 ; 2° par la Société des Etudes historiques (ancien Institut historique), pour l'année 1875 ; 3° enfin, celui des concours ouverts pendant l'année 1874-1875, par l'Académie des lettres, sciences, arts et agriculture de Metz. Il engage les membres de la Société à prendre part à ces divers concours.

Il est donné lecture d'une notice de M. Van Robais qui a paru dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie,* année 1874, n° 1^er^, p. 18 et suiv. : elle est intitulée : *L'église Saint-Jean d'Hiermont et les chanoines d'Amiens, d'après un manuscrit de 1739,* par M. A. Van Robais, membre titulaire non-résidant. Dans le même *Bulletin,* et à la suite,

se trouve une note du même membre sur des *noms de potiers gallo-romains découverts depuis quelques années à Amiens, à Abbeville, ou dans l'arrondissement, et à Boulogne-sur-Mer.*

M. Van Robais présente à la Société plusieurs curiosités archéologiques, parmi lesquelles deux éperons du moyen-âge, trouvés à Favières, un éperon mérovingien, très-différent de forme, trouvé à Domart ; enfin, un autre éperon avec une des branches en partie cassée, qui est de forme plus légère, plus élégante, en bronze avec des dessins, et qui paraît, par sa forme et ses dimensions, avoir appartenu à une femme. M. Van Robais présente en même temps deux fers à cheval, l'un plus grand que l'autre, trouvés dernièrement à Vron, et qui peuvent provenir de la bataille de Crécy. Ils sont caractérisés tous deux par des trous disposés pour recevoir les clous devant les rattacher aux sabots. Ces trous, d'une forme particulière, percés d'abord jusqu'au milieu seulement de l'épaisseur du fer, puis d'outre en outre, sont figurés et mentionnés avec la forme des fers, dans deux ouvrages mis par M. Van Robais sous les yeux des membres de la Société, et intitulés, l'un : *Histoire de France, d'après les documents originaux et les monuments de l'art de chaque époque,* par MM. Bordier et Charton ; Paris, 1862 ; l'autre, *le Tombeau de Childéric,* par M. l'abbé Cochet ; Paris, 1859.

M. Prarond donne lecture de plusieurs pièces de poésies, sonnets, etc., écrites dernièrement par lui, sur des souvenirs et des pensées recueillies dans le cours de promenades équestres, aux environs d'Abbeville.

M. Em. Delignières donne lecture d'une notice sur plusieurs tableaux de M. Jules Trancart, qui ont été admis aux expositions des Beaux-Arts, à Paris.

Séance du 15 juillet 1874

M. Gabriel Rembault a fait hommage à la Société d'un de ses derniers travaux très-intéressants : *la Picardie au Salon*

de 1874, par M. A.-Gabriel Rembault, membre de la Commission administrative de la Société des amis des Arts du département de la Somme. (Extrait du *Journal d'Amiens* du 12 juin 1874 ; Amiens, 1874.)

M. Prarond croit devoir signaler à l'attention et à l'examen de MM. de Vicq et de Brutelette, auteurs du *Catalogue des plantes vasculaires du département de la Somme,* un travail publié par l'Académie d'Aix (tome x, 1873, p. 91) : *Catalogue des plantes vasculaires qui croissent naturellement dans les environs d'Aix,* par MM. Amédée de Fouvert et J. Achintre.

La Société, sur la proposition de M. Prarond, président, prie M. A. Van Robais de faire un petit résumé de la communication de M. l'abbé Laurent, sur Quentowic, (*Bulletin de la Société de la Morinie,* nos 87 et 88, p. 163). Il est question, dans cette communication, de monnaies du Ponthieu, de M. Boucher, de M. Traullé, etc.

Le même no des *Bulletins de la Société de la Morinie,* renferme une communication de M. Félix Lesergeant de Monnecove, sur la statue trouvée à Moyenneville, et appartenant à l'un de nos collègues, M. A. Van Robais.

M. J. Garnier, président de la Société Linnéenne du Nord de la France, a, dans le *Bulletin* no 25 de cette Société (1er juillet 1874), rendu compte en ces termes du dernier volume des *Mémoires* de la Société :

« En première ligne, je placerai..... le tome 1er de la IIIe série « des *Mémoires de la Société d'Emulation d'Abbeville.* « Vous connaissez tous, un des travaux qu'il contient : *le Sup-* « *plément du Catalogue des plantes vasculaires du départ-* « *tement de la Somme,* que déjà nous avions reçu des auteurs, « MM. de Vicq et de Brutelette. Lisez l'*Histoire de la Ligue* « *à Abbeville,* excellent travail de M. E. Prarond, qui a su y « réunir tous les documents propres à faire connaître cette « curieuse période de notre histoire dans sa ville natale ; lisez « l'*Œuvre de Daullé,* si bien étudiée par M. Em. Delignières, « et l'*Histoire,* par le même membre, *de la Société d'Emu-*

« *lation ;* vous y trouverez la preuve que cette Compagnie a « pris une large part à l'étude de l'histoire naturelle du pays. « En pourrait-il être autrement d'ailleurs, si vous vous rappelez « qu'elle comptait dans son sein, MM. Boucher, Bellot, Baillon, « Tillette de Clermont, de la Motte, Picard, Gaillon et Ravin, « et qu'on y lit encore les noms de MM. Buteux, Marcotte, « de Vicq et de Brutelette, nos savants collègues..... »

M. Ernest Prarond, président, fait connaître à la Société que M. Octave Postel, professeur de rhétorique au Collége d'Abbeville, a obtenu un œillet de l'Académie des Jeux-Floraux pour un sonnet: *Au Chêne de La Fontaine. (Recueil de l'Académie des Jeux-Floraux, 1874).* Il donne lecture de ce sonnet:

« *Illi robur !.....*

« L'orage a pu te vaincre....: et non t'humilier :
Le vent ne courbe point les arbres séculaires ;
Et, quand la foudre abat ces géants solitaires,
Ils semblent dans leur chute encor la défier !

Je veux, sans de ma ligne un instant dévier,
Résister, le front haut, à toutes les colères,
Et, comme toi, braver l'effort des vents contraires,
Et rompre s'il le faut..., mais rompre sans plier !

Laissons aux lâchetés et laissons aux faiblesses
Leurs ondulations, leurs rampantes souplesses ;
Parmi nous les roseaux déjà sont trop nombreux !

D'âmes fières les cieux sont devenus avares :
Il est peu de grands cœurs et de troncs vigoureux....
Dans l'humaine forêt que les chênes sont rares ! »

Voici, ajoute M. Prarond, en quels termes M. le comte Fernand de Rességuier, secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux-Floraux, apprécie ce sonnet dans son rapport sur le concours de 1874 :

« Mieux vaut terminer cette première partie de notre rap- « port par une note grave et saine. Elle nous sera fournie par

« M. Octave Postel, professeur au Collége d'Abbeville. C'est un « sonnet, il a pour titre : *Au Chêne de La Fontaine ;* il est « vivant, il est nerveux, il est altier. Son dernier vers reste « dans la mémoire, et la pensée qui le fait vivre, et qui circule « du premier quatrain au dernier tercet, nous donne un conseil « bon à produire en des jours où de grandes défaillances se « sont rencontrées. La Fontaine qui a parlé du chêne et du « roseau, et qui a rendu après lui la tâche malaisée, nous en « a donné un aussi. Plier vaut mieux que rompre, a-t-il dit, et « ce conseil ne doit pas manquer d'utilité, puisqu'il n'a jamais « manqué d'adhérents. Et cependant à ne jamais rompre, la « dignité humaine est en danger. Où serait la justice, où serait « la liberté, où serait la vérité elle-même, si les martyrs qui « sont morts pour elle avaient toujours plié !

« J'espère donc que les roseaux modernes ne se plaindront « pas trop de l'approbation que nous donnons à M. Postel, et « de l'œillet que nous lui décernons. »

M. Eloy de Vicq fait hommage à la Société d'un travail intitulé : *Notice sur un Crustacé d'eau douce observé dans les environs d'Abbeville,* (extrait du *Bulletin mensuel de la Société Linnéenne du Nord de la France, juin 1874*) ; Amiens, 1874. C'est l'étude sur l'*Epus cancriformis* dont M. de Vicq avait donné lecture à la Société, dans la séance du 20 janvier 1874.

M. A. Van Robais donne lecture d'une note sur l'empreinte d'un sceau ou moule en terre cuite, trouvé à Mareuil en 1874. Il s'exprime en ces termes :

« J'ai l'honneur d'offrir au musée d'Abbeville, par l'intermé- « diaire de la Société d'Emulation, l'empreinte en plâtre d'un « moule en terre cuite, récemment découvert dans la propriété « de M. Cornet-Courbet, à Mareuil-Caubert.

« Le moule qui mesure 8 cent. 03 millim. dans sa plus grande « largeur et 7 cent. 06 millim. dans la moindre, représente un « écusson environné d'un collier de Saint-Michel. L'écusson de « quatre quartiers en porte un autre en abîme, c'est-à-dire au « milieu, qui, d'après les lois héraldiques, détermine l'attribu-

« tion personnelle de l'écusson, laquelle, malgré beaucoup de « recherches, il ne m'a pas été possible de retrouver. Je ferai « seulement remarquer que le deuxième et le troisième quartier « de l'écusson principal pourraient être l'écusson de l'ancienne « famille de Mareuil, qu'une alliance aurait alors fait s'éteindre « dans la famille du possesseur de l'écusson.

« L'écusson, par sa forme, son genre, etc., ne paraît pas re- « monter au-delà de 150 à 200 ans ; sa dimension me fait « songer à un moule à décor. »

M. Prarond donne lecture de plusieurs passages d'une étude nouvelle, intitulée : *Journal d'un Provincial pendant la guerre de 1870-1871 ;* il y relate d'une manière saisissante et qui rappelle bien la véritable physionomie de notre cité, pendant cette triste période, les mille faits qui se sont succédés en quelques mois, et il y a semé, de ci, de là, des réflexions humoristiques qui ajoutent à l'intérêt du récit.

Séance du 19 novembre 1874

M. l'abbé Corblet, membre correspondant de la Société, a envoyé un récent travail extrait de la revue de *l'Art Chrétien*, intitulé : *Democharès ou une fausse étymologie du mot Mouchard,* mémoire lu à une séance publique de la Société des Antiquaires de Picardie, par M. l'abbé Jules Corblet, chanoine honoraire et historiographe du diocèse d'Amiens, etc. ; Paris, Amiens, 1874.

M. A. Duflos, membre correspondant, a adressé à la Société, une brochure : *Paroles prononcées sur la tombe de M. Morel-Cornet,* par M. A. Duflos, conseiller municipal, secrétaire de la Chambre de Commerce, ancien adjoint, ancien Président du Tribunal de Commerce, le 10 juin 1874.

Au commencement de la séance, M. Prarond, président, rappelle avec vive expression de regrets la mort de deux des membres de la Société, l'un, membre correspondant, M. Goze, mort dans les premiers jours de septembre dernier, l'autre, M. de Villepoix, membre résidant, décédé à Abbeville le 25 septembre 1874.

M. de Villepoix était pharmacien de 1re classe, membre du Jury médical de l'arrondissement d'Abbeville, membre de la Société d'Emulation d'Abbeville, correspondant de la Société d'Emulation des Vosges, ancien professeur d'agriculture à l'école de Roville, ancien membre du Tribunal de Commerce d'Abbeville, expert près les Tribunaux, membre du Comité des sciences physiques près la Société industrielle d'Amiens, membre de la Société administrative des Prisons, inspecteur des subsistances pour la ville.

La Société décide que le discours prononcé sur la tombe de M. de Villepoix, par M. Ernest Prarond, sera imprimé avec les autres notices nécrologiques qui paraîtront à la fin du prochain volume des *Mémoires*.

M. Prarond rend compte à la Société de son voyage et de son séjour à Stockholm, où il a été, au mois d'août dernier, comme délégué de la Société d'Emulation d'Abbeville au Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique. Il donne lecture de la communication qu'il a faite à la onzième séance du Congrès, et qui est intitulée: *L'école d'Abbeville dans les Etudes préhistoriques. — Date des premières recherches préhistoriques à Abbeville. — Un nouveau Cabinet d'instruments en silex trouvés autour d'Abbeville.* M. Prarond a revendiqué pour Abbeville une part d'initiative assez importante dans ce genre d'études; il a parlé de M. Casimir Picard, ancien membre de la Société, qui s'en était occupé avant M. Boucher de Perthes, et avant lui encore, de M. Joseph Traullé, vers 1820. L'auteur de la communication a justifié ses assertions par des indications puisées dans les Mémoires de la Société, à différentes époques; il a signalé notamment la notice de M. Ravin, sur une pirogue gauloise trouvée à Estrebœuf, près de Saint-Valery, en 1834, et une autre notice, de M. Picard, dans le volume de 1836-1837, sur quelques instruments celtiques. Il a rappelé ensuite les longues recherches et les découvertes importantes de M. Boucher de Perthes, et la période de 1847 à 1864 remplie par la publication de ses *Antiquités celtiques et antédiluviennes,* après lesquelles se sont

produits les travaux de M. le docteur Rigollot, et les révélations de Saint-Acheul. Enfin M. Prarond a fait connaître les dernières découvertes faites par M. Oswald Dimpre, et il a indiqué successivement les divisions de sa collection, dont les spécimens au nombre de quatre cents, sont renfermés dans quatre vitrines. Cette dernière partie de la communication de M. Prarond a particulièrement appelé l'attention des membres du Congrès de Stockholm.

Notre délégué a enfin rapporté de Stockholm les deux ouvrages suivants qui lui ont été remis pour la Société d'Emulation : 1° *Classification des diverses périodes de l'âge de pierre,* par M. Gabriel de Mortillet, *(extrait du compte-rendu du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, 6e session, Bruxelles, 1872),* Bruxelles, 1873 ; 2° *Projet d'une légende internationale pour les Cartes archéologiques préhistoriques ; — rapport présenté au Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, — session de Stockholm,* — par Ernest Chantre, avec une Carte paléœthnologique d'une partie du bassin du Rhône ; Lyon, 1874.

M. Prarond est heureux d'annoncer à la Société que, sur le rapport qu'il a présenté dernièrement, comme membre du Conseil général, sur les Sociétés savantes, la subvention de 500 francs, qui avait été refusée l'an dernier à la Société d'Emulation, lui a été accordée cette année par le Conseil de la Somme, dans la séance du 27 octobre dernier. L'honorable rapporteur a rappelé que la Société d'Emulation était, après l'Académie d'Amiens, la plus ancienne des Compagnies savantes et littéraires du département. Elle a, en effet, été fondée en 1797, et, peu après 1830, elle commença à recevoir une subvention du département de la Somme. C'est à partir de cette date que ses publications prirent un développement nouveau et continu. La subvention fut d'abord de 1,200 fr., mais quand naquit la Société des Antiquaires de Picardie, cette somme fut partagée par le Conseil général entre l'ancienne Société abbevilloise et la nouvelle Société d'Amiens.

M. Prarond dépose sur le bureau le numéro du *Journal d'Amiens* du 28 octobre 1874, qui contient son rapport *in extenso*.

M. A. Van Robais donne lecture d'une note sur *les limites de l'ancien comté du Ponthieu, vers la Canche* (1).

M. Van Robais présente ensuite à la Société trois pièces mérovingiennes, très-petit module, trouvées à Etaples. La première, en or, représente sur la face une tête barbare avec un bonnet tressé de perles, avec la légende ELA MONITARIVS, au revers, une double croix haussée, petite croix inscrite dans le piédestal, avec la légende WICUS FIT. La deuxième, en argent, tête casquée, buste revêtu d'une sorte de manteau, légende WICUS FICIT; au revers, croix pommetée, globe inscrit dans le piédestal, légende ANGIO MONETARIVS. La troisième, en argent, buste plus barbare que les précédentes. au revers, un oiseau en grenetis, tenant dans son bec un carré de perles, type attribué par Lelewel au VIIIe siècle, c'est-à-dire plus moderne que les précédents. Pièce anépigraphe.

Les deux premières pièces qui portent pour nom de lieu le mot WICVS, ancien nom de Quentowic, ont le mérite particulier, ayant été trouvées à Etaples, d'apporter une grande part de témoignage en faveur de l'identité de Quentovic et d'Etaples.

M. Prarond donne lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique du 28 juillet 1874, apprenant qu'il a été attribué, par un arrêté du même jour, une somme de 400 francs à la Société. Des remerciements ont été adressés à M. le Ministre par M. le Président de la Société.

M. Prarond a reçu de M. Edouard Cherest, membre correspondant, un travail intitulé : *Note sur le Daltonisme, lue à la Société d'Emulation des Vosges (Epinal), par M. Edouard Cherest, directeur de l'Ecole Industrielle des Vosges.* Il est donné lecture de ce Mémoire, dont la copie manuscrite, envoyée

(1) Cette note figure avec plusieurs autres dans le cours du volume, sous le titre : *Notes d'Archéologie, d'Histoire et de Numismatique*, par A. Van Robais.

par l'auteur, restera déposée dans les archives de la Société d'Emulation.

M. Monchaux, à propos de la loi récente sur le travail des enfants dans les manufactures, expose qu'il a été péniblement surpris, il y a quelque temps, de voir, dans le faubourg de Rouvroy, des enfants de moins de 12 ans occupés du matin au soir à travailler chez les cordiers, en tournant les manivelles destinées à tordre les cordes et ficelles. Il s'est renseigné auprès de l'instituteur de ce faubourg, et celui-ci lui a fait connaître que sur 150 enfants environ qu'il y a à Rouvroy, il en est 92 seulement qui fréquentent l'école, et qu'un tiers notamment n'y vient pas du tout, les enfants étant employés à des travaux purement manuels. M. Monchaux trouve avec juste raison qu'il y a là une situation réellement déplorable, et qu'on doit envisager au point de vue philantropique et humanitaire. Il y a bien la loi sur le travail des enfants, mais elle vise le travail dans les manufactures, dans les grands ateliers, et il serait difficile de la faire appliquer dans le cas spécial qui est signalé, et où les enfants ne sont occupés que dans de petits ateliers de cinq à six personnes, et le plus souvent avec leurs parents. Les enfants, tout en étant soumis à un travail d'ailleurs assez pénible, sont ainsi privés du bienfait de l'instruction. Aussi M. Monchaux se demande s'il n'y aurait pas un moyen pratique de remédier à cet état de choses si fâcheux, et même de le faire cesser en créant, par exemple, une caisse des écoles, au moyen de laquelle les parents dans la gêne se trouveraient indemnisés, de manière à leur permettre d'envoyer leurs enfants à l'école, sans perdre pour cela le bénéfice qu'ils leur procurent en les employant dans leurs ateliers. L'honorable membre croit devoir appeler l'attention de la Société sur ces divers points ; il pense que cette question rentre dans le cadre de ses études, qu'elle peut s'occuper de questions humanitaires, et que, notamment, tout ce qui touche à l'instruction en général doit être l'objet de sa sollicitude.

Sur cet exposé, la Société décide que les points présentés par M. Monchaux seront l'objet, de la part de ses membres, d'un examen sérieux dans les séances ultérieures.

M. Prarond fait connaître que l'Administration municipale, remplissant les intentions de M. Boucher de Perthes, a adressé à la Société une collection complète des ouvrages de son ancien Président. Des remerciements seront adressés par M. le Président.

M. Delignières propose de porter dorénavant la cotisation des membres résidants à 25 francs, au lieu de celle de 20 francs, qui existe depuis de très-longues années ; ce serait un moyen d'augmenter les ressources si restreintes de la Société. Cette proposition sera examinée à une séance ultérieure.

M. Prarond pense qu'il y aurait lieu de se procurer le buste de M. Boucher de Perthes, pour le placer dans la salle des séances. La Société s'associe complètement à cette proposition, et charge M. le Président de prendre les mesures nécessaires pour arriver à la réaliser.

Séance du 3 décembre 1874

M. l'abbé J.-B.-M. Roze, membre correspondant, fait hommage à la Société de l'ouvrage intitulé : *l'Eglise d'Amiens, de 1734 à 1856, ou simples Notes pour servir à la continuation du Gallia christiana,* par l'abbé J.-B.-M. Roze, curé-doyen de Tilloy, membre de la Société des Antiquaires de Picardie, etc. ; Amiens, 1871.

M. J. Bonnel, membre correspondant, a adressé à la Société l'ouvrage suivant : *Essai sur les définitions géométriques, 2e partie, définitions spéciales,* par J.-F. Bonnel, ancien élève de l'école Normale supérieure, agrégé de l'Université, etc., etc. ; Paris, 1874.

M. l'abbé J. Decorde, membre correspondant, a envoyé : *Découverte d'un four à tuiles romaines,* présenté à MM. les membres de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, par M. l'abbé J.-E. Decorde, membre de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure.

M. le R. P. Delefortrie, membre résidant, a écrit à M. le Président pour s'excuser de ne pouvoir venir à la séance, et en même

temps il lui a adressé les ouvrages suivants : *De l'influence de saint Thomas d'Aquin au XIX^e^ siècle ;* discours prononcé le 7 mars 1859, dans la Chapelle des Frères Prêcheurs de Toulouse, par le R. P. Fr. Paul-Ceslas Loyson, des Frères Prêcheurs, (frère puîné du P. Hyacinthe) ; Albi, 1859.

Le R. P. Delefortrie fait en outre hommage à la Société d'une brochure intitulée : *Concours de poésie et de musique en l'honneur de Notre-Dame de la Treille, à Lille.* — Rapport de M. G. Champeaux, sur les concours de poésie et de musique. La brochure renferme avec la partie du rapport qui y est relative, le sonnet composé par notre collègue, le R. P. Delefortrie, pour le concours, et qui a obtenu, avec deux autres seulement sur cent trente-cinq présentés au Jury, une récompense d'autant plus flatteuse qu'elle était plus disputée ; elle consistait en un prix de 200 francs et en une médaille d'argent. La Société croit devoir reproduire ici le passage du rapport et le sonnet.

« Parmi les sonnets sur lesquels s'est arrêté le choix du « Jury, il en est trois surtout qui lui ont paru dignes de ré- « compense.

« L'un, intitulé : *l'Obole du pauvre,* avec la devise : *Tuus « sum ego,* a pour mérite une grâce de forme, une fraîcheur « de coloris et une élégance de style jointes à une certaine « humilité d'allures, qui en font un délicieux petit bouquet à « Notre-Dame. Toutes les fleurs n'y sont pas absolument sans « tâche, mais l'ensemble est charmant. Vous allez en juger « vous-mêmes :

Poètes, orateurs, chantez ! le canon tonne !
Saint Pierre a tressailli sous ses jeunes arceaux !
Pour former une cour à l'antique patronne,
Tous les vieux souvenirs sortent de leurs tombeaux !

Ta fille sur ton front vient poser la couronne,
Sacre d'un long passé, gage d'honneurs nouveaux.
Reine ! un pontife saint la bénit et la donne ;
Lille y met son amour, son or et ses joyaux !

Enfant jadis nourri dans l'enclos de la Treille,
Mère, j'avais rêvé d'emplir une corbeille
De mes vers, fleur des champs, humble hommage du cœur.

Sirène que la muse ! — Aujourd'hui je m'éveille,
Les mains vides, hélas, et n'ai, chétive abeille,
Rien de plus à t'offrir que le miel d'une fleur.

« L'auteur, né à Tourcoing, d'un père lillois, et élevé à Lille,
« appartient à ce grand ordre religieux à qui l'éloquence, la
« poésie et les arts, ont toujours prodigué leurs dons. Nous
« sommes heureux de saluer parmi nos lauréats, le R. P. Dele-
« fortrie, dominicain du Couvent d'Abbeville. »

M. E. Prarond, président, annonce avec regret la mort d'un des membres correspondants de la Société, M. Henri de la Plane, décédé au milieu de l'année dernière, et dont il est parlé notamment dans les *Bulletins des Antiquaires de la Morinie,* (séance du 5 novembre 1873.)

M. Prarond signale dans le tome VI (5e série) de la *Revue des Sociétés savantes,* qui renferme le catalogue des manuscrits français de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, par M. Gustave Bertrand, les registres de plusieurs ordonnances des intendants de Picardie, 1634. L'indication se trouve dans le chapitre *Jurisprudence,* papier n° 61, Z. Il signale dans le *Bulletin de la Société historique de Compiègne,* la bibliographie compiénoise de notre collègue, M. Arthur Demarsy ; (M. Marcotte a préparé un travail semblable pour notre ville, et la Société, dans la séance du 13 janvier 1870, a décidé en principe son insertion dans les Mémoires) ; dans le même volume de Compiègne, une notice sur *la céramique sigillée de Compiègne,* par M. A. de Roucy. (M. Van Robais a déjà recueilli un certain nombre de vases et de fragments conservant les noms de potiers, et il les a indiqués dans une note qui a paru dans les *Bulletins de la Société des Antiquaires de Picardie,* année 1874, n° 1.)

M. Prarond signale encore dans le *Bulletin de la Société*

d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, pag. 427, une discussion sur la cuscute qu'il indique pour M. Eloy de Vicq, auteur d'une note, lue à la Société dans la séance du 23 janvier 1873, sur cette plante nuisible.

La Société académique de Saint-Quentin a envoyé le programme des sujets mis par elle au concours, tant pour l'année 1875, que pour l'année 1876; les membres de la Société sont invités par M. le Président à prendre part à ces concours.

M. Prarond depose sur le bureau quelques comptes-rendus sommaires des séances du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques de Stockholm, session de 1874. Ce sont les nos 2, 3, 4, 6, 8 et 9. Le dernier contient la mention de la lecture faite par M. Prarond dans la 11e séance du Congrès, du samedi 15 août, de son Mémoire sur la date des premières recherches préhistoriques faites à Abbeville et sur un nouveau cabinet d'instruments en silex trouvés autour de cette ville.

M. Em. Delignières présente à la Société deux spécimens de silex taillés qui ont été trouvés ces jours derniers dans la carrière du Moulin-Quignon, remise depuis plusieurs mois en pleine exploitation: l'un, d'une forme assez commune, semblable à un grand nombre qui ont été découverts au même endroit par M. Boucher de Perthes, et par bien d'autres, d'une forme ovale, aplatie et se terminant presque en pointe à l'une de ses extrémités; l'autre, d'une forme plus grossière, sorte de coin, appelée *nucleus*, pierre dans laquelle on avait taillé des couteaux, et présentant les traces bien apparentes de tailles en longueur et affectant une forme presque symétrique, enfin trois éclats sur lesquels les tailles sont également bien apparentes.

M. l'abbé Dergny présente aussi une pierre taillée, dite *nucleus*, présentant la même forme, le même aspect; mais brisée au tiers à peu près.

M. Prarond dépose sur le bureau plusieurs prospectus et bulletins relatifs au Congrès international des sciences géographiques qui se tiendra à Paris en 1875, et dont il a été déjà

parlé dans la séance du jeudi 4 juin 1874. Ces prospectus sont relatifs au règlement du Congrès, au règlement général de l'exposition ; il y a enfin des bulletins de souscription au Congrès, et M. le Président engage les membres de la Société à y adhérer et à souscrire ; la date de l'ouverture du Congrès est fixée au mercredi 21 mars 1875.

La Société délègue M. Ernest Prarond, président, pour la représenter au Congrès international des sciences géographiques.

Séance du 24 décembre 1874

M. P. Labitte fait hommage à la Société des ouvrages suivants : *Mémoire sur les bibliothèques et les musées d'Abbeville,* par M. Porphyre Labitte, membre de la Société d'Emulation et de la Commission administrative des musées d'Abbeville ; Abbeville, 1869 ; — *Conseil général de la Somme ; Projets d'amélioration et de ses ports,* par Porphyre Labitte, membre du Conseil général de la Somme ; — *Recherches historiques ; notes et documents ; — Cartes et plans ; index bibliographique ;* Amiens, 1874.

La famille de M. de Villepoix, membre résidant récemment décédé, offre à la Société une brochure renfermant un extrait du *Journal d'Amiens* du 30 septembre 1874 : *Paroles prononcées sur la tombe de M. G. de Villepoix,* par M. Ernest Prarond, président de la Société d'Emulation d'Abbeville, le lundi 26 septembre 1874 ; Amiens, imprimerie de T. Jeunet.

M. Ernest Prarond signale à la Société, parmi les ouvrages adressés : dans le *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne,* un travail intitulé : *Les sires de Noyers,* par M. Ernest Petit, dans lequel se rencontre, aux pages 218 et suiv., une narration de la bataille de Crécy ; il est vrai que tous les faits sont empruntés à la chronique de Froissart.

Les Mémoires de la *Société littéraire, scientifique et artistique d'Apt,* fournissent une *Notice sur la création, les développements et la décadence des manufactures de soie*

à *Avignon,* par M. Paul Achard, archiviste honoraire. Il y aurait lieu, selon M. Prarond, de suggérer à quelques-uns des membres de la Société, la préparation et la rédaction d'une notice sur l'établissement, les développements, la décadence et la ruine de l'industrie des draps, naguère si florissante à Abbeville.

M. Prarond apprend en ces termes, de nouveaux décès qui sont survenus parmi les membres correspondants de la Société :

« Le 17 novembre mourait à Amiens, l'un de nos plus an-
« ciens membres correspondants, M. Jean-Baptiste-Ferdinand
« Viellard, ancien directeur de première classe à l'enregistre-
« ment des domaines et du timbre, officier de la Légion d'hon-
« neur; M. Viellard était dans sa quatre-vingt-cinquième année.

« Le 3 décembre, une mort plus inattendue, plus doulou-
« reuse, parce qu'elle frappait uu homme dans toute la force
« de l'âge et du talent, enlevait aux arts, et nous pouvons
« ajouter à notre ville même, dans laquelle il était toujours
« présent par le cœur, (toutes ses lettres en témoignent), à la
« ville fière de lui, à nous-mêmes enfin qui le comptions depuis
« trop peu de temps parmi nous, le graveur Alfred-Emile
« Rousseaux : M. Rousseaux n'avait que quarante-trois ans.

« Les amis de M. Rousseaux, son ancien maître, M. Henriquel-
« Dupont, les éditeurs, MM. Goupil, ont le désir d'élever à
« notre compatriote une tombe honorable. Une souscription
« est ouverte par eux en cette intention à laquelle s'est associé
« déjà le Conseil municipal d'Abbeville. C'est à la Société d'E-
« mulation d'estimer si ses ressources bien restreintes et ses
« finances qui commencent seulement, et à grand'peine, à se
« rétablir, lui permettent de contribuer pour une petite somme
« au monument de M. Rousseaux.

« Je vous proposerai, Messieurs, de confier le soin de mieux
« exprimer nos regrets dans une large notice nécrologique à
« notre collègue, M. Emile Delignières, dont le jugement s'est
« déjà exercé depuis longtemps dans l'étude de nos anciens
« graveurs, et affirmé sûrement dans l'appréciation de leurs
« œuvres. »

La Société s'associe pleinement à ces paroles de regret, et

à la dernière proposition qui vient d'être faite. Sur sa demande, M. Delignières se charge de préparer, pour le prochain volume, une notice nécrologique complète sur la vie et l'œuvre de M. Emile Rousseaux. Le même membre rappelle que, par un témoignage de sympathie dont il était digne à tous égards, M. Rousseaux, dont il avait eu déjà à s'occuper, à propos de l'une de ses dernières œuvres remarquables, *la Martyre Chrétienne,* avait été nommé membre correspondant de la Société.

Quant à la souscription dont il vient d'être parlé pour un monument funèbre, la Société regrette que ses ressources, trop restreintes, surtout en ce moment, ne lui permettent pas d'y concourir aussi largement qu'elle le voudrait; elle vote la somme de 25 francs. Elle croit, d'ailleurs, pouvoir honorer d'une manière au moins aussi complète, par l'expression de ses regrets et par la notice dont il vient d'être parlé, la mémoire de ce membre correspondant si distingué.

M. Prarond appelle l'attention de la Société sur le n° du 21 septembre 1874 de l'*Indicateur de l'Archéologie ;* aux pages 420 et suiv., sous le n° 2180, M. de Caix de Saint-Aymour, son directeur, a analysé les travaux de notre Compagnie depuis 1834. « Cette Société, dit-il, fondée le 11 octobre 1797, a déjà publié « un grand nombre de volumes. Elle ne s'occupe pas exclusive- « ment d'archéologie, mais elle a obtenu, dans cette branche « des connaissances humaines, les résultats les plus importants. « Il me suffira de rappeler, ajoute-t-il, que c'est dans ses « Bulletins ou Mémoires, que M. Boucher de Perthes a publié « ses fameuses découvertes sur l'homme quaternaire. » Puis il signale, dans l'ordre de leur publication, les travaux principaux de la Société d'Emulation. Enfin, à la page 425 et sous le n° 2188, M. de Caix consacre quelques lignes à l'important travail de M, Prarond : *la Ligue à Abbeville, 1576 à 1595.*

M. Van-Robais donne lecture à la Société de plusieurs notices relatives à des *antiquités gallo-romaines découvertes à l'Etoile et à Coquerel,* aux *limites du Ponthieu sur la Somme,* et enfin au *sceau de Waben.*

La Société donne acte à M. Van Robais de ces intéressantes

communications, qui attestent son érudition et la multiplicité de ses recherches.

M. Van Robais remet ensuite à l'un des membres de la Société, pour être offerts en son nom au musée d'Abbeville, la photographie du sceau de Waben, et celles des deux figures très-anciennes de l'anse du vase en bronze, trouvé récemment près du camp de César de l'Etoile.

A propos du musée d'Abbeville, M. Prarond, rappelant que la Société d'Emulation, qui a conservé droit de présentation pour les membres de la Commission administrative de ce musée, et aussi droit d'avis ou de proposition, se demande si l'on ne pourrait pas, avec tous les éléments qui existent déjà dans le musée d'Abbeville, organiser une galerie spéciale d'antiquités. Partout, dans le Nord, existent de ces musées spéciaux ; ils ne sont pas inconnus en France ; il y en a un notamment près de nous, à Rouen, dont le conservateur est le savant abbé Cochet, l'un de nos membres correspondants, à qui l'archéologie normande doit tant.

Le musée national de Stockholm, ajoute M. Prarond, renferme à la fois le musée d'antiquités et le musée artistique, mais tous deux sont bien distincts. Dans le musée des antiquités, il a remarqué une pirogue qui ne vaut pas la nôtre ; elle est plus courte et un peu plus large peut-être, et d'une conservation égale. Il y a en outre, à Stockholm, les débris d'une autre pirogue. On aurait pu conserver aussi les restes de la seconde pirogue gauloise trouvée un jour chez nous dans les terrains de Saint-Jean-des-Prés. Enfin, dans le musée artistique de Stockholm, M. Prarond a rencontré, soigneusement encadrées et exposées, deux gravures de notre compatriote Mellan : *la tête du Christ au trait tournant,* et *la tête de la Vierge,* avec cette légende :

MATER REGIS ANGELORUM
MATER REGIS GALLIARUM
CONSOLATRIX INCLITA

Au sujet du musée d'Abbeville, deux membres de la Société

font remarquer qu'il existe, au-dessus d'un des côtés de la Halle aux denrées, une galerie composée en très-grande partie d'antiquités recueillies pour la plupart dans la localité. Sans doute l'emplacement est incommode et insuffisant, mais le moment n'est pas éloigné où ces collections pourront trouver leur place dans une galerie plus vaste qu'on créerait à l'hôtel de Lamotte, dans lequel déjà ont été ouvertes dernièrement deux salles renfermant des œuvres de nos nombreux graveurs, et diverses peintures et dessins.

M. Prarond, poursuivant l'idée émise par lui et adoptée par la Société, de trouver un buste de M. Boucher de Perthes pour la salle des séances, a écrit à cet effet à M. de Forceville, qui lui a offert pour la Société un buste, mais nu, sans draperies, lui faisant connaître à regret que le moule du buste avec draperies avait été brisé. La Société s'empresse de voter des remerciements à M. de Forceville pour sa généreuse et aimable proposition, et avant de prendre toutefois un parti définitif, elle charge un de ses membres de voir si l'Administration municipale n'aurait pas un buste complet dont elle pourrait disposer en faveur de la Société d'Emulation.

M. de Beauvillé, membre correspondant, fait connaître à la Société par l'entremise de M. Prarond, qu'il possède un exemplaire de *l'Histoire généalogique des Mayeurs d'Abbeville*, du père Ignace, à la fin duquel, et par une exception qui, paraît-il, ne s'est pas encore trouvée pour d'autres exemplaires, il existe un appendice de quatorze pages, unique peut-être, relatif à la généalogie d'une branche cadette des comtes de Ponthieu, résidant au XVII^e^ siècle dans le Poitou.

M. Ernest Prarond fait hommage à la Société d'un exemplaire de son ouvrage qui vient de paraître, intitulé : *Journal d'un provincial pendant la guerre, Abbeville, 1870-1871*, par Ernest Prarond ; Paris, Amiens, 1874.

Séance du 7 janvier 1875

M. Eloy de Vicq fait connaître qu'il donne sa démission des

fonctions de vice-président qu'il avait remplies depuis plusieurs années. Toutes démarches pour faire revenir M. de Vicq sur sa détermination regrettable ont été infructueuses.

Il est ensuite, d'après l'ordre du jour, procédé au vote, par scrutin de liste, pour le renouvellement intégral du bureau. Sont admis à voter, par procuration qu'ils ont donnée à des membres présents, MM. Eloy de Vicq, Ernest Prarond, Déprez et Paul Blain.

Après dépouillement des votes, sont proclamés :

Président.	MM. Ernest Prarond.
Vice-Président.	Lefebvre de Villers.
Secrétaire.	Emile Delignières.
Archiviste.	Jules Lefebvre.
Trésorier.	Auguste de Caïeu.

M. de Villers propose pour être membre résidant, en remplacement de M. de Villepoix, décédé, M. de Bonnault, membre du Conseil d'arrondissement pour le canton d'Hallencourt, ancien élève de l'Ecole des Chartes. Il sera procédé dans le mois, conformément aux statuts, au scrutin sur la présentation de M. de Bonnault.

M. Delignières fait connaître que, sur la proposition de M. Prarond, il a demandé et obtenu de la municipalité d'Abbeville, représentée par M. P. Sauvage, premier conseiller municipal faisant fonctions de maire, et sur l'indication de M. Marcotte, la remise, à titre purement gratuit, à la Société d'Emulation, d'un buste de M. Boucher de Perthes, pour être placé dans la salle des séances. La Société vote des remerciements à la ville d'Abbeville, et charge MM. Marcotte et Delignières de faire placer ce buste à un endroit apparent dans la salle des réunions.

M. Armand Van Robais, membre résidant, donne lecture d'une *Note sur deux monnaies et quelques sceaux du comté de Ponthieu.*

M. Marcotte propose de faire don à la ville d'Abbeville, pour le musée, d'une belle et grande aquarelle représentant une vue d'Alger. Cette aquarelle placée dans la salle des séances, au-

dessus de la porte, où elle n'est pas bien exposée, sera beaucoup mieux à sa place dans un musée où un plus grand nombre de personnes pourront la voir et l'apprécier, car elle est fort belle ; elle provient de la Société des Amis des Arts. La Société adopte cette proposition, et déclare en conséquence faire don à la ville d'Abbeville de l'aquarelle dont il s'agit, pour être placée dans la galerie affectée, au musée de l'hôtel de Lamotte, aux tableaux et aux gravures, avec mention spéciale de sa provenance.

Séance du 21 janvier 1875

M. Eloy de Vicq donne lecture d'une notice biographique sur Emile Rousseaux, le membre correspondant si distingué que la Société d'Emulation et la ville d'Abbeville ont eu le regret de perdre. Cette petite notice, sous forme d'article de journal, a paru dans le *Journal des Débats* du dimanche 6 décembre 1874 ; elle est signée Clément.

M. Ernest Prarond, président, en séjour à Paris, adresse à la Société un extrait de l'ouvrage d'Edgar Quinet : *l'Esprit nouveau, chapitre IX, découvertes de M. Schielmann dans la Troade,* etc. :

« Notre temps a vu deux grandes découvertes historiques, « qui, l'une et l'autre, ont commencé par être bafouées. « L'une est celle de M. Boucher de Perthes, sur l'homme de « l'âge de pierre ; l'autre, de Schielmann, sur les antiquités « troyennes. La première sert aujourd'hui de base à la science « de l'homme primitif ; la seconde donne un corps à la critique « du temps d'Homère. »

M. Eloy de Vicq donne lecture d'une page des mémoires du marquis de Dangeau, où il est parlé d'Abbeville et de sa garnison ; c'est au tome xv, page 461, — *30 juillet 1715, mardi, à Marly :* — « Le roi fera encore la revue de son régiment « demain et samedi, et il commencera lundi à le faire partir « pour s'en aller dans leur garnison qui est à Abbeville. »

M. A. Van Robais donne lecture d'une *Note sur le Livre*

des cens de l'église de la Chapelle, les noms de Thuison et de Nouvion (1).

Séance du 4 février 1875

M. Ch. Le Clerc de Bussy, membre correspondant, adresse à la Société les ouvrages suivants :

1° *Notes sur le fief Falentin sis à Auxi-le-Château,* par M. le Cte Le Clerc de Bussy, membre titulaire non résidant de la Société des Antiquaires de Picardie ; Amiens, 1874.

2° *Bailliages d'Amiens, — ban et arrière-ban, — Rôle des gentilshommes qui se sont offerts à servir personnellement le 11 octobre 1575 ;* document inédit communiqué à la Société des Antiquaires de Picardie, par le Cte Le Clerc de Bussy, etc. ; Amiens, 1874.

3° *Notes sur les sieurs de Cauvigny, de la famille Le Vasseur de Neuilly, 1597-1733,* par le Cte Le Clerc de Bussy, etc. ; Amiens, 1874.

4° *Notes et documents inédits concernant l'ancienne noblesse des pays et vicomté de Soule (pays basque français),* publiés par le Cte Le Clerc de Bussy ; Paris, 1874.

Ces brochures, dont la Société remercie M. de Bussy, sont remises à M. Marcotte pour être déposées à la bibliothèque de la ville au nom de la Société.

M. Ernest Prarond, qui était absent d'Abbeville lors de la séance du 7 janvier dernier, remercie la Société de l'honneur qu'elle a bien voulu lui faire en lui conférant de nouveau dans cette séance, le titre de Président. Ce titre a toujours été pour lui le plus précieux depuis bien des années déjà. Aussi s'efforcera-t-il de justifier le dernier témoignage de bienveillance qu'il a reçu d'eux, par tous les moyens en son pouvoir de servir la Société d'Emulation en toutes circonstances.

M. Prarond fait connaître la mort regrettable de M. Louis

(1) Cette note figure dans le cours du présent volume sous le titre : *Notes d'Archéologie, d'Histoire et de Numismatique,* par M. A. Van Robais.

Duthoit, sculpteur à Amiens, membre correspondant de la Société, décédé à Amiens le 30 novembre 1874, dans sa soixante-huitième année. M. Duthoit ayant fait un certain nombre de sculptures et de restaurations de bas-reliefs dans les monuments religieux d'Abbeville et des environs, il serait intéressant de relever ces divers travaux. La Société, sur la proposition de M. Prarond, charge M. Em. Delignières, qui s'occupe particulièrement des artistes qui sont nés dans notre ville ou y ont travaillé, de s'occuper de recueillir dans une notice spéciale tout ce qui se rattache aux travaux de M. Duthoit dans l'arrondissement. Cette notice trouvera place à la fin du prochain volume, parmi les nécrologies (1).

M. le baron de La Roncière le Noury, vice-amiral, président de la Société de Géographie de Paris, et M. le baron Reille, commissaire général du Congrès, font connaître à la Société d'Emulation que la Société de Géographie a dû reculer la date qu'elle avait précédemment arrêtée, et qu'elle a fixé l'ouverture définitive de l'Exposition au 15 juillet 1875, et celle de la session du Congrès au 1er août.

M. Delignières demande si, après la publication du prochain volume, il n'y aurait pas lieu de publier, chaque année, un bulletin contenant les procès-verbaux de l'année, et aussi quelques courts travaux pouvant présenter un caractère d'urgence et d'actualité. Cette proposition est prise en considération et sera examinée et approfondie ultérieurement.

M. Marcotte expose qu'il s'est occupé du buste de M. Boucher de Perthes, offert à la Société d'Emulation par M. Sauvage, maire, au nom de la ville, pour être, conformément à la proposition de M. Prarond, placé dans la salle des séances de la Société. Il fait espérer que bientôt, sur les indications données par lui à M. Fontaine père, sculpteur et ornemaniste, le buste de notre ancien Président pourra être placé dans la salle à un endroit assez apparent.

Sur l'invitation de M. le Ministre de l'Instruction publique,

(1) Elle paraîtra dans le volume qui suivra celui-ci.

des cultes et des beaux-arts, la Société délègue pour la représenter au Congrès des Sociétés savantes, à la Sorbonne, MM. Ernest Prarond, Hecquet d'Orval et Emile Delignières. Ce Congrès se tiendra cette année du 31 mars au 3 avril, jour où aura lieu la séance générale qui sera présidée par le Ministre.

M. Prarond, président, donne lecture d'une lettre à lui adressée, le 14 janvier 1875, du Ministère de l'Instruction publique, bureau des travaux historiques, par M. le Chef de division des sciences et des lettres. Cette lettre contient une demande de renseignements de toute nature sur la Société d'Emulation. M. Prarond est chargé de répondre aux différentes questions qui sont posées.

M. Monchaux fait hommage à la Société d'une brochure intitulée : *Chambre de Commerce d'Abbeville, séance du 7 janvier 1875 ; présidence de M. A. Monchaux.— Réponse à la circulaire de M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce en date du 28 octobre 1874, concernant les modifications à apporter à la constitution des Chambres de Commerce ;* Abbeville, 1875.

Cette brochure contient notamment un rapport de M. P. Briez, au nom de la Commission, composée de MM. Aug. Ricquier, J. Vayson et P. Briez.

M. J. Vayson est délégué par la Société pour assister au centenaire de Saboli, organisé par la Société littéraire, scientifique et artistique d'Apt (Vaucluse).

Le scrutin est ouvert sur la présentation de M. de Bonnault, comme membre résidant. M. d'Orval est chargé de voter pour M. le docteur Hecquet, M. Marcotte, pour MM. Louandre et de Caïeu, et M. Delignières pour M. Jules Lefebvre ; le nombre des votants se trouve ainsi être de dix-sept. Le scrutin favorable fait proclamer M. de Bonnault, membre résidant de la Société.

M. Em. Delignières donne lecture d'une *Notice sur l'église Saint-Gilles et les Peintures de M. l'abbé Dergny.* Les membres de la Société engagent M. Delignières à faire insérer

cette notice, eu égard à son intérêt d'actualité, dans les journaux de la localité, sous forme d'extrait des procès-verbaux de la Société.

M. Prarond donne lecture, d'après le volume contenant le compte-rendu des séances du Conseil général de la Somme, de la discussion du rapport qu'il a présenté au Conseil général, dans la séance du 27 octobre 1874, relativement aux subventions à accorder aux Sociétés savantes du département, et notamment à la Société d'Emulation d'Abbeville. On sait que la Société a obtenu, à la suite du rapport favorable et de la discussion qui s'en est suivie, la subvention de 500 francs qui lui avait été refusée l'année précédente.

M. Hecquet d'Orval annonce, pour la prochaine séance, une communication agronomique.

Séance du 18 février 1875

M. Prarond signale dans les *Mémoires de la Société impériale d'agriculture, sciences et arts de Douai*, 2e série, tome IX, 1866-1867, un article sur quelques lettres de Collot d'Herbois, découvertes dans les archives du Parlement de Flandre, à Douai. Ces lettres sont adressées à un directeur du Théâtre d'Abbeville, Armand Desrozières.

Il signale également, p. 497, pour M. Van Robais, dans les *Mémoires de la Société des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, une notice relative à des découvertes faites dans une caverne, particulièrement au point de vue de l'âge des restes humains, qui en ont été retirés par le docteur J.-B. Noulet.

M. Prarond donne ensuite lecture des renseignements relatifs à la Société d'Emulation, qu'il adresse à M. le Ministre de l'Instruction publique sur sa demande. Ce travail très-étudié et très-complet trouvera place en tête du prochain volume des Mémoires.

M. Emile Hecquet d'Orval donne lecture, sous forme de communication agronomique, du compte-rendu inséré par lui dans

le *Journal d'Agriculture pratique,* du concours tenu par le Comice agricole, à Ault, en 1874. Cette notice porte le titre : *Agriculture de la Basse-Picardie en 1874.* A la suite, et comme complément de ce compte-rendu, M. d'Orval rappelle que le Comice agricole de l'arrondissement d'Abbeville a été fondé peu d'années après l'Exposition industrielle et agricole qui eut lieu à Abbeville pour la première fois en 1833, sur l'initiative de la Société d'Emulation et de son illustre président Boucher de Perthes. Il fait remarquer, par des aperçus judicieux, que l'ancien mode de concours au chef-lieu de l'arrondissement chaque année était bien préférable, dans l'intérêt de l'agriculture, au point de vue notamment de la facilité des communications, que celui qui a été imposé il y a plus de deux ans par le Conseil général, par une décision sur laquelle le Conseil n'a pas cru devoir revenir. Un appel de sa décision adressé au Conseil général mieux informé par le Comice d'Abbeville, est, jusqu'ici, demeuré sans effet. D'après cette décision les concours doivent maintenant avoir lieu alternativement, et chaque année, dans chacun des chefs-lieux, souvent fort éloignés du centre de l'arrondissement. Ces concours ne remplissent pas, en effet, selon M. d'Orval, le but et n'offrent pas les avantages que présentaient pour les cultivateurs et inventeurs de machines et instruments aratoires, les réunions annuelles auparavant tenues à Abbeville, chef-lieu de l'arrondissement, ce qui n'empêchait pas pour cela les concours cantonaux, qui, tout en étant plus restreints et plus localisés, n'en étaient pas moins en même temps fort utiles, et répondaient à des intérêts différents.

M. d'Orval termine en émettant le vœu que les lumières du véritable progrès agricole éclaire enfin notre haute assemblée départementale. Mieux inspirée alors, elle comprendra sans doute que son omnipotence ne peut remplacer l'expérience qui dirige les associations agronomiques, et leur vaut l'autorité dont elles jouissent auprès des cultivateurs.

Séance du 18 mars 1875

M. de Bonnault fait une communication d'un grand intérêt sur les Présidiaux en général, et sur celui d'Abbeville en particulier, à propos de la nomination d'un conseiller, M. Griffon. L'honorable membre a d'abord considéré les Présidiaux d'une manière générale, en examinant leurs fonctions et leurs obligations, ainsi que l'époque où ils avaient été créés, et leur composition. N'ayant pas la valeur des diverses charges pour Abbeville, M. de Bonnault y a suppléé autant qu'il l'a pu par le prix des charges au Présidial de Bourges, dont l'importance était, il est vrai, beaucoup plus grande que pour celui d'Abbeville. Viennent ensuite les priviléges, gages et épices des magistrats, avec quelques extraits du tarif général, arrêté par le Parlement de Paris en 1665, tarif où l'on voit de singulières dispositions. M. de Bonnault arrive à la vénalité des charges et aux diverses vicissitudes qu'elle a subies, attaquée par les deux premiers ordres de l'Etat, défendue par le tiers, supprimée pendant quelques années, et enfin constituée d'une manière définitive sous Henri IV, par l'institution de la Paulette ; enfin, augmentation des gages par Louis XIV, qui trouvait par là un moyen détourné pour emprunter à un taux qui ne dépassait pour ainsi dire pas 5 p. 0/0, et à une époque où l'Etat commençait à ployer sous les charges qu'entraînait la guerre. Notre collègue en arrive ensuite à ce qui regarde spécialement Abbeville. La charge de conseiller au Présidial est saisie sur Philippe Rohaut, seigneur de Brimeu, par plusieurs créanciers d'Abbeville. Elle est adjugée à la barre du Parlement de Paris, à Jean Griffon, seigneur de Saint-Séverin, pour la somme de 5,900 livres. Puis viennent une série de pièces qui présentent la garantie morale que l'acquéreur de la nouvelle fonction est apte à la remplir : 1° Un certificat d'examen passé devant messire de Maupou, conseiller au Parlement ; 2° un certificat d'un professeur de Paris, constatant que le nouveau titulaire a suivi ses cours ; 3° un diplôme de licencié, délivré par l'Université de

Paris ; 4° un certificat de stage délivré par des avocats d'Abbeville, constatant que Me Griffon a suivi les audiences du Présidial depuis plusieurs années. A la suite, viennent divers reçus des trésoriers de France, constatant le paiement de plusieurs droits : marc d'or, quart denier, paulette, etc., puis, lettres patentes de Louis XIV, conférant audit Griffon le titre de conseiller, avec dispense de parenté ; enregistrement de ces lettres au Parlement de Paris, puis à Paris au Présidial, en même temps que l'installation qui a eu lieu le 15 octobre 1669 ; enfin une autre pièce constatant les droits que pouvait avoir à la présentation de chaque magistrat, Marie de Guise, comme comtesse apanagée du comté de Ponthieu. Après elle, notre pays retourna à la couronne dont il ne fut plus jamais détaché. Enfin, comme appendice, et pour prouver que nos pères avaient un robuste appétit, M. de Bonnault a relevé en détail le menu d'un dîner pour la réception d'un officier au Présidial en 1754. Ce festin qui se composait de plus de quarante plats, arrosés de trente bouteilles de champagne, avait coûté 183 livres.

La communication de M. de Bonnault, écoutée d'un bout à l'autre avec tout l'intérêt qu'elle comporte, est l'objet de remerciements adressés à son auteur par la Société, qui décide que ce travail sera remis à la Commission des Mémoires.

M. A. Van Robais donne lecture d'une notice intitulée : *L'hôtel de la Gruthuze, Louis XII et Marie d'Angleterre* (1). Dans ce travail, M. Van Robais présente à la Société quelques extraits de la brochure de M. Cocheris, intitulée : *Les entrées de Marie d'Angleterre à Abbeville et à Paris ;* Aubry, 1869, IX, 35, in-8°. En choisissant ce qu'il a cru y voir pour la première fois comme variantes ou détails nouveaux, notre collègue entre dans quelques explications d'après des notes de Collenot, et aussi d'après un roman historique de Paul Lacroix : *Le roi des Ribauds,* sur le curieux hôtel de

(1) Cette note figure dans le cours du présent volume sous le titre : *Notes d'Archéologie, d'Histoire et de Numismatique,* par M. A. Van Robais.

la Gruthuze, monument de la Renaissance, détruit par l'incendie, le 5 janvier 1795 ; il termine par des détails intéressants relatifs au mariage de Louis XII, d'après l'ouvrage de M. Cocheris.

M. Eloy de Vicq lit une note sur *Jean Halgrin d'Abbeville, prédicateur,* à propos d'un ouvrage intitulé : *La Chaire française au moyen-âge,* par M. Lecoy de la Marche, ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, in-8°, Didier, 1868, et qui contient des renseignements sur Halgrin pouvant servir à compléter la biographie de cet abbevillois, dont la mémoire mérite d'être conservée. Halgrin vivait à l'époque où se faisait entendre saint Dominique et d'autres illustres prédicateurs ; il mourut en 1227, cardinal, évêque de Sabine ; il avait été doyen de l'église d'Amiens, puis archevêque de Besançon.

M. Van Robais donne, d'après M. J.-V. Leclerc, *tome XXIII^e^ de l'Histoire littéraire de la France, XVIII^e^ siècle,* l'analyse de l'œuvre assurément fort curieuse d'un trouvère, nommé Bernier, intitulé : *la Housse partie (ou partagée), ou le bourgeois d'Abbeville ;* il cite quelques vers en vieux langage de l'époque, contenant dans la seconde citation une pensée fort belle et fort touchante. « Nous ne savons pas pourquoi, dit en « terminant M. Van Robais, le bourgeois d'Abbeville a été « choisi pour sujet du fabliau, mais nous serions heureux que « ce conte d'une haute moralité eut pour auteur un trouvère de « nos pays, ce que l'histoire ne permet pas d'ailleurs de vé- « rifier. »

M. Van Robais fait hommage à la Société de la brochure suivante : *Notices sur les Cimetières francs de Domart-en-Ponthieu, Maisnières-Harcelaines, Martainneville et Waben,* par A. Van Robais, associé correspondant de la Société des Antiquaires de France, membre titulaire non résidant de la Société des Antiquaires de Picardie, membre de la Société d'Emulation d'Abbeville, correspondant de la Société des Antiquaires de la Morinie ; Amiens, Glorieux, 1875.

Séance du 8 avril 1875

M. A. Van Robais présente des monnaies des comtes de Ponthieu, acquises récemment par lui, — avec une note historique et descriptive.

M. Ch. Louandre lit la conclusion de la première partie de son ouvrage malheureusement inédit, sur l'*Ancienne administration monarchique de la France*. Ce travail, fruit de profondes études et de longues méditations, et dans lequel le partage est fait d'une manière judicieuse, impartiale, élevée, entre la grandeur et l'infériorité de nos anciennes institutions, les bons et les mauvais résultats, enfin les mobiles de bon sens et de justice, d'un côté, et les passions individuelles et l'intérêt de l'autre, excite une vive et sincère approbation de tous les membres présents.

Séance du 22 avril 1875

M. Moynier de Villepoix, neveu de notre regretté collègue M. de Villepoix, récemment décédé, a adressé à la Société une splendide brochure, intitulée : *Généalogie de la famille de Villepoix;* Paris, imprimerie D. Jouaust, 1875; avec portrait de M. Paul-Olivier-Gustave de Villepoix, à la mémoire duquel les membres de sa famille ont dédié cette généalogie préparée par lui. Des remerciements seront adressés à M. Moynier de Villepoix pour la famille, au nom de la Société.

La Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille a adressé à la Société le programme des concours ouverts par elle pour les prix Wicar, à décerner en 1875, 1876, 1877.

La Société industrielle d'Amiens a adressé également le programme des questions mises au concours pour l'année 1875.

Sur la proposition de M. Ch. Louandre, la Société prie M. Armand Van Robais, qui s'occupe avec tant de soin et d'intérêt de recherches archéologiques et historiques sur Abbeville et ses environs, de vouloir bien s'occuper de la topographie du

Ponthieu, de rechercher ses anciennes limites et de faire dresser des cartes sur les divisions géographiques et administratives du comté de Ponthieu à différentes époques; M. Van Robais pourrait, du reste, puiser des renseignements utiles et intéressants sur d'anciens papiers terriers, de 1311 notamment, venant de la collection de M. Delignières de Bommy, et acquis par la ville d'Abbeville dans ces dernières années.

M. Ch. Louandre donne ensuite lecture d'un chapitre de son grand travail sur *la Justice en France*. Ce chapitre est intitulée: *Les origines de la justice royale*. Après avoir montré ce qu'était la justice sous les Mérovingiens et les Carlovingiens, notre savant collègue rappelle qu'elle était alors réunie dans la personne des rois pour y personnifier en quelque sorte la justice divine, les rois portant en eux-mêmes, par la Sainte-Ampoule, un caractère divin. Après d'autres aperçus intéressants et profonds, l'auteur parle de la création de la noblesse de robe, des origines des parlements, des juridictions si nombreuses en France dans les siècles précédents, de la création des offices et de leur vénalité, du rôle politique des parlements, des tentatives faites pour amener l'unité de juridiction, etc., etc.

La lecture de ce travail, fruit d'une profonde érudition et de nombreuses recherches, est écoutée avec toute l'attention et tout l'intérêt qu'il comporte.

M. Monchaux fait connaître qu'il existe dans les archives de la Chambre de Commerce d'Abbevills un certain nombre de documents sur l'ancienne amirauté de cette ville, et des pièces relatives notamment aux prises sur la mer, à la connaissance des concussions commises par les officiers de la marine royale, etc.

Une discussion à laquelle prennent part MM. Louandre, de Bonnault, d'Orval, Monchaux et Delignières, s'engage ensuite sur divers points d'histoire relatifs à la justice en France, aux ordres de juridiction et à quelques questions de droit.

Séance du 13 mai 1875

M. Hecquet d'Orval, membre correspondant de la Société

centrale d'Agriculture de France pour la Somme, donne lecture d'un mémoire qu'il vient d'adresser à cette Société, relativement à l'état actuel de la *grande culture* dans notre contrée. C'est une réponse à la première série des questions posées par la savante compagnie à ses correspondants sur l'état actuel de l'industrie agricole.

Notre collègue y traite : 1° des ensemencements de céréales en lignes et à la volée ; 2° de la culture pastorale mixte ; 3° des engrais verts ; 4° de la race ovine et de la condition des bergers ; 5° de la situation de l'industrie rurale dans notre contrée ; du chiffre de la population des campagnes et des causes de sa diminution ; des proportions relatives de chaque espèce de bétail ; du morcellement ou parcellement de la propriété rurale ; de la quotité du capital d'exploitation par hectare ; enfin des causes présumées des modifications qui tendent à se produire dans cette situation.

Après avoir répondu, au point de vue purement technique, aux trois premiers paragraphes du questionnaire, M. d'Orval résume les causes auxquelles on doit attribuer la diminution du nombre des bergers et des troupeaux, et qui sont dues, selon lui, à certaines doctrines répandues dans les campagnes, à certains journaux et à la manière fâcheuse et regrettable dont ils sont commentés ; aussi ne trouve-t-on plus ces liens d'intérêt commun et de bienveillance réciproque qui unissaient aux cultivateurs toute la domesticité de leurs exploitations. Les patrons réduisent au strict nécessaire le nombre de leurs employés permanents, et, dans bien des fermes, on remplace les moutons par les bêtes à cornes, afin de supprimer les bergers qui, par la nature de leurs occupations, sont les plus difficiles à surveiller de tous les agents ruraux.

Dans sa réponse au dernier paragraphe du questionnaire, notre collègue, après avoir constaté l'état assez satisfaisant de l'industrie rurale dans la basse Picardie, regrette la tendance de la population des campagnes à diminuer plutôt qu'à augmenter. « Ce fait tient surtout, dit-il, à ce que le courant de « l'émigration vers les villes entraîne non-seulement les enfants

« des ouvriers ruraux, mais ceux aussi des cultivateurs les « plus aisés. Dans les colléges, où ces derniers reçoivent l'ins- « truction secondaire, ils apprennent à mépriser la profession « paternelle. Loin de désirer la direction d'une entreprise « agricole, leur ambition les entraîne vers les carrières vulgai- « rement dites libérales, comme si l'agriculture n'était pas la « carrière libérale par excellence..... *Nihil homini libero « dignius agriculturâ.*

« Les jeunes filles elles-mêmes, élevées dans les pensionnats « des villes, n'aspirent plus qu'à quitter la ferme où elles sont « nées, mais dont les laborieuses occupations contrastent avec « leur nouvelle éducation. Elles refusent le plus souvent de « s'unir à des cultivateurs, et leur dot, détournée du capital « agricole, va solder le prix de quelque étude de notaire, d'avoué, « d'huissier, ou cautionner quelque fonctionnaire.

« Heureusement pour notre contrée, ajoute M. d'Orval, les « déplorables tendances que nous signalons se trouvent en « partie contrebalancées par le goût de beaucoup d'ouvriers « ruraux pour la culture ménagère et l'élevage du bétail. Cette « source d'aisance et d'indépendance pour les familles labo- « rieuses en retient un grand nombre dans les campagnes, « compensant ainsi une partie du mal causé par l'absentéisme.

« On doit conclure de ces observations que si, d'une part, « notre agriculture locale a fait certains progrès depuis trente « ans et contribué sensiblement au développement de l'aisance « générale, d'un autre côté, bien des obstacles moraux et ma- « tériels ont paralysé son essor.

« Bien que présentées sous un double aspect, ces conclusions « sont loin d'être contradictoires. Si l'état actuel des choses « rurales laisse beaucoup à désirer, il n'a pourtant rien de « décourageant pour les légitimes espérances des agronomes, « ni pour les efforts virils de nos laborieux cultivateurs. »

Séance du 27 mai 1875

Un de nos membres correspondants, M. le comte Le Clerc

de Bussy, adresse à la Société les deux brochures suivantes :

Sénéchaussée de Ponthieu, — ban et arrière-ban, — rôle des gentilshommes ou état de service pour l'année 1695, document inédit communiqué à la Société des Antiquaires de Picardie par le comte Le Clerc de Bussy, membre titulaire non résidant de cette Société, et aussi membre de la Société des Etudes historiques, de la Société d'Emulation d'Abbeville et d'autres sociétés savantes. Amiens, 1875.

Le Droit du seigneur à Lambercourt, communication de M. le comte Le Clerc de Bussy, membre titulaire non résidant de la Société des Antiquaires de Picardie. Extrait du *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie,* année 1874, n° 4.

M. Anselme de Fontenay, membre correspondant de la Société, a envoyé une brochure intitulée : *Note sur les travaux faits de 1854 à 1859 pour l'amélioration du métal des bouches à feu, 1° en bronze, 2° en fonte de fer,* par H. de Ruolz et A. de Fontenay. Paris, octobre 1871.

M. Adolphe Huart, membre correspondant de la Société, adresse l'ouvrage suivant : *Prix d'encouragement au bien, — les grands Bienfaiteurs de l'humanité,* par M. Adolphe Huart, docteur en théologie, membre de plusieurs académies et sociétés savantes. Paris, 1875.

M. le comte de Riencourt, membre résidant, fait hommage à la Société de l'important ouvrage suivant en deux volumes : *Les Militaires blessés et invalides, — leur histoire, leur situation en France et à l'étranger,* par le comte de Riencourt, tomes 1er et 2e. Paris, Dumaine, 1875.

Un membre fait connaître que M. Ernest Prarond vient, par une distinction flatteuse et méritée, d'être nommé membre correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques. Les membres de la Société adressent des félicitations à M. Prarond au sujet de cette nomination qui honore tout à la fois celui qui en est l'objet, et la Société dont il est le président.

La Société des Antiquaires de la Morinie a ouvert une souscription pour une statue à ériger, sur une des places de Saint-

Omer, à la mémoire de Suger, abbé de Saint-Denis, régent de France, et elle invite la Société d'Emulation à participer à cette souscription. Malgré sa situation assez précaire, la Société d'Emulation ne saurait rester étrangère à une manifestation de cette nature, et elle vote, en conséquence, une somme de *vingt-cinq francs* pour sa contribution à la souscription dont il s'agit. Elle charge M. le président de faire connaître cette décision à la Société des Antiquaires de la Morinie, en exprimant le regret de ne pouvoir offrir davantage à cause de l'état de ses finances.

M. Ernest Prarond annonce la mort de l'un de nos membres correspondants, M. Marie-André-Gabriel Rembault, né à Amiens le 6 novembre 1817, et mort à Amiens le 14 avril dernier. M. Rembault était aussi, au moment de son décès, membre de la Société des Antiquaires de Picardie, membre du Conseil municipal d'Amiens, etc. Il a publié, entre autres travaux: une *Notice sur l'église, le château et la seigneurie de Conty* (typ. d'Alfred Caron); — *La Picardie au salon de 1874* (Amiens, typ. de Jeunet); — une *Note sur la Ligue à Abbeville*, qui a paru dans nos Mémoires; — des articles de critique musicale dans le *Journal d'Amiens*.

La Société Linnéenne du nord de la France a fait mention ainsi qu'il suit (dans son bulletin mensuel, n° 35, 1er mai 1875, 3e année), d'une excursion faite le mois dernier à Abbeville, par plusieurs de ses membres :

« ..... M. le Président parle ensuite de l'excursion faite jeudi dernier à Abbeville, par plusieurs membres de la Société, pour visiter les collections d'histoire naturelle de cette ville.

« Ces collections, fort belles et très-bien entretenues, méritent d'être examinées en détail. Les quatre heures employées à les parcourir n'ont permis que d'en voir l'ensemble, mais ont donné le vif désir de les voir avec plus d'attention.

« Guidés dans les différents musées par MM. Delignières, adjoint, Marcotte, bibliothécaire de la ville et conservateur des collections, de Brutelette, de Vicq et Wignier, membres de la Société Linnéenne, les excursionnistes ont pu admirer

les plus belles pièces des collections et apprécier en même temps toute l'affabilité de leurs savants cicérones.

« Il sera fait un rapport sur cette excursion, et une lettre sera envoyée pour remercier de l'accueil sympathique que nos membres ont reçu à Abbeville et dont ils conserveront toujours un excellent souvenir..... »

M. Joseph Buteux, membre correspondant, présent à la séance, fait hommage à la Société d'une brochure intitulée : *De la Gravure*, et composée de plusieurs articles suivis publiés par l'auteur, pendant sa saison hivernale d'Hyères, dans un journal local, l'*Echo d'Hyères*, (premiers mois de 1875).

M. Buteux présente ensuite à la Société plusieurs fragments de schiste argileux dont sont composées en grande partie les montagnes d'Hyères. Les fragments peuvent se diviser à l'infini en lamelles formant ainsi une sorte de rudiment de cristallisation. Il présente enfin des boules d'une nature fibreuse qui sont produites dans la Méditerranée par des fragments de feuilles de naïades roulées par les eaux, et ainsi agglutinées en forme de boules.

Séance du 10 juin 1875

M. Ernest Prarond parle de la mort de M. Paul Boullon, membre résidant, et donne lecture d'une notice nécrologique qui sera insérée dans le prochain volume des Mémoires.

M. Prarond termine ainsi : « Dévoué à sa ville, M. Boullon « lui a rendu des services sérieux à une époque très-critique, « et le rapport qu'il a fait à la Commission municipale de 1871 « sur un voyage et une négociation à Versailles restera une « page de notre triste histoire de ce temps.

« Nous pouvons l'affirmer, sûr de l'assentiment commun, « nous avons tous perdu en M. Boullon un bon collègue, la « ville a perdu en lui un bon citoyen. »

M. Ch. Louandre donne lecture d'un fragment du grand ouvrage auquel il se consacre depuis plusieurs années : *Du Gouvernement de la France sous l'ancienne monarchie,*

et dans lequel l'auteur traite tour à tour de la justice, des finances et de l'armée. Dans ce fragment qui fait partie du chapitre de la justice, il parle des transformations des institutions judiciaires en France. A l'origine, dans les temps mérovingiens, la justice apparaît, non comme un châtiment, mais comme une simple réparation des torts. L'auteur s'étend notamment sur deux institutions qui ont eu à ces époques éloignées une grande influence : l'une, celle de *la paix*, qui avait pour objet de mettre un terme aux rapines des hommes d'armes et aux violences de la guerre ; l'autre, qu'il ne faut pas confondre avec la première, par une erreur historique trop accréditée, la *trève de Dieu*, institution moins ancienne, fondée en 1227, qui arriva, sous certaines pénalités en cas d'infraction, à supprimer les hostilités pendant plus de la moitié de l'année, et qui, placée sous la sauvegarde royale, restera à l'honneur de l'église gallicane dans notre pays.

M. Prarond exprime les regrets qu'inspire la mort de notre collègue correspondant, M. l'abbé Jean-Benoît-Désiré Cochet.

M. Prarond donne ensuite lecture d'une notice sur M. de Belleval père, également notre membre correspondant, et décédé aussi dernièrement au château de Bois-Robin. Cette notice figurera au prochain volume avec celles de M. l'abbé Cochet et de M. Paul Boullon, d'après la date des décès. M. Prarond rappelle que M. de Belleval était membre correspondant de la Société depuis 1835, et qu'il a fait, entre autres travaux, une description du remarquable évangéliaire qui se trouve à la bibliothèque de la ville (Mémoires de la Société, année 1838), et une analyse du cartulaire du Ponthieu.

M. Armand Van Robais fait un rapport verbal sur l'ouvrage présenté par M. de Vignaux, sous le patronage de M. Charles Huard, membre correspondant. M. de Vignaux désirerait faire partie de la Société. L'ouvrage porte le titre : *Mémoires sur Lamoignon de Malesherbes, défenseur de Louis XVI*, par Eugène Vignaux ; Paris, E. Dentu, 1874.

Le rapport de M. Van Robais étant favorable, M. de Vignaux sera invité par M. le Président à former personnellement,

conformément aux statuts, une demande qui sera soumise au scrutin.

Séance du 24 juin 1875

M. le comte Charles Le Clerc de Bussy, membre correspondant, adresse à la Société une note intéressante, imprimée sous le titre suivant : *Lettre sur Bouillancourt près de Miannay; Paris, 15 décembre 1874. A M. Garnier, secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie.*

M. Emile Delignières signale, sur l'indication de M. Ernest Prarond qui ne peut venir à la séance, les travaux suivants dans les ouvrages adressés à la Société :

Dans le *Bulletin d'agriculture, etc. de la Sarthe*, une notice curieuse (p. 941), sur un refuge découvert en 1864 dans le département de la Charente-Inférieure.

Dans les *Mémoires de l'Académie de Metz* (pag. 287-288), quelques conséquences tirées des travaux de M. de Perthes, à propos de l'âge et de la durée probable de la terre. Il y aurait lieu de remercier de l'envoi de ces *Mémoires* le Président de la Société de Metz, demeurée si française.

Dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie*, un travail important de notre regretté collègue M. Henri de la Plane, décédé en 1873 : *Eperbecques, ses seigneurs*, etc. Il y a peut-être à remarquer pour nous dans les pièces justificatives de ce travail (pag. 141-158), plusieurs lettres d'un Aléaume de Longpré, écuyer, bailli et châtelain d'Eperbecques. Lettres des 13 janvier 1393, 13 juillet 1395, 2 août 1395, 18 mai 1400, 12 août 1401, 10 octobre 1402, etc., etc. Il serait d'un certain intérêt de rechercher si ces noms, Aléaume et Longpré, nous reportent (cela n'est pas probable, mais on pourrait voir) à une famille de nos environs. Aussi loin qu'il est possible de remonter, on trouve la seigneurie de notre Longpré appartenant à la famille des seigneurs de Fontaine, dont était Aléaume, le compagnon de Philippe-Auguste à la Croisade, et précédemment mayeur d'Abbeville, si nous en croyons la liste consacrée, mais discutable pour ces temps

lointains. Dans les mêmes pièces justificatives (p. 165), se trouve une lettre signée de Jacques de Bersacques. On sait qu'il y avait un fief de Bersacques entre Saint-Riquier et Millencourt.

Le même volume nous fournit une traduction, par un autre de nos collègues, de la relation : *Julii Chiffletii Audomarum obsessum et liberatum, anno MDCXXXVIII ;* Saint-Omer assiégé et délivré en 1638. Malheureusement, en 1638, Saint-Omer appartenait à l'ennemi, et la délivrance était faite contre une armée française ! La traduction de notre collègue occupe les pages 311-405.

M. A. Van Robais donne lecture d'une *Notice sur le Psautier des Chartreux de Thuison de 1564*, qui présente un certain intérêt en ce qu'elle nous donne une idée de ce qu'étaient les chants religieux au milieu du xvᵉ siècle (1).

M. A. Van Robais offre ensuite à la Société, pour être rangé dans ses archives, un extrait de l'ouvrage : *Les Vicomtes d'Abbeville et du Pont-Remy, notice inédite de Charles du Fresne, sieur du Cange.* L'extrait, avec notes, porte : *Le corps du roi de Bohême à Maintenay et son convoi à Luxembourg.*

La Société remercie M. Van Robais de ces intéressantes communications, et le prie de donner également lecture de la seconde, qui porte le titre : *Charles de Bohême et l'abbaye de Riscampo ou Rincampo* (2).

Séance du 28 octobre 1875

M. Albert Muller, du 20 octobre 1875, fait hommage à la Société d'un ouvrage en langue allemande, intitulé : *Ein fund*

(1) Voyez, dans le cours du volume, *Notes d'Archéologie, d'Histoire et de Numismatique*, par A. Van Robais.

(2) Ces notices de M. A. Van Robais et plusieurs autres font partie des *Notes d'Archéologie, d'Histoire et de Numismatique*, 2ᵉ *série*, *(Abbeville et ancien comté de Ponthieu)*, insérées séparément dans ce volume.

vorgerchichtlicher steingerathe bei Basel von Albert Muller, mit einer photographie; Basel, 1875.

M. le Président annonce la reprise des séances pour l'année 1875-1876; il dépose sur le bureau :

1° Le programme des concours ouverts pour les années 1876 et 1877 par l'Académie nationale de Reims, avec l'indication des prix à décerner.

2° Le programme des questions arrêtées par le Conseil administratif de la Société libre d'Emulation de Liége pour le prochain concours à clôturer le 1er juin 1878; Liége, 1875.

3° Le programme des concours ouverts pendant l'année 1875-1876 par l'Académie des lettres, sciences, arts et agriculture de Metz.

4° Sujets mis au concours par la Société académique de Saint-Quentin, — concours de l'année 1876.

Il engage les membres de la Société à prendre part à ces concours.

Il dépose également le prospectus d'une carte géologique du grand duché de Luxembourg, par MM. Vier et P.-M. Liegen, publiée par la Société des sciences naturelles de l'Institut de Luxembourg.

M. A. Van Robais fait une communication relative à deux poutres de façade, chargées de bas-reliefs Renaissance, qui ont été mises à jour lors de la réparation de la maison rue Saint-Gilles, n° 10, appartenant à M. Bertout.

A la suite de cette communication, il est parlé d'autres maisons avec sculptures ou bois sculptés, telles que celle au coin de la rue de la Boucherie près du Marché (café Saint-Georges), une autre dans la rue de la Haranguerie, l'hôtel du Bar, celle de notre collègue M. Déprez, place du Pilori, enfin la maison dite de François Ier, rue de la Tannerie. Les membres présents engagent M. Van Robais à faire à l'occasion photographier les sculptures qu'il a décrites de la maison de M. Bertout.

Par une circulaire adressée à la Société, les membres du

Conseil d'administration de l'Institut historique de France donnent avis que le Congrès scientifique de France, sous la direction de l'Institut des provinces, tiendra sa 41e session à Périgueux, vers la première quinzaine de novembre. Les membres de la Société d'Emulation sont invités à souscrire à ce congrès et à y assister.

M. Ernest Prarond, président, signale aux membres de la Société qui s'occupent particulièrement de botanique et d'horticulture le travail de M. le docteur Bouvier : *Les Roses des Alpes,* dans le tome XIX, p. 67, de l'*Institut national genevois.* A ceux qui s'occupent de géologie, il fait remarquer les belles planches de la Société Géologique de Vienne, et l'emploi si utile de la photographie pour ces planches. Il appelle enfin l'attention de la Société sur un article de M. Darsy sur Crécy-en-Ponthieu, paru dans la revue *la Picardie;* un autre numéro de cette revue (juillet 1874) contient un article de M. Le Vavasseur sur *la Ligue à Abbeville.*

Nous avons, dit-il, à remercier deux de nos membres correspondants. M. Auguste Janvier a adressé un intéressant ouvrage : *Souvenirs de la vieille France, les Sociétés de Tir avant 1789 ;* Amiens, 1875. M. Jouancoux : *Le Patois picard, Excursion philologique dans un village de Picardie.* (Extrait du *Journal d'Amiens* de septembre-octobre 1875.) M. Prarond donne lecture de la conclusion de ce travail.

Il est procédé au scrutin sur la demande de M. de Vignaux, recommandé par M. Adolphe Huard, et dont l'ouvrage (*Mémoires sur Lamoignon de Malesherbes, défenseur de Louis XVI ;* Paris, Dentu, 1874), a fait l'objet d'un rapport favorable de M. A. Van Robais à l'une des précédentes séances. Le résultat du scrutin est favorable à M. de Vignaux qui est en conséquence nommé membre correspondant de la Société.

M. Delignières signale à la Société l'existence, révélée en septembre dernier par une tranchée assez profonde faite pour des conduits de gaz, d'un petit canal ou aqueduc en maçonnerie se trouvant dans la chaussée Marcadé, entre la rue Pados et la rue Médarde, à 1m,80 de la surface actuelle du sol

de la chaussée, très-bas alors dans cette partie de la ville, et dont on peut remarquer, par la tranchée ouverte, les exhaussements successifs. Cet aqueduc non voûté, mais dont les deux côtés sont reliés au-dessus par de grosses dalles de grès avec un ciment d'une telle dureté qu'on a dû casser une des dalles pour se rendre compte de la profondeur et de la construction, a une largeur d'environ 40 centim. sur 80 centim. de profondeur. Il a une direction oblique par rapport à l'axe de la chaussée Marcadé, et se dirige, de l'angle de la rue Pados vers le nord, à l'angle de la rue Médarde vers le sud; il était rempli d'eau claire, sans courant apparent. Ce canal, dont personne ne soupçonnait l'existence, et qui a été obligeamment indiqué à M. Delignières et mis à découvert sous ses yeux par les soins de M. Kuentz, directeur de l'usine à gaz, paraît, d'après sa direction, avoir eu pour objet de relier entre elles les rivières de la Sautine et du Scardon. On peut conjecturer qu'il servait, soit d'égout, soit peut-être plutôt de déversoir à l'un des moulins qui existaient sur la Sautine. Dans tous les cas, l'auteur de la communication croit devoir signaler l'existence de ce canal souterrain à M. Prarond, qui a fait revivre avec tant de détails et de soins tout ce qui se rattache à notre vieille cité picarde, avec ses rues, ses monuments, ses constructions en général, et dont l'ouvrage important sur *les rues d'Abbeville* a été refondu et augmenté notablement dans ces derniers temps sous le titre : *Topographie d'Abbeville et de ses environs.*

M. Buteux, membre correspondant, par une lettre adressée au secrétaire le 18 septembre dernier, demande si la Société voudrait l'autoriser à faire imprimer à ses frais un supplément de son travail sur *les Eglises de Paris*. Ce supplément serait rendu nécessaire, d'après l'auteur, par l'impossibilité où il se trouvait, lors de l'impression de son travail dans les Mémoires de la Société, de s'étendre complètement sur les quatre derniers édifices qu'il a décrits, à raison de leur construction insuffisamment avancée alors. Ce supplément ne se composerait que de huit pages au plus ; M. Buteux en ferait tirer autant

d'exemplaires qu'il y en aura du volume des Mémoires à publier prochainement, et dans le même format et les mêmes caractères que ce volume. Il se chargera d'ailleurs, ainsi qu'il est dit ci-dessus, des frais d'impression, du brochage, de la couverture et du port des exemplaires.

Dans ces conditions que lui rend nécessaires son peu de ressources, la Société, par l'organe des membres présents, accepte volontiers la proposition de M. Buteux.

M. Em. Delignières croit devoir rappeler aux membres de la Société la distinction flatteuse dont ont été l'objet, il y a quelques mois, de la part de l'Académie des sciences, deux de nos membres résidants, MM. Eloy de Vicq et de Brutelette. Sur le rapport de M. Chatin, secrétaire de la Commission, composée de MM. Brongniart, Decaisne, Duchartre et Erécut, l'Académie a partagé la valeur du prix fondé par M. de La Fons Mélicocq entre les auteurs des deux ouvrages adressés à l'Académie en vue de ce prix : 1° l'*Essai d'un Catalogue raisonné et descriptif des plantes vasculaires du département des Ardennes,* par M. Calley, pharmacien au Chesne, et 2° le *Catalogue raisonné des plantes vasculaires de la Somme,* par MM. Eloy de Vicq et Blondin de Brutelette, volume de 378 pages in-8°, plus un supplément de 34 pages; Abbeville, 1865-1873.

Ce rapport contient notamment les appréciations suivantes :

« Chacun de ces travaux consacre un progrès notable dans « la connaissance de la flore du département qu'il concerne ; « un grand nombre d'espèces y figurent pour la première fois, « en même temps que des localités nouvelles sont indiquées « pour bon nombre de plantes rares.

« La plupart des espèces signalées pour la première fois et « des localités, jusqu'à ce jour inconnues, sont le fruit des « voyages botaniques des auteurs, qui ont consacré de longues « années à l'exploration de leur région respective.

« Si le nombre des espèces jusqu'à présent inédites est beau- « coup plus considérable dans le catalogue des Ardennes que « dans celui de la Somme, cela tient surtout à ce que l'auteur

« du premier de ces catalogues, M. Calley, a plus de tendance « que MM. de Vicq et de Brutelette à multiplier les espèces. « par le dédoublement des types spécifiques anciens..... »

M. J. Vayson, membre résidant, délégué par la Société pour la représenter au second centenaire de Saboli, organisé à Apt (Vaucluse), expose à la Société qu'il s'est rendu en effet, il y a quelques mois, dans cette ville pour assister à cette solennité, mais, se fiant à la date indiquée, il est arrivé trop tôt, par suite du retard qui a été apporté après coup à la fête. Il a eu le regret de ne pouvoir rester à Apt jusqu'au moment du centenaire de Saboli ; il a assisté seulement à une réunion de la Société littéraire et artistique d'Apt, notre correspondante. Il a, en outre, profité de son séjour dans cette ville pour visiter notamment la cathédrale où il a remarqué des choses curieuses, entre autres des émaux magnifiques, un coffret remarquable dans la chapelle dédiée à sainte Delphine de Sabran, des reliques renfermées dans une fiole ouvragée, d'un travail hispano-arabe. Il a remarqué, parmi les *ex voto*, un gros lézard ou caïman empaillé, dans le genre de celui qui se trouve à Saint-Vulfran. M. Vayson a pénétré également dans la crypte de la cathédrale où il a admiré les voûtes ou plafonds ornés d'entrelacs de sculptures carlovingiennes ; il a été visiter, à quatre kilomètres d'Apt, les ruines curieuses du château de Saignon, vieux repaire féodal très-ancien, creusé à vif dans le roc. Il a remarqué également dans la ville une église romane où se trouvent de chaque côté du chœur deux colonnes monolithes en marbre ; il a admiré enfin dans une maison particulière, celle de M. Berluc, poète, deux salles avec dorures et ornements sculptés remontant environ à deux siècles, avec plafonds très-beaux, ornés de peintures dans le genre de Lebrun. Les anciennes poteries multicolores d'Apt sont très-curieuses et très-recherchées ; il y a cependant peu d'antiquités relativement à Apt, la plupart des objets romains ayant été transportés à Arles, à Avignon, à Nîmes.

La Société remercie M. Vayson de son intéressante communication de touriste actif et d'intelligent observateur.

M. Gustave Le Vavasseur, membre correspondant, conseiller général de l'Orne, et auteur de plusieurs ouvrages poétiques et autres, notamment de critique d'art, a adressé à la Société un nouveau poëme remarquable à tous égards, et d'un développement étendu : *Un chapitre d'histoire poétique, la Rime*, dédié à son ami, M. Prarond, dont le profil figure avec celui de M. Le Vavasseur en tête de l'ouvrage, dans un médaillon finement dessiné à la plume par M. Buisson, député de l'Aude.

M. Delignières, en raison de l'importance et de l'attrait de ce poëme, en a fait un compte-rendu dont il donne lecture aux membres de la Société.

M. Prarond, rappelant que la Société a déjà eu l'idée et l'initiative de bien des créations utiles dans notre ville, expose qu'il lui paraîtrait digne d'elle, comme rentrant dans l'esprit de son institution, de suggérer la fondation à Abbeville d'une Société médicale comme il en existe maintenant dans beaucoup de villes de France. M. Prarond s'est déjà procuré les statuts de la Société médicale d'Amiens, et ceux de la Société de médecine et de pharmacie de Toulouse ; il propose donc à la Société de chercher à organiser une Société médicale pour notre ville et notre arrondissement.

M. Vayson appuie la proposition de M. Prarond, et dit qu'il y a là une occasion d'affirmer encore la Société d'Emulation par ses actes d'initiative, et d'établir ainsi une entente des médecins en titre de l'arrondissement contre les empiriques, et de les mettre en relation avec d'autres Sociétés médicales. M. Delignières ajoute qu'il serait intéressant pour cette Société de réunir et de centraliser les observations, en correspondant avec les médecins de campagne, au grand profit pour la science médicale.

Après examen et discussion, la proposition de M. Prarond est adoptée, et il est décidé que des démarches seront faites auprès de plusieurs médecins de notre ville, et notamment de ceux qui sont déjà nos collègues et qu'ils seront convoqués spécialement pour procéder, s'il est possible, à la fondation et à l'organisation de cette nouvelle Société.

Séance du 18 novembre 1875

M. de Matty de la Tour, membre correspondant, a adressé à la Société les deux ouvrages suivants : *Voie romaine de Cæsarodunum à Juliomagus et emplacement de la station Robrica, avec deux cartes géographiques et une note sur le mot celtique briga*, par M. de Matty de la Tour, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées en retraite, membre de la Société française d'Archéologie ; Tours, 1875. — *Voie romaine de la capitale des Andes à celle des Rhedones*, par M. de Matty de la Tour ; Rennes, 1871.

M. Prarond, dans les ouvrages envoyés, signale à MM. de Vicq et de Brutelette *la Florale du canton de Méry-sur-Seine*, dans les *Mémoires de la Société académique de l'Aube*.

M. Prarond fait connaître que, dans le numéro de janvier-février de la *Revue des Sociétés savantes des départements*, M. C. Jourdain, membre de l'Institut, secrétaire-général du Ministère de l'Instruction publique, a rendu compte du dernier volume de nos Mémoires (tome 1er de la nouvelle série). Des remercîments ont été adressés à M. Jourdain au nom de la Société. M. T. Jeunet a bien voulu reproduire l'ardicle de M. Jourdain dans le *Journal d'Amiens* du 29 octobre dernier ; enfin, M. Paillart a reproduit cet article dans le numéro de *l'Abbevillois* du 4 novembre dernier (édit. tri-hebdomadaire). M. Prarond a également remercié MM. Jeunet et Paillart.

M. Em. Delignières fait hommage à la Société de l'ouvrage suivant : *Recueil des arrêtés de police municipale de la ville d'Abbeville, et des lois et arrêtés préfectoraux sur divers points de la compétence du tribunal de simple police, précédé d'une Notice sur la police à Abbeville avant 1789, et suivi de Recherches sur les usages locaux dans les deux cantons d'Abbeville ;* Abbeville, imprimerie Briez, C. Paillart et Retaux, 1875. — M. Prarond donne lecture de quelques passages de la notice historique qui est en tête de l'ouvrage.

M. Ernest Prarond, président, expose aux membres de la Société et à MM. les docteurs Vacossin, Bellettre, Legée, Doliger et Caudron, qui, parmi les médecins de la ville, se sont rendus à la convocation qui leur a été adressée spécialement pour cette séance, que la Société d'Emulation, qui a eu parfois des initiatives heureuses, a pensé que notre ville et notre arrondissement offraient peut-être des ressources suffisantes pour la formation à Abbeville d'une Société médicale comme il en existe déjà dans plusieurs villes, à Toulouse, à Amiens, à Rouen, à Lille, à Provins. Cette idée que M. Prarond a eu l'honneur de soumettre à la Société lors de sa dernière séance, et depuis à MM. les médecins de la ville, est plus vieille d'ailleurs que sa proposition; un de nos anciens collègues, M. le docteur Vésignié, l'avait eue, paraît-il. Seulement, dans la pensée de M. le docteur Vésignié, la société formée entre les médecins de la ville aurait eu plutôt le caractère de société amicale ou de cercle que le caractère de société scientifique. Le but de l'association aurait été l'abonnement en commun à quelques journaux de médecine, l'acquisition d'ouvrages de science médicale, ce qui, il est vrai, rapprocherait bien un peu l'idée de notre collègue de celle qui a présidé à la formation des sociétés ci-dessus nommées. Il ne faudrait pas d'ailleurs, selon M. Prarond, comparer tout à fait les époques; il est certain que depuis l'institution des réunions annuelles des Sociétés savantes des départements à la Sorbonne, institution due au ministre M. Rouland, mais à laquelle notre collègue, M. Louandre, n'est peut-être pas complètement étranger, beaucoup de Sociétés de province ont pris une importance qu'elles n'avaient pas jusque là. On a, depuis ce temps, travaillé davantage et plus sérieusement; la direction des travaux a été meilleure, la visée plus haute, plus scientifique. Une Société médicale à Abbeville aurait cet avantage, en réunissant les médecins, de leur créer des relations avec les Sociétés semblables qui existent en France, soit en province, soit à Paris. M. Prarond s'est procuré les statuts de plusieurs sociétés du même genre et il les présente à MM. les médecins comme

documents pouvant leur être utiles. Il ajoute que la Société à former pourrait admettre dans son sein des pharmaciens, des vétérinaires, des chimistes, des professeurs de sciences.

M. Louandre appuie les observations de M. Prarond et expose qu'une Société médicale aurait une grande utilité encore en coopérant d'une manière efficace à l'organisation de l'assistance publique et de la charité à Abbeville. Il y a là des faits à observer spécialement pour l'allaitement, puis pour la nourriture des enfants jusqu'à l'âge de deux ans; en outre, des statistiques pourraient être dressées d'une manière méthodique et continue par la nouvelle Société.

M. Delignières rappelle le travail important et intéressant de M. le docteur Hecquet, membre résidant de la Société, sur la *Topographie physique et médicale de la ville d'Abbeville;* Amiens, 1857, et dit qu'il sera plus facile à une Société médicale organisée de continuer ce genre de travail éminemment utile.

M. Bellettre remercie le président et les membres de la Société d'Emulation de la sympathie que ses collègues et lui trouvent auprès d'eux. Le but assurément est bon et louable, mais la mise à exécution présentera certaines difficultés.

M. Louandre dit qu'on pourrait peut-être, comme moyen d'arriver au résultat, diviser la Société d'Emulation en deux sections, l'une des sciences, lettres et arts, l'autre de médecine et d'hygiène.

M. Prarond pense qu'une Société médicale distincte peut aussi se former.

M. Legée craint que les dix médecins ne suffisent pas pour créer une Société; il croit pressentir des difficultés.

M. Monchaux pense que le caractère d'une Société médicale doit être de rechercher les améliorations à apporter dans l'hygiène générale, et dans les soins à prendre à la ville et à la campagne pour organiser les services médicaux. On pourra certainement arriver à quelque chose d'utile et de pratique, surtout en s'adjoignant, comme on le pourrait, les médecins de l'arrondissement, les pharmaciens et les vétérinaires. Dans tous

les cas, on doit essayer, et la Société d'Emulation doit chercher à faire réussir une proposition qui vient d'elle et qui aurait des résultats féconds.

M. Delignières dit qu'une Société médicale aurait deux objets principaux : réunir dans un lieu commun et central et dans une entente réciproque au point de vue tant des rapports professionnels que des observations médicales, scientifiques et de statistique, les médecins, pharmaciens, vétérinaires, chimistes et professeurs de sciences, apporter un lien de cohésion et d'entente entre ces personnes ; et en second lieu, donner aux médecins un moyen plus facile de s'unir contre les charlatans et les empiriques qui obtiennent encore tant de crédit dans les campagnes. Il ajoute que toutes les autres personnes exerçant des professions libérales, tels que les avocats, les notaires, les avoués, etc., sont unies entre elles dans des réunions spéciales, et qu'il manque précisément pour les médecins de semblables réunions où sont rappelés les devoirs professionnels, et où chacun peut apporter son contingent d'idées et d'appréciations sur la manière d'exercer la profession.

M. Bellettre dit que l'association médicale du département de la Somme n'a pas réussi contre les empiriques, mais, à d'autres points de vue, il trouve qu'une Société médicale pour l'arrondissement aurait d'autres résultats très-utiles, notamment dans les cas d'épidémies, pour centraliser les observations.

M. Hecquet dit que pour arriver au résultat à obtenir, il faut que tous y mettent du bon vouloir. Les éléments ne manquent certainement pas, et il y a de quoi alimenter une société de cette nature ; elle aurait notamment à s'occuper, de concert avec le Comité d'hygiène, de la vaccination dans l'arrondissement.

M. le Président propose de nommer une commission chargée de s'entendre avec les médecins de la ville et de l'arrondissement pour procéder à l'organisation de la nouvelle société. Sont nommés : MM. les docteurs Hecquet, Farcy, Caudron, Déprez, auxquels sont adjoints MM. Prarond et Delignières.

M. Monchaux ayant déclaré ne pouvoir accepter cette mission. En conséquence, la commission ainsi composée s'occupera des moyens de mettre à exécution la proposition de M. Prarond et de créer à Abbeville, pour l'arrondissement, une Société de médecine.

Séance du 3 décembre 1875

M. Prarond signale à la Société, dans les volumes adressés, les travaux suivants : dans *la Picardie : Quelques documents inédits pour l'histoire de Rue,* publiés par M. Prarond ; — dans le même numéro de cette revue, la suite du travail de M. Darsy : *Crécy-en-Ponthieu :* — dans les *Mémoires de la Société philomatique de Verdun,* un travail de M. Félix Lienard : *L'homme de Cumières pendant l'époque néolithique.* Ce travail pourrait intéresser tous ceux qui poursuivent les études de M. Boucher de Perthes ou qui s'occupent d'anthropologie et d'ethnologie. — Dans le *Bulletin de la Société des sciences de l'Yonne,* M. Challe a fait brièvement pour les Sociétés savantes de ce département, ce que notre secrétaire, M. Em. Delignières, a fait avec développement pour notre Société, leur histoire et l'histoire des services qu'elles ont rendus.

M. Em. Delignières donne lecture d'un travail intitulé : *Souvenirs du Salon de 1875,* dans lequel il s'est particulièrement attaché aux artistes abbevillois et à quelques autres artistes picards dont les œuvres ont été admises ; il passe en revue plusieurs ouvrages de peinture, de sculpture et de gravure envoyés par divers Abbevillois à des expositions précédentes.

M. Van Robais montre à la Société une clef ancienne qui a été trouvée dernièrement près du collége, en creusant un égout dans la rue de l'Hôpital, pour le service de cet établissement et de la ville. Cette clef, un peu ouvragée et où l'on remarque quelques légères damasquinures, paraît remonter au moyen-âge. Une monnaie du Haut-Empire avait éte trouvée en même temps que la clef.

M. Prarond fait observer que le dernier volume de nos Mémoires porte la date 1869-1872; or, tous nos volumes embrassent généralement une période de quatre années. Il serait donc temps de mettre sous presse notre procbain volume ; on aurait déjà de la peine, eu égard aux ressources restreintes de la Société, à le faire paraître à la fin de 1876 ou au commencement de 1877; les matériaux, du reste, ne manquent pas. Il y aurait lieu de solliciter M. de Vicq à faire paraître dans ce volume son *Histoire de la Musique,* qui présente tant d'intérêt et d'autorité sous sa plume. La notice de M. Louandre sur le registre terrier qui vient de la collection de M. Delignières de Bommy et qui appartient aujourd'hui à la ville, aurait aussi sa place marquée dans le volume à publier.

Séance du 16 décembre 1875

Sur la proposition de M. Prarond, la Société procède à la reconstitution d'une Commission chargée de surveiller l'impression des travaux devant composer le nouveau volume; sont élus membres de cette Commission : MM. Louandre, Em. d'Orval, de Caïeu, Van Robais et Delignières. — M. de Caïeu en est élu président.

M. Albert Marchand, cloître Notre-Dame, à Chartres (Eure-et-Loir), a adressé à la Société un ouvrage de son père, intitulé : *Catalogue des oiseaux observés dans le département d'Eure-et-Loir,* par M. Armand Marchand ; Paris, 1873. Sur la demande de M. Albert Marchand, M. Marcotte, membre résidant, lui a adressé son catalogue des vertébrés de l'arrondissement d'Abbeville, volume des *Mémoires,* 1857-1860.

M. Eugène Blanchet, professeur de seconde au Collége d'Abbeville, fait hommage à la Société de son étude intitulée : *Millevoye,* qui a été lue comme discours au mois d'août dernier, à la distribution des prix des élèves du Collége d'Abbeville. Des remerciements seront adressés à M. Blanchet pour ce travail fort remarquable sur l'un de nos poètes abbevillois les plus célèbres.

M. Henry Debray a adressé à la Société un intéressant travail intitulé : *Etude géologique et archéologique de quelques tourbières du littoral flamand et du département de la Somme*, par M. Henry Debray, conducteur des Ponts-et-Chaussées, membre de plusieurs Sociétés savantes. — Médaille d'or décernée au concours de 1872 par la Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille : Paris, 1873.

M. l'abbé Roze a adressé à la Société un travail intitulé : *les Dignitaires de la cathédrale d'Amiens qui ne figurent pas dans le Gallia Christiana, travail dont le fonds est emprunté principalement au P. Daire,* par l'abbé J.-B.-M. Roze, curé desservant de Tilloy, membre de la Société des Antiquaires de Picardie, etc., etc. ; Amiens, 1874.

Des remerciements seront adressés aux auteurs de ces ouvrages.

M. Ch. Louandre donne lecture d'un chapitre détaché de son grand ouvrage historique. Ce chapitre est intitulé : *Des gouvernements accessoires.* Sous ce titre : *Les princes du sang, les collatéraux et les bâtards*, M. Louandre a retracé à larges traits et d'une manière saisissante, le rôle souvent sanglant et désastreux pour le pays des branches cadettes et des princes du sang sous l'ancienne monarchie ; Jean-sans-Terre, se faisant l'allié des Cabochiens et des Jacques ; la guerre folle, entreprise par le fils de Louis XI ; Philippe d'Orléans sous Louis XIV ; Louis-Philippe-Egalité s'unissant avec les Santerre et autres contre le pouvoir royal, etc.

M. Ernest Prarond indique dans le *Bulletin de la Société historique de Compiègne*, 1875, *une Notice biographique et littéraire sur Arnoul et Simon Greban, auteurs du Mystère des actes des Apôtres ;* il signale cette étude de M. Alexandre Sorel, parce que, ainsi qu'on le sait, le plus jeune des deux frères, Simon, fut pendant quelque temps moine de Saint-Riquier. Les deux frères ont surtout habité le Mans où Simon est mort.

« Les deux Greban ont le Mans honoré. »

a dit Clément Marot. Ce n'est cependant pas au Mans, mais à

Paris, qu'en novembre 1452, ajoute M. Prarond citant M. Sorel, un notable bourgeois d'Abbeville, Guillaume de Bourneuil se rendit, pour obtenir d'Arnoul Greban une copie du *Mystère de la Passion.*

Cette copie fut payée dix écus d'or, ainsi qu'en témoigne cet extrait de nos registres municipaux :

« Le dernier jour de décembre 1452, au petit échevinage, en « présence de sire Jean Laudée, mayeur, a esté conclu par les « échevins en grant nombre, que la somme de dix escus d'or « que avoit et que a paié Guillaume de Bourneuil pour avoir « *le Jus de la Passion à Paris,* à maistre Ernoul Grebain, « lui fussent baillés et délivrés des deniers de la ville. Et sont « iceux jeulx, clos et scellés du sceau de Jean de Brimeu, « Mathieu du Pont, Chrestien de Genesve et Jacques d'Arnet, « eschevins, et mis en coffre à l'échevinage de la dite ville, tant « et jusques à ce que on verra iceux juer. Laquelle somme sera « déduite sur ce que messires voudront donner quand on juera « les dits jeux. » Note de M. Sorel d'après la *Revue des Cours publics* du 10 juin 1855.

M. Sorel, ajoute M. Prarond, a analysé et apprécié assez longuement et avec grand soin l'œuvre des frères Greban.

M. Hecquet d'Orval lit la seconde partie de son Mémoire répondant au *Questionnaire* adressé par la *Société centrale d'Agriculture de France,* à ses membres correspondants. La première partie concerne la grande culture de notre contrée. Ce Mémoire a été lu à la séance de la Société d'Emulation du 13 mai dernier.

Le nouveau travail de M. Hecquet d'Orval traite de la *sylviculture.* L'auteur décrit succinctement les modes de plantation usités en Basse-Picardie, tant autour des bas-champs et des pâtures, qu'autour des enclos des villages et des fermes de nos plaines. Il signale l'action bienfaisante de ces rideaux d'arbres, sur la salubrité du pays, surtout, des contrées marécageuses. Puis, il constate la valeur des bois provenant de ces plantations, pour le charronnage, les constructions rurales, les clôtures et le chauffage.

Passant ensuite à la création des massifs forestiers, il indique les essences les plus favorables et les meilleurs procédés de plantation pour boiser nos coteaux secs à pentes rapides, en taillis destinés à être aménagés plus tard en taillis sous futaie.

Après avoir déterminé la situation actuelle du sol forestier de notre contrée, il examine les cas où il peut être avantageux de défricher certains massifs, et ceux où cette opération peut devenir désastreuse.

Considérant l'élévation lente mais progressive du prix des bois, la difficulté d'affermer, à nouveau, bien des terres défrichées inconsidérément et stérilisées par une culture abusive, il y a lieu d'attribuer à cette double cause la diminution des défrichements de notre contrée depuis dix ans. Mais, si l'on s'y montre plus disposé à conserver les bois et même à en planter de nouveaux, il y a une tendance à éclaircir les réserves de haute futaie comme à rapprocher les coupes de taillis.

Au point de vue des graines forestières, notre région offre certaines ressources pour les essences à feuilles caduques. Mais elle en offre peu pour les conifères qu'on ne rencontre guère ici que dans quelques parcs ou bois d'agrément.

M. d'Orval termine par un aperçu de l'état des dunes qui s'étendent le long de la mer, entre l'embouchure de la Somme et celle de l'Authie.

Quelques tentatives de boisement n'ont pas réussi dans ces solitudes déshéritées. Mais loin de considérer le problème comme insoluble, il appelle de ses vœux le jour où, animés d'une féconde émulation, les propriétaires des dunes de Picardie chercheront avec persévérance à y reproduire l'œuvre accompli par Brémontier sur les dunes de Gascogne.

Séance du 13 janvier 1876

M. Prarond, dans les ouvrages envoyés, signale à la Société les importants Mémoires de la Société des sciences et arts de

Douai, où se trouve au tome XII de la 2e série, p. 141, une étude de notre collègue, M. Tailliar: *Défense du territoire de la Gaule au Ve siècle. — Villes de guerre et places-fortes;* (voir, p. 170, *la défense du détroit britannique, Pas-de-Calais, Boulogne, la tour d'Ordre,* — voir aussi, p. 202, sous le titre: *Route de Soissons à Amiens,* ce qui regarde Amiens dans ce travail.)

Il signale dans ce même volume, à M. Marcotte, le *Catalogue méthodique et raisonné des lépidoptères des environs de Douai,* et dans le 21e volume de la Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, les intéressantes et quelquefois anecdotiques publications de M. Petri Pellet: *Entomologie* et *Faune entomologique du département des Pyrénées-Orientales.*

Le même volume contient des travaux qui intéresseraient MM. de Vicq et de Brutelette: *Decades plantarum novarum præsertim ad floram Europæ spectantes, auctore Michæli Gaudoger,* et un *Glossaire mycologique — étymologie et concordance des noms vulgaires en patois, avec les noms français et scientifiques des principaux champignons alimentaires et vénéneux du Midi de la France,* par M. Casimir Romneguère.

M. Prarond signale enfin à MM. de Vicq et de Brutelette les *Publications de l'Institut royal grand-ducal de Luxembourg,* tome XV. Ce tome est tout entier rempli par un travail intitulé: *Dendrologie luxembergeoise, catalogue des arbres, arbrisseaux et arbustes spontanés, subspontanés, ou introduits dans les cultures du grand-duché de Luxembourg,* par M. J.-P.-J. Koltz.

Le tome XII, 3e série, de la *Société académique de Saint-Quentin,* contient un rapport sur le jardin botanique de cette ville.

M. Armand Van Robais, membre résidant, fait hommage à la Société d'une brochure contenant divers travaux d'archéologie locale, intitulée: *Notes d'Archéologie, d'Histoire et de Numismatique. (Picardie et ancien Ponthieu),* par A. Van

Robais, membre titulaire non résidant de la Société des Antiquaires de Picardie ; Amiens, 1875. Ces travaux sont les suivants : *Pourquoi le nom de Belgium fut donné seulement à une partie de la Gaule-Belgique. — Monnaies gallo-belges ; monnaies des Ambiani. — Les comtes de Ponthieu ; Montreuil et son atelier monétaire. — Note sur des ampoules de pélerinage trouvées dans le canton d'Etaples, et sur le sceau de Fontaine-sur-Somme. — La seille funéraire de Miannay et ses inscriptions,* d'après M. E. Le Blant, de l'Institut, membre de la Société des Antiquaires de France, — avec planches.

M. Prarond revient sur l'impression du prochain volume des Mémoires ; une Commission a eté nommée pour s'occuper de cette publication, il y aurait lieu qu'elle fonctionnât de suite, car on ne peut attendre plus longtemps pour commencer, cette publication devant durer longtemps.

Il est entendu d'une manière absolue, sur les observations présentées par plusieurs des membres de la Société, que les travaux présentés ne seront jamais acceptés de suite, mais qu'ils seront renvoyés à la Commission des Mémoires qui fera son rapport en temps et lieu ; ce n'est que sur ce rapport, et lors de l'impression du volume, que la Société aura à décider, en dernière analyse, quels travaux devront y figurer.

A ce sujet, M. d'Orval est d'avis qu'il y aurait lieu de faire dorénavant, chaque année, le relevé des délibérations et de le publier en une brochure ou fascicule qui paraîtrait ainsi séparément tous les ans, sans préjudice du volume des Mémoires proprement dits, qui serait imprimé tous les trois ou quatre ans, et à la suite duquel figureraient, comme précédemment, les procès-verbaux des séances ; il y aurait lieu de conserver un nombre suffisant d'exemplaires de ces procès-verbaux publiés par fascicules, pour les ajouter au volume. La dépense chaque année ne serait pas bien importante, et il y aurait intérêt à rappeler ainsi plus souvent l'existence et les travaux de la Société comme on le fait, d'ailleurs, pour bien d'autres Sociétés savantes. Cette proposition est accueillie et sera mise

à exécution dans l'année qui suivra la publication du prochain volume (1).

Il est procédé au vote par scrutin pour la nomination du Président et du Vice-Président pour la présente année 1876. M. Ernest Prarond est élu président, et M. de Villers, vice-président.

M. d'Orval expose à la Société qu'il s'est entretenu dernièrement avec M. Sauvage, maire d'Abbeville, du transfèrement du local des séances de la Société et de sa bibliothèque, à l'hôtel Boucher de Perthes. Ce transfèrement serait certainement utile et désirable à divers points de vue, et il y aurait lieu de s'en occuper.

M. Em. Delignières ajoute qu'en visitant il y a quelque temps les bâtiments de l'hôtel, il a eu la pensée de ce transfèrement qui ne pourrait qu'être avantageux pour la Société. Le local actuel est assez restreint, l'accès en est difficile et incommode, les livres, très-nombreux maintenant, sont bien resserrés dans les divers corps de bibliothèque; or, il y aurait à l'hôtel de Perthes, dans le pavillon de droite, deux pièces assez grandes qui pourraient être affectées à la Société d'une manière durable. L'Administration municipale les mettrait volontiers à la disposition de la Société d'Emulation, et cela d'une manière assurée pour l'avenir.

M. Prarond fait remarquer que la Société a des droits acquis et constants au local actuel dans deux des salles du Tribunal et de la Chambre de Commerce, propriété du Département. Il possède des pièces qui lui ont été remises il y a plusieurs années par M. Boucher de Perthes et qui constatent les droits de la Société d'Emulation à la conservation de ces locaux. Il ne faudrait donc les abandonner qu'à bon escient au Département, et moyennant une compensation, soit en argent, soit en facités d'installation ailleurs.

Il est répondu que, sans doute, les droits de la Société devront,

(1) Cette décision a été modifiée par suite de l'adoption de nouveaux statuts. (Avril 1878).

dans tous les cas, être reconnus et sauvegardés, et qu'il y aurait lieu, dès lors, de s'entendre à ce sujet avec l'Administration départementale. Si on abandonnait les locaux actuels, ce ne serait que moyennant des compensations, et si on transférait le local des séances et la bibliothèque à l'hôtel de Perthes, il y aurait lieu, bien entendu, d'assurer les droits de la Société d'Emulation vis-à-vis de la Ville dans ces nouveaux locaux, par un acte administratif qui parerait à toute éventualité de changement ou de nouveau déplacement pour l'avenir.

Sous le bénéfice de ces observations, la proposition de MM. d'Orval et Delignières est prise en considération, et la Société renvoie la question à l'une de ses séances ultérieures pour prendre une décision définitive, et à l'effet de s'entendre, d'une part avec le Département, d'autre part avec la Ville, de manière à sauvegarder les droits de la Société vis-à-vis de ces deux administrations.

Séance du 27 janvier 1876

M. Prarond annonce la mort de M. Charles des Moulins, commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, président de la Société Linnéenne de Bordeaux, membre correspondant de la Société d'Emulation d'Abbeville, décédé à Bordeaux le 23 décembre 1875.

M. Eloy de Vicq fait hommage à la Société de son ouvrage intitulé : *La musique à Abbeville, 1785-1856,* qu'il a fait imprimer à ses frais sous le couvert de la Société, et dont il avait donné lecture à une séance précédente.

M. de Vicq met en même temps à la disposition de la Société cent exemplaires de cet ouvrage pour être envoyés aux Sociétés correspondantes par les soins de M. le Président.

Des remerciements sont adressés à ce sujet à M. de Vicq, et la Société exprime le désir que ce travail soit continué jusqu'à nos jours.

La Société centrale d'horticulture de la Seine-Inférieure, dont le siége est à Rouen, annonce qu'elle organise, à l'occasion du

concours régional d'agriculture, une exposition horticole dans le jardin de l'hôtel-de-ville de Rouen, du 27 mai au 6 juin.

L'Académie de Metz annonce l'envoi du volume de ses Mémoires pour l'année 1873-1874.

M. de Vicq donne lecture d'un travail sur les mousses de l'arrondissement d'Abbeville : *Catalogue des mousses de l'arrondissement d'Abbeville,* par MM. de Vicq et Ch. Wignier.

La parole est donnée à M. Armand Van Robais pour la lecture d'une notice sur l'office de Saint-Georges, intitulée : *Editions des offices de Saint-Georges, à Abbeville.* M. Van Robais s'exprime en ces termes :

« Messieurs, j'ai l'honneur de présenter à la Société un office « de Saint-Georges, édité à Abbeville, (Musnier, 1674) ; ce « livre, en caractères rouges et noirs, et dont le présent exem- « plaire provient de la collection de M. Delignières de Saint- « Amand, est très-recherché des amateurs pour sa rareté. Il a « pour auteur un abbé Duval faisant fonctions de diacre à Saint- « Georges. Il est dédié au pasteur d'alors de ladite paroisse, « nommé Picard. Une réimpression de ce livre a été faite en « 1705 par le libraire Artaus, (voy. Pouy, *Recherches sur « l'imprimerie dans le département de la Somme.*)

« Enfin, en 1749, chez Dessaint et Saillard (se vend à Abbe- « ville, chez L. Voyer, libraire et organiste de Saint-Georges), « a été édité un nouvel office de Saint-Georges par le curé « Antoine Duval. Il est précédé d'une préface historique sur le « saint, dont M. Louandre père apprécie le mérite dans la « biographie d'Abbeville. »

M. d'Orval continue la lecture de son travail en réponse au questionnaire de la Société centrale d'agriculture de France, 3e partie, sous le titre : *Economie du bétail, maladies contagieuses épizootiques sur les quatre espèces : chevaline, bovine, porcine et ovine ; alimentation des chevaux ; élevage des animaux ; race chevaline et animaux de basse-cour.* L'auteur énumère les maladies qui sévissent ordinairement dans notre contrée sous la forme d'épizootie ou d'enzootie, les causes auxquelles paraît se rattacher leur développement

ainsi que les dommages que ces maladies entraînent sous le double rapport de la production animale et de l'industrie agricole. Il constate que le typhus des bêtes à cornes importé par l'invasion allemande a sévi, chez nous, avec intensité en 1871 ; mais les mesures de police sanitaire localisèrent le mal, qui, loin de s'étendre autant qu'on l'avait redouté, s'éteignit assez promptement.

Il résulte des observations de l'auteur, qu'aussi bien contre la peste bovine que contre la péripneumonie et toutes les affections contagieuses des animaux de notre agriculture, la séquestration absolue, et au besoin l'abattage et l'enfouissement profond des bêtes infectées constituent les préservatifs par excellence.

Passant ensuite à la possibilité du remplacement de la paille, du foin et de l'avoine pour la nourriture des chevaux, M. d'Orval signale les avantages de l'emploi, dans nos fermes, de diverses céréales mélangées de bizailles, vesces ou lentilles, consommées sans être battues, et substituées en partie, parfois même en totalité, à l'avoine et au foin. Par sa variété, son action tonique en même temps que rafraîchissante, cette alimentation favorise le développement musculaire et osseux des poulains, comme la bonne santé des animaux adultes.

Depuis vingt ans, le nombre des bêtes à laine élevées dans notre contrée a diminué, mais l'élevage des bêtes à cornes et des porcs s'est accru dans de telles proportions que le stock de viande sur pieds a notablement augmenté, et que, toutes compensations faites, la production animale est sensiblement plus considérable.

L'auteur, après avoir développé les motifs d'insuccès des expériences tentées pour modifier notre race chevaline boulonnaise, au moyen de son alliance avec l'étalon de pur sang, constate les avantages agricoles et commerciaux que présente la conservation de notre espèce, améliorée *en dedans*, à l'aide de bons reproducteurs choisis dans la race elle-même. La supériorité de cette méthode se démontre par l'élévation progressive du prix des poulains aux divers âges.

La 3e partie du Mémoire est terminée par des considérations sur les *animaux de basse-cour,* ainsi que sur l'importante exportation vers l'Angleterre et Paris, des œufs, dindons et canards de Picardie.

Séance du 17 février 1876

M. Prarond remet à la Société, de la part de M. Edouard Cherest, membre correspondant, un *Rapport sur le microscope megalographe de M. G. Revoil.*

Il remet également une brochure sur *le cimetière de Caranda et la coexistence de l'usage des instruments de pierre avec ceux de bronze et de fer, jusqu'à l'époque mérovingienne,* de la part de M. Millescamps. (Extrait des *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris;* séance du 18 juin 1874.)

M. Prarond signale à M. de Vicq deux Mémoires, l'un sur *les lichens de la Marne,* dans les *Mémoires de la Société du département de la Marne,* l'autre, sur *la Flore de Forez,* dans les *Annales de la Société d'agriculture, etc. du département de la Loire.*

M. Prarond appelle ensuite l'attention des archéologues de la Société sur un rapport de M. Morel, relatif à la découverte de sépultures gauloises à Marson (Marne), et sur la belle exécution des planches y annexées. *(Mémoires de la Société d'agriculture, etc., du département de la Marne.)*

Séance du 2 mars 1876

M. Ernest Prarond signale à la Société dans la revue *la Picardie,* 20e année, n° 12, décembre 1874, Amiens, deux travaux de notre collègue, M. Em. Delignières, le premier : *Souvenirs du Salon de 1875, — Quelques artistes picards;* le second : *Bibliographie; Un chapitre d'art poëtique, — la Rime,* par M. Gustave Le Vavasseur.

M. Delignières remet à la Société au nom de son auteur, M. J. Buteux, membre correspondant, la brochure suivante : *Complément à la Notice sur les nouvelles Eglises de Paris, insérée dans les Mémoires de la Société d'Emulation d'Abbeville,* (3e série, 1er volume, années 1869 à 1873). *Corrections et additions ;* Abbeville, 1876. M. J. Buteux a laissé en outre à la Société un certain nombre d'exemplaires de cette brochure pour être distribués aux Sociétés correspondantes.

La Société délègue MM. Prarond, Auguste de Caïeu et Em. Delignières pour la représenter à Paris, au Congrès des Sociétés savantes des départements qui se tiendra à la Sorbonne dans le mois d'avril.

M. Delignières fait connaître à la Société qu'il a fait faire pour le musée de la ville un grand meuble destiné à renfermer l'importante collection que la ville possède d'un très-grand nombre des œuvres de nos graveurs abbevillois. Toutes les gravures sont actuellement disposées avec un ordre méthodique dans ce meuble, placé au milieu de la galerie des graveurs ouverte au musée de Lamotte. Les estampes y sont placées horizontalement dans un grand nombre de casiers ou tiroirs, s'ouvrant des deux côtés du meuble, ce qui permet d'examiner les pièces sans déplacement ; cette disposition a en outre pour avantage de mieux conserver les estampes qui se froissaient et se détérioraient dans des cartons placés verticalement dans l'emplacement trop restreint de la bibliothèque actuelle à l'hôtel-de-ville. La Société d'Emulation à qui notre ville doit, en définitive, la création de son musée, ne peut que s'intéresser à tout ce qui se rattache à l'amélioration de cet établissement et à l'aménagement des collections.

A ce sujet, M. Prarond rappelle que la ville d'Abbeville, sur la demande de plusieurs des membres de la Société d'Emulation, et grâce aux bienveillantes dispositions de l'un de ses membres correspondants, M. Philippe de Chennevières, directeur du musée du Luxembourg, est inscrite désormais au nombre des villes de province à qui le gouvernement accorde

chaque année des tableaux, et que, dès lors, elle peut être en quelque sorte assurée de voir sa galerie s'enrichir périodiquement de toiles d'une certaine valeur.

M. Prarond ajoute, en ce qui concerne le musée, que la ville devrait chercher à se procurer plusieurs exemplaires des faïences de Vron comme spécimens d'une fabrique picarde qui n'existe plus actuellement, et dont les anciens produits deviennent de plus en plus rares et recherchés, sinon au point de vue artistique, au moins comme curiosités.

M. Van Robais donne lecture de la note suivante, relative aux *Richesses de l'église de Saint-Riquier*, bâtie par saint Angilbert :

« On lit dans l'*Histoire de l'église de Saint-Riquier*, par « Gilbert, quelques détails sur les richesses de l'église bâtie par « saint Angilbert, (voy. *Description de l'église de Saint-« Riquier*, p. 15.) Nous croyons intéressant d'y ajouter les « détails suivants tirés de l'*Histoire de l'Orfévrerie*, par « L. de Lastérie, page 99. *France carlovingienne :* L'autel « était de marbre rare avec un parement d'or et d'argent « rehaussé de pierreries, surmonté d'un ciborium de mêmes « matières, auquel étaient suspendues une couronne et une « croix d'or. Six colonnes de bronze ornées d'or et d'argent « formaient une sorte de jubé au-devant du sanctuaire dont le « pourtour était décoré de dix-sept arcades entre lesquelles « étaient suspendues des lampes d'argent.

« ..... Plus loin, M. de Lastérie cite parmi les orfèvres fran-« çais mentionnés dans les chroniques du moyen-âge, Odulfur, « moine de Saint-Riquier. »

M. Prarond annonce qu'il a reçu pour la Société, de notre collègue M. J. Garnier, sa réponse au discours de réception de M. Ernest Obry (séance de l'Académie d'Amiens, du 12 février 1875). Cette réponse, ajoute-t-il, contient une notice très-complète sur les travaux de M. J.-B.-F. Obry, père du récipiendaire, le savant si modestement renfermé dans Amiens et qui comprenait les langues de l'Inde ! qui connaissait si bien l'histoire, les mœurs, les institutions de l'Asie, de la Grèce et de Rome ! qui se

tenait au courant des études les plus avancées de la linguistique et de la philologie; qui se plaisait aux problèmes de l'histoire religieuse et de la mythologie comparée les plus ardus, et les traitait avec tant de sûreté et de savoir; et à qui, après la mort de M. Burnouf, le Ministre de l'Instruction publique, M. Fortoul, avait offert la chaire de sanscrit au Collége de France. L'appréciation de M. J. Garnier sur M. Obry est tout à fait au niveau de la science et de la critique modernes.

Dans les *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse,* 7e série, tome VII, p. 60 et suivantes, M. Prarond signale un éloge de M. Maurial par M. Rozy. Jeune, M. Maurial avait été professeur de philosophie au Collége d'Abbeville.

M. Prarond recommande enfin à M. Van Robais dans le *Bulletin de la Société archéologique, etc., de Soissons,* p. 78, les *Observations de M. de la Prairie, sur les commentaires de César, à propos des habitations et des lieux fortifiés chez les Gaulois;* à M. Eloy de Vicq, dans le *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vermandois,* pages 69 et 171, des *Etudes sur le verbascum de la France et de l'Europe centrale,* par M. Franchet.

Parmi les communications du Ministère se trouve une circulaire pour le projet de publication des documents inédits relatifs aux Etats-Généraux du XIVe au XVIIe siècle.

M. Delignières signale à la Société dans le *Journal d'Amiens,* numéro du 4 février dernier, un article relatif à un projet grandiose d'un *Monument des illustrations picardes à élever à Amiens,* et dont l'auteur, M. G. de Forceville, sculpteur, un de nos membres correspondants, a fait officiellement hommage à sa ville natale, dès le mois de juillet 1871. Ce monument doit être une sorte de Panthéon picard où seront réunies les principales illustrations de l'ancienne province de Picardie, soit en bustes, soit en médaillons. Quatre statues en marbre représenteraient Robert de Luzarches, Blasset, le général Foy et l'astronome Delambre; les quatre grands bustes en bronze seraient ceux de Saint-Geoffroy, de Voiture, et de deux illustra-

tions abbevilloises, le géographe Sanson, et Boucher de Perthes. Enfin, quatre médaillons en bronze seraient consacrés à Delamorlière, au graveur abbevillois Mellan, à Gribeauval et à Alexandre. Le monument n'aurait pas moins de 10 mètres de haut et serait situé sur la place Montplaisir à Amiens. On ne peut qu'applaudir à ce vaste projet et à faire des vœux pour sa complète réalisation. Il paraît, au surplus, que toute la partie artistique du monument est presque achevée, et que, à part l'exécution du piédestal que la ville d'Amiens aurait à prendre à sa charge, M. de Forceville donnerait à la ville son œuvre entièrement exécutée à ses frais.

M. J. Vayson expose à la Société qu'à propos de l'altération, si regrettable pour l'art, que subissent les belles peintures décoratives de Paul Baudry au nouvel Opéra, sous l'action de la chaleur, du gaz et de la poussière, il a conçu l'idée d'un nouveau procédé de mosaïque qui, s'il pouvait être mis en pratique, présenterait de nombreux et notables avantages sur celui employé jusqu'à présent.

Au lieu de se servir de pierres de couleur, fixées et reliées par un ciment, et qui, outre le prix fort élevé de la matière, sont d'un poids énorme, et ne peuvent être changées et remaniées après le travail, M. Vayson propose d'y substituer des perles ou de petits cubes de verre de couleur auxquels on pourrait, par une fabrication spéciale et appropriée, donner l'opacité nécessaire pour éviter les reflets et les transparences.

Sur une table en acier parfaitement plane on étendrait une couche très-légère de cire ou de toute autre matière agglutinante destinée à fixer, d'une manière provisoire, les perles de couleur avec lesquelles la mosaïque serait formée.

Après avoir décalqué sur cette couche, avec une pointe sèche, les divers contours, les formes et les détails principaux de la composition à reproduire, l'artiste mosaïste remplirait ces diverses formes avec les cubes de verre coloré, ou avec des perles, en les disposant de façon à produire les effets de couleur cherchés.

On pourrait alors juger déjà, avant le fixage définitif des

perles, de l'ensemble de la composition et de l'effet général, et apporter tels changements et telles modifications qui paraîtraient nécessaires dans les parties pouvant laisser à désirer, soit comme forme, soit comme couleur ; il suffirait de déplacer et de changer ceux des cubes ou perles de verres qui ne produiraient pas dans l'ensemble le résultat voulu.

Il est à remarquer que cet avantage, pour le remaniement du travail, n'existe pas dans la mosaïque ordinaire, où l'artiste avance son travail pierre à pierre, d'une manière définitive, et ne peut juger de l'effet produit qu'alors que chaque partie est déjà cimentée et fixée depuis longtemps, et qu'on ne peut plus y retoucher.

Reste le *fixage* qui est l'un des caractères particuliers et tout spécial de cette nouvelle mosaïque en verres de couleur.

Quand l'ensemble, après remaniement s'il y a lieu, paraîtrait satisfaisant, et présenterait bien la reproduction exacte et le caractère de la composition comme dessin et couleur, on étendrait pardessus toutes les perles une toile métallique en laiton, de la même dimension que la mosaïque, et d'une ouverture de maille en rapport avec la grosseur des perles dont on se serait servi.

Il suffirait alors de passer sur chaque ligne de points, en suivant la toile métallique, la flamme d'une lampe activée par un courant d'air comme un chalumeau. La flamme, dirigée successivement sur chaque perle, amollirait le verre qui, en se fondant bientôt, se souderait avec les perles voisines et traversant les mailles de la toile, passant pardessus les fils de laiton, formerait bientôt un tout qui pourrait être comparé à un tapis, dont le canevas du fond serait la toile métallique, et dont le velours de laine serait remplacé par le verre coloré.

Pour les mosaïques de petite dimension, on arriverait plus rapidement et plus économiquement à leur fixage en portant toute la composition dans un four à réverbère. On pourrait aussi remplacer la plaque d'acier par une plaque de faïence, de terre cuite, dont la fusibilité ne se produit qu'à une température beaucoup supérieure à celle nécessaire pour le verre.

Retournant alors l'ensemble de la pièce, on n'aurait plus qu'à faire disparaître, soit par l'évaporation, soit par tout autre procédé, la cire ou autre matière agglutinante qui aurait servi à fixer provisoirement les petits cubes ou perles de verre et de manière à avoir de ce côté la surface extérieure et apparente de la mosaïque complètement dégagée et présentant la reproduction de la composition.

On obtiendrait ainsi une mosaïque aussi inaltérable que celle ordinaire, et offrant ces divers avantages d'être *peu coûteuse*, d'une *exécution relativement facile*, avec cette possibilité de remaniement au cours du travail, d'une certaine *légèreté relative*, qui permettrait de la suspendre à des voûtes, de *peu d'épaisseur* (les cubes de verre pourraient n'avoir que 5 à 6 millimètres), d'une *complète solidité*, les cubes de verre se trouvant soudés derrière par une fusion partielle, et qui pourrait enfin s'appliquer à des parties *courbes*, comme une voûte, une coupole, etc.

On arriverait à décorer de cette manière des monuments, comme des théâtres, des églises, de vastes salles, sans avoir à craindre les effets désastreux du gaz, de la poussière et de la chaleur, qui arrivent à altérer rapidement les peintures, ainsi qu'on en a l'exemple pour celles de l'Opéra.

La Société d'Emulation remercie M. Vayson de son intéressante communication, et le félicite d'avoir eu l'idée de ce procédé ingénieux, et qui pourrait rendre de grands services à l'art. Elle charge M. Prarond, président, de le proposer à Paris à des personnes compétentes, et de faire étudier la possibilité de mettre ce procédé à exécution.

M. Em. d'Orval lit les quatrième et cinquième parties de son Mémoire répondant aux questions posées aux correspondants de la Société centrale d'Agriculture de France. C'est la fin de ce travail. (La première partie concernant la *grande culture*, lue à la séance du 13 mai 1875 ; la seconde traitant de la *sylviculture*, à la séance du 16 décembre 1875 ; la troisième relative à l'*Economie des animaux*, à la séance du 27 janvier 1876).

Il est traité, dans ces deux dernières parties, de la constitution géologique du sol des diverses parties de l'arrondissement d'Abbeville, et des différences de productions qui en résultent.

Après avoir examiné la nature minérale des terrains qui s'étendent à partir de la rive gauche de la Somme, entre l'arrondissement d'Amiens, la Bresle et la mer, il constate leur altitude moyenne ainsi que la variété et l'abondance de leurs produits.

L'analogie de composition du sol comme du sous-sol de la partie du Ponthieu, située au nord-est d'Abbeville, et s'étendant sur l'arrondissement d'Amiens, s'y trouve reproduite par la similitude des récoltes.

Les terrains de la vallée de la Somme et de ses affluents, des vallées de Bresle et d'Authie comprennent, depuis les riches alluvions de haute fertilité, les prairies humides aux foins abondants mais grossiers, jusqu'aux sols sablonneux et tourbeux presque stériles.

Viennent ensuite des détails techniques sur l'agriculture des coteaux calcaires, des plateaux argilo-sableux, graveleux ou siliceux qui occupent une grande partie du canton nord d'Abbeville, les cantons de Nouvion, de Crécy et une partie de celui de Rue. Puis, l'auteur, à propos de l'utilité des marnages pour les terrains où l'élément calcaire fait défaut, décrit le mode d'extraction et d'emploi de la marne.

Vient ensuite la composition tout exceptionnelle des alluvions maritimes du Marquenterre, petite Hollande Picarde, si verdoyante, où les excès de chaleur et de froid sont heureusement tempérés par le voisinage de la mer.

En énumérant les parasites végétaux qui causent le plus de dommage à nos récoltes, M. d'Orval donne une attention particulière à la carie du blé. Il la combat *depuis trente-cinq ans*, toujours avec succès, par l'emploi du sulfatage des semences, recommandé par Mathieu de Dombasle.

Les cuscutes qui déciment les luzernes, trèfles, lins, etc., ont donné lieu aux savantes observations de nos collègues,

MM. de Brutelette et de Vicq; M. d'Orval a joint à l'envoi de son Mémoire à la Société centrale d'Agriculture de France, l'intéressante *Notice sur les Cuscutes*, récemment publiée par M. de Vicq.

Les campagnols, les mulots et différentes espèces d'insectes, sont aussi de grands destructeurs de nos récoltes. Pour les vers blancs et les chenilles souterraines, l'auteur croit devoir rappeler sa méthode de destruction par la jachère, décrite dans ses notices de 1868 et de 1870. Ses nouvelles observations de 1872 ont encore confirmé l'efficacité de ce procédé.

Une sérieuse appréciation des questions physico-chimiques agricoles termine le Mémoire de M. d'Orval. Il reconnaît qu'un ensemble d'observations climatologiques, barométriques, thermométriques, hydrologiques, botaniques et zoologiques, offrirait un grand intérêt agronomique. Mais comme les obligations professionnelles des cultivateurs ne leur permettraient pas l'exactitude scrupuleuse et persévérante, indispensable à l'autorité scientifique de ces documents, il pense que ces observations doivent être faites dans les observatoires spéciaux et dans les Ecoles d'agriculture, qui réunissent tout un corps scientifique enseignant.

Séance du 16 mars 1876

M. Delignières est heureux d'annoncer à la Société qu'il a reçu de M. Ernest Prarond, en ce moment à Paris, la nouvelle, confirmée par une lettre de M. le marquis de Chennevières, directeur des Beaux-Arts, que, sur l'avis de ce dernier, M. le Ministre, dans la répartition des ouvrages provenant des Musées nationaux, a accordé et destiné au musée d'Abbeville les deux tableaux suivants: 1° *Paysage, Vue d'Arpino,* par Denis Clément; 2° *Paysage,* par Casanova, un des plus intéressants, paraît-il. C'est là une bonne fortune pour notre ville, dont le musée créé, il y a déjà un certain temps, par la Société d'Emulation, s'enrichit ainsi, depuis plusieurs années, de toiles importantes accordées par le Gouvernement. Aussi les membres

présents accueillent-ils cette nouvelle avec un grand intérêt.

M. Delignières ajoute que M. Prarond, par ses démarches au Ministère de l'Instruction publique, s'est assuré de notre subvention de 400 francs pour 1875. La Société remercie M. Prarond de ses démarches.

M. de Villers, vice-président, insiste sur l'avantage qu'il y aurait pour la Société à obtenir un local approprié dans les salles de l'hôtel de Perthes. Il ajoute qu'il y aurait lieu de s'occuper de la question de déclaration d'utilité publique pour notre Société qui a de longues années d'existence, et qui a rendu des services à la science, aux arts, aux lettres et à l'histoire locale, et est appelée à leur en rendre encore. Ces deux propositions sont prises en très-sérieuse considération, et les membres du bureau sont chargés de s'en occuper activement, pour arriver à une solution favorable pour chacune.

M. Vayson entretient la Société du dernier volume de poésies que M. Ernest Prarond vient de faire éditer chez Lemerre, à Paris, et qui porte pour titre : *A la chute du jour, 1847-1876.* Ce beau volume renferme notamment plusieurs pièces de vers qui ont déjà paru dans *Les pensées et impressions d'Albert*, et dont quelques-unes ont été revues et remaniées par l'auteur. Ces productions ont une verdeur et une sève de jeunesse qui plaît et qui intéresse. Plus tard et avec l'âge le vers s'améliore, la pensée se complète, la forme devient, s'il est possible, plus correcte. On ne saurait du reste trop reconnaître chez M. Ernest Prarond, cette activité persévérante pour le travail, notamment quand il s'agit de relater et de conserver tout ce qui se rattache à notre ville et à l'arrondissement.

M. Delignières fait connaître que la Commission des Mémoires s'est réunie, qu'elle a relevé tous les travaux à insérer, et qu'elle a pris des renseignements pour traiter avec l'imprimeur pour les conditions de publication du volume, lequel ne comprendra pas plus de 5 à 600 pages, ce qui est bien suffisant.

La Société décide que le volume ne sera tiré désormais qu'à 400 exemplaires.

La Commission des Mémoires se réunira encore le mardi 21 courant à trois heures, pour prendre les dernières mesures relatives au volume.

Séance du 30 mars 1876

M. Delignières donne communication de lettres de M. Prarond, en ce moment à Paris, et qui sont relatives à des questions intéressant la Société.

M. de Bonnault donne lecture d'un travail intitulé : *De la milice bourgeoise d'Abbeville.* L'auteur remontant à l'origine de la milice abbevilloise, la suit aux différentes époques de l'histoire, et entrant dans des détails circonstanciés et fort curieux sur ses développements, parle de ses confréries, notamment de celle des archers, de ses corporations ; il donne des développements sur l'organisation des compagnies de jeunesse, sur celles des cinquanteniers, archers, arquebusiers, arbalétriers, rappelle le privilége de la milice bourgeoise, qui passait avant la milice royale dans les cérémonies, lors de l'entrée des souverains dans la ville, et il arrive à l'époque de sa dissolution survenue en 1790. En comptant le chiffre des hommes qui en composaient les diverses subdivisions, et qui, réunis, formaient environ le quart de la population, l'auteur trouve que la population entière de la ville et des faubourgs pouvait s'élever à un moment donné, il y a deux siècles environ, à quarante mille âmes.

Les membres présents remercient M. de Bonnault de ce travail intéressant d'histoire locale, et renvoient cette étude à la Commission des Mémoires pour son insertion.

Une discussion s'engage ensuite sur les diverses corporations qui existaient à Abbeville, notamment sur celle des gribanniers, qui était très-importante. Les gribannes, à un moment donné, sillonnaient la baie de Somme et allaient même, par les temps calmes, jusqu'en Angleterre.

M. Eloy de Vicq donne lecture d'un travail de botanique, en cours de publication, intitulé : *La végétation sur le lit-*

toral du département de la Somme. Ce travail est un guide qui sera d'une grande utilité pour les herborisateurs dans leurs excursions sur nos côtes, d'aspect si varié et si curieux pour notre seul département. L'ouvrage se divise en plusieurs parties et renferme pour chacune d'elles, d'abord des indications générales et topographiques d'un grand intérêt pour les personnes étrangères à notre pays, puis il comprend un catalogue, très-étudié, complet, et à la portée de tous, pour les plantes nombreuses et curieuses à étudier qui croissent sur notre littoral. A ces divers titres, le travail de M. de Vicq sera consulté avec fruit par tous les botanistes, savants ou simplement amateurs.

M. Delignières donne lecture d'une lettre de M. Prarond, relative à l'idée développée par M. Vayson dans la séance du 2 mars dernier, sur un nouveau procédé de mosaïque. Ce procédé a été examiné, sur la demande de M. Prarond, à la manufacture de Sèvres, et s'il n'a pas paru, quant à présent peut-être, bien praticable, il n'en est pas moins vrai qu'il pourrait être l'objet d'études nouvelles et d'application dans l'avenir. M. Delignières donne au surplus lecture du rapport dont le procédé de M. Vayson a été l'objet ; il est ainsi conçu :

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

DIRECTION DES BEAUX-ARTS

MANUFACTURE NATIONALE DE SÈVRES

Sèvres, le 22 mars 1876.

Monsieur le Directeur,

Le rapport de M. Vayson, membre de la Société d'Emulation d'Abbeville, relatif à un nouveau procédé de la fabrication de la mosaïque que vous voulez bien m'adresser en me demandant mon avis, a pu séduire les membres d'une Société peu familiarisés avec ce genre de fabrication. Quoi que tout effort vers le progrès doive être encouragé et soit digne de respect, mon expérience en cette matière, appuyée sur les raisons suivantes,

me forcent à conclure que ce procédé est impraticable, tant sous le rapport de l'exécution des mosaïques, que sous celui de leur durée.

Il est d'observation acquise que les mosaïques anciennes et modernes s'obtiennent par l'emploi simultané des pierres naturelles et des verres colorés employés à l'état opaque ou transparent, selon le besoin, et que la dimension des cubes est proportionnée à la dimension et à l'éloignement du point de vue des mosaïques à exécuter.

D'autre part, en admettant, ce qui est possible et ce qui se réalisera à Sèvres par le perfectionnement des procédés techniques, que les mosaïques se composent exclusivement de colorations obtenues par les pâtes vitreuses, il sera toujours impossible de souder ensemble, *par la fusion,* ces cubes entre eux, quelles que soient leurs dimensions.

Le verre est une des matières les moins conductrices de la chaleur; sa dilatation varie néanmoins à la température ordinaire dans des proportions différentes, selon la nature de ses colorations. En admettant que l'on puisse souder au chalumeau, et même dans un four chauffant d'ensemble tous les morceaux composant une mosaïque, ils ne tarderaient pas, sous l'influence des dilatations, *particulières à chacun d'eux,* par se séparer les uns des autres, et à se détacher en poussières plus ou moins fines. L'introduction d'un réseau métallique dans le corps de la mosaïque ne ferait qu'en hâter la destruction par l'effet de la dilatation opposée d'un corps éminemment dilatable sous les impressions même les plus faibles de la température.

En admettant également qu'il soit possible d'établir des surfaces mosaïques ainsi soudées par vitrification, ce qui, à mon sens, est inexécutable, ces plans vitrés, d'une mince épaisseur, privés d'un support résistant, se briseraient dans le transport ou la pose, sous l'impression des moindres vibrations.

L'emploi de la cire a déjà été pratiqué dans la prévision de retouches possibles; dans ce cas, la mosaïque était préparée sur l'enduit de cire, une toile encollée était appliquée sur l'en-

vers de l'épreuve, à la façon du rentoilage des peintures ; puis, la cire fondue, l'épreuve retouchée, toujours à grand peine, était enduite de nouveau d'un ciment composé, soluble dans l'eau chaude ; la toile, enlevée à l'eau froide, était alors remplacée par un ciment de chaux, qui, faisant prise à épaisseur convenable, donnait à l'ensemble une résistance suffisante ; il ne restait plus qu'à dissoudre le ciment soluble de la surface. Ce moyen n'était employé, du reste, que comme exception, en raison de la difficulté que présentent les retouches par remplacement de cubes offrant exactement les mêmes surfaces que les alvéoles à remplir.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

L'Administrateur,

Signé : L. ROBERT.

Pour copie conforme :

Le Directeur des Beaux-Arts,

PH. DE CHENNEVIÈRES.

Séance des 26 avril et 11 mai 1876

M. Van Robais présente la candidature de M. Georges Vallée, membre des Sociétés des Antiquaires de Picardie et de la Morinie, de la Société Académique de Boulogne-sur-Mer, et celle de M. Jules Bertin, sous-inspecteur des Forêts, membre correspondant de la Société Académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer. Ces deux candidats se recommandent notamment par un travail fort intéressant dû à leur collaboration, et intitulé : *Etude sur les Forestiers et l'Etablissement du comté héréditaire de Flandres, suivie de quelques documents sur les fêtes des Forestiers de Bruges,* par MM. Jules Bertin et Georges Vallée ; Arras, 1876. Cet ouvrage est offert à la Société à l'appui de la candidature des auteurs.

M. d'Orval se charge de faire un rapport sur les travaux de

MM. Bertin et Vallée, et la Société procèdera dans un mois au scrutin sur leur présentation.

M. Em. Delignières fait hommage à la Société de deux de ses travaux qu'il a réunis en une brochure, et qui sont extraits de la revue *la Picardie : Souvenirs du Salon de 1875 ; Quelques artistes picards. — Bibliographie ; Un chapitre d'art poétique ; la Rime,* par M. Gustave Le Vavasseur.

M. Delignières propose à la Société de participer, comme sociétaire, à la réorganisation de la Société des Amis des Arts du département de la Somme, fondée en 1835 à Amiens, et qui a pour but d'encourager la culture des beaux-arts, spécialement des arts du dessin, comme la peinture, la sculpture, la gravure, l'architecture, etc. La Société adoptant cette proposition, vote en conséquence la somme de 10 francs pour sa cotisation à la Société des Amis des Arts.

M. Armand Van Robais donne lecture des trois études suivantes, recueillies et mises en ordre :

Testament de Géraud d'Abbeville (1271).

« On connaît le savant article biographique de M. F.-C.
« Louandre, sur Géraud d'Abbeville, archidiacre du Ponthieu
« et l'un des premiers professeurs établis en Sorbonne, lors de
« la fondation de ce fameux collége en 1253. Géraud d'Abbe-
« ville, dit en terminant M. Louandre, mourut en 1271 et par-
« tagea ses biens qui étaient considérables, entre la maison de
« Sorbonne, la cathédrale d'Amiens, dans laquelle il avait un
« canonicat, l'église de Saint-Wulfran, le monastère d'Epagne,
« l'Hôtel-Dieu de Paris, six maisons religieuses de la même
« ville et les pauvres écoliers de l'Université.

« On trouve dans l'*Histoire des Mayeurs,* page 203, le testa-
« ment du docteur abbevillois. On rencontre cependant ailleurs
« un passage que le P. Ignace ne paraît pas avoir mentionné,
« c'est celui par lequel Géraud dispose de toute son argenterie
« et de ses coupes évidemment montées en argent, ainsi qu'il
« semble bien résulter de leur jonction à cette partie de son

« mobilier : ..... *et tota supellectiles mea argentea et ciphi* « *de mazera* (1), *cum pedibus et sine pedibus.* Le nom du « légataire n'est pas indiqué dans la citation. (Test. Meg. « Geraudi de Abbatisvilla) ; voyez, *Glossaire français du* « *moyen-âge,* par L. de Laborde, page 373. »

JEHAN D'ABBEVILLE, HACHEUR EN ORFÉVRERIE EN 1399.

« On rencontre à la fin du XIVe siècle un artiste abbevillois « qu'il faut sans doute considérer comme le premier en date « dans cet art de la gravure, dont notre ville s'est honorée « jusqu'aujourd'hui. C'est Jehan d'Abbeville, potier d'estaing et « hacheur en orfévrerie, mentionné en 1399, pour avoir taillé « XVI chandeliers de cuivre. (*Inventaire des ducs de Bour-* « *gogne, n° 5904*) ; voyez *Glossaire français du moyen-âge,* « par L. de Laborde, page 337.

NOTES SUR L'AVOCAT WAIGNART.

« On lit en tête du 5e volume des Ms. de Waignart à la « bibliothèque d'Abbeville, la note suivante de la main de « Devérité : *Abrégé des quatre volumes manuscrits de* « *Waignart, déposés par lui-même dans la bibliothèque* « *des PP. Carmes d'Abbeville.*

« Ce volume est écrit de la propre main de l'auteur comme « les précédents. Il est évident que c'est d'après cet abrégé que « le P. Ignace a donné au public l'*Histoire des Mayeurs d'Ab-* « *beville ;* il a suivi le même plan, la même marche que Wai- « gnart. On s'en tient encore plus sûr quand on voit à la fin « de ce volume la reconnaissance faite par le P. Ignace ; ce « manuscrit est sans doute ce qu'il y a de plus complet, ce « qu'il y a de mieux conservé sur la chronologie des maires

(1) Madre et mazera, cœur et racine de différents bois employés pour faire des vases à boire. Le mot madre s'étendit plus tard à tous les vases à boire quelle que fut la matière dont ils étaient faits.

« d'Abbeville. Il doit être autant précieux aux amateurs de l'an-
« tiquité de leur pays, qu'aux bibliographes.

« Voici, en effet, la recommandation du P. Ignace et de sa
« main à la fin du volume :

« J. H. S. † M. OE.
« JOSEPH

AVERTISSEMENT AU LECTEUR

« Ce manuscript, avec trois ou quatre autres volumes manus-
« cripts de mesme grandeur, treittant de mesme matière de
« mayeurs d'Abbeville, escrits de la propre main de maître
« Pierre Wuaignart, advocat, ont été donnez au couvent des
« Pères Carmes déchaussez d'Abbeville, par M. Wuaignart son
« fils, conseiller du roi au siége Présidial. Et comme cecy est
« très-véritable, je l'ai signé de mon nom ce samedi huictième
« jour de juin, veille de la Pentecoste, mille six cents cinquante
« et huict.

« L. IGNACE, *de Jésus-Maria*,
« Religieux Carme déchaussé.

« Enfin, dans un armorial de Waignart, provenant de la
« collection Delignières-Saint-Amand, (généalogie de la maison
« de Bourbon et de quelques autres familles), et offert par
« Devérité à M. Delignières de Bommy, nous trouvons la note
« suivante de la main de ce dernier; il nous paraît opportun
« de la joindre aux notes qui précèdent : L'auteur de cet armo-
« rial est M. L.-Pierre Waignart, né en 1571, fils de M. L.-An-
« toine Waignart, avocat, substitut du Procureur du roi à
« Abbeville, et élu en l'élection de Ponthieu ; et de demoiselle
« Yzabeau Le Boucher d'Ailly, sa première femme. Il fut avocat
« à Abbeville et se maria par contrat du 29 mars 1597, devant
« Me Robert Gaillard, notaire audit Abbeville, à demoiselle
« Marie Griffon, fille de feu H.-H.-François Griffon et de demoi-

« selle Anne Chevalier. Il mourut le 8 octobre 1631 ; il fut « inhumé à Saint-Wulfran. Il a laissé postérité masculine ac- « tuellement éteinte ; mais des filles mariées dans les familles « Lefebvre de Wadicourt et Becquin, dont les postérités sub- « sistent en 1812, (voyez la *Généalogie des Waignart*, chez « M. Lefebvre du Grosriez à Abbeville). »

Dans les ouvrages adressés lors de la précédente séance, M. Em. Delïgnières signale notamment : dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 43e année, 2e série, t. XXXVIII, 1874, un discours de M. E. Caudège, directeur de la classe des sciences, sur *les moyens d'attaque et de défense chez les insectes*, p. 787 ; à la page 406, une note de M. Rottier, sur *la Conservation des bois au moyen des sels de cuivre*. Dans le tome XL, 1875, p. 6, une note sur *les Procédés insecticides du drosera rotundifolia*, par M. Edouard Morren ; p. 525, une autre note sur *le Drosera binata, sa structure et ses procédés insecticides*, par le même ; enfin, p. 1040, du même auteur également, *la Théorie des plantes carnivores et irritables ;* ces notes sont d'un grand intérêt.

M. Van Robais signale aux membres de la Société plusieurs pierres tombales en pierre d'ardoise qui se trouvent dans la cour de M. Richard-Boulnois, 18, rue Saint-Vulfran, et dont l'une, mieux conservée que les autres, représente avec un certain relief, un personnage en costume bourgeois du XVIe siècle, debout sous une sorte de portique à colonnes ; le travail est assez délicat ; sur la légende presque fruste, on déchiffre seulement une date : Septembre, 1538.

M. d'Orval donne communication de quelques passages de son travail qui a été présenté par lui et lu à la séance du 4 juin 1874, et qui est relatif aux découvertes faites en 1833 et 1834 à Port-le-Grand. Le travail de M. d'Orval a été à peu près refondu, et contient un document dont on ne peut nier la portée, c'est une lettre datée du 5 décembre 1846 de M. Brongniart, le directeur de Sèvres, qui écrit à M. d'Orval père au sujet de l'envoi, pour le musée céramique de Sèvres, de quelques échantillons des vases trouvés par lui au nombre

de quarante-huit, sur le terroir de Port, remplis d'ossements. Ces vases étaient d'une antiquité moins reculée que ceux des tombelles, lesquelles renfermaient du charbon et des instruments en silex. La lettre de M. Brongniart renferme de savantes considérations archéologiques, et à ce titre elle avait sa place marquée dans l'ouvrage que va publier M. d'Orval dans les Mémoires de la Société. Elle renferme à la fin l'indication d'un envoi considérable d'instruments en pierre, que M. Boucher de Perthes venait également de faire à M. Brongniart.

Séance du 1er juin 1876

M. Arthur Demarsy fait hommage à la Société des deux ouvrages suivants : *Saint-Quentin à la fin du XVIIIe siècle, d'après les almanachs de Picardie*, par A. Demarsy ; Paris, 1875.

Mélanges sur le Vermandois aux XIVe et XVe siècles, réunis par A. Demarsy ; Saint-Quentin, 1874.

M. Prarond dépose, au nom de M. de Riencourt, membre de la Société, un *Manuel des blessés et malades de la guerre à l'usage des personnes charitables qui désirent faire valoir les titres de ces militaires, et ceux des veuves, orphelins et ascendants, aux pensions, gratifications et secours ;* Paris, 1876. M. de Riencourt, à qui l'humanité doit déjà l'important ouvrage : *Les Militaires blessés et invalides, leur histoire, leur situation en France et à l'Etranger*, est encore l'auteur de ce manuel. M. de Riencourt avait d'autant plus d'autorité pour écrire ce recueil de conseils et d'avis pratiques, qu'il est un des membres les plus anciens et les plus actifs du Conseil de la Société française de Secours aux blessés militaires.

M. Prarond dépose encore sur le bureau, au nom de M. l'abbé Théodore Lefèvre, membre correspondant de la Société, une brochure intitulée : *Senarpont et ses seigneurs*. Cette monographie, lue à la Société des Antiquaires de Picardie, et mentionnée très-honorablement par cette Compagnie dans sa séance

publique du 20 juillet 1873, rentre tout-à-fait dans le cercle des travaux que la Société d'Abbeville encourage particulièrement. Senarpont, quoique de l'arrondissement d'Amiens, appartient au Vimeu. M. Lefèvre n'a eu garde d'oublier parmi les actes des seigneurs de Senarpont la fantaisie extravagante du prince de Nassau, qui, voulant un jour donner à ses convives le spectacle d'un siége, fit démolir le château à coups de canon.

M. Prarond signale, dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie,* année 1875, n° 4, la notice très-développée et très-complète de M. Auguste Janvier, sur un des hommes les plus recommandables de l'arrondissement d'Abbeville, Jacques Sellier, né à Bailleul (canton d'Hallencourt), en 1724. Le Président actuel de la Société d'Emulation n'avait pu donner (*Notices sur l'arrondissement d'Abbeville,* tome 1er) que très-succinctement les titres de Jacques Sellier au souvenir et à la reconnaissance publics. Ces titres ont été largement établis et justifiés par M. Janvier. Ainsi qu'on le savait, Jacques Sellier, fils d'un laboureur, soldat volontaire à l'âge de dix-sept ans, humble vainqueur de Lintz en Styrie, de Fontenoy, de Nieuport, de Hulst, de Lawfeld, de Berg-op-Zoom, puis simple magister à Bailleul même, mourut à l'âge de quatre-vingt-quatre ans membre de l'Académie d'Amiens, de l'Académie d'Arras, de l'Académie de Hesse-Hambourg, de l'Académie de la marine de Brest, de la Société du musée de Paris et de la Société de médecine de la même ville, des Sociétés d'agriculture de Laon, de Soissons, de Rouen, de Beauvais, de la Société philanthropique à Strasbourg, etc. Le soldat de la guerre d'Allemagne avait institué à Amiens l'Ecole des Arts; le magister était devenu architecte de la ville, de la cathédrale, de l'hôpital général, ingénieur des Etats d'Artois, arpenteur général des Eaux et Forêts, professeur de mathématiques aux Ecoles d'artillerie, de la marine, des ponts-et-chaussées, membre du Conseil des poids et mesures près le Ministre de l'Intérieur, etc. Mais ce qu'on ne savait pas, c'est tout ce que Sellier a dépensé d'activité et prodigué de travaux, à Amiens et hors d'Amiens,

pour le département, pour la vallée de la Somme, etc. C'est cette vie si bien remplie que notre collègue, M. Janvier, nous a rendue avec les scrupules et les soins qu'il apporte à reconstruire des figures picardes. Ce n'est pas sans quelque plaisir non plus que nos compatriotes rencontreront dans le travail de M. Janvier, le nom du sculpteur Morgan, né près d'Abbeville.

M. Prarond appelle l'attention de ses collègues sur quelques articles parus dans les premiers numéros de *la Picardie,* année 1875-1876; ainsi, dans les numéros de janvier et février quelques notes sur l'*Histoire d'Abbeville,* tirées d'un manuscrit du XVIIIe siècle, par notre collègue M. de Bussy, et la suite de *Crécy-en-Ponthieu,* par M. Darsy.

M. Prarond donne lecture enfin d'un travail de M. Charles Wignier, intitulé : *Histoire de la fabrique de faïences de Vron.* Ce travail est accompagné de photographies exécutées par M. Wignier lui-même et reproduisant plusieurs des plaques, plats ou pots, dont il est question dans cette étude. La Société écoute cette communication avec grand intérêt.

M. Van Robais signale l'existence parmi les manuscrits de la Bibliothèque nationale, d'une *Histoire de l'abbaye de Saint-Valery,* sous le n° 1046, (texte latin, année 1627), par un religieux d'Abbeville. Ce manuscrit, ajoute M. Van Robais, fait peut-être double emploi avec ceux recueillis par dom Grenier. Cela ressortirait de ce que l'on y retrouve les chartes relatives à Citernes, etc., c'est-à-dire aux diverses possessions de l'abbaye. (Voir *Saint-Valery,* par M. Prarond, tome Ier, page 139 et suivantes.) Il ne paraît cependant pas avoir été connu du savant bénédictin, puisqu'il ne fait pas partie des manuscrits de sa collection.

M. Van Robais présente une hache en jadéite, de forme triangulaire, très-plate et fort large du côté du taillant, trouvée, il y a peu de temps, à Condé-Folie ou à Fontaine-sur-Somme. Cette hache qui a 16 centimètres de longueur est remarquable par son état d'intégrité.

M. Hecquet d'Orval donne lecture en ces termes, de son rapport sur le travail présenté par MM. Jules Bertin et Georges

Vallée à l'appui de leur candidature au titre de membres correspondants :

Nous avons lu, avec la plus grande attention, la brochure présentée par notre collègue, M. Van Robais, à l'appui de la candidature de MM. Jules Bertin et Georges Vallée, comme membres correspondants de la Société d'Emulation d'Abbeville.

« Cette *Etude sur les Forestiers et l'Etablissement du* « *comté héréditaire de Flandre* offre un certain intérêt, au « point de vue des recherches historiques sur les origines de la « province de Flandre.

« Il s'y trouve d'ingénieuses considérations sur le titre de *Fo-* « *restier* donné, sous les Mérovingiens et les Carlovingiens, au « dignitaire investi du gouvernement de la Flandre.

« Lydéric Ier, fils de Saluart prince de Dijon, qui habitait le « fort de Buc, situé sur l'emplacement actuel de la ville de Lille, « aurait été le *1er Forestier*, de 621 à 692. Ce titre lui fut con- « féré par Clotaire II, qui lui donna en mariage *Josne*, une de « ses filles.

« Antoine, fils de Lydéric ; Bouchard, fils d'Antoine ; Estorède, « fils de Bouchard, furent les *2e*, *3e et 4e Forestiers*, de 692 à « 791. Lydéric II d'Harlebecke, *5e Forestier*, de 792 à 836. Sa « charge de *Grand-forestier*, amovible jusque là, fut déclarée « héréditaire par Charlemagne, en 793. Ce fut, avec le titre de « *comte d'Harlebecke* et l'accroissement de ses pouvoirs, la « récompense de services militaires. — Inguelram, fils de Lydé- « ric II, *6e Forestier*, de 836 à 852, et Beaudoin Ier, dit Bras-de- « Fer, *7e Forestier* jusqu'à 863.

« Les auteurs de l'étude qui nous occupe, cherchent à établir « que le titre de Forestier, donné aux seigneurs Flamands, n'était « pas purement honorifique comme on l'a prétendu ; que, si les « massifs boisés importants sont actuellement rares en Flandre, « il en était autrement, sans doute, aux époques Mérovingienne « et Carlovingienne ; qu'enfin, sous la désignation de *Forestæ*, « on comprenait, outre les bois, les broussailles, les marécages « et les étangs, dont la chasse et la pêche étaient soumises à « la juridiction des *Forestarii, Saltuarii, Grands-veneurs* ou

« *Grands-forestiers*. Bien que ne reposant que sur des proba-
« bilités, cette hypothèse peut aisément être acceptée.

« Quoi qu'il en soit, et malgré les érudites citations qui abondent
« dans le travail que vous avez soumis à notre examen, la question
« des *Forestiers* et de leurs attributions reste encore entourée
« d'obscurité. Mais, comme cette étude sur l'*Etablissement du*
« *comté héréditaire de Flandre*, dénote des recherches sé-
« rieuses de la part de ses auteurs, nous appuyons la proposition,
« faite par M. Van Robais, d'admettre MM. Jules Bertin et Georges
« Vallée au nombre des correspondants de la Société d'Emulation
« d'Abbeville. »

Il est ensuite procédé au vote, sur la demande de MM. Bertin et Vallée; le scrutin leur ayant été favorable, ils sont nommés membres correspondants de la Société.

Séance du 15 juin 1876

M. Delignières entretient la Société de la question de changement de local pour les séances et la bibliothèque. Le local actuel est devenu insuffisant, notamment par suite de l'accroissement de la bibliothèque et des archives; l'entrée pour la salle des séances est difficile et peu digne. Il y aura lieu, ajoute le même membre, d'examiner un projet auquel il a songé depuis quelque temps déjà, celui du transfèrement à l'hôtel Boucher de Perthes, et quand la réunion sera plus nombreuse, cette question devra être examinée sous ses divers points de vue.

M. Delignières entretient la Société de la découverte récente, que M. l'abbé Blandin, curé à Andainville, canton d'Oisemont, a bien voulu lui signaler. On a trouvé dans un jardin, en plantant des arbres, trois beaux vases en bronze pur. Ces vases, en forme de marmite, et paraissant avoir été affectés à l'usage du foyer, sont d'une forme ovale, assez caractéristique, avec rebords évasés; ils peuvent remonter au XVI^e^ siècle; trois pieds sont adaptés à chacun, et à l'un de ces vases, les pieds représentent la patte d'oie. On n'y remarque malheureusement aucun ornement et aucune inscription.

M. Monchaux expose à la Société qu'il n'existe pas pour Abbeville, comme il y en a pour d'autres localités, de notice pouvant servir de guide aux touristes et aux voyageurs en général, pour leur faire connaître d'une manière succincte la population, l'industrie, les monuments intéressants à visiter, les curiosités de la bibliothèque et des musées qui peuvent appeler spécialement l'attention des amateurs. Il serait intéressant de publier une notice de cette nature qui serait consultée avec fruit. Il appelle en conséquence l'attention des membres de la Société sur ce point.

Les membres de la Société prennent note de cette remarque qui a son intérêt, et décident qu'elle sera mentionnée au procès-verbal pour provoquer un travail de cette nature.

Séance des 27 juillet et 9 octobre 1876

M. Prarond signale à MM. de Vicq et de Brutelette dans le *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, la Flore de l'Yonne,* par M. E. Ravin, pharmacien de l'asile départemental. Il s'agit précisément dans ce travail des mousses dont M. de Vicq s'occupe maintenant. Les *Mémoires de la Société nationale des sciences naturelles de Cherbourg,* contiennent aussi de nombreux Mémoires de botanique par M. Weddell, de l'Institut.

M. Louandre propose à la Société d'Emulation d'émettre le vœu que la ville d'Abbeville fasse exécuter, pour le musée, des moulages de différentes curiosités archéologiques et artistiques; il signale notamment les bas-reliefs de l'église Saint-Paul d'Abbeville et de l'église du Crotoy, rétables d'autel, qui sont de curieux spécimens de l'art de la fin du XIVe siècle. Il serait également intéressant de conserver, par le moulage, une partie du portail de l'église de Mareuil, qui appartient à l'époque Romane, dont il reste maintenant bien peu de monuments.

M. Van Robais ajoute qu'il y aurait lieu de conserver au moins par le dessin ou la lithographie, la porte romane du Refuge de l'abbaye du Gard qui subsiste encore à Abbeville,

dans l'impasse Barbafust. Poursuivant d'ailleurs la même idée, M. Van Robais fait exécuter en ce moment, pour le prochain volume des Mémoires, des dessins sur photographies des bas-reliefs curieux, époque de la Renaissance, retrouvés sur la façade de la maison de M. Bertout, orfèvre, rue Saint-Gilles. Il y aurait aussi grand intérêt, ajoute M. Van Robais, de faire reproduire par le dessin en couleur, la danse macabre qui se trouve dans la salle de la trésorerie en l'église de Saint-Riquier. Enfin, Mademoiselle Polenne, au Chaussoy, a en sa possession des statuettes gallo-romaines en cuivre dont il faudrait vérifier l'importance au point de vue archéologique, pour les faire mouler, s'il y avait lieu.

La Société adopte toutes ces propositions dont quelques-unes, notamment en ce qui concerne le bas-relief de Saint-Paul, seront communiquées à l'Administration municipale.

M. Louandre appelle l'attention de la Société sur un caveau ou église souterraine qui se trouve sous les maisons de la rue des Lingers, occupées par M. Cayeux, et par M. Delarue-Marseille, près la place du Pilori, à un endroit appelé autrefois la Porte-Comtesse. Ce caveau, en partie remblayé, et auquel on accède par des marches, se reconnaîtrait comme destination par des piliers encore existants ; ce doit être un des premiers monuments des constructions en pierre qui ne se rencontrent guère qu'au x^e^ siècle ; avant cette époque toutes les constructions étaient en bois. On retrouve encore dans une maison en face, au coin de l'impasse de la Commanderie, un des piliers de l'ancienne Porte-Comtesse qui existait à cet endroit.

La Société prie M. Van Robais de vouloir bien visiter ces restes d'anciennes constructions, d'en prendre exactement les dimensions et d'en faire un rapport à la Société.

D'autres membres signalent encore des caves de construction peut-être moins anciennes, mais non moins remarquables par leur mode de construction et par leurs dimensions, comme celles du Refuge de l'abbaye du Gard, de l'hôtel du Bar, etc., et plusieurs dans la chaussée du Bois. Elles ont été signalées du

reste par M. Prarond, dans son ouvrage sur *les rues d'Abbeville,* que l'auteur refond en ce moment sous le titre : *Topographie d'Abbeville* et dont le 2e volume paraîtra prochainement. M. Louandre rappelle enfin qu'il existe au château de Mareuil des souterrains fort curieux, à trois étages, et qui méritent toute l'attention des archéologues. Il existait aussi, et on découvrirait peut-être au Crotoy, des vestiges des anciens caveaux du château, dans lesquelles on a retrouvé encore il y a quelques années, du vin et de la poudre.

M. Louandre fait connaître que, nommé dernièrement membre honoraire du Comité des Sociétés savantes des départements par M. le Ministre de l'Instruction publique, il a, sur la demande qui lui en a été faite, présenté deux propositions, l'une relative à la recherche de l'origine et de la destination des croix de pierre dans les campagnes. Ces croix pouvaient avoir pour objet de fixer les délimitations ecclésiastiques sous Charlemagne ; elles étaient peut-être aussi des sortes de lieux d'asile, de refuge. On connaît encore plusieurs de ces croix dans notre arrondissement, notamment la Croix-qui-Corne, près de Moyenneville *(media villa),* et à proximité de laquelle on a trouvé des débris romains, notamment des tuiles gallo-romaines du IVe siècle ; cette Croix-qui-Corne se trouve mentionnée dans de très-anciens titres de propriété. On en connaît encore près de Béhen, et aussi à Bienfay, à Maigneville ; elles se rattachaient peut-être aussi à des lieux dits. On peut signaler enfin une autre croix en pierre dans l'intérieur du village de Millencourt, à la rencontre de deux routes ; celle-ci est de date moins reculée.

L'autre proposition, présentée à M. le Ministre par M. Louandre, est relative à une statistique qu'il serait d'un grand intérêt de faire sur tous les anciens châteaux féodaux de la France, en partant de l'oppidum gaulois pour arriver aux châteaux construits en grand nombre sous Charlemagne, affectant tous une forme circulaire et entourés de fossés. Il y a de ces anciens châteaux connus sous le nom de mottes et qu'on appelle aussi plus ou moins exactement châteaux normands, comme remon-

tant à l'époque de l'invasion normande à la fin du règne de Charlemagne. On trouve de ces mottes notamment à Fressenneville, à Vismes-au-Mont, au Tofflet, près de Laviers, à Cayeux, à Saigneville, etc.. Les châteaux, ajoute M. Louandre, ont joué un rôle considérable tant dans la lutte de la féodalité naissante, que dans la guerre de Cent-Ans, pendant laquelle ils ont singulièrement facilité la résistance de la France. Il y en avait alors un très-grand nombre, on en comptait notamment cent cinquante-huit dans le Rouergue. Il y aurait donc, selon M. Louandre, un travail curieux à faire sur l'existence de ces anciens châteaux et sur les souvenirs historiques qui s'y rattachent.

Plusieurs membres de la Société continuant cette dissertation archéologique, signalent des anciens vestiges de mosaïque qui se trouvent à Saint-Riquier et qui proviennent de dons de Charlemagne. On se rappelle l'admirable mosaïque trouvée il y a trois ans à Lillebonne. M. l'abbé Dergny fait connaître que l'on a retrouvé dernièrement au couvent des Ursulines, en creusant dans le jardin pour planter des arbres, les vestiges de l'ancienne église de Saint-Pierre qui remontait au XIIIe siècle, avec des pavés en mosaïque à 9 ou 10 pieds du sol actuel. On a retrouvé encore aux Ursulines les reliques de saint Foïant, qui avaient, paraît-il, le don d'arrêter le feu dans les incendies.

M. Delignières est heureux d'apprendre à la Société qu'elle a gagné à la loterie de la Société des Amis des Arts dont elle fait partie comme membre souscripteur, un tableau de M. Léon Delambre, professeur de l'Ecole des beaux-arts à Amiens. La Société avait droit, d'après le tirage, au tableau du même peintre qui figurait à l'Exposition d'Amiens sous le n° 172, intitulé : *Une passerelle ;* l'artiste l'a remplacé par un autre paysage d'une meilleure facture et d'une valeur plus grande, ayant pour titre : *Un ruisseau dans la vallée de la Selle,* (n° 171 du catalogue d'Amiens). Ce tableau a figuré au Salon de cette année, à Paris, sous le n° 596.

M. Prarond dit qu'il est grand temps d'activer l'impression

du volume ; on n'a jamais été aussi en retard que cette fois, et il y a lieu de réunir la Commission des Mémoires composée de MM. de Caïeu, président, d'Orval, Van Robais et Delignières, membres, pour désigner les travaux qui devront figurer dans ce volume, et s'entendre définitivement avec l'imprimeur, M. Paillart, sur diverses questions relatives aux caractères, au papier, etc. Il est rappelé que le tirage aura lieu à 400 exemplaires.

Séance du 7 décembre 1876

M. Joseph Bonnel, professeur de mathématiques au lycée de Lyon, adresse à la Société son ouvrage : *La découverte des mouvements réels de la terre dans l'astronomie grecque ;* discours de réception à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, prononcé dans la séance publique du 25 juillet 1876, par M. Joseph Bonnel, professeur de mathématiques au lycée de Lyon ; Lyon, Association typographique, 1876.

La Société académique de Saint-Quentin adresse à la Société un programme de concours de l'année 1877.

La Société d'Apt organise un concours pour 1877. La Société délègue M. J. Vayson pour assister à la solennité de distribution.

M. de Fontenay, membre correspondant, adresse à la Société la brochure : *Des applications industrielles du phosphure de cuivre et du bronze phosphuré,* note présentée à l'Académie des sciences, dans la séance du 23 octobre 1876 ; Paris, par MM. de Ruolz et de Fontenay.

M. Ernest Prarond annonce à la Société la mort d'un de ses membres correspondants distingués, M. Charles-Joseph Buteux, chevalier de la Légion d'honneur, ancien membre du Conseil général de la Somme, membre de la Société géologique de France, de la Société des Antiquaires de Picardie, de la Société Linnéenne du nord de la France, etc., décédé à Fransart, le 14 novembre 1876, dans sa quatre-vingt-troisième année.

M. Prarond signale dans le journal *l'Avenir militaire* du 11 novembre 1876, un article de M. Jules Bertin, membre correspondant de la Société. Cet article est intitulé : *Utilité des forêts au point de vue militaire ;* et dans le *Courrier littéraire,* n° 11, page 334, l'*Etude sur les Forestiers et l'Etablissement du comté héréditaire de Flandre,* de nos collègues MM. Jules Bertin et Georges Vallée.

Un membre fait remarquer dans *l'Investigateur,* journal de la Société des Etudes historiques, mai-juin 1876, un article bibliographique de M. Jules David, sur les ouvrages de poésies de M. Prarond: *A la chute du jour* et *De Montréal à Jérusalem.* Cet article a, en outre, été reproduit dans la revue *la Picardie* d'avril 1875-1876.

M. Prarond prie M. Delignières de communiquer à la Société son travail sur les richesses d'art de la France, pour Abbeville. Il lui signale, dans les *Mémoires de la Société littéraire de Lyon,* des notices sur des artistes de Lyon, les Stella, les Martellange, pages 140, 150 et suivantes.

Il fait connaître que M. Darsy poursuit et complète toujours *l'Histoire de Crécy,* dans la revue *la Picardie,* (numéros de juin 1875-1876).

M. le comte Le Clerc de Bussy adresse à la Société trois brochures :

1° *Notes sur l'Histoire d'Abbeville, 1657-1764,* tirées d'un manuscrit du XVIII° siècle, suivies de quelques autres, et de fragments généalogiques ; Amiens, 1876.

2° *Monnaies courantes à Paris en 1609, d'après des documents authentiques.* -- (Extrait de *l'Investigateur,* mai-juin 1876).

3° *Une charte du 29 mars 1363, sur Robert, duc de Bar.*

M. Prarond a reçu la visite du jeune Emmanuel Fontaine, qui a des succès à l'Ecole des Beaux-Arts à Paris. Cet artiste d'avenir est reconnaissant envers la Société d'Emulation qui l'a recommandé à l'Administration municipale d'Abbeville, et a ainsi contribué à lui ouvrir la carrière des arts.

Séance du 21 décembre 1876

M. Prarond signale à la Société, dans le tome xv des *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie,* l'éloge funèbre, par M. Deschamps de Pas, de notre collègue correspondant M. Henri de la Plane, décédé le 23 octobre 1873. M. de la Plane avait été pendant de longues années et jusqu'à sa mort, le secrétaire-général de la Société des Antiquaires de la Morinie, et avait grandement contribué par son activité à la prospérité de cette Compagnie.

M. Prarond dépose sur le bureau, de la part de M. Charles Wignier, qui en fait hommage à la Société, un travail intitulé : *Monographie de la manufacture de faïences de Vron, arrondissement d'Abbeville, département de la Somme,* par Charles Wignier, lue à la Société d'Emulation d'Abbeville dans la séance du 1er juin 1876, ornée de vingt-cinq sujets mis en couleur et retouchés à la main, par Ris-Paquot ; Abbeville, Paris, 1876. Une brochure in-8°.

La Société remercie M. Ch. Wignier de l'hommage de ce travail, fort intéressant, tant au point de vue de l'histoire de la céramique en général, qu'au point de vue de cet art dans notre contrée, et qui dénote chez son auteur de patientes recherches et des connaissances spéciales. M. Wignier a été en même temps un peu secondé par l'un de nos collègues, M. A. Van Robais. Il faut savoir gré à l'auteur d'avoir rappelé, et même pour beaucoup fait connaître, avec détails, cette manufacture de Vron dont l'origine remonte au milieu du siècle dernier, et dont les produits offrent un véritable intérêt pour les amateurs.

M. Van Robais lit le rapport suivant sur la candidature de M. Alcius Ledieu, instituteur au Quesne, par Lion..er (Somme) :

Messieurs,

« M. Alcius Ledieu pose sa candidature pour le titre de « membre correspondant de la Société d'Emulation.

« M. Ledieu est l'auteur des ouvrages suivants: 1° *Un village* « *du Bas-Santerre (Andechy)*; 2° *Note historique et ar-* « *chéologique sur les villages disséminés sur le parcours* « *du chemin de fer de Roye à Montdidier*; 3° *Demuin et* « *ses seigneurs*; 4° *Saint-Mard et ses environs.*

« Le troisième, encore manuscrit, a été honoré d'une men- « tion par la Société des Antiquaires de Picardie ; le quatrième, « également manuscrit, est présenté à la Société d'Emulation « d'Abbeville.

« Les travaux de M. Ledieu que M. Delignières m'a prié « d'examiner, m'ont paru sérieux et écrits d'un style clair et « agréable.

« L'auteur me semble avoir heureusement exploité ses obser- « vations et ses recherches. De plus, il cite toujours les sources « auxquelles il a puisé, procédé qui n'est pas seulement de « convenance, mais qui donne à un travail toute son autorité.

« Je me suis donc, pour mon propre compte, suffisamment « expliqué la mention dont M. Ledieu vient d'être honoré. C'est « vous dire, Messieurs, que sa candidature me paraît digne « d'être prise en considération. »

Il est, à la suite de ce rapport, procédé au scrutin sur la candidature de M. Ledieu. Les votes lui ayant été favorables, M. Ledieu est nommé membre correspondant de la Société.

M. Em. Delignières fait hommage à la Société de la brochure intitulée : *L'œuvre littéraire de M. Ernest Prarond, étude critique et bibliographique,* par Emile Delignières, lecture faite à la Société d'Emulation d'Abbeville dans la séance du 27 juillet 1876 ; Amiens, 1876, imprimerie Jeunet.

M. Armand Van Robais donne lecture de la note suivante sur les graveurs Claude Duflos et Malœuvre :

Les œuvres de Claude Duflos et de Malœuvre sont-elles d'origine abbevilloise? Les œuvres de Claude Duflos appartiennent à la fin du XVII[e] et au commencement du XVIII[e] siècle, et Ludovic Lalanne, dans son *Dictionnaire historique de la France*, fait naître cet artiste à Paris en 1662. On ne peut nier toutefois que les nombreux représentants de ce nom à Abbeville,

parmi lesquels au commencement de ce siècle, l'avocat Isidore Duflos (voir *les Hommes utiles de l'arrondissement d'Abbeville,* p. 62) sembleraient indiquer que le premier était notre compatriote.

Même question à l'égard de Malœuvre. Cet artiste qui vivait en 1808, ainsi qu'en témoigne un frontispice signé de ce nom (voir *Artaxerce,* par Delrieu, 1re édition) paraît également d'origine abbevilloise. Quoi qu'il en soit, il nous a été impossible d'obtenir la plus légère information sur ce point, de la part du dernier représentant du nom de Malœuvre à Abbeville, que nous avons soigneusement interrogé. Nous soumettons à la Société d'Emulation ces intéressantes difficultés.

M. Delignières dit que, dans ses notes recueillies en grand nombre sur les graveurs d'Abbeville, il a sur ces deux artistes plusieurs indications qu'il soumettra à la Société à une prochaine séance.

M. Déprez expose à la Société qu'il a trouvé dernièrement dans une propriété qu'il possède au faubourg du Bois, et qui était occupé de 1825 à 1829 par M. Traullé, des silex et fragments de silex taillés, affectant diverses formes déterminées. Ces silex se trouvaient par terre le long des bâtiments donnant sur un jardin. Cette découverte a éveillé la curiosité de M. Déprez, qui, poursuivant ses investigations a trouvé dans la maison même, sur une poutre dans le grenier, quatre autres pierres taillées qui présentaient une certaine analogie avec les premières. Cette maison avait été habitée par M. Traullé, et les découvertes de M. Déprez viennent confirmer l'assertion de M. Prarond, qui indiquait au Congrès de Stockholm, il y a deux ans, que les premières recherches sur les silex taillés avaient été faites à Abbeville avant même M. Boucher de Perthes, par M. Traullé, vers 1827, lequel avait, dès cette époque, recueilli des premiers spécimens soit en pierre polie, emmanchés dans des bois de cerf, soit en pierre plus brute, mais connus alors sous le nom général de haches celtiques. Ces recherches furent continuées après la mort de M. Traullé, arrivée en 1829, par M. Picard, qui, étranger au pays, arrivant à Abbeville comme médecin, ne s'en serait sans

doute pas occupé si son attention n'avait pas été appelée sur ce point par les premières decouvertes de M. Traullé. Celui-ci, en 1827, dans une lettre qui a été publiée il y a dix ans environ par M. Prarond, annonçait l'envoi, à un de ses parents du même nom, d'objets en silex. M. Boucher de Perthes est ensuite venu à Abbeville, arrivant d'Italie, s'est emparé de ces premiers éléments d'une science nouvelle, a continué les recherches avec persévérance et les a vulgarisées partout, non-seulement en France mais encore à l'étranger avec la facilité et le talent qu'on lui connaissait. L'attention appelée sur ce point a amené de divers côtés des découvertes analogues à celles de MM. Traullé, Picard et Boucher de Perthes, et a ainsi créé la science de l'archéologie préhistorique. Mais il était utile de remonter à son origine, et sous ce rapport, la communication de M. Déprez relative à ces premiers spécimens trouvés dès 1827 par M. Traullé, et venant confirmer les assertions de M. Prarond, basées du reste sur des documents, présente un intérêt incontestable.

M. Delignières donne lecture d'une note sur Pierre-Jean-Baptiste-Isidore Choquet, graveur, né à Abbeville le 28 novembre 1774, mort à Paris en 1824, fils du peintre abbevillois Pierre-Adrien Choquet et de Marie-Anne-Charlotte Macret. Choquet était bon dessinateur et vignettiste ; il fit des illustrations pour plusieurs ouvrages.

Le même membre donne lecture d'une monographie sur *Saint-Vulfran d'Abbeville,* destinée, avec d'autres en préparation sur les objets d'art des monuments publics à Abbeville, à figurer et prendre place dans l'*Inventaire général des richesses d'art de la France,* qui se publie, sur le rapport et sous la direction de M. de Chennevières, directeur des Beaux-Arts, avec l'approbation de M. le Ministre de l'Instruction publique, des cultes et des beaux-arts. M. Delignières a été délégué par M. le Ministre pour la préparation de cet inventaire en ce qui concerne Abbeville.

M. Prarond expose qu'il a reçu deux journaux de Montdidier, le *Propagateur picard,* et le *Journal de Montdidier,* ren-

fermant tous les deux une communication relative à un projet d'union entre toutes les Sociétés horticoles du nord de la France. La communication se compose : 1° du procès-verbal de la séance tenue le dimanche 17 décembre à Montdidier, pour le Comité d'organisation de l'association projetée qui prendra le nom d'*Institut horticole du nord de la France ;* 2° du projet de statuts formulé dans cette séance par la nouvelle institution. M. Prarond propose à la Société de s'associer de tous ses vœux de bon succès aux efforts tentés pour doter le nord de la France, et en particulier la Picardie, d'une institution appelée à encourager, à guider scientifiquement et à développer pratiquement, l'horticulture autour de nous.

Certifié conforme au registre.

Abbevillle, le 31 décembre 1876.

Le Président,

Signé : E. PRAROND.

Le Secrétaire,

Signé : Em. DELIGNIÈRES.

LISTE DES OUVRAGES

OFFERTS A LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION D'ABBEVILLE

PENDANT

LES ANNÉES 1873, 1874, 1875 ET 1876 (1)

LIVRES FRANÇAIS

Cartulaire général de l'Yonne, recueil de documents authentiques pour servir à l'histoire des pays qui forment ce département, publié par la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, sous la direction de M. Maximilien Quantin, archiviste du département, 1er et 2e volume ; Auxerre, 1854-1860.

Recueil de pièces pour faire suite au Cartulaire général de l'Yonne, etc., XIIIe siècle ; Auxerre, 1873.

Bibliothèque historique de l'Yonne, ou collection de légendes, chroniques et documents divers pour servir à l'histoire des différentes contrées qui forment aujourd'hui ce département, publiée par la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, sous la direction de M. l'abbé L.-M. Duru, aumônier de l'asile public d'aliénés d'Auxerre, membre de plusieurs Sociétés savantes, tomes I et II ; Auxerre, 1850-1863.

Lettres de l'abbé Lebeuf, publiées par la Société des sciences,

(1) Pour les ouvrages non compris dans cette liste, voir les procès-verbaux des séances.

etc., de l'Yonne, sous la direction de MM. Quantin et Cherest, vice-présidents de la Société, tomes I et II ; Auxerre, 1866-1867.

Id., id., Table analytique ; Auxerre, 1868.

Histoire naturelle des dyptères des environs de Paris ; œuvre posthume du docteur Robineau-Desvoidy, publiée par les soins de sa famille, sous la direction de M. H. Monceaux, membre de la Société entomologique de France, secrétaire de la Société des sciences de l'Yonne, tomes I et II ; Paris, 1863.

Romania, recueil trimestriel, publié par Paul Meyer et Garton ; Paris.

Le Sauveteur, moniteur du courage et des belles actions, dont la suite est adressée régulièrement par son rédacteur-propriétaire, M. Adolphe Huard, consul de la République de Libérie, membre correspondant de la Société d'Emulation.

Cours d'économie politique, professé par M. Paul Coq, professeur de l'Ecole municipale Turgot, années 1874-1875, — annexé au Bulletin de la Société industrielle de Saint-Quentin et de l'Aisne ; Saint-Quentin, 1876.

Tables analytiques des Bulletins de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 1re série, 2e partie, 1857-1867, par MM. Demay et Berthelot ; Auxerre, Paris, 1875.

Histoire abrégée de l'abbaye de Saint-Florentin de Bonneval, publiée sous les auspices de la Société Dunoise, par le docteur V. Bigot, directeur-médecin de l'asile public d'aliénés de Bonneval, — introduction ; Châteaudun, 1875.

Vue du XIIIe siècle ; lecture faite à la Sorbonne, le 26 avril 1876, à la réunion des Sociétés savantes, par M. Jules d'Argis ; Paris, 1876.

LIVRES ÉTRANGERS

Report of the explorations in 1873, of the Colorado, of the West and its tributaries by professor J.-W. Powel, under the direction of the Smithsonian Institution.

Drilling in stone Withom metal, by Charles Rau. — From the report in the Smithsonian Institution, for 1868.

Report ou the Chemistry of the earth, by t. Sterry Hunt, L. L. D., F. R. S. ; Washington, 1871.

The scientific education of mechanichs and artizans, by prof. Andrew. P. Peabody, of Harvard College. — Reprinted from the report of the Smithsonian Institution, for 1872 ; Washington, 1873.

Les fiefs du Comté de Namur, publiés par Stanislas Bormans, archiviste de l'Etat, à Namur, docteur en philosophie et èslettres, (publications de la Société archéologique de Namur, 2e livraison, xve siècle) ; Namur, 1876.

Verslag van de Aanwinsten ber Koninklijke bibliotheck gedurente het jaar 1875 ; S. Gavenhage, 1876.

Documents relatifs à l'histoire du Vallais, recueillis et publiés par l'abbé J. Gremaud, professeur et bibliothécaire cantonal à Fribourg, publiés par la Société d'histoire de la Suisse Romande, tome 1er, 1255-1300 ; Lausanne.

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION D'ABBEVILLE

AU 31 DÉCEMBRE 1877 (1)

COMPOSITION DU BUREAU

Président . . . . M. PRAROND (Ernest), correspondant du Ministère pour les travaux historiques, membre de la Société des Antiquaires de Picardie et de l'Académie d'Amiens, de la Société des Antiquaires de la Morinie, etc., officier d'Académie.

(1) Parmi ceux de ses membres que la mort a frappés, la Société doit surtout regretter MM. André de Poilly, Baillon (L.-F.), Rigel, de Vicq, Sauvage (F.), de Mautort (A.), Delegorgue-Cordier, Morel de Campennelle, Rigollot, Estancelin, ancien député, Hecquet d'Orval, Tillette de Clermont-Tonnerre (Ct Prosper), Labourt (A.), Le Beuf (D.), Brunet, Chabaille, Coquereau, l'abbé Dairaine, Demarsy (Eugène), le comte de Riencourt, Dutens (A.), Lefebvre de Cerisy, Louandre père, Mâlot (L.-J.), Pannier (Edmond), Vayson, Vésignié, Delahante, Al. de La Fons baron de Mélicocq, de La Querrière, Ct de Mailly, baron de Silvestre, Dovergne, Dr Falconer, Héricart de Thury, Lherminier, Broutta, de Villermé, Vincent, Galoppe d'Onquaire, Boucher de Crèvecœur de Perthes (Jacques), Lennel (Jules), Duchesne de Lamotte (Paul), Rajat, d'Ault du Mesnil, Boucher de Crèvecœur (Etienne), Sanson de Pongerville, Andrieux, Dusevel (Eugène), Le Prévost (A.), Souquet, Ortolan, Calluaud, Manessier (H.), Lesguillon, de Caumont, de Vérité, Postel, Jules Janin, le marquis de Belleval, Le Cœur, l'abbé Cochet, Brossard, Debourge, Paul Boullon de Martel, de Villepoix, Buteux, le général baron Guillaume, le comte d'Hinnisdal.

Vice-Président. M. Lefebvre de Villers (Charles), Président du Comice agricole de l'arrondissement d'Abbeville.

Secrétaire. . . . M. Delignières (Emile), avocat, ancien adjoint au Maire, membre de la Société des Antiquaires de Picardie.

Archiviste . . . M. Lefebvre (Jules), membre de la Société des Antiquaires de Picardie.

Trésorier. . . . M. de Caïeu (Auguste), juge d'instruction, membre de la Société des Antiquaires de Picardie.

MEMBRES RÉSIDANTS (1)

MM.

Hecquet d'Orval (Emile) ✻, membre de la Société d'Agriculture de France, vice-président du Comice agricole de l'arrondissement d'Abbeville, propriétaire et maire à Port-le-Grand.

Marcotte (Félix), bibliothécaire et conservateur des musées d'Abbeville.

Dergny (l'abbé Jean-François), vicaire de l'église Saint-Gilles d'Abbeville, membre de la Société des Antiquaires de Picardie.

Blondin de Brutelette (Léopold), membre de la Société botanique de France et de la Société Linnéenne du Nord de la France, Président de la Commission administrative des musées d'Abbeville.

Eloy de Vicq (Léon), membre de la Société botanique de France, de la Société Linnéenne du Nord de la France.

Labitte (Porphyre), député, membre du Conseil général de la Somme.

Louandre (Charles) ✻, historien et homme de lettres, membre du Comité des travaux historiques au Ministère de l'Instruction publique.

(1) Cette liste est faite suivant l'ordre d'admission.

Vayson (Jean-Antoine), manufacturier, Président de la Chambre de Commerce.

Béthouart (Antoine), avocat, membre du Conseil général de la Somme.

Riencourt (le comte de), ancien secrétaire d'ambassade, membre du Conseil de la Société française de secours aux blessés des armées de terre et de mer, et Président du Comité d'Abbeville, 13, rue Montaigne, à Paris.

Farcy (le docteur J.), médecin-adjoint de l'Hôtel-Dieu d'Abbeville.

Déprez (René-Alfred), vétérinaire de l'arrondissement d'Abbeville.

Monchaux (Alexandre), banquier, Président du Tribunal de Commerce.

Van Robais (Armand), membre de la Société des Antiquaires de Picardie, correspondant de l'Institut des Provinces, de la Société nationale des Antiquaires de France, etc.

Blain (Paul), juge suppléant à Abbeville, membre de la Société académique des sciences, arts, etc., de Saint-Quentin.

Delefortrie (le R. P.), de l'ordre des frères prêcheurs, à Flavigny (Côte-d'Or.)

De Bonnault d'Houet, propriétaire à Abbeville.

Wignier (Charles), propriétaire à Abbeville.

D'Ault du Mesnil (Geoffroy), membre de plusieurs Sociétés savantes, à Abbeville.

MEMBRES CORRESPONDANTS (1)

MM.

Ambert (Joachim), O✻, général de division en retraite.

Audin-Rouvière, médecin à Paris.

(1) Ceux de Messieurs les Membres correspondants qui auraient changé de demeure, sont priés d'envoyer leur nouvelle adresse au Secrétaire de la Société. — Si, par inadvertance, quelque nom avait été omis dans la liste qui suit, la Société s'empresserait de réparer

Bertherand (Emile), docteur en médecine, secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny (Jura).

Bertin (Jules), sous-inspecteur des Forêts, membre correspondant de la Société académique de Boulogne-sur-Mer, à Arras.

Blouet (René-Jacques-Marie), ancien officier d'artillerie, professeur d'hydrographie à Dieppe.

Bonnel, ancien élève de l'Ecole Normale supérieure, agrégé de l'Université pour les sciences mathématiques, professeur de mathématiques au lycée de Lyon.

Bottée de Toulmont (Eugène), membre de la Société des Antiquaires de Normandie, etc., rue des Saints-Pères, n° 7 *bis*. à Paris.

Bottin (Sébastien) ✻, membre de la Société centrale d'agriculture de Paris.

Bridoux (François-Augustin), premier grand prix de Rome, graveur à Paris.

Brion, officier de l'Instruction publique, professeur à Châlons-sur-Saône.

Boucher (Amable), ancien avoué, ancien membre du Conseil municipal, etc., propriétaire à Abbeville.

Busk (Georges), membre de la Société royale de Londres, de la Société Linnéenne et de la Société géologique d'Angleterre.

Cadet (Leprevost), professeur à Paris.

Cécaldi O✻, médecin principal à Alger.

Chaillan (Fortuné), secrétaire de la Société de statistique de Marseille, à Marseille.

Chaussier (Dominique), ancien professeur de physique et de mathématiques, supérieur du petit séminaire de Metz, membre de la Société d'histoire naturelle de Metz, etc.

Cherest, ancien principal du Collége, officier de l'Instruction publique, à Abbeville.

l'erreur dans son prochain volume. — Le Secrétaire prie également ceux de ses collègues qui auraient quelque modification à faire opérer soit à leurs noms ou prénoms, soit à leurs titres, de vouloir bien les lui signaler. Il s'empresserait d'en prendre note pour le prochain volume.

Cherest (Edouard), professeur de l'Ecole industrielle des Vosges, à Epinal.

Chervin aîné, directeur-fondateur de l'institution des bègues de Paris, officier d'Académie, membre de plusieurs Sociétés savantes, 90, avenue d'Eylau, à Paris.

Corblet (l'abbé), membre de l'Institut des Provinces, de la Société des Antiquaires de Picardie et de l'Académie d'Amiens, chanoine, directeur de la revue de *l'Art chrétien*, rue Saint-Louis, 13, à Versailles.

Cortambert (Eugène), géographe, à Paris.

Curtis (William-E.), à New-York.

Dawson-Turner, membre de la Société royale et de la Société Linnéenne de Londres, de celle de Dublin, de l'Académie royale de Stockholm, etc.

De Beauvillé (Victor) ✱, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, et de la Société archéologique de France, propriétaire à Montdidier.

De Belleval (le marquis Marie-René), membre de la Société des Antiquaires de Picardie, 22, rue de l'Université, à Paris.

De Chennevières-Pointel (le marquis Ph.) O✱, directeur des Beaux-Arts, membre du Comité des travaux historiques au Ministère de l'Instruction publique, à Paris.

Decrept (Alfred), juge-de-paix suppléant, membre correspondant de la Société des Antiquaires de Picardie, à Poix (Somme).

Decorde (l'abbé J.-E.), curé de Notre-Dame d'Allermont, par Envermeu (Seine-Inférieure).

De Fontenay (le comte Anselme), ingénieur au chemin de fer d'Orléans, boulevard Saint-Michel, 77, à Paris.

De Foucauld, ancien conservateur des Forêts, 52, rue Taitbout, à Paris.

De Grateloup, docteur en médecine, président de l'Académie des sciences et arts de Bordeaux.

De Kerckove (le vicomte), président de l'Académie archéologique de Belgique, commandeur et chevalier de plusieurs ordres.

De Kergolay (le comte), membre de plusieurs Sociétés savantes, 4, avenue de Sceaux, à Versailles.

De Le Bidard de Thumaïde (le chevalier), secrétaire général de la Société libre d'Emulation de Liége, commandeur et chevalier de plusieurs ordres, membre de diverses Sociétés savantes, etc., à Liége (Belgique).

De Marsy (le comte Arthur), archiviste paléographe, secrétaire de la Société historique, à Compiègne.

De Matty de la Tour, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées à Rennes.

De Mercey (Napoléon), membre de la Société géologique de France, villa Léon-Antoinette, à Hyères (Var).

De Montaiglon (Anatole), membre de la Société des Antiquaires de France, à l'Ecole des chartes, à Paris.

Dergny (Dieudonné), membre de la Société française d'archéologie, dans l'arrondissement de Neufchâtel (Seine-Inférieure).

De Rambures (Adalbert), propriétaire et maire à Vaudricourt, ancien député à l'Assemblée nationale, conseiller général de la Somme.

De Saint-Gresse (Charles), premier président de la Cour d'appel de Toulouse.

De Septenville (le baron), député, chevalier de l'ordre royal de Charles III d'Espagne, membre de plusieurs Sociétés savantes, etc.

Desmazières, membre de la Société des sciences, agriculture et arts de Lille, à Lille.

De Vignaux (Eugène), membre de l'Académie nationale de Cherbourg, 34, rue des Francs-Bourgeois, à Paris.

D'Otreppe de Bouvette (Albert-Charles) ✻, ancien magistrat, président de l'Institut archéologique de Liége, membre de diverses Sociétés savantes, à Liége (Belgique).

Dubois (Alexis-Auguste-Florent), ancien chef de bureau à la mairie d'Amiens, membre de la Société des Antiquaires de Picardie.

Dubois (Jules), médecin en chef de l'Hôtel-Dieu, à Abbeville, membre de la Société anatomique de Paris, des Sociétés médicales de Rouen et d'Amiens, de la Société archéologique de Belgique.

Du Liége (Ludovic), membre de la Société des Antiquaires de Picardie, propriétaire à Condé-Folie.

Dusevel (Hyacinthe), membre non résidant du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes près le Ministère de l'Instruction publique, ancien inspecteur des Monuments historiques, membre de la Société des Antiquaires de France, officier de l'Instruction publique, etc., à Amiens.

Du Vivier de Streel, curé de Saint-Jean, à Liége.

Eschricht, professeur à l'Université de Copenhague.

Estancelin (Louis), ancien représentant, propriétaire à Eu (Seine-Inférieure).

Evans (John), membre de la Société de géologie d'Angleterre, de la Société numismatique de Londres, à Nash-Mils (Angleterre).

Falize, docteur en médecine, membre de la Société Hâvraise d'études diverses, au Hâvre.

Féret, bibliothécaire-archiviste, ancien maire à Dieppe.

Forceville (Gédéon de), sculpteur, membre de plusieurs Sociétés savantes, propriétaire à Amiens.

Fournier (Eugène), docteur en médecine, membre de la Société botanique de France, à Paris.

Franqueville (l'abbé Louis-Eugène), rue de Bellevue, à Amiens.

Gand (Edouard), membre de plusieurs Sociétés savantes, à Amiens.

Garnier ✻, secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, membre de l'Académie d'Amiens, président de la Société Linnéenne du nord de la France, conservateur de la bibliothèque d'Amiens, etc.

Garrigou (F.-L.-J.), docteur en médecine, membre de la Société géologique de France, de l'Institut de Genève, de la Société d'anthropologie de Paris, à Toulouse.

Gérard, avocat et bibliothécaire, à Boulogne-sur-Mer.

Gomart (Charles) ✻, membre de diverses Sociétés savantes, propriétaire à Saint-Quentin (Aisne).

Gourdon de Genouillac, membre de diverses Sociétés savantes, chevalier de plusieurs ordres, directeur-rédacteur du journal *le Monde Artiste,* 2, rue Lemercier, à Paris.

Guillory, président de la Société industrielle d'Angers.

Hardouin (Henri), magistrat, docteur en droit, membre de la Société des Antiquaires de Picardie, conseiller à la Cour, à Douai.

Hecquet (Anatole), docteur en médecine à Abbeville, officier d'Académie, membre de plusieurs Sociétés savantes.

Hecquet de Roquemont (Albert-Clément-Charles) ✻, docteur en droit, président de Chambre à la Cour d'appel d'Amiens.

Hénocque (l'abbé Jules), doyen du Chapitre de la cathédrale d'Amiens, membre de la Société des Antiquaires de Picardie.

Hinde (Henri), propriétaire à Abbeville.

Huard (Ad.), membre des Académies de Caen, Metz, Chambéry, chevalier de l'ordre des SS. Maurice et Lazare, etc., 7, rue Furstemberg, à Paris.

Huart, recteur d'Académie.

Janvier (Auguste), membre de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.

Jarocki na Jaroczynie, directeur des cabinets scientifiques de la Pologne, à Varsovie.

Jaybert (Léon), président de la Société des sauveteurs, membre de diverses Sociétés savantes, commandeur et chevalier de plusieurs ordres, etc.

Jouancoux (Remi-Jean-Baptiste), professeur, homme de lettres, à Amiens.

Jousset (le docteur), membre de la Société des Antiquaires de Normandie, à Bellême (Orne).

Lagarrigue (Fernand), vice-président honoraire de l'Institut polytechnique, etc., à Béziers (Hérault).

Le Cler (A.) ✻, ex-chirurgien aide-major au 2e régiment de chasseurs d'Afrique, docteur en médecine et médecin en chef des hôpitaux de Lyon, médecin consultant aux Eaux minérales de Contrexeville (Vosges), vice-président de l'Association Rémoise de la Légion d'honneur, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Reims (Marne), 4, rue du Couchant.

Le Clerc de Bussy (le comte Charles), administrateur de la Société des Etudes historiques, membre de la Société des

Antiquaires de Picardie et d'autres Sociétés savantes, rue Gay-Lussac, 40, à Paris.

Lecomte (Octave), docteur en médecine, ancien membre du Conseil général de la Seine-Inférieure, à Eu.

Lefèvre (l'abbé Théodose), aumônier de la Solitude, à Doulleus.

Lefranc, ancien professeur, officier de l'instruction publique, à Abbeville.

Ledieu (Alcius), instituteur communal, au Quesne, par Liomer (Somme).

Leroy (Chrysostôme), curé-doyen de Molliens-Vidame.

Le Roy de Méricourt (A.) O✻, membre associé libre de l'Académie de médecine, médecin principal de la Marine nationale, directeur de la rédaction des Archives de médecine navale, rue Cambacérès, 5, à Paris.

Le Vavasseur (Gustave), membre de l'Académie d'Amiens et de plusieurs Sociétés savantes, membre du Conseil général de l'Orne, à la Lande-de-Lougé (Orne).

Lubbock (John), esqr, F. L. S., F. G. S., à Londres.

Lysen (Florent), membre de l'Académie belge, membre de l'Institut historique, de l'Académie des Arcades de Rome, de l'Académie des sciences et lettres de Londres, à Anvers.

Marchand (Louis-Auguste), professeur de physique à l'Ecole centrale du Commerce, à Bruxelles.

Martin (J.), curé de Pont-de-Metz (Somme), membre de la Société des Antiquaires de Picardie et de celle de la Morinie.

Martin (Nicolas), receveur principal des Douanes, à Calais.

Mauge du Bois-des-Entes ✻, conseiller honoraire à la Cour d'appel d'Orléans, membre titulaire de la Société d'archéologie de l'Orléanais, à Orléans.

Mayer (Joseph), esqr, F. S. A., membre de diverses Sociétés savantes, à Liverpool (Angleterre).

Mennechet ✻, conseiller à la Cour d'appel d'Amiens, 3 ', rue Saint-Dominique, à Amiens.

Merlet (Lucien), archiviste, à Chartres.

Meynders (l'abbé Jean-Népomucène), à Bruxelles.

Millevoye (Alfred) O✻, premier président à la Cour d'appel de Lyon.

Normand (Alfred), curé de Sainte-Segrée (Somme), membre de la Société des Antiquaires de Picardie.

Paulet (Léon), membre de diverses Sociétés savantes, propriétaire à Mons (Belgique).

Poupart de Hauteville (le baron), ancien percepteur, à Paris.

Pouy (Ferdinand), membre de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.

Prestwich (Joseph), membre et trésorier de la Société géologique de Londres, membre de la Société royale de Londres, etc., à Londres.

Prevost de Longpérier, ancien conservateur des Hypothèques, à Paris.

Quandalle, archéologue et numismate, à Montreuil-sur-Mer.

Quantin (Emile), docteur en médecine, à Paris.

Ray (Jules), naturaliste, à Troyes.

Reboulleau, médecin en chef des Hôpitaux civils de Constantine, secrétaire du Conseil d'hygiène et de salubrité publique, médecin de l'état-civil et membre correspondant de plusieurs Sociétés savantes, à Constantine (Algérie).

Renard (Albert) ✻, propriétaire à Taisnil, près Conty, par Amiens.

Renouard (Aug.-Ch.) O✻, sénateur, ancien procureur général à la Cour de cassation, 4, rue Chauveau-Lagarde, à Paris.

Reuter, docteur en médecine, directeur du musée, à Wiesbaden.

Roach-Smith (Charles), esqr, secrétaire de la Société d'archéologie d'Angleterre, de la Société numismatique de Londres, etc., etc., Liverpool street, London.

Roussel (César), ancien inspecteur des Douanes, à Mulhouse.

Roussel (Ernest), professeur de sciences physiques, membre de l'Académie du Gard, etc., à Nîmes.

Roze, curé de Tilloy, près Conty (Somme).

Sauvage (Pierre), sculpteur, ancien maire d'Abbeville, président du Conseil des Prud'hommes, à Abbeville.

Spring (le docteur A.), membre de l'Académie royale des

sciences de Belgique, professeur ordinaire à la Faculté de médecine de l'Université de Liége.

Tailliar ✻, président honoraire à la Cour d'appel, à Douai.

Travers (Julien), secrétaire de l'Académie des sciences de Caen.

Tronnet (Henri), ancien sous-inspecteur des Douanes, à Pierrefonds.

Troyon (Frédéric), conservateur des antiquités au musée de Lausanne (Suisse).

Turpin de Sansay, membre de la Société des gens de lettres, de la Société des sciences industrielles, arts et belles-lettres de Paris.

Vallée (Georges), membre de la Société des Antiquaires de Picardie et de la Morinie, de la Société académique de Boulogne-sur-Mer, à Douai.

Vion (Michel), officier de l'Instruction publique, ancien chef d'institution, membre de la Société des Antiquaires de Picardie et de l'Académie d'Amiens, à Amiens.

Certifié conforme au registre.

Abbeville, le 31 décembre 1876.

Le Président,

Signé : E. PRAROND.

Le Secrétaire,

Signé : Em. DELIGNIÈRES.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

FRANÇAISES (1)

La Société d'Emulation d'Abbeville a reçu, de 1872 à 1877, les publications des Sociétés françaises suivantes :

Comice agricole d'Abbeville	Abbeville.
Académie des Sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix, (Séances publiques) .	Aix.
Société d'Agriculture	Ajaccio
Id. d'Agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Somme, (Annales). .	Amiens.
Académie des Sciences, des lettres et des arts d'Amiens, (Mémoires).	id.
Société des Antiquaires de Picardie, (Bulletins)	id.
Id. d'Horticulture de Picardie, (Bulletins)	id.
Id. Industrielle, (Bulletins).	id.
Id. Linnéenne du Nord de la France, (Bulletins)	id.
Id. Médicale.	id.
Conseils d'Hygiène publique et de salubrité du département de la Somme	id.

(1) Le Secrétaire prie MM. les Présidents ou Sociétaires des Sociétés correspondantes, de vouloir lui faire connaître les changements de titre de Société ou de lieu de leur siége, comme aussi de vouloir bien adresser régulièrement leurs publications par voie d'échange.

Société Académique de Maine-et-Loire, (Mémoires)	Angers.
Id. d'Agriculture, sciences et arts . .	id.
Id. Industrielle et agricole d'Angers, et du département de Maine-et-Loire, (Bulletins)	id.
Id. d'Agriculture, sciences, arts et commerce de la Charente	Angoulême.
Id. Littéraire et artistique d'Apt (Vaucluse).	Apt.
Académie des Sciences, lettres et arts d'Arras	Arras.
Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, (Bulletins) . .	Auxerre.
Id. Archéologique de l'arrondissement d'Avesnes	Avesnes.
Id. d'Agriculture, sciences et belles-lettres.	Bayeux.
Id. Académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise, (Mémoires)	Beauvais.
Institut agricole de Beauvais; Annales de la station agronomique de l'Oise	id.
Académie des Sciences, belles-lettres et arts de	Besançon.
Société de Médecine de	id.
Id. Archéologique, scientifique et littéraire (Bulletins) de	Béziers.
Commission des Monuments et documents historiques, et bâtiments civils du département de la Gironde	Bordeaux.
Société d'Horticulture de la Gironde. . .	id.
Académie des Sciences, belles-lettres et arts de	id.
Société linnéenne de	id.
Id. de Médecine de	id.

Société	Académique de l'arrondissement (Bulletins) de	Boulogne-sr-Mer.
Id.	d'Agriculture de l'arrondissement de	id.
Id.	d'Emulation, agriculture, sciences, lettres et arts de l'Ain	Bourg.
Id.	d'Agriculture du département du Cher	Bourges.
Id.	Historique, littéraire, artistique et scientifique du Cher, (ancienne Commission historique)	id.
Id.	Académique de.	Brest.
Académie	nationale des Sciences, arts et belles-lettres de Caen, (Mémoires) . . .	Caen.
Société	des Antiquaires de Normandie . .	id.
Id.	d'Agriculture et de commerce de .	id.
Id.	Linnéenne de Normandie	id.
Id.	de Médecine de	id.
Id.	Agricole et industrielle du canton de	Calais.
Id.	d'Emulation (Mémoires, séances publiques) de	Cambrai.
Id.	des Sciences historiques et naturelles de Cannes, des lettres et des beaux-arts de Cannes et de l'arrondissement de Grasse, (Mémoires)	Cannes.
Id.	Littéraire et scientifique de . . .	Castres.
Id.	d'Agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne, (Mémoires).	Châlons-sr-Marne.
Id.	d'Agriculture et d'horticulture de .	Châlons-sr-Saône.
Id.	Dunoise.	Châteaudun.
Id.	Historique et archéologique de . .	Château-Thierry.
Id.	Académique de	Cherbourg.
Id.	nationale des Sciences naturelles de Cherbourg, (Mémoires)	id.

Société d'Agriculture de l'arrondissement de Clermont, (le Musée).	Clermont (Oise).
Id. d'Histoire naturelle de	Colmar.
Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure.	Dieppe.
Académie des Sciences, arts et belles-lettres de.	Dijon.
Société d'Agriculture, des sciences et des arts, centrale du département du Nord	Douai.
Id. Dunkerquoise pour l'encouragement des Sciences, des lettres et des arts	Dunkerque.
Id. Industrielle d'Elbeuf.	Elbeuf.
Id. libre d'Agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure	Evreux.
Id. d'Agriculture et d'horticulture de .	Grenoble.
Id. Académique de	Laon.
Id. de Médecine du département de l'Aisne	id.
Id. d'Agriculture et du Comice agricole de l'arrondissement de	La Rochelle.
Id. de l'Industrie de la Mayenne. . .	Laval.
Id. Hâvraise d'études diverses, (Recueil des publications)	Le Hâvre.
Id. d'Agriculture, sciences et arts du département de la Sarthe, (Bulletins)	Le Mans.
Id. d'Agriculture, sciences, arts et commerce du Puy	Le Puy.
Id. Scientifique, historique et littéraire du département du Nord et des pays voisins.	Lille.
Id. des Sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, (Mémoires et publications)	id.

Commission Historique du département du Nord.	Lille.
Société d'Agriculture, sciences et arts de la Haute-Vienne	Limoges.
Id. d'Emulation du Jura, section de l'Association polytechnique, (Mémoires)	Lons-le-Saulnier.
Id. d'Agriculture, histoire naturelle et arts utiles de	Lyon.
Id. Littéraire, historique et archéologique de Lyon, (Mémoires). . .	id.
Académie des Sciences, belles-lettres et arts de Lyon, — classe des lettres, — classe des sciences	id.
Société Linnéenne de	id.
Académie des Sciences, arts et belles-lettres de	Mâcon.
Id. des Sciences, belles-lettres et arts de Marseille, (Mémoires). . .	Marseille.
Société de Statistique de Marseille, (Répertoire des travaux; Bulletins des travaux et des séances)	id.
Id. d'Agriculture de l'arrondissement de	Mayenne.
Id. d'Agriculture, sciences et arts de .	Meaux.
Id. d'Archéologie, sciences, lettres et arts du département de Seine-et-Marne, fondée à Melun en 1864 .	id.
Id. des Sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne, à	Montauban.
Id. d'Emulation de Montbéliard, (Mémoires)	Montbéliard.
Musée de	Montdidier.
Académie de Stanislas.	Nancy.
Société Académique de Nantes et du départem[t] de la Loire-Infre, (Annales).	Nantes.
Id. d'Emulation de la Vendée. . . .	Napoléon-Vendée.

Société des Lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes	Nice.
Académie du Gard, (Mémoires).	Nîmes.
Société d'Apiculture de l'Aube	Nogent-s-Seine.
Id. Archéologique de l'Orléanais. . .	Orléans.
Id. d'Agriculture, sciences, belles-lettres et arts, (Mémoires)	id.
Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes au Ministère de l'Instruction publique, (Revue des Sociétés savantes des départements).	Paris.
Institut national de France, Académie des sciences	id.
Id. national de France, Académie des inscriptions et belles-lettres . .	id.
Id. des Provinces, des Sociétés savantes et du Congrès scientifique. . .	id.
Société des Antiquaires de Normandie . .	id.
Id. zoologique d'Acclimatation. . . .	id.
Id. de bienfaisance pour l'enseignement des Bègues indigents.	id.
Id. d'Anthropologie de Paris	id.
Id. des Etudes historiques, ancien Institut historique, (*l'Investigateur*, journal de la Société)	id.
Id. d'Encouragement pour l'industrie nationale.	id.
Id. française de Numismatique et d'Archéologie.	id.
Id. géologique de France	id.
Id. de la Morale chrétienne.	id.
Revue des Sociétés savantes, sciences mathématiques, physiques et naturelles.	id.
Romania, recueil trimestriel	id.
Société d'Agriculture, sciences et arts de la Dordogne.	Périgueux.

Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales	Perpignan.
Id. d'Agriculture, belles-lettres, sciences et arts de	Poitiers.
Id. d'Agriculture, sciences et arts de Poligny, (Bulletins)	Poligny.
Id. des Sciences naturelles et historiques de l'Ardèche	Privas.
Académie de	Reims.
Société d'Agriculture, sciences, belles-lettres et arts de	Rochefort.
Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, (Bulletins)	Rouen.
Académie des Sciences, belles-lettres et arts de.	id.
Société centrale d'Agriculture du département de la Seine-Inférieure . .	id.
Id. centrale d'Horticulture de Rouen et du département de la Seine-Inférieure, (Bulletins).	id.
Id. libre d'Emulation, du commerce et de l'industrie de la Seine-Infre. .	id.
Id. d'Agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire, (Annales) . .	Saint-Etienne.
Id. d'Agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche	Saint-Lô.
Id. d'Agriculture de l'arrondissement de	Saint-Omer.
Id. des Antiquaires de la Morinie, (Bulletin historique)	id.
Id. d'Agriculture de l'arrondissement de Saint-Pol (Pas-de-Calais) . . .	Saint-Pol.
Id. Académique des Sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie, (Bulletins, Travaux) . .	Saint-Quentin.

Société Industrielle de Saint-Quentin et de l'Aisne, (Bulletins).	Saint-Quentin.
Comice agricole de l'arrondissement de. .	id.
Comité Archéologique de Senlis, (Comptes-rendus et Mémoires)	Senlis.
Société Historique de	Sens.
Id. Archéologique, historique et scientifique de Soissons, (Bulletins) .	Soissons.
Id. des Sciences, belles-lettres et arts du Var	Toulon.
Académie des Sciences, inscriptions et belles-lettres (Mémoires) de.	Toulouse.
Id. des Jeux floraux (Recueil)	id.
Société de Médecine, chirurgie et pharmacie de Toulouse (Compte-rendu des travaux)	id.
Revue Médicale de Toulouse.	id.
Société d'Agriculture, sciences, arts, belles-lettres du département d'Indre-et-Loire, (Annales)	Tours.
Id. Académique d'agricult^e, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube, (Mémoires) . .	Troyes.
Id. d'Agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de	Valenciennes.
Revue Agricole, industrielle et littéraire de l'arrondissement de	id.
Société Archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois, (Bulletins).	Vendôme.
Id. Philomatique de	Verdun.
Id. d'Agriculture et des arts de Seine-et-Oise, (Mémoires)	Versailles.
Id. d'Agriculture, commerce, sciences et arts de la Haute-Saône . . .	Vesoul.
Id. des Sciences et des arts de . . .	Vitry-le-Français.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

ÉTRANGÈRES (1)

La Société d'Emulation d'Abbeville a reçu, de 1872 à 1877, les publications des Sociétés étrangères suivantes :

The Commissionners of emigration of the state of New-York	Albany.
Société d'Agriculture	Amsterdam.
Académie d'Archéologie de Belgique	Anvers.
Gewerbeschule zu Basel	Basel.
Historischen gesellschaft in Basel	Id.
Address of the legislature of Massachussets. .	Boston.
Trustees of the Museum of comparative zoology at Harvard college in Cambridge (Annuals reports)	Id.
The Boston Society of natural history . . .	Id.
Erster jabresberichte der naturwissenschaftlichen vereines zu.	Bremen.
Abandlungen herausgegeben von naturwissenschaftlichen vereine zu Bremen (Tabellens). .	Id.
Société d'Agriculture de	Bruges.
Observatoire royal de	Bruxelles.
Société royale de Flore de	Id.

(1) Le Secrétaire prie MM. les Présidents et Secrétaires des Sociétés correspondantes, de vouloir bien lui faire connaître les changements de titres de Sociétés, ou bien de leurs siéges, comme aussi de vouloir bien adresser régulièrement leurs publications par voie d'échange.

Académie royale des Sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, (Bulletins, Annuaires)	Bruxelles.
Société géologique de Belgique, (Annales)	Id.
Order of the legislature of Massachussets	Cambridge.
Chelmsford philosophical Society (Angleterre).	Chelmsford.
Nordisk oldkyndighed og historie	Copenhague.
Société royale des Antiquaires du Nord	Id.
Id. des Antiquaires d'Ecosse	Edimbourg.
Id. des Georgofili	Florence.
Berichte über die verhandlungen der naturforschenden gesellschaft zu	Freiburg.
Société royale des Sciences	Gand.
Id. royale des Beaux-Arts	id.
Institut national Genèvois, (Bulletins)	Genève.
Société de minéralogie	Iéna.
Kilkenny archœological Society (Angleterre)	Kilkenny.
Schriften der koniglichen, physikalisch okonomischen gesellschaft zu	Konigsberg.
Société d'histoire de la Suisse Romande, (Mémoires et documents)	Lausanne.
Id. Vaudoise des Sciences naturelles, (Bulletins)	id.
Philosophical et literary Society	Leeds.
Geological and polytechnic Society	id.
Institut archéologique Liégeois	Liége.
Société libre d'Emulation de Liége, (Mémoires)	id.
The historic Society of Lancashire and Cheshire	Liverpool.
Literary and philosophical Society	id.
Société des Antiquaires de	Londres.
Id. Numismatique d'Angleterre	id.
The palœontographical Society	id.
Société Anthropologique de	id.
Id. Asiatique de	id.
Id. Ethnologique de	id.

Institut archéologique de la Grande-Bretagne et d'Irlande	Londres.
Société des Sciences naturelles du grand duché (Publications de la) de	Luxembourg.
Id. Philosophique et littéraire de. . . .	Manchester.
Académie de Metz, Lettres, sciences, arts et agriculture, (Mémoires).	Metz.
Institut Lombard des Sciences et des lettres. .	Milan.
Société d'Agriculture de	Mons.
Id. des Sciences, des arts et des lettres du Hainaut, (Mémoires et publications).	id.
Id. impériale d'Agriculture de.	Moscou.
Id. d'Anthropologie	id.
Akademie der Wissenschaften zu Munchen, philologischen und historischen classe. . . .	Munchen.
Société Archéologique de Namur, (Annales). .	Namur.
Archœlogia æliana Society	Newcastle.
The commissionners of emigration of the state of.	New-York.
United States ; sanitary Commission	id.
The Regent of the University of the state of .	id.
The board of Education of the city and country of.	id.
Americal museum of natural history	id.
Museum de Norwich	Norwich.
Société philosophique américaine pour le progrès des connaissances usuelles.	Philadelphie.
Konigla svenska vetenskaps academiens Handlingen	Stockholm.
Société des Sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace, (Bulletins trimestriels de la Société et de la station agronomique) . .	Strasbourg.
Gesellschaft für nutzliche forschingen zu Trier.	Trier.
The board of regents of the Smithsonian institution, (Annual reports)	Washington.

The commissionners of patents arts and manufactures	Washington.
The Smithsonian institution.	id.
Commissionners of agriculture	id.
National Academy of sciences-letter	id.
Smithsonian micellaneous collection synopsis of the neusoptera of north America. . . .	id.
Kaiserlich und koniglichen geographischen gesellschaft, (Mittheilungen).	Wien.
Kaiserlich antropologischen gesellschaft in Wien.	id.
Kaiserlich konigliche geologische reichsanstalt, (Jahrgands).	id.
Kaiserlich academie der Wissenschaften, (Mathematisch naturwissenschaftlichen) . . .	id.
Société philosophique du Yorkshire	York.
Antiquarischen gesellschaft in Zurich. . . .	Zurich.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

Pages

La Société d'Emulation d'Abbeville : Rapport du Président (M. E. Prarond) au Ministre de l'Instruction publique. 1

Chronique de Pierre Le Prestre, abbé de Saint-Riquier, publiée pour la première fois d'après le manuscrit original et précédée d'une Notice sur l'auteur, par le marquis de Belleval 1

Manfred, poème dramatique, traduit de l'anglais, par M. P. Boullon de Martel. 157

Notes d'archéologie, d'histoire et de numismatique (Abbeville et ancien comté de Ponthieu), avec planches, par M. A. Van Robais, membre résidant de la Société d'Emulation d'Abbeville 231

Nomination d'un magistrat à Abbeville en 1666, par M. L. de Bonnault, membre résidant de la Société d'Emulation 277

Étude archéologique sur Port-le-Grand, lecture faite à la Société d'Emulation d'Abbeville, le 4 juin 1874, par M. E. Hecquet d'Orval, avec plan explicatif. 293

Rapport sur le cours d'arboriculture fruitière professé à Abbeville par M. du Breuil, du 21 mai au 7 juin 1873, par M. Ch. Lefebvre de Villers 319

Catalogue raisonné des mousses de l'arrondissement d'Abbeville, par MM. E. de Vicq et Ch. Wignier 333

Emile Rousseaux graveur d'Abbeville : biographie et catalogue de son œuvre, par M. Emile Delignières . . . 373